TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 207 DERNIÈRE ÉDITION MARDI 10 FÉVRIER 1981

APRÈS L'ACCIDENT A LA STATION « NATION »

Mot d'ordre de grève à la R.A.T.P. pour le 12 février

LIRE PAGE 18



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 5 kr. ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, [illegible] ris. ; Irlande, 55 p. ; Italie, [illegible] L. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 CFA ; Suède, 4 kr. ; Suisse, 1,30 fr. ; E.-U., 85 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 34

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 C. C. P. 4207 - 23 PARIS Télex Paris n° 650572 Tél : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Le président Sadate en Europe

La popularité du président Sadate, sujette à des hauts et des bas dans son propre pays, est, en contrepartie, au zénith en Occident, depuis son voyage à Jérusalem, en 1977.

Electoralement, il n'est donc pas indifférent, pour M. Giscard d'Estaing, auquel un certain nombre de Français reprochent sa réserve à l'égard de la paix israélo-égyptienne, de recevoir mercredi le raïs, qu'il n'avait plus revu depuis l'escale parisienne de ce dernier, en septembre 1978, avant la conférence de Camp David. Bien qu'il ne s'agisse pas non plus cette fois d'une visite officielle, le président français poussera les égards jusqu'à aller accueillir à l'aéroport le chef de l'Etat égyptien. Quant à celui-ci, il a tout intérêt à meubler le creux diplomatique proche-oriental, qui devrait durer jusqu'aux élections israéliennes de juin.

Quelle que soit la teneur du discours que le successeur de Nasser prononcera mardi à Luxembourg devant l'Assemblée européenne ou des déclarations qu'il fera ensuite à Paris, on peut s'attendre qu'ils rencontreront un écho favorable en Europe occidentale. Il est en revanche douteux que M. Sadate, dont la conviction demeure que « 99 % des cartes du jeu proche-oriental se trouvent entre les mains des Américains », puisse offrir aux Européens, encore moins aux seuls Français, de jouer en tant que tels un rôle plus important.

On sait parfaitement au Caire, compte tenu du processus limité de paix actuellement suivi, que les Dix, la France en particulier, ne pourront œuvrer utilement en Méditerranée orientale qu'au moment, sans doute encore éloigné, où un règlement d'ensemble nécessitera des garanties internationales.

Sur le plan franco-égyptien, la rencontre des deux chefs d'Etat consacrera le rapprochement entre Paris et Le Caire, engagé par les voyages en France, l'été dernier, du vice-président Moubarak, et en Egypte, cet hiver, de Mme Giscard d'Estaing. Le raïs « n'avait pas compris » la tiédeur de « son ami Valéry Giscard d'Estaing » à l'endroit des accords de Camp David. La position française, très attentive à l'aspect palestinien du dossier israélo-arabe, n'a pas varié, comme M. François-Poncet vient de le rappeler franchement à l'hebdomadaire cairote « Al-Moussawar », mais l'Egypte, qui d'ailleurs recommence à marquer de l'intérêt pour l'Organisation de libération de la Palestine, a choisi maintenant de fermer les yeux sur ce qui la gêne dans l'attitude française.

En outre, les ambitions africaines du colonel Kadhafi ont été un puissant facteur de raffermissement des rapports franco-égyptiens, et les moyens de contrer les Libyens au sud du Sahara figureront certainement en bonne place dans les entretiens Sadate - Giscard d'Estaing.

D'une manière générale, la France a la cote en Egypte, et, dans le domaine bilatéral proprement dit, Le Caire n'a guère de griefs à formuler contre Paris. Les Français sont depuis trois ans, derrière les américains, au second rang des bailleurs de fonds (1 milliard 350 millions de francs de prêts attendus en 1981, contre 1 milliard 150 millions de francs en 1980) et des fournisseurs de l'économie du pays (environ 5 milliards de francs de ventes françaises en 1980). La coopération militaire elle-même a repris récemment, avec la vente de trente avions Alpha-Jet, plusieurs d'entre eux devant être montés en Egypte.

Finalement, il n'est guère que le secteur culturel dans lequel les Egyptiens estiment que les Français n'agissent pas suffisamment. Le raïs laisse volontiers son élite de culture française (on évalue à cent mille le nombre des Egyptiens ayant appris le français) tisser des liens avec l'ensemble francophone, mais l'aide de Paris aux institutions et établissements égyptiens privilégiant la langue française reste pour le moment dérisoire.

LA CRISE POLONAISE ET LES RELATIONS EST-OUEST

Varsovie met en accusation le mouvement contestataire KOR

Les dirigeants de Solidarité ne sont pas parvenus, à la veille de la réunion, ce lundi 9 février, du comité central du parti ouvrier unifié polonais, à apaiser les tensions à Jelenia-Gora, dans le sud-ouest du pays. Les négociations entre le syndicat et une délégation gouvernementale ont été suspendues dimanche, et toutes les entreprises de la région se sont mises en grève ce lundi. Les pourparlers entre grévistes et le gouvernement devaient cependant reprendre dans la journée à Varsovie.

L'agence PAP a d'autre part annoncé l'ouverture d'une enquête « par les organes responsables de l'application de la loi » *sur le comité d'autodéfense sociale KOR, accusé de mener des* « activités anti-Etat » *dirigées* « contre le système socio-politique constitutionnel » *de la Pologne et* « contre ses alliés ». *C'est la plus violente attaque jamais lancée contre le KOR, après les nombreuses critiques dont ont déjà fait l'objet ses deux principaux animateurs, MM. Jacek Kuron et Adam Michnick.*

Divorce entre pays légal et pays réel

De notre correspondant

Varsovie. — Malgré les efforts acharnés déployés par M. Walesa et l'ensemble de la direction nationale de Solidarité, aucun compromis n'a pu être trouvé, dimanche, entre les syndicalistes de Jelenia-Gora, dans le sud-ouest de la Pologne, et les représentants du gouvernement venus négocier sur place. Après une série de concessions faites par les ouvriers de la région, qui avaient notamment abandonné leur demande de révocation de plusieurs dirigeants locaux, les négociations ont été rompues sur le problème de la mise à la disposition de la municipalité d'un sanatorium appartenant au ministère de l'intérieur en attendant qu'un nouvel hôpital soit construit dans la ville.

Quelque quatre cent cinquante entreprises de la région du sud-ouest de la Pologne devaient donc se mettre en grève générale illimitée ce lundi 9 février, jour d'ouverture du huitième plénum du comité central polonais, consacré aux « *tâches du parti dans la formation des conditions de l'activité et du caractère socialiste des syndicats* ». Cette grève risque de peser lourd non seulement sur les travaux du plénum, mais aussi sur ceux de la Diète, qui doit siéger mercredi et jeudi prochains.

Pendant ce temps, l'écart se creuse entre le pays légal et le pays réel, entre le pouvoir et la nation. L'un semble toujours plus paralysé par l'ampleur du défi qui lui est lancé, par ses pesanteurs, ses contradictions internes et les pressions de ses alliés surtout. L'autre, de combat en victoire, s'épanouit dans une exigence toujours plus grande de liberté, qui, partie de la classe ouvrière, a maintenant gagné l'ensemble de la société.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 5.)

M. Haig veut resserrer les liens entre Washington et ses alliés

La situation en Pologne et la détérioration du rapport de forces entre l'Est et l'Ouest illustrent la nécessité de resserrer rapidement les liens entre les Etats-Unis et leurs alliés européens, estime le nouveau secrétaire d'Etat américain, le général Haig, dans une interview, publiée dimanche 8 février, par le « Sunday Times », de Londres. M. Haig indique notamment qu'il faut accroître la « communauté de perceptions » des grands problèmes internationaux, ce qui implique la mise en commun des renseignements obtenus par les services concernés.

Une prééminence croissante

De notre correspondant

Washington. — Trois affaires viennent de diviser — au moins en apparence — le nouveau gouvernement américain : la diminution de l'aide à l'étranger, le maintien de l'embargo sur les céréales à destination de l'U.R.S.S. et le déploiement de la bombe à neutrons. Dans ces trois débats, le général Haig a joué un rôle remarqué, finissant par éclipser les responsables du budget, de l'agriculture et de la défense, qui avaient soulevé chacune des questions. Selon le secrétaire d'Etat, il ne faut pas trop diminuer l'aide à l'étranger. Il vaut mieux maintenir l'embargo pour en faire une monnaie d'échange avec les Soviétiques. Enfin, on doit insister sur le fait que le déploiement de la bombe à neutrons dépend du consentement des alliés.

Le général Haig domine, en effet, la scène gouvernementale. De tous les collaborateurs de M. Reagan, il est celui qui attire les projecteurs et affirme le mieux son image.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 6.)

LA RÉVOCATION DE M. BIDALOU

Scandales

par BERTRAND LE GENDRE

Plus qu'une péripétie, l'exclusion de M. Bidalou de la magistrature est le reflet exact de la liberté laissée à la magistrature sous la V[e] République.

« *Le président de la République est garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire* », dit la Constitution. Depuis 1958, les mots « autorité judiciaire » ont remplacé ceux « de pouvoir judiciaire » chers à Montesquieu. C'est un symbole, auquel de Gaulle ajoutait cette explication de texte que n'ont pas reniée ses successeurs : « *L'autorité indivisible de l'Etat est confiée tout entière au président par le peuple qui l'a élu. Il n'en est aucune autre, ni ministérielle, ni civile, ni militaire, ni judiciaire qui ne soit conférée et maintenue par lui.* »

Peu importe que M. Bidalou se soit mis, par ses foucades, dans une situation qui lui valut d'abord le soutien mesuré du Syndicat de la magistrature. Le scandale, c'est que ses juges, à qui le garde des sceaux réclamait sa révocation, soient nommés par le président de la République d'où découle, comme rarement jusqu'ici, le pouvoir de juger.

Sous la IV[e] République, le Conseil supérieur de la magistrature était composé, à l'exception de deux d'entre eux, de membres élus, et la justice était moins contestée. C'est une perversion de la démocratie que de demander à un même organisme d'être à la fois juge et, indirectement, partie.

(Lire la suite page 10.)

L'Allemagne de l'Est à l'épreuve de la tension

I. — LOIN DE VARSOVIE

De notre envoyé spécial BERNARD BRIGOULEIX

Berlin-Est. — L'hiver sied à Berlin. De part et d'autre du mur, il accuse jusqu'à la caricature les traits de cette ville aux deux visages dont deux Allemagnes — et, au-delà, deux mondes — ont fait leur tête de pont, leur vitrine, leur symbole.

A l'Ouest, la neige qui nimbe d'un halo les lumières innombrables de la prospérité capitaliste la plus insolente achève de donner à la grande course à la consommation son caractère de fête irréelle, ambiguë parfois jusqu'au malaise. A l'Est, elle accentue le pathétique qu'à tort ou à raison l'Occidental passé « de l'autre côté » croit voir rôder le long d'avenues tôt désertes, de places monumentales dont le gigantisme stalinien date déjà terriblement. Souvenir d'épisodes tragiques, qui ne remontent pas tous à la seconde guerre mondiale, ou projection des fantasmes de l'Ouest ? Il n'est jusqu'au fameux Check point Charlie qui ne retrouve, badigeonné de blanc sale par les intempéries, des allures de décor pour film d'espionnage.

Mais si l'hiver éveille ces images, ce n'est pas seulement parce que Berlin a été le lieu ou l'enjeu de tant de rivalités parfois sanglantes entre l'Est et l'Ouest depuis 1945. C'est aussi parce que le gouvernement de la R.D.A. paraît avoir décidé, depuis quelques mois, de souffler le froid sur ses relations diplomatiques avec l'Ouest — et au premier chef avec la R.F.A., — mais aussi avec son voisin de l'Est et frère en socialisme, la République populaire de Pologne.

M. Erich Honecker, chef de l'Etat et du parti communiste (S.E.D., parti socialiste unifié d'Allemagne), avait tenu à Gera, devant quelque deux mille cadres politiques, le 13 octobre dernier, des propos lourdement menaçants à l'égard de la Pologne, indiquant notamment que la R.D.A. veillerait « *avec ses amis* » à ce que son voisin de l'Est « *demeure socialiste* », en dépit de l'agitation populaire, qualifiée de « *contre-révolutionnaire* ». Les chancelleries est-allemandes avaient ensuite tenté, dans différentes capitales occidentales, de corriger l'impression très négative que ce discours y avait produit.

(Lire la suite page 4.)

POINT

Le P.C.F. la drogue et l'ordre

Montigny-lès-Cormeilles après Vitry : la dénonciation de la drogue après celle des ghettos. Le P.C.F. n'innove nullement par rapport à ses thèses sur ces sujets. Mais Montigny-lès-Cormeilles après Vitry, c'est aussi la délation publique après l'usage du bulldozer. Là, le P.C.F. innove. Dans les méthodes.

Les communistes demeurent fidèles à leurs options quand ils mettent en garde contre les concentrations de travailleurs immigrés, contre les atteintes à la sécurité et même quand ils tiennent un langage empreint d'un certain puritanisme. Au plus fort de la période d'« ouverture », lors du vingt-deuxième congrès en 1976, la direction s'était montrée inflexible sur des propositions tendant à assouplir les références morales du parti. De même, en 1979 et 1980, le parti et ses jeunes avaient violemment dénoncé l'attitude de certains enseignants sur la question de la drogue.

Quant à M. Georges Marchais, il est particulièrement sévère dans son dernier livre, l'Espoir au présent, *avec* « ceux qui prêchent pour la libéralisation » *de l'usage des stupéfiants.*

Mais depuis quelque temps, dans l'application de ces principes, les communistes ont radicalisé leurs procédés. Les déprédations causées au foyer de Vitry, l'inquiétante manifestation de Montigny, témoignent de ce durcissement ; de cette volonté délibérée d'en appeler à un électorat qui n'est pas forcément politisé mais qui se trouve directement frappé par certains faits de société (le même électorat d'ailleurs que celui que le P.C.F. « aide » *actuellement à s'inscrire sur les listes électorales).*

Venant d'un parti d'ordre dont le secrétaire général réclamait encore samedi, à Saint-Denis, « plus de policiers, plus de gardiens d'immeuble, plus de prévention », *ces méthodes quelque peu expéditives sont aussi pour le P.C.F. le moyen imparable de faire connaître ses thèses à ceux qui ne sont pas habituellement à l'écoute de ses propositions.*

(Lire page 10.)

AU JOUR LE JOUR

Conjugaison électorale

Mêlant leurs voix les unes aux autres, les candidats, pour mieux nous convaincre de leur credo, *vont nous faire entendre cette bien curieuse conjugaison :*

Je vous apporterai du concret.

Si tu crois que ça va durer toujours.

Il se contente de citer des chiffres faux.

Nous sommes opposés à de pareilles mesures.

Vous ne pensez qu'à truquer.

Ils sont tous les mêmes...

Quant à nous, cherchant une vérité au-delà des apparences ou la confirmation d'une conviction déjà établie, il nous restera à espérer... que le meilleur gagne.

MICHEL CASTE.

AU GRAND PALAIS

Au commencement fut... Gainsborough

« *Si notre nation parvient un jour à produire d'assez beaux génies pour mériter qu'on nous distingue en parlant d'une école de peinture anglaise, le nom de Gainsborough brillera dans l'histoire, associé à nos origines* » Impossible de ne pas revenir à cette phrase plus que célèbre, mais indispensable, de Sir Josuah Reynolds, au lendemain de la mort de Thomas Gainsborough, son rival de toujours Obstinément rebelle à l'institution académique que Sir Josuah jugeait nécessaire, Gainsborough préférait exposer chez lui une fois l'an. Reynolds vint le voir sur son lit d'agonisant ; ils se réconcilièrent ; le moribond, dit Reynolds, regrettait surtout de quitter la vie, parce que c'était quitter son art. Il avait raison d'y croire.

Tout le monde est à peu près d'accord sur le diagnostic de Sir Josuah. Chez Gainsborough, le portrait, ni le paysage ni le « genre » ne sont tout à fait ce qu'ils étaient sur le continent. Dans sa peinture apparaît quelque chose de tout à la fois direct, sensible, rêveur et bizarre, qui mène droit vers le merveilleux Constable et beaucoup d'autres... On a donc fort bien fait d'inaugurer par le peintre de Suffolk (c'est sa province) une série de présentations de la peinture anglaise ancienne ; mais serons-nous convaincus ? L'exposition est considérable ; mais saura-t-elle triompher de l'indifférence traditionnelle du public français à l'art étranger, et en particulier à l'originalité britannique ?

A la différence de l'exposition — plus resserrée — de la Tate Gallery à Londres cet automne, la présentation du Grand Palais vise à être presque complète. Certes, le *Blue Boy*, cet exercice de virtuosité à la Van Dyck, presque aussi populaire dans le monde anglo-saxon que *Mona Lisa*, n'a pas quitté son imprenable retraite de Californie. Mais un nombre appréciable de tableaux des musées londoniens sont venus spécialement à Paris pour tenter de séduire le continent.

ANDRÉ CHASTEL.

(Lire la suite page 22.)

Le Monde idées

L'ELECTION PRÉSIDENTIELLE

Dans deux mois et demi, le premier tour. Combien y aura-t-il de candidats ? Trop, pense Lucien Kalfon, qui redoute que leur abondance n'obscurcisse l'enjeu. Daniel Amson, pour sa part, conseille au président de la République de ne pas se présenter, et de conserver ainsi la possibilité d'apparaître, un jour, comme un recours. Quant à Paul Giniewski, *il intervient dans le débat* sur le « vote juif » en déconseillant le « vote sanction » préconisé par le Renouveau juif. Pour lui, les positions de MM.Giscard d'Estaing et Mitterrand sur le Proche-Orient se valent, et il n'est d'autre solution que de les renvoyer dos à dos.

Les juifs et le vote-sanction

par PAUL GINIEWSKI (*)

IL faut certes sanctionner l'actuel gouvernement pour sa politique arabe et israélienne, mais la démarche proposée par le Renouveau juif n'est pas la bonne.

En effet, que nous apprennent les initiatives électoralistes amorcées, tant dans la majorité que dans l'opposition, en direction des Français — y compris juifs — qui tiendront compte, lors des élections, de la politique de M. Giscard d'Estaing ?

Les prises de position de part et d'autre, notamment de M. Lecanuet, défendant la politique de la majorité, et de M. Mitterrand, parlant d'Israël au nom de l'opposition socialiste, montrent que le vote-sanction pourrait bien nous faire tomber de Charybde en Scylla.

C'est par des formulations qui sonnent, de prime abord, favorables à Israël que M. Lecanuet a tenté de justifier les positions de M. Giscard d'Estaing, dans une interview au *Journal d'Israël* en date du 2 janvier. Il affirme que « *la France et l'Europe... veulent... tout simplement rapprocher les points de vue* » et non pas « *faire prévaloir leur solution* ». On aurait « *beaucoup exagéré en prétendant que la politique française était une politique pro-arabe et anti-israélienne.* »

M. Lecanuet ignore-t-il...

M. Lecanuet ignore-t-il que la France a joué un rôle déterminant pour pousser les Neuf à adopter la déclaration de Venise, qui implique l'association de l'O.L.P. aux négociations et prétend promouvoir la création d'un Etat-O.L.P. terroriste et déstabilisateur.

M. Lecanuet ignore-t-il que le gouvernement français, dans de nombreux votes aux Nations unies, a ajouté sa voix à celles du bloc arabo-soviétique pour condamner Israël ? Lors de la dernière série de résolutions anti-israéliennes, en décembre 1980, la France s'est même distinguée en s'abstenant quand ses partenaires européens votaient « contre » les textes arabo-soviétiques.

M. Lecanuet ignore-t-il que la mainmise soviétique sur le pétrole du Moyen-Orient, signifierait l'asphyxie économique de l'Europe, un chômage dévastateur et, demain, la finlandisation de l'Europe, la France y compris ?

M. Lecanuet a-t-il oublié l'affaire Abou Daoud ? La présence, à Paris, d'une représentation officielle des tueurs palestiniens à qui le gouvernement français accorde un statut quasi diplomatique, quand ces tueurs revendiquent l'assassinat de femmes et d'enfants, y compris Français, et sont recherchés par les polices de nombreux pays ? M. Lecanuet ne sait-il pas que leur organisation est au cœur de la tentative de déstabilisation de l'Europe par le terrorisme ?

Sans doute M. Lecanuet n'ignore-t-il pas ces faits évidents. Il espère détourner l'attention de ses électeurs de ce qui, pourtant, crève les yeux. C'est pourquoi il s'en prend... à Israël ! Il lui adresse un certain nombre d'admonestations, formulées, certes, sur le ton souriant qui est de mise à peu de semaines d'une consultation électorale.

« *Du fond des âges,* dit-il, *l'histoire prédestine Jérusalem à devenir la capitale de l'Etat d'Israël. Etait-il nécessaire, et opportun, de le proclamer unilatéralement par le vote d'une loi ? Et s'il ne s'agit point d'un fait incontestable, une décision parlementaire suffirait-elle à en imposer la légitimité ?* »

M. Lecanuet ignore-t-il que Jérusalem était la capitale d'Israël dès 1948 ? Et qu'elle l'était déjà à l'époque du roi David, quand le site de la future Lutèce était un marécage ?

M. Lecanuet donne même des leçons à Israël sur les lieux saints : ceux « *de toutes les religions monothéistes devraient jouir d'un statut propre, qui ne les fasse relever ni d'un Etat juif ni d'un Etat arabe* ».

Mais c'est exactement la situation qui existe en Israël ! M. Lecanuet avait-il réclamé un statut et une protection des Lieux saints entre 1948 et 1967, quand ils étaient aux mains des Jordaniens ? Pendant ces dix-neuf années d'hégémonie arabe, les Lieux saints juifs étaient profanés, pillés, démolis. Les Jordaniens ont détruit des dizaines de synagogues de la vieille ville de Jérusalem. Ils ont brisé des milliers de pierres tombales du cimetière juif du mont des Oliviers. Ils ont tracé au bulldozer une route à travers ce cimetière, éventrant les tombes et mettant les ossements à nu. Les pierres tombales ont servi à l'empierrement de routes et à la construction de latrines dans les camps de la légion arabe.

La liberté d'accès aux Lieux saints de toutes les religions n'a été rétablie qu'en juin 1967, quand Israël les a libérés du « statut » arabe. Quand et où le gouvernement français a-t-il dénoncé la barbarie arabe à Jérusalem, et félicité le gouvernement d'Israël d'avoir rétabli la liberté ?

M. Lecanuet s'adresse aux amis d'Israël : « *En France, nous n'acceptons pas les lobbies. Si un lobby juif existait — je n'en connais pas, — je serais contre, comme je suis hostile à tous les autres. Au surplus, parler d'un « vote juif », à propos d'Israël, ne me paraît pas une bonne chose. Cela risque d'apporter de l'eau au moulin de l'antisémitisme.* »

Vraiment ?

M. Lecanuet, jouant du mot « lobby », qui, bien sûr, n'est pas d'usage en France, veut ignorer la chose qui existe bel et bien chez nous, sous d'autres noms.

M. Lecanuet ignorerait-il les pressions qui s'exercent au nom du pétrole arabe ? Au nom des ventes d'armes aux pays arabes ? En faveur du boycottage d'Israël ?

M. Lecanuet oserait-il prétendre que les défenseurs d'Israël — qui sont les défenseurs des intérêts de la France, car la politique à courte vue qui consiste à aider l'assaut des Arabes se soldera par un désastre pour la France — soient exclus d'une pratique qui est commune en France, comme d'ailleurs dans toutes les démocraties ?

M. Lecanuet taxe de « vote juif » ce qui serait — et sera — un vote de tous les Français opposés à la mainmise des dictateurs irakien et libyen sur le pétrole et les leviers de commande de la France. M. Lecanuet, ce faisant, et sans le vouloir sans doute, a cousu une étoile jaune sur un sursaut français, qui est loin d'être celui des amis d'Israël seulement. Ce sera un vote anti-Kadhafi et anti-Arafat, contre la disette de pétrole, contre le chômage, contre la crise économique, contre les assassinats d'enfants. Un vote dans la tradition de l'honneur de la France.

Un marché de dupes

Et l'opposition ? Son attitude n'est pas meilleure que celle de la majorité.

M. Rocard a récemment visité le Liban. Nous voulons bien admettre qu'il ait passé en revue par mégarde une garde d'honneur de l'O.L.P. à son arrivée à Beyrouth. Ce n'est pas la première ni la plus grave des mystifications de l'Occident par l'O.L.P. Mais ce n'est certainement pas par mégarde que le leader socialiste a rencontré M. Yasser Arafat. Cette rencontre était prévue. M. Rocard choisit de se situer où bon lui semble. Nous n'ajouterons rien au rappel de son choix, sinon que le peuple français, selon tous les sondages d'opinion, a résolument rejeté les terroristes.

M. Mitterrand, lui — c'est son rôle, — a distancé le parti socialiste français de la politique de M. Giscard d'Estaing. Il l'a cependant fait en des termes si vagues et en énonçant des principes si généraux et si généreux qu'ils pourraient aisément sous-tendre n'importe quelle politique.

« *Un gouvernement ou une présidence socialiste,* a déclaré M. Mitterrand à l'émission en français de la radio d'Israël, le *19 décembre, aurait certainement des infléchissements en regard de la politique au Proche-Orient.* » Mais : « *Il est très important pour la France, qui a toujours eu au cours des siècles une position forte dans le monde arabe, d'y préserver ses amitiés.* »

C'est plus que prudent, et ce n'est pas la définition d'une politique, et surtout pas d'une politique différente. Et les admonestations à l'égard d'Israël n'ont pas manqué non plus, dans le style même qu'a employé M. Lecanuet : « *C'est aussi un devoir pour le gouvernement israélien de rechercher la paix, non seulement à l'égard des Israéliens mais aussi à l'égard de cette région du monde, car Israël participe à la vie collective des nations.* »

Que veut dire M. Mitterrand ? Qu'Israël n'a pas fait assez pour la recherche de la paix ? M. Mitterrand ignorerait-il qu'Israël s'est privé du bouclier que représentait la profondeur stratégique du Sinaï, de ses puits de pétrole, de ses bases aériennes et navales, des villages qu'il avait créés dans le désert, dans un pari sur la paix avec l'Egypte, qui n'est pas encore gagné ?

Une question précise a été posée à M. Mitterrand sur la coopération nucléaire franco-irakienne, qui peut mener demain à une bombe atomique arabe, c'est-à-dire à l'embrasement du golfe Persique, voire de l'Afrique centrale. M. Mitterrand a-t-il critiqué la politique de l'actuel gouvernement français ? Sa réponse aurait pu être, mot à mot, celle de M. Giscard d'Estaing : « *Je ne voudrais pas une réglementation applicable seulement à la France. Il faut renforcer les pouvoirs de l'Agence internationale chargée du contrôle des ventes des centrales nucléaires pour ne pas rendre possible le passage de l'énergie nucléaire civile à l'énergie nucléaire militaire.* »

Que peut-on attendre d'une politique étrangère socialiste qui, au stade des principes, énoncée avant les élections, est déjà pratiquement impossible à distinguer de celle du gouvernement actuel ? Qu'elle soit meilleure après les élections ? Il en ressort à l'évidence, en tout cas, qu'il n'y a pas de mieux à espérer d'une relève du parti au pouvoir par son opposition. Quel serait, par conséquent, le sens d'un vote-sanction en faveur de M. Mitterrand des électeurs insatisfaits de M. Giscard d'Estaing ? Ils feraient un marché de dupes. La seule réponse cohérente qu'ils puissent donner au discours proche-oriental de la majorité et de l'opposition, c'est de les renvoyer dos à dos. Et d'énoncer clairement la politique française qu'ils souhaitent.

(*) Ecrivain et journaliste.

Monsieur le président, n'y allez pas...

par DANIEL AMSON (*)

JAMAIS un président de la République n'a terminé son deuxième septennat. Jules Grévy, parce qu'il avait un gendre qui vendait des décorations à l'Elysée. Albert Lebrun, parce que — pour reprendre un mot sévère du général de Gaulle — il lui manqua deux choses pour faire face à l'épreuve de 1940 : qu'il fût un chef et qu'il y eût un Etat. Le général de Gaulle, enfin, parce que les Français refusèrent de le suivre, le 27 avril 1969, dans la voie des réformes.

C'est que, au-delà des péripéties qu'illustrent ces trois exemples, le pouvoir suprême — même exercé au sens arbitral où il l'était de 1875 à 1958 — use nécessairement le crédit dont bénéficiait son titulaire dans l'opinion. Dès qu'il est élu et qu'il incarne, dans l'inconscient collectif de la nation, les « ils » mystérieux qui nous gouvernent, le président devient responsable de tout ce qui porte atteinte ou qui menace la vie quotidienne des citoyens.

Qu'il y ait une crise à l'Université, et les étudiants observent aussitôt, à l'intention du général de Gaulle, que « dix ans, ça suffit ». Que la sidérurgie connaisse de graves difficultés, et les habitants de la Lorraine — et leurs élus — s'en prennent aussitôt à M. Giscard d'Estaing. Que le prix de l'essence augmente trop vite — ce qui est évidemment toujours le cas, — et les automobilistes en feront d'abord grief au président de la République. Un tel comportement obéit, sans doute, à un réflexe primaire. Il est la sanction naturelle de l'exercice de l'autorité et on le retrouve dès qu'elle s'exerce.

Le général, qui inspecte la caserne, sera tenu pour responsable si la soupe est mauvaise. De même, le président d'une université, si des désordres antérieurs à sa nomination se poursuivent après elle. C'est la loi de la démocratie qu'il y ait toujours un « responsable », même s'il n'a joué aucun rôle dans les malheurs qu'on lui impute. La Ve République a largement amplifié ce phénomène au niveau politique.

Le bouc émissaire

L'élection du chef de l'Etat au suffrage universel direct, le sentiment qu'il dispose d'un pouvoir de décision en toute matière — du déclenchement d'une attaque nucléaire à la fixation du tracé des autoroutes, — son désir affiché de connaître les problèmes de chaque catégorie de citoyens, en font, dans l'opinion publique, le bouc émissaire désigné de tous les mécontents, de ceux qui ne peuvent vivre sans imputer à d'autres leurs difficultés ou leurs malheurs.

Le général de Gaulle l'a éprouvé qui, accueilli — en 1958 encore — comme le libérateur de la nation, dont quatre Français sur cinq approuvaient les projets, fut mis en ballottage en 1965 et désavoué quatre ans plus tard.

Or ce n'est pas faire injure à M. Giscard d'Estaing que d'observer qu'il n'a jamais eu le prestige du général de Gaulle et qu'il n'a obtenu son élection, en 1974, que de justesse, avec un pourcentage de voix nettement inférieur à celui que le général avait recueilli en 1965.

Or si M. Giscard d'Estaing a fait preuve à l'Elysée de qualités très éminentes, il ne pouvait pas lutter — et personne, sans doute, ne l'aurait pu — contre les conséquences d'une crise internationale d'une particulière gravité.

Il n'y a donc aucune raison de penser — bien au contraire — que sa popularité dans l'opinion ait augmenté depuis 1974, où elle ne lui permit que de l'emporter d'extrême justesse sur M. Mitterrand.

Il est donc raisonnable de penser que, en dépit de tout ce qui se fait, le président sortant aura, s'il se représente, les plus grandes difficultés à être élu. Et il y a tout lieu de croire que, s'il y parvient, sa majorité sera « *faible, médiocre, aléatoire* » et ne lui permettra pas d'exercer sa fonction efficacement. Comment ne pas voir, enfin, que, dans cette hypothèse, il se trouverait à l'Elysée depuis neuf ans au moment des prochaines élections législatives — soit depuis presque aussi longtemps que le général de Gaulle en avril 1969 — et s'exposerait, selon toute vraisemblance, à un « vote-sanction » de la majorité des électeurs ?

Le bon sens et l'intérêt supérieur de la nation — s'il pense que, mieux qu'un autre, il est en mesure de le servir — commandent donc à M. Giscard d'Estaing de ne pas s'exposer à un échec ou à un blocage de son action qui reviendrait au même.

L'ambition — et le chef de l'Etat a démontré, en 1969, qu'il le savait — doit parfois tenir compte des circonstances. Elles l'invitent aujourd'hui, sans aucun doute possible, à ne pas se présenter et à apparaître, par cet acte de sagesse, comme un recours pour le pays.

(*) Avocat à la cour, maître-assistant à l'université Paris-II.

Le trop-plein

par LUCIEN KALFON (*)

L'AFFLUX de candidats à la candidature à la prochaine élection présidentielle — trente-huit à ce jour — ne laisse pas de troubler. Cette multiplicité sans précédent — près de la moitié des candidatures possibles — peut s'expliquer par des raisons tant structurelles que conjoncturelles.

Notre mode de scrutin à deux tours a accrédité l'idée d'une différence entre le vote du premier tour et celui du deuxième tour. On admet, comme s'il s'agissait d'une règle coutumière, que les électeurs choisissent au premier tour et éliminent au second. Et, déjà, nos politologues se soucient beaucoup plus du comportement des candidats vis-à-vis du deuxième tour — pour qui se désisteraient-ils ? — que du programme qu'ils ont l'intention de développer durant la campagne.

Il n'est donc point besoin d'espérer pour entreprendre, il n'est point besoin de s'attribuer la moindre chance de remporter l'élection présidentielle pour se présenter. Le seul fait de pouvoir participer à la campagne électorale devient un but en soi. L'élection du président de la République est un moment privilégié de notre vie politique, le moment où chacun est appelé à se prononcer sur notre vie nationale, sur l'ensemble de nos problèmes de société. Par conséquent, tout candidat s'attend à trouver des auditeurs attentifs, réceptifs à ses idées qu'il peut faire avancer.

Encore faut-il ajouter que tous les moyens d'information se trouvent mobilisés sur l'événement, donnant à chaque candidat une audience nationale qu'il n'a peut-être pas, soit parce que sa démarche est strictement individuelle, soit parce que le parti ou le mouvement qui le soutient est marginal.

Mais cette raison structurelle n'explique pas tout, elle ne suffit pas à rendre compte d'un phénomène qui se produit aujourd'hui.

Toutes ces candidatures ne sont pas de même nature : plus de la moitié sont des candidatures de dérision ou de protestation, insituables sur l'échiquier politique. Il en reste tout de même dix-sept qui sont à proprement parler politiques et qui se répartissent comme suit : trois pour l'opposition autrefois unie et dont chacune des composantes entend se présenter sous son propre drapeau ; trois également qui se partagent l'héritage gaulliste ; quatre pour l'extrême gauche ; quatre pour le mouvement écologiste et trois pour l'extrême droite, sans compter la candidature incontestable de l'actuel président de la République.

On peut se demander si la raison conjoncturelle du nombre élevé de candidats à la candidature ne se trouve pas là. La division des grandes forces politiques autour desquelles notre vie politique s'est polarisée au cours des deux dernières décennies ne favorisait-elle pas l'entrée en lice de nombreuses candidatures dont le seul objectif est de témoigner ? La division des organisations politiques traditionnelles ne serait-elle pas le symptôme de leur effacement qui laisse le champ libre aux entreprises individuelles ou groupusculaires ?

L'émiettement des candidatures risque d'obscurcir l'enjeu de l'élection présidentielle. Si la plupart des candidats n'ont aucune chance de l'emporter, ils peuvent néanmoins jouer un rôle non négligeable.

Ce rôle serait neutre si les candidats marginaux prélevaient autant de voix à chacun des candidats majeurs ou s'ils faisaient sortir de leur réserve des électeurs abstentionnistes. Mais s'il n'en était rien, s'ils finissaient par prélever des voix sur un candidat majeur plutôt que sur les autres, ne forceraient-ils pas l'issue de l'élection en altérant l'ordre d'arrivée au premier tour ?

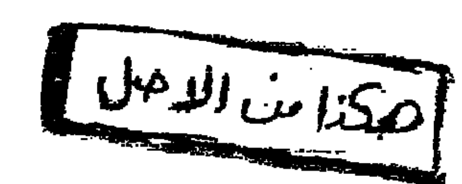
En outre, si, en donnant à des groupes de faible dimension le moyen de s'exprimer dans un cadre institutionnel, on élargit la démocratie, ne risque-t-on pas, aussi, de favoriser la surenchère ? En proposant d'autant plus qu'on a moins de chance d'être élu, en s'adressant de manière privilégiée, voire exclusive, à certains groupes de l'électorat, ne glisse-t-on pas de la démocratie à la démagogie ?

Le problème de la désignation des candidats à l'élection présidentielle se trouve donc posé. Certes, il est encore trop tôt pour savoir combien de candidats potentiels parviendront à réunir les cinq cents signatures requises de parlementaires, conseillers généraux et maires. Mais on peut se demander si la condition du maximum de cinquante signatures par département, qui oblige chaque candidat à asseoir sa représentativité sur dix départements au moins, est suffisante pour leur donner une dimension nationale.

Ne faudrait-il pas, sinon, exiger de chaque candidat qu'il obtienne la signature d'un certain nombre de parlementaires ? Ce serait le premier pas indispensable dans la voie de la représentation nationale qui est tout de même bien l'essence de la fonction présidentielle.

Plus que jamais, en ces temps de crise, la nation ne doit-elle pas éviter de s'éparpiller ?

(*) Ancien élève de l'ENA.



Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

LA CONFÉRENCE DES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DES PAYS NON ALIGNÉS

Aucun compromis ne s'est dégagé sur l'Afghanistan et le Cambodge avant la séance d'ouverture

New-Delhi. — Depuis samedi, les délégués tentent de parvenir à la rédaction d'une déclaration finale acceptable par tous les Etats membres. D'où les efforts accomplis pour accoucher de ce fameux consensus — le mot magique des réunions des non-alignés — dont chacun ici espère, à commencer par l'Inde, qu'il finira bien par voir le jour.

Le premier ministre indien, Mme Gandhi, a ouvert, lundi 9 février, la neuvième conférence des ministres des affaires étrangères des pays non alignés, en lançant, sur un ton modéré, un appel à l'unité.

« Divisés, nous sommes vulnérables ; unis, nous ferons prévaloir nos vues », a-t-elle déclaré. Mme Gandhi, a, d'autre part, invité la conférence à « lancer un appel aux grandes puissances afin qu'elles atténuent leurs discours guerriers, qu'elles réduisent leur présence dans l'océan Indien, et dans diverses régions du monde ». « La paix, a-t-elle dit, ne peut pas reposer sur les concepts démodés de l'impérialisme, des alliances militaires, des sphères d'influence, de l'équilibre des forces ou de la course à la terreur nucléaire et conventionnelle. »

Environ cinq cents réfugiés afghans qui manifestaient aux abords du siège de la conférence, ont pu y faire parvenir une pétition demandant aux participants de condamner sans équivoque « l'agression soviétique en Afghanistan ».

De notre correspondant

Symptomatique est à cet égard la contre-attaque lancée par les « modérés » au sein de la commission politique (présidée par un représentant du groupe des « radicaux », le Nicaragua) afin d'obtenir la création d'un comité de rédaction dont ils parvenaient à enlever la présidence confiée au Nigeria. Une contre-attaque d'autant plus remarquée que l'Algérie s'était vu confier la direction de la commission économique et que le projet présenté la semaine dernière par les Indiens avait, par la prise en compte de certaines propositions de pays « radicaux », pris une tournure plus agressive à l'égard des puissances occidentales. Il n'est que de citer, par exemple, les références à la présence française à Mayotte, aux îles éparses du canal de Mozambique, au droit du peuple portoricain à l'autodétermination et à *« la juste revendication cubaine sur Guantanamo »*.

Sur l'Afghanistan, les Pakistanais ont proposé un amendement au projet initial des Indiens (*le Monde* daté 8-9 février) réclamant *« le retrait immédiat des troupes étrangères »* stationnées dans ce pays, condition préalable, aux yeux d'Islamabad, à toute solution politique qui devrait notamment permettre aux réfugiés afghans de regagner leur patrie. A quoi le représentant afghan a répliqué aussitôt en demandant que la question afghane ne soit plus du tout évoquée dans le texte final.

L'habileté pakistanaise

L'amendement pakistanais était des plus habiles, dans la mesure où il était susceptible de recueillir le soutien d'une large majorité des participants et où il omettait volontairement de mentionner l'Union soviétique. Un geste à l'égard de l'Inde qui estimait toutefois qu'une telle formulation ne pouvait passer sous silence les raisons qui avaient, selon New-Delhi, entraîné l'intervention soviétique, c'est-à-dire le problème des *« ingérences extérieures »*. Aussi apparaissait-il qu'une rédaction plus équilibrée de l'amendement pourrait éventuellement obtenir l'assentiment des Indiens.

Reste que l'obstacle majeur a son adoption réside dans la présence, à Delhi, d'un représentant de l'actuel gouvernement afghan, envoyé d'un Etat souverain qui participe à la conférence au même titre que les autres Etats membres.

De plus, il va de soi que la rédaction définitive du passage du communiqué final consacré à l'Afghanistan dépendra aussi largement des entretiens qui, à l'initiative de M. Waldheim — il est arrivé mardi à Delhi — pourraient avoir lieu dans la coulisse, en marge de la conférence, entre, par exemple, le ministre des affaires étrangères afghan, M. Dost, et son homologue pakistanais, M. Aga Shahi. Une telle éventualité apparaît cependant de plus en plus improbable, les Pakistanais ne pouvant qu'être fort réticents à engager de tels entretiens — qu'ils ont appelé de leur vœux — sur le sol indien.

Reste que la présence dans la capitale indienne de M. Xavier Perez de Cuellar, adjoint de M. Waldheim, chargé des affaires asiatiques, et dont on dit qu'il pourrait être le représentant des Nations unies lors d'éventuelles négociations tripartites, ne peut que contribuer à alimenter l'espoir de voir enfin s'engager ne serait-ce qu'une ébauche de négociations sur le problème afghan.

Pour ce qui est du Kampuchéa, l'épineuse question de sa représentation à la conférence semble avoir été résolue par la prolongation du *statu quo* de La Havane, c'est-à-dire la reconduction de la politique de la *« chaise vide »*.

La référence à Diego-Garcia

En ce qui concerne l'océan Indien, dont chacun voudrait qu'il devienne enfin une véritable zone de paix, un concept figurant dans une résolution adoptée par les Nations unies en 1971 (une conférence sur cette question doit, en principe, avoir lieu cette année à Colombo), de profondes divergences de vues sont également apparues entre « modérés » et « radicaux ».

De nombreux participants, dont une fois de plus, les membres de l'Association des Nations du Sud-Est asiatique, ont exprimé le désir de voir la référence à la base américaine de Diego-Garcia — la *« bête noire »* des Indiens — supprimée du projet de résolution indien, et dont la rédaction satisfaisait, en revanche, le Vietnam, Cuba et l'Ethiopie. D'autres participants, souvent les mêmes, souhaiteraient que l'on fasse également expressément mention de la présence croissante des forces navales soviétiques. Il semble cependant que les modérés aient finalement obtenu gain de cause et que l'on ait supprimé toute référence à Diego-Garcia.

Bien obligée d'évoquer le conflit entre l'Irak et l'Iran, la conférence devrait se contenter d'exercer des pressions sur les deux belligérants pour que, *« dans l'esprit de solidarité des non-alignés »*, ils cessent au plus vite les hostilités afin que cette lutte fratricide ne devienne un nouvel instrument de la rivalité entre Supergrands.

PATRICK FRANCÈS.

SOUS LA PRESSION DE L'ASEAN ET DE LA CHINE

Les dirigeants khmers rouges pourraient s'effacer au profit de M. Son Sann ou du prince Sihanouk

Au moment où, une fois de plus, le conflit sur la représentation du Cambodge envenime les rapports au sein du mouvement non aligné, le régime du Kampuchéa démocratique, replié depuis l'invasion vietnamienne à la frontière thaïlandaise, semble au bord d'une mutation fondamentale. Le jour où l'équipe de MM. Pol Pot, Ieng Sary et Khieu Samphan — dont la politique à la tête du Cambodge de 1975 à 1979 a eu les résultats que l'on sait — va devoir s'effacer pour céder la première place à des dirigeants plus « présentables » apparaît de plus en plus proche.

Certes, le 21 décembre 1979, M. Pol Pot avait abandonné la direction du gouvernement, tandis que le parti communiste, dont il est le chef, se faisait des plus discrets au profit d'une politique d'union nationale, qui n'a pas convaincu ; il restait toutefois l'éminence grise d'un régime dont il mène toujours la lutte armée. Mais, depuis des mois, à l'initiative des pays de l'ASEAN (Association des nations d'Asie du Sud-Est : Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande), la cote du principal dirigeant de la résistance non communiste khmère, le président du Front national de libération du peuple khmer (F.N.L.P.K.), M. Son Sann, ancien premier ministre du prince Sihanouk, est remontée. Bien que, sur le plan militaire, son organisation demeure très faible et bien en deçà de la force khmère rouge, elle a davantage d'attrait pour la population cambodgienne et pour la communauté internationale.

Le prince Sihanouk demeurant difficilement acceptable pour les militaires thaïlandais — à cause d'une inimitié vieille de plusieurs années — et ayant par trop souvent manifesté son indécision, les premiers ministres de Singapour et de Thaïlande, entre autres, M. Lee Kuan Yew et le général Prem Tinsulanond, s'étaient, l'an dernier, rendus à Pékin pour faire pression sur les Chinois afin qu'ils acceptent une solution Son Sann. La Chine s'est ralliée à cette initiative. Selon M. Dhanabalan, le ministre singapourien des affaires étrangères, que nous avons rencontré à Singapour, l'opération consisterait, tout en conservant l'étiquette de Kampuchéa démocratique, toujours membre des Nations unies et reconnu par la majorité des Etats, à le placer sous la direction de M. Son Sann et de ses amis.

Effectuant une subtile distinction entre le gouvernement actuel du Kampuchéa démocratique — dont les membres disparaîtraient de la scène politique pour aller, par exemple, en exil en Chine — et les Khmers rouges, simple parti politique disposant d'une force militaire, ce plan permettrait de mettre sur pied une coalition dans laquelle ceux-ci ne seraietn qu'une composante aux côtés du F.N.L.P.K. et des partisans du prince Sihanouk, si ce dernier acceptait de se joindre à eux.

Pas de solution à court terme

N'ayant pas réussi à rallier les autres opposants à la présence vietnamienne, les dirigeants khmers rouges semblent résignés à se retirer, comme vient de le confirmer M. Khieu Samphan. Reste une question de forme, sans doute la plus difficile à résoudre : en effet, ni le F.N.L.P.K. ni le prince Sihanouk n'acceptent de faire partie d'un Kampuchéa démocratique, à leurs yeux trop compromis.

Mais, nous a dit M. Dhanabalan, il serait impossible de dissoudre une telle structure, car elle bénéficie d'une légitimité en droit international, qui est sa principale force et dont ne jouirait plus toute nouvelle organisation. Jusqu'à présent, les deux dirigeants nationalistes se sont refusés à entrer dans ce jeu, bien que M. Son Sann ait eu des contacts avec les Chinois (il s'est rendu deux fois à Pékin) et, semble-t-il, en dépit de ses dénégations, avec les Khmers rouges. L'an dernier, il avait été même autorisé par le congrès du F.N.L.P.K. à les rencontrer. Le prince vient de rappeler son exigence de changer le nom et le drapeau du régime.

Il est bien entendu qu'un Kampuchéa démocratique, même sous la présidence de M. Son Sann ou du prince Sihanouk, n'aurait guère de chances de l'emporter sur le terrain contre un corps expéditionnaire vietnamien fort d'environ deux cent mille hommes. Il représenterait cependant un atout psychologique au moment où le régime pro-vietnamien de Phnom-Penh tente d'assurer sa légitimité en organisant des élections législatives. Il permettrait surtout à ceux qui refusent le fait accompli vietnamien de gagner du temps, de tenter de resserrer les rangs au sein de l'ASEAN, qui a les yeux fixés sur Washington, dans l'attente de savoir quelle sera l'attitude de l'administration Reagan.

Deux des membres de l'ASEAN, la Thaïlande et Singapour, sont partisans de la fermeté et ont réussi jusqu'à présent à maintenir une relative unité au sein du mouvement, en dépit ou peut-être à cause des pressions et des avances de Hanoï pour diviser l'Association. Mais la Malaisie et l'Indonésie demeurent sensibles aux déclarations vietnamiennes sur la « menace chinoise », en raison de l'importance de la population d'origine chinoise sur leur territoire. L'ASEAN vient toutefois de rejeter l'offre de Hanoï de réunir une conférence régionale.

M. Dhanabalan nous a déclaré : *« La situation est fondamentalement en notre faveur et l'ASEAN pourra patienter bien plus longtemps que le Vietnam, dont la situation intérieure, politique et économique n'est pas bonne (...). Je suis convaincu qu'il n'existe pas de solution à court terme au conflit cambodgien et qu'il faudra attendre au moins trois à cinq ans. »* Reste à savoir si Singapour parviendra à en convaincre ses partenaires pendant une période aussi longue face à un Vietnam dont on connaît la détermination. D'autant qu'un dirigeant thaïlandais, le chef du Conseil national de sécurité, a accusé le mois dernier Singapour de duplicité, lui reprochant — au lendemain de la visite d'une délégation de responsables de la navigation vietnamienne — de prêcher la fermeté tout en faisant avec Hanoï de fructueuses transactions

PATRICE DE BEER.

UNE IMPORTANTE PERSONNALITÉ IRANIENNE EST ATTENDUE A PARIS

M. Ahmad Azizi, proche collaborateur du premier ministre iranien, M. Radjaï (et un des principaux négociateurs dans l'affaire des otages), était attendu ce lundi 9 février à Paris, où il sera reçu par M. Bruno de Leusse, secrétaire général du Quai d'Orsay, mardi 10 février.

Ces entretiens seront les premiers entre la France et l'Iran depuis qu'a été levée l'hypothèque que faisait peser sur leurs relations la détention des diplomates américains.

La question de la livraison de trois vedettes achetées par l'Iran et bloquées à Cherbourg par l'embargo imposé à la suite de l'affaire des otages est pratiquement réglée, indique-t-on à Paris. Téhéran a versé 90 % de leur prix, et environ 30 millions de francs doivent encore être réglés. Restent surtout à fixer les modalités techniques de la livraison.

Les autorités françaises diront donc à M. Azizi que la France honore ses contrats commerciaux. Sans lier formellement ces livraisons au règlement du contentieux général entre la France et l'Iran, le gouvernement français a bien l'intention d'engager des conversations sur les sommes considérables (quelque 10 milliards de francs) dues par Téhéran à la suite de la dénonciation de contrats industriels après la chute du chah.

La situation internationale, et notamment la « guerre du Golfe », sera certainement évoquée. Si l'Iran, comme probable, se plaint de la vente de Mirage F-1 à l'Irak, il lui sera répondu que, dans ce cas aussi, la France honore les contrats commerciaux qu'elle a signés.

Le voyage de M. François Mitterrand à Pékin inaugure des relations officielles entre le P.S. et le P.C. chinois

Répondant à l'invitation du parti communiste chinois, M. François Mitterrand, accompagné de MM. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., Gaston Defferre et Claude Estier, est arrivé, à Pékin, lundi après-midi 9 février ; le candidat socialiste à l'élection présidentielle a été reçu, dès son arrivée, par M. Feng Yuan, vice-directeur du département des relations internationales du parti communiste. M. Mitterrand doit également se rendre en Corée du Nord, les 14 et 15 février, et visiter Qu-Fu, ville où naquit et vécut Confucius, située dans la province du Shantong, au sud de la capitale chinoise.

La direction du P.S. attache une grande importance aux entretiens politiques que son candidat doit avoir à Pékin et qui, espère-t-elle, se situeront *« au plus haut niveau »*. M. Mitterrand sera reçu, jeudi matin 12 février par M. Deng Xiaoping.

Ce voyage couronne les efforts entrepris de longue date par le secrétariat national aux questions internationales, dont le titulaire était et reste M. Lionel Jospin ; ce dernier regrettait en effet que le P.S. n'ait pas de contact officiel avec la Chine, pays « décisif » pour l'équilibre mondial. S'il est vrai que M. Mitterrand s'était lui-même rendu dans ce pays en 1961, à l'invitation de Mao Zedong, aucune délégation socialiste n'avait été invitée à Pékin depuis la fondation de la République populaire. (M. Mitterrand a adhéré au P.S. en 1971.) Dans l'esprit des dirigeants du P.S., ce voyage ne représente aucune inflexion dans la politique extérieure qu'ils préconisent : la nécessité d'entretenir de bonnes relations avec l'U.R.S.S. y figure toujours en bonne place. *« La Chine nous intéresse pour elle-même, et non par rapport aux autres, qu'il s'agisse des Soviétiques ou des Vietnamiens »*, nous a notamment déclaré avant son départ M. Jospin.

De son côté, M. Mitterrand évoque dans *l'Est républicain* publié dimanche 8 février, *« la possibilité d'une réconciliation »* entre la Chine et l'U.R.S.S. *« Cela ne veut pas dire qu'ils vont tomber dans les bras l'un de l'autre*, indique-t-il ; *ce ne sera pas l'amour fou ; rien d'autre qu'un rétablissement de relations normales ; mais alors, quel problème pour l'Occident. »* M. Mitterrand précise également qu'il rendra compte de ce voyage au chef de l'Etat, s'il est, à son retour, *« détenteur d'une information importante et nouvelle, utile au pays »*. Il ajoute : *« Mais je ne suis pas un intermédiaire entre les gouvernements français et chinois : l'objet de mon voyage, que j'effectue en qualité de responsable socialiste, n'entre pas dans le cadre de la diplomatie d'Etat à Etat. »*

Du côté chinois, cette invitation adressée au vice-président de l'Internationale socialiste s'inscrit dans un processus engagé depuis plusieurs années, qui vise à nouer ou renouer des contacts avec les diverses composantes du mouvement ouvrier international. C'est ainsi que les dirigeants du P.C.I. (en avril 1980) et du P.C.E. (en novembre 1980) ont été reçus à Pékin. Tous deux ont, à diverses reprises, vivement critiqué la politique du parti communiste et du gouvernement soviétiques, notamment après l'invasion d'Afghanistan.

Dans le même temps, au cours de l'année 1980, plusieurs leaders socialistes ou sociaux-démocrates occidentaux ont fait le voyage de Pékin. Le dernier en date à avoir séjourné en Chine est M. Mario Soarès qui, en juillet, avait succédé à MM. Bettino Craxi et James Callaghan.

Avec M. François Mitterrand, représentant d'un parti qui a successivement condamné l'invasion du Cambodge par le Vietnam et celle de l'Afghanistan par les troupes soviétiques, les communistes chinois devraient s'entendre sur plusieurs questions de politique internationale, en particulier sur leur refus commun de l'*« hégémonisme des deux blocs »*. Enfin, les dirigeants de Pékin paraissent voir d'un bon œil l'idée d'*« eurogauche »* avancée par les socialistes français à la suite de plusieurs rencontres avec les dirigeants des partis communistes italien et espagnol. — J.-M. C.

● *M. Alain Peyrefitte*, ministre français de la justice, est arrivé lundi 9 février à Tokyo pour une visite de sept jours, à l'invitation de son collègue japonais, M. Okuno. M. Peyrefitte aura également des entretiens avec le premier ministre, M. Suzuki, et le ministre des affaires étrangères, M. Ito. — *(A.F.P.)*

Le Monde

publiera dans son prochain numéro

- IDÉES : Islam et pouvoir.
- RÉGIONS : Champagne-Ardenne : les transports à Fismes et à Reims.
- « LE MONDE DES SCIENCES » : L'ozone, bouclier menacé.

EUROPE

République démocratique allemande

A l'épreuve de la tension

(Suite de la première page.)

Sans parler des réminiscences historiques qu'il avait évidemment suscitées : la Pologne allait-elle une nouvelle fois faire les frais de l'alliance germano-soviétique, voire des appétits territoriaux multiséculaires de ses deux voisins à son égard, fût-ce sous le couvert du pacte de... Varsovie ? C'est naturellement là une interprétation que l'on repousse catégoriquement à Berlin-Est.

Pourtant, c'est peu dire que le mouvement syndical polonais, ce nouveau « *spectre qui hante l'Europe* » (de part et d'autre du rideau de fer, pour des raisons différentes), retient l'attention des dirigeants de la R.D.A. : il les a manifestement mobilisés. L'affaire de Pologne a été ressentie ici, et dès son origine, comme un signal d'alarme. Berlin-Est a été plus rapide que d'autres capitales socialistes à prendre la véritable mesure de ce qui n'était encore, l'été dernier, qu'un mouvement de grèves comme la Pologne en connaissait périodiquement, et à s'en alarmer. On a très vite estimé, en R.D.A., que le mécontentement populaire, né dans les files d'attente des magasins d'alimentation, risquait de trouver rapidement une autre cible que les responsables de l'approvisionnement, ou même ceux d'une gestion économique que l'Allemagne de l'Est juge depuis longtemps désastreuse. Ce mécontentement, redoutait-on à Berlin-Est, pourrait aboutir à une nouvelle remise en cause non seulement des détenteurs, mais des structures du pouvoir.

« Cela ne pourrait pas arriver chez nous »

C'est bien pourquoi les Allemands de l'Est assurent que leur ambition, en adressant cet avertissement solennel à Varsovie, n'était pas de préparer les conditions psychologiques d'une intervention militaire en Pologne, mais, au contraire, de l'éviter. De même pour les commentaires virulents récemment publiés par l'agence officielle A.D.N., dénonçant « *le chaos et l'anarchie* » entretenus, selon eux, par Solidarité.

Il s'agirait d'abord, en brandissant la menace implicite d'une intervention, de faire appel au réalisme des Polonais, contre le romantisme volontiers suicidaire qu'on leur prête. La R.D.A. estime en effet avoir intérêt, plus que tout autre pays socialiste, à la normalisation — si possible pacifique — de la situation politique et économique de son voisin oriental.

Comme la Pologne, l'Allemagne de l'Est a connu un développement industriel qui a pu, ces dernières années, créer certains appétits parmi la population. Comme la Pologne, elle est, malgré la pesanteur de l'appareil officiel de propagande, davantage confrontée à l'image d'un monde occidental plus libre et plus prospère que ne le sont d'autres pays socialistes. Pour des raisons à la fois similaires (passé culturel résolument « européen », présence de nombreux étrangers, mille liens personnels tissés par-dessus le rideau de fer) et différentes (la diaspora polonaise aux Etats-Unis, en France, etc., d'un côté ; la perméabilité de la frontière inter-allemande à la télévision, de l'autre). Comme la Pologne enfin, la R.D.A. officielle doit tenir compte d'une hostilité secrète, ancienne mais toujours prête à renaître, d'une partie de la population à l'égard de tout ce qui est *russe*, plus encore que soviétique — et, donc, de toute mise au pas à l'ombre des blindés de l'armée rouge.

« *Ce qui se passe en Pologne ne pourrait pas arriver chez nous* ». Ce leitmotiv des conversations que l'on peut avoir avec des dirigeants est-allemands ne relève pourtant pas de la seule méthode Coué. Sans doute Berlin-Est a-t-il, à toutes fins utiles, pris ses précautions. Mais on estime généralement, en R.D.A., que Varsovie paie aujourd'hui le prix de lourdes erreurs qui n'ont pas été commises de ce côté de la ligne Oder-Neisse. Ces erreurs tenaient essentiellement en un engagement officiel, au minimum prématuré : celui d'améliorer rapidement et spectaculairement le niveau de vie des Polonais.

« *Gierek était sans doute un très brave type*, commente un journaliste est-allemand. *Mais, quand il disait qu'on allait faire une seconde Pologne à côté de la première, et que tout allait être multiplié par deux, il rêvait gentiment. La rigueur socialiste s'accommode mal de ce genre de promesses. Il ne faut jamais susciter des rêves que l'on ne peut, ensuite, exaucer. Quand on se lance, par exemple, dans une politique d'importations massives, il ne faut pas s'effarer ensuite du déficit du commerce extérieur, de l'endettement du pays, notamment auprès des nations capitalistes. La faute de l'équipe Gierek est, si l'on veut, sympathique. Mais, même avec de bonnes intentions, la sienne est grave.* »

Le risque de contamination ? La R.D.A. officielle n'y croit pas, n'y veut pas croire. « *Nous, nous n'avons jamais raconté à la population que tout était possible, que l'Eldorado était pour demain* », dit l'un. « *Nos syndicats, avec toutes leurs imperfections, sont bien mieux à l'écoute de la population*, assure l'autre. *Et puis, ici, les gens sont bien conscients que l'on ne peut consommer que ce que l'on a produit.* »

En fait, une certaine démangeaison anti-polonaise n'est jamais bien loin, dans ces analyses est-allemandes des erreurs commises par le gouvernement, mais aussi, en réalité, par la population de cet encombrant voisin. Pourtant, on se défend catégoriquement, à Berlin-Est, de toute campagne d'opinion contre la Pologne. La R.D.A., y assure-t-on, est à mille lieues de toute nostalgie du « *Drang nach Osten* », de cette « *poussée vers l'est* » dans laquelle s'illustra, si l'on ose dire, le national-socialisme. Il y a beau temps que l'on a pris acte de la restitution à la Pologne des territoires du Nord-Est où, précisément, ces évènements ont pris naissance. Ce n'est pas ici que l'on s'oublierait à dire et, à plus forte raison, à écrire Dantzig pour Gdansk ou Stettin pour Szeszin : à l'inverse de la presse de la R.F.A., celle de la R.D.A. a voulu oublier jusqu'au nom allemand de ces villes.

« *Quand cette partie de l'Allemagne est devenue socialiste*, explique un analyste officiel, *une de nos tâches prioritaires a été de lutter contre toutes les formes de racisme. Dans d'autres pays socialistes, ce n'était pas très difficile. Ici, c'était une révolution dans la révolution. Tout particulièrement, il nous a fallu extirper un certain mépris populaire — oui, pourquoi ne pas le dire, populaire — à l'égard des peuples de l'Est, et tout particulièrement des Polonais. Alors, qu'on ne vienne pas nous dire aujourd'hui que nous sommes anti-polonais !* »

Cela dit, un certain réflexe d'agacement, pour ne pas dire plus, à l'égard de ces Polonais si désordonnés — le choix du mot « anarchie » par A.D.N. est significatif, — si peu productifs, si romantiques, bref si peu prussiens et si peu socialistes, tombe aujourd'hui à pic. Ce réflexe n'est plus guère découragé par les analyses — économiques, strictement économiques — publiées désormais par les plumes autorisées. Dans les régions frontalières, on rappelle opportunément que, avant les restrictions apportées par Berlin-Est à la circulation des personnes entre les deux pays, de nombreux Polonais venaient, grâce à leurs devises occidentales achetées Dieu sait comment, s'approvisionner dans les *Intershops* est-allemands — ces boutiques où l'on trouve tout pourvu qu'on paie en dollars, marks-R.F.A., francs français ou autre monnaie de l'Ouest — en denrées introuvables chez eux.

Sans doute n'y a-t-il pas en R.D.A. de campagne anti-polonaise au sens strict. Il y a simplement une certaine façon d'enregistrer, d'officialiser un « ras-le-bol » populaire, au demeurant réel, vis-à-vis de ces Polonais qui voulaient tout, tout de suite (enfin presque, cela fait tout de même un certain nombre de lustres que la Pologne est socialiste), sans en payer le juste prix de sueur, sinon de sang et de larmes...

Et puis il y a, au second degré, tout le non-dit de l'analyse officielle. Tout ce que l'on ne peut expliquer au grand frère soviétique omniprésent. Le côté « retenez-moi ou je fais un malheur » de Berlin-Est à propos des Polonais n'est pas entièrement feint : la R.D.A. mesure, probablement mieux que n'importe quel autre pays socialiste, à quel point une invasion militaire de la Pologne serait, d'une certaine façon, un « malheur » pour elle-même, et, au-delà, pour le camp auquel elle appartient.

Sa participation à une action militaire contre la Pologne risquerait de ruiner les efforts que la R.D.A. poursuit, avec des succès parfois appréciables, pour jouer un rôle diplomatique autonome, notamment en Afrique. Sans parler des risques de représailles économiques de la part de l'Occident, risques auxquels ce pays obsédé par sa balance des paiements ne peut demeurer insensible.

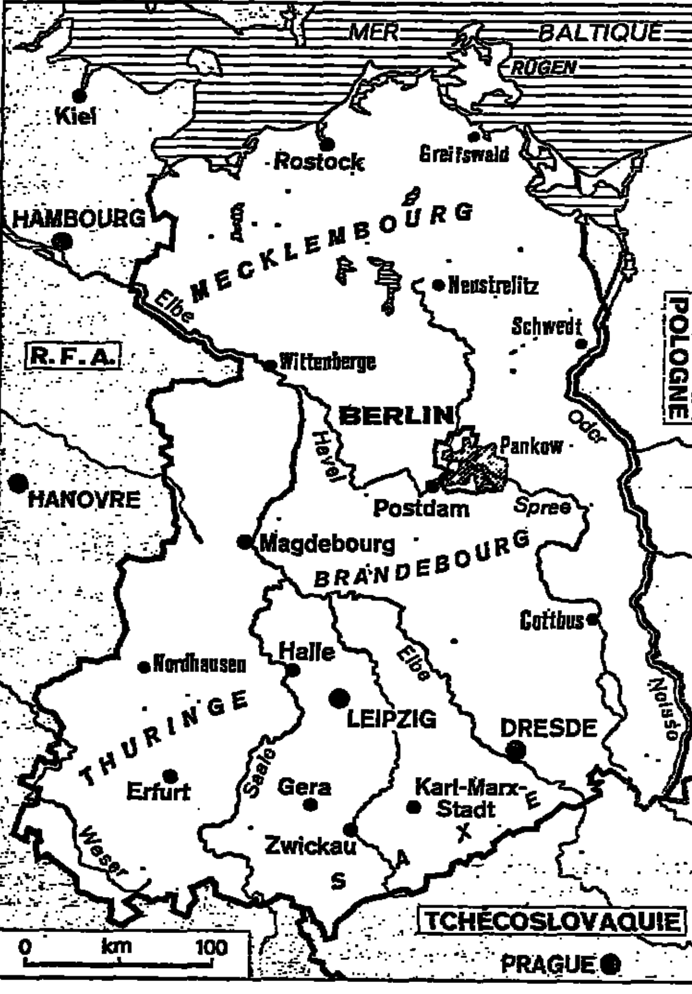
Du ministère des affaires étrangères aux salles de rédaction, de la direction du S.E.D à celle de la Ligue pour l'amitié entre les peuples, on entend répéter que les problèmes des Polonais doivent être réglés par eux-mêmes, et que toutes les rumeurs sur une possible intervention soviétique sont délibérément alarmistes ou, au minimum, prématurées, même si les dernières analyses publiées à Moscou et à Berlin-Est sur la situation en Pologne n'incitent guère à l'optimisme. Mais on souhaiterait manifestement, si une telle intervention devait tout de même avoir lieu, que la R.D.A. n'y prît point part. On murmure même à Berlin-Est, dans les coulisses du pouvoir, que les Soviétiques, conscients de l'effet désastreux qu'aurait sur le plan diplomatique une invasion germano-soviétique de la Pologne, consentiraient en cas d'intervention à laisser l'armée est-allemande en dehors des opérations militaires.

Contrairement à ce que l'on a beaucoup dit à l'Ouest, ce serait sans doute pour le gouvernement de la R.D.A. davantage un soulagement qu'une déception, malgré le ton menaçant qu'il adopte. Ne serait-ce qu'en raison du fait que, au-delà de ce rideau de fer, que l'Est a hérissé de barbelés et de mitrailleuses, de l'autre côté de cet immense chemin de ronde qui zigzague de la Baltique à la frontière tchèque, il y a cette autre Allemagne, cette République fédérale avec laquelle Berlin-Est entretient des rapports dont l'avenir s'écrit aujourd'hui avec un point d'interrogation.

BERNARD BRIGOULEIX.

Prochain article :

LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE ENNEMI INTIME ?



Hongrie

LES RAJUSTEMENTS PROGRESSIFS DES PRIX VISENT A MAINTENIR LE NIVEAU DE VIE

De notre correspondant

Vienne. — Les prix d'une série de produits de consommation ont été augmentés, en Hongrie. La hausse la plus sensible frappe l'essence, qui a augmenté de 30 %. Depuis le 1er février, les tarifs du téléphone ont été relevés de 50 à 100 %, et une hausse de l'ordre de 10 à 30 % est entrée en vigueur dans les blanchisseries et les teintureries, dans les salons de coiffure et de photographie.

En 1980, les prix à la consommation ont été relevés sensiblement, en Hongrie, à deux reprises, au mois de janvier et d'avril. Ces hausses font partie d'une politique délibérée de « *vérité des prix* » pour réduire les subventions qui maintenaient artificiellement les tarifs antérieurs. Le gouvernement hongrois espère, par ces rajustements progressifs des prix, qui sont acceptés par la population comme une répercussion inévitable du renchérissement des cours mondiaux, maintenir le niveau de vie acquis en Hongrie, qui est parmi les plus élevés du bloc socialiste.

Le VIe Plan quinquennal hongrois (1981-1985) prévoit une progression du revenu national, du revenu par tête d'habitant et de la consommation plus faible que celles enregistrées au cours des cinq dernières années, et donne la priorité à la stabilité économique. L'augmentation du revenu national devrait, selon le plan, se situer entre 14 et 17 %, celle du revenu par tête d'habitant entre 6 et 7 % et l'accroissement de la consommation globale entre 7 et 9 %.

Le ralentissement est particulièrement sensible dans la progression prévue de la consommation (qui a été de 14 % au cours du Ve Plan). Le VIe Plan prévoit en effet que la plus grande part de la croissance économique sera consacrée au rétablissement de l'équilibre des échanges extérieurs. Les exportations devraient progresser de 37 à 39 %, contre 18 à 19 % seulement pour les importations. — *(Intérim.)*

Allemagne fédérale

M. Willy Brandt se dit stupéfié par un film télévisé sur les « crimes de guerre » des alliés

De notre correspondant

Bonn — « *Après* Holocauste, *la tragédie des Allemands à la fin de la guerre mondiale* » : c'est sous ce titre qu'il y a une dizaine de jours un grand journal ouest-allemand annonçait le film télévisé *Exode et expulsion*, dont le dernier épisode a été présenté dimanche soir sur la première chaîne de la télévision ouest-allemande. La plupart des commentateurs ont préféré retenir le sous-titre de la deuxième partie : *l'Enfer à l'Est*. Mais fût-ce avec prudence, le lien avec *Holocauste* est en tout cas établi, même si l'on ne va pas jusqu'à présenter de façon explicite cette série produite par la télévision bavaroise comme une « réponse » au film qui, il y a un peu plus de deux ans, avait illustré le drame des juifs sous le régime nazi.

L'ancien chancelier Willy Brandt a exprimé sa « *stupéfaction* » devant ce film qui, selon lui, laisse aux spectateurs l'impression que « *l'histoire allemande a commencé en 1945* ».

Ce film a pour objet, selon les responsables de la télévision bavaroise, de rappeler aux vieilles générations et de faire connaître aux nouvelles les crimes commis par les vainqueurs de la dernière guerre.

D'autre part, ses auteurs, qui prétendent n'avoir fait ni un documentaire, ni un récit romancé (de quoi s'agit-il donc ?), affirment présenter des documents tout à fait inédits. Le spectateur, toutefois, n'a guère l'occasion de s'en apercevoir.

Dans ces conditions, l'intérêt se concentre sur les témoignages des rescapés : les propos de femmes violées, d'enfants qui ont vu périr leurs parents, d'expulsés qui ont été embarqués dans des wagons à bestiaux ou de déportés dont le voyage a fini en Sibérie, nécessairement chargés d'émotion et même accompagnés de larmes.

Mais c'est ici, précisément, que le récit doit surprendre, sinon choquer, tous ceux qui ont souffert du régime nazi. Ces témoignages perdent une bonne partie de leur force de conviction du fait que, à quelques exceptions près, ils ne trouvent pas un mot pour évoquer le rôle des Allemands installés avant 1945 sur les territoires du « *Reich millénaire* » où la Wehrmacht avait établi son règne. Quelques images ont, certes, montré qu'en vertu du pacte Hitler-Staline les paysans polonais ont été chassés de leurs fermes au début de la guerre. Mais, comme l'écrit le critique du *Kölner Stadt Anzeiger*, une remarquable césure intervient alors. Le téléspectateur est directement transporté en 1944 sans que soient évoquées d'aucune façon les atrocités de l'occupation allemande.

JEAN WETZ.

Italie

Six lois seront soumises à référendum au printemps

Depuis quatre jours, la Chambre des députés italienne poursuit un débat-marathon sur la question de confiance posée par le gouvernement. Les dix-sept députés radicaux entretiennent leur obstructionnisme sans défaillir, parlant chacun de dix à douze heures. La présidence fait respecter le règlement rigoureusement, interdisant aux orateurs de prendre appui sur le pupitre ou de faire la moindre pause. La seule boisson autorisée est l'eau.

L'hémicycle a été pratiquement vide pendant la journée du dimanche 8 février : jamais plus de trois députés n'ont siégé simultanément. La démarche des radicaux s'explique notamment par la volonté de protester contre le rejet par le Conseil constitutionnel de six des douze référendums proposés par le parti. Les six autorisés devraient se tenir au printemps, sous réserve que cette perspective n'entraîne pas une crise politique et des élections anticipées.

De notre correspondant

Rome. — Après seize jours de délibérations, la Cour constitutionnelle italienne a reconnu « admissibles » six des douze référendums proposés, pour la plupart, par le parti radical. Les lois qui régissent les tribunaux militaires, le port d'arme, les travaux forcés, la loi du 6 février 1980 sur le renforcement des mesures antiterroristes seront soumises au printemps à l'approbation des électeurs, ainsi que le texte de 1978 sur l'interruption volontaire de grossesse.

Deux référendums porteront sur cette dernière question qui divise profondément l'Italie. Le parti radical propose l'abrogation des articles restrictifs de la loi sur l'avortement ; le Mouvement pour la vie, soutenu par l'Eglise, propose de limiter l'application de cette loi aux cas où la grossesse compromet la santé physique de la femme.

Le parti radical a protesté contre le rejet par la Cour de ses autres propositions, notamment celles portant sur la chasse, les centrales nucléaires et la dépénalisation des drogues légères, pour lesquelles il avait rassemblé largement plus que les 500 000 signatures requises.

Communistes et partis laïcs ont déjà annoncé qu'ils livreraient bataille pour la défense de l'actuelle loi sur l'interruption de grossesse. La démocratie chrétienne évite pour le moment de trop s'engager sur cette affaire. Sur les autres questions, les partis sont encore divisés, notamment sur les scrutins qui concernent l'ordre public et les tribunaux militaires. Ces deux questions sont devenues d'autant plus brûlantes que le M.S.I. (parti néofasciste) vient de recueillir, en trois semaines, plus de six cent mille signatures (ce sont ses propres chiffres) au bas d'une pétition réclamant la peine de mort contre les terroristes, au moyen de l'instauration — partielle ou totale — de l'« *état de guerre intérieure* ».

MARC SÉMO.

Irlande du Nord

LE DIRIGEANT UNIONISTE IAN PAISLEY A PRÉSENTÉ SON « ARMÉE » PRIVÉE

De notre correspondant

Londres. — La démonstration de force organisée dans la nuit du jeudi 5 février par le révérend Ian Paisley, un des leaders protestants d'Irlande du Nord, préoccupe les milieux officiels. Le chef du parti démocratique unioniste, dans un geste de défi, a rassemblé dans la nuit de jeudi à vendredi, sur une colline aux environs d'Antrim, cinq cents hommes en uniforme disposés militairement en rangs de dix et au garde-à-vous, agitant, au coup de sifflet, leur certificat d'autorisation de port d'arme.

Cinq journalistes sélectionnés par M. Paisley avaient été conduits de nuit dans une camionnette aux fenêtres obscurcies vers le lieu secret de rassemblement.

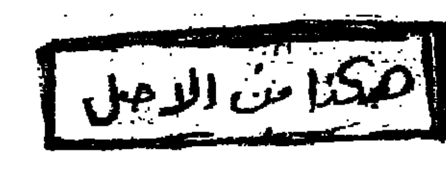
Le leader protestant a présenté ces « troupes » comme un petit détachement des dizaines de milliers de citoyens de la province qui sont prêts selon lui à « *anéantir les tentatives de Mme Margaret Thatcher et de M Haughey* (le premier ministre de Dublin) *pour détruire l'union, et s'emparer de notre héritage* »

Il a expliqué que la destruction de l'Ulster avait été mise au point par les commissions conjointes créées lors de la rencontre à Dublin, en décembre, des premiers ministres de Grande-Bretagne et de la République d'Irlande.

A *Londres, M. Atkins*, secrétaire d'Etat pour l'Irlande du Nord, a déclaré qu'il n'envisageait pas pour le moment d'interdire l'Association de défense de l'Ulster, un groupe para-militaire lié au parti démocratique unioniste, et qui a revendiqué de nombreux attentats contre des militants républicains. On s'efforce, dans les milieux officiels, de minimiser l'incident en soulignant que M. Paisley est un démagogue entretenant les craintes de la communauté protestante à ses fins personnelles. — H.P.

● *Un membre de la Royal Ulster Constabulary* a été tué le dimanche 8 février, à Belfast, par des membres de l'Armée de libération nationale irlandaise (I.N.L.A.). C'est la neuvième victime des attentats commis en Irlande du Nord depuis le début de l'année. Un attentat à la bombe a, d'autre part, été commis vendredi, par l'IRA, contre un petit bateau charbonnier britannique, le long de la côte de l'Ulster. — *(A.F.P.)*





EUROPE

Espagne

Le congrès de l'U.C.D. n'a fait qu'aggraver la crise politique

Mot d'ordre de grève générale au Pays basque après l'assassinat de l'ingénieur Ryan

Palma-de-Majorque. — La situation se dégrade en Espagne. Dix jours après la démission de M. Suarez, la crise politique se prolonge. Le congrès de l'Union du centre démocratique, qui s'est terminé ce lundi 9 février, à l'aube, à Palma-de-Majorque, ne contribue pas à l'apaisement. Malgré les ultimes proclamations d'unité, l'élection de M. Rodriguez Sahagun à la présidence de l'U.C.D. et la confirmation implicite de M. Calvo Sotelo comme candidat du parti à la succession de M. Suarez, les centristes sortent très divisés d'un congrès sans grandeur, parfois houleux, souvent confus, où les vrais problèmes de la nation, de l'avis même de plusieurs dirigeants, n'ont pas été abordés.

Réunis dans un décor de vacances et sous un soleil déjà printanier, ils se sont passionnés pour la seule bataille de la répartition des places entre les différentes tendances au sein du nouveau comité exécutif. Querelle qui a pu paraître byzantine et très éloignée en tout cas des drames qui secouent l'Espagne. A la suite de l'assassinat par l'ETA militaire de l'ingénieur Ryan, toutes les organisations politiques et syndicales du Pays basque ont lancé un ordre de grève générale pour ce lundi 9 février. Seule la coalition Herri Batasuna, proche de l'ETA militaire, s'est abstenue de soutenir cette manifestation spectaculaire.

Depuis quelques mois, plusieurs manifestations de rue contre le terrorisme de l'ETA ont eu lieu en Navarre et à Bilbao. Mais l'exécution de sang-froid, vendredi 6 février, de l'ingénieur Ryan, choisi par l'ETA pour la seule raison qu'il travaillait à la construction de la centrale nucléaire de Lemoiz, apparaît comme un cas limite et exemplaire. Sa mort fait dangereusement monter la tension au sein des forces armées. Des dizaines de milliers de personnes ont assisté dimanche à Bilbao au service funèbre. Et la coupure semble totale entre la branche militaire de l'ETA, responsable du meurtre, et des groupes politiques comme Euzkadiko Ezquerra proches de la fraction politico-militaire de l'organisation séparatiste.

Les tentations de l'armée

L'ETA militaire joue la politique du pire et pousse à une intervention militaire. Sa froide détermination meurtrière réduit progressivement son assise populaire au Pays basque. Mais sa stratégie de la déstabilisation se développe alors qu'un discrédit croissant pèse sur les politiciens.

Juan Carlos, garant des institutions démocratiques, bénéficie d'un prestige accru dans l'armée depuis l'incident de Guernica, mercredi dernier. Pourtant, un général, ancien vice-président dans le premier gouvernement de la monarchie, a osé, dimanche,

De notre envoyé spécial

signer dans le journal *El Alcazar* un véritable appel à l'intervention des forces armées. Selon le général Diaz de Mendivil, les militaires « *ne peuvent rester impassibles devant le chaos* ». « *Les partis politiques ne représentent pas le peuple* » et « *il n'y a aucune autorité au gouvernement.* » En conséquence, dit le général, « *il faut sauver l'Espagne comme elle a été sauvée en d'autres occasions identiques* ».

M. Calvo Sotelo en position de faiblesse

« *La situation est grave...* », ont admis dans les couloirs du congrès de Palma, les dirigeants des deux tendances rivales, mais cette préoccupation n'est guère apparue pendant le congrès. Le rapport de forces a été défini dès vendredi avec l'élection à la présidence du congrès de M. Perez Llorca, ministre des affaires étrangères, un proche de M. Suarez et des « hommes de l'appareil ». La tendance « critique », animée par des démocrates-chrétiens et des libéraux, pouvait compter sur 30 % environ des délégués. Assez pour mener de dures batailles de retardement en commissions (celle qui devait définir le mode de scrutin pour l'élection des nouveaux organismes dirigeants du parti a siégé plus de vingt-quatre heures sans trouver de solution). Assez aussi pour obtenir, en séance plénière cette fois, le vote d'un amendement au projet de loi sur le divorce, qui pourrait permettre de modifier ce dernier dans un sens favorable à la position exprimée publiquement, à la veille du congrès, par la conférence épiscopale. M. Fernandez Ordonez, ministre de la justice, et leader de la tendance social-démocrate de l'U.C.D., a pourtant contesté cette interprétation, soutenue par les « critiques ».

Pour le reste, les « critiques » ont été régulièrement battues en séance plénière. Les interventions, lors de conciliabules discrets, de MM. Martin Villa, ex-ministre de l'intérieur, et Calvo Sotelo, intéressé au premier chef à une « pacification », ont permis de dégager avant les votes décisifs de la nuit de dimanche à lundi une formule moins mauvaise pour la minorité qui sera présente dans le nouveau comité exécutif de vingt-sept membres et dans le nouveau conseil politique (esquisse de comité central de l'U.C.D.).

Mais la présidence et le secrétariat général lui échappent. Aussi les « critiques » entendent-ils poursuivre le combat contre l'appareil mis en place par M. Suarez et s'organiser en tendance de contestation permanente au sein du parti. L'existence d'une forte minorité, germe de rupture de la formation gouvernementale, est l'un des deux enseignements principaux du congrès de Palma. L'autre est la position inconfortable de M. Calvo Sotelo. Choisi par l'appareil, il en est resté prisonnier et n'est pas intervenu publiquement. Les « critiques » ne semblent pas disposés à voter son éventuelle investiture comme nouveau chef de gouvernement sans concessions sérieuses.

Loin de clarifier la situation, le congrès de Palma risque d'aggraver encore la crise politique provoquée par la démission de M. Suarez, qui s'est borné, devant le congrès, à recommander la fidélité à la ligne « centriste ». C'est également l'esprit de la très vague résolution de politique générale adoptée dimanche par l'U.C.D. Le congrès coïncidait avec la préparation d'un nouveau gouvernement. Les centristes auraient pu en profiter pour mieux définir leur programme. Ils ont apparemment préféré reporter leur choix à plus tard.

MARCEL NIEDERGANG.

Pologne

Divorce entre pays légal et pays réel

(Suite de la première page.)

L'agitation paysanne n'en est qu'à ses premiers moments et seule la pression conjuguée de l'Eglise et de la direction de Solidarité la contient encore, à la veille de l'arrêt que rendra mardi la Cour suprême sur le droit des agriculteurs à se syndiquer. Les négociations entamées entre les étudiants en grève de Lodz et le ministre de l'éducation nationale continuent d'achopper sur les problèmes de la censure, de la libération des prisonniers politiques et du caractère obligatoire des cours de russe et de « sciences politiques ». La grève devait s'étendre ce lundi à Poznan et menace de gagner l'ensemble de l'enseignement supérieur.

Chaque profession, jusqu'aux bonnes de curés, s'est dotée de son syndicat.

L'ancien recteur de l'université de Varsovie, orthodoxe musclé, a cédé la place à un libéral très apprécié des enseignants et des étudiants — et sans parti, comme le nouveau président de l'Académie des sciences. Le nouveau président de l'Union des écrivains est un catholique pondéré mais fermement libéral, et celui de l'Association des journalistes, M. Bratkowski, bien que membre du POUP, est un contestataire obstiné de longue date.

Le nombre des journaux parallèles, des clubs de discussion de toute sorte, d'aspiration catholique progressiste en particulier, s'est multiplié de manière impressionnante. Dans les queues, au restaurant, au téléphone, dans les réunions publiques organisées aux quatre coins du pays, on ose tout dire. Au cœur même du socialisme réel est né un espace de liberté comme seules en autorisent les situations révolutionnaires. Tout en ce sens a changé, dessinant une conjonction qui ne ressort à aucune catégorie politique. Mais, dans le même temps, rien n'a changé, mis à part le puissant fait obtenu de haute lutte : la légalisation de Solidarité — l'un des tout premiers syndicats du monde désormais, par le nombre de ses membres : dix millions.

Pour le reste, cinq mois après la signature des accords de Gdansk, on en est, dans le domaine institutionnel, au point mort. L'élaboration de la nouvelle loi sur la censure s'est interrompue sur un constat de désaccord. Le projet de loi sur les syndicats, qui devait notamment légaliser le droit de grève, est dans un tiroir depuis début décembre. L'ouverture des postes de responsabilités aux sans-parti s'est limitée à la nomination d'un vice-premier ministre catholique, si peu actif que l'on a oublié son existence. L'accès de Solidarité aux mass media se heurte à des mesures dilatoires. La pratique politique quotidienne surtout est restée celle d'un Etat totalitaire, ignorant de toute concertation.

Depuis cinq mois la vie politique polonaise s'est réduite à une série d'épreuves de force, toutes provoquées par cette attitude du pouvoir et toutes — jusqu'à la dernière affaire de Bielsko-Biala — perdues par lui avec plus ou moins d'éclat. Conséquence de cet état de fait : une formidable radicalisation politique qui est en train de reléguer au magasin des antiquités les revendications raisonnées de *partnership* social avancées en août, et un ébranlement profond de toute l'ossature politique et administrative.

L'appareil intermédiaire du parti et de l'Etat est aujourd'hui (à quelques exceptions près, comme celle de Gdansk, dont M. Fiszbach est le premier secrétaire) profondément démoralisé. Les leviers de commandes ne répondent plus que partiellement ou pas du tout ; les gros et les petits scandales créent un climat d'insécurité permanente. Pire que tout : les responsables locaux savent maintenant qu'il n'est pas de leur intérêt personnel de s'engager dans des épreuves de force lancées au sommet, qui se soldent par des compromis passés au-dessus de leur tête, et dans lesquelles ils usent ce qui leur reste d'autorité.

A la base du parti, la fronde, pour être discrète, continue de se développer autour de la revendication d'élections intérieures démocratiques. A Poznan, les contestataires viennent ainsi de prendre le contrôle de la commission de préparation du congrès, qui a décidé d'organiser de nouvelles élections à tous les niveaux de l'organisation régionale du parti. La participation massive des ouvriers membres du POUP aux actions menées par Solidarité crée de surcroît un problème dont M. Kania s'est fait l'écho la semaine dernière avec une vigueur inquiète.

L'Eglise, qui avait dès septembre perdu son monopole de contre-pouvoir, semble elle-même de moins en moins apte à contrôler véritablement la dynamique sociale. L'opposition politique organisée, c'est-à-dire le KOR, est en fait dans la même situation, malgré le prestige dont elle bénéficie parmi les ouvriers les plus radicaux.

L'autorité morale de la direction nationale de Solidarité, et notamment de M. Walesa, court enfin de sérieux risques de s'effriter. De conflit local en conflit local, il leur faut de plus en plus d'efforts pour arrêter les mouvements les plus dangereux et ils n'y parviennent plus toujours.

Cette situation de « ni guerre ni paix » et d'anarchie au sens propre du terme, peut durer encore. Mais elle mène inexorablement à une confrontation violente — le jour où l'on sera allé trop vite, trop loin, pour un compromis de dernière seconde. On peut admettre l'hypothèse que cela soit sciemment souhaité par quelques-uns à Varsovie et dans d'autres capitales afin de donner un cadre acceptable à une intervention étrangère dont les résultats n'en demeureraient pas moins extrêmement aléatoires.

Mais si l'on exclut cette hypothèse, le simple pragmatisme devrait amener la direction polonaise à conduire enfin ce changement profond sans lequel il n'y aura ni paix sociale ni paix tout court pour la Pologne. Le parti polonais ne manque pas d'hommes qui s'en rendent compte. Mais encore faudrait-il, pour qu'ils puissent agir, que les pressions des pays frères, au lieu de s'accentuer, cessent et que les dirigeants soviétiques finissent par voir les avantages d'une stabilisation polonaise, dans laquelle leurs intérêts internationaux seraient garantis par un consensus solide et souhaité de tous à Varsovie.

On n'en est pas encore là et ce plénum devrait, en attendant, être surtout marqué par une fermeté de ton qui, on l'a encore vu la semaine dernière, ne signifie pas grand-chose en elle-même. Les changements de personnes à la direction et au gouvernement pourraient en revanche donner des informations plus précises, puisque M. Pinkowski pourrait abandonner la présidence du conseil des ministres et que deux membres suppléants du bureau politique pourraient laisser leur place vacante.

BERNARD GUETTA.

● *Un colis piégé* de faible puissance, en provenance de Madrid (Espagne) est parvenu, samedi 7 février, à l'ambassade de Roumanie à Paris, 7, rue de l'Exposition (7e). Ce colis était en tout point semblable à ceux qui avaient été expédiés la semaine dernière à deux exilés roumains résidant à Paris, MM. Paul Goma, écrivain, et Nicolas Penesco, ancien ministre de l'intérieur roumain en 1944, avant la constitution du gouvernement populaire du 6 mars 1945 (*le Monde* des 5 et 6 février). Un service de police spécialisé, aussitôt prévenu par l'ambassade, intriguée par le paquet reçu, a fait exploser le colis sur place, dans la cour de l'immeuble. La brigade criminelle du commissaire divisionnaire Marcel Leclerc est chargée de l'enquête.

A TRAVERS LE MONDE

Centrafrique

● L'ELECTION PRESIDENTIELLE EN CENTRAFRIQUE, initialement prévue le 1er mars, a été reportée au 15 mars, annonce le secrétariat général du gouvernement. La décision a été prise par le président Dacko à l'issue d'une rencontre avec les responsables des partis et des mouvements politiques. — *(Reuter.)*

Grèce

● LE GOUVERNEMENT GREC A AUTORISE L'INHUMATION dans le cimetière royal de Tatoi, près d'Athènes, de l'ex-reine Frederika, aux côtés de son mari, le roi Paul II. Les obsèques auront lieu le 12 février, en présence de son fils, l'ex-roi Constantin, et de ses deux filles. L'événement suscite beaucoup d'agitation dans les milieux républicains. — *(A.F.P.)*.

Indonésie

● M. PETER ROGERS, journaliste australien, correspondant du *Sydney Morning Herald*, a quitté Djakarta samedi 7 février, les autorités indonésiennes ayant refusé de renouveler son visa ; M. Rogers, qui travaillait depuis deux ans et demi dans ce pays, est le troisième correspondant étranger à être contraint de quitter l'Indonésie en huit mois. Aucune explication officielle n'a été fournie à cette décision, mais il semble que Djakarta reproche à M. Rogers d'avoir publié un reportage sur la famine à Timor-Oriental (ex-portugais). — *(A.F.P.)*

Madagascar

● UN MALGACHE blessé au cours des violentes manifestations estudiantines de mardi dernier à Antananarivo, a succombé à ses blessures, a rapporté, dimanche 8 février, Radio-Madagascar. Il s'agit de la sixième victime de ces manifestations, qui ont fait, en outre quarante-trois blessés. — *(Reuter.)*

Malaisie

● CINQ FEMMES SE SONT NOYEES et dix personnes sont portées disparues à la suite du naufrage, samedi 7 février, au large de la côte orientale de la Malaisie, d'un bateau transportant cinquante-trois réfugiés vietnamiens. Trente-huit survivants ont réussi à gagner le rivage. — *(Reuter.)*

Norvège

● TREIZE FEMMES REPRESENTANT LE MOUVEMENT LAPON contre la construction d'un barrage sur le fleuve Alta occupent depuis le vendredi 6 février une partie des bureaux du nouveau premier ministre norvégien, Mme Gro Harlem Brundtland. Mme Brundtland, qui a pris ses fonctions le 4 février, a déclaré qu'aucune décision ne serait prise avant qu'une commission ait donné son avis sur les droits des Lapons dans cette affaire. — *(Corresp.)*

Ouganda

● TROIS PERSONNES ONT ETE TUEES et trois autres grièvement blessées, samedi 7 février à Lungujja, à 5 kilomètres de Kampala, par des hommes armés de fusils et de bazookas, qui ont attaqué la maison d'un magistrat. Selon des témoins, les hommes portaient l'uniforme de combat de l'armée ougandaise. Les assaillants, après avoir fait irruption dans la maison du magistrat, M. Joseph Kyobe, ont fait exploser une partie du toit et de la balustrade extérieure et ont amené dans le garage six personnes, sur lesquelles ils ont tiré. Les trois fils de M. Kyobe, dont l'un était âgé de huit ans, sont morts sur-le-champ. Le magistrat et deux autres blessés ont été hospitalisés. — *(A.F.P.)*

Pakistan

● NEUF FORMATIONS POLITIQUES INTERDITES — dont le parti populaire pakistanais, maintenant animé par la veuve de l'ancien premier ministre Ali Bhutto, — ont annoncé, vendredi 6 janvier, la constitution d'une alliance pour la restauration de la démocratie et la levée de la loi martiale. Dans une déclaration commune, elle réclame le départ du général Zia Ul Haq et l'organisation d'élections dans les trois mois. « *La crise que traverse le pays ne peut être surmontée qu'avec la volonté et le soutien de l'ensemble du peuple mobilisé par un gouvernement élu* », indique la déclaration. A la suite de cette prise de position, plusieurs dirigeants politiques qui s'étaient rendus à Karachi pour participer à la formation de la nouvelle alliance ont été expulsés de la ville pour trois mois. — *(A.F.P.)*

Thaïlande

● BANGKOK A DECIDE DE FERMER PARTIELLEMENT LA FRONTIERE thaïlando-laotienne à la suite d'incidents entre militaires des deux pays depuis le 6 février. La situation semble tendue et, selon Bangkok, neuf Thaïlandais ont été blessés par les Laotiens. Pour sa part, le Laos a accusé la Thaïlande d'être à l'origine des incidents.

AFRIQUE

LE CONFLIT DU SAHARA

Rabat et le Polisario revendiquent de nouvelles victoires militaires

Un communiqué militaire publié samedi 7 février à Rabat, annonce que plusieurs éléments du Polisario ont été tués ou blessés au cours d'un affrontement avec l'armée marocaine dans la journée de vendredi, dans la région de Khrebichet. Selon ce communiqué, l'armée marocaine, qui a perdu trois hommes au cours des combats, a détruit une dizaine de véhicules et récupéré deux mitrailleuses et un important lot de matériel militaire.

Pour sa part, le Polisario a fait état de nouveaux et violents combats avec les forces marocaines dans la région de Ras-el-Khanfra, près de la frontière avec le Sahara occidental. Les affrontements se seraient déroulés les jeudi 5 et vendredi 6 février. Ils se seraient soldés, selon le Polisario, par la mort de deux cent treize soldats marocains et la destruction d'un important matériel. Les maquisards annoncent aussi avoir attaqué, le 6 février, la garnison marocaine de Bir-Anzaran, au Sahara occidental, faisant dix tués et détruisant un dépôt de munitions et des réserves de carburant.

De notre correspondant

Alger. — Sous le titre « Un acte lourd de conséquences », *El Moudjahid* a évoqué, dimanche 8 février dans un éditorial, la livraison par la nouvelle administration américaine d'avions de reconnaissance OV 10 au Maroc et son intention de lui fournir cent huit chars lourds. « *Ce geste*, estime le journal, *n'augure rien de bon pour la stabilité de la région nord-ouest de l'Afrique. Les livraisons d'armes ne feront que conforter le régime de Rabat dans son intransigeance et l'encourager à raviver l'incendie qu'il a allumé.* »

La presse algérienne consacre une bonne place à la tournée qu'une délégation du Polisario effectue depuis quelques jours dans plusieurs grandes villes du pays où des meetings populaires de soutien à la cause sahraouie ont été organisés. Les dirigeants algériens veulent démontrer ainsi que contrairement aux informations émanant de Rabat et de plusieurs capitales arabes, ils n'entendent nullement modifier leur politique sur ce point. En témoigne également le fait que la R.A.S.D. figure cette année pour la première fois sur la liste diplomatique établie par le ministère des affaires étrangères, la représentation du Front à Alger acquérant ainsi le statut d'ambassade. Les Algériens saisissent enfin toutes les occasions de rappeler qu'ils n'ont aucun contentieux avec le Maroc et qu'ils sont prêts à aider au règlement du conflit du Sahara en favorisant une rencontre entre le Polisario et le gouvernement de Rabat. Le ministre des affaires étrangères, M. Ben Yahia, vient encore de le rappeler devant l'Assemblée nationale. Il dénie enfin à la fameuse poignée de main de Taef entre le roi Hassan II et le président Chadli Bendjedid toute signification politique. Les services du protocole saoudien, affirme-t-il, ont organisé cette rencontre à la demande du souverain. Ce dernier tendant la main, le chef de l'Etat ne pouvait la refuser compte tenu du caractère sacré des lieux où ils se trouvaient.

DANIEL JUNQUA.

Tunisie

La visite du premier ministre algérien confirme l'assainissement des relations entre les deux pays

De notre correspondant

Tunis. — Le vingt-troisième anniversaire du bombardement par l'aviation française de la ville tunisienne de Sakiet-Sidi-Youssef (1) à la frontière algérienne, a été célébré, dimanche 8 février, en présence des premiers ministres tunisien et algérien, MM. Mzali et Abdelghani. « *Symbole de l'unité de destin et de la solidarité* » tuniso-algérienne, cet anniversaire traditionnellement célébré a coïncidé cette année avec le début d'une visite officielle de trois jours en Tunisie de M. Abdelghani, qui fait suite à celle que le chef du gouvernement tunisien avait effectuée en septembre dernier à Alger.

Lors de leur première rencontre, MM. Mzali et Abdelghani avaient décidé de se retrouver périodiquement tous les six mois dans l'un et l'autre des deux pays afin de poursuivre le « *dialogue franc et direct* » qui s'est progressivement substitué, durant ces derniers mois, au climat de suspicion qui prévalait depuis longtemps et de réactiver une coopération en sommeil.

Donnant le ton des entretiens de lundi et mardi dans la capitale, le premier ministre tunisien a insisté à Sakiet-Sidi-Youssef sur la nécessité de « *dépasser les intérêts étroits* » afin de mieux affronter « *les défis du colonialisme et du sous-développement* ». Cette coopération souhaitée de part et d'autre, et dont les grandes lignes ont déjà été définies au début du mois dernier lors de la réunion de la grande commission mixte tuniso-algérienne, devrait s'exercer en premier lieu dans les domaines commercial et économique, notamment par un accroissement des échanges qui sera facilité par la mise au point récente d'une convention douanière et par des réalisations communes, principalement dans le domaine industriel. L'inauguration dimanche dans la région de Sakiet-Sidi-Youssef d'une centrale électrique connectant les réseaux tunisien et algérien pour améliorer l'alimentation en électricité des régions frontalières, dont la construction a été financée par les deux pays, en est une première illustration.

Les entretiens de M. Abdelghani avec les dirigeants tunisiens porteront aussi sur les problèmes régionaux et internationaux avec probablement un intérêt tout particulier pour la situation en Afrique, les événements du Tchad ayant suscité à Tunis comme à Alger nombre de réserves.

MICHEL DEURÉ.

(1) Le bombardement, le 8 février 1958, de Sakiet-Sidi-Youssef, située dans une région où étaient cantonnés des éléments de l'A.L.N. (Armée de libération nationale algérienne), avait 80 morts et 100 blessés ; la plupart des victimes, parmi lesquelles de nombreux enfants dont l'école avait été mitraillée, étaient des civils tunisiens. Ce bombardement, qui avait provoqué une grave tension dans les relations franco-tunisiennes, avait, sur le plan intérieur français, accéléré le processus qui devait aboutir à la crise de mai 1958 et à l'agonie de la IVe République.

Tchad

« LE PRÉSIDENT GOUKOUNI OUEDDEÏ ACCEPTE LA VENUE D'UNE COMMISSION DE L'O.U.A. » affirme M. Edem Kodjo

Le secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine, M. Edem Kodjo, a annoncé vendredi 6 février que le président tchadien, M. Goukouni Oueddeï avait donné son accord à la venue d'une commission de l'O.U.A. au Tchad et au principe de la tenue d'élections sous l'égide de l'organisation.

A propos de l'envoi d'une force neutre interafricaine, M. Kodjo a déclaré que le président tchadien « *souhaite consulter son gouvernement sur l'ensemble des décisions contenues dans la résolution de Lomé, mais il n'a pas marqué d'opposition fondamentale à cette idée* ».

Le secrétaire général de l'O.U.A., qui a fait une visite impromptue de deux jours à N'Djamena, a rencontré le président du Gouvernement d'union nationale de transition (GUNT). Ce dernier, selon M. Kodjo, « *estime que des élections rapides clarifieraient la situation. Or il n'a pas les moyens de les organiser dans l'immédiat* », a ajouté le secrétaire général de l'O.U.A.

« *La façon d'aborder le problème tchadien va évoluer dans les semaines à venir* », a encore déclaré M. Kodjo. « *Des consultations vont avoir lieu prochainement pour envisager la question de la sécurité du Tchad, pour laquelle le GUNT demande des garanties* », a-t-il précisé.

On indique, d'autre part, à N'Djamena, selon l'envoyé spécial de l'A.F.P., qu'un sommet entre le colonel Kadhafi, le chef de l'Etat nigérian, M. Shehu Shagari, et le président Goukouni Oueddeï pourrait se tenir cette semaine dans la capitale tchadienne. Seul signe concret de cette possible rencontre : des employés tchadiens s'affairent depuis quarante-huit heures autour du grand hôtel de N'Dajmena « la Tchadienne », seul bâtiment capable de recevoir des délégations étrangères.

D'autre part, le colonel Kamougue, vice-président du GUNT, séjourne à Libreville depuis vendredi soir. Outre le président Bongo, il devrait avoir des entretiens avec M. Robert Galley, ministre de la défense et de la coopération, et M. Martin Kirsch, conseiller à la présidence de la République. Ce dernier est arrivé à Libreville dimanche.

Enfin, dans un discours prononcé samedi devant le cinquième congrès des étudiants libyens, le colonel Kadhafi a déclaré que l'intervention libyenne au Tchad s'est faite « *à 100 % sous responsabilité libyenne* » et sans que l'Union soviétique apporte son aide, « *sans même l'aide d'un seul avion de transport* ».

« *Ce qui se passe au Tchad n'a aucun rapport avec l'Union soviétique, que ce soit d'un point de vue politique ou militaire* », a affirmé le dirigeant libyen.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

La prééminence de M. Haig

(*Suite de la première page.*)

Au point d'être soupçonné de vouloir remplir le rôle — légalement inexistant — de premier ministre et de poser déjà les bases de sa candidature à l'élection présidentielle de 1984.

On parlait beaucoup de M. George Bush pendant la campagne électorale. L'actuel vice-président semblait devoir occuper une place de premier plan à la Maison Blanche. Puis, au moment de la mise en place de l'équipe républicaine, c'est M. Edwin Meese, nommé conseiller du président avec rang de ministre, qui apparaissait comme le personnage central du nouveau cabinet. Or aucun de ces deux hommes ne s'est affirmé jusqu'à présent. M. Bush peut se voir confier des missions spéciales, disposer d'un bureau à la Maison Blanche, déjeuner même une fois par semaine avec M. Reagan, il n'en est pas moins victime de cette tâche ingrate et mal définie qu'est la vice-présidence. Quant à M. Meese, il est apparu depuis le 20 janvier, volontairement ou non, comme un homme de l'ombre.

Le général Haig, lui, fait les titres des journaux. Nul ne conteste qu'il est le maître d'œuvre de la politique étrangère, au contraire. Washington a trop souffert de tiraillements entre le département d'Etat et les bureaux de la Maison Blanche pour ne pas se féliciter d'une diplomatie à une seule voix. Le général possède d'ailleurs un mandat clair et net de M. Reagan à ce propos. Et M. Richard Allen, qui a succédé au tout-puissant Brzezinski au Conseil national de sécurité, s'est donné effectivement un « profil bas » dès son entrée en fonctions. Désormais, pour les questions de politique étrangère, la Maison Blanche renvoie au département d'Etat.

On accuse néanmoins le général Haig de se montrer trop gourmand. Il se considérerait comme l'unique responsable des affaires extérieures pour la politique, mais aussi pour l'économie, les questions stratégiques et les services secrets. Lors d'une récente réunion de cabinet, n'aurait-il pas parlé des importations de voitures comme si cette affaire le concernait personnellement ? Et le voilà affublé du sobriquet de « commandant en chef des affaires du monde ».

Quelles que soient ses ambitions réelles, ce général de cinquante-six ans profite d'une double expérience. Ayant été secrétaire général de la Maison Blanche sous M. Nixon, puis commandant en chef des forces de l'OTAN, il connaît à la fois les mécanismes gouvernementaux, les questions stratégiques et les alliés des Etats-Unis. Personne d'autre ne peut en dire autant dans le cabinet. Le président lui-même, dont la première conférence de presse était nettement plus creuse que celle du secrétaire d'Etat, ne passe pas pour très compétent.

Des ministres moins expérimentés

Les autres ministres n'ont ni le charme, ni la notoriété, ni l'expérience du général Haig. A la défense, on a choisi un spécialiste du budget, M. Weinberger, qui s'est montré maladroit dès sa première rencontre avec les journalistes, parlant sans précautions de la bombe à neutrons et d'éventuelles bases américaines en Israël. Au Trésor et à l'agriculture, on a nommé des « managers » ayant tout à apprendre sur la machine gouvernementale. A l'énergie, un ancien gouverneur, dentiste de profession, qui déclare ouvertement ne pas connaître grand-chose au pétrole, à l'atome et au charbon... Sans compter le secrétaire d'Etat adjoint, M. William Clark, dont l'ignorance en politique internationale a stupéfié les sénateurs de la commission des affaires étrangères. Un adjoint de ce calibre ne peut que mettre en valeur le patron.

On a vite compris cependant que M. Clark était chargé de « surveiller » le général Haig, pour le compte du président auquel il fut très lié en Californie, mais aussi pour M. Edwin Meese, l'homme fort de la Maison Blanche, qui a d'excellentes antennes par ailleurs dans d'autres ministères.

Le *New York Times* avait interprété la mise au point du département d'Etat sur la bombe à neutrons comme une attaque du général Haig contre le secrétaire à la défense. Le *Washington Post* évoque, au contraire, une alliance Haig-Weinberger, nullement compromise par ce malentendu (qui fut aussitôt attribué à la presse). M. Weinberger, explique le quotidien de Washington, fait partie des « anciens » du président. Grâce à lui, le général Haig pourrait mieux se faire entendre. Il aurait donc persuadé le secrétaire à la défense de réécrire avec lui le mémorandum du 20 janvier dans lequel il demandait à coordonner lui-même différentes agences gouvernementales.

Quelle importance faut-il accorder à ces manœuvres présumées ? Pour le général Haig, le seul moyen de s'imposer vraiment serait d'entreprendre une politique étrangère cohérente, marquée de son empreinte. Jusqu'à présent, il a défini de grandes lignes assez vagues : tenir tête à Moscou, ne pas s'encombrer de la défense des droits de l'homme dans les pays amis et consulter davantage les alliés. On attend encore des orientations sur des thèmes essentiels comme le Proche-Orient, ou même des réponses précises à des questions d'actualité comme l'embargo sur les céréales ou l'accord avec l'Iran. Homme d'action, le général Haig semble être gêné par les hésitations de M. Reagan, de même qu'il est freiné par la lourde machine des affaires étrangères qu'il ne transformera pas du jour au lendemain. Quant à 1984...

ROBERT SOLÉ.

● *Nomination de M. Fred Iklé comme sous-secrétaire à la défense.* — Spécialiste de la stratégie nucléaire et critique véhément du traité SALT 2, M. Fred Iklé a été nommé samedi 7 février sous-secrétaire à la défense. Agé de cinquante-six ans, d'origine suisse, M. Iklé sera chargé de définir la politique de défense américaine et les relations avec le département d'Etat. Ce poste, qui a été créé par le président Carter, englobe également les affaires de sécurité internationale. Au cours d'une brève conférence de presse, M. Iklé, qui dirigea l'Agence de désarmement américaine sous les présidents Nixon et Ford, a souligné son intention de renforcer le potentiel de défense des Etats-Unis, conformément aux objectifs du président Reagan. — (*A.F.P.*)

PROCHE-ORIENT

Israël

M. Begin entend accélérer le développement de sa politique d'implantation dans les territoires occupés

De notre correspondant

Jérusalem. — Le gouvernement de M. Begin confirme son intention d'accélérer rapidement le développement de sa politique d'implantation dans les territoires occupés, avant les élections anticipées prévues le 30 juin. L'administration militaire de Cisjordanie vient de faire savoir que 1 500 hectares de « terres domaniales » dans la région de Naplouse seraient affectés à l'agrandissement de colonies israéliennes déjà créées dans le secteur. Depuis le début de l'année, plusieurs centaines d'hectares ont été délimités par l'armée dans d'autres zones pour le même but. D'autre part, des décrets ont été promulgués à la fin du mois de janvier pour interdire à la population arabe toute nouvelle construction le long des grands axes routiers.

Quelque peu contraint par l'avis des juges de la Cour suprême d'Israël qui, en 1979 notamment, avait ordonné le démantèlement de l'implantation de Elion Moreh, le gouvernement de M. Begin s'était résolu à ne plus recourir à des confiscations ou des réquisitions de terres privées.

Mais pour éviter d'être limité dans son action, il utilise désormais les terres domaniales (qui couvrent la majeure partie de la Cisjordanie) et se livre à une interprétation très large du droit en vigueur avant l'occupation israélienne. Remplaçant les autorités jordaniennes, l'administration militaire considère en effet que tout terrain pour lequel il n'existe pas de titre de propriété en bonne et due forme devient terre domaniale.

Cette disposition peut être appliquée dans la plupart des cas, car le droit foncier en Cisjordanie est essentiellement fondé sur l'usage ou la coutume et le cadastre n'a été que très partiellement établi. Ce qui rend difficile toute contestation de la part des habitants.

Le ministre de l'agriculture, M. Ariel Sharon, responsable des implantations, a récemment provoqué de vives protestations en proposant de donner à des promoteurs des terrains à bâtir en Israël en échange de la construction rapide de logements dans les territoires occupés. M. Sharon semble avoir quelques raisons d'agir de la sorte dans la mesure où M. Shimon Pérès, président du parti travailliste, vient de déclarer qu'en cas de victoire de la formation qu'il dirige, il n'ordonnerait pas, une fois devenu premier ministre, le démantèlement des implantations déjà existantes.

FRANCIS CORNU.

● *Un attentat à la grenade commis à Gaza*, samedi matin 7 février, a fait un mort et vingt blessés, dont trois Israéliens. La grenade lancée en direction d'une jeep d'une patrouille israélienne a manqué celle-ci et a explosé au milieu de la foule des passants, nombreuse dans le centre de la ville, près de l'hôtel de ville. — (*Reuter.*).

Egypte

« Contacts » palestino-israéliens tumultueux à la Foire du livre du Caire

De notre correspondant

Le Caire. — La treizième Foire internationale du livre qui s'achève au Caire, ce lundi 9 février, a été l'occasion de « contacts » orageux entre Israéliens d'une part, Palestiniens et Egyptiens opposés aux accords de Camp David, d'autre part.

Dès le début, le stand israélien, que les organisateurs de la manifestation avaient, non sans malice, placé à côté d'un stand libanais exposant des écrits palestiniens, avait dû être transféré dans un autre pavillon, des petits groupes d'étudiants palestiniens voulant à tout prix coller des emblèmes de la Palestine sur les ouvrages israéliens exposés.

Le relais fut pris ensuite par des Egyptiens membres du parti progressiste et unioniste (marxiste-nassérien), deux d'entre eux étant interpellés par la police, le 30 janvier, alors qu'ils distribuaient des tracts hostiles à la politique proche-orientale du raïs, aux abords du stand israélien. Le vendredi 6 février, c'est une dizaine d'autres personnes, dont deux militants au moins du parti progressiste, qui ont été arrêtées sous les huées de la foule à l'adresse des policiers, alors qu'elles lançaient des slogans hostiles au président Sadate, dans le pavillon abritant le stand des éditeurs israéliens.

Malgré ces incidents, plus de cent mille Egyptiens sont venus voir les livres israéliens en hébreu, arabe, français et anglais, et en auront acheté pour un montant de 60 000 F, soit les trois quarts des ouvrages présentés. Seules déceptions pour Israël : la plupart des tentatives de dialogue amorcées entre Israéliens et visiteurs hostiles aux positions de l'Etat hébreu ont tourné court, et le drapeau palestinien a flotté jusqu'au bout sur le stand libano-palestinien, tandis que les autorités égyptiennes avaient fait dès le premier jour amener le fanion à l'étoile de David, « *la Foire étant une réunion d'éditeurs, et non pas d'Etats* ».

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

Iran

LA JOURNALISTE AMÉRICAINE CYNTHIA DWYER A ÉTÉ LIBÉRÉE

Récemment condamnée à neuf mois de détention, la journaliste américaine Cynthia Dwyer, a été libérée lundi 9 février. Cependant elle n'avait pas encore quitté le territoire iranien en début d'après-midi.

Souvent appelée la cinquante-troisième otage par la presse américaine, Mme Dwyer avait été arrêtée le 5 mai dernier à Téhéran. Selon son mari, elle était tombée dans un « *piège manifeste* » tendu par l'Iran. Elle a été accusée d' « *espionnage au profit du sionisme* » et d'avoir agi en vue de la libération des cinquante-deux ex-otages américains.

D'autre part, les deux ressortissants iraniens accusés de complicité avec Mme Cynthia Dwyer ont été reconnus innocents et libérés, selon un porte-parole des relations publiques de la prison d'Evin.

Le président iranien, M. Bani Sadr, a déclaré dimanche à Téhéran à des journalistes étrangers que les quatre Britanniques arrêtés en août dernier en Iran et suspectés d'espionnage allaient être libérés et qu'un procureur les avait jugés innocents.

Les quatre détenus, M. John Coleman et son épouse Audrey, Mlle Jean Waddell — tous trois missionnaires anglicans — et M. Andrew Pyke, homme d'affaires, ont par ailleurs reçu la visite samedi de diplomates britanniques et suédois, qui ont affirmé qu'ils étaient « *en bonne santé* ». — (*A.F.P., A.P.*).

● *Manifestation contre la livraison de Mirage à l'Irak.* — Un sit-in a été organisé, samedi après-midi 7 février, boulevard Saint-Germain par des étudiants iraniens pro-khomeinistes pour protester contre la livraison par la France à l'Irak de « Mirage F I ». Les manifestants au nombre d'une cinquantaine, selon la préfecture de police, ont demandé la cessation « *de la guerre psychologique* » contre la République islamique, l'arrêt des activités en France « *des criminels de l'ancien régime* » contre l'Iran et la condamnation « *de l'agression sauvage du régime irakien...* » par toutes les organisations internationales.

Liban

L'ENLÈVEMENT D'UN DIPLOMATE JORDANIEN A BEYROUTH A AGGRAVÉ LA CRISE ENTRE AMMAN ET DAMAS

De notre correspondant

Beyrouth. — Le rapt à Beyrouth du chargé d'affaires jordanien (*le Monde* des 7 et daté 8-9 février), M. Hicham Mohayssen, dont la trace n'a toujours pas été retrouvée ce lundi matin, plus de quarante-huit heures après son enlèvement, a relancé la « *guerre des régimes* » entre Damas et Amman.

Tandis que le gouvernement jordanien précise ses accusations en annonçant que les ravisseurs « *appartiennent à un groupe formé par les services secrets militaires syriens sous la conduite du général Rifaat el Assad, frère du président Hafez el Assad* », le ministre syrien des affaires étrangères assure que « *la Syrie n'est pas impliquée* » qu' « *elle a déjà donné sa position dans cette affaire, dont les objectifs sont multiples* », et qu' « *elle n'a jamais recours à de telles méthodes, qu'elle a toujours condamnées* ».

Des menaces de représailles se précisent et un lien a tout de suite été établi entre le rapt de Beyrouth et le meurtre à Koweït d'un ressortissant syrien titulaire d'un passeport spécial. Cet assassinat a été revendiqué par une « *organisation des avant-gardes de la révolution arabe* », — section Salah Bitar, — qui « *affirme avoir voulu venger ce dernier, assassiné* (à Paris) *par le régime au pouvoir à Damas* ».

Les ravisseurs du diplomate jordanien ont menacé de l'exécuter ce lundi 9 février à 17 heures si leurs conditions n'avaient pas été satisfaites, soit « *la restitution de cinq pilotes syriens réfugiés en Irak, de deux autres réfugiés en Jordanie, et la rupture de toutes relations entre l'O.L.P. et le régime jordanien* ».

La résistance palestinienne, plus précisément le Fath, s'est lancée activement à la recherche des ravisseurs, non sans avoir fait dénoncer le rapt par le chef du département politique de l'O.L.P., M. Farouk Kaddoumi.

Le gouvernement français « *déplore cet acte de violence si ouvertement contraire aux règles et pratiques internationales* », a déclaré ce lundi 9 février le porte-parole du quai d'Orsay. On apprend d'autre part que, également à Beyrouth, une voiture qui convoyait la valise diplomatique de l'Irak a été interceptée par des éléments armés inconnus.

LUCIEN GEORGE.

AMÉRIQUES

TENSION ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET LE NICARAGUA A PROPOS DU SALVADOR

Les États - Unis multiplient leurs pressions sur le Nicaragua, qu'ils accusent d'aider les rebelles salvadoriens. Le département d'État américain a affirmé qu'il existait des évidences « croissantes » que des armes destinées à la guérilla du Salvador et provenant d'Union soviétique et de Cuba transitaient par le Nicaragua. Il a annoncé, vendredi 6 février, que *« toutes les mesures nécessaires étaient prises »* pour couper court à ces envois, et que le Nicaragua était *« pleinement au courant »* de ce que cela signifiait.

Dans un article de première page publié vendredi, le *New York Times* affirmait que des documents saisis sur des guérilleros salvadoriens par le gouvernement de ce pays et transmis à Washington, indiquent que Moscou et La Havane ont décidé d'envoyer au Salvador des armes américaines récupérées lors de la guerre du Vietnam. Cette information a été confirmée par le département d'État, qui a toutefois reconnu que *« l'authenticité de ces documents n'a pas été établie »*.

A Moscou, l'agence Tass a démenti les faits, qu'elle a qualifiés de *« mensonges visant à justifier la fourniture à la junte militaire salvadorienne d'armes américaines »*.

Par ailleurs, à Managua, M. Daniel Ortega, membre de la junte de reconstruction nationale, a demandé à tous les Nicaraguayens de *« joindre leurs forces »* face à *« la menace d'invasion des commandos antisandinistes »* qui pèse sur le pays. *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

Brésil

LE LICENCIEMENT DE VINGT-HUIT PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ DE RIO PROVOQUE DE NOMBREUSES PROTESTATIONS.

Cinq professeurs français de philosophie (MM. Foucault, Touraine, Castel, Duvignaud et de Certeau), qui avaient donné des conférences à l'université catholique de Rio-de-Janeiro, ont adressé un télégramme de protestation au recteur de cet établissement, le père Mac Dowell, à la suite du licenciement de vingt-huit professeurs du département de philosophie.

Décidée à la mi-janvier, cette mesure a provoqué une vague de protestations dans les milieux académiques. Des professeurs d'une quinzaine d'institutions universitaires brésiliennes ont adressé au père Mac Dowell une « lettre ouverte », dans laquelle ils expriment leur scepticisme face aux justifications d'ordre budgétaire avancées par ce dernier. Ils rappellent que, dans une déclaration faite au moment des licenciements, le recteur avait parlé de la nécessité de restaurer dans son établissement *« une pensée d'inspiration catholique, spécialement dans le domaine de la philosophie »*. Soulignant que les professeurs licenciés se réclamaient tous du christianisme, la lettre ajoute qu'il n'y avait dans leur enseignement *« rien qui puisse blesser une pensée catholique, à moins qu'il ne s'agisse de cette version du catholicisme, conservatrice, obscurantiste et autoritaire, incompatible avec toute espèce de réflexion philosophique »*.

Afghanistan

Selon le « Sunday Telegraph »

L'ÉGYPTE FOURNIRAIT DES FUSÉES SAM A LA RÉSISTANCE

« Le président Sadate a accepté de fournir des fusées Sam de fabrication égyptienne aux groupes de résistants afghans exilés à Peshawar, au Pakistan », a écrit *The Sunday Telegraph* du 8 février. Ces fusées sol-air, qui seraient utilisées contre les hélicoptères soviétiques, *« pourront changer le cours de la guerre »*, a déclaré M. Mohammed Sareland, représentant du Front national islamique de Sayed Gailani, à l'envoyé spécial à Peshawar de l'hebdomadaire britannique. Elles devront être acheminées depuis la côte sur le golfe arabo-persique à la frontière afghane, à travers le territoire pakistanais, voie de contrebande qui a déjà été utilisée pour l'acheminement clandestin d'au moins 1 000 kalashnikov de fabrication égyptienne et de petites armes et des munitions fournies par les pays occidentaux aux États arabes, écrit encore *The Sunday Telegraph*.

Le journal ajoute que le Foreign Office a donné son approbation à des discussions entre responsables de mouvements de résistance et de Racal Datacom, la filiale pour les communications militaires du groupes électronique Racal. Des réunions, précise-t-il, ont déjà eu lieu à Londres, en présence d'un représentant américain, mais n'ont pas encore donné lieu à la signature d'un contrat. Les états-majors de la résistance à Peshawar cherchent à améliorer leurs communications avec les guérilleros combattants à l'intérieur de l'Afghanistan.

Trois résistants afghans condamnés à mort par la « *cour spéciale révolutionnaire* » de Kaboul ont été fusillés, a annoncé, dimanche 8 février, Radio-Kaboul. Accusés d'être des « *agents étrangers servant l'impérialisme américain* », ils appartenaient à la tendance de M. Gulbuddin Ekmatiar, du Hezbi islami (parti islamique).

● *Une erreur de transmission* dans l'interview du ministre vietnamien des affaires étrangères, M. Nguyen Co Thach, publiée dans *le Monde* du 4 février, nous a fait écrire qu'une convention consulaire avait été conclue entre Paris et Hanoï en 1979, alors qu'elle l'a été au début de cette année.

ASIE

Japon

La « Journée des territoires du Nord » relance le contentieux avec l'U.R.S.S.

Le Japon est en passe de rejoindre la Chine comme cible privilégiée de la presse soviétique, nous câble notre correspondant à Moscou, Daniel Vernet. Depuis de nombreux mois, il n'y a guère de jour sans qu'un journal de Moscou s'en prenne à la politique du gouvernement de Tokyo, à ses tentations nationalistes, à ses plans expansionnistes en Asie du Sud-Est et, bien sûr, à son orientation antisoviétique. Officiellement les Soviétiques voient dans ses mises en cause uniquement une réponse à la « campagne antisoviétique » menée par la presse japonaise. Ces propos témoignent de la dégradation des relations entre les deux pays qui, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, ne sont pas parvenus à signer un traité de paix. Moscou accuse même Tokyo de vouloir faire revenir leurs rapports à la période précédant la déclaration de 1956 qui a mis fin à l'état de guerre.

De notre correspondant

Tokyo. — Afin de créer un « *courant populaire* » de nature à accélérer la restitution des quatre îles méridionales de l'archipel des Kouriles (Habomai, Shikotan, Kunashiri et Etorofu) occupées par les Soviétiques à la fin de la deuxième guerre mondiale mais toujours considérées ici comme *« inhérentes au territoire national »*, le gouvernement japonais a instituée une « Journée des territoires du Nord » dont la première célébration a eu lieu le samedi 7 février à Tokyo et dans le nord du pays (*le Monde* daté 8-9 février). Tous les partis politiques représentés au Parlement, y compris les socialistes et les communistes, se sont associés à cette initiative, qui a été l'objet d'une large couverture de la part des organes d'information nippons, mais qui n'a guère déplacé les foules.

La date choisie est symbolique : c'est, en effet, le 7 février 1855 que le Japon et la Russie tsariste avaient signé un traité de commerce, de navigation et de démarcation frontalière dans lequel l'appartenance des quatre îles du sud des Kouriles à l'empire du Soleil-Levant était explicitement reconnue.

Au cours de la brève allocution qu'il annoncée samedi, M. Suzuki a fait preuve de mesure, se bornant à *« regretter profondément, pour la promotion des relations pacifiques et amicales »* entre les deux nations, que les îles n'aient pas été restituées par l'U.R.S.S. au Japon, trente-cinq ans après la guerre.

La querelle territoriale ne date pas d'hier et a déjà fait, depuis le rétablissement des relations diplomatiques entre Tokyo et Moscou en 1956, l'objet d'âpres marchandages et de vives controverses (*le Monde* du 2 mai 1977). Cependant, sa réactualisation et son degré d'intensité paraissent tributaires, d'une patr. de l'état des relations bilatérales et internationales et, de l'autre, de considérations de politique intérieure japonaise. Depuis quelques années, notamment depuis la normalisation des relations entre Tokyo et Pékin et la signature du traité de paix sino-japonais (incluant une clause « anti-hégémonique »), les Soviétiques, qui n'excluaient pas une discussion du problème territorial dans le cadre d'un traité de paix et d'amitié avec le Japon, ont adopté une attitude intransigeante. Ils refusent désormais de reconnaître l'existence du contentieux territorial et enjoignent au Japon de prendre son parti des « réalités » géographiques issues de la deuxième guerre mondiale.

Depuis les rapprochements sino-japonais et sino-américains, Moscou a également renforcé son potentiel militaire dans les îles contestées.

Chacun campe sur ces positions et maintient ses conditions. Plus récemment encore, l'atmosphère s'est notablement refroidie du fait de l'invasion de l'U.R.S.S. en Afghanistan, du soutien par Moscou à l'intervention vietnamienne au Cambodge et du regain de tension entre les États-Unis et leurs alliés d'une part et le bloc prosoviétique de l'autre. Outre leurs prises de positions diplomatiques contre Moscou et Hanoï, les Japonais se sont associés aux sanctions économiques décidées contre eux, ainsi qu'au boycottage des Jeux olympiques de Moscou.

Un spécialiste japonais de la politique étrangère nous déclarait : *« Il existe au Japon un sentiment national en ce qui concerne les îles, de même qu'existe, tous les sondages l'indiquent, un sentiment antisoviétique. Mais ni l'un ni l'autre ne remuent les foules. Il serait dangereux d'exacerber ces sentiments à des fins de politique intérieure ou en fonction de l'évolution du contexte international. Cela aurait, pour la question territoriale, un résultat opposé à celui recherché. Nous ne sommes pas une puissance militaire, et notre seule moyen de récupérer les îles passe par des voies diplomatiques et économiques. Il faudrait sur ce point donner de larges compensations économiques à Moscou pour assouplir sa position et relancer une négociation. »*

Malgré leurs vitupérations, la droite et les milieux d'affaires sont conscients de cela. La poussée nationaliste intérieure et les pressions diplomatiques extérieures seront-elles plus fortes que les impératifs économiques et l'attrait du « pactole sibérien » ?

On peut en douter, alors que, d'une part, l'enthousiasme des milieux gouvernementaux et d'affaires, en matière de coopération économique avec la Chine, subit depuis quelque temps une véritable douche froide et que, d'autre part, malgré la politique de représailles économiques occidentales consécutives à l'affaire afghane, les concurrents européens du Japon poursuivent leur coopération avec Moscou pour la mise en valeur des richesses naturelles de la Sibérie, notamment du gaz naturel. Nonobstant la relance des revendications territoriales, les Japonais, qui avaient gelé leurs crédits à l'Union soviétique en 1980, viennent de lui avancer 1 milliard de dollars (au taux d'intérêt de 7,5 %) pour financer des projets de mise en valeur du bois et du charbon en Sibérie.

R.-P. PARINGAUX.

Le Monde — politique

LA PRÉPARATION DE L'ÉLECTION

Les militants du R.P.R. se refusent à choisir entre la victoire de M. Mitterrand et la reconduction de M. Giscard d'Estaing

Un congrès R.P.R. sans surprise qui l'a littéralement « plébiscité », des militants de nouveau rassemblés, surmontant leurs troubles et oubliant leurs divisions, un ancien premier ministre de Georges Pompidou, au gaullisme incontesté, M. Pierre Messmer, ovationné comme l'était naguère M. Michel Debré, et accordant sa caution sans réserve ni état d'âme, des comités de soutien qui se multiplient, un état-major étoffé, une machine électorale bien rodée, des préparatifs conduits en secret depuis longtemps, une intendance toute prête à suivre : M. Jacques Chirac peut entamer sans tarder sa campagne électorale.

Il donnera le signal du départ en tenant, mardi 10 février, une conférence de presse et en réunissant le lendemain tous les parlementaires et tous les conseillers de Paris inscrits au R.P.R. avant d'entreprendre des voyages en province.

Les travaux du congrès extraordinaire du R.P.R., auxquels ont participé, samedi 7 février, au bois de Vincennes, deux mille cinq cent soixante-sept mandataires, ont confirmé que l'appareil du parti tenait parfaitement en main les fédérations et que les militants avaient retrouvé l'enthousiasme qui précède les grandes compétitions électorales, alors que cela n'avait pas été le cas lors des assises en 1979 avant le scrutin européen. En accordant leur confiance à M. Chirac par 95,40 % des suffrages, les congressistes ont voulu dire l'espoir qu'ils placent dans le fondateur du R.P.R. En revanche, à l'égard de M. Michel Debré — dont les partisans ne se sont pas exprimés, et qui a recueilli 2,88 % des voix, — c'est, au-delà des hommages pour son rôle historique dans le gaullisme, au-delà du regret et même du « chagrin » que son comportement actuel inspire, une condamnation de sa candidature qui a été rendue et un désaveu de son action qui a été prononcé, souvent avec sévérité, puisqu'il a été dénoncé comme un « homme du passé » et comme un facteur de « division » et de dispersion des voix, entravant les chances de M. Chirac. C'est pourquoi des appels pressants à se retirer lui ont été adressés. Seul le président de la fédération de la Réunion l'a défendu, le secrétaire général de cette même fédération prenant parti pour M. Chirac. MM. Messmer et Pons, en revanche, se sont gardés d'envenimer les rapports en souhaitant une réconciliation soit dès maintenant, soit après l'élection.

Les congressistes du R.P.R. ont aussi exprimé un double refus qui justifie leur choix en faveur de M. Chirac, mais qui veut ignorer le dilemme que leur posera, éventuellement, le second tour du scrutin présidentiel. Ils se refusent, en effet, à choisir seulement entre la victoire du candidat socialiste et la reconduction de M. Giscard d'Estaing.

L'hostilité à la candidature de M. Mitterrand s'est exprimée avec force, mais sans excès ni hargne, un peu comme la répétition rituelle d'une condamnation que les gaullistes prononcent depuis le début de la V[e] République. Bien qu'il n'ait pas été question de « convergences » entre gaullistes et socialistes, les attaques ont été moins vives — sinon de la part de M. Bonhomme, député de Tarn-et-Garonne — contre celui qui n'est plus le candidat unique des communistes et des socialistes, alors qu'il l'était il y a sept ans.

En revanche, le refus de la reconduction de M. Giscard d'Estaing a été exprimé par tous les orateurs, hormis M. Pierre-Bernard Cousté, député du Rhône, qui, sous les huées, a fait l'éloge du septennat écoulé et voté pour le président sortant, qui, au total, a recueilli 0,29 % des suffrages.

La condamnation du bilan de M. Giscard d'Estaing a été totale et prononcée avec des mots que n'auraient reniés ni M. Debré ni Mme Garaud (dont le nom n'a jamais été cité). La sévérité des jugements portés sur la politique de l'actuel chef de l'Etat — mais non sur sa personne — se reflétait dans les conversations entre militants. Ceux-ci affirmaient, en grand nombre, qu'ils ne voteraient plus pour M. Giscard d'Estaing ni au premier ni au second tour, mais refusaient de dire avec précision quel serait leur choix le 10 mai.

*Quant à M. Chirac, qui n'assistait pas au congrès, il est douteux qu'il expose dès maintenant l'attitude qu'il préconisera pour le second tour, puisque son objectif est que la question du choix des gaullistes entre deux autres candidats que le leur ne se pose pas. Le maire de Paris, dans une interview au quotidien « la Montagne », a seulement souhaité que « la majorité au Parlement » se retrouve après l'élection présidentielle « quoi qu'il arrive ». La candidature de M. Chirac, jugée « naturelle » par les socialistes est, en revanche, vivement déplorée par Mme Garaud, comme elle avait été, par avance, activement contestée par M. Debré. Si ce dernier affirme toujours ne pas vouloir se poser la question du choix du deuxième tour, Mme Garaud estime que ce choix se limitera à MM. Mitterrand et Giscard d'Estaing. Mais, pour la première fois, lundi matin, elle a souhaité que « Jacques Chirac soit présent au deuxième tour ».

Pour mobiliser leurs troupes et entraîner leur électorat les dirigeants du mouvement gaulliste se sont efforcés de démontrer, ou tout au moins de se convaincre, que leur double refus n'est pas une chimère, que l'alternance est possible dans la majorité et qu'un courant peut se créer en faveur de M. Chirac. La conviction des militants étant acquise, reste à obtenir celle du pays.

ANDRÉ PASSERON.

Après MM. Bernard Pons et Claude Labbé (*le Monde* daté 8-9 février), M. Marc Jacquet, président du groupe sénatorial, déclare :

« Si pour nous, vieux gaullistes, Michel Debré est notre frère, Jacques Chirac est notre fils, et la raison nous conduit vers lui, c'est-à-dire vers l'avenir. »

Pour M. Joseph Comiti, ancien ministre, député des Bouches-du-Rhône, « *le morne ressassement des souvenirs est le symbole de la vieillesse et du renoncement* ». M. Le Douarec, député d'Ille-et-Vilaine, estime : « *Le septennat a été décevant à tous points de vue. Michel Debré a mal compris l'époque où nous vivons, et les données de son choix sont basées sur le passé. Il a encore le temps de réfléchir.* » Pour Mme Chouraqui, secrétaire nationale du R.P.R., « *la politique conduite depuis cinq ans n'est pas la nôtre, ce n'est pas notre France ; la politique économique est un désastre, la politique étrangère est incompréhensible et imprécise* ». Elle lance à M. Debré : « *Menez avec nous, comme dans le passé, le combat qui commence.* »

M. André Bord, député du Bas-Rhin, ancien secrétaire général de l'U.D.R., déclare : « *Je m'adresse à Michel Debré pour qu'il réfléchisse encore : vous êtes l'alibi rêvé de ceux qui cherchent une caution gaulliste pour se rallier au giscardisme, au nom du sacro-saint choix de société.* » M. René Tomasini, sénateur de l'Eure, ancien secrétaire général de l'U.D.R., assure : « *Les chefs du gaullisme sont restés les bras croisés quand l'U.D.R. se dissolvait dans l'irrésolution, l'amertume et la langueur. Rassemblés autour de Chirac, nous surprendrions par notre cohésion ceux qui depuis des décennies rêvent de la mort du gaullisme.* » Mme de Hauteclocque, député de Paris, s'adresse à « *un ami absent, mon cher Michel, pour lui dire* » son « *chagrin devant sa candidature* ». M. Pierre Messmer, très applaudi, lance un avertissement à ceux qui soutiendraient « *un candidat non gaulliste* » en disant : « *Ils devraient quitter le R.P.R.* »

Evoquant les candidatures de MM. Debré et Chirac, il indique : « *J'attendais, j'espérais un accord qui aurait accru nos chances au moment où la victoire est possible* », et il demande : « *Est-il facile d'être gaulliste en 1981 dans un gouvernement qui essaie par tous les moyens de nous réduire et de nous rejeter ?* ». Après avoir annoncé qu'il soutiendra M. Chirac, l'ancien premier ministre déclare : « *Dans cette campagne, refusons les polémiques, ne nous laissons pas aller aux attaques personnelles, évitons les comparaisons tendant à faire croire que celui-ci est plus ou moins gaulliste, celui-là plus énergique ou plus compétent.* » Evoquant les lendemains du deuxième tour, il lance : « *N'oublions pas qu'il faudra au mois de mai guérir les blessures d'amour-propre et nous rassembler à nouveau pour les combats à venir.* »

M. Pierre-Bernard Cousté, député du Rhône, déclare : « *Les Français sont étonnés que les gaullistes donnent l'image de la division. Comment, dans ces conditions, pouvons-nous vouloir donner l'image de l'efficacité et du succès ? Nous ne pouvons mener une campagne d'opposition et de rancœur. Beaucoup d'entre nous ne considèrent pas que le bilan du septennat est aussi négatif qu'on le présente. Il n'est pas vrai que la France ait perdu son audience internationale, son indépendance, et que les institutions aient été déformées. Nous n'avons cessé de soutenir les gouvernements désignés par M. Giscard d'Estaing.* » Il est salué par des huées.

Après Mme Line Renaud, membre du comité central, MM. Edmond Valcin, sénateur de la Martinique, et Philippe Dechartre, secrétaire général du Mouvement pour le socialisme par la participation, M. Habib-Deloncle estime que l'« *heure de l'efficacité* » est celle de M. Chirac, et il demande à M. Debré de se retirer. M. Hector Rolland, député de l'Allier, déclare : « *Ce n'est pas le moment que le député de la Réunion devienne le candidat de la division. Notre candidat ne doit pas être un homme du passé et un homme dépassé. (...) Giscard a voulu la dégaullisation de la France. Le septennat écoulé est celui de la poisse.* »

Après Mme Alice Cattoire, membre du comité central, M. Jean Falala, député de la Marne, s'exclame : « *Quelle tristesse si Michel Debré, en s'obstinant, facilitait la tâche du président sortant !* » Mme Joëlle Juillet, secrétaire de circonscription (Saône-et-Loire), lance à M. Chirac : « *Allez-y et soyez égal à vous-même. C'est comme ça qu'on vous aime !* »

Plusieurs députés, MM. Tiberi (Paris), Tourain (Doubs), Caille (Rhône), apportent leur appui à M. Chirac. M. Bonhomme, député de Tarn-et-Garonne, apporte son soutien au maire de Paris « *à une condition*, dit-il, *que, quoi qu'il arrive, nous ne fassions pas le jeu du pire, que nous ne roulerons pas pour M. Mitterrand. (...) Ce vieux novice devenu le pape d'un socialisme usagé !* »

Le président de la fédération R.P.R. de la Réunion fait l'éloge de M. Debré, qui, dit-il, « *pour tous les Réunionnais, représente le R.P.R.* »

Après la proclamation du scrutin, M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., déclare : « *Je ne doute pas que la discipline républicaine s'appliquera maintenant et que la minorité s'inclinera devant la majorité. Nous n'avons plus d'interrogations à avoir. Jacques Chirac est le seul candidat soutenu par le R.P.R.* »

M. Pierre Messmer : le bilan du septennat est dans l'ensemble négatif

M. Pierre Messmer, invité du « Club de la presse » d'Europe 1, dimanche 8 février, a été interrogé sur l'attitude que devraient avoir M. Debré et les ministres R.P.R. à l'égard de la candidature de ce dernier. Il a répondu :

« *Pour ce qui est de Michel Debré, c'est à lui de connaître son devoir et de savoir ce qu'il doit faire. En ce qui concerne les ministres R.P.R. du gouvernement, ils doivent être logiques avec eux-mêmes. Je comprends fort bien que les ministres soient conduits par loyauté à soutenir la candidature du président de la République si celui-ci décide d'être candidat. Mais, alors, pour être en accord avec eux-mêmes, ils devront, ce jour-là, quitter le R.P.R. D'ailleurs, à l'inverse, si un ministre en exercice se refusait à soutenir la candidature du président de la République, si celui-ci était candidat, il devrait quitter le gouvernement.*

Le président du comité national de soutien à la candidature de M. Chirac a indiqué :

« *Depuis sept ans, nous avons constaté que la politique de la France était menée d'une manière qui, à certains égards, je tiens à le dire, me donne satisfaction.*

» *Nous souhaitons qu'il n'y ait pas un second septennat. (...)*

» *Dans l'ensemble, le bilan septennal est à mes yeux négatif, car je trouve qu'il aurait pu être meilleur.* »

Il cite deux secteurs pour lesquels son jugement est « *favorable* » : la politique énergétique, où le gouvernement a appliqué la politique qui était la sienne lorsqu'il était premier ministre avant 1974, et la politique de défense, « *en dépit de certaines réserves* ».

L'ancien premier ministre a également déclaré : « *La question est de savoir si pendant sept autres années le processus de dégradation ne serait pas encore pis avec un président socialiste ou communiste.*

» *Aujourd'hui, c'est tout à fait différent car nous n'avons pas, avant le premier tour, à choisir entre une solution disons giscardienne et une solution socialo-communiste. Au premier tour, nous proposons une autre solution aux Français. Nous ne présentons pas tout « tout noir » ou « tout blanc ». Nous ne disons pas : si vous ne voulez pas de Valéry Giscard d'Estaing, vous devez voter pour François Mitterrand.* »

Interrogé sur la politique française à l'égard du Tchad, M. Messmer demande : « *Est-ce que ce n'est pas de l'ambiguïté, quelques semaines avant l'entrée des chars libyens à N'Djamena, que d'avoir envoyé le président d'Elf-ERAP signer un contrat pétrolier, qui pouvait faire penser non sans raison aux Libyens que c'était une façon de nous amadouer ? Est-ce que ce n'était pas un peu imprudent que de livrer à la Libye des porte-chars dont elle s'est servie pour transporter ses chars à travers le Sahara jusqu'à 100 kilomètres au nord de N'Djamena ? Est-ce que ce n'était pas très imprudent que de fonder toute sa politique au Tchad sur l'aide à M. Hissène Habré ?*

» *Cette politique est un mélange de maladresse et de double jeu.* »

Mme Garaud : la charge des cuirassiers de Reichshoffen

Mme Marie-France Garaud a réaffirmé, dimanche 8 février à Antenne 2, que la candidature de M. Jacques Chirac est une candidature de « *chef de parti* ». Le R.P.R., selon elle, ne représente « *que le quart de l'électorat français, au mieux* ». Cela veut dire, a-t-elle ajouté, *que cette candidature postule des alliances électorales. Je ne crois pas que le R.P.R. ait été créé pour servir de force d'appoint, et c'est là qu'on le conduit.* » *Je sais bien que* « *Jacques Chirac peut emmener une charge de cavalerie. Il sait faire cela très bien (...). Mais j'ai un peu peur que tout cela finisse comme la charge des cuirassiers de Reichshoffen qui sont tombés dans un fossé de cinq mètres que personne n'avait vu sur la carte d'état-major. Et cela m'ennuierait beaucoup qu'il puisse y avoir des Bismark qui, mi-souriants, mi-attendris, puissent dire : "Ah ! les braves gens..."*

Interrogée lundi 9 janvier par France-Inter, Mme Garaud a estimé que « *l'élection présidentielle, engagée comme elle l'est, ne va pas permettre de régler les problèmes qui se posent à la France. Cela va être une élection de pis-aller. Est-ce qu'on va élire M. Giscard d'Estaing parce qu'on aura peur des communistes ? Est-ce qu'on va élire M. Mitterrand parce qu'on en aura assez de M. Giscard d'Estaing ?* » Bien qu'elle pense que l'élection se jouera entre MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand, Mme Garaud « *souhaite que Jacques Chirac soit présent au deuxième tour* ».

[Mme Marie-France Garaud fait allusion à la charge célèbre des cuirassiers français, le 6 août 1870, lors de la bataille de Wœrth perdue par le maréchal de Mac-Mahon contre les Prussiens. Les deux régiments de cavalerie qui y participèrent furent presque entièrement détruits. Leur action permit toutefois à l'armée française de battre en retraite et d'éviter de plus lourdes pertes.

Mais Mme Garaud fait erreur en attribuant à Bismark l'expression « Ah ! les braves gens ! » C'est le roi de Prusse Guillaume I[er] qui s'était exclamé : « Oh ! les braves gens ! » à propos du comportement du général Galliffet lors de la bataille de Sedan (2 septembre 1870) perdue par Mac-Mahon contre les Prussiens.]

Quatre élections municipales...

CALVADOS : Courseulles-sur-Mer (deuxième tour).

Inscr., 2 088 ; vot., 914 ; suffr. expr., 581. Liste d'action municipale : entre 428 et 469 voix, *6 sièges*.

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal à la suite du décès de deux élus, du départ de la commune d'un troisième et de quatre démissions. Au premier tour, un seul siège avait été pourvu. Les résultats avaient été les suivants : Inscr., 2 088 ; vot., 1 069 ; suffr. expr., 643 ; la liste d'action municipale avait obtenu entre 480 et 511 voix.

Les sept candidats élus étaient soutenus par le maire, M. Jean-Louis de Mourgues (U.D.F.-P.R.), dont la liste avait emporté en mars 1977 dix-neuf des vingt et un sièges à pourvoir, les deux autres revenant au P.S. Ce dernier, qui n'avait plus de conseiller sortant, avait prôné l'abstention ou le vote blanc ou nul pour ce scrutin complémentaire.]

PAS-DE-CALAIS : Saint-Martin-du-Laert (premier tour).

Insc., 2 631 ; vot., 1 552 ; suffr. expr., 1 488. MM. Payen, P.S., 769 voix, *ELU* ; Joly, mod., 501 ; Baey, mod., 218.

[Le conseil municipal devant être au complet pour la désignation du maire, il s'agissait de pourvoir au remplacement d'un élu (mod.) décédé. Le maire, M. Victor Guilbert (mod.) s'est démis de ses fonctions pour raisons de santé, mais il a toutefois décidé de conserver son mandat de conseiller municipal.

Le conseil municipal, élu en mars 1977, était composé de 8 mod et 3 div. g.]

RHONE : Pierre-Bénite (premier tour).

Inscr., 4 928 ; vot., 2 449 ; suffr. expr., 2 389. Liste du P.C., 1 149 voix en moyenne ; liste de la majorité, 833 voix en moyenne ; liste du P.S., 406 voix en moyenne. *Il y a ballottage pour les neuf sièges à pourvoir.*

[Il s'agit de compléter le conseil municipal après la démission des neuf conseillers municipaux socialistes, consécutive à leur mise à l'écart de la gestion de la commune par leurs collègues majoritaires du P.C. Les neuf démissionnaires, qui se plaignaient de n'avoir « ni bureau, ni chaise, ni téléphone » pour accomplir leur mandat, avaient décidé de ne pas se représenter. Pour le P.C., les neuf candidats présentés par le P.S. étaient « inéligibles » parce que domiciliés dans la commune uniquement pour ce scrutin. Sur la liste du P.C., figurent six candidats qui ne sont pas membres du parti, « mais fermement décidés à défendre les intérêts du monde du travail ».

Le P.S., qui ne peut se maintenir au second tour, avait fait liste commune avec le P.C. en mars 1977, dès le premier tour. La liste d'union de la gauche avait enlevé les vingt-sept sièges à pourvoir avec 2 340 voix en moyenne contre 1 400 à la liste de la majorité. Il y avait eu 3 752 votants et 3 058 suffrages exprimés sur 4 915 inscrits.]

SOMME : Rue (premier tour).

Inscr., 2 243 ; vot., 1 448 ; suffr. expr., 1 486. Liste de la majorité, 667 voix en moyenne ; liste P.S., 509 voix en moyenne ; liste P.C., 248 voix en moyenne. *Il y a ballottage pour les quatre sièges à pourvoir.*

[Il s'agit de pourvoir les sièges rendus vacants par la démission de quatre élus dont le maire, M. Gabriel Deray (M.D.S.), ancien suppléant de M. Max Lejeune (M.D.S.).]

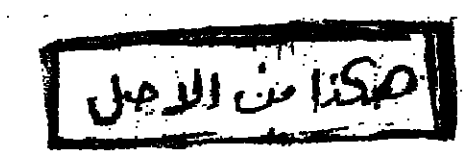
...et une cantonale

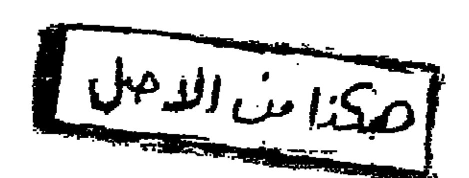
ARIEGE : Canton de Castillon-en-Couserans (premier tour).

Inscr., 3 459 ; vot., 2 249 ; suffr. expr., 2 213. MM. Robert Zonch, P.S., adj. au maire de Balagueres, 953 voix ; André Bugat, soc. ind., maire de Galey, 643 ; Michel Ramos, P.C., 323 ; Roger Ango, M.R.G., 294. *Il y a ballottage*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de M. Paul Castet (P.S.), qui avait été réélu au premier tour des élections cantonales de mars 1976 avec 1 392 voix contre 765 à M. Pierre Gauraud (sans étiq.) et 336 à M. Ramos (P.C.). Il y avait eu 2 493 suffrages exprimés sur 3 605 inscrits.

Par rapport à ce précédent scrutin, le parti communiste gagne plus d'un point en pourcentage (14,59 % contre 13,47 %). En revanche, le P.S. enregistre un net recul (43,06 % contre 55,83 %) imputable à la présence d'un radical de gauche, qui recueille 13,28 % des suffrages exprimés. En 1976, le M.R.G. était absent de la compétition.]





PRÉSIDENTIELLE

RÉUNI EN CONGRÈS EXTRAORDINAIRE

Le P.S.U. demande qu'un éventuel président de gauche instaure immédiatement le scrutin proportionnel

Le congrès extraordinaire du P.S.U., réuni à Colombes (Hauts-de-Seine) les 7 et 8 février, a décidé de demander *« au candidat susceptible de représenter la gauche »* au second tour de l'élection présidentielle, de s'engager à réaliser, aussitôt après sa victoire éventuelle, trois réformes : l'instauration de la représentation proportionnelle intégrale pour les élections locales et législatives ; l'attribution de *« réels pouvoirs »* aux communes et aux régions, notamment par l'élection des assemblées régionales au suffrage universel ; la réduction du temps de travail légal à trente-cinq heures.

Depuis la réunion de son conseil national qui, en novembre 1979, au Havre, avait désigné Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire nationale, comme candidate à l'élection présidentielle, une ambiguïté demeurait sur la signification du « contrat présidentiel » que le P.S.U. entend soumettre au candidat de gauche présent au second tour du scrutin. Les débats de Colombes ont permis de préciser que le P.S.U. *« ne ménagera aucun effort »* pour battre la droite, *« au premier tour comme au second »*. Les socialistes unifiés appelleront donc à voter pour le candidat de gauche, le 10 mai prochain, et ils le disent dès maintenant. Cette position est contraire à celle que défendaient certains responsables bretons du P.S.U., qui estimaient que le choix de leur parti pour le second tour devrait résulter de ses conversations avec le candidat représentant la gauche et de l'acceptation ou du refus, par celui-ci, des principales mesures contenues dans le contrat présidentiel, en particulier l'arrêt de la construction de toute nouvelle centrale nucléaire.

Le texte adopté par le congrès souligne néanmoins que la défaite de la droite ne garantirait pas, dans l'état actuel des choses, qu'*« une politique conforme aux intérêts des couches populaires se mette en place »*. C'est pourquoi le P.S.U. se propose de *« mener le débat public »* sur les mesures qu'il juge les plus urgentes, afin d'aboutir à un *« accord de désistement »* et de transformer *« la défaite de Giscard en victoire de la gauche »*. La fédération du Rhône, favorable à un engagement de désistement pur et simple, s'est refusée à voter ce texte.

Les congressistes ont débattu également de l'attitude que devrait adopter leur parti face au P.C.F., mis en cause par la fédération de Haute-Normandie pour sa politique envers les immigrés et accusé par elle de *« multiplier les agressions physiques contre d'autres militants de gauche »*. Le congrès a finalement adopté un texte qui exprime *« sa vive inquiétude et sa totale réprobation »* sur le premier point, et sa solidarité à l'égard de M. Marc Dufumier, membre de la direction politique du P.S.U., *« victime d'une agression physique de la part de membres du P.C.F. »* à Villejuif (*le Monde* des 4 et 5 février).

Une autre force de gauche ?

Les socialistes unifiés ont décidé, enfin, de tenir en octobre 1981 leur congrès ordinaire, qui sera préparé par un débat sur les conditions de l'émergence d'une force de gauche nouvelle, réunissant tous ceux qui cherchent les voies d'un socialisme autogestionnaire, soit hors des partis, soit au sein de ceux-ci. Selon Mme Bouchardeau, *« le problème d'une autre composition de la gauche, de la place des forces autogestionnaires, de la manière dont le mouvement des femmes, le mouvement écologique se situeraient dans le débat politique, sera forcément posé »* après l'élection présidentielle.

La candidate du P.S.U. a ajouté : *« Si nous arrivons à exprimer, dans cette campagne, l'existence d'une autre force de gauche, si nous sommes capables, dans le flou de l'opposition, de faire reconnaître une force de proposition, si nous arrivons à déplacer les débats politiques vers les vrais problèmes de la politique, alors j'en ai la conviction, nous aurons gagné sur deux tableaux, en aidant à battre Giscard sans doute, et plus encore en travaillant à poser, au-delà de mai 1981, les bases de ce qui pourrait être, dans ce pays, la force capable de redonner vie à la politique, et espoir à ceux qui sont dépossédés aujourd'hui de tout pouvoir. »*

Le texte destiné à ouvrir le débat sur cette perspective a été approuvé par 49,5 % des mandats. Les autres délégués, qu'ils aient voté pour un autre texte, marqué par une certaine circonspection à l'égard des *« nouveaux mouvements sociaux »* (18 %) ou qu'ils se soient abstenus (32,5 %), ont montré que, si le P.S.U. est unanime pour mener la bataille de l'élection présidentielle, tous ses membres n'en envisagent pas de la même façon les lendemains.

PATRICK JARREAU.

M. MITTERRAND : chaque chose en son temps.

M. François Mitterrand a évoqué, dimanche 8 février, dans une interview à *l'Est Républicain*, la revendication du P.C. en faveur de ministres communistes dans un gouvernement de gauche. Le candidat socialiste indique : *« Faire la chasse aux portefeuilles ministériels plutôt que de revenir à la ligne politique qui a permis l'union de la gauche, voilà où en sont les dirigeants du P.C., à l'encontre de la volonté et de l'espoir d'un très grand nombre de communistes. Lionel Jospin a dit là-dessus ce qu'il y avait à dire. Je n'ai rien à ajouter. »*

Interrogé sur le point de savoir s'il rétablirait la règle de la représentation proportionnelle avant de dissoudre l'Assemblée nationale, s'il était élu, il répond : *« Il y a les textes. Il y a aussi la psychologie et la sensibilité. Si les Français élisent un président socialiste, cela montrera qu'ils désavouent l'assemblée de droite sortie des urnes en 1978 et qui, U.D.F. et R.P.R. réunis, a soutenu de ses votes la politique Giscard-Barre. L'Assemblée de 1978 aura accompli plus de trois ans de mandat en mai. Elle a eu le temps de faire beaucoup de mal, de laisser le chômage, l'inflation, les inégalités s'accroître, de laisser l'autorité de la France dans le monde décliner, de laisser la démocratie s'effriter. Personne ne pleurera sur elle. Quant à la proportionnelle, les socialistes sont pour. Les communistes aussi. Mais les autres ? Et puis, pour l'instant, nous sommes dans une campagne présidentielle. Chaque chose en son temps. »*

La fédération des Hautes-Pyrénées du M.R.G. est hostile à la candidature de M. Crépeau

De notre correspondant

Tarbes. — La fédération des Hautes-Pyrénées du Mouvement des radicaux de gauche s'est réunie dimanche 8 février, à Tarbes, en congrès départemental. L'objet de ces assises était l'examen du projet de candidature de M. Michel Crépeau, président du parti à l'élection présidentielle.

Lorsqu'on est passé au vote, le maire de La Rochelle n'a trouvé, pour le soutenir, que neuf militants parmi lesquels se trouvait M. Jacques Bertrand, maire adjoint M.R.G. de Tarbes. Cette fédération est la deuxième du parti, par ordre d'importance.

Déjà, au mois de mai dernier, la fédération M.R.G. des Hautes-Pyrénées avait fait comprendre à M. Michel Crépeau que son projet de candidature était mal accueilli. Dès ce moment, le président de cette fédération, M. Abadie, maire, conseiller général, député de la deuxième circonscription (Lourdes - Argelès), le maître à penser des radicaux de cette région, M. René Billères, sénateur, ancien ministre, et M. Hubert Peyou, sénateur, président du conseil général, avaient entrepris de développer, auprès de leurs troupes, des thèses d'une hostilité croissante au projet.

Certes, au cours du congrès départemental de dimanche, M. Billères a rendu hommage *« à la conviction et au courage de M. Crépeau »*, mais il a surtout insisté sur le fait que cette candidature est, à ses yeux, dangereuse pour l'avenir de toutes les fédérations M.R.G. de France. Il a déclaré : *« Nous avons ici, dans les Hautes-Pyrénées, le souci de faire passer l'intérêt national avant celui de notre parti. Qu'on prenne bien conscience qu'en soutenant François Mitterrand et en arrachant une victoire de la gauche nous pourrons retrouver un second souffle et assurer un très bon décollage pour les élections législatives. Le soutien à François Mitterrand à l'élection présidentielle doit nous permettre de retrouver notre place dans la gauche. »*

M. François Abadie a déclaré : *« Je soutiendrai et ferai soutenir la candidature de M. Mitterrand, comme en 1965, comme en 1974. Je regrette que certains de nos amis aient changé en faveur d'un candidat qui n'a pas été désigné par le parti et qui fera péniblement 1 % des suffrages. »*

GILBERT DUPONT.

● *M. Thierry Jeantet*, secrétaire national du M.R.G., estime que la candidature de M. Michel Crépeau à l'élection présidentielle est *« l'occasion de regrouper à gauche radicaux, écologistes et réformistes (...), la condition nécessaire pour que la gauche passe enfin de 49 ou 49,5 % des voix à 51 ou 52 %, la garantie, en cas de victoire de la gauche, que sera instaurée une démocratie d'initiative populaire plutôt qu'une démocratie technocratique »*.

LE P.C.M.L. (maoïste) ATTEND LE MOIS DE MARS POUR RECHERCHER DES SIGNATURES D'ÉLUS

Le parti communiste marxiste-léniniste (P.C.M.L., maoïste) vient de réunir son IVe congrès à Paris. Une centaine de délégués ont élu un comité central composé pour moitié d'ouvriers, d'employés et de paysans, et pour moitié d'enseignants et d'étudiants, et il a adopté un « programme d'action », centré sur la lutte pour la défense des libertés, pour l'emploi et contre la guerre. Le P.C.M.L. se prononce notamment pour une politique de réduction des armements nucléaires et conventionnels et pour l'inscription, dans la Constitution, d'un article interdisant la capitulation en cas d'agression d'un pays étranger.

Le P.C.M.L. estime également nécessaire de contribuer à renforcer les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. et les « organisations de masse » et de participer aux élections *« chaque fois que les conditions le permettent »*. M. Pierre Bauby, membre de la direction du P.C.M.L. et candidat à l'élection présidentielle, a indiqué que son parti commencera à rechercher un parrainage d'élus au début du mois de mars, lorsque les parrains potentiels auront reçu les formulaires qu'ils devront adresser au Conseil constitutionnel. Le P.C.M.L., a précisé M. Bauby, n'a pas encore arrêté sa position pour le second tour de l'élection, ni celle qu'il adopterait s'il ne parvenait pas à réunir les cinq cents signatures d'élus nécessaires pour participer au premier tour.

● *M. Georges Marchais* a déclaré, samedi 7 février, devant un rassemblement de plusieurs milliers de personnes, à Saint-Denis : *« Jacques Chirac se place dans la perspective d'une coopération entre la droite et le parti socialiste. Il est légitime de dire que François Mitterrand ne veut pas du changement. »* A propos des travailleurs immigrés, M. Marchais a souligné : *« Nous ne voulons pas de nouveaux Harlem ou de nouveaux Soweto dans la banlieue parisienne, nous ne voulons pas non plus de nouveaux Chicago. »* Il a insisté sur le droit des Français à la sécurité en réclamant *« plus de policiers, plus de gardiens d'immeubles, plus de prévention »*.

LA C.G.T. A REFUSÉ DE PARTICIPER AU CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION DE LA MÉTALLURGIE C.F.D.T.

La Fédération générale de la métallurgie C.F.D.T., dont le congrès s'est achevé dimanche à La Rochelle (*le Monde* daté 8-9 février), a adopté une motion relative à l'élection présidentielle, qui indique notamment : *« Des changements politiques sont indispensables : élire un président de gauche, c'est créer une situation favorable à ces changements. Cela exige aussi une mobilisation populaire et la volonté du président de prendre en compte les aspirations exprimées dans les luttes et d'inscrire son action dans le sens du socialisme démocratique autogestionnaire »*.

La résolution générale du congrès, qui a été adoptée par 77,35 % des mandats, porte principalement sur une réduction progressive de la durée du travail vers les trente-cinq heures par semaine, sur la création d'une cinquième équipe pour les travaux en continu et sur l'importance de la négociation. D'autre part, les congressistes, qui ont réélu M. Georges Granger au poste de secrétaire général de la fédération, ont vivement déploré que la Fédération de la métallurgie C.G.T. ait refusé d'envoyer une délégation aux travaux de La Rochelle, comme c'était la tradition depuis dix ans.

POINT DE VUE

La bureaucratie giscardienne

par CATHERINE LALUMIÈRE (*)

La campagne présidentielle n'est pas commencée que déjà revient un thème habituel de la droite : une victoire socialiste entraînerait la France vers une bureaucratie étatique étouffante. L'antienne est connue. Elle repose sur un amalgame confus entre tous ceux qui représentent la gauche — socialistes compris — et l'exemple désastreux des régimes de l'Est. Mais les amis du président qui manient si volontiers cet argument, au demeurant tout à fait malhonnête, feraient mieux, si l'on peut s'exprimer ainsi, de balayer devant leur porte. Depuis 1974, la bureaucratie d'Etat, en France, s'est beaucoup développée en liaison avec l'affaiblissement de la démocratie politique. Bien évidemment, le mal est plus ancien, mais il a pris une ampleur nouvelle encore que difficilement perçue derrière le discours officiel.

Oui, le régime giscardien est de plus en plus bureaucratique en ce sens que l'appareil d'Etat, c'est-à-dire l'ensemble du système politico-administratif, fonctionne mal et présente tous les traits de la bureaucratie, parmi lesquels une coupure d'avec la population, l'incapacité à se transformer en fonction des besoins, la constitution d'une caste dirigeante, etc. Loin de s'atténuer, ces caractéristiques se renforcent. Sept années de pouvoir giscardien ont modifié le paysage de l'administration française. On n'ose imaginer sept années supplémentaires.

Le premier trait qui frappe est le fossé qui ne cesse de se creuser entre la population et les organes politiques et administratifs qui la dirigent. Le mal vient de la distance qui s'accroît entre les centres de décision et la population. L'extraordinaire concentration du pouvoir à l'Elysée, l'effacement de tous les corps intermédiaires élus (Parlement, assemblées locales et même, dans une certaine mesure, le gouvernement, tant les ministres ont peu d'influence personnelle) ont construit un système absolument déséquilibré. L'Elysée ne peut compter que sur les bureaux de l'administration pour préparer ses décisions et les exécuter. La qualité des fonctionnaires n'est pas en cause, ni leur souci de bien faire. Mais il faut bien voir qu'une administration non contrôlée par les élus des assemblées et soumise seulement à un chef lointain, tend à se comporter de façon autoritaire et à être imperméable aux sollicitations de la population à laquelle elle s'adresse. Les conceptions monarchiques de l'hôte de l'Elysée n'ont pas seulement de graves conséquences pour la démocratie politique ; elles engendrent également un système bureaucratique.

Il est paradoxal qu'un régime qui repose officiellement sur le libéralisme et qui dénonce si volontiers les menaces bureaucratiques des opposants soit lui-même à l'origine d'une dégénérescence bureaucratique. Et pourtant c'est très exactement ce qui se produit sous nos yeux. La Ve République, sous Valéry Giscard d'Estaing, est devenue de plus en plus bureaucratique, car il n'y a rien entre l'homme du sommet et les bureaux. Cette analyse est confirmée, entre autres exemples, par la manière dont le président de la République a conduit la réforme des collectivités locales. Depuis 1975 cette réforme est annoncée comme devant être une des grandes œuvres du septennat. Or le projet de « développement des responsabilités des collectivités locales » est encore en discussion à la commission des lois de l'Assemblée et ne sera évidemment pas voté avant l'élection présidentielle. Cette lenteur n'est pas fortuite. En outre, le contenu de ce projet est révélateur.

Les scléroses

Il ne réforme nullement l'hypercentralisation du système administratif français à laquelle on voulait officiellement remédier. Il est d'une extrême timidité, puisqu'il ne renforce en rien le pouvoir des régions ni des départements. En ce qui concerne les communes on doit craindre que les transferts de compétences de l'Etat vers ces dernières ne se traduisent, en définitive, par des transferts de charges. Bref, ce n'est pas ce texte qui décentralisera l'administration française. Mais voulait-on décentraliser autrement qu'en paroles ?

Les rigidités, l'incapacité à se transformer en fonction des besoins, sont parmi les caractéristiques des systèmes bureaucratiques malades. Les analyses de Michel Crozier sont, sur ce point, toujours exactes. Fort bien. Encore faut-il, lorsque l'on veut « bureaucratiser », opérer de véritables réformes. Depuis sept ans, le président a bien vu le problème et n'a pas manqué de promouvoir certains textes. A l'approche de l'élection présidentielle, il vient même de créer un ministère des réformes administratives.

Or, en ce domaine comme en beaucoup d'autres, l'écart entre les paroles et les faits a été considérable. Le thème de l'amélioration des relations entre l'administration et les administrés est facile. Il plaît. Mais il est beaucoup plus difficile de réformer vraiment le fonctionnement des administrations. Certaines lois sont allées dans le bon sens (loi du 17 juillet 1978 sur le libre accès aux documents administratifs et du 11 juillet 1979 sur la motivation des actes administratifs), mais elles sont encore incomplètes et mal appliquées.

D'un autre côté, certaines mesures restent véritablement de pure démagogie tant leurs effets pratiques sont réduits. Il en est ainsi du médiateur, et plus récemment des conciliateurs (dix au total) et autres organes de conseils créés à partir de janvier 1981 avec beaucoup de publicité mais dotés de fort peu de moyens.

Enfin, et c'est le plus grave, on s'est bien gardé de réformer le fonctionnement même des administrations. Plus exactement on a laissé se développer de détestables pratiques qui, à la longue, altèrent profondément la qualité des services rendus aux citoyens. Les bureaux ignorent de plus en plus le droit et le respect de la légalité. Le pouvoir favorise la prolifération de directives, de circulaires et autres instructions, en marge de la légalité ou la violant, quand ce ne sont pas des dérogations ou autres mesures qui favorisent ou défavorisent certains administrés au gré de choix discrétionnaires. Le mal atteint tous les ministères. Certains, cependant, se distinguent particulièrement par des fantaisies juridiques qui stupéfient les spécialistes, mais surtout les inquiètent. Le respect des règles est une garantie fondamentale pour le citoyen. Rien ne sert de lever les bras au ciel devant la masse des paperasses, de gloser sur l'amélioration des rapports entre l'administration et les administrés, ou de mettre dans les services d'accueil du public de charmantes hôtesses si, dans le même temps, on laisse se développer ou même on favorise le développement de l'arbitraire.

Un système de castes

Cette dangereuse ankylose des pratiques administratives est encore renforcée par l'émergence d'un système de castes au sein même de l'administration. Certes, ce n'est pas d'aujourd'hui que date, dans l'administration française, une hiérarchie excessive qui tend à découper différentes strates au sommet desquelles ce qu'il est convenu d'appeler la « haute fonction publique », en particulier les grands corps de l'Etat. Mais cette stratification, loin de s'atténuer, a été aggravée par le chef de l'Etat. De tous côtés, des témoignages se recoupent pour dénoncer la nomination à tous les postes importants de responsables favorables à l'Elysée. L'Etat-Giscard est d'abord caractérisé par cette mainmise sur tous les postes-clés de l'administration. Sont écartés non seulement les fonctionnaires suspectés d'avoir des idées de gauche, mais ceux qui ont eu ou ont des sympathies gaullistes ou R.P.R. Cette extraordinaire politisation de la fonction publique entraîne plusieurs conséquences.

S'ajoutant à la stratification entre corps, elle renforce encore les clivages au sein de la fonction publique. Du bon côté sont les partisans du pouvoir, tous les autres étant rejetés dans des emplois secondaires. Le poids croissant des cabinets ministériels qui entrent de plus en plus en concurrence avec les services accentue encore les conflits politiques. Dans ces conditions, il est pour le moins étrange que le président prétende réformer l'administration dès lors qu'il contribue lui-même à renforcer l'une des principales tares d'un système bureaucratique.

En outre se développe un déplorable esprit courtisan parmi certains fonctionnaires. Pour faire carrière, il faut d'abord manifester un extrême conformisme. Les qualités de caractère, les compétences dans le travail sont de peu de poids pour obtenir un poste de responsabilité. Mesure-t-on l'amertume qui règne présentement dans les services, parmi les meilleurs agents de l'Etat ? Et croit-on que c'est en s'appuyant sur des serviteurs trop dociles que l'on aura une administration au service des Français ? En ce domaine, on est revenu loin en arrière. Cette manière de concevoir la fonction publique au service d'un homme caractérise les sociétés monarchiques qui reposaient sur des administrations embryonnaires, soumises au bon plaisir. Une administration moderne doit tendre constamment à plus de rationalité, à plus de respect de la légalité, à plus d'objectivité. Au lieu de cela, qui demande d'ailleurs des efforts difficiles et persévérants, on connaît actuellement une régression vers des formes d'administration archaïques. Les déviations bureaucratiques actuelles sont d'autant plus dangereuses qu'elles sont cachées derrière un discours flatteur. Mais il existe bel et bien une bureaucratie giscardienne, originale et envahissante.

(*) Déléguée nationale du parti socialiste à la fonction publique.

● *L'institut de sondages Public S.A.* a contesté, dimanche 8 février, l'appréciation formulée par la commission des sondages qui considère comme « sans valeur » les résultats de l'enquête réalisée par cet institut et publiée dans le numéro de *Paris-Match* du 26 décembre (*le Monde* daté 8-9 février). Cette enquête, qui portait sur l'élection présidentielle, a été réalisée, précise Public S.A., selon *« les méthodes mises au point en 1976 qui ont permis à notre institut d'être le seul (...) à diagnostiquer la victoire de Jacques Chirac à la mairie de Paris en 1977, à déceler dès la mi-février 1978 la victoire certaine de la majorité, à approcher les résultats réels lors des élections prud'homales. Fort de notre expérience, de la qualité et de l'exactitude des résultats publiés, nous nous devons de maintenir les méthodes qui sont les nôtres »*.

Le Monde

société

Le P.C. accuse une famille marocaine du Val-d'Oise de trafic de drogue

La fédération du parti communiste et la Jeunesse communiste du Val-d'Oise avaient organisé, samedi 7 février, un rassemblement « pour expulser la drogue » de la cité de l'Espérance, à Montigny-lès-Cormeilles (Val-d'Oise) (« le Monde » daté 8-9 février). Les communistes avaient appelé à ce rassemblement dans un tract où ils accusaient nommément une famille marocaine de trafic de stupéfiants. Une cinquantaine de personnes ont répondu à l'appel des communistes, mais des représentants du parti socialiste, de la Ligue des droits de l'homme et un groupe d'éducateurs de prévention du département avaient tenu à manifester leur désaccord et à protester contre cette « dénonciation calomnieuse ».

Ce lundi 9 février, la famille mise en cause, soutenue par le comité départemental de la Ligue des droits de l'homme, a l'intention de porter plainte contre les auteurs du tract. Déjà, un enfant de la famille K. a fait l'objet, samedi après-midi, de menaces et a été bousculé par d'autres enfants de la cité de l'Espérance, qui l'ont traité de trafiquant.

M. Patrick Thomas, conseiller municipal de Montigny, qui est violemment opposé à l'initiative du maire communiste, M. Robert Hué a demandé la démission de ce dernier, lundi 9 février. Il avait réuni, samedi 7 février, une conférence de presse dans l'appartement de la famille K. Cette dernière avait largement ouvert sa porte et invité les personnes présentes à se rendre compte par elles-mêmes. M. Patrick Thomas a dit à cette occasion, comparant cette action à l'affaire du foyer d'immigrés de Vitry : « Montigny, c'est le Vitry de la drogue. »

D'après le commissariat de police d'Herblay, aucune affaire de stupéfiants n'a eu lieu au cours de l'année 1980 sur le territoire de Montigny. La famille K., dont un fils avait été soupçonné d'avoir procuré du haschisch à un camarade, avait été perquisitionnée en 1979 : les policiers n'avaient pas trouvé de drogue dans l'appartement. Cependant, M. Robert Hué annonçait, pour ce lundi 9 février, une conférence de presse pour « faire d'importantes révélations ».

Les sorcières de Montigny

Pour ça, ils avaient prévenu ! « *Si la police reste inactive*, avaient-ils écrit dans un tract de « mise en garde », *nous livrerons le nom des trafiquants de drogue* (*le Monde* du 9 février). Le commissaire d'Herblay n'ayant pas bronché, vendredi 6 février, comme il fallait s'y attendre, les ronéos ont à nouveau tourné. La section du parti communiste et le Cercle de la jeunesse communiste du Val-d'Oise ont mis leur menace à exécution en imprimant en toutes lettres majuscules le nom d'un « petit bonnet » — mais ils sont, paraît-il, aussi dangereux que les gros.

Par cet ultime recours — aux grands maux les grand remèdes, — les militants ont démasqué, débusqué, une famille de Marocains de la cité de l'Espérance, à Montigny-lès-Cormeilles, invitant la population à se rassembler, samedi, sous les fenêtres des coupables « pour expulser... la drogue ». C'est que M. Robert Hué, maire de Montigny, avait reçu, la semaine précédente, une lettre de dénonciation d'une voisine qui écrivait : « *J'ai un fils qui se ravitaille chez eux.* » Ayant, d'autre part, constaté une « *montée du fléau* » sur son territoire malgré les chiffres officiels qui, au contraire, font état d'une diminution du nombre des morts par surdose dans le Val-d'Oise, M. Hué, preuves en main, a donc sonné l'ouverture de la chasse aux sorcières et jeté la famille K., ces traficoteurs, en pâture.

Pour être juste, il faut préciser que le lendemain, samedi 7 février, à 11 h. 30, devant le 13 de la cité de l'Espérance, la séance d'exorcisme n'avait appâté qu'une cinquantaine de « purs et durs », et encore... le cœur n'y était pas.

On baissait plutôt la tête. On se réfugiait dans le rituel : déplier la banderole « *Non à la drogue !* », sortir le mégaphone pour le « *discours mobilisateur* » d'un élu en écharpe, se passer des épingles à nourrice pour accrocher un badge, « *Non à la drogue, mille fois non !* » Par ailleurs, comme personne bien sûr ne prétendra le contraire, ils auraient sans doute montré plus d'allant et de fierté pour défendre cette juste cause sans les K. derrière leurs rideaux, ou sans les contre-manifestants qui avaient aussi sorti leurs pancartes : « *Non au pogrom !* » D'accord pour empêcher les empoisonneurs, disaient ceux-là, mais pas en usant de la délation.

Pour ne rien arranger, un élu socialiste passait en marquant sa désapprobation : « *C'est très grave, vous savez, c'est de la dénonciation calomnieuse.* » Le représentant de l'Union des musulmans de France parlait de « racisme ». La section locale de la Ligue des droits de l'homme condamnait une « *manifestation qui désigne une famille à la vindicte publique* » et des éducateurs de prévention, à l'écart du rassemblement, s'interrogeaient : « *Comment continuer à travailler si nous ne respectons pas l'anonymat des personnes ?* »

Dans les rangs des « expulseurs », on s'expliquait : « *Il faut bien faire le ménage si la police est défaillante.* » Non, personne n'est allé chez les K., mais « *il n'y a pas de fumée sans feu* ».

« *Enfin, si la police n'a rien trouvé ?* », questionnait un « dissident ». « *Tu préfères donner raison aux flics plutôt qu'à Robert Hué ?* » Les analyses éclairantes tombaient après ces réponses bien senties : si la presse veut minimiser l'affaire, c'est évidemment parce qu'elle est l'alliée objective du pouvoir qui a intérêt à abrutir la jeunesse.

« *Connaissez-vous les K. ? Avez-vous la preuve que ce sont des trafiquants ?*

« *Mais*, rétorquait un jeune militant s'étonnant de cette naïveté, *la preuve, c'est que nous sommes là !* » De la critique au mégaphone, l'orateur, en bon marxiste, était passé aux propositions concrètes : un comité antidrogue, etc.

Enfin, la manifestation s'égailla. C'était l'heure de l'apéritif et, comme on enroulait le fil du mégaphone, on refusa à un « déviationniste » de se servir de l'instrument : « *Tu n'as qu'à organiser un rassemblement pour la drogue.* »

La veille, on était venu prévenir Mme K..., tatouée, illettrée, déracinée : le tract avec le nom de la famille... le rassemblement devant l'immeuble. Elle avait téléphoné à la mairie : « *Pourquoi tu nous fais ça ?* » On lui avait répondu : « *Si vous êtes innocents, vous n'aurez qu'à descendre vous expliquer.* » Pendant la nuit, on avait dû hospitaliser Mme K. : une terrible crise de nerfs, comme si elle avait été possédée. Le matin, pour faire face aux « expulseurs », il n'y avait plus que l'aînée des huit enfants de la famille. Elle se prenait la tête entre les mains, elle pleurait, elle trépignait : « *Que vont dire les voisins, quelle humiliation, vous vous rendez compte ?* », tandis qu'une militante, une énergique quinquagénaire, éloignait de la scène un jeune avec son badge qui balbutiait : « *Moi, j'ai pris mes responsabilités* »

La fille K... était aussi malheureuse que si on l'avait tondue.

CHRISTIAN COLOMBANI.

APRÈS « LE TRIANGLE DE L'ENFER », LA CITÉ DES RATS...

Un député et un maire communistes invitent le président de la République à visiter le ghetto de Gennevilliers

M. Jacques Brunhes, député communiste des Hauts-de-Seine, et Lucien Lanternier, maire de Gennevilliers, conseiller général (P.C.F.), ont adressé, ce lundi 9 février, à M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République, et à M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, une lettre les invitant à venir visiter le « ghetto de Gennevilliers » en compagnie de leurs épouses. Il s'agit d'une cité départementale située 9, route du Port, dans cette ville, et abritant une centaine de familles immigrées, la plupart d'origine maghrébine.

La cité, ce n'est pas le « triangle de l'enfer » — ce bidonville qui a fini par disparaître après le relogement des vingt familles qui l'habitaient encore, mais, en plus vaste, en plus aigu peut-être, c'est le problème d'un ghetto multitudinaire, coupé du reste de la ville, éloigné de tout commerce, enclavé dans le nœud des autoroutes A-15 et A-86. MM. Brunhes et Lanternier l'ont fait parcourir le vendredi 6 février par les journalistes.

Dans cette cité, gérée par la Cétrafa — une association relevant de la loi de 1901 — quelque 750 personnes, dont 481 enfants, vivent dans des H.L.M. dont le loyer (1 250 F pour un F3, et 1 600 F pour un F5) n'a rien de « modéré » en regard des conditions d'habitat. Construite en 1976 sur une ancienne zone de baraquements réservée au développement industriel, la cité est totalement isolée par une bretelle d'autoroute. Il n'existe pas de « *tout-à-l'égout* », pas plus qu'un quelconque raccordement au gaz de ville, ce qui implique des factures d'électricité extrêmement lourdes pour les habitants, généralement forcés d'utiliser le chauffage d'appoint.

Dès le départ, a rappelé M. Lanternier, la municipalité s'était opposée à l'implantation de H.L.M. sur ce site et dans de telles conditions. Elle avait donc refusé tout permis de construire, mais la préfecture avait passé outre. Aujourd'hui, déclare le maire de Gennevilliers, la situation a empiré : les équipements se dégradent, les cubes de béton sont devenus de véritables taudis, bidonvilles verticaux où pullulent les rats et la vermine, attirés par les émanations des fosses septiques enfouies au pied des immeubles, sous la terre battue. Une station d'épuration, non clôturée, sert de décharge publique.

Pour se rendre à l'école, les mères de famille et leurs enfants pataugent dans 20 centimètres de boue. Le premier arrêt de bus se trouve à une demi-heure de marche : pour aller en ville, les habitants empruntent un ancien tunnel de chemin de fer long de plusieurs centaines de mètres, totalement dépourvu d'éclairage et envahi par les eaux, sous l'autoroute. Le seul « *commerce* » existant est une épicerie-bazar, édifiée sans autorisation sous un pylône à haute tension, avec les matériaux les plus hétéroclites. L'ensemble de la cité est dans un état de délabrement impressionnant : panneaux de façade défoncés, soupiraux de caves arrachés, fenêtres et portes éventrées par endroits, poubelles dépourvues de couvercles, câbles volants d'électricité suspendus à 2 mètres du sol, sans aucune protection.

En somme, le ghetto dans toute sa splendeur : « *Lorsqu'un jeune immigré avoue qu'il réside ici*, déclare un instituteur, *il ne trouve généralement aucun travail. Parfois, je me dis que nous aurions dû empêcher la construction de cette cité, la raser dès qu'elle a commencé à sortir de terre.* »

« *Il faut mettre un terme à la situation inhumaine que connaissent tant de femmes et d'enfants*, a conclu M. Lanternier. *J'ai déjà, à de nombreuses reprises, alerté le préfet des Hauts-de-Seine et M. Stoléru, mais mes interventions n'ont reçu jusqu'ici aucune réponse positive. Une telle attitude porte atteinte à la dignité humaine, à la justice et à l'égalité.* »

Dans l'immédiat, M. Lanternier demande que la préfecture et le gouvernement prennent des mesures d'urgence pour l'entretien des bâtiments et des espaces extérieurs, pour l'aménagement de la sortie de l'école, pour l'écoulement des eaux et l'éclairage dans le tunnel. Dans un second temps, la municipalité souhaite qu'une discussion soit ouverte entre la préfecture, les résidents et les élus locaux afin qu'une solution durable soit apportée — en l'occurrence le relogement des habitants, — « *dans des conditions décentes, dans toutes les communes du département* », comme ce fut le cas l'an dernier lors de la résorption de la cité, 51, route du Port. — J.B.

« L'HUMANITÉ » : empêcher les empoisonneurs de sévir.

« *Le nom du trafiquant de la cité, depuis, a circulé au grand jour, à la grande surprise, semble-t-il, du commissaire de police d'Herblay qui s'est vu du même coup, et par un heureux hasard, ouvrir les colonnes du* Monde *et de* Libération *pour expliquer qu'à sa connaissance, la drogue était quasiment inconnue à Montigny. Curieuse attitude, on en conviendra, face à des cas tout aussi dramatiques que précis et qui doit, pour tenter de gagner une quelconque constance, balayer d'un revers de main plusieurs morts par surdose.*

« Empêchons les empoisonneurs de sévir », *avaient au contraire inscrit sur leurs banderoles les manifestants de samedi. Qu'il s'agisse de prévention, de soins ou de répression des trafiquants, gros et petits, ils ont exigé des pouvoirs publics qu'ils prennent leurs responsabilités.* »

JEAN-PIERRE DEFAIT.

JUSTICE

APRÈS LA DÉCISION

Le Syndicat de la magistrature appelle à une grève de vingt-quatre heures pour protester contre la révocation de M. Bidalou

Après deux journées de débats, vendredi 6 et samedi 7 février (« le Monde » des 7 et 8-9 février) et huit heures de délibérations, le Conseil supérieur de la magistrature a décidé, dimanche 8 février, de suivre les réquisitions du garde des sceaux et a prononcé la révocation « avec maintien des droits à la pension » de M. Jacques Bidalou, trente-six ans, suspendu de ses fonctions de juge d'instance, à Hayange (Moselle), depuis le 16 juillet 1980.

Ses défenseurs, MM. Wladimir Rabinovitch, magistrat honoraire ; Dominique Schaffhauser et Yves Lemoine, magistrats, membres du Syndicat de la magistrature, dont M. Bidalou fait partie, ont décidé de déposer un recours devant le Conseil d'Etat en lui demandant d'adopter la procédure d'urgence et de suspendre l'exécution de cette décision. Le Syndicat de la magistrature appelle l'ensemble des magistrats à une grève de protestation jeudi 12 février.

Tous les griefs faits à M. Bidalou par l'accusation — insolence, manquement à l'obligation de réserve, excès de pouvoir, violation du principe de la séparation des pouvoirs — ont été retenus contre lui par le Conseil supérieur de la magistrature (C.S.M.). Pour chacun, toutefois, un seul fait a été mentionné, alors que le garde des sceaux en relevait plusieurs. Ainsi M. Bidalou est coupable d'un « *manquement à la délicatesse* » pour avoir usé de « *termes insolents à propos de l'organisation du service judiciaire* » avec le président de son tribunal. Il a enfreint l'obligation de réserve à laquelle sont soumis les magistrats, en donnant à R.T.L. une interview « *au cours de laquelle il évoquait l'affaire du foyer Sonacotra d'Hayange dont il était toujours saisi* ». Son apparition à Antenne 2 aux côtés de M. François Mitterrand et du chanteur Daniel Balavoine, qui lui était également reprochée, n'a pas été retenue.

Pour les deux autres chefs d'accusation se posait la question des jugements rendus par M. Bidalou qui figuraient dans le dossier disciplinaire. La défense avait demandé qu'ils fussent retirés, les décisions judiciaires ne pouvant être critiquées que par les voies de recours prévues par la loi. Le C.S.M., qui avait joint cet incident au fond du débat, a utilisé deux des vingt-six jugements du dossier et a répondu ainsi aux observations des défenseurs : « *Si les décisions judiciaires ne peuvent être critiquées que par voie de recours, ce principe trouve une limite dans l'autorité de la chose définitivement jugée.* » M. Bidalou aurait méconnu cette autorité de la chose jugée en ordonnant en référé la réintégration des immigrés dans leur foyer Sonacotra, alors que la cour d'appel de Metz avait déjà infirmé une décision de réintégration. Il aurait ainsi commis un excès de pouvoir.

Enfin, le C.S.M. accuse le magistrat d'Hayange de « forfaiture ». Dans une affaire entre une caisse primaire d'assurance-maladie et un chômeur, M. Bidalou avait invité les parties à faire comparaître M. Raymond Barre, ce que la Cour de cassation a considéré comme une violation du principe de la séparation des pouvoirs. M. Bidalou conteste cette interprétation et fait observer que, contrairement au C.S.M., la Cour de cassation n'a pas parlé de forfaiture. « *En retenant cette accusation, le C.S.M. est sorti de son rôle.* »

Le Syndicat de la magistrature s'est étonné qu'on puisse « *retenir cela pour caractériser le fait disciplinaire, et qu'on puisse invoquer l'autorité de la chose jugée en matière de référé où, précisément, elle n'existe pas* ». M. Daniel Lecrubier, secrétaire général du syndicat a, en outre, indiqué que M. Bidalou et l'un de ses défenseurs, passant dans un couloir, avaient entendu quelques phrases provenant de la salle des délibérés. Il a ainsi été constaté que cette salle était pourvue d'une sonorisation. « *Les explications données à la présence de haut-parleurs hors d'une salle de délibérés ne sont pas suffisantes*, a-t-il précisé. *Nous avons vu le haut-parleur du couloir ; mais où sont les autres, et qu'est-ce que cela signifie ?* »

M. Bidalou estime « *savoir enfin* » de quoi on l'accuse. « *Car pendant l'audience*, dit-il, *j'ai été interrogé sur deux ans et demi d'activités juridictionnelles. Maintenant, je vais pouvoir m'attacher à montrer que les quatre points retenus ne tiennent pas.* » Et, n'ayant pas perdu son humour, il a conclu : « *Ces magistrats ont jugé en leur âme et conscience. Ils ne sont pas susceptibles de poursuites disciplinaires.* »

JOSYANE SAVIGNEAU.

La composition du C.S.M.

La composition du Conseil supérieur de la magistrature est fixée par l'ordonnance n° 58-1 271 du 22 décembre 1958 « portant loi organique sur le Conseil supérieur de la magistrature ».

Le Conseil comprend neuf membres désignés pour quatre ans par le président de la République. Trois d'entre eux sont des magistrats de la Cour de cassation, dont un avocat général : ce sont actuellement MM. Bertrand Dauvergne, conseiller, Marcel Fautz, conseiller, ancien directeur des affaires civiles au ministère de la justice, et Jacques Simon, avocat général. Trois autres sont magistrats du siège des cours et tribunaux : MM. Albert Daussy, président du tribunal de grande instance de Caen ; Jean Wagner, premier président de la cour d'appel de Colmar, et Mme Thérèse Guilhem, vice-président du tribunal de grande instance de Paris. « Ces six membres, *précise l'article premier de la loi*, sont choisis sur une liste établie par le bureau de la Cour de cassation et comportant pour chacune des catégories un nombre de noms triple du nombre de postes à pourvoir. »

Doivent être également désignés comme membres du Conseil supérieur de la magistrature un conseiller d'Etat choisi sur une liste de trois noms établie par l'assemblée générale du Conseil d'Etat et deux personnalités n'appartenant pas à la magistrature et choisies en raison de leur compétence. Il s'agit actuellement de M. Jacques Chardeau, président adjoint de la section du contentieux du Conseil d'Etat ; de Mme Yvonne Lambert-Faivre, aujourd'hui recteur de l'académie de Dijon — (elle était professeur de droit privé à l'université de Lyon-III lors de sa nomination (le Monde du 6 février 1979), *et de M. Jean-Claude Soyer, professeur de droit pénal à l'université de Paris-II, représentant la France à la commission des droits de l'homme de l'ONU. M. Soyer a été l'un des inspirateurs de la loi « sécurité et liberté ».*

Aux termes de l'article 13 de la loi organique « lorsqu'il statue comme conseil de discipline des magistrats du siège, le Conseil supérieur se réunit sous la présidence du président de la Cour de cassation. Le président de la République et le ministre de la justice n'assistent pas aux séances ». *Le premier président de la Cour de cassation est actuellement M. Robert Schmelck.*



(Dessin de PLANTU).

SCANDALES

(Suite de la première page.)

Outre ses fonctions disciplinaires, le Conseil supérieur de la magistrature propose ou donne son avis au président de la République sur la nomination des juges. On mesure le pouvoir qui lui est ainsi conféré. Les magistrats du siège sont inamovibles, dit encore la Constitution, mais le système d'avancement, soumis au bon vouloir du président de la République et de la chancellerie conduit à la docilité.

L'autre scandale de la révocation de M. Bidalou c'est que le Conseil de la magistrature ait, au prix d'explications contournées, retenu contre lui des jugements qu'il avait rendus. Si ceux-ci étaient critiquables, la cour d'appel, la Cour de cassation et nul autre étaient là pour les censurer. L'indépendance des juges n'avait pas besoin de cette atteinte-là.

La révocation de M. Bidalou n'est pas une affaire de juge excentrique, voyageant en première classe avec un billet de seconde ou relaxant des automobilistes rétifs au port de la ceinture de sécurité. Elle est, après d'autres, le signe alarmant de la fragile indépendance des juges et, parmi d'autres, celui de la dérive des institutions.

BERTRAND LE GENDRE.

LE SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE : l'indépendance des juges est morte.

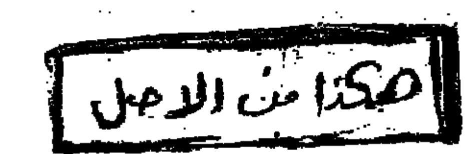
Après la révocation de M. Bidalou par le Conseil supérieur de la magistrature, le bureau du Syndicat de la magistrature déclare : « *Depuis l'exclusion des magistrats collaborateurs en 1945, c'est la première fois qu'un juge est révoqué. Cette révocation est le symbole de l'évolution de la démocratie dans notre pays. Elle est une tache indélébile sur le régime giscardien. Treize poursuites en 1980 contre des juges, la loi « sécurité et liberté », maintenant la révocation d'un juge du siège, l'indépendance des juges est morte, la liberté des citoyens est en péril. Le Syndicat de la magistrature appelle tous les magistrats à la grève jeudi 12 février.* »

[Contrairement à ce qu'avance le Syndicat de la magistrature, trois révocations ont été prononcées depuis le début de la Ve République, affirme la chancellerie. Deux concernaient des magistrats du siège. L'une en 1964, après une condamnation pour vol. L'autre en 1972, pour « manque de réserve et de délicatesse ». La troisième révocation visait, en 1965, un procureur de la République, pour « vie privée scandaleuse ».]

● *M. Laurent Fabius*, porte-parole du parti socialiste, « *proteste avec indignation contre la mesure, sans précédent en France* », frappant M. Bidalou. Il a ajouté : « *Cette mesure montre combien le pouvoir politique giscardien, barricadé derrière ses privilèges et ses passe-droits, entend mettre au pas les juges et réprimer l'expression syndicale. La démocratie commence avec l'indépendance du pouvoir judiciaire. C'est elle qui est ici très gravement atteinte.* »

● *Mme Huguette Bouchardeau*, candidate du P.S.U. à l'élection présidentielle, rapproche la révocation du juge d'Hayange de l'entrée en vigueur de la loi « sécurité et liberté ». « *Il y a des coïncidences pas trop parlantes* », a-t-elle déclaré lundi 9 février. « *Cette révocation d'un juge*, a-t-elle dit encore, *s'apparente plutôt à la révocation de l'indépendance de la justice.* »

● *M. Roger Gérard Schwartzenberg*, vice-président du Mouvement des radicaux de gauche, député à l'Assemblée européenne : « *Le Conseil supérieur de la magistrature semble avoir voulu surtout sanctionner un magistrat indépendant du pouvoir (...). Plus que jamais il est indispensable de démocratiser le Conseil supérieur de la magistrature pour le rendre enfin indépendant de l'Elysée.* »



مكان الاصل

JUSTICE

DU C.S.M.

« La résistance, fondement de toute liberté »

M. Jacques Bidalou, trente-six ans, marié et père d'un enfant âgé de sept ans, est entré à l'Ecole nationale de la magistrature en 1975 après avoir fait des études de droit et de sciences politiques et avoir été, de 1972 à 1975, attaché d'administration centrale au ministère de la justice. En 1972, 1973 et 1974, M. Bidalou avait été admissible au concours d'entrée à l'Ecole nationale d'administration (ENA). Il avait, chaque fois, échoué à l'oral.

« Au cours de sa scolarité à l'Ecole, relève le rapport établi par M. Jean Wagner, pour le Conseil supérieur de la magistrature, *M. Bidalou a été affecté au centre de stage de la cour d'appel de Paris et a effectué un stage au tribunal de grande instance de Nanterre. Les appréciations émises sur son compte par les responsables du stage sont bonnes. C'est au tribunal d'instance que M. Bidalou a le mieux réussi. »* M. Bidalou est cependant sorti avant-dernier de sa promotion.

Le 17 janvier 1978, il était nommé juge au tribunal de grande instance de Thionville, chargé du tribunal d'instance d'Hayange. Ce magistrat, qui affirmait n'être pas marginal, *« mais être dans l'Etat et aller jusqu'au bout »*, s'est d'abord fait remarquer par des jugements longuement motivés, par exemple pour relaxer un automobiliste qui refusait le port de la ceinture de sécurité ou un ouvrier ayant tracé un graffiti sur le mur de son usine — dans un style dont n'étaient absents ni l'humour ni le références littéraires. Il fondait de telles décisions sur l'affirmation : *« La résistance, fondement de toute liberté. »*

Membre du Syndicat de la magistrature, M. Bidalou avait fondé, dans cette organisation, une « Internationale punk », dont il était l'unique représentant. On ne saurait pourtant réduire sa personnalité et son action à une irruption du surréalisme et de la fantaisie dans la magistrature, comme l'a prouvé la « guérilla » judiciaire qu'il a menée contre la Sonacotra à propos du foyer d'immigrés d'Hayange, et qui a débuté lorsqu'il a, à plusieurs reprises, ordonné la réintégration des locataires expulsés. C'est cette affaire qui devait plus particulièrement attirer sur lui l'attention de la presse comme du ministère de la justice et qui lui a valu la sympathie d'une partie de la population d'Hayange. Dès qu'il a été suspendu, de nombreux comités de soutien se sont créés en sa faveur.

PRÉCISIONS APRÈS L'INCULPATION DE M. DE CLERMONT-TONNERRE

Après l'article publié dans nos éditions datées du 3 février, et faisant état de l'arrestation, pour abus de biens sociaux, de M. Charles de Clermont-Tonnerre, M.-C. Burdin, gérant de la société Omni-Pac, S.A.R.L., de Paris, nous a adressé la lettre suivante :

« Selon les termes de cet article, le président-directeur général en cause, M. de Clermont-Tonnerre, aurait été gérant de notre société, laquelle aurait déposé son bilan en novembre 1980. Ces deux affirmations, l'une et l'autre également fausses, et la façon dont elles sont présentées, sont gravement dommageables à la réputation et au crédit de notre société. Celle-ci n'a jamais eu aucun rapport avec la personne mise en cause dans votre article ni avec l'entreprise qu'il dirigeait, elle n'a jamais déposé son bilan, et ses affaires sont et ont toujours été parfaitement régulières. »

De son côté, M. Ch. Cathala, P.-D.G. de la société SOCAR, de Saint-Mandé (Val-de-Marne), nous a adressé la mise au point suivante :

« Contrairement à ce qui est écrit dans cet article, les Cartonneries mécaniques du Nord n'ont jamais été reprises par la SOCAR. En réalité, dans le cadre du règlement judiciaire de la société Cartonneries mécaniques du Nord prononcé fin 1974, la société SOCAR, sollicitée par le syndic, a fait en novembre 1975 une offre de rachat des biens immobiliers et du matériel de cette société.

» Cette offre a été approuvée par le tribunal de commerce, mais n'a pu aboutir à la suite d'une action judiciaire introduite par les actionnaires. Elle s'est terminée par un jugement annulant la décision du tribunal de commerce. Socar n'est donc à aucun moment intervenu dans la gestion ou l'administration de cette société. »

[Il est exact que M. de Clermont-Tonnerre n'a jamais eu aucun rapport avec la société Omni-Pac, S.A.R.L. En revanche, et cela explique la confusion, il a été président-directeur général d'une société homonyme dont la raison sociale était Omni-Pack S.A. et dont le siège était 40, rue de Richelieu à Paris, adresse du propre domicile privé de M. de Clermont-Tonnerre. Cette société exploitait un atelier de fabrication d'emballages appelés Nord Emballag'service, sise 111, rue Jean-Jaurès à Mouvaux (Nord). Au mois de novembre 1980, cette société déposait son bilan et licenciait les quarante personnes qu'elle y employait.]

FAITS ET JUGEMENTS

Lourdes peines pour des fraudeurs du métro.

Cinq usagers des transports en commun inculpés pour avoir fraudé la R.A.T.P. en utilisant « familialement » leur coupon de carte orange ont été condamnés par défaut, jeudi 5 février, par la quinzième chambre correctionnelle du tribunal de Nanterre (Hauts-de-Seine), à des peines allant de 300 F à 500 F d'amende et de huit jours de prison avec sursis à un mois ferme.

La fraude reprochée consistait à utiliser à plusieurs le même coupon de carte orange en omettant par exemple de reporter le numéro de carte individuelle sur le coupon ou encore en modifiant ce numéro à chaque changement d'utilisateur par « grattage » ou par surcharge. De telles « combines » peuvent relever des tribunaux correctionnels depuis que deux arrêts des cours d'appel de Paris et Versailles ont permis d'assimiler ce genre de fraude à l'escroquerie.

A la R.A.T.P., on indique cependant que de telles peines ne sont appliquées que lorsqu'il s'agit, comme en l'espèce, de fraude caractérisée.

De son côté, M. Yves Drans, vice-président de la Fédération des usagers des transports, considère que *« le tribunal a voulu faire un exemple »* et rappelle que *« compte tenu du nombre impressionnant de fraudeurs de toutes sortes, il ne serait sans doute pas plus coûteux d'instaurer la gratuité pure et simple des transports »*.

Adolescents cambrioleurs à Rouen et à Nancy.

Sur le point d'être appréhendés par des policiers alors qu'ils tentaient d'écouler chez un bijoutier de Rouen (Seine-Maritime), le samedi 7 février, des pièces d'or et des rubis qu'ils venaient de dérober chez une riche dame âgée, cinq jeunes gens se sont débarrassés de leur butin, estimé à près de 350 000 francs, en le jetant dans une bouche d'égoût.

Tandis que la police arrêtait les malfaiteurs, les sapeurs-pompiers rouennais s'employaient à passer au peigne fin les égoûts de la ville. En fin d'après-midi, ils avaient réussi à récupérer une partie des pierres et des monnaies pour un montant d'environ 50 000 francs.

D'autre part, deux jeunes cambrioleurs qui avaient effectué, durant les six derniers mois dans des pavillons de la région de Nancy (Meurthe-et-Moselle), plus de cent cambriolages, dont le montant total est de l'ordre de 3 millions de francs ont été arrêtés à Nancy, dans la soirée du vendredi 6 février. Les policiers ont retrouvé chez l'un d'eux un butin d'objets divers estimé à plus de 1 million de francs.

● *La S.N.C.F. a porté plainte* à la suite du dépôt sur la voie à proximité de Rennes de tuyaux de béton qui ont entraîné le dimanche 8 février des retards respectifs de 25 minutes et de 55 minutes pour deux trains express Brest-Paris.

Attentat contre une ligne à haute tension.

Un pylône supportant une ligne à haute tension de 400 000 volts reliant la centrale nucléaire du Bugey au complexe hydro-électrique de Génissiat a été détruit, dans la nuit du samedi 7 au 8 février, près de Génissiat (Ain), par l'explosion d'une forte charge de plastic. L'attentat a été commis dans un endroit désert, sur le territoire de la commune d'Aujoux. Le pylône, d'une poids total d'environ 60 tonnes, a entraîné dans sa chute une deuxième ligne électrique de 220 000 volts dont les trois câbles ont été sectionnés.

Un correspondant anonyme, qui a déclaré parler *« au nom de quelques amis écologistes »*, a revendiqué cet attentat en téléphonant, dimanche vers 12 h. 30, au siège parisien de l'A.F.P. Selon E.D.F., les travaux de remise en état devraient durer environ un mois, et entraîneront une diminution du volume d'électricité que la région Rhône-Alpes distribue vers le reste de la France.

FAITS DIVERS

En Grèce

VINGT ET UN MORTS ET CINQUANTE BLESSÉS AU TERME D'UN MATCH DE FOOTBALL

(De notre correspondant.)

Athènes. — Le match de championnat de football professionnel opposant l'Olympiakos du Pirée au club athénien A.E.K. a été marqué par la plus grande tragédie ayant jamais frappé un stade grec et qui, pour le moment, se traduit par vingt et un morts et plus de cinquante blessés, dont plusieurs très grièvement.

C'est au terme du match, suivi par trente mille spectateurs et gagné (6-0) par l'Olympiakos du Pirée, qu'une violente bousculade se produisit à l'une des portes du stade Karaiskaki au Phalère. Pressés de quitter la tribune, un groupe de spectateurs glissèrent dans les escaliers, formèrent un barrage devant la porte et furent écrasés, piétinés, étouffés dans une effroyable mêlée. Le premier ministre, M. Georges Rallis, se rendit immédiatement sur place. A 20 heures, la radio et la télévision diffusèrent un message urgent invitant les milliers de personnes qui se pressaient autour des deux hôpitaux du Pirée où étaient soignés les blessés à ne pas gêner les opérations de secours.

En Grèce, la « fièvre du dimanche après-midi » provoque souvent, sur les terrains de football et autour des stades, des incidents, des bagarres, des échauffourées : cinquante blessés à Megara, en 1979 ; trente à Thessalonique, en mars 1980 ; des dizaines de blessés à Nea-Philadelphia, dans la banlieue d'Athènes, le 30 novembre ; dix-sept blessés à Nikaia, dans la banlieue du Pirée, le 7 décembre dernier.

MARC MARCEAU.

ÉDUCATION

LES ASSISES INTERNATIONALES DU GRAND-ORIENT DE FRANCE

La laïcité mise à jour

En organisant, samedi 7 et dimanche 8 février, à Paris, des Assises internationales de la laïcité, le Grand-Orient de France, première obédience française par l'importance de ses effectifs, voulait à la fois célébrer le centenaire des lois scolaires laïques et « affirmer la modernité de l'idéal laïque ». Un millier de personnes — les représentants d'une vingtaine de pays — assistèrent ainsi à une suite de quarante-cinq exposés au cours desquels les frontières de « l'esprit laïque » furent étendues à tous les domaines de la vie publique. Les contributions des représentants des partis confirmèrent, s'il en était besoin, qu'au-delà du mot la laïcité n'a pas toujours les mêmes implications politiques et institutionnelles.

Les dictionnaires devront se mettre à la page. Ils s'en tiennent à l'opposition des croyants et des non-croyants, à la séparation de la société civile et de la société religieuse et à la définition de Renan : *« La laïcité, c'est-à-dire l'état neutre entre les religions. »* Falsification historique, répondent les francs-maçons, ou du moins singulière réduction. Certes, les laïcs se sont opposés aux clercs des Eglises, reconnaît le grand maître, M. Roger Leray. Mais, précise-t-il, ce n'est pas là l'essence de la laïcité : *« Sans restriction d'aucune sorte, ni raciale, ni religieuse, ni culturelle, l'esprit laïque est la désaliénation de l'homme (...), la volonté de respecter l'autre (...). L'idée trop longtemps entretenue d'une laïcité exclusive et doctrinaire est fallacieuse. »*

L'heure serait donc venue des mises à jour. D'aller au-delà des convictions du frère Jules Ferry, membre en son temps des loges parisiennes La Clémente Amitié et Alsace-Lorraine à l'or. De donner corps à ce qui serait bien plus qu'un principe reconnu par la Constitution, mais *« un art de vivre »*, *« une règle de vie en société »*, *« un concept politique dans la plus haute acception du terme »*. Pour ce faire, la célébration fut plurielle, dessinant une vaste galaxie laïque.

Quels sont ces nouveaux enjeux de la laïcité ? *« Droits de la femme, de l'enfant, de toutes les minorités, de la nature, de l'homme dans chacune de ses dimensions »*, résume M. Roger Leray. Les cibles sont donc nombreuses. Le racisme d'abord : *« Ni l'ouverture légale des Etats laïques ni l'ouverture morale des esprits laïcisés n'ont réussi*, déclare Mme Jacqueline Neubout, maire adjoint de Paris. *L'histoire de l'homme reste celle d'un persécuteur. La horde humaine a inventé le massacre organisé. »*

Le sexisme ensuite : *« L'histoire religieuse a nourri le patriarcat occidental de son idéologie antiféministe »*, affirme Mme Gisèle Halimi, qui décrit *« cette longue marche des femmes pour obtenir cette liberté élémentaire : donner ou non la vie. »* Puis, c'est au tour de l'information, où, selon M. Henri Caillavet, sénateur (non-inscrit) de Lot-et-Garonne, *« l'esprit laïque ne souffle plus »* et, enfin, de la justice, où s'exerce *« un faux libéralisme qui finira par étouffer la liberté dans notre pays »*.

Le ton fut plus nettement politique avec M. Guy Georges, secrétaire général du Syndicat national des instituteurs (SNI-P.E.G.C.), qui s'en est pris au pouvoir en place, lequel selon lui *« commémore le rassemblement des enfants dans une même école et les divise selon ce qu'on a appelé par la loi Guermeur le « caractère propre d'institutions éducatives »*. Il réclame la suppression de *« ces lois de sectarisme »*, de *« cette guerre d'usure contre l'école de la République »*, et revendique une école laïque qui ne soit pas neutre mais « militante », concernée par les atteintes aux droits de l'homme et aux libertés essentielles.

M. François Mitterrand est du même avis : *« Evitons de célébrer, d'une part, les lois fondamentales de notre système éducatif et, en même temps, celles qui les mettent à mal. »* Il réaffirme la position de son parti sur le dualisme scolaire : *« Pas de monopole (...), les socialistes respectent la capacité pour chacun, selon sa foi, sa conviction, d'enseigner, dès lors que les responsables de l'Etat consacrent à l'école de la nation l'essentiel de leur souci, de leurs soins, de leur budget ; et dès lors qu'ils font passer d'abord, et en toutes circonstances, l'intérêt général. »*

M. Philippe Dechartre, représentant le R.P.R., est d'accord : *« L'impôt de la nation ne peut aller qu'à l'école de la nation »*, mais M. Paul Laurent, du bureau politique du parti communiste français, est plus nuancé, réclamant comme condition préalable *« une école neuve (...), une mutation révolutionnaire de l'école (contre) l'exclusion qui frappe la classe ouvrière (...) »*.

M. Didier Bariani, président du parti radical-socialiste et vice-président de l'U.D.F., en expliquant que *« l'idée même de la lutte des classes est aux antipodes de la laïcité »*, semblait à contre-courant de ces assises, tant on sentait que pour la majorité des maçons présents la rénovation de l'idéal laïque s'identifiait au changement social.

EDWY PLENEL.

AUX JOURNÉES INTERNATIONALES DE CHAMONIX

L'incertitude de la science et le savoir établi

De notre envoyé spécial

Chamonix. — L'éducation scientifique est en crise, et il n'y a pas aujourd'hui de volonté politique de rénover cet enseignement : tel est le constat établi par les deux cents participants, originaires de onze pays, aux troisièmes Journées internationales sur l'éducation scientifique, organisées du 2 au 4 février à Chamonix, par l'U.E.R. de didactique des disciplines de l'université de Paris-VII, le Centre national de la recherche scientifique, le département des sciences de l'éducation de l'université de Genève et l'Institut national de recherche pédagogique, avec la participation de six autres universités françaises.

Ces journées ont permis le dialogue entre des spécialistes qui n'ont pas souvent l'occasion de se rencontrer : enseignants, pédagogues des sciences sociologiques, écrivains et journalistes scientifiques, éditeurs et chercheurs intéressés par l'éducation scientifique.

Le thème choisi : *« L'appropriation du savoir scientifique ; enseignement et vulgarisation »*, a été l'occasion d'une critique sévère de la plupart des journaux régionaux, qui n'accordent qu'une très faible importance aux informations scientifiques. Un journaliste de Berne, M. Jean-Jacques Daetwyler, a par exemple constaté que la place de l'information scientifique dans les journaux suisses variait suivant les périodes entre 1,5 % et 3,5 % de la surface rédactionnelle, alors que l'économie représentait au moins 7 % et les sports 14 %. La science et la médecine *trouvent surtout* dans la presse une place en fonction du caractère « à sensation » d'une découverte, fut-il constaté, sauf dans les quotidiens disposant de pages scientifiques.

Mais la grande presse n'est pas le seul canal de la vulgarisation : le savoir scientifique est également transmis par les journaux pour enfants, par le livre, par les bandes dessinées, les clubs scientifiques, les jeux, les musées, le cinéma et, bien sûr, la télévision, en attendant le développement de la télématique.

Les participants ont ainsi constaté que, à une époque où le volume des connaissances scientifiques est multiplié par cent tous les vingt ans, les enfants, avides de connaissance, sont perdus dans la masse d'informations qui affluent de tous côtés. *« L'école*, estime un des organisateurs, M. André Giordan (universités de Paris-VII et de Genève), *devrait pouvoir devenir un lieu de cohérence face à cette foule d'informations. Elle doit permettre de trier, d'apprendre à apprendre, de redonner le goût d'apprendre. Mais alors que la science se construit avec ses incertitudes, l'enseignement diffuse, lui, une science de certitudes, un savoir établi. »* Les participants ont, sur ce thème, quelque peu malmené le discours d'Henri Laborit dans le film d'Alain Resnais, *Mon Oncle d'Amérique*, accusé de *« présenter des hypothèses comme des certitudes »*.

Les scientifiques présents se sont longuement interrogés sur le rôle du futur « Musée des sciences et de l'industrie » de La Villette. Ce musée, installé au cœur d'un parc de 50 hectares, *« où 2 milliards de francs ont déjà été ensevelis »*, doit coûter un milliard de francs. Sera-t-il simplement, par la volonté du président de la République, comme Beaubourg le fut par le vouloir du président Pompidou, *« un énorme gadget pour les Parisiens »*, ou deviendra-t-il un véritable instrument culturel pour tous les Français ?

Un de ceux qui ont conçu le projet, M. Delacote, a réfuté les critiques : *« Si ce monstre se construit à Paris*, a-t-il dit, *cela n'aura de sens que si nous multiplions les couplages et les échanges avec le reste de la France. Plutôt centre des sciences et techniques que « musée », ni école ni média, mais articulé sur ces deux mondes, le Centre de La Villette sera autonome une fois construit. »*

Pourtant, bien des spécialistes *restent inquiets. Ils auraient préféré* que l'on multiplie dans tout le pays des « boutiques de la science », ce qui n'est pas incompatible, selon M. Delacote, qui pense qu'*« une masse critique est nécessaire pour diverger »* et qui croit au *« mouvement d'environnement »* et à la dynamique du futur centre. — Y. L.

A Besançon

GRÈVE ET MANIFESTATION A L'OCCASION DU PROCÈS EN APPEL DE SIX ENSEIGNANTS

(De notre correspondant.)

Besançon. — La comparution devant la cour d'appel de Besançon, le 5 février, de six enseignants responsables syndicaux a été l'occasion de grèves dans l'enseignement primaire et secondaire du Doubs et à l'université de Besançon. Une manifestation a aussi eu lieu. Mme Michèle Bargeon, MM. Maurice Thiriet, Roger Martelet, responsables du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), Yves Tardieu, Pierre Simonot, responsables du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES), et Jean Party, secrétaire départemental de la FEN, étaient poursuivis pour violation de locaux administratifs pour avoir, en compagnie d'un important groupe de manifestants, occupé la cour du rectorat le 25 septembre 1979.

Le tribunal de grande instance de Besançon, considérant que le délit n'était pas établi, les avait relaxés le 10 septembre dernier (*le Monde* du 12 septembre 1980).

L'appel, formé par le parquet après ce premier jugement, a été ressenti dans les milieux syndicaux comme l'expression de *« la volonté du pouvoir giscardien d'obtenir une condamnation pour faire jurisprudence »*. Pour le ministère public, qui réclame aujourd'hui des peines d'amende contre les inculpés, il s'agit simplement de faire appliquer la loi.

L'affaire a été mise en délibéré jusqu'au 5 mars.

C. F.

SCIENCES HUMAINES

LE COLLOQUE DE PSYCHANALYSE DE MILAN

Multiples semblants

Chaque année, vers la Chandeleur, le Mouvement freudien international, animé par Armando Verdiglione, organise — en collaboration avec la municipalité de Milan — une grande migration d'intellectuels vers la capitale de la Lombardie. Cette fois, le congrès portait sur le « semblant » et l'on débattait au palais des Stelline (des petites étoiles), en face du couvent où se délabre *la Cène* de Léonard de Vinci.

Semblant donc, avec cette soif de colloques qui, dans chaque ville, semble aimanter l'Italie. Mais les psychanalystes italiens — qui ont retenu la leçon de Lacan — ont fait de la psychanalyse un jeu, un spectacle, un débat aussi. Si les précédentes rencontres étaient traversées, joyeusement, des éclats du féminisme, du militantisme politique, des marginaux, cette année, le semblant fut sage, presque trop ordonné, la peste psychanalytique avançait en ordre.

Pourtant, l'art de ces journées fut de mêler l'inconscient à l'art, à la politique, au cinéma, à la musique. De la musique, donc, avec Iannis Xenakis, du théâtre avec Dario Fo, de la littérature avec Milan Kundera, de l'épistémologie avec Carlo Sini.

Dans cet espace extra-national cohabitent, sans coexistence pacifique, quelques habitués aussi dissemblables que Jean Oury, Roger Dadoun, Catherine Clément, Philippe Sollers ou Bernard-Henri Lévy. Ici, quelques concepts, mais, aussi et surtout des exposés hors chapelles ou institutions. L'espace italien permet aux gens les plus divers d'oublier les querelles trop nationales. Ainsi, quand Milan Kundera défendait la nécessité de la complexité de la culture contre les simplifications du faux-semblant des médias, il parlait à partir de l'exemple de Prague, d'où l'on sait bien que « tout n'est pas politique ». Il signalait que Kafka circulait plus que Soljenitsyne, sans doute parce que les Tchèques préfèrent s'enfoncer dans les semblants de l'imaginaire que dans la redescription d'une réalité qu'ils rencontrent tous les jours. Cette vérité de la force de la littérature, Dario Fo la pratique quotidiennement dans ses spectacles, ses chroniques, où il ne craint pas de s'inspirer de Giordano Bruno.

La psychanalyse dans tout cela ? Elle était là aussi, mais déportée loin des simplifications du papa-maman, vers une confrontation tout terrain. Freud et saint Ambroise. Freud et la peinture, mais aussi Freud et les Brigades rouges, Freud mobilisé contre les terrorismes. On n'a évidemment pas rencontré de définition du semblant, mais des styles, parfois brillants, parfois répétitifs, divers en tout cas.

Dans un beau texte, Jean-Toussaint Desanti, qui a travaillé sur les idéalités mathématiques, avance qu'il n'est pas nécessaire de creuser la terre pour savoir qu'elle est solide : « *On se meut à sa surface, la creuser n'est pas nécessaire. Creuser, c'est encore et toujours rendre manifeste quelque surface, un chemin creux... Quiconque brise l'apparente surface en fait surgir d'autres. Pourtant la solidité de la terre est sous les pieds, elle est là où nous marchons.* » A côté des sophistications parisiennes, le semblant à l'italienne, à l'internationale, permettait, si l'on en avait le désir, de faire ça et là — hors des chemins trop balisés — des rencontres curieuses, piquantes.

CHRISTIAN DESCAMPS.

RELIGION

Des chrétiens lancent un appel en vue d'un grand rassemblement des forces de renouveau

Un « appel aux chrétiens », élaboré par cent trente femmes et hommes de toutes les régions de la France, engagés dans de nombreux mouvements, revues ou communautés, vient d'être rendu public. L'initiative, baptisée « Chantier 81-82 » (1), a été prise à la suite de la réunion sur la « régulation des expressions de la foi », à L'Arbresle, début 1980 (« le Monde » du 19 février 1980), avec pour but de passer de la « contestation » à l' « attestation sereine » de la foi et d'élargir le cercle des personnes concernées, au-delà des chrétiens de gauche.

Le texte de l'appel, dont voici quelques extraits, a déjà été signé par plus de trois cents chrétiens. Signalons parmi les signataires : le Père Marie-Dominique Chenu, dominicain ; le pasteur André Dumas ; MM. Jacques Delors, Jean-Paul Ferrand, Gabriel Marc, André Jeanson et Philippe Warnier. Après deux années de réflexion dans des rencontres locales et régionales, le « Chantier 81-82 » doit s'achever par une assemblée plénière et nationale à la Toussaint 1982.

Dans une première partie intitulée « Constats et Convictions », les auteurs de l'appel aux chrétiens écrivent :

« *Nous ne pouvons pas prendre notre parti d'un monde marqué par l'exploitation, l'injustice et la misère. Nous croyons que l'Evangile exige la transformation radicale de tous les rapports humains.*

» *Nombreuses sont les expériences qui, depuis quinze ans, témoignent de nouvelles manières d'exister dans la foi. Des chrétiens prennent l'initiative d'exprimer, de partager, de célébrer leur foi librement, dans des formes réellement communautaires. Encore faut-il que tous ces efforts ne soient pas étouffés par le silence qui les entoure, en cette phase actuelle de repli craintif et de restauration autoritaire dans nos églises comme dans la société.* »

Puis, après avoir marqué leur volonté de « *faire exister collectivement leur foi en Jésus-Christ* », les auteurs passent, dans une deuxième partie, à des « *propositions* ». Ils appellent, notamment, les chrétiens à « *communiquer, confronter et élaborer la foi qui les fait vivre* » à partir des trois questions suivantes :

« — *Nos engagements et nos comportements dans les domaines social, économique, culturel, politique, international : comment éprouvons-nous la fonction critique et le dynamisme de l'Evangile en matière de justice, de paix, de sexualité, etc. ?*

» — *Notre redécouverte des sources de la foi : quelles sont nos différentes lectures de l'Ecriture ; quelles sont nos rapports d'hommes et de femmes au vingtième siècle au témoignage des apôtres ; quelle est notre évaluation des confessions de foi héritées du passé ; quelles sont nos confessions de foi aujourd'hui, etc. ? etc. ?*

» — *La rénovation de nos communautés croyantes : quels critères pour leur authenticité évangélique ; quels actes doivent-elles poser ; quelles structures et quels ministères doivent-elles se donner ; comment « réguler » les expressions de la foi ; quels rapports établir entre communautés ayant des pratiques sociales en conflit, etc. ?* »

(1) « Chantier 81/82 », B.P. 105, 69210 L'Arbresle.

JEAN-PAUL II CONDAMNE LES « HÉRÉSIES » ET LE « RELATIVISME » PROPAGÉS CHEZ LES CHRÉTIENS.

Cité du Vatican (*A.P.*). — S'adressant, le 6 février, aux participants à un congrès missionnaire, Jean-Paul II a encouragé ses auditeurs « *à avoir de la patience et à recommencer* » à prêcher l'Evangile.

« *Il nous faut admettre avec réalisme et avec une sensibilité profonde et douloureuse que les chrétiens aujourd'hui, en grande partie, se sentent perdus, confus, perplexes et même déçus* », a dit le pape.

« *Des idées*, a-t-il ajouté, *sont répandues de tous côtés qui contredisent la vérité qui fut révélée et a toujours été enseignée. De véritables hérésies ont été divulguées dans les domaines du dogme et de la morale, suscitant doutes, confusion, rébellion. Même la liturgie a été violée. Plongés dans un « relativisme » intellectuel et moral, et, par conséquent, dans la permissivité, les chrétiens sont tentés par l'athéisme, l'agnosticisme, par un illuminisme vaguement moraliste, par un christianisme sociologique, sans dogme défini et sans moralité objective.* »

MORT D'UNE STIGMATISÉE DANS LA DROME

Mme Marthe Robin, qui, selon de nombreux témoignages, connaissait régulièrement les stigmates de la crucifixion, est morte dans la nuit du 6 au 7 février au Foyer de charité de Châteauneuf-de-Galaure (Drôme), à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Un épais mystère, renforcé par l'extrême prudence des positions de l'évêque de Valence (Drôme), entoure la vie de Marthe Robin, née le 15 mars 1902 à Châteauneuf-de-Galaure.

Elle devint subitement paralysée le 11 novembre 1918, jour de l'armistice, et demeura prostrée jusqu'à la fin de sa vie. A l'âge de vingt-cinq ans, elle connut les premiers stigmates et vécut alors une abstinence absolue. Elle aurait refusé toute alimentation et aurait guéri par imposition des mains de nombreux villageois. Tous les vendredis, dit-on, ses pieds et ses mains se mettaient à saigner.

Selon certains médecins, le désir extrême de s'identifier au Christ peut expliquer les lésions de la peau chez les stigmatisés. Ces lésions entraînent des douleurs qui sont supportées avec joie.

SCIENCES

Pour protester contre un « détournement » de postes

LES SYNDICATS DU C.N.R.S. APPELLENT A DE NOUVELLES MANIFESTATIONS

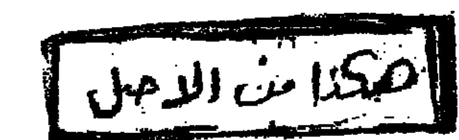
Les syndicats C.F.D.T., C.G.T. et FEN du Centre national de la recherche scientifique appellent à de nouvelles manifestations, lundi 9 février dans l'après-midi, au siège parisien du C.N.R.S. et dans les administrations régionales du centre ; elles feront suite à plusieurs actions d'occupation de locaux qui ont eu lieu, à Paris, entre le 3 et le 4 février (*le Monde* du 5 février), pour protester contre le « gel » de quarante-neuf postes budgétaires qui devaient permettre l'intégration de personnels « hors statut » travaillant dans le secteur des sciences sociales.

D'après les syndicats, les postes ont été « *détournés* » à la demande de M. Raymond Barre, pour permettre la création du nouvel institut de conjoncture économique, « *rival de l'INSEE, dont le premier ministre avait visiblement peu apprécié les études prospectives sur le chômage et l'inflation* » (*le Monde* du 18 décembre 1980).

A la direction du C.N.R.S., on confirme avoir reçu de la délégation générale à la recherche scientifique et technique une demande de « *gel à titre conservatoire* » de quarante-neuf postes, mais on estime qu'il sera néanmoins possible d'intégrer « *tous les hors-statut qui le méritent* ».

● *Un projet de réforme des statuts des I.T.A.* (ingénieurs, techniciens et administratifs des organismes de recherche) sera transmis aux syndicats le 16 février prochain, indique le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), auquel M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la recherche, vient d'écrire en ce sens. Les textes en préparation concernent environ quarante mille personnes. Le SGEN avait, il y a quelques jours, dénoncé le sort fait à ces « oubliés de la recherche » (*le Monde* du 4 février).

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION



Le Monde

culture

MUSIQUE

Joëlle Léandre à Saint-Denis

Les pièges du tempérament

Une femme qui joue de la contrebasse, cela pouvait passer, jusqu'à une époque récente, pour une curiosité ; mais si elles demeurent encore assez rares dans les orchestres pour des raisons qui ne tiennent pas nécessairement au talent, il en est une qui ne se soucie pas d'entrer dans le rang et dont la personnalité ressortirait tout autant si, à l'instar de la harpe, son instrument devenait l'apanage un peu trop exclusif des jeunes filles sages. Après Contrebasse en folie (le Monde du 4 avril 1979) et Bass pour/contre *présenté l'an dernier à la Biennale de Paris, Joëlle Léandre propose, à la lucarne du Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis (1), un « spectacle-salade »,* A voix basse, *qui, comme peut le laisser supposer le sous-titre, mêle sans précautions superflues le chant, le mime, le cinéma, la vidéo, le play-back, la parodie et la nostalgie, la percussion sur le corps de l'instrument et, timidement, le jeu ordinaire, avec l'archet, sur les cordes.*

On devrait s'interdire de penser, naturellement, que l'anarchie réclame, lorsqu'elle prend la forme d'un spectacle, un peu plus d'ordre. Pourtant, si le découpage en sept parties se devine assez clairement : sept épisodes de la vie quotidienne d'une contrebassiste passionnée de son instrument, aux prises aussi bien avec le besoin de s'exprimer qu'avec la réticence des chauffeurs de taxi embarrassés par la taille de l'« objet » qu'elle leur demande de transporter ; cela ne suffit pas à donner le sentiment d'une cohérence interne, d'une « nécessité ». Ce qui ressort, naturellement, c'est la personnalité, le tempérament de la maîtresse d'œuvre, et, sans se poser la question absurde de savoir ce que cela donnerait si elle n'était pas sa propre interprète, on peut s'interroger sur le danger qu'il y a à se prendre à son propre jeu.

Trop sincèrement engagée dans son travail pour succomber à l'exhibitionnisme complaisant, Joëlle Léandre n'évite pas toujours une certaine forme de cabotinage, d'autant plus déplaisant à constater qu'il est l'aboutissement d'une recherche sur soi menée sans indulgence et aussi éloignée que possible de cette futilité industrieuse qui est le propre des histrions de la scène musicale. Elle prend des risques, et ceux-ci quelquefois se retournent contre elle.

De cette action-spectacle qui ne se raconte pas et dont il ne faudrait pas déduire, à la lecture de ces réserves sérieuses, qu'il manque d'idées ou de qualités — il est un peu brouillon et cela vaut mieux, à tout prendre, que la vacuité bienséante, — on détachera la séquence pour voix parlée et contrebasse juxtaposant comme dans un kaléidoscope des phrases toutes faites empruntées au répertoire des chauffeurs de taxi, dites d'une voix monocorde, et des traits de virtuosité instrumentale, les fragmentant et les mêlant de plus en plus, et la séquence finale séquence d'adieu, puisque, pendant que les haut-parleurs laissent échapper des « Salut ! Au revoir ! » etc., largement espacés, la contrebasse fait entendre, à diverses hauteurs et selon des doigtés différents, une note unique, obsessionnelle, reprise finalement par la voix, cette note précisément qu'on avait déjà entendue tout au début du concert.

Davantage peut-être que l'ensemble du spectacle, ces deux épisodes témoignent, tout comme une de ses compositions plus anciennes, Témoignage, *pour contrebasse et trois contrebasses enregistrées, que Joëlle Léandre n'est pas seulement « en recherche » mais qu'elle peut trouver des choses qui lui appartiennent en propre, et ce ne sont pas nécessairement les plus insolites. Prendre davantage de recul, élaguer sans trahir le mélange explosif qu'elle porte en elle, voilà peut-être ce que Joëlle Léandre va être tout naturellement amenée à faire dans l'avenir.*

GÉRARD CONDÉ.

(1) Prochaines représentations les 13, 14, 20 et 21 février, à 23 heures.

EXPOSITIONS

Gainsborough au Grand Palais

(Suite de la première page.)

Est venu, par exemple, de la National Gallery, qui ne prête pas volontiers le fascinant double portrait des Andrews tout asymétrique, étrange comme un Balthus, avec ce chasseur désinvolte, cette robe à panier de satin bleu et ce jardin qui finit en plein champ un tableau, peint avec l'audace folle de la vingtième année.

Autres prêts notables pour Paris : *les Filles du peintre* ou *la course au papillon*, ouvrage frais et saugrenu, qui ouvre le « children's corner » très varié de notre ami : la *Comtesse Howe*, qu'on pourrait nommer la « Dame rose sur fond d'orage », venue pour étoffer la galerie capitale des grands portraits ; enfin, pour révéler les particularités des tableaux inachevés, peut-être, en fait abandonnés à *mi-course* par le peintre amusé de l'expérience : la tumultueuse *Chasse au renard*, d'après le Flamand Snyders, proprement brossée d'un pinceau très léger dans les ocres fauves, et la curieuse silhouette de *la Servante*, vraisemblablement la belle Mrs Grahams jouant à la servante le balai en main, pareille à une apparition dans l'encadrement de la porte à peine esquissée.

Portraits dans la nature

On a donc eu grand soin d'illustrer d'œuvres notables chacune des rubriques de l'œuvre. Gainsborough gagnait sa vie comme portraitiste. L'Angleterre de l'expansion, de la vitalité et de l'orgueil tranquille exigeait de belles effigies. Comme il n'y avait pas de tradition artistique, on prenait les modèles aux Hollandais et, dans les grandes occasions, à Van Dyck. Gainsborough, arrivant dans le Londres agité et libertin de Tom Jones, s'y trouve à l'aise. Rapide, curieux, indépendant, il est tout sauf indécis.

D'emblée, il transporte le « tableau de genre », la « conversation pièce » dans la nature ; on ne connaît de lui qu'un ou deux portraits dans un intérieur. Il lui arrivera de peindre, comme on fait sur le continent, des figures en buste ou à mi-corps : quelques très jolies personnes ou Vestris le jeune, dont il semble vouloir accuser les traits purs et la vanité insupportable. Mais la trouvaille, la grande affaire, la clef du succès, ce sont les grands portraits en pied — ce qui ne se faisait guère que pour les princes et les grands — dans l'enveloppe de feuillage et *le miroitement du ciel*.

Le peintre installe donc le personnage, dame ou « squire », devant une frondaison, de préférence un bouleau à écaille d'argent pour répondre au satin des jupes, sous une lumière nordique, oblique, jamais sereine. Il y en a des centaines de ces figures : la pose ne leur réussit guère et, il faut bien le dire, les éloigne de nous. Mais le fantasque Gainsborough sait la trouvaille qui touche : la tunique rouge du général Johnson possède une grâce inattendue : devant le merveilleux Medlicott assis à la diable sur une barrière, tout de brun vêtu, qui attend son rendez-vous galant sous des taches dorées de soleil, on pense à Goya, à sa facture imaginative et souple. Sa palette n'est jamais la nôtre : tons baissés, jaunes... parfois des mauves au bord du chromo, il use très curieusement, très parcimonieusement du rouge : dans le tableau des enfants Marsham, touffu et tout décousu, seules scintillent les bouches avivées par l'air.

L'aisance aimable de Gainsborough triomphe avec les enfants et les chiens. Les chiens, on en voit partout et tous bien définis dans leurs types, attitudes et couleurs : cockers, épagneuls. Gainsborough aurait mérité d'être appelé le Stubbs des chiens, si, malheureusement, il n'avait eu tendance, dans son cher Suffolk, à les négliger un peu sur le tard, pour la beauté des vaches.

Dans cette veine, Gainsborough est le disciple avoué des Hollandais ; il introduit en Grande-Bretagne la « paysannerie », et il lui faut pour cela les feuillages épais et la courbe des sentiers boueux de Cuyp, parfois la pénombre et le ciel léger de Claude, ou de ses innombrables descendants. Tout semble sans problème : une greffe artistique de plus. Mais c'est là qu'il ne faut pas aller trop vite. Un peu d'attention à l'évolution du peintre aura sa récompense. Gainsborough, artiste spontané, employait de grands pinceaux, il aimait la *touche* vive, enlevée, parfois mousseuse à la Fragonard. Mais il changeait de manière selon les thèmes et peut-être à son caprice.

L'Angleterre tout entière

L'Angleterre est là tout entière, cette « versatility » qui, en Angleterre, est une vertu et qui n'est guère de mise sur le continent. On *identifie* assez bien ses *références* : Rubens, Ruysdaël, mais elles sont vite avalées. La section des dessins révèle un besoin d'expérimentation : aquarelles, pierre noire avec rehauts, éclairages rares obtenus, paraît-il, à la bougie, recherche des textures, obtenues, nous dit-on, à partir de débris ramassés dans les terres. Devant des paysages comme celui de Worcester (1763), à la densité sourde et surprenante, on découvre un Gainsborough nouveau, d'une gravité romantique qu'on n'attendait guère. C'est celui qu'a aimé Constable : ces paysages, tout flegme à part, on s'y attardait « les larmes aux yeux ».

L'Angleterre est là tout entière. Derrière ces « gentlemen aux champs » et cette nature chargée d'émotion, il y a un grand épisode social et les historiens vont nous tenir un intéressant discours sur les débuts de la civilisation industrielle et l'avenir de la gentry, l'idéologie de la « retraite » loin du monde etc. Bien sûr. Mais on peut en esquisser aussi un autre. Gainsborough n'était pas un intellectuel ; il ne lisait pas et, en un sens, c'est dommage, car on aurait aimé avoir ses portraits des grands auteurs, de Sterne, de Fielding (imaginons l'auteur de *Tom Jones*, ironique et dégingandé, par Gainsborough). Il s'amusait, il jouait de la *viole de gambe*, il aimait les musiciens.

Chez lui confluent la frivolité, le droit au caprice, le sens du fugitif dans un usage imprévisible de la peinture. Tout le contraire de l'inspiration raisonneuse, moralisante, historique, qui commence à attirer les Français (comme on le voit dans l'excellent chapitre sur les débuts de David à Rome dans l'ouvrage d'Antoine Schnapper, la Bibliothèque des arts). Ce qui séparait Gainsborough de Reynolds, c'était justement l'horreur de la « peinture d'histoire » et de la norme classique.

L'antidote au néo-classicisme s'élaborait *donc* en Angleterre, celle des aquarellistes et des paysagistes exaltés, celle du « droit à la différence », celle de Gainsborough. Par le Suffolk silencieux et la « saga picturale » — pour reprendre le terme si heureux de J.-J. Mayoux — de Constable, un immense courant contourne le continent trop savant et trop bien harnaché, pour déboucher avec Barbizon, cinquante ans plus tard, sur une autre peinture. Et, de fait, souvent Théodore Rousseau et Millet semblent pressentis ici. Si l'on peut lire tout cela dans l'exposition du Grand Palais, elle vaut sans doute la visite.

ANDRÉ CHASTEL.

★ Gainsborough, 1727-1788. Introduction et catalogue par J. Hayes : peintures et dessins, 125 numéros, Grand Palais, jusqu'au 27 avril.

Remue-ménage rue Berryer

Plusieurs des associations et des services regroupés dans les locaux de la Fondation nationale des arts graphiques et plastiques (1), 11, rue Berryer, seraient invités par M. Jean-Philippe Lecat à quitter les lieux. Le ministre de la culture et de la communication entend en effet y installer la délégation à la création, aux métiers d'art, aux manufactures, qu'il a mise en place en mars 1979 pour « coordonner » certains services de son ministère. Cette délégation va donc prochainement quitter la rue Saint-Dominique, où Mme Isabelle du Saillant, chargée de mission au cabinet de M. Lecat, pour la musique, et sœur de M. Valéry Giscard d'Estaing, souhaiterait agrandir ses bureaux.

Conséquence de ce déménagement, le numéro 11 de la rue Berryer pourrait bien y perdre sa vocation de grande maison ouverte aux artistes et à des services à l'usage des artistes. C'est ce qui inquiète justement les artistes, peintres et sculpteurs, les associations et les syndicats regroupés au sein d'un comité de liaison (habilité à discuter avec les pouvoirs publics des problèmes de leur profession). Ceux-ci, dans un communiqué, rappellent que les locaux de la rue Berryer « *sont — par décret — mis à la disposition des artistes pour qu'ils y reçoivent une aide matérielle et morale* », demandent si M. Jean-Philippe Lecat le sait et s'interrogent sur les raisons qui le poussent à prendre la « décision arbitraire » de déloger certains locataires de la rue Berryer : la coopérative d'achat de matériel (toiles, châssis, pinceaux, etc.) et l'Association pour la diffusion des arts graphiques et plastiques (ADAGP) chargée des droits patrimoniaux et moraux des artistes.

On peut se poser les mêmes questions, surtout quand on sait qu'au 11, rue Berryer, loge le Service de la création artistique du ministère, avec tous ses bureaux (Sécurité sociale des artistes, 1 %, ateliers, aide à la première exposition...), dont le chef, M. Bernard Anthonioz, nommé il y a vingt ans par Malraux, n'est pas absolument dans la ligne giscardienne.

La biennale des jeunes, qui avait un local permanent rue Berryer, étant déjà partie pour le Grand-Palais, l'Association internationale des critiques d'art (A.I.C.A.) étant sur le point de le faire, si l'A.D.A.G.P. et la coopérative s'en vont, seule resteraient à la Fondation la délégation de M. Lecat, que dirige M. Michel Tourlière, et le Service de la création artistique de M. Bernard Anthonioz, le premier chargé de coiffer le second, le second se voyant dépossédé de ses responsabilités par le premier, ce qui d'ailleurs est déjà en partie fait.

Voilà qui n'arrangerait probablement pas les affaires des artistes, eux qui se plaignent déjà de la lourdeur et de la lenteur administratives. Et si ceux-ci avaient à faire le choix ? Il y a gros à parier qu'ils pencheraient du côté de M. Anthonioz, où ils savent qu'on les connaît, qu'on essaie de s'occuper d'eux et qu'en cas de conflit le dialogue est possible. Plutôt que du côté de M. Tourlière, qui jusque-là ne leur a guère donné de preuves concrètes de sa bonne volonté à leur égard, bien qu'il soit lui-même un artiste. De lui ils ne savent pas grand-chose, sinon que derrière il y a un curieux mélange d'odeurs de terroir bourguignon, de vieilles pierres, de pieds de chaise bien tournés, d'académie et d'énarques à la tête bien pleine.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(1) Créée par décret en décembre 1976 (*J.O.* du 18 décembre), la Fondation nationale des arts graphiques et plastiques regroupe deux fondations : la fondation Rothschild et la fondation Smith-Champion, qui n'avaient pas jusqu'alors été reconnues officiellement et dont les biens étaient gérés comme des domaines publics. Conformément aux vœux des donateurs, elle a pour objet de « *favoriser et animer par tous les moyens, notamment financiers et moraux, toutes actions d'aides et d'assistance en faveur des arts plastiques, ainsi que toute action d'aide et d'encouragement à la recherche et à la création dans le domaine des arts graphiques et plastiques* ».

MICHEL BIOT, dévoreur d'espace et de lumière

Au pied d'un bâtiment dont l'ondulation en vagues vient se briser sur de petits « espaces verts », une galerie ne manque pas de culot pour être allée se fourrer en des lieux tellement excentriques que l'on a peine à croire qu'il puisse s'y trouver de quoi se rincer l'œil... Un certain inconnu y est à découvrir et, ma foi, permet enfin, après l'insalubrité des canaux parisiens, de nous gonfler la poitrine, d'avaler goulûment des barriques d'iode, des foudres de vent, des cumuls de gouttelettes en suspension dans l'air et un ciel non encore muré par le ciment armé, un ciel qui nettoie un regard blessé.

Ici, par la grâce d'un pinceau dont Michel Biot ne laisse pas voir la trace, notre regard plonge dans l'abstraction d'un tissu fait de ciel et de mer. Les élémentaires cohabitent en une profondeur d'espace où s'agite seule une lame d'argent qui va s'écraser sur un banc de sable sans le savoir ou bien, faisant la pige à Courbet et d'autres manières, la trombe qui se lève furieuse depuis l'élément marin jusqu'à un ciel fronçant le sourcil devant cette audace.

Le peintre a réuni là quatorze toiles qui nous emmènent faire de la voile dans un espace aussi réel qu'imaginé, parce que, pauvres citadins prisonniers de mauvaises habitudes, nous perdons peu à peu le goût d'une immensité dont les variantes sont à vrai dire innombrables. Michel Biot réussit à nous faire jouir de ces variations où des éléments n'ayant pas la même densité finissent par se fondre dans un même vertige.

PIERRE GRANVILLE.

★ Galarte, 28, rue Miollis. Jusqu'au 14 février.

■ *L'exposition* « Images et Magie du cinéma français », présentée au Conservatoire national des arts et métiers l'automne dernier (« le Monde » du 30 septembre), sera à la Maison de la culture de Rennes du 19 mars au 30 avril.

■ M. Michel Miroudot, sénateur R.I. de Haute-Saône, rapporteur pour avis du budget de la culture au Sénat, vient d'être élu président du conseil d'orientation du Centre Georges-Pompidou, en remplacement de M. Jean de Bagneux, qui n'avait pas demandé, aux dernières élections sénatoriales, le renouvellement de son mandat de sénateur des Côtes-du-Nord.

■ Le chansonnier Daniel Mussy est mort le 6 février dans sa propriété de Courville.

[Né en 1911 en Normandie, Raphaël Lemoine, dit Daniel Mussy, est ferronnier d'art avant de débuter en 1947 au Théâtre des Deux-Anes et au Caveau de la République, dont il prend la direction entre 1964 et 1974, date à laquelle il se retire à Courville, dans l'Eure, où il habitera jusqu'à sa mort.]

■ La Fondation Philip-Morris pour le cinéma organise son cinquième concours d'affiches. Les candidats doivent réaliser une affiche de 60 × 80 centimètres à propos de « Mon oncle d'Amérique », « Kagemusha », « le Trou noir » ou « Fame » et l'envoyer avant le 14 avril. Renseignements et inscriptions : 33, avenue Mac-Mahon, 75017 Paris.

CINÉMA

Des « Cahiers » à « l'Avant-Scène »

Meilleurs bilans

A Berlin-Est comme à Brasilia, à Tunis comme à Hongkong, les revues françaises de cinéma trouvent parfois des lecteurs imprévus et témoignent de l'importance croissante de ces ambassadeurs d'une véritable culture cinématographique. Après des moments très difficiles, lors du relèvement brusque du prix du papier et, en partie, à cause d'un statut légal mal défini, presque tout le monde annonce, sinon le beau fixe, du moins un bilan plus confortable.

Parmi les chefs de file s'inscrivent deux des plus anciennes revues de l'après-guerre, *les Cahiers du cinéma* et *Positif*, chacune proposant un style d'analyse et des choix bien distincts. *Les Cahiers* juxtaposent dans leur numéro de février un substantiel dossier sur le cinéma indien et un étonnant « Journal de Hongkong », de Serge Daney, rédacteur en chef de la revue. En janvier, ils avaient traité, pour la première fois en France, un sujet presque inconnu chez nous, celui du « docudrame » américain, en qui ils voient, un peu rapidement, l'héritage de la série B américaine. L'ouverture n'en reste pas moins originale.

Positif aborde moins fréquemment les terres vierges, préfère centrer ses efforts sur des auteurs reconnus, avec parfois de brillantes exceptions, comme la rencontre avec James Toback, l'auteur de *Fingers* (septembre 1980). C'est également *Positif* qui le premier a su parler en détail de Satyajit Ray (mai et juin 1979) et de Lester James Peries (octobre et novembre 1980), du Sri-Lanka, toujours ignoré en France. Dans son numéro de janvier, *Positif* publie un entretien du critique mexicain Thomas-Perez-Turrent avec Luis Bunuel échange cordial et familier, où « Don Luis », comme on l'appelle à Mexico, évoque ses débuts en Espagne puis sa rencontre avec les surréalistes.

Cinéma, dans son numéro de janvier, analyse longuement le nouveau film de Michael Cimino, *Heaven's Gate*, brusquement retiré de l'affiche aux Etats-Unis et condamné à être ramené de plus de trois heures trente à quelque deux heures : le Festival de Cannes ne pourrait-il pas sauver de la destruction cet ouvrage, qui se situe pour le moins hors des normes hollywoodiennes ? La *Revue du cinéma*, la première par le tirage (trente-huit mille exemplaires), suit très attentivement l'actualité sans négliger l'histoire (février 1981), avec des ouvertures sur l'Italie, la Pologne, la Grande-Bretagne. *Cinématographe*, dans son numéro de février, a constitué un substantiel dossier sur *l'Opinion publique* de Charles Chaplin (1925), dont on va montrer bientôt la version sonorisée par l'auteur.

Jeune Cinéma et *Cinémaction* agissent chacun d'une manière assez originale. *Jeune Cinéma* poursuit la distribution en circuit commercial de films inédits, dans la tradition de son ancien directeur Jean Delmas : nous pourrons voir ainsi prochainement en salle *les Longues Vacances de 36*, de Jaime Camino, et *les Enfants du 67*, sur l'avènement du nazisme vécu à travers des regards d'enfants. *Cinémaction*, hiver 1981, sous la direction de Guy Hennebelle et de René Prédal, détaille le rôle des institutions d'Etat dans le cinéma de création, avec une masse de renseignements précieux à l'appui.

L'Avant-Scène, où l'on reconnaît le ton de Claude Beylie, propose un « Spécial Ivens » (1er-15 janvier 1981), et nous permet de découvrir le tout premier film de l'auteur de *Terre d'Espagne*, *Flèche ardente* (1911), dont il tient le rôle principal ! A treize ans, comme à quatre-vingt-trois ans, le sourire n'a pas varié, il traverse tout le siècle. — L. M.

★ *Les Cahiers du cinéma*, 9, passage de la Boule-Blanche, 75012 Paris. Le numéro : 20 francs.
★ *Cinéma 81*, 6, rue Ordener, 75018 Paris. Le numéro : 14 francs.
★ *Cinématographe*, 9, rue Christine, 75006 Paris. Prix : 18 francs.
★ *Jeune cinéma*, 8, rue Lamarck, 75018 Paris. Prix : 10 francs.
★ *Positif*, 30 boulevard de Sébastopol, 75004 Paris. Prix : 18 francs.
★ *La Revue du cinéma*, 3, rue Récamier, Paris Cedex 07. Prix : 14 francs.
★ *Cinémaction* (numéro spécial sur l'argent et le pouvoir dans le cinéma français), 104, boulevard Saint-Denis, 92400 Courbevoie. Le numéro : 30 francs.
★ *L'Avant-Scène cinéma* (spécial Ivens), 27, rue Saint-André-des-Arts, 75006 Paris. Le numéro : 30 francs.

LA SÉLECTION DU FESTIVAL DE BERLIN

Les deux principales sections du Festival de Berlin, qui aura lieu cette année du 14 au 24 février, ont communiqué chacune leur sélection, qui s'annonce copieuse, variée, et largement ouverte sur les pays du tiers-monde. La compétition proprement dite montrera vingt et un films de dix-huit pays. Parmi les œuvres les plus attendues, on relèvera les nouveaux films de Carlos Saura (*Vite, vite !* Espagne), Mrinal Sen (*A la recherche de la famine*, Inde) et Agnieszka Holland (*Fièvre*, Pologne). *Raging Bull*, de Martin Scorsese, inaugurera la manifestation, *Ordinary People*, de Robert Redford, la clôturera, tous les deux hors compétition.

Le Forum du jeune cinéma d'Ulric Gregor ne présente pas moins de quarante programmes, entre autres *Sorciers au pays aveugle*, film ethnographique de quatre heures tourné au Népal, *Tempo Mumuila*, série de dix films de Ruy Duarte sur une tribu en Angola, *Dialogue with a Woman Departed* de Leo Hurwitz (pionnier du mouvement documentaire américain des années 30), consacré à sa femme, *Zurich brûle* sur le mouvement de la jeunesse en Suisse. Des hommages seront rendus à Joris Ivens (avec, notamment, la projection de *Pluie*, 1929, accompagnée au piano par la musique originale de Hanns Eisler), ainsi qu'à Manoel de Oliveira et au cinéaste turc Yilmaz Güney.

Le cinéma français sera représenté, en compétition par *la Provinciale* de Claude Goretta, et hors compétition, au Forum, par *Sauve qui peut (la vie)* de Godard. Six grands pays producteurs de l'Asie du Sud-Est, la Thaïlande, la Malaisie, Hongkong, Singapour, les Philippines et l'Indonésie, feront l'objet d'une rétrospective spéciale. — L. M.

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

A PROPOS ET POPOF ? : 20 h. 30, Croq' Diamants (272-20-06).
DIABLE, UNE FEMME : 22 h., Croq' Diamants (272-20-06).
LE REVEUR : 20 h. 30, Théâtre Moderne (874-10-75).
LE GRAND ECART : 20 h. 30, Connétable (277-41-40).

Les salles subventionnées et municipales

Salle Favart (296-12-20), 18 h. 30 : Une heure avec Marie-Christine Porta.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : le Bourgeois gentilhomme.
Centre Pompidou (277-12-33), Débats, 18 h. 30 : l'Eau, source d'énergie ; 19 h. : Côtés jardins (la couleur et la lumière dans le paysage).
Théâtre musical de Paris (271-19-83), 20 h. 30 : T. Berganza et le Scottish Chamber Orchestra, dir. R. Leppard (Haendel, Haydn).

Les autres salles

Cartoucherie, Atelier du Chaudron (328-97-04), Festival international du théâtre gestuel et du théâtre clownesque ; 22 h. : One God Show ; 20 h. 30 : Pyramide sur la pointe.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur !
Essaïon (278-46-42), I, 18 h. 30 : la Faille ; 21 h. : la Vie en douce. — II, 20 h. : Madame Bovary meurt de province ; 21 h. 30 : Est-ce que les fous jouent-ils ?
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h. 30 : Compartiment non fumeurs ; 22 h. 15 : l'Inconcillabule. — Théâtre Rouge, 18 h. 30 : Jacques a dit ; 20 h. 30 : Jeux et Fatras ; 22 h. 15 : Pardon M. Prévert. — Petite salle, 18 h. 15 : Parlons français.
Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Marigny, Salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : l'Evangile selon saint Marc.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Plaisance (320-00-06), 21 h. : Des oiseaux par les yeux.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Ka ; 22 h. 15 : Camisoles Blues.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : le Français né malin (dern.).
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Pythie-Trésor ; 21 h. 30 : Des phantasmes dans le caviar ; 22 h. 30 : le Testament du Père Leleu.
Au Lapin agile (606-85-87), 21 h. : La bohème qui chante.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau.
Le Connétable (227-41-40), 22 h. : M. Fanon et D. Val ; 23 h. 45 : Alma Nova.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 15 : P. Rapsat ; 21 h. 15 : Ivres pour vivre ; 22 h. 45 : G. Tazartes.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : L. Coquerelle.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Lucernaire (544-57-34), 23 h. 30 : 1 001 Recettes pour devenir maître du monde.
Maison de Verlaine (326-39-15), 23 h. : J.-P. Réginal.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : le Concerto déconcertant.
Pied-Bleu (285-32-16), 21 h. : Nous, on aime ; 23 h. : D. Raquillet.
Sélénite (354-53-14), 20 h. 15 : Racontez-moi votre enfance ; 21 h. 30 : Génération Hollywood. II, 21 h. 30 : Fico.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet.



Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : Madame le Président ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.

Le music-hall

Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : Coluche.
Lucernaire (544-57-34), 19 h. 30 : A. Manso.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Bill Deraime.
Palais des Congrès (758-21-34), 21 h. : Serge Lama.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : A. Sylvestre.
Petit Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Libre parcours variétés.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept Ans de ball, bye bye.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

La danse

C.I.S.P. (343-19-01), 20 h. 45 : Ballet Malambo Latino.
Studio-Théâtre d'En face (238-16-78), 21 h. : Ma. danse rituel-théâtre.

Les concerts

Radio-France, Studio 105, 20 h. 30 : Atelier-Musique de Ville-d'Avray, dir. J.-L. Petit (Cosma, Makino, Reverdy, Casanova).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : M. Tipo (Scarlatti, Mozart, Schubert).
Musée Guimet, 21 h. : Quintette à vent Taffanel, Ensemble à cordes Sartory ; sol., N. Froger, G. Viaudey (Bonnet, Pinchard, Jannone).
Point Virgule, 21 h. : M. Moragues, H. Lenoble, M. Minkowski, B. Berstel (Muffat, Quantz, Telemann, Bach).
Lucernaire, 21 h. : C. Gautier, D. Levaillant.

Lundi 9 février

Jazz, pop, rock, folk

Café d'Edgar (320-85-11), 18 h. 30 : Jose Barrense Dias.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : G. Colliers London All's Stars.
Cardinal Paf (272-62-05), 22 h. : Orchestre Cl. Cagnasso.
Dreher (233-48-44), 22 h. : Little Willie Littlefield.
Dunois (584-72-00), 21 h. : Duo Daunik Lazro, J.-J. Avenel.
Palace (246-10-87), 20 h. : Spliff Radio Show.
Petit Journal (326-28-59), 21 h. 30 : Trio J. Bonal.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : P. Artero, O. Hutman, M. Michel, E. Dervieu.
Tanière (337-74-39), 20 h. 30 : The Nee Ningy Band.
Tremplin de Paris (281-56-79), 20 h. 15 : Les Babouches font du rock mou.

Dans la région parisienne

Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74), 21 h. : le Gardien.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24). — Relâche.
Beaubourg (276-55-57), 15 h. : les Hommes en blanc, de R. Habib ; 17 h. : Contraband, de M. Powell ; 19 h. : Les hommes ne comprendront jamais, de C. Crichton.

Les exclusivités

AC/DC (Fr.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
L'ALTRA DONNA (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
ASPHALTE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'AUBE DES DAMNES (Alg., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
LA BANQUIERE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
BRUBAKER (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
BYE BYE BRESIL (Brés., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47). H. sp.
LA CAGE AUX FOLLES II (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52).
CES MALADES QUI NOUS GOUVERNENT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
C'EST LA VIE (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74).
LE CHASSEUR (A., v.o.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (320-89-90).
CLARA ET LES CHICS TYPES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES CHIENS DE GUERRE (A., v.o.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LA COCCINELLE A MEXICO (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Murat, 16e (651-99-75).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), en soirée ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
ERASERHEAD (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).
EXTERIEUR NUIT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LA FIN DU MONDE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
FLASH GORDON (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-49-34). — V.f. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; ABC, 2e (236-55-54) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), mat.
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLORIA (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (634-13-26) ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
GOSSES DE TOKYO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
HARLEQUIN (Austr., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
HISTOIRE D'ADRIEN (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nation, 12e (343-04-67).
HURLEMENTS (A.) (**), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
INSPECTEUR LA BAVURE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
JE VOUS AIME (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
KAGEMUSHA (Jap.), v.o. : Quintette, 5e (354-35-40) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE LAGON BLEU (A.), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
MANHATTAN (A.), v.o. : Lucernaire, 6e (544-57-34).
MASOCH (It.) (**), v.o. : Saint-Germain Studio, 5e (634-13-26) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Français, 9e (770-33-88).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
NICK'S MOVIE (All.), v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA NUIT DE LA METAMORPHOSE (Youg., v.o.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
L'OR DANS LA MONTAGNE (It., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
OUBLIER VENISE (It., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40).
LA PROVINCIALE (Fr.-Suis.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
SAUVE QUI PEUT LA VIE (Fr.-Suis.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LES SEDUCTEURS (Fr.-It., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
SHINING (A., v.o.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
STARDUST MEMORIES (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
SUPERMAN II (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.o./v.f. : Calypso, 17e (380-30-11). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LA TERRASSE (It., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-34).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
TROIS HOMMES A ABATTRE (Fr.) (*) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Cinac'Italiens, 2e (296-80-27).
LE TROUPEAU (Turc) (v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
TUSK (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
UN DROLE DE FLIC (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (532-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-25) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
UN MAUVAIS FILS (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
VACANCES ROYALES (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

LES FILMS NOUVEAUX

LE MIROIR SE BRISA, film anglais de Guy Hamilton. V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
NUMEROS ZERO, film français de Raymond Depardon. Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Olympic, 14e (542-67-42).
PSY, film français de Philippe de Broca. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
REACTION EN CHAINE, film australien de Ian Barry. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES SURDOUES DE LA 1re COMPAGNIE, film français de Michel Gérard. Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
TROIS GOSSES ET UN CHIEN, film tchèque d'Ota Koval. V.f. : Contrescarpe, 5e (325-78-37), en matinée.
UN ETRANGE VOYAGE, film français d'Alain Cavalier. Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75).

Les festivals

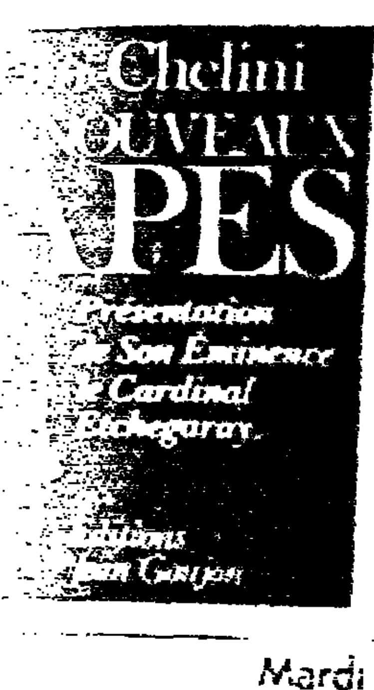
WESTERNS. Trente-cinq films (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : la Revanche d'un homme nommé Cheval.
CASSAVETES, v.o., Olympic, 14e (542-67-42). En alternance : le Bal des vauriens ; Un enfant attend ; Une femme sous influence.
W. C. FIELDS, (v.o.), Nickel-Odéon, 6e (633-22-13) : les Joies de la famille.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : la Soupe aux canards.
COMEDIES MUSICALES (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50), la Blonde ou la Rousse.
PASOLINI, v.o., Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04). En alternance : Porcherie, Médée, Œdipe roi.
LES VEDETTES DU SAMEDI SOIR, Studio 43, 9e (770-63-40). (Edwige Feuillère), en alternance : Julie de Carneilhan ; la Duchesse de Langeais ; Lucrèce ; l'Honorable Catherine ; Quand la femme s'en mêle ; Il suffit d'une fois.
CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS, Action-République, 11e (805-51-33) : le Crime de M. Lange.
HOMMAGE A DOSTOIEVSKY (v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80) : En alternance : l'Idiot (Pyriev) ; l'Idiot (Lanpain) ; les Nuits blanches de Saint-Pétersbourg ; Crime et Châtiment ; les Frères Karamazov.
UNE ALGERIE, DES ALGERIENS EN FRANCE, une mémoire commune, St-Séverin, 5e (354-50-91) : En alternance : la Bataille d'Alger ; l'Aube des damnés ; Avoir 20 ans dans les Aurès ; Ali au pays des mirages ; Larmes de sang.
STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71) 18 h. 50 : Flesh Gordon ; 20 h. 30 : Taxi driver ; 22 h. 30 et 24 h. 20 : Rocky Horror Picture Show.
LUXEMBOURG, 6e (633-97-77) (v.o.) En alternance : Taking off ; Harold et Maude ; le Petit Poucet ; les Aventures de Pinocchio ; Mes chers amis ; Peau d'âne ; Fellini Roma ; Que le spectacle commence ; un Eté 42 ; la Fièvre du samedi soir ; Breaking Glass ; American Graffiti.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.) : salle I, 14 h. 10 : If ; 16 h 10 + S. 0 h. 10 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 20 : les Visiteurs ; 20 h. : Un Tramway nommé Désir ; 22 h. 10 : Marathon Mann ; salle II, 14 h. : Persona ; 15 h. 50 : Sweet Movies ; 18 h. 10 : Au-delà du bien et du mal ; 20 h. 10 et sam., 0 h. 25 : Jérémiah Johnson.
CENT FILMS D'AMERIQUE DITE LATINE (v.o.), Denfert, 14e (354-00-11) : Gamin.
SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16) (v.o.), en alternance : Peau d'Ane ; Tintin et le temple du Soleil ; le Voleur de Bagdad ; les Chevaux de feu ; Nos plus belles années ; Cinq soirées ; Monty Python, la vie de Brian ; Dersou Ouzala ; Rencontre avec des hommes remarquables ; Docteur Folamour ; l'Ile nue ; Casanova de Fellini ; Macbeth ; Family life ; le Cercle infernal.
BOITE A FILMS, 17e (622-44-21) (v.o.), 14 h. : le Seigneur des Anneaux ; 16 h. 15 : la Flûte enchantée ; 18 h. 30 : Let it be ; 20 h. 55 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Easy Rider ; sam., 0 h. 15 : Panique à Needle Park.
JEAN IMAGE, Grand Pavois, 15e (554-46-85). Magie moderne : le Loup et l'Agneau ; l'Aventure du père Noël ; Monsieur Victor ; le Crayon magique ; le Petit Peintre et la Sirène ; Kiri le clown ; la Cigale et la Fourmi ; la Petite Reine.

Les séances spéciales

L'ANNEE DERNIERE A MARIENBAD (Fr.) : Noctambules, 5e (354-42-34), 20 h. 15.
L'EMPIRE DES SENS (Jap.) (**), v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
JOHNNY GOT HIS GUN (A.) (**), v.o. : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LE LOCATAIRE (A.), v.o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; sam., 23 h. 15.
LE PASSE-MONTAGNE (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; sam., 24 h. 30.
TAXI DRIVER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11) ; sam., 23 h. 45.
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (*) (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11) ; sam., 23 h. 30.







RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 9 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 45 Avis de recherche : Jean-Claude Bourret
19 h 10 Une minute pour les femmes
Femmes seules : des mesures pour faire face.
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Les paris de TF 1
20 h Journal
20 h 35 Cinéma : le Chaud Lapin.
Film français de P. Thomas (1974), avec B. Menez, D. Ceccaldi, C. Barrois, Friquette, B. Creul, J. Maud.
Les mésaventures d'un Parisien en vacances dans la Drôme, chez un ami dont il croyait pouvoir séduire facilement les belles-sœurs.
Comédie de mœurs dont la satire s'exerce autant sur les faux-semblants d'un milieu familial que sur le personnage de Bernard Menez. Réalisme et esprit de dérision.
22 h 25 Questionnaire, de J.-L. Servan-Schreiber
Avec M. B. Hanon, directeur général de la régie Renault : Renault face à la crise mondiale de l'automobile.
23 h 25 Journal

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Top club
20 h Journal
20 h 35 Magazine : Cartes sur table
Avec Jean-François Deniau, ministre chargé des réformes administratives

21 h 55 Document : Les nouveaux papes
La papauté du concile.
Encore une fois, on ne saura pas ce que représente vraiment le pape, sa place dans l'Église, pourquoi un pape super-vedette, P.-D.G. Mais nous aurons pour la énième fois des biographies hagiographiques.
22 h 45 Magazine : Première
L'Octuor philharmonique de Berlin interprète des œuvres de Schubert et de Beethoven.
23 h 20 Journal

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes
Hebdo-jeunes.
18 h 55 Tribune libre
MARS (Mouvement radical de gauche et socialiste).
19 h 10 Journal
19 h 20 Emissions régionales
19 h 55 Dessin animé
Les aventures de Tintin (le Secret de la Licorne).
20 h Les Jeux
20 h 30 Cinéma public : l'Homme qui aimait les femmes
Film français de F. Truffaut (1976), avec C. Denner, B. Fossey, N. Borgeaud, G. Fontanel, L. Caron, N. Baye.
L'histoire — racontée par lui-même dans un roman — d'un ingénieur de Montpellier qui a recherché la vision, la compagnie de toutes les femmes passant à sa portée.
Portrait d'un solitaire, description d'une obsession à la fois par l'écriture littéraire et l'écriture cinématographique. Ironie et gravité. Un grand rôle de Charles Denner.
22 h 25 Journal

FRANCE-CULTURE

18 h 30, Ballade pour Carson McCullers.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Présence des arts : Hommage à Derain au Musée d'art moderne de la Ville de Paris.
20 h, Impudence, tricherie et parjure, d'H. Weitzmann, d'après Diderot. Avec : S. Grand, J. Topart, P. Mercier, etc.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Descartes et la crise de la raison.
22 h 30, Nuits magnétiques : Instants de colère.

FRANCE-MUSIQUE

18 h 2, Six-huit : Jazz time ; 18 h 30, Magazine de D. Lemery ; 20 h, Chasseurs de son stéréo.
20 h 30, Concert de musique de chambre (en direct de l'Auditorium 105) : « Parcours » (Cosmas) ; « Ecart » (Makino) ; « Le rideau bleu » (Reverdy) ; « Trois sonnets de Louis Labbé » (Casanova) ; « Symphonie de décembre » (Schoenberg-Webern), par l'Atelier de musique de Ville-d'Avray, dir. J.-L. Petit, avec A.-M. Blanzat, soprano, A. Minck, piano, J.-C. et M. Tavernier, percussions, G. Delvallée, orgue électronique, F. Bouché, guitare basse, J.-Y. Fourmeau, saxophone-alto, C. Garrec, trompette.
23 h., Ouvert la nuit : le hautboïste Vandeville (Schumann, Ibert, Telemann) ; 0 h 5, Voix solistes et orchestre (Vivaldi, Marcello, Haëndel, Brahms).

Mardi 10 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout
12 h 30 Midi première
13 h Journal
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Fémi[n]in Présent
Elles en question ; 14 h. 5, Tout feu, tout femmes ; 14 h. 10, Feuilleton : L'homme sans visage ; 15 h., A vos mains flash ; 15 h. 5, Les recettes de mon village ; 15 h. 25, Mémoire en fête ; 15 h. 50, A vos mains ; 16 h., Dossier : les eaux de la terre ; 16 h. 30, Le pour et le contre ; 16 h. 40, A tire d'elles ; 16 h. 45, Coup de cœur ; 17 h. 15, Mini-show.
17 h 25 Croque-vacances
Inuit ; 17 h. 30, Bricolage : une noix de coco fourre-tout ; 17 h. 40, Portraits d'arbres ; 17 h. 44, Isidore le lapin ; 17 h. 47, Variétés ; 17 h. 50, La famille ours au Far-West.
18 h TF 4
18 h 20 L'île aux enfants
18 h 45 Avis de recherche
19 h 10 Une minute pour les femmes
Pour lutter contre les nourrices non déclarées.
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Les paris de TF 1
20 h Journal
20 h 35 Série : Commissaire Moulin
La bavure. Réal. de C. Grinberg, avec Y. Régnier, B. Pellegrin, E. Harling...
21 h 55 L'équilibre de la terreur ou la sécurité européenne en péril
Une émission de B. Volker, avec MM. H. Sonnenfeldt, G. Arbatov, R. Aron, J.-L. Gergorin, P. Lellouche, T. de Montbrial, C. Bertram, F. de Rose, S. Hoffmann.
22 h 40 Série : Traits de mémoire, d'A. Blanc
III. Du côté de chez Hansi (histoire de la bande dessinée de la Tapisserie de Bayeux à nos jours).
23 h 10 Journal

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir
12 h 30 Série : les Amours des années folles
12 h 45 Journal
13 h 35 Emissions régionales
13 h 50 Face à vous
14 h Aujourd'hui madame
Les femmes seules.
15 h Téléfilm : Jim Bridger et l'Rison
Réal. D.L. Rich. Avec J. Wainwright, S. Field, B. Murphy... (Rediffusion.)
16 h 40 Histoires courtes
Drôle d'histoire de Mad'leine, d'A. Mirman.
17 h Fenêtre sur... les oiseaux de nuit
Les mirabelles.
17 h 50 Récré A 2
Les Paladins de France ; C'est chouette ; 3-2-1 contact.
18 h 30 C'est la vie
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Top club
20 h Journal
20 h 30 D'accord, pas d'accord
20 h 40 Les dossiers de l'écran : Network. (Main basse sur la télévision.)
Film américain de S. Lumet (1976). Avec F. Danaway, W. Holden, P. Finch, R. Duvall, W. Addy, N. Beatty, W. Prince.
Menacé de licenciement, un présentateur d'une chaîne de télévision commerciale annonce son intention de se suicider en direct. Le scandale causé fait remonter l'indice d'écoute et une directrice des programmes exploite ce phénomène.
Une violente diatribe contre les maux, le pouvoir abusif et les dangers d'une certaine télévision manipulatrice. Peter Finch dans un de ses derniers rôles et Faye Danaway en arriviste cynique.
22 h Débat : La télévision, pour le meilleur ou pour le pire
Avec MM. M. Drucker, P. Poivre d'Arvor, R. Gicquel, G. Lux, F. de Closets, P. Meyer, J.-P. Ollivier, R. Cayrol, D. Pharo, M. Siegel.
23 h 30 Journal

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h. Ministère des universités
La procédure législative.
18 h 30 Pour les jeunes
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre
L'O.C.F. (Drapeau rouge).
19 h 10 Journal
19 h 20 Emissions régionales
19 h 55 Dessin animé
Les aventures de Tintin (le Secret de la Licorne).
20 h Les Jeux
20 h 30 Cinéma : le Vengeur solitaire
Film américain de B. Boetticher (1959), avec R. Scott, K. Steele, P. Roberts, L. van Cleef, J. Coburn, J. Best.
Un ancien shérif, dont la femme a été pendue par un bandit, s'est fait chasseur de primes. Il capture le jeune frère du tueur.
Sur un thème classique, un western où l'aventure est épurée, enrichie par des situations et des personnages complexes, des investigations psychologiques.
21 h 40 Journal

FRANCE-CULTURE

9 h 7, La matinée des autres : Les Tzeltal de Bachajon ; les Lapons et leur société.
10 h 45, Un quart d'heure avec... B. Gonley et S. Bonnet : « Les Ermites ».
11 h 2, Libre parcours récital : Le Quintette Nielsen, au Festival Estival de Paris 1980.
12 h 5, Agora : La recherche iconographique.
12 h 45, Panorama : Actualités de la province.
13 h 30, Libre parcours variétés.
14 h, Sons : Scènes de la vie rurale.
14 h 5, Un livre, des voix : « Venise en hiver », d'E. Roblès.
14 h 47, Magazine international : Les émigrés à Marseille.
16 h 20, Actualité : Adolphe Sax.
16 h 50, Départementale : A Monte-Carlo.
17 h 32, Libre parcours récital : Melvyn Tan, clavecin.
18 h 30, Ballade pour Carson McCullers.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : La matière aujourd'hui.
20 h, Dialogues : Etre écrivain aujourd'hui, avec J. Cayrol et D. Decoin.
21 h 15, Musiques de notre temps : l'Association de la collaboration des interprètes et des compositeurs (A.C.I.C.), avec N. Lachartre.
22 h 30, Nuits magnétiques : Instants de colère.

FRANCE-MUSIQUE

9 h 2, Le matin des musiciens : l'Oratorio romantique : Franz Liszt.
12 h, Musique de table : Œuvres de Adam, Offenbach, Aliprandi ; 12 h 35, Jazz : Bill Evans ; 13 h, Les musiciens ont la parole : Caussé.
14 h, Musiques : Les formes vocales dans les musiques populaires ; 14 h 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., Piano (Scriabine, Rachmaninoff, Prokofiev) ; 15 h 45, « Pénélope », de G. Fauré, par l'Orchestre national, dir. D.-E. Inghelbrecht, les Chœurs de la R.T.F., dir. J.-P. Kréder, avec R. Crespin, R. Jobin.
18 h 2, Six-huit : Jazz time ; 18 h 30, Chopin par A. Gorog, piano ; 20 h, Premières loges : œuvres de Wagner, Weber.
20 h 30, Concert (Echanges internationaux) : « Les Hébrides », ouverture (Mendelssohn) ; « Concerto pour piano et orchestre n° 3 en ut mineur » (Beethoven) ; « Alborada del gracioso », « Pavane pour une infante défunte », « La valse » (Ravel), par l'Orchestre de la Radio de Hanovre, dir. P. Maag, avec St. Bishop-Kovacevich, piano.
22 h 30, Ouvert la nuit : Les traditions musicales dans le monde ; 23 h, La revue de la presse et de l'édition musicale internationale : ouverture à l'Est (Penderecki, Wieniawski, Balassa, Ippolitov-Ivanov).

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 9 FEVRIER

— *M. Bernard Pons*, secrétaire général du R.P.R., participe à l'émission « R.T.L., le monde et vous », à 18 h. 15.

— *M. Jean-François Deniau*, ministre chargé des réformes administratives, est reçu à l'émission « Cartes sur table » sur A 2, à 20 h. 35.

— *M. Bernard Hanon*, directeur général de la régie Renault, est l'invité de l'émission « Questionnaire », sur TF 1, à 22 h. 25.

— *MM. Daniel Laurent*, conseiller général U.D.F. de l'Ariège, et *Jean-Pierre Joseph*, conseiller général socialiste du Gers, participent à l'émission « Les nouveaux politiques » à R.M.C., à 19 heures.

— *M. Jacques Fauvet*, directeur du *Monde*, est l'invité de l'émission « Leaders », sur R.T.L., à 22 h. 50.

MARDI 10 FEVRIER

— *Mme Gisèle Moreau*, membre du secrétariat du P.C., participe à l'émission « Aujourd'hui, madame », sur Antenne 2, à 14 heures.

AU FESTIVAL DE MONTE-CARLO

Le passé et l'avenir

Le concurrent Jean-Paul Cordier l'a emporté sur son adversaire Franck de La Patellière, au terme d'éliminatoires serrées. C'était, samedi 7 février, la finale des « Chiffres et des lettres », cérémonie organisée en direct du Festival de Monte-Carlo, en l'honneur d'Antenne 2 et de son producteur maison Armand Jammot.

Passée cette soirée d'ouverture, le Festival a commencé dimanche matin avec la projection de *la Naissance du jour*, téléfilm adapté par Jacques Demy d'un roman de Colette. Cette production bien française, avec des interprètes comme Danièle Delorme et Dominique Sanda, a ouvert la compétition. Chauvinisme oblige. Trente-quatre dramatiques seront ainsi soumises à l'appréciation de jurys nombreux et divers jusqu'au samedi 14 février. Les 12, 13 et 14, seront de la même façon présentés des programmes d'actualités, magazines et petits reportages : une compétition internationale entre des produits déjà diffusés dans leurs pays respectifs.

On n'apprendra donc rien aux habitants de la Suisse romande en évoquant le marathon du comédien Jean-Luc Bideau, son tour de force d'acteur dans *Ce fleuve qui nous charrie*, film tourné lors de la course annuelle Morat-Fribourg. 18 kilomètres au trot avalés par sept mille participants entraînés à ce qui est désormais baptisé le jogging. Pourtant, la dramatique réalisée par Raymond Vouillamoz est une fiction entièrement écrite, même s'il a suffi de tourner avec des caméras fixées sur des motos pendant le seul temps de l'épreuve. Jacques Gulh a eu l'idée du scénario. Bideau a galopé avec des enregistreurs de son miniaturisés fixés sous mon maillot. Il a joué à celui que cette épreuve va aider à surmonter une déprime datant du suicide de son père. Et Bideau est parfait. Rien à ajouter. On ressort épuisé de cette heure et demie de représentation de l'effort physique transmué en exorcisme. Leçon sur la fatigue salutaire qui ne cherche à donner, précisément, aucune leçon de morale. Plutôt l'autopsie d'un moment de la vie chez un quadragénaire mal dans sa peau.

Rien de transcendant par ailleurs. Tout était encore très calme avant l'ouverture, ce lundi, du marché où seront représentées les maisons de production de plus de soixante pays. Les acheteurs commençaient à arriver dimanche soir, tandis que dans les couloirs de l'hôtel Loews, temple des jeux et hangar pour machines à sous, M. Daniel Toscan du Plantier vérifiait auprès de ceux qui l'avaient entendu le matin l'effet de ses bons mots.

A noter enfin qu'en ouvrant un bureau de coproduction pour la première fois cette année, le festival de Monte-Carlo, à sa vingt et unième édition, comprend ce qui fait pour les professionnels de la télévision l'intérêt d'une autre manifestation du même genre, qui a lieu celle-là à Cannes, le *MIP*. Car tous les autres enjeux arrivent en aval : achats et récompenses ne concernent jamais que le passé.

MATHILDE LA BARDONNIE.

CARNET

Naissances

— M. et Mme A. PRED'HOMME,
M. et Mme Frédérick H. DULLES,
sont heureux d'annoncer la naissance de leur petite-fille et fille,
Emilie PRED'HOMME-DULLES,
à New-York.
9, avenue Albigny,
74000 Annecy.
50 East 89th Street 10028,
New-York.

Décès

— Mme Roger Boyer,
M. et Mme Jacques Boyer et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jean Martin et leurs enfants,
Mme Aline Boyer et sa fille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Roger BOYER,
commissaire divisionnaire en retraite,
chevalier de la Légion d'honneur,
décoré de la Freedom Medal,
survenu le 1er février 1981, à l'âge de soixante-dix-huit ans, en son domicile, à Juan-les-Pins.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, à Valbonnais (Isère).

— Mme Clos-Jouve Belin
a la très grande douleur de faire part de la disparition de
M. Henri CLOS-JOUVE,
officier du Mérite agricole,
son mari,
journaliste, écrivain, gastronome,
survenue subitement le 6 février 1981.

— L'Association professionnelle des chroniqueurs et informateurs de la gastronomie (A.P.C.I.G.)
a la douleur de faire part de la disparition de son
président
M. Henri CLOS-JOUVE,
Lyonnais,
combattant volontaire de la Résistance,
officier du Mérite agricole,
cofondateur de l'académie Rabelais,
membre de l'Académie des vins de France,
vice-président fondateur de la Fédération internationale de la presse gastronomique, vinicole et touristique,
vice-président des Amis de Curnonski,
survenue subitement le 6 février 1981, à l'heure du déjeuner.
Ses obsèques seront célébrées le mercredi 11 février, à 13 h. 45, en l'église Saint-Germain de Charonne, 4, place Saint-Blaise, à Paris-20e.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Charonne, où il reposera auprès de sa mère, épouse du grand peintre
Luc BELIN.
On se réunira à l'église.
19, rue Lisfranc, Paris-20e.
A.P.C.I.G., 19, rue Visconti, Paris-16e.
[*Le Monde* du 8-9 *février*.]

— M. Claude Elbel,
M. et Mme Michel Elbel et leur fils,
M. et Mme Hubert Bastide et leur fille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Robert ELBEL,
née Madeleine Théron,
munie des sacrements de l'Eglise, le 5 février 1981.
Les obsèques auront lieu à Paris, le mardi 10 février, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation.
Un service religieux sera célébré à Nancy, le mercredi 11 février, à 13 h. 45, en l'église Saint-Pierre, suivi de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Préville.
Cet avis tient lieu de faire-part.
17 bis, rue Pomereu,
75116 Paris.
50, boulevard Emile-Augier,
75016 Paris.
Chemin des Parettes,
Plascassier,
06130 Grasse.

— M. et Mme Jean-Pierre Gérald,
Nicolas, Bertrand, Sophie, Marine,
M. et Mme Jacques Gérald,
François, Hélène,
M. et Mme Régis Ritz,
Olivier, Jean-Benoît, Antoine,
Le docteur et Mme Dominique Gérald,
Stéphanie, Sylvain, Delphine,
M. et Mme Bruno Gérald,
Caroline,
ses enfants et petits-enfants,
Ainsi que les familles Gérald, Chapeaublanc, Peynet, Cayrol et Roujon,
font part de l'entrée dans la paix du Seigneur de
Pierre GERALD,
le 4 février 1981, dans sa soixante-seizième année.
Les funérailles ont eu lieu le samedi 7 février, en l'église Saint-Pothin, à Lyon.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Louis LESUEUR,
préfet honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
survenu dans sa quatre-vingt-quatorzième année, le 1er février 1981.
De la part de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.
Ses obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité, en l'église de La Gueroulde (Eure).

— M. et Mme Jean-Claude MAILLARD, ses parents,
Pierre Maillard, son frère,
Ses grands-parents,
Ses oncle, tante et cousins,
Et toute la famille,
font part du rappel à Dieu de leur petite
Cécile,
survenu le 2 février 1981, dans sa treizième année.
Les obsèques ont eu lieu le mercredi 4 février 1981, en l'église de Saint-Leu-la-Forêt, suivies de l'inhumation au cimetière de Taverny (Val-d'Oise).
Que tous ceux qui l'ont connue aient une pensée pour elle en union avec ceux qui demeureront fidèles à son souvenir.
6, rue du Prince-de-Condé,
95320 Saint-Leu-la-Forêt.

— M. et Mme Robert H. Manley,
M. et Mme Michel A. Manley,
ses enfants,
Ann, Frédérique, Stéphanie et Valérie,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Anthony H. MANLEY,
née Olga Cassaigne,
survenu à Paris, le 9 janvier 1981, munie des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques religieuses, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille, ont eu lieu le 15 janvier 1981, dans la plus stricte intimité, à Lamagistère (Tarn-et-Garonne).
Une messe de requiem sera célébrée le mardi 10 février, à 18 heures, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, sa paroisse (chapelle Sainte-Thérèse, 71 bis, rue Boissière, Paris-16e), en y associant le souvenir de
M. Anthony H. MANLEY,
avocat à la Cour suprême de l'Etat du Massachusetts (Etats-Unis d'Amérique),
officier de la Légion d'honneur,
son époux, décédé le 10 février 1978.
Cet avis tient lieu de faire-part.
135, boulevard Haussmann,
75008 Paris.
5, rue Mallet-Stevens,
75016 Paris.

— Mme Denise Martin,
Mme Suzanne Rabon,
Mme Robert Sornin,
M. et Mme Marcel Paloumet,
Et la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Marcel MARTIN,
le 6 février 1981.
La famille et les amis se réuniront pour la levée du corps à l'hôpital Lariboisière le 12 février 1981, à 7 h. 45.
Les obsèques auront lieu dans l'intimité, à Espinchal (Puy-de-Dôme).
Ni fleurs ni couronnes.
12, rue A.-Carrel,
75019 Paris.

— Nous apprenons la mort de
M. Georges SALAN,
décédé le 6 février, à Nîmes.

[Né en 1901 à Roquecourbe (Tarn), docteur en médecine, Georges Salan était passé dans la clandestinité en 1943 et avait été nommé par le directoire que présidait Jean Moulin, chef de la région du Gard des Mouvements unis de la Résistance (MUR). Arrêté par la milice et déporté à Ravensbruck, il fut libéré par l'armée soviétique. Il fut ensuite président départemental du Mouvement de la libération nationale (M.L.N.). Georges Salan était le frère aîné du général Salan.]

— M. et Mme Joseph Sebag,
Le docteur et Mme Albert Sebag,
M. et Mme Guy Sebag,
Mme Raymonde Sebag,
Mme Wanda Setbon,
Mme Marcelle Pariente,
Mme Véra Pariente,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la tristesse de faire part du décès de
Mme Aglaé SEBAG,
née Pariente,
survenu le 6 février 1981.
Les obsèques auront lieu le mardi 10 février.
Réunion entrée principale du cimetière parisien de Pantin, à 10 h. 15.
39, boulevard de la Paix,
92400 Courbevoie.

— Suzanne Tolédano,
Jean-Claude et Pierre,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de
Abner TOLEDANO,
leur mari et père,
survenu le 7 février 1981.
Les obsèques auront lieu le 10 février, à 14 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

— Annette et Jacques Sauvageot et leurs enfants,
Lydie Lachenal et Kenneth Ritter,
ont la douleur d'annoncer la mort de leur mère et grand-mère,
Mme Oïser WARSZAWSKI,
née Marie Ber,
survenu le 7 février 1981, à l'âge de quatre-vingts ans.
L'inhumation aura lieu le mercredi 11 février, à 10 h. 45, au cimetière du Montparnasse, à Paris.
On se réunira à l'entrée principale, boulevard Edgar-Quinet.
Cet avis tient lieu de faire-part.
236, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris.

[Marie Warszawski était l'épouse de l'écrivain Oïser Warszawski, assassiné à Auschwitz à l'âge de quarante-six ans, auteur de plusieurs romans dont le plus célèbre, « les Contrebandiers », connut un vif succès en Pologne et en Russie au cours des années 1920-1930.]

— Paris, Beyrouth.
Mme Jacques Yared, son épouse,
Mme Georges Mouracade, et Lamia,
M. Marc Yared et Mme, née Geneviève Palpel, et Marie,
M. Antoine Yared,
M. Maurice Yared,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
M. Jacques YARED,
survenu le 30 janvier 1981, dans sa soixante-cinquième année.
Les obsèques ont eu lieu à Beyrouth, le 31 janvier.
Cet avis tient lieu de faire-part.
188, avenue du Maine,
75014 Paris.

Anniversaires

— Il y a vingt ans disparaissait
M. Martin SAIN,
fondateur
de la Société essence et carburant de France
et de
la SACOR, entreprise de raffinage du Portugal.
Que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui en cette période d'anniversaire.

— Il y a trente ans aujourd'hui que décédait
M. Ernest A. WOOG,
(1895-1951).
De la part de
Son fils Philippe-Guy E. Woog,
Et ses petits-fils Edouard Ernest et Lionel Jacques Woog.

Messes anniversaires

— Pour le dixième anniversaire de la disparition, le 1er février 1971, de
M. André ALLOY,
directeur honoraire des Pêches maritimes,
chef d'escadrons de l'arme blindée (E.R.),
commandeur de la Légion d'honneur.
Une messe sera célébrée à son intention le samedi 14 février, à 9 h. 30, en l'église de la Madeleine (crypte).
Ceux qui l'ont connu et aimé peuvent s'unir par la prière ou assister à cette messe du souvenir.

Messes

— Une messe sera dite en l'église Saint-Germain de Charonne, à Paris-20e, le lundi 16 février 1981, à 18 heures, à la mémoire de
M. Ange LUCCHINI,
inspecteur central honoraire des impôts directs,
décédé le 8 janvier 1981.

Le Monde

sports

NATATION

Jorg Woithe à Boulogne-Billancourt

Il est difficile de ne pas rester dans l'ombre lorsque le Soviétique Vladimir Salnikov, grande vedette des Jeux de Moscou, participe à une réunion de natation et que, pour faire bonne mesure, l'Américaine Tracy Caulkins, sans doute la meilleure nageuse du monde, fait étalage, dans le même lieu, de tous ses talents. C'est pourtant ce qu'a réussi, samedi 7 et dimanche 8 février, à Boulogne-Billancourt, l'Allemand de l'Est Jorg Woithe, un adolescent de dix-sept ans. Immense (1,96 m) et mince comme un fil (76 kg), Jorg Woithe n'est, à coup sûr, pas un inconnu. A Moscou, en l'absence des Américains, il a gagné le 100 mètres des Jeux : 50 sec. 40 en finale, 50 sec. 21 en demi-finale. Mais, alors que la gloire de Salnikov était pleine et entière avec sa médaille d'or sur 1 500 mètres, assortie d'un fabuleux record du monde (14 min. 58 sec. 27), dans le même temps ou presque que Woithe montait sur la plus haute marche du podium, un Américain, Ambrose Gaines, nageait, loin de Moscou, par deux fois en 49 sec. 61. Le champion olympique du sprint, de toute évidence, n'était pas en 1980 le plus rapide du monde.

Si Jorg Woithe a cependant tiré son épingle du jeu à Boulogne-Billancourt, même en étant battu sur 100 mètres par l'Américain Greg Kraus, c'est que sa manière de nager et les promesses qu'il porte ont fait l'unanimité. A voir son style et sa facilité aquatique, beaucoup d'entraîneurs se sont pris à penser qu'un tel talent à l'état pur frisait carrément l'injustice. Impossible de trouver le moindre défaut dans la nage de Woithe. L'efficacité des bras le dispute à celle des jambes. Il est haut sur l'eau et bénéficie d'une glisse exceptionnelle. Michel Rousseau, vice-champion du monde du sprint en 1973, à Belgrade, a même assuré que, dans sa longue carrière, il n'avait pas souvenir d'avoir rencontré un champion aux dons aussi éclatants.

A Boulogne-Billancourt, Jorg Woithe a accusé un coup de fatigue, et c'est la raison pour laquelle il a été devancé par Kraus, qui n'a ni son ramage ni son plumage. Woithe manque aussi de métier, ce qui semble normal à dix-sept ans. On a pu s'en rendre compte en le voyant manquer deux de ses trois virages.

Les compétitions en piscine de 25 mètres, comme à Boulogne-Billancourt, précisément à cause des virages supplémentaires, demandent plus d'expérience que celles qui se disputent en piscine olympique de 50 mètres.

Peu bavard, comme le sont la plupart des Allemands de l'Est, Jorg Woithe a reconnu qu'il était déçu par son résultat sur 100 mètres (50 sec. 06). Il y a d'ailleurs de quoi. Voici quatre jours, à Hambourg, en grand bassin, il améliorait le record d'Europe en 50 sec. 14. Or 50 sec. 14, cela correspond à moins de 49 sec. en piscine de 25 mètres (1), et Woithe avait l'ambition, à Boulogne-Billancourt, de battre la meilleure performance mondiale, qui appartient à l'Américain David Mac Cagg en 48 sec. 52.

Cette année, il y a peu de chances que Jorg Woithe rencontre Ambrose Gaines. Pour les nageurs du Vieux Continent, le sommet de la saison d'été sera les championnats d'Europe, à Split, en septembre. Pour les Américains, ce seront leurs championnats nationaux.

Woithe, au regard de ses 50 sec. 14 réalisées à Hambourg au terme de son entraînement hivernal, possède assurément tout ce qu'il faut pour nager d'abord en moins de 50 secondes, puis pour approcher les 49 secondes. S'il y parvient, il sera le premier Européen à redevenir le numéro un du sprint mondial depuis 1966, date à laquelle Alain Gotvallès perdit le record du monde (52 sec. 9) au profit de l'Américain Ken Walsh (52 sec. 6). Ce serait un pied de nez aux idées reçues que de voir un Allemand de l'Est accomplir un tel exploit. Depuis longtemps, la force de la natation de la République démocratique allemande repose exclusivement sur son équipe féminine. A deux exceptions près : Roland Matthès, hier, en nage sur le dos, Jorg Woithe, aujourd'hui, en crawl. Ce n'est sans doute pas un hasard si tous deux paraissent sortir du même moule morphologique. Immense gabarit et peu de poids à tirer. C'est, semble-t-il, pour les garçons, la recette du succès en R.D.A.

FRANÇOIS JANIN.

(1) Sur 100 mètres, l'avantage que procurent les deux virages supplémentaires d'une piscine de 25 mètres est estimé à une seconde et demi.

PATINAGE ARTISTIQUE

La pirouette de Denise Biellmann enfin consacrée

De notre envoyé spécial

Innsbruck. — Le vide, laissé par la retraite des Cousins, Hoffmann, Kovalev, Rodnina et Zaïtsev, n'a pas vraiment été comblé par une nouvelle génération à l'occasion des championnats d'Europe de patinage artistique, disputés, à Innsbruck, du 3 au 8 février. Les champions désignés par les juges sont des patineurs qui avaient fait leurs classes depuis longtemps. Toutefois, quelques jeunes talents se sont ouvert la voie des futurs podiums comme le Polonais Filivowski et l'Allemande de R.D.A. Katarina Will.

C'est fait et bien fait. Denise Biellmann est sur la plus haute marche du podium. Depuis le temps qu'elle courait après le titre européen, la blonde Suissesse, voilà une juste récompense. Car elle, au moins, n'a pas laissé voler samedi soir 7 février, la chance que lui offrait par son absence — pour quelles raisons ? personne n'a su exactement le dire — de la championne en titre, Annett Poetsch, l'Allemande de l'Est, médaille d'or à Lake Placid.

Elle ne s'est pas laissé impressionner, Denise, ni par le coup de force de Sanda Dubravic, cette surprenante Yougoslave dont la vitalité fait oublier les genoux cagneux, ni par la maestria de Katarina Witt, l'Allemande de l'Est, qui, à quinze ans, a tenu les promesses de la gamine « Kiki » dont les cheveux et les jambes maigres raclaient la glace de Zagreb lors des championnats d'Europe de 1979. Toutes deux ont multiplié avec une belle rage sauts, pirouettes et boucles. Mais elles étaient trop contractées par l'enjeu pour patiner vraiment « artistique ».

Cela dit, Denise Biellmann n'a pas forcé son talent outre mesure. Deux triples sauts et six doubles : du bricolage pour elle qui avait habitué ses supporters à plus d'audace. Elle avait aligné parfois jusqu'à neuf sauts, dont cinq triples différents, ce que certains garçons parmi les plus chevronnés ne tentent pas. Toutefois, cette générosité lui a souvent coûté cher. Le moindre écart dans son programme libre, qu'elle voulait étourdissant pour compenser ses lacunes en figures imposées, la renvoyait au purgatoire des juges à quelques dizaines de points du paradis. *« Bien, bien ! Il y a de l'idée*, semblaient lui dire ses examinateurs rancis, *mais il faudrait revoir la calligraphie de vos ronds et de vos huit. Repassez donc nous voir l'année prochaine. »*

Comme si l'on avait douté de la qualité des vers de Rimbaud parce qu'il écrivait mal. La Suissesse n'en a pas moins retenu la leçon : cette année, elle ne s'est pas trop mal débrouillée avec les figures imposées. Comme son programme court a été un régal, il lui suffisait, samedi soir, de ne pas faire de grosses bourdes. Quand vint son tour, elle limita donc les risques techniques en contrôlant la difficulté de ses sauts. Elle en fit tout juste assez pour gagner, tandis que ses rivales les plus dangereuses, telle la rouquine Britannique Debbie Cottril, tombant deux fois, se payaient de malchance.

Calmat contesté

Pour se faire pardonner cet excès de langueur, Denise força sur la note artistique. Par deux fois notamment, elle offrit au public, comme un bouquet de fleurs, sa fameuse pirouette : la Biellmann. C'est une sorte de grand écart vertical, un pied sur la glace, l'autre au-dessus de la tête, réalisé en tournant comme une toupie. Il y eut à Innsbruck quelques contrefaçons, mais aucune autre concurrente n'est parvenue à lever la jambe aussi haut. Pour ces deux seules pirouettes, Denise Biellmann méritait le titre

Toutefois, le petit monde artistique a la dent dure. Comme, par exemple, lorsque les juges se retrouvèrent autour de la glace des verres après avoir quitté la glace de la patinoire, pour se dire tout le bien ou tout le mal qu'ils ont pensé de leur manière respective de noter.

L'ancien champion du monde Alain Calmat, qui plaça le Français Jean-Christophe Simond en tête du programme libre devant le Soviétique Bobrin, désavantageant ainsi les Allemands, de l'Ouest Schramm et de l'Est Schulz, fut particulièrement sur la sellette.

Certains voudraient que la Fédération internationale lui inflige un blâme, ce qui le mettrait sur la touche pour les championnats d'Europe de Lyon en 1982. Pour sa défense, le chirurgien de Montfermeil a allégué un paragraphe du règlement stipulant que le concurrent ne doit pas s'arrêter de patiner pendant plus de trente secondes sur les cinq minutes du programme. Dans une phase de mime, le champion soviétique l'aurait fait. Excepté le juge français, personne d'autre n'en avait été choqué.

ALAIN GIRAUDO.

RUGBY

L'ÉQUIPE DE FRANCE EN TÊTE DU TOURNOI DES CINQ NATIONS APRÈS SA VICTOIRE A DUBLIN (19 A 13)

Le gaspillage de munitions des saboteurs irlandais

Figures de légende du Tournoi des cinq nations, les vétérans irlandais et gallois, donnés par beaucoup comme favoris de l'édition 1981, ont connu une bien triste après-midi, samedi 7 février. A Edimbourg, J.P.R. Williams et ses coéquipiers avaient perdu cette imagination et cette foi qui ont fait des Gallois les maîtres à jouer du tournoi depuis près de dix ans. Lents, passifs, ils ont subi la loi de quinze Ecossais plus décidés, victorieux 15 à 6 grâce à deux essais de Tomes (vingt-cinquième minute) et d'Irvine (soixante-treizième minute), un but de pénalité et deux transformations qui furent réussies par Renwick, contre deux pénalités de Fenwick.

La plus grosse surprise est toutefois venue de Dublin où les vieux soldats irlandais n'ont pas su concrétiser une insolente domination sur une équipe de France que l'on disait moribonde en début de saison, mais qui est aujourd'hui en passe de gagner le Tournoi.

De notre envoyé spécial

Dublin. — Etonnant, mais après tout ! Quand on a vu l'hilarant surintendant Thomas Boyle échappé d'un roman d'Agatha Christie et sa fanfare de joyeux policiers ressusciter un exquis *cha-cha-cha* sur la pelouse de Lansdowne Road, on peut tout accepter. Même d'y voir une bizarre équipe de France dérober un insolite succès dans une obscure partie. Au sortir du stade on était tout prêt à croire que, certes, les vieux soldats irlandais ne meurent jamais, mais qu'ils font d'assez jolis cocus en rugby. Et que l'avertissement « *Beware of pickpockets* », placardé dans les bars de Dublin en prévision des mêlées spontanées à venir, avait pris après coup des allures de prophétie boomerang.

Curieux match, en effet, que cet Irlande-France (13-19). Par quel bout le prendre ? Les Irlandais, disait-on, avaient, cette saison, de l'appétit. Ils se seraient volontiers vus, en bons favoris du tournoi, avaler ce hors-d'œuvre français. Il suffisait d'entendre les réactions de la foule, à l'annonce des résultats de l'autre match, Ecosse-Galles, commencé une demi-heure plus tôt, pour ne pas douter un seul instant que les Irlandais, eux, justement, ne doutaient pas.

Le bombardier de Graulhet

Pour les Français, venus ici dans leurs petits souliers, l'affaire s'était trouvée mal engagée. Cela avait commencé en mauvais gag, presque comme une séance du comité directeur de l'ubuesque Fédération française : deux victimes avant le début des hostilités. Pour la chronique, on retiendra que le remplaçant Wolf, un loup pour ses coéquipiers, leur aurait adressé une méchante passe croisée avec un virus de la grippe qui coucha promptement l'ailier Blanco et le centre Codorniou. Il avait donc fallu puiser fortement dans la réserve en appelant le remarquable Grenoblois Mesny au centre. Et en demandant au Lourdais Alain Caussade, homme protée, ouvreur en équipe de France, arrière dans son club, de venir faire cette fois-ci de la formation permanente à l'aile droite.

C'est donc une équipe de France à peu près nue qui fit son entrée sur le terrain. Et c'est cette équipe affaiblie, sans réserves, replâtrée d'urgence, qui aura réussi à s'imposer ou à empêcher les Irlandais de le faire. Ce qui, au bout du compte, revient exactement à la même chose. S'interroger sur le fait de savoir si Jean-Pierre Rives et ses copains ont gagné ou si simplement ils n'ont pas perdu procède de ces considérations métaphysiques et proprement incongrues à Dublin sur le contenu éventuel des bouteilles. Ici il n'en est ni d'à moitié vides ni d'à demi pleines.

Les Français ont gagné. Ce n'est pas là leur moindre mérite dans un match lui aussi très grippé. Comment, pourquoi ? Peut-être pour avoir eu le bonheur de trouver dans cette donne irlandaise trois atouts. Le premier est ce petit quelque chose qu'on peut appeler la réussite, la chance. Ça existe. Même et surtout en rugby, qui n'est heureusement pas cette science exacte chère aux théoriciens de bistrots, ni cet hommage permanent et vaguement ennuyeux rendu par la victoire à la vertu et à la technique. Ce facteur chance a joué à plein cette fois pour les Français, pas seulement pour ce qu'ils entreprirent, mais aussi, mais surtout, dans les moments difficiles, pour ce qu'ils subirent. Par exemple, quand ils en étaient réduits à tricher comme des Irlandais, sur ces six ou sept mêlées enfoncées sur 10 mètres par les verts et qu'ils effondrèrent volontairement. Cela leur valut autant de pénalités et en définitive ne leur coûta que 3 points. C'est cela aussi la réussite dans un match.

Le deuxième atout français dans cette partie où tout point aura fait ventre fut pour l'équipe de trouver dans ses rangs un « mort de faim », un ogre au grand appétit, le buteur Guy Laporte. Le fameux bombardier de Graulhet, terreur du championnat national depuis une bonne dizaine d'années, n'avait jusqu'à présent pas eu le bonheur de convaincre totalement les sélectionneurs. On le disait assez bon pour France B, trop limité pour France A. Limité, Guy Laporte ? A vingt-huit ans, on peut se permettre de n'avoir peur de rien, pas même de prendre des risques. Le match n'était pas commencé depuis une minute que, sur un dégagement un peu hasardeux d'un autre débutant, l'arrière irlandais McNeill, l'ouvreur graulhetois recevait la balle. Premier ballon soit. Première sélection, bien. Alors, premier drop. Des quarante-cinq mètres en coin, un drop insensé suivi six minutes plus tard d'un autre sur une pénalité jouée à la main, puis de deux coups francs transformés. Il y eut là de quoi provoquer des envies de meurtre sous les crânes irlandais et des appétits de victoire, pourquoi pas après tout, dans les esprits français.

Ce match peu racontable, décousu, haché, les Irlandais ainsi provoqués s'acharnèrent, eux, à ne point le gagner. Voilà bien le troisième atout français : l'usage si piètre que leurs adversaires firent de leur si belle conquête. Dans tous les secteurs, tous, mêlées fermées, mêlées ouvertes, regroupements, John Fergus Slattery et les siens eurent longtemps l'avantage. Pratiquement de la dixième à la soixante-cinquième minute, les pépés irlandais, trente ans de moyenne d'âge chez les avants, firent la loi. En vain, si ce n'est pour gaspiller leurs munitions et leurs efforts dans ces inutiles incendies volontai·· provoqués par les multiples chandelles de leur nouveau demi d'ouverture Campbell. On imagine ce que son prédécesseur, Tony Ward, eût fait, lui, d'une telle quantité de bonnes balles.

Saboter les lignes arrière

Faisant erreur sur la méthode et, ce qui est plus grave, s'illusionnant sur leur propre force, ces Irlandais, qui aiment décidément moins conduire le jeu que saboter les lignes ennemies, devaient perdre cette partie au moment même où ils l'avaient gagnée. Trois répliques de Campbell, courant derrière son rival Laporte, avaient permis aux Irlandais de rester au contact. Un essai, fort joli d'ailleurs, de leur arrière McNeill les propul· pour la première fois en té· à la soixante-troisième minute (13 points à 12). Hélas pour elle, l'équipe d'Irlande était au bout du rouleau, au bout de son souffle, au bout de ses vertes années. L'essai très classique réussi par l'ailier Pardo à la soixante-douzième minute redonna un avantage définitif à la France (19-13).

Et voilà bien la morale de cette partie : la présomption irlandaise, par consomption du pack, avait viré à la confusion.

L'équipe de France a gagné maintenant deux matches contre l'Ecosse et l'Irlande. Elle est la seule dans cett situation, la seule invaincue et la seule à pouvoir espérer encore dans le Tournoi des cinq nations en un grand chelem. Ce n'est pas là le moindre paradoxe pour une équipe pile et face en nette progression, mais nettement démunie, incapable encore du meilleur, mais échappant au pire. Il y a dans ce quinze-là, au jeu encore peu séduisant, un aspect qui surprend davantage.

Au-delà de la distribution rituelle des blâmes ou des lauriers — il est vrai, par exemple, que le pauvre Berbizier a manqué encore une fois l'essentiel de son match, malgré quelques actions qui prouvent que l'homme a la grande classe, vrai que Manuel Carpentier porte un numéro huit encore trop grand pour son inexpérience, vrai que Caussade, où qu'il soit, ne démérite ni ne convainc vraiment, — cette équipe vaut par ce qu'elle veut : gagner. Gagner pleine lumière à la Dintrans, à la Joinel, à la Mesny, à la Pardo ; gagner côté ombre à la vue de Revallier ou d'Imbernon, en nette amélioration. Gagner à l'arquebuse, type Laporte ; au « carton », modèle Bertranne, ou à l'esquive, école Gabernet. Gagner, en somme, à la Jean-Pierre Rives, qui aime bien jouer, mais pas trop perdant. On dira que c'est là beaucoup de compliments après tant de réserves.

C'est simplement que cette équipe-là, de ravages et de ravageurs, de mangeurs de chimères et de chasseurs de têtes, vit au-dessus de ses moyens pour sortir de la moyenne, qu'elle fait avec ce qu'elle a, mais le fait bien. Pour cela, le très prochain France-Galles au Parc des Princes, le samedi 7 mars, méritera le détour.

PIERRE GEORGES.

FOOTBALL

Les Nantais en champions

Les joueurs du Paris-Saint-Germain seraient-ils les cigales du football français ? Après avoir enchanté le Parc des Princes tout l'été, les voici, l'hiver venu, dépourvus de leurs dernières chances de disputer la saison prochaine la coupe de l'Union européenne des associations de football (U.E.F.A.). Pas un seul petit but marqué en quatre matches depuis la trêve et deux échecs consécutifs par 2 à 0, le 4 février, à Lyon, puis le dimanche 8, à domicile, contre Nantes : les supporters de Paris-Saint-Germain avaient des raisons de crier famine en quittant le Parc des Princes.

Des arrêts réflexes de Dominique Baratelli dans les buts, la force de percussion de Dominique Bathenay, quelques exploits techniques des trois attaquants de pointe, Dominique Rocheteau, Saar Boubacar et Toko avaient longtemps entretenu l'illusion. Depuis la trêve, la méforme de ces deux derniers joueurs, soudain privés d'inspiration, et l'absence prolongée pour blessure de Mustapha Dalheb, le créateur, ont mis en relief les lacunes du club parisien : manque de rigueur en défense, pauvreté du jeu collectif et absence de réservistes de valeur.

Esprit collectif et souci du lendemain sont, par contre, des vertus de fourmis qui expliquent la réussite des Nantais en championnat depuis près de vingt ans. Un patient travail de détection puis de formation des jeunes dans la continuité d'un style basé sur les redoublements de passes, les démarquages, les appuis, les « une-deux », ont permis aux Nantais de pallier sans dommage les multiples blessures de leurs attaquants jusqu'à la trêve.

Grâce à leur organisation de jeu et à leur plus grande agressivité en défense depuis leurs déboires en Coupe d'Europe contre l'Inter de Milan, les Nantais, qui ont tenu en échec sur leurs terrains Stéphanois, Bordelais ou Lyonnais, ont encore contenu les efforts des Parisiens, en première mi-temps, avant de leur porter l'estocade, en deuxième période, par Henryck Agerbeck (63e minute) et Eric Pécout (89e minute).

A douze journées de la fin du championnat, les Nantais possèdent donc toujours un point d'avance sur Saint-Etienne et quatre sur Bordeaux. Leurs chances de conserver leur titre sont d'autant plus grandes qu'ils semblent disposer des meilleurs atouts : comme les Stéphanois, ils recevront sept fois pour cinq déplacements et auront l'avantage d'accueillir les « verts » en mai au stade Marcel-Saupin, où ils sont invaincus en championnat depuis le 15 mai 1976, soit depuis... quatre-vingt-dix matches.

GÉRARD ALBOUY.

TENNIS

Noah vainqueur à Richmond

Yannick Noah est bien décidément l'atout maître du tennis français. Huit jours après avoir réalisé d'excellentes performances au tournoi de Philadelphie, il vient de se surpasser à Richmond (Virginie) en triomphant brillamment en finale, ce qui lui rapporte non seulement un coquetier de 35 000 dollars, mais une ascension spectaculaire au classement des joueurs professionnels dit A.T.P., où il se hisse aujourd'hui au dixième rang. Pas mal à vingt ans ! Pour parvenir en finale, Noah avait successivement éliminé Mel Purcell, la nouvelle « terreur » américaine, Gene Mayer, n° 4 mondial (6-1, -7-6), Roscoe Tanner, tout récent vainqueur à Philadelphie (6-4, 6-7, 6-4). Durant toutes ces parties, le champion de France servait magnifiquement et ne cessait de pousser son grand jeu de volée en prenant de vitesse ses adversaires, tactique qui est de loin la meilleure chez lui quand il a la pleine confiance de ses moyens athlétiques. Le test majeur n'en restait pas moins la finale du dimanche 8 février, où il était opposé, devant dix mille spectateurs, au Tchèque Ivan Lendl, finaliste du Masters de New-York contre Borg. Nullement fatigué, nullement impressionné par la nouvelle réputation flatteuse de son ex-adversaire de la Coupe de Galéa, Noah fit pleuvoir sur le court des services et des coups droits imparables, jouant mieux que jamais à la volée. Sous une telle avalanche, Lendl, si coriace à l'habitude, pliait et rompait. Après avoir empoché le premier set par 6-1, le Français menait par 3-1 dans le second, quand Lendl déclara abandonner, une douleur à la cuisse s'étant brutalement — et curieusement — réveillée. C'est Arthur Ashe, natif de Richmond, l'ancienne capitale sudiste, qui remit le prix du vainqueur à Yannick Noah, son jeune frère de couleur qu'il avait découvert au Cameroun il y a huit ans.

— A Toronto (Canada) s'est déroulé un tournoi d'exhibitions doté de la bagatelle de 500 000 dollars de prix, que les « gros bras » ne s'étaient pas privés de préférer au tournoi de Richmond. En demi-finale, McEnroe avait éliminé Borg (6-3, 3-6, 7-6), tandis que Gerulaitis l'emportait sur Connors (6-7, 6-2, 6-2). En finale, Gerulaitis battit McEnroe en quatre sets (6-4, 4-6, 6-3, 6-3).

Les résultats

Automobilisme

La course de formule 1 disputée samedi 7 février à Kyalami, en Afrique du Sud, et qui ne comptait pas pour le championnat du monde, a été remportée par l'Argentin Carlos Reutemann (Williams) devant le Brésilien Nelson Piquet (Brabham) et l'Italien Delio de Angelis (Lotus).

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Nationale 1, huitième tour
Matches retour

*Tours b. Le Mans, 94-87 ; Villeurbanne b. *Limoges, 88-87 ; *S.F. Evry b. Nice U.C., 86-63 ; *Caen b. Mulhouse, 96-90 ; *Antibes b. Avignon, 85-76 ; Orthez b. *Nice B.C., 101-94 ; *Challans b. Monaco, 100-77.

CLASSEMENT

1. Le Mans 56 ; 2. Tours, 53 ; 3. Villeurbanne et Orthez, 51 ; 5. S.F. Evry, 47 ; etc.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION
(Vingt-sixième journée)

Nantes bat *Paris S.-G.	2-0
Saint-Etienne bat *Lille	3-1
Bordeaux bat *Angers	3-0
Monaco bat *Valenciennes	1-0
*Lyon bat Sochaux	5-1
*Bastia bat Lens	3-1
*Auxerre bat Metz	4-2
*Strasbourg et Laval	0-0
*Nancy bat Nîmes	2-0
*Nice et Tours	2-2

Classement. — 1. Nantes, 40 pts ; 2. St-Etienne, 39 ; 3. Bordeaux, 36 ; 4. Monaco, 33 ; 5. Lyon, 32 ; 6. Paris S.-G., 28 ; 7 Sochaux, 26 ; 8 Valenciennes, 25 ; 9. Nancy, Lens, Lille, Strasbourg, Metz, 24 ; 14. Nice, Bastia, Auxerre, 22 ; 17. Tours, 21 ; 18. Laval, Angers, 19 ; 20. Nîmes, 16.

RUGBY. — *Tournoi des cinq nations : France bat Irlande 19 à 13 ; Ecosse bat Pays de Galles 15 à 6. Classement : 1. France (2 matches), 4 pts ; 2. Pays de Galles et Ecosse (2 matches), 2 pts ; 4. Irlande et Angleterre (1 match), 0 pt.*

SKI. — *A Haus, en Autriche, la Canadienne Gerry Sorenson a remporté l'épreuve de descente devant l'Allemande de l'Ouest Irene Epple et l'Autrichienne Cornelia Proell. A Oslo, le slalom spécial est revenu au Suédois Ingemar Stenmark, précédant son compatriote Fjaelberg et le Soviétique Andreev.*

ILE-DE-FRANCE

Moto quand tu nous tiens...

Dans les Yvelines

Quatre terrains en pente pour calmer les ardeurs

MÊME s'ils ont pour elle délié les cordons de leur bourse, les conseillers généraux des Yvelines ne sont pas tous d'accord sur le label « moto verte ». Nombre d'entre eux estiment en effet qu'il y a contradiction entre ces machines bruyantes et fumantes et les espaces verts dans lesquels on veut, très officiellement et à grands frais, les faire évoluer. Au-delà d'une bataille de mots, le conseil général a accepté de créer, dans le département, plusieurs terrains réservés aux différentes catégories de motos. « *Les motards sont là, nombreux à envahir de façon anarchique la moindre parcelle de terrain et de forêt*, ont estimé les élus. *Mieux vaut canaliser la vague qui déferle que de l'ignorer.* » Tout ne va pourtant pas sans problèmes.

Le premier terrain aménagé sera la carrière de Méridon, près de Chevreuse. Ce site de plus de 8 hectares appartient au département. Il sera réservé aux motos trial, et environ cent cinquante adeptes du sud-est des Yvelines pourront y évoluer. Les élus locaux ne sont pas défavorables au projet, à la stricte condition que le centre soit clos et gardé afin d'éviter tout débordement dans la forêt de Chevreuse avoisinante. Après avoir pris connaissance d'un devis établi par la direction de l'agriculture, le conseil général a voté, le 19 janvier 1981, un crédit de 540 000 francs pour aménager le site. Le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs accordera une subvention de 160 000 francs et le conseil régional n'exclut pas d'intervenir. Les frais de fonctionnement du centre seront pris en charge par Yvelines-Moto, association jumelle d'Yvelines-Jeunesse, organisme d'animation largement subventionné par le département.

A Saint-Cyr-l'Ecole, le conseil général souhaite ouvrir un centre de moto-cross de 4 hectares susceptible d'accueillir cent cinquante machines à la fois. Mais la SAFER, qui avait vendu ces terrains à une société de travaux publics, refuse de procéder à un changement d'affectation. Les travaux (aménagement, voies d'accès, parking) sont estimés à 1 million de francs. Aucune subvention ne peut être espérée, et beaucoup d'élus trouvent la dépense très lourde pour si peu d'utilisateurs. Ce dossier est donc mal engagé, et la municipalité communiste de Saint-Cyr-l'Ecole ne fait, dit-on, rien pour arranger les choses.

Plus près de Versailles encore, dans le bois de Satory, le ministère de l'agriculture a accepté de mettre à la disposition des « trialistes », 6 hectares de terrains boisés, cela à titre provisoire et expérimental. « *Rien n'est simple en Yvelines, où, avec le château de Versailles, les forêts domaniales et les zones naturelles d'équilibre, tout est classé, protégé, sauvegardé*, explique M. Derémaux, l'animateur d'Yvelines-Moto. *Il y a dans ce département entre cinq et six mille motards, dont près de mille six cents regroupés au sein de notre association. Dans le cas de Satory, l'Office national des forêts a joué un jeu pas très ordinaire en divisant par trois la surface de la piste de trial. J'ai refusé de participer plus longtemps aux négociations, et le conflit est ouvert. Je laisse l'O.N.F. et ses deux gardes se débrouiller face aux deux ou trois cents motards qui fréquentent régulièrement en squatters cette forêt.* »

L'aménagement d'une piste dans le bois de Satory doit coûter 1 million de francs. Cette somme comprend également la remise en état des 35 hectares de bois restants, jusqu'ici labourés par les motards, mais qui leur seront ensuite interdits pour être réservés aux seuls promeneurs.

Enfin, et c'est le quatrième projet mis sur pied par le département, le ministère de la défense vient d'accepter de prêter, douze fois par an, les terrains du camp militaire de Frileuse, à Beynes, pour y permettre le déroulement d'épreuves de moto-enduro. Sur ces terrains, à l'écart des habitations et où manœuvrent généralement les engins de l'armée, plus de deux cent cinquante mordus de la moto-enduro pourront évoluer dans le plus grand vacarme. Ce projet ne rencontre aucune opposition. Les militaires, c'est connu, n'ont pas l'habitude de se plaindre... ni d'être plaints.

DAMIEN RÉGIS.

En Seine-et-Marne

Équipées trop sauvages

« *ÇA pétarade tellement certains week-ends que j'ai parfois envie de vendre pour aller m'installer dans un endroit plus calme.* » En faisant construire sa maison il y a six ans sur le petit lotissement des Lupins, à Chartrettes (Seine-et-Marne), M. Albert Desson pensait pouvoir jouir d'une retraite paisible en compagnie de son épouse. Toutes les conditions s'y prêtaient : un groupe d'habitations réduit (sept ou huit villas) dans un environnement agréable au bord de la Seine et face à la forêt de Fontainebleau. Mais, depuis un peu plus d'un an, les Desson et leurs voisins voient arriver le week-end avec anxiété. L'ancienne gravière toute proche a été « squatterisée » par bon nombre d'adeptes du motocross. Et ça s'entend !

Plaintes

Des discussions ont précédé les disputes, mais rien n'y a fait. Les motards, trop heureux d'avoir trouvé le terrain d'entraînement idéal, reviennent toutes les semaines. « *Ça prend des proportions incroyables*, constate le retraité en colère, *au début ce n'était que des cyclomotoristes, mais maintenant on voit des gros engins de cross amenés sur des remorques spéciales ; parfois même des automobiles viennent tourner en même temps que les « deux roues », c'est infernal !* ».

Le bourdonnement incessant de moteurs ne gêne pas seulement les proches voisins ; il se répercute jusqu'à Bois-le-Roi, de l'autre côté de la vallée. Les plaintes affluent à la mairie, et une pétition circule. M. Gérard Bureau, maire (sans étiquette) de Chartrettes se défend : « *Je n'ai jamais autorisé le motocross sur le territoire de la commune. En revanche, je n'ai pas jugé utile de prendre un arrêté municipal contre cette pratique, car je n'ai pas les moyens de le faire respecter. Pour cela, il faudrait établir une surveillance constante et c'est impossible.* »

Il existe pourtant dans la région quelques terrains « organisés ». C'est ce qu'a fait remarquer Albert Desson, le voisin mécontent à un motocycliste : « *Je lui ai conseillé d'aller à Vert-Saint-Denis, où le circuit est autorisé, mais il m'a répondu que cela ne l'intéressait pas car l'entrée y est payante...* »

Sur 1,5 kilomètre de parcours, le circuit du Balory à Vert-Saint-Denis offre pourtant toutes les possibilités techniques qui font rêver les adeptes du motocross. C'est pour réagir contre le développement de la « moto sauvage » dans les plaines et dans les champs de la ville nouvelle de Melun-Sénart que M. Bendelé, maire de Cesson, a encouragé la création, il y a trois ans, du Moto-Club de Balory. Avec une petite subvention de départ, les motards ont loué à l'établissement public de Melun-Sénart un terrain de 5 hectares qu'ils ont aménagé eux-mêmes. La semaine, le circuit est réservé aux cinquante membres du club (nombre limité par les statuts), et le week-end, il est ouvert à tous les possesseurs de « deux-roues ». « *Cela va des petites 50 cm3 aux grosses machines*, souligne le président, M. Jean-Claude Viollet. *La licence n'est pas nécessaire, une assurance responsabilité civile suffit.* »

Liberté

Moyennant 20 francs par jour, les motards peuvent tourner comme ils le désirent. Bien sûr, les responsables du club ont dû prendre des mesures particulières pour éviter les accidents en imposant notamment un seul sens de rotation. « *Nous organisons aussi de petites courses amicales à la demande des motocyclistes et, cette année, nous proposerons un stage de pilotage dirigé par des champions de renommée internationale.* » Pour Jean-Claude Viollet, le motocross est un sport qui demande des qualités physiques et une discipline indispensable. « *Ici, on ne voit pas de loubards ou de frimeurs. Sur la route, on peut faire illusion, pas dans le motocross !* »

Les inconditionnels de la moto ne rêvent que de liberté. Pas question pour eux de se contenter des limites d'un circuit. Leur royaume, c'est la forêt, la plaine, les chemins. Ainsi Jacques qui occupe ses loisirs à sillonner les abords de la forêt de Fontainebleau avec sa femme et son fils. Chacun a sa moto. A huit ans et demi William donnerait des leçons de pilotage à beaucoup de motocyclistes. Il conduit depuis l'âge de cinq ans. « *Nous partons avec une boussole, une carte et des sandwiches*, explique Jacques, *et nous empruntons exclusivement les chemins de grande randonnée. Avec leur moteur à quatre temps, nos machines sont très silencieuses, contrairement aux engins de cross ou d'enduro, nous ne dérangeons personne. Il suffit de connaître la forêt et de la respecter. D'ailleurs, je suis persuadé qu'un cheval au galop fait plus de dégâts que dix motos comme les nôtres.* »

Dégradations

Apparemment, les motocyclistes circulent en forêt. Tout en demeurant vigilants et en insistant auprès de l'O.N.F. pour qu'il mène une certaine surveillance, les amis de la forêt reconnaissent que les risques de destructions de jeunes pousses par des « *motos sauvages* » sont assez faibles.

A la base de loisirs de Bois-le-Roi la réaction est inverse : les jeunes qui tournent sur leurs cyclomoteurs ont occasionné des dégradations. « *Où passent les motos, l'herbe ne repousse pas*, dit le directeur, M. Laurent, *mais il est difficile d'empêcher les adolescents de s'amuser. L'entrée de la base est libre et je n'ai pas autorité pour dresser des procès-verbaux.* »

CHRISTIAN-LUC PARISON.

Les "bécanes" de l'amitié

SI vous n'en étiez d'ores et déjà persuadé, vous pouvez les interroger, l'un après l'autre. Tous, garçons et filles, possesseurs de gros monstres nickelés jusque dans les ailettes des cylindres ou de petites passe-partout perchées haut sur pattes. Tous, après un temps de surprise — la question, tant elle va de soi, leur semble à chaque fois saugrenue, — vous le diront, chacun à sa manière.

« *Voir les potes ? Mais ça fait partie du plaisir d'être motard !* » ou : « *Se rencontrer ? Si c'est indispensable ? Mais bien sûr que c'est indispensable* », ou encore : « *C'est même pas pensable, tu comprends, pas pen-sa-ble qu'on ne se retrouve pas de temps en temps, devant un demi et une francfort-frites...* » « *Mais pourquoi donc ?* », hasarde-t-on, en faisant l'imbécile. L'autre, en face, retient mal un haussement d'épaules : « *Pourquoi ? Pour causer bécanes, tu piges ? Se filer un tuyau, parler d'une virée entre copains-copines, préparer les prochaines vacances, trouver le mec qui vend la machine qu'on cherche d'occase depuis six semaines, ou celui qui veut acheter telle sacoche de réservoir que les magasins ne font plus...* »

Et puis, en plus, mais c'est moins facile à dire — les sentiments, c'est bon pour les « caisseux », le nez dans leur volant, — ces amitiés joyeuses, ces odeurs de cuir, qui fleurent bon la vitesse et la liberté. Et puis, ces moulins qu'on fait, d'une caresse du poignet, ronronner d'abord puis se déchaîner ensuite, moitié pour le seul bonheur de l'oreille et moitié pour épater l'assistance... Et puis tout, quoi. Des nouvelles de Roger — « *tu sais, le barbu qui bosse à Courbevoie* », — qui compte les jours en attendant, sur un lit d'hôpital, la fin du plâtre et les grandes retrouvailles entre les gants et la poignée...

On tire du câble

La Bastille, c'était un peu — beaucoup — tout ça. Le rendez-vous sacro-saint du vendredi, été comme hiver, le bistrot — « *Eh, Max ? T'as pas vu Popaul ? Y devait m'apporter des soupapes...* », — les copains et dehors, bien rangées sur le trottoir, les nouvelles, pas même intimidées de sortir dans la rue avec un numéro encore en WW, et les anciennes — « *Tiens ? T'as changé de guidon ?* ». Tout un petit monde à part, que ne peuvent ni ne pourront jamais comprendre ceux qui n'ont pas posé leurs fesses sur la selle et senti la machine se cabrer avant de prendre le vent.

La tour Eiffel ? « *Du provisoire, pour marquer le coup, faire savoir qu'on n'est pas d'accord, c'est tout. Et puis, de toute façon, si les flics veulent nous empêcher, qu'est-ce qu'on peut faire ?* » Mais, alors, le circuit de Tremblay-lès-Gonesse ? « *Faut pas confondre ! Tremblay, c'est au diable, mon pote. Tu nous vois, là-bas, dans le noir ? Non, Tremblay c'est pour le dimanche, pour tirer du câble. C'est autre chose.* »

Les riverains mécontents ? Certes. Il faut être honnête : ces vendredis soir, c'était bruyant. Mais les bistrots, eux, désormais désertés, ne l'entendent pas du tout de la même oreille : « *C'est pas des gens méchants, monsieur Des jeunes, il faut que ça se retrouve, que ça boive un coup ! Moi, j'ai jamais eu une histoire. Tous des bons zigues, vous comprenez ? Dites, entre nous, vous croyez pas qu'on pourrait leur foutre la paix, vignette ou pas vignette ?* ». Bien que si...

M. DURAND-SOUFFLAND.

CORRESPONDANCE

Les visages pâles du métropolitain

Mme Catherine Rutli, de Paris, nous écrit :

Les grèves des travailleurs de la S.N.C.F. ou de la R.A.T.P. agissent manifestement comme un acide cruel qui met à vif les nerfs de ceux qui utilisent chaque jour les transports en commun pour gagner leurs lieux de travail et pour rejoindre leurs domiciles. Et l'on comprend qu'elles soient impopulaires.

Accommodés d'attentes incertaines, de retards incalculables et de compressions physiques dépassant les limites habituellement acceptées, les déplacements deviennent de véritables descentes aux enfers, des voyages inédits qui frôlent l'hallucination collective.

La grève, c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase du stress, de la fatigue mal contenue, de l'ennui mortel de ces trajectoires répétées cinq fois par semaine. Et quand un rouage de la routine défaille, quand l'armature de la vie sociale est mise à nue, le quotidien apparaît tel qu'il est, presque intolérable.

C'est du moins ce que l'on croit lire sur les visages serrés de ceux qui voyagent en commun par temps de grève ; mais eux préféreront peut-être s'indigner contre les grévistes qui provoquent cette pénible désorganisation plutôt que de voir le vice d'un système qui, au lieu de rapprocher l'espace du travail de celui de l'habitat, améliore les transports en commun pour faciliter des migrations quotidiennes épuisantes.

La belle lutte qui a été menée il y a quelques années pour l'amélioration des transports en commun était certes indispensable, et les progrès marqués par le R.E.R. sont bien admirables, mais la finalité que ces deux éléments ont servie, naïvement ou délibérément, n'a rien d'indispensable ni d'admirable. Rationaliser cette perte de temps quotidienne, rendre supportable le nombre des kilomètres parcourus matin et soir, plier une main-d'œuvre docile aux exigences absurdes du marché et de l'organisation du travail. Voilà ce qui a été fait pour les usagers des transports en commun...

Certes, ceux-ci sont libres de somnoler, de lire le journal, de compter les stations, ou de préparer leur programme T.V., et ils le font dans des conditions bien supérieures à celles qui leur étaient offertes il y a quelques années ; mais qui est libre de refuser que le temps gagné par la réduction des heures de travail soit consacré à « se rendre » au travail, là où par bonheur on trouve encore quelques offres d'emploi ?

Certainement pas la foule de ceux qui habitent en banlieue et qui se reconnaissent, de train en train, à leur grise mine de visages pâles métropolitains.

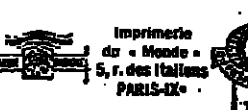
La statue d'Auguste Comte

M. Y. Amiot, de Paris, nous écrit :

Le Monde du 22 novembre 1980 publie un article de Monika Bellan, enseignante à Paris-III, qui s'étonne et s'inquiète de l'érection de la statue d'Auguste Comte place de la Sorbonne. Elle y voit, semble-t-il, un « complot du pouvoir » pour « effacer le réel ».

Pour rassurer l'intrépide militante, doit-on lui rappeler que cette statue était implantée place de la Sorbonne depuis pratiquement le début du siècle, (ce qui lui valut quelques avatars et beaucoup d'encriers), qu'elle en fut déménagée à cause des travaux du R.E.R et qu'elle ne fait que revenir à son emplacement d'origine (pas tout à fait d'ailleurs, car elle était jadis au centre de la place et elle se trouve désormais à gauche de celle-ci.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX

Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde

équipement

TOURISME

FAUTE D'ENNEIGEMENT

Graves difficultés pour les stations de sports d'hiver des Alpes-Maritimes

Nice. — Tandis que tous les autres massifs montagneux en France regorgent de neige, ceux des Alpes du Sud, et plus particulièrement des Alpes-Maritimes, souffrent d'une sécheresse persistante qui favorise... les feux de forêt (1 300 hectares ravagés par les incendies depuis le début de l'année). A l'exception de la station d'altitude d'Isola 2000, l'absence d'enneigement est totale dans les treize autres stations classées centres de ski et stages de neige du département. Cette situation tout à fait exceptionnelle a provoqué une grave crise économique.

L'hiver sans neige et sans pluie des Alpes-Maritimes est dû à la présence, depuis fin novembre, d'un anticyclone centré sur le proche Atlantique. Butant sur cette zone de hautes pressions, les précipitations ont été dirigées dans le sens nord-ouest. Mais elles ont alors été stoppées par la barrière alpine qui a formé un véritable écran devant les zones de relief méridionales. Résultat : quarante-trois jours sans une seule goutte d'eau ni le moindre flocon de neige. Record de sécheresse battu. En fait, si l'on excepte deux jours d'orage les 11 et 12 janvier, les écluses du ciel sont restées fermées depuis le 23 novembre, et 12 millimètres de pluie seulement ont été enregistrés au total jusqu'à ces premiers jours de février, soit un déficit, en décembre et janvier, de 170 millimètres...

La situation des stations des Alpes-Maritimes est devenue, en ce début de février, réellement catastrophique. Les premières touchées par la récession des industries de la neige sont les communes qui sont totalement privées des recettes des remontées mécaniques. Que la gestion de celles-ci soit assurée par des régies municipales ou concédée à des exploitants privés, les conséquences sont pratiquement les mêmes.

Frais d'entretien et maintenance

Au 20 janvier, le manque à gagner dans le domaine des remontées mécaniques était déjà estimé, pour l'ensemble des stations, à 10 millions de francs. « *Compte tenu des pertes d'exploitation actuelles*, déclare le maire de La Colmiane-Valdeblore, M. Louis Lambert, *nous devrons verser à la régie municipale une subvention d'équilibre de 500 000 F, soit le tiers de notre budget de fonctionnement...* »

Mêmes difficultés mais à une autre échelle, pour Auron. En quelques années, grâce à la construction de treize engins et à la rénovation complète du parc existant, la commune a multiplié par cinq le débit horaire de ses différentes remontées. Coût des investissements : 30 millions de francs dont le remboursement représente des annuités de 1 million 800 000 francs... « *Cette privation de ressources*, fait d'autre part remarquer M. Charles Ginesy, maire et conseiller général de Peone-Valberg et président du groupement des stations de sports d'hiver, *va obliger les communes à ralentir ou différer la réalisation de leur programme d'équipement pendant au moins deux ans.* »

Au manque de recettes, puisque rien ne fonctionne, s'ajoutent les frais d'entretien et de maintenance. Dans toutes les stations le personnel saisonnier a été débauché et les employés permanents — trente à Auron — ont été mis en chômage partiel. Autre profession atteinte de plein fouet : les moniteurs de ski pour lesquels l'absence de neige équivaut à un chômage forcé, sans indemnité. L'Ecole de ski français d'Auron a bien essayé de proposer des « slaloms sur herbe » et autres activités de détente mais avec un succès limité.

C'est en fait l'ensemble de l'activité économique des stations et de leurs communes support qui a été gravement affectée, et particulièrement l'hôtellerie. A Valberg, par exemple, la moyenne de fréquentation depuis le mois de décembre est inférieure à 10 %. « *J'attendais, pour le premier jour des vacances scolaires de la région parisienne, une soixantaine de clients*, témoigne une hôtelière de cette station. *Une seule famille a maintenu sa réservation. Les autres ont demandé le remboursement de leurs arrhes — ce qui a été fait — ou ont reporté leur séjour.* »

A La Colmiane, même les écoles se sont décommandées. Si l'un des deux homes d'enfants a normalement fait le plein, l'autre n'a accueilli que le tiers du contingent prévu. Les magasins d'articles de sport ont également subi en première ligne la crise provoquée par les caprices de la météo. « *Non seulement nous n'avons loué aucune paire de skis*, déclare un commerçant d'Auron, *mais nous n'avons pas davantage vendu de vêtements d'hiver, puisqu'il n'a cessé de faire grand beau temps. Et maintenant, ce sont les soldes sur le littoral* »... Il n'est jusqu'aux ambulanciers qui se plaignent : pas de neige, pas de ski, pas d'accidentés sur les pistes...

De notre correspondant régional

Seule la station d'Isola 2000 a sauvé en partie sa saison grâce à sa situation élevée qui lui a permis d'enregistrer en novembre une bonne chute de neige suivie d'une précipitation plus faible et contrariée par le vent de janvier. Dix pistes — sur quarante — damées avec des précautions d'orfèvre ont pu être ouvertes dès le 6 décembre et onze remontées — sur trente-deux — mises en service. Les très bons skieurs qui ont pu trouver leur compte ont pu se satisfaire des conditions offertes. « *Même sans nouvelle chute, nous tiendrons jusqu'à fin février*, estime le directeur de la station, M. Guillot. *Si la neige arrive enfin, nous sommes prêts à envisager une prolongation de la saison jusqu'en mai.* » Paradoxe : Isola 2000 avait, lors des trois dernières années, remporté la palme de l'enneigement en France avec des hauteurs dépassant régulièrement 1,70 mètre (1,96 mètre en 1976-1977).

Tombera ? Tombera-pas ? « *La neige ne peut pas manquer complètement le rendez-vous de l'hiver*, assure M. Ginesy. Une conviction qui s'appuie sur un dicton local selon lequel « *Lou gari an jamaï manja l'invern* » (Les rats n'ont jamais mangé l'hiver). Mais il est aujourd'hui bien tard. A la suite d'un vœu voté par le conseil général, sur l'initiative de M. Ginesy, des mesures ont été prises sur le plan fiscal et de l'emploi pour aider les différents partenaires économiques des stations à surmonter leurs difficultés. Les élus eux-mêmes ne souhaitent pas que leurs communes soient déclarées sinistrées, car ils redoutent la contre-publicité qu'entraînerait cette décision. En revanche, ils espèrent obtenir un moratoire concernant le remboursement des emprunts d'équipement auxquels ils ont à faire face.

Le « faux bond » de la neige fait enfin peser à terme une autre grave menace relative à l'approvisionnement en eau des villes du littoral. Le 1er janvier 1981, selon des statistiques établies par E.D.F., la valeur relative du stock de neige ne représentait pour l'ensemble des massifs Var-Tinée-Vésubie que 3 à 5 % seulement de l'enneigement moyen à pareille époque et plus de dix mois moins qu'au 1er janvier 1980. Or la fonte des neiges fournit habituellement une part importante des ressources en eau potable de la côte par les rivières qui descendent des hautes vallées. Sans des pluies de printemps abondantes après une année 1980 très sèche (538 millimètres d'eau au lieu de 1 024 en 1979 et 861 en moyenne), la situation de pénurie ne pourrait être évitée.

GUY PORTE.

TRANSPORTS

L'accident du métro à la station Nation

MOT D'ORDRE DE GRÈVE A LA R.A.T.P.

Pour critiquer la détérioration des conditions de sécurité, l'union des syndicats C.G.T. de la R.A.T.P. a décidé, ce lundi 9 février, de donner un ordre de grève de vingt-quatre heures à l'ensemble du personnel de la régie pour le jeudi 12 février. La C.F.D.T., pour sa part, a donné une même consigne mais simplement pour le personnel du réseau ferré.

Le parquet du tribunal de Paris a ouvert, dans la soirée du samedi 7 février, une information contre X... pour blessures involontaires après le heurt de deux rames du métro parisien, la veille, à la station Nation. Dans cet accident, cinq voyageurs avaient été légèrement blessés et le conducteur du train, M. Hubert Paulau, très grièvement atteint. Celui-ci a dû être amputé de la jambe droite.

L'enquête devrait être longue et difficile. Il conviendra en premier lieu de déterminer les raisons pour lesquelles un aiguillage a été mal orienté, envoyant la rame qui, à 21 h. 30, quittait la station Nation sur la ligne n° 2 (Nation - Porte-Dauphine) vers une voie de garage où stationnait un autre train. Il faudra aussi comprendre pourquoi les systèmes de sécurité que cet incident aurait dû mettre en action n'ont pas correctement fonctionné. Les responsables de la Régie voudraient ainsi savoir si le feu commandant la sortie de la station était bien au rouge comme il aurait dû l'être, et, s'il était rouge, comment la rame a-t-elle pu le franchir ? Pour cela, ils ont besoin du témoignage de M. Paulau.

ENVIRONNEMENT

Incidents à Plogoff entre des opposants à la centrale et des militants communistes

Des affrontements se sont produits le samedi 7 février à Plogoff dans le Finistère, entre des opposants à la centrale nucléaire et des militants communistes.

L'origine des incidents remonte à la journée du vendredi durant laquelle plusieurs centaines de manifestants anti-nucléaires avaient occupé la mairie de Plouhinec pour protester contre une initiative du maire, M. Cogan, conseiller général du Finistère (majorité), qui avait adressé un message à tous les élus du Cap Sizun leur demandant de créer à ses côtés une association de soutien « pour obtenir d'E.D.F. un maximum d'avantages ».

Samedi, des heurts se produisaient devant la demeure de Mme Gouriou, secrétaire de la section communiste de Plogoff où des militants communistes s'étaient rassemblés. Près de quatre cents opposants à la centrale mettaient en place des barrages routiers afin que les voitures ne puissent plus accéder aux axes routiers quittant la ville. De nouveaux heurts eurent lieu lorsque des voitures à bord desquelles se trouvaient des militants du P.C. tentèrent de forcer les barrages.

Quarante-trois militants communistes ont décidé dimanche de porter plainte contre X à la suite de cette série d'incidents. »

Les experts contestent l'E.D.F.

De notre envoyée spéciale

Brest. — Quatre communes du Finistère proches de la future centrale nucléaire du cap Sizun (Plogoff, Primelin, Cleden et Douline) viennent de déposer un recours demandant l'annulation du décret déclarant l'ouvrage d'utilité publique. La requête se fonde notamment sur les constatations faites par les scientifiques qui ont participé aux études préalables au choix du site. Les études d'avant-projet puis l'étude d'impact qui doit évaluer les conséquences de la centrale sur l'environnement ont été commandées par E.D.F. au Cnexo (Centre national pour l'exploitation des océans), qui en a confié une partie à certains chercheurs de la faculté des sciences de Brest.

Or ces scientifiques contestent les données chiffrées qui ont été publiées par E.D.F. Ils affirment en outre que les recherches faites sur le site laissent peser des doutes sur le fonctionnement même de la centrale. Les quatre réacteurs devraient rejeter chaque seconde 300 mètres cubes d'eau dont la température aura été élevée de 15 degrés. Si l'eau de refroidissement est pompée en mer à 10 degrés, par exemple, elle ressortira de la centrale à 25 degrés. La « tache chaude » qui en résulte et sa dispersion ont été calculées par un ordinateur auquel on a fourni quelques mesures localisées de courant, affirment les scientifiques. Si E.D.F. est habituée à travailler sur les fleuves, ajoutent-ils, elle est moins familière avec le milieu marin, extrêmement différent. Les calculs théoriques ne rendent pas compte de la réalité.

Selon ces chercheurs, il aurait fallu étudier le site durant quatre ou cinq saisons et non pendant quelques mois comme cela a été fait. D'autre part, l'étude des fonds marins ne suffit pas. Elle doit être complétée par des analyses du plancton. Enfin le milieu océanographique possède des particularités qu'E.D.F. aurait négligées : hétérogénéité des températures, courants, houle, tourbillons, effets du vent.

Constatant au cours des investigations faites pour le compte d'E.D.F. que la circulation des eaux dans le secteur était d'un type particulier, les chercheurs ont continué leurs travaux « hors contrat ». Ils ont constaté la présence à proximité du site de Plogoff d'un front thermique de mai à octobre. Conclusion : « *les courants ne sont pas suffisants pour entraîner l'eau chaude rejetée par la centrale jusque dans le raz de Sein* », affirment aujourd'hui les scientifiques. Elle restera plaquée le long de la côte, et la centrale risque de repomper sa propre eau chaude. Enfin les chercheurs ont identifié dans ce secteur des algues dont la prolifération (favorisée par l'eau chaude) pourrait entraîner des empoisonnements par consommation de coquillages.

Enfin, le syndicat C.F.D.T. du Cnexo dénonce l'utilisation faite par E.D.F. des travaux des chercheurs.

En démontrant que l'avis des populations ne compte pas dans la prise de décision, l'affaire de la centrale de Plogoff a déjà contribué à remettre en cause les enquêtes publiques. Va-t-elle à présent ruiner la crédibilité des études d'impact ?

MARIE-CH[illegible]TINE ROBERT.

Le Monde

ECONOMIE

Après douze années de troubles monétaires

Le dollar se retrouve à Paris à son niveau de 1969

ON assiste à un double renversement de la situation qu'on a connue de 1970 à 1978 ; pendant ces années-là, c'était la faiblesse du dollar qui provoquait de graves tensions entre les monnaies européennes et c'était le mark qui était la monnaie la plus forte. Les autres devises de la C.E.E. avaient du mal à le suivre dans son ascension vis-à-vis du dollar. Telle était l'origine principale des ruptures qui se produisirent à plusieurs reprises à l'intérieur de ce qu'on appelait alors le « serpent » européen. Le phénomène inverse — la revalorisation du dollar — est moins dangereux pour la stabilité à court terme du S.M.E. (Système monétaire européen), mais seulement dans la mesure où il est plus facile de dévaler une pente ensemble que de monter de concert.

Nous avons, pour établir notre graphique concernant le dollar (voir ci-contre), remonté jusqu'à l'année 1979. Cela permet de prendre une plus juste mesure de la force actuelle du franc et de la non moins incontestable faiblesse présente du mark. Le cours du dollar à Paris se retrouve aujourd'hui à son niveau de septembre 1976 (lancement du programme Barre), époque à laquelle la monnaie américaine était déjà cotée aux environs de 5 francs.

Au contraire, le récent redressement de la monnaie américaine à Francfort n'a nullement eu — et n'aura pas dans l'avenir prévisible — pour effet de remettre en cause le changement fondamental intervenu pendant la période dans la relation dollar-mark. Il y a douze ans, la parité officielle était de 1 dollar pour 4 marks.

La remontée du dollar s'est accompagnée d'une baisse de l'or, ce qui ne signifie du reste pas que celle-ci a pour cause unique celle-là. Bien d'autres facteurs interviennent dans le recul des cours du métal précieux par rapport au niveau record qu'ils avaient atteint au début de 1980. La hausse des taux d'intérêt, qui traduit le resserrement général des trésoreries (publiques et privées), la faiblesse des grands marchés de matières premières, l'attente d'un ralentissement de l'inflation dans le monde, et notamment aux Etats-Unis, ont été d'autres causes déterminantes. Notre graphique concernant l'or (voir ci-dessous) montre l'élargissement de la prime que la cotation du marché de Paris, replié sur lui-même, fait apparaître sur le cours international.

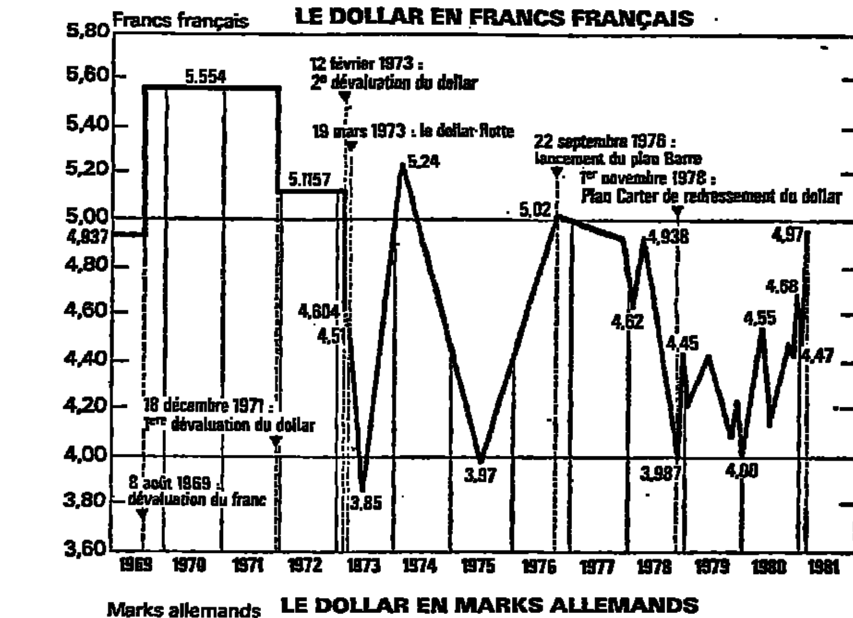
OR : la prime s'accroît

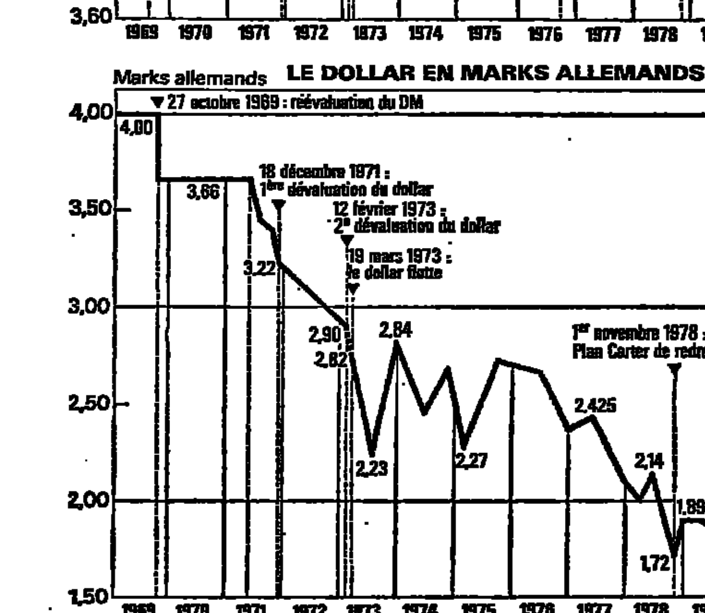
Cours de l'once d'or à Londres, en dollars — Cours du lingot de 1 kilo à Paris, en francs français

LINGOT — ONCE D'OR

99 010 F — 850 $ — 90 000 F — 78 000 F — 559 $ — 70 000 F — 66 600 F — 474 $ — 94 995 F — 720 $ — 85 000 F — 599 $ — 505 $ — 88 990 F

J F M A M J J A S O N D J — 1980 — 1981





Des banques jouent le rôle d'éminences grises auprès de pays du tiers-monde

Que les banques commerciales soient devenues depuis six ou sept ans de très loin les principales sources de financement des déficits de balance des paiements des pays du tiers-monde est un fait connu qui a fait l'objet de nombreux commentaires. On en a conclu qu'une sorte de division du travail s'est opérée entre d'une part les établissements bancaires privés, prêtant de l'argent aux Etats qui en ont besoin (c'est-à-dire à peu près à tous) et d'autre part le FMI accordant quelques crédits d'amorçage mais surtout dispensant son aide sous forme de conseils — et de recommandations impératives — aux gouvernements qui éprouvent les plus graves difficultés. Ce schéma de répartition des tâches est très approximatif ; il laisse notamment de côté un phénomène auquel on commence seulement à prêter attention bien que son origine remonte à 1976 ou 1977.

UN petit nombre de banques privées jouent désormais, selon des méthodes et des procédures qui leur sont propres, un rôle qui s'est révélé dans plusieurs cas décisif, de donneur d'avis, de conseillers du Prince, on n'ose pas dire de « consultants », car précisément, elles prennent bien soin de marquer l'originalité des services qu'elles rendent par rapport aux modes d'intervention habituels des bureaux d'organisation et des ingénieurs-conseils.

« Ne pas mélanger les genres »

Trois banques d'affaires se sont plus particulièrement spécialisées dans ce genre d'activité. Elles agissent dans ce domaine de concert, faisant travailler leurs équipes d'experts sur un même « cas », et se partageant les honoraires (commissions). L'une est française, Lazard Frères et Cie ; une autre est une des grandes merchant-bank de Londres, S.G. Warburg and Co Ltd, tandis que la troisième, Kuhn toeb Lehman Brothers, a son siège à New-York.

« Notre premier souci est de ne pas mélanger les genres », nous dit M. Elie de Pourtalès, qui dirige le département international de la Banque Lazard. Et de préciser : *« Pour éviter d'être juge et partie, nous nous interdisons de participer à quelque titre que ce soit, à une opération de prêt à un pays que nous nous sommes par ailleurs engagés à assister dans les négociations qu'il pourra avoir avec ses créanciers. »*

Cinq contrats sont actuellement en vigueur : avec l'Indonésie, avec laquelle la première opération d'envergure a été menée il y a cinq ans — il s'agissait alors de rétablir la situation *financière de l'Etat compromise* par les dettes inconsidérablement contractées par le groupe pétrolier national Pertamina, — le Gabon, le Zaïre, Sri-Lanka, Panama. Mais un deuxième contrat pourrait être signé à nouveau avec la Turquie, la « trilogie » ayant déjà successivement travaillé avec le gouvernement de M. Demirel, en 1978, puis avec celui de M. Ecevit, l'année suivante. Des contacts viennent d'être pris avec le Sénégal.

Gabon, Turquie, Zaïre, trois pays qui ont reçu, à des moments critiques, des crédits du Fonds monétaire tout en bénéficiant de mesures pour l'échelonnement de leurs dettes bancaires. Les deux derniers cités, bien que leur situation se soit améliorée, sont encore loin d'être tirés d'affaires. Tels des médecins qui expliquent à leurs patients qu'il vaut mieux prévenir que guérir, M. de Pourtalès et ses collaborateurs sont heureux quand ils peuvent citer parmi leurs clients un pays qui n'est pas en crise. Mais il faut croire que la plupart des gouvernements se comportent comme les patients ordinaires qui vont à la consultation quand ils sont déjà bien malades. Ce qui est vrai, c'est que, une fois la crise aiguë passée, beaucoup d'entre eux restent fidèles à leur thérapeute.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 20.)

Le bilan social

Une mine de renseignements qui commence à intéresser des syndicats encore méfiants

Cette année, pour la première fois, les entreprises employant plus de trois cents salariés vont devoir dresser un bilan social pour le présenter en 1982. La loi du 21 juillet 1977 avait déjà rendu obligatoire un tel bilan dans les entreprises employant plus de sept cent cinquante salariés. Le bilan social — qui oblige l'entreprise à publier des informations chiffrées concernant l'emploi, les effectifs, les salaires et la hiérarhie, les dépenses en matière de conditions de travail et de sécurité — améliore considérablement l'information sociale. Mais a-t-il fait progresser la concertation dans l'entreprise, comme le voulaient ses promoteurs ?

DÈS l'arrivée au pouvoir de M. Giscard d'Estaing, la question d'une éventuelle réforme de l'entreprise avait été posée. M. Pierre Sudreau fut chargé, dès juillet 1974, de présenter des suggestions. La plupart des propositions du « comité Sudreau » furent finalement écartées, mais quelques-unes reçurent des applications partielles. Tel est le cas du « bilan social », devenu obligatoire par la loi du 21 juillet 1977.

Chaque année, les entreprises employant au moins sept cent cinquante salariés et trois cents à partir de 1981 doivent rendre public un ensemble de données chiffrées et d'indicateurs, présenter ce bilan social au comité d'entreprise qui formule un « avis », l'envoyer à l'inspecteur du travail, et le fournir à tout salarié qui le demande. Quatre cinquièmes des informations figurant au bilan social étaient déjà communiqués au comité d'entreprise, mais de façon éparpillée et avec des périodicités différentes : elles sont désormais rassemblées dans un document unique.

En dizaines de colonnes de chiffres serrés, le bilan social décrit les relations de l'entreprise et de ses salariés, et offre aux membres de l'entreprise une mine de renseignements.

En 1979, Rhône-Poulenc Industrie a procédé à 1 949 embauches : 1 598 sur contrats à durée déterminée, mais seulement 351 sur contrat à durée indéterminée. Cette information se lit au chapitre « Effectifs » du bilan social. On y lit aussi l'évolution des effectifs de l'entreprise (du siège et des usines), l'effectif moyen mensuel, l'importance du recours au travail précaire, la répartition des hommes et des femmes dans chaque catégorie, et celle du personnel suivant une structure de qualification détaillée...

Un voile est levé

Quel est le montant de la masse salariale ? Que représentent les salaires par rapport au chiffre d'affaires ? Comment évolue la rémunération de l'ouvrier ? De l'agent de maîtrise ? Du cadre ? A Everitube, le salaire de l'ouvrier a augmenté de 13,40 % en 1979 ; le salaire des « ETAM » (employés, techniciens, agents de maîtrise) de 13,21 %, celui du cadre de 10,32 %. Et combien gagne chacun ?

Dans la société Vetrotex (groupe Saint-Gobain), l'ingénieur et le cadre ont gagné en 1979 en moyenne mensuelle 13 656 F ; le technicien et l'agent de maîtrise 6 075 F ; l'employé 3 932 F ; l'ouvrier qualifié 4 948 F et l'O.S. 4 268 F.

Comment évolue la hiérarchie des rémunérations ? A la Lyonnaise des eaux, le rapport entre le salaire moyen de l'ensemble des cadres (dirigeants compris) et le salaire moyen du personnel d'exécution s'établit à 3,30. En 1978, il était de 3,33.

Combien gagnent les cadres dirigeants ? A Rhône-Poulenc-Industries le cadre dirigeant appartenant au groupe des « dix » salariés les mieux payés reçoit 47 463 F par mois. A la R.A.T.P., 31 606 F. Les avantages en nature ne sont pas comptabilisés.

Combien de salariés bénéficient d'horaires individualisés ? A la Société générale, leur nombre est passé de 1 239 en 1978 à 1 631 en 1979... Que fait l'entreprise pour améliorer les conditions de travail ? Chez Motobécane, où 1 267 ouvriers travaillent à la chaîne, une somme de 391 029 F est inscrite à ce poste. A quoi a-t-elle été affectée ?...

Après le chapitre « *Rémunérations et charges accessoires* », le bilan social « couvre » les conditions d'hygiène et de sécurité, les conditions de travail, et aussi les relations professionnelles.

Toutes ces indications sont-elles utiles... et utilisées avec profit ?

Pour le C.N.P.F. le bilan social légal manque de souplesse. « *Carcan de conception bureaucratique* », exigeant une surabondance de détails, il est lourd et d'autant plus lourd que l'entreprise est plus petite.

MARTINE GEORGES-PICOT.

(Lire la suite page 20.)

Démagogie technocratique

CE qui est grave n'est pas qu'aujourd'hui quelques milliers de voitures « made in Japan » attendent dans les parkings des ports français l'autorisation nécessaire pour être livrées aux concessionnaires importateurs. Le procédé, pourtant, illustre devant témoins (les Japonais ont donné à l'affaire le maximum de publicité) l'extraordinaire arbitraire auquel les Français ont tort de s'habituer, de leur administration. A cela on peut toutefois répondre — et on n'y a pas manqué — qu'on ne fait jamais que rendre au Japon la monnaie de sa pièce. Il n'y a pas si longtemps — à peine plus de quinze ans — que l'industrie automobile nippone naissante passait avec tel ou tel constructeur français (ou allemand, italien, etc.) des accords dénoncés aussitôt que le jeune fabricant de l'Empire du Soleil-Levant avait tiré de son « partenaire » européen les connaissances qui seules l'intéressaient. Par la suite, les Toyota, Nissan et autres Honda ont su, avec une rare efficacité, par MITI (ministère de l'industrie et du commerce extérieur) interposé, se protéger à l'intérieur de leur marché national des incursions — menées souvent, il est vrai, avec mollesse — de la concurrence étrangère. Bref, on est en présence d'une nouvelle et peu glorieuse péripétie dans une lutte commerciale où personne ne s'est comporté avec fair-play.

On ne parlera pas ici non plus — encore qu'il s'agisse là d'un aspect important du dossier — de la désinvolture avec laquelle, une fois de plus, l'Etat, se faisant comme presque toujours l'interprète et le défenseur des seuls intérêts des producteurs, traite les consommateurs. Après tout, si la compétition du Japon est jugée si redoutable par Renault et Peugeot, c'est aussi parce que les utilisateurs français découvrent les voitures nippones adaptées à leurs besoins et... à leur bourse. Il ne s'agit pas de préconiser que la France ouvre sans précaution son marché aux nouveaux « envahisseurs ». On a vu les résultats d'une telle politique dans les pays voisins et encore plus aux Etats-Unis. L'administration américaine a eu le courage cependant de proclamer que les importations japonaises, qui représentent pourtant 20 % des ventes totales, n'étaient pas responsables de la crise. Par contraste, le langage officiel paraît pusillanime et complaisant en France où le « libéral », M. Giscard d'Estaing, a jeté dans le plateau de la balance le poids de son autorité présidentielle pour maintenir le contingentement de fait à 3 % (de très loin le plus bas taux de pénétration de toute l'Europe, Italie exceptée).

Ce qui finalement est le plus déplorable est l'indigence du raisonnement avancé par les plus hauts dirigeants. Dans un pays où l'on est que trop enclin à prendre pour argent comptant les idées reçues les plus contestables en matière d'économie politique, c'est là, de leur part, prendre la lourde responsabilité de ravaler encore un peu plus la qualité du débat public. Le ministre de l'industrie, M. André Giraud, n'hésitant pas à reprendre à son compte les arguments les plus démagogiques de la C.G.T. ou du parti communiste, a déclaré que *« chaque fois que cinq à dix voitures japonaises entrent en France, cela fait un chômeur supplémentaire pour un an »*. Incomparable beauté du sophisme statistique ! Plus habitué, sans doute par formation, à résoudre des problèmes techniques qu'à aborder des questions économiques, le ministre de l'industrie a oublié de faire entrer dans son calcul un certain nombre de paramètres. Il est vrai qu'il doit rêver d'un monde presque parfait où les entreprises françaises seraient les seules à ne pas rencontrer d'obstacles à l'exportation.

P. F.

Des banques jouent le rôle d'éminences grises auprès de pays du tiers-monde

(Suite de la page 19.)

Lorsque devant le « Club de Paris », qui se réunit sous la présidence d'un haut fonctionnaire du Trésor (français) et où sont représentés les grands pays créanciers de l'Occident, le Zaïre, pour prendre cet exemple, doit répondre de ses dettes pour lesquelles il cherche à obtenir des délais de paiement, il arrive que ses délégués soient accompagnés des « conseillers » banquiers. Dans la pièce d'à coté, ceux-ci suivent pas à pas la négociation, entrecoupée d'interruptions de séance. Non pas que les Zaïrois soient incapables de défendre leurs propres intérêts, mais, dans un monde où les pays en voie de développement sont massivement débiteurs de banques privées, la gestion de leurs relations financières extérieures est inséparable d'une connaissance approfondie et constamment remise à jour des dernières conditions du marché. Au Club de Paris, on n'accorde de sursis de paiement que pour la partie de la dette venant à échéance, si bien que les négociations doivent souvent reprendre chaque année.

« Nous ne sommes pas des consultants »

Dans la plupart des cas qu'ils ont eu à connaître, la première tâche qu'ont eu à accomplir les conseillers-banquiers a été au des « conseillers banquiers ». contraire d'obtenir le rééchelonnement global d'une partie substantielle de l'endettement vis-à-vis des grandes banques étrangères. Cela suppose parfois une travail préliminaire consistant à établir un état complet des engagements souscrits accompagné d'un échéancier précis.

« *Nous ne sommes pas des consultants.* » En termes pratiques, cela signifie que les banques ne vendent pas des « mois-homme », mais que, moyennant une rémunération fixe (assez élevée), elles mettent à la disposition du gouvernement client leur « savoir-faire ». Elles s'engagent non seulement à établir un diagnostic soit sur la situation financière d'ensemble (budgétaire, fiscale, etc.), soit sur un projet de financement spécifique, mais aussi à suivre la réalisation effective du programme une fois celui-ci arrêté. « *Nous considérons qu'une présence permanente sur place n'est pas la bonne méthode.* » Le rôle d'éminence grise auprès des plus hauts dirigeants est cultivé avec un soin particulier.

Il est aussi préparé. Il arrive qu'une équipe de quinze à vingt personnes soit amenée à travailler sur un pays pendant plusieurs mois. Pour rédiger un rapport de politique économique en trois pages au ministre des finances ou au président de la République — exercice jugé très difficile, — on consacrera proportionnellement plus de temps que pour mettre au point le fameux « prospectus ». « *Je ne suis pas un commis voyageur* », s'était d'abord exclamé, furieux, tel chef d'Etat africain à qui on remettait ce document et qui entendait pour la première fois ce mot employé dans ce sens (en franglais, le prospectus, c'est un document descriptif récapitulant les principales caractéristiques du pays — ou de la société privée — émetteur d'un emprunt sur le marché international).

En Turquie, une des toutes premières suggestions, formulée aux dirigeants d'Ankara de l'époque, avait été d'abandonner la pratique désastreuse des *convertible Turkish lira deposits*. C'est par ce moyen très lucratif pour les bailleurs de fonds étrangers que la Turquie a, pendant des années, financé un déficit extérieur béant. Imaginez un capitaliste ayant un compte à Zurich. Il déposait un million de francs suisses auprès d'une banque commerciale turque, laquelle remettait immédiatement ces devises à la Banque centrale. Celle-ci ouvrait en contrepartie un crédit en monnaie locale que la banque commerciale mettait à la disposition de ses clients. Mais n'oublions pas le plus important : c'était la Banque centrale de Turquie qui assumait le risque de change.

Moyennant quoi, le déposant étranger pouvait toucher un taux d'intérêt de, mettons, 10 % ou davantage quand un placement en francs suisses rapportait normalement pas plus de 3 à 4 % ! C'est avec le concours de la « trilogie » qu'Ankara a mis en place avec sept des plus grandes banques du monde (dont la Société Générale pour la France), le plus gros accord de consolidatrion encore jamais conclu. Il portait sur environ 3 milliards de dollars. « *Mais le problème turc a été mal engagé au départ (en 1977 - 1979), les véritable stratégie...* » nous dit un expert de la Banque Lazard. la « trilogie » qu'Ankara a négocié l'année dernière avec sept des plus grandes banques du monde (dont la Société générale pour la France) le plus gros accord de consolidation encore jamais conclu. Il portait sur 5 milliards de dollars. « *Mais le problème turc a été mal engagé au départ (en 1978-1979), les gouvernements de l'époque se sont toujours refusés à prendre des engagements irrévocables, si bien qu'on n'a jamais pu mettre sur pied une véritable stratégie...* »

Un exemple : le redressement du Gabon

Au Fonds monétaire, on cite comme exemplaire le redressement du Gabon, dont la situation financière était désespérée au dernier trimestre de 1977. Le point de départ a été de convaincre le président Bongo de prendre l'engagement de payer, alors que son pays croulait sous les dettes, « *à condition que celles-ci soient justifiées* », ce qui était loin d'être le cas. Fonctionnaires gabonais et experts des banques conseillères passèrent au peigne fin les contrats en cours tandis qu'un vigoureux effort était accompli pour contrôler le budget. Convaincu, le Fond monétaire signait avec les autorités de Libreville un accord de confirmation (crédit « stand-by ») dès mai 1978. En 1980, le Gabon a emprunté sur le marché international 100 millions de dollars à des conditions plus avantageuses que celles qui lui avaient été consenties en 1979, les conditions de 1979 marquant elles-mêmes un net progrès par rapport à celles de 1978. Tels sont les critères du succès sur un marché.

PAUL FABRA.

Le bilan

(Suite de la page 19.)

Le patronat veut même aborder avec pragmatisme la politique sociale au niveau de chaque entreprise. « *Derrière l'apparence de rigidité que lui confèrent les indicateurs, le document récapitulatif doit être souple* », lit-on dans la brochure du C.N.P.F consacrée aux expériences d'amélioration de vie dans l'entreprise. Les employeurs s'attacheront donc « *non à satisfaire en premier lieu aux exigences de la loi* », mais à élaborer un « *instrument d'animation* » de la politique sociale. Ainsi conçu, le bilan social d'entreprise est « *affaire de management* ».

Dans les entreprises de trois cents salariés, l'extension du bilan social va poser des problèmes : la C.G.P.M.E. (Confédération générale des petites et moyennes entreprises) ne voit pas l'utilité d'un tel document. Elle dénonce le décalage qui existe entre la masse des chiffres demandés et la réalité d'une unité de taille humaine ; elle craint une « *utilisation fractionnée du document, même si dans une P.M.E. les structures syndicales sont peu à même de l'exploiter* »...

Le chef d'entreprise d'une P.M.E. va donc devoir laisser bien des lignes de son bilan social... en blanc. « *Sans service personnel ni cadre à qui confier le bilan social, comment trouverait-il les moyens matériels de fournir toutes ces informations ?* », demande M. Blaise, chef du service social de la confédération. La C.G.P.M.E. envisage de proposer à ses adhérents — forme élégante de boycottage ? — une formule de bilan social simplifié...

Mais, pour toutes les autres firmes qui appliquent déjà le bilan social, quel impact a eu ce document d'information ?

Dans une minorité d'entreprises, le fait avait précédé la loi. Ainsi, Roussel-Uclaf avait élaboré dès 1973 un tableau de bord social composé de six indicateurs. La publication en a été poursuivie après l'introduction d'un bilan social conforme à la loi. De même, la société Moët-Hennessy, qui avait joué un rôle de pionnier dans cette affaire sous l'impulsion de son directeur général, M. Alain Chevalier, vice-président du C.N.P.F. et inspirateur de l'étude menée par l'Institut de l'entreprise sur l'analyse sociale, continue d'établir un rapport social à côté du bilan légal.

Au terme de deux années d'application de la loi, les réalisations sont de deux sortes : premier cas, le bilan reste « formel » et strictement conforme à la loi avec ses données brutes et ses listings. Deuxième cas, les entreprises adoptent une présentation « souple », sélectionnent les données. Des commentaires mettent en valeur les réalisations de politique sociale dans l'entreprise. C'est la version illustrée — et simplifiée — parfois publiée à part dans le journal d'entreprise, souvent améliorée pour la lisibilité par des tableaux et des graphiques. C'est aussi la version que certaines directions d'entreprise diffusent, en s'adressant directement aux salariés, à tout le personnel ou aux cadres. (Un tel bilan est publié par Aussedat-Rey, la Shell, Paribas, Leroy-Somer, l'Aéroport de Paris, etc.)

Qu'une direction du personnel et des affaires sociales d'une entreprise de sept cent cinquante salariés déclare que le bilan social légal « ne sert rigoureusement à rien » n'est pas rare.

Dans ce cas, la société disposait de son propre tableau de bord social et le jugeait satisfaisant. Elle a dû le modifier pour saisir les données exigées par la loi. « *Gêne* », « *barbe coûteuse* », cette obligation n'a débouché sur rien. « *Ce n'est pas un papier supplémentaire qui changera quelque chose aux relations sociales* », qu'il juge déplorables dans l'entreprise à cause de l'influence des syndicats, déclare tel cadre chargé de l'élaboration du bilan social dans un grand groupe industriel. Un autre déplore que « *le comité d'entreprise, comme instance de concertation, ne joue pas son rôle* ».

Dans tous les cas, que le bilan social passe « inaperçu » au moment de sa présentation au comité d'entreprise, que l' « imprécision » de certains indicateurs n'ait soulevé aucune question est considéré avec satisfaction.

Bon nombre d'entreprises, cependant, reconnaissent l'utilité du bilan social, « bon outil de

Une conception légaliste de l'information

LES indicateurs donnés sont ceux que prescrit la loi, ni plus ni moins.

Quelle est la durée maximale des contrats d'intérimaires ? demandent les élus au comité d'entreprise de la firme X. La direction répond : « *C'est un élément que nous ne sommes pas en mesure de saisir, car, d'une part, il n'est pas demandé pour le bilan social, d'autre part, il n'a jamais été saisi d'une manière centralisée.* »

Peut-on obtenir une répartition par tranches d'âge des démissions et des licenciements ? « *Ces renseignements ne sont pas demandés au bilan social et la direction ne les possède pas.* » *Que recouvrent, dans les « charges accessoires »*, les sommes payées à des entreprises de travail temporaire et autres entreprises ? « *Il n'est pas possible de les décomposer, car cet élément ne peut être saisi qu'à travers la comptabilité analytique.* »

Quelle est la proportion des dépenses de formation dans chaque établissement de l'entreprise ? « *Ces chiffres ne seraient pas significatifs...* »

Bon nombre de bilans sociaux sont incomplets. Ainsi, dans le bilan social 1979 de Motobécane, sept indicateurs — parmi les plus sensibles — manquent.

Toutes les entreprises n'ont pas une conception aussi restrictive de l'information. Certaines directions accèdent aux demandes de précisions des comités d'entreprise. D'autres vont au-delà de l'obligation légale. Quelques-unes proposent même de modifier les indicateurs en fonction de l'intérêt que portent à telle donnée les représentants du personnel. Mais, d'une manière générale, on est loin de la fameuse « transparence » vantée pour obtenir l'adhésion des salariés.

LES NOTES DE LECTURE *d'Alfred SAUVY*

● ÉTUDES SUR L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

J.-C.-L. SISMONDE DE SISMONDI

Préface de Patrick de Laubier

Fort opportune, cette réédition (en reproduction) d'une œuvre célèbre, classique et anticlassique. Mal vu de son temps, par les libéraux puristes, fustigé par Marx et plus encore par Lénine, Sismondi est qualifié aujourd'hui de « romantique » (au sens d'inoffensif) par le doctrinaire soviétique Alekine. A l'image, si l'on peut dire, de Galbraith, ce trouble-fête dénonce les tares du régime, non sans sensibilité, mais sans pour autant proposer rien de convaincant. Courageux, pénétrant, tant qu'il reste dans l'espace, il ne peut avancer dans le temps sans tout compromettre : combattre la maudite productivité, augmenter le nombre de cultivateurs, était-ce bien le sens de l'action salvatrice ? Pour n'avoir pas bien saisi la marche de son temps, le grand Genevois bénéficie aujourd'hui d'un regain de faveur.

Lecture attachante, intérêt soutenu.

★ Editions Slatkine, Genève, 1980, 344 pages. 385 F environ.

● CYBERNÉTIQUE DES 3 E. L'ENVIRONNEMENT ENTRE L'ÉCOLOGIE ET L'ÉCONOMIE.

Dr ERNEST HUANT

Préface de Léon-Jacques Delpech

Nous voilà, en somme, rajeunis de dix ans, tant nous avons négligé, à tort assurément, les grandes menaces de dégradation du milieu naturel. Président du Centre international de cybernétique, le docteur Huant, a depuis longtemps, déjà, débordé les limites médicales et même biologiques, pour s'attacher aux autorégulations. Nous retrouvons donc nos vieilles connaissances, les pollutions, et d'autres aussi, plus thérapeutiques. L'ordre aurait pu être plus rationnel et plus près aussi des réalités économiques. Par exemple, le bilan des ressources naturelles, établi par M. Léontief, il y a trois ans, pour les Nations unies, paraît bien plus sérieux que celui du premier rapport au Club de Rome. D'autre part, il paraît difficile de croire que la machine à laver et le frigidaire n'ont d'autre utilité que le bénéfice des constructeurs.

L'horizon s'éclaire à la fin, au moment même où nous attendons les grandes catastrophes classiques. L'augmentation du nombre des hommes est même jugée moins dangereuse que les campagnes en faveur des pratiques antinatales. Que la croissance économique aveugle et sans limites soit à déconseiller n'a plus besoin d'être annoncé, que l'homme ne soit pas bien maître de sa destinée n'est plus guère contesté, du moins dans le monde occidental. Encore faut-il trouver le moyen et le chemin de la sagesse.

★ Editions Guy le Prat, Paris 1980. 20 cm. 104 pages. 85 F environ.

● ÉCONOMISTES EN DÉSORDRE.

BERNARD BOBE et ALAIN ETCHEGOYEN

Préface d'Edmond Lisle, directeur scientifique au C.N.R.S.

Il ne s'agit pas du tiercé, mais, au contraire, d'une vue d'ensemble, d'une radioscopie, comme il est dit dans l'excellente préface, où l'objet et les limites de la science économique sont, comme bien rarement, définis avec clarté. Quatre cent cinquante économistes se sont vu poser, en juin 1980, cinquante-sept questions, sans qu'on puisse parler à proprement de sondage. L'échantillon est, en effet, d'autant moins représentatif que la proportion des réponses est faible (38 %) et, sans doute, biaisée.

Ces réponses ont donné lieu à trois analyses : en tenant compte des accords et des divergences, la première dégage une tendance générale, le degré d'accord a été mesuré au moyen de l'indice simple Herfindhal-Hirschmann et de divers indices d'entropie (désaccord) et de redondance (consensus).

Accord très large sur la prise en considération d'éléments socio-historiques et bien plus faible sur l'emploi, l'inflation, le rôle du secteur tertiaire, l'indexation des obligations, etc. ; pas de véritable surprise. Aucune des trois écoles, néo-libérale, keynésienne, marxiste ne manifeste d'ailleurs de primauté. Entente logiquement plus large sur l'analyse que sur la politique à suivre.

Entre les divers groupes professionnels (universitaires, administration, entreprises), distinctions peu accusées ; par contre, l'écart est significatif entre professeurs et autres enseignants (et C.N.R.S.), plus « avancés » ; question d'âge ou de génération, chacun en jugera. Enfin, dans la troisième analyse, les opinions politiques traduisent des clivages plus accentués encore ; c'est la conclusion la plus nette et la moins surprenante.

Faute d'une suffisante... redondance, nous sommes fort loin de pouvoir dessiner l'économiste-robot, mais peut-être une vue dominante serait-elle mieux dégagée par une enquête comportant un nombre de questions bien plus réduit et assurant le secret.

Par ailleurs, chaque lecteur est en mesure de s'exercer à la réponse et de se classer.

★ Economica, Paris, 1980. 147 pages. 49 F environ.

● DIXECO DE L'ÉCONOMIE. DIXECO DE L'ENTREPRISE.

CENECO

Deux lexiques, l'un à destination de l'économie, l'autre de l'entreprise, comportant un certain nombre de mots communs : définitions généralement claires et justes.

A la suite du *Dixeco de l'économie*, quelques listes utiles : *Principales organisations internationales* (avec des évènements faisant date), *Quelques organismes socio-économiques en France* (où le BIPE, l'INED, les Chambres d'agriculture auraient pu trouver place), *les Sources d'information économique* (la presse économique non quotidienne n'est pas mentionnée).

★ Dunod, Paris, 1980. 192 et 208 pages. 35 F environ.

● MYTHES ET RÉALITÉS DES ÉTUDES DE TRANSPORT.

Préface de Claude Collet, directeur des transports terrestres. Présentation de Samir Naessany, animateur du GRÉTU

Publié par le Groupe de réflexion pour l'économie des transports urbains, cet ouvrage porte en surtitre « Une étude économique a montré... » expression courante en bien des domaines, pour affermir une opinion personnelle, qui peut s'en voir opposer d'autres.

Trois plaquettes, textes élaborés par le groupe, à diverses dates, fruit de six ans de travail : I. *Les études et les décisions* ; II. *Les études et les négociations* ; III. *Les études et les institutions*, suivis de six annexes et notamment d'observations critiques de lecteurs, parmi lesquels MM. Pflimlin et Malinvaud.

Que le lecteur ne s'attende pas à voir trancher, ni même débattre les grands sujets de querelle, ni exposer la solution optimale aux migrations journalières. C'est de méthode qu'il est question, avec quelques exemples à l'appui (pour souligner les pièges), tels que la tarification des infrastructures au coût marginal ; en annexe II cependant, quelques dossiers.

Décider, éclairer la décision, éclairer le débat, trois opérations volontairement placées ici dans un ordre non logique comme pour en souligner les difficultés si souvent négligées.

★ Editions Cujas, Paris, 1980. 204 pages. 80 francs environ.

● LES ÉTATS-UNIS ET LA STRATÉGIE ALIMENTAIRE MONDIALE.

ALAIN REVEL et CHRISTOPHE RIBOUD

Le livre qui nous manquait : cette mise au point par deux jeunes spécialistes était bien nécessaire dans l'état lacunaire et souvent déformé de l'information sur ce sujet vital.

Deux parties, dont la première est consacrée à l'équilibre agro-alimentaire dans le monde, jusqu'en 1985 de façon précise, avec d'intéressants prolongements sur 2000 et même au-delà.

La sous-alimentation d'une partie du monde n'est que trop connue. Le nombre, cité ici, de cinquante millions de personnes mortes « de faim » (expression impropre) en 1979, est très excessif (le total des décès dans le monde, pour toutes causes et tous pays, est d'environ soixante millions) mais les carences sont nombreuses et graves.

Les perspectives pour les prochaines années sont plus rassurantes qu'il n'a été dit, réserve faite pour quelques régions bien localisées. Sont présentés, en particulier, les quatre scénarios du modèle GOL établis par le ministère de l'agriculture des Etats-Unis, pour l'ensemble du monde, ainsi que les résultats de l'université de Californie, tous deux relativement rassurants. Les surfaces disponibles sont encore importantes, si bien que des rendements moyens suffiraient à assurer la nourriture de huit milliards d'hommes. Encore faut-il répartir entre tous.

Est examinée également la question du climat : après avoir justement condamné l'idée de cycles courts (cent cinquante ans d'observations ne suffisent pas) les auteurs examinent la question des changements pouvant résulter d'un réchauffement ou d'un refroidissement de l'atmosphère mais laissent de côté le rôle du gaz carbonique, plus préoccupant, semblent-t-il.

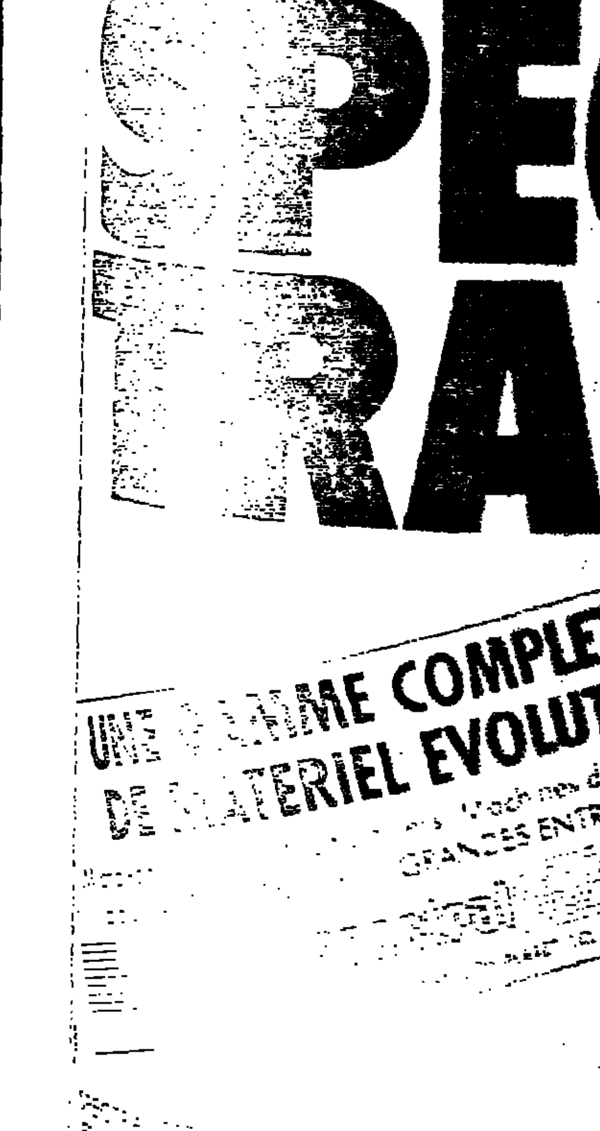
La seconde partie est consacrée aux Etats-Unis et à la puissance de l' « arme alimentaire ». Celle-ci ne doit pas être surestimée, du moins à l'égard de l'Union soviétique, mais est déjà notable vis-à-vis de l'Asie du Sud et de l'Orient.

Il faut d'ailleurs tenir compte de la pression des cultivateurs et de l' « agrobusiness » (en progression importante) en faveur de l'exportation.

Quelques vues intéressantes sur l'agriculture dans le reste de l'Amérique, notamment au Brésil.

Nombreux tableaux en annexe.

★ Calmann-Lévy, Paris, 1981. 20.5 cm. 297 pages. 70 F.



social

mesure », « élément de référence », ou encore « langage commun ». Même si les directions du personnel ne souhaitent pas s'appesantir sur ce point, il a bousculé bien des habitudes et contraint à une meilleure perception des faits sociaux dans l'entreprise.

Destiné, en premier lieu, au comité d'entreprise et au comité d'établissement (C.E.), qui doivent émettre un « avis » une fois par an, le bilan social n'aurait-il rencontré qu'hostilité ou indifférence de la part des représentants des salariés ? Ce serait juger bien vite. Il a été qualifié parfois de « *gadget patronal* », d' « *instrument de propagande* », de « *document d'autosatisfaction* ». Il n'empêche qu'à lire les « avis » des C.E., les procès-verbaux de séances (qui souvent tiennent lieu d'avis), comme les appréciations des secrétaires de C.E., on s'aperçoit que le bilan améliore l'information des délégués et que l'intérêt à lui porté par les syndicats grandit.

C.G.T., C.F.D.T. et F.O. s'étaient abstenues en novembre 1976 au Conseil économique et social lorsqu'ils avaient été consultés sur le projet législatif.

« *Utile, le bilan social ? On n'y croit pas.* » Pour la C.G.T., il laisse au patronat toutes ses prérogatives. Il « maquille » et a pour objectif de « *favoriser la concertation* », ce que la C.G.T. appelle « *collaboration de classe* ». Il présente sous le jour le plus favorable la politique sociale de l'entreprise. Surtout il n'est qu'un constat portant sur le passé : ni perspective ni avenir n'y apparaissent.

Sur le terrain, les élus C.G.T. aux comités d'entreprise ne s'engagent pas au moment de sa présentation, tout en cherchant à tirer tout le parti possible des informations qu'il contient. « *Les réformistes bavardent, bavardent* », se plaint un élu C.G.T. au comité central d'établissement de P.C.U.K. « *Nous on veut changer les choses...* » A Air France la C.G.T. dénonce les « *manques, l'éparpillement méthodique des données, voire des déformations et des faux* » du bilan social. A la R.A.T.P., elle y voit « *un élément venant s'ajouter à l'arsenal dont dispose aujourd'hui la direction pour mener sa grande campagne idéologique... et obtenir le consensus* ». Mais dans ces trois entreprises, la C.G.T. utilise le bilan social pour y dénoncer, preuves à l'appui, l'insuffisance des effectifs ou les différences de salaires selon les usines.

Négocier un plan social d'entreprise

D'autres élus C.G.T. cependant jugent l'établissement du bilan social intéressant. « *Il oblige la direction à donner des informations qui avant étaient refusées.* » « *Les syndicats peuvent s'appuyer sur des documents fournis officiellement.* »

« *Document utilisé, certes, par les directions d'entreprises pour donner une image favorable de leur gestion sociale, mais utile* » : ainsi l'apprécie la C.F.D.T., qui a, dans un récent numéro de la revue *C.F.D.T. Aujourd'hui*, proposé une longue analyse — et un mode d'emploi — du bilan social. Pour F.O., « *base d'informations pour appuyer les revendications formulées par le syndicat* » (...), le bilan social doit permettre de « *détecter des évolutions, d'orienter le dialogue sur des constatations clairement dégagées et reconnues* ». Pour la C.G.C., il « *oblige le patronat à discuter de problèmes sociaux rarement pris en compte dans la gestion des entreprises* ».

Dans les entreprises, les militants syndicaux expriment souvent, vis-à-vis du document patronal, de la méfiance. Mais aussi de la crainte.

Chaque chiffre renvoie à plusieurs problèmes : quelle est la définition de cet indicateur ?... A quelles catégories s'applique-t-il ?

Lire le bilan social ligne par ligne ne suffit pas. Il fau procéder par recoupements, regroupements pour qu'une interprétation devienne possible.

Pour un comité d'entreprise ou une section syndicale, utiliser le bilan social, c'est se plonger dans des chiffres, indices, pourcentages. L'approche technicienne de la réalité sociale ne va pas de soi. Beaucoup de militants ouvriers craignent de « se couper des réalités »...

Il reste que les syndicats y voient un outil pour agir dans l'entreprise de façon plus convaincue et convaincante. Et ils s'en servent pour appuyer les revendications sur des données précises et chiffrées.

Des organisations syndicales ont commencé à rassembler des bilans sociaux afin de marquer la place de chaque entreprise dans sa région, ou la branche d'activité à laquelle elle appartient.

Dans la fédération C.G.T. des employés, la section de la banque et des assurances en a tiré une étude, destinée aux syndicats, qui porte sur les données sociales des sept plus grandes banques et de huit compagnies d'assurances.

La C.F.D.T. s'est livrée à une comparaison des bilans sociaux de plusieurs caisses régionales du Crédit agricole afin d'en dégager similitudes et différences dans la gestion du personnel. Des structures régionales de la C.F.D.T. ont entrepris à Nantes et en Lorraine de rassembler des bilans pour comparer sur le plan local la situation des salariés. La confédération C.G.C., qui a toujours marqué son intérêt pour ce type de document, a entamé une étude sur l'emploi des cadres, et compte — dans un deuxième temps — donner à ses militants des consignes pour « *négocier des plans sociaux* » d'entreprise.

On n'en est pas encore là... mais le bilan social commence à intéresser.

MARTINE GEORGES-PICOT.

Pour tous les goûts

Sévère et pauvre ou coloré et copieux avec une splendide couverture... le bilan social prend toutes les formes, toutes les couleurs et toutes les dimensions.

Lorsqu'il est fabriqué rapidement, le document « bilan social » ne dépasse pas douze à quinze feuillets, soit beaucoup moins que le « Journal officiel » n'en avait consacré à la publication des décrets et arrêtés d'application (une soixantaine de pages). Le bilan ne comprend alors que les chiffres relatifs aux indicateurs sociaux prescrits par la loi... sans explication, sans commentaire, c'est-à-dire environ cent-trente statistiques réparties en sept chapitres : emploi ; rémunérations et charges accessoires ; conditions d'hygiène et de sécurité ; autres conditions de travail ; formation ; relations professionnelles ; autres conditions de vie.

En revanche quand le bilan social atteint trente, quarante voire cinquante pages, les séries chiffrées sont agrémentées d'explications, de courbes, de graphiques en bâtonnets...

L'exploitation statistique est quasiment impossible

LES bilans sociaux des entreprises permettent-ils de mieux connaître la réalité sociale — nationale ou sectorielle — de la France ? D'emblée la réponse est non. Si la centrale des bilans de la Banque de France réalise, année par année, à partir des documents comptables de trois mille firmes industrielles, des études sur les structures financières des entreprises, rien de tel n'est possible dans le domaine social.

Ainsi l'a voulu le ministère du travail : les indicateurs définis dans le décret d'application de la loi sont imprécis. « *Les grands thèmes à traiter sont fixés par la réglementation, mais les données effectivement fournies peuvent être adaptées aux réalités de chaque entreprise* », déclare M. Petitguyot, « M. Bilan social » au ministère du travail. La section de politique générale du travail (où avait été préparé le projet gouvernemental) le rappelle : le bilan social, document d'origine patronale, est exclusivement du ressort de l'entreprise. Au comité d'entreprise, aux partenaires sociaux et aux syndicats de s'en saisir...

Une consolidation de bilans sociaux d'entreprises serait ainsi sans signification ; aucune exploitation statistique n'est envisagée par le ministère du travail.

Dépouiller des bilans sociaux d'entreprises permet toutefois, d'une année à l'autre, d'observer des tendances.

Le cabinet conseil Expertise et audit social, qui avait, en 1979, procédé à une « radioscopie » du bilan social pour sa première année d'application, a étudié, en 1980, cent cinquante bilans sociaux d'entreprises employant de cinq cents à plusieurs dizaines de milliers de salariés.

Cette radioscopie révèle le développement effarant de l'emploi précaire. Alors que dans 63 % des entreprises étudiées en 1979 les effectifs baissent, on constate une augmentation des contrats à durée déterminée dans 78 % des firmes. Le rapport des embauches avec contrat à durée déterminée sur le total des entrées passe de 46 % en 1978 à 54 % dans l'industrie ; dans les services, de 60 % à 62 % ! Dans les banques et les assurances, de 22 % à 26 %. Un certain nombre d'entreprises pratiquent *désormais l'embauche uniquement sur contrat à durée déterminée*...

Le nombre moyen mensuel de travailleurs temporaires, rapporté à l'effectif moyen mensuel, est lui aussi en hausse dans [illegible] % des entreprises de l'échantillon.

CRÉDITS, CHANGES ET GRANDS MARCHÉS

L'euromarché

Désarroi

LE marché euro-obligataire est totalement désorienté. Les banques internationales paraissent avoir beaucoup de difficultés pour apprécier tout à la fois la puissance retrouvée du dollar sur les marchés des changes et l'évolution des taux d'intérêt à court terme. Le premier de ces éléments, combiné avec la bonne orientation du marché obligataire américain, a donné lieu au lancement d'un grand nombre d'euro-émissions. Le second explique l'anarchie des conditions, aussi bien en ce qui concerne les coupons que les durées. Entre Ford, qui propose 125 millions de dollars à trois ans avec un coupon phénoménal de 16 %, et la S.N.C.F., qui offre 75 millions de dollars à dix ans avec un coupon de 13 %, on trouve le quotidien de Chicago *The Tribune* recherchant 50 millions de dollars à cinq ans avec un coupon de 14 %, la banque américaine Continental Illinois avec 100 millions de dollars à trois ans dotés d'un coupon de 13,5 %, la société hydro-électrique canadienne Ontario-Hydro, avec 100 millions de dollars à dix ans et un coupon de 13.5 %, la Compagnie des chemins de fer de Colombie-Britannique au Canada avec 50 millions de dollars à dix ans avec également un coupon de 13.5 % et une autre société canadienne, Eldorado Nuclear, avec 50 millions de dollars à cinq ans accompagnés d'un coupon de 13,1/4 %. Cette liste n'est pas exhaustive. A la veille du week-end, un certain nombre d'autres euro-emprunts étaient en gestation. Mais, à l'exception de l'émission Ford, qui s'est soldée par un très grand succès, puisque combinant les avantages d'un taux d'intérêt extrêmement élevé à 16 % et d'une durée courte, puisque de trois ans seulement, les autres offres paraissaient aller au devant du désastre. Il ne serait pas étonnant que plusieurs d'entre elles soient retirées purement et simplement du marché. Non seulement elles sont venues trop nombreuses en même temps, mais l'extraordinaire variation entre leurs termes respectifs ne peut qu'ajouter au désarroi des investisseurs.

Dans ces conditions ce sont les placements à très court terme qui offrent le maximum de rentabilité. Dans cette optique une émission originale de 250 millions de dollars pour le compte de Citicorp a été lancée vendredi après-midi. Destinée à allier les avantages du marché monétaire à ceux des euro-obligations à plus long terme, l'emprunt Citicorp se présente sous forme de « notes » à taux flottant d'une durée de trois ans et neuf mois auquel sont attachés des warrants. Ces obligations à très court terme portent un intérêt payable trimestriellement, qui est le taux demandé du Libor à trois mois. Les warrants donneront droit d'acquérir jusqu'à septembre prochain des obligations Citicorps à dix ans, accompagnées d'un coupon à taux fixe de 12,625 % par an. L'émission Citicorp est donc favorable sur tous les fronts pour l'investisseur. Si les taux à court terme demeurent élevés, il en tirera avantage au travers des « notes ». Si c'est en baisse, il pourra alors recourir aux obligations à long terme et à taux fixe.

La grande fermeté de la devise américaine a, aussi, pour effet d'affaiblir les autres secteurs. Celui des obligations en euro-deutschemarks est pratiquement fermé, puisque entrouvert ce mois-ci en faveur de seulement deux organisations supra-nationales. Celui des euro-francs français pâtit également de l'attraction du dollar.

Première euro-émission en or

Les ... millions d'euro-francs que le Gaz de France proposait avec un coupon de 13 7/8 % n'ont pas suscité tout l'intérêt attendu. L'emprunt convertible à dix ans de Lafarge-Coppee a vu son montant réduit de 225 millions à 190 millions de francs, et son coupon augmenté (il est maintenant de 11,25 % pendant les cinq premières années puis de 11,50 % pour les cinq dernières).

Malgré ces ajustements, la demande a été faible. En outre, des divergences d'opinion au sein du consortium bancaire dirigeant l'émission ont entraîné, fait inhabituel, le retrait de trois banques étrangères. C'est apparemment la première fois qu'un tel événement se produit sur le marché euro-obligataire.

Dans un climat international troublé, il faut peut-être souligner une opération qui parvient à recréer, sur le plan euro-obligataire, l'univers balzacien de la rente 3 %. Il s'agit de la première euro-émission en or, dont le but est de parer à l'inconvénient majeur du métal jaune, sa stérilité. La société américaine Refinement International Company, qui est spécialisée dans le raffinage des métaux précieux et est contrôlée à 61 % par le groupe Empain - Schneider, a lancé un euro-emprunt à quinze ans, représentant l'équivalent de 100 000 onces d'or, dont le taux d'intérêt et le capital pourront, si le porteur le désire, être réglés en métal jaune. Chaque titre représente 10 onces d'or. L'émission sera assortie d'un coupon de l'ordre de 3 % à 4 % par an, soit 0,4 once d'or fin si le coupon est de 4 % et bien évidemment si le détenteur de l'euro-obligation désire être réglé sous cette forme. Le prix de l'or sera déterminé le 11 février. Il ne pourra être supérieur à 3 % au cours fixé le même jour sur le marché de l'or à Londres. Durant les cinq premières années, l'emprunteur s'interdit de rembourser par anticipation son emprunt, sauf si le cours du métal jaune dépasse 2 000 dollars l'once pendant soixante jours consécutifs. Afin d'assurer la sécurité des porteurs d'euro-obligations, les 100 000 onces d'or qui auront été également achetées le 11 février par l'emprunteur sur les différents marchés du métal précieux seront remises entre les mains de la Continental Bank of Illinois. Celle-ci agira en tant que « trustee » durant toute la durée de l'émission, c'est-à-dire en tant que détenteur des certificats représentant le stock pour le compte des porteurs d'obligations qui en demeureront les véritables propriétaires pendant la période considérée.

L'intérêt de la formule est évident pour Refinement, qui peut ainsi financer à bon compte les 100 000 onces d'or qui représentent son stock de base. On pourrait tout aussi bien envisager une opération du même type pour une compagnie pétrolière, un producteur de cuivre, de sucre, de cacao, etc. Encore que le paiement en nature risquerait dans ces cas-là de poser quelques problèmes. Quoi qu'il en soit, l'offre de Refinement n'est pas tout à fait la première en son genre. Il y a déjà plusieurs années que les Mexicains émettent ce qu'ils appellent des « petrobonos », qui sont des obligations dont le rendement est indexé sur le prix du pétrole. Ce papier fait l'objet d'un marché qui a beaucoup d'amateurs.

L'euro-émission du raffineur de métaux précieux nous ramène au temps de Balzac et de la rente 3 %. Celle-ci était libérée en pièces d'or, et le porteur était aussi remboursé en pièces d'or. Les conséquences de l'inflation éventuelles étaient ainsi annihilées, et on retrouvait alors le taux d'intérêt naturel, qui s'est toujours situé aux alentours de 3 % l'an. Ce n'est pas par hasard si, par exemple, la rente Pinay émise en 1952 portait 3,5 % d'intérêt.

Un crédit pour l'Italie

L'euro-marché n'a jamais été une institution philanthropique. S'il est très souvent d'utilité publique, il n'est et ne peut être sans but lucratif. C'est pourquoi il ne cherche généralement pas à s'immiscer dans des situations malheureuses où l'aspect charitable rendrait la notion de profit pénible à supporter. Toutefois, on assiste actuellement au montage d'un euro-crédit gigantesque de 2 milliards de dollars, pour l'Italie, qui met mal à l'aise un certain nombre de membres de la communauté bancaire internationale. Destiné à venir en aide à la région sud de l'Italie, récemment sinistrée par un tremblement de terre qui est encore dans toutes les mémoires, ce crédit dirigé par la banque américaine Bankers Trust est levé sous la garantie de la République italienne. Le débiteur est la Cassa per il Mezzogiorno, entité publique destinée à coordonner le développement de l'Italie du Sud. L'euro-prêt est assorti de conditions extrêmement basses pour les banques qui prêtent. Ces dernières seraient néanmoins disposées à considérer valablement les termes proposés, eu égard au côté humanitaire du projet, si la Bankers Trust n'entendait pas se réserver une part non négligeable de la commission sur la totalité de l'opération.

S'agissant de 2 milliards de dollars, cette partie de la commission qu'en jargon de métier les euro-banquiers dénomment « praecipium » représente une million de dollars. A ce tarif-là, la notion de charité s'estompe et nombreuses sont les banques internationales qui s'étonnent qu'on leur demande de faire un effort financier pour un euro-crédit comportant au premier chef un profit appréciable pour l'établissement dirigeant du consortium bancaire. Les mêmes milieux s'interrogent également sur la légèreté des autorités italiennes qui ont apporté leur bénédiction à une transaction de ce genre.

L'euro-crédit pour le compte de la Cassa per il Mezzogiorno est en deux tranches égales, d'une durée de huit mois chacune, avec d'un côté un crédit de confirmation (« stand-by ») de 1 milliard de dollars et, de l'autre, un crédit traditionnel à tirage et remboursement définis à l'avance d'un même montant. Le taux d'intérêt sera fixé pour moitié à partir du Libor, c'est-à-dire du taux interbancaire offert à Londres sur les dépôts en euro-dollars de trois à six mois, et pour moitié à partir du « prime rate », c'est-à-dire du taux de base bancaire en vigueur aux Etats-Unis. Dans le premier cas, l'intérêt venant s'ajouter au Libor comportera une marge de 3/8 % durant les quatre premières années et de 1/2 % pendant les quatre dernières. Dans le second cas, la marge venant s'additionner au « prime rate » sera de 1/4 % durant les quatre premières années et de 3/8 % pendant les quatre années restantes. Les banques américaines se refinancent à un coût inférieur au « prime rate » ; en conséquence, elles bénéficient, lorsqu'elles prêtent sur cette base, d'un rapport supérieur de 1/4 % à 3/8 % à celui dont jouissent les banques engagées à partir du Libor.

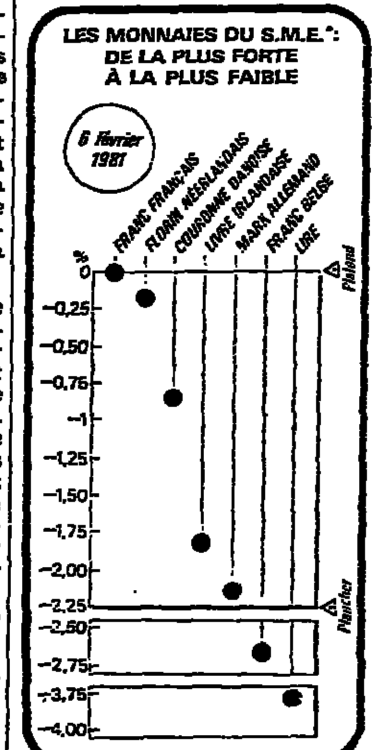
Il est donc possible que le milliard de dollars drainé sur la base du « prime rate » sera levé sans trop de difficulté. En revanche, le milliard recherché à partir du Libor pourrait s'avérer beaucoup plus malaisé à rassembler, surtout compte tenu du « praecipium » important retenu par la banque chef de file.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Nouvelle hausse du dollar
Grande faiblesse du mark

LE raisonnement des milieux financiers en ce qui concerne l'avenir du dollar est simple : si le plan Reagan, présenté au Congrès américain le 18 février prochain, est considéré comme possible, donc crédible, le dollar restera fort. Si ce plan est jugé inapplicable dans l'immédiat, M. Volcker, président du FED, a confirmé que de toute façon il pratiquerait une politique sévère de réduction de la masse monétaire, ce qui implique un loyer de l'argent élevé. Dans les deux cas, estiment ces milieux financiers, le dollar restera ferme, et le mark attaqué.



*Système monétaire européen

La hausse du dollar avait repris avec violence dès le mardi 3 février pour s'interrompre le lendemain et même faire place à un recul sous l'effet des interventions concertées de la Bundesbank, de la Réserve fédérale des Etats-Unis et de la Banque de France (près d'un milliard de dollars pour la seule journée de mardi). De plus, des rumeurs couraient sur la mise en œuvre d'un plan international de soutien du mark, à l'imitation du plan Carter du 1er novembre 1978, et sur la possibilité d'une élévation du taux d'intérêt allemand. Jeudi, l'indécision régnait, mais, vendredi, les déclarations de M. Paul Volker sur le maintien de taux d'intérêt élevés outre-Atlantique relançaient avec violence la hausse du dollar jusqu'à 4,98 F et 2,16 DM. Le mark retombait à son cours-plancher par rapport au franc français (2,3033 F) plus fort que jamais au sein du S.M.E.

Pour la première fois depuis trente ans, l'Allemagne fédérale voit sa monnaie attaquée, ce dont elle n'avait pas l'habitude, d'où la lenteur des réflexes des autorités ouest-allemandes, qui, pour l'instant, lancent dans la bataille les réserves de dollars de la Bundesbank, les plus importantes du monde. Elles ont trois possibilités : soit augmenter les taux d'intérêt pour réduire l'écart avec les taux américains, ce qu'elle veut peut-être faire ; soit demander l'élargissement des marges de fluctuation du système monétaire européen, ce qui revient à dévaluer le mark ; soit sortir carrément du système, ce qui serait la fin de celui-ci.

La livre sterling n'a pu suivre le dollar dans son ascension et a nettement « décroché », dans l'attente d'une réduction des taux d'escompte britanniques.

Sur le marché de l'or le cours de l'once, après avoir fléchi au-dessous de 500 dollars, touchant 480 dollars, est remonté aux alentours de 505 dollars. La tension des taux d'intérêt continue à renchérir le coût de la spéculation sur le métal, mais les opérateurs restent sur la réserve.

FRANÇOIS RENARD.

Cours moyens de clôture comparés du 30 janv. au 6 fév.

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.-U.	Franc français	Franc suisse	D. Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	2,3300 2,3750	— —	20,2839 20,5338	51,4663 52,0833	46,6635 47,2813	2,9120 2,9498	43,0477 43,4782	0,0985 0,0998
Paris	11,4869 11,5662	4,9200 [illegible]	— —	253,73 253,64	230,33 230,33	14,3680 14,2680	212,22 211,74	4,8571 4,8682
Zurich	4,5271 4,5600	1,9430 1,9200	39,4088 39,4259	– –	90,6672 90,7801	5,6564 5,6637	83,6418 83,4782	1,9142 1,9161
Francfort	4,9931 5,0231	214,30 211,50	43,4159 43,4159	110,2933 110,1562	— —	6,2387 6,2389	92,2513 91,9562	2,1113 2,1107
Bruxelles	80,0355 80,5125	34,35 33,98	6,9599 6,9599	17,6788 17,6562	16,0289 16,9283	— —	14,7869 14,7391	3,3842 3,3832
Amsterdam	5,4126 5,4625	232,30 230,00	47,1209 47,2277	119,55 119,7916	108,3994 108,7470	6,7627 6,7845	— —	2,2886 2,2954
Milan	2364 95 2379,75	1015 1002	205,8841 205,7528	522,388 521,875	473,6350 473,7588	29,5487 29 5575	4,3693 4,3565	— —
Tokyo	474,38 484,97	283,60 * 284,20	41,2984 41,9385	104,7864 106,3541	95,0069 96,5484	5,9272 6,0235	87,6452 88,78	0,2005 0,2037

(*) A Paris, le yen était coté le vendredi 6 février 2,4315 francs, contre 2,3712 francs le 30 janvier

Nous avons supprimé la ligne « Londres » qui figurait jusqu'à la semaine dernière dans notre tableau. Elle était inutile puisque, sur cette place, les cours des devises étrangères sont indiqués en cotation indirecte (tant de dollars, de francs ou de DM pour une livre sterling) et non pas comme ailleurs en cotation directe (à Paris, par exemple, les cours du dollar, de la livre, du DM, etc., sont exprimés en francs, c'est pourquoi les cours de la ligne supprimée se retrouvaient dans la colonne « Livre », que nous avons évidemment conservés).

Les matières premières

Reprise générale des métaux
Renchérissement du blé

D'AMPLES fluctuations se sont produites sur les métaux précieux, soumis aux caprices de l'or, du dollar, sensibles également à un regain de tension internationale. Mais l'amélioration survenue sur l'ensemble des prix des métaux non ferreux constitue la caractéristique dominante de la semaine précédente.

Le mouvement timide de reconstitution des stocks au niveau des utilisateurs tendrait-il à se généraliser ? Il faudra attendre, peut-être encore quelques mois, pour avoir confirmation de ce processus.

MÉTAUX. — *Après avoir suivi l'or et poursuivi leur mouvement de repli, les cours de l'argent se sont raffermis à Londres. La General Service Administration, organisme chargé de la gestion des stocks stratégiques américains, vient de demander l'autorisation au Congrès de vendre une partie de ses réserves de métal excédentaires.*

Nouvelle progression des cours de l'aluminium à Londres. Pourtant, une amélioration de la demande n'est pas attendue avant le commencement du second semestre. Un accroissement des livraisons de métal est prévu en Amérique du Nord (près de 3 %), en Asie de l'Est (+ 7 %). En revanche, les perspectives semblent moins favorables en Europe, où les expéditions de métal seront inférieures à celles de 1980.

Sur le marché de Londres, les cours du nickel enregistrent une nouvelle avance. Deux autres producteurs ont suivi l'exemple donné par le « major » en décidant de supprimer le rabais de 6 % accordé en novembre 1980, sur les livraisons de métal à partir du 1er mars. Reprise du platine tant à Londres qu'à New-York.

CÉRÉALES. — *Aucune décision n'a encore été prise par les autorités américaines relative à la levée de l'embargo frappant les exportations de céréales vers l'U.R.S.S., mais sur le marché de Chicago les cours du blé se sont redressés.*

L'U.R.S.S. a accru ses achats de 26 %, malgré l'embargo, et la Chine de 50 %. Il faut s'attendre à des achats encore plus importants de la part de ces pays prochainement. Le report qui subsistera en fin de campagne chez les cinq grands vendeurs — Etats-Unis, Canada, Argentine, Australie et pays de la C.E.E. — diminuera de 10 % pour revenir à 41,3 millions de tonnes contre 46,1 millions de tonnes.

DENRÉES. — *Les cours du sucre se sont raffermis en fin de semaine. La flambée récente des prix décourage cependant l'augmentation de la consommation, évaluée par une firme privée à 89,64 millions de tonnes pour 1980-1981 (au lieu d'une précédente évaluation de 90,36 millions de tonnes).*

Les cours du cacao s'effritent à nouveau. Les stocks détenus par les pays consommateurs restent encore importants, évalués par une firme britannique à 713 000 tonnes, ce qui représente la moitié de la consommation mondiale annuelle au commencement de la saison.

Cours des principaux marchés du 6 février 1981

Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) cuivre (Wirebars) comptant 787 (773,50), à trois mois 810 (795) ; étain comptant 5 935 (5 880), à trois mois 6 080 (6 020) ; plomb 294,50 (277,50) ; zinc 317,50 (312) ; argent (en pence par once troy) 572 (584) ; aluminium 616 (594) ; nickel 2 760 (2 635). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 83 (81,75) ; argent 13,15 (13,78) ; platine (en dollars par once) 487 (475) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) inch. (97,88) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) 375-380 (370-375). — Penang (en ringgit par kilo) 30,60 (30,37).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton mars 91,20 (89,18), mai 91,80 (90,70). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) mars 355 (357) ; jute (en livres par tonne) Pakistan, White grade C 219 (221). — Roubaix (en francs par kilo) : laine mars 35,20 (35,50)

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 58,20-59 (56,50-57,80) — Penang (en cents des Détroits par kilo) : 303-303,50 (304,50-305,50).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb) (sauf pour le cacao en dollars par tonne) : cacao mars 1 880 (1 950), mai 1 941 (2 000) ; sucre mars 28,10 (27,85), mai 28,90 (27,30) ; café mars 120,80 (121), mai 125,75 (126). — Londres (en livres par tonne) : sucre mars 284 (271), mai 292 (275,50) ; café 986 (994) ; mai : 1 010 (1 016), cacao mars 843 (848), mai : 870 (873) — Paris (en francs par quintal) : cacao, mars : 955 (950) ; mai 985 (980) ; café, mars inch. (1 150), mai 1 175 (1 172) ; sucre (en francs par tonne) mars 3 510 (3 290), mai 3 445 (3 260) ; tourteaux de soja : Chicago (en dollars par tonne) mars 220,40 (211,10). — Londres (en livres par tonne) février 130 (111,90)

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau : blé mars 472 (467), mai 480 1/2 (473) ; maïs 365 1/2 (375 3/4), mai 375 1/2 (368 1/3).

INDICES : Moody's : 1 159,40 (1 153). Reuter 1 697,50 (1 674,60).

Le marché monétaire

Le vent d'Amérique

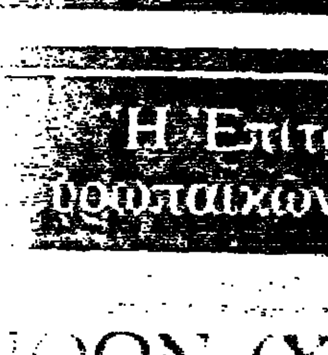
LES déclarations de M. Volcker, président du Federal Reserve Board (le FED), devant la commission économique mixte du Congrès des Etats-Unis ont clairement « annoncé la couleur » : les taux d'intérêt resteront très élevés outre-Atlantique et pourraient même dépasser les niveaux records enregistrés ces deux derniers mois. M. Volcker a confirmé ce que l'on savait déjà mais avec encore plus d'éclat : il n'hésitera pas à poursuivre une politique d'argent cher pendant tout le temps nécessaire à la réussite du plan gouvernemental de lutte contre l'inflation. Comme les premiers effets de ce plan, de l'aveu même du président Reagan, ne sauraient vraiment se manifester avant la fin de cette année ou le début de la prochaine, le FED s'emploiera à freiner l'expansion de la masse monétaire pendant cette période de transition.

Ces déclarations ont immédiatement relancé la hausse du dollar et la baisse du mark (voir la rubrique des changes) sur le marché des euro-dollars.

Tous ces événements ne font guère l'affaire de la Banque Fédérale d'Allemagne. Cette dernière, écartelée entre le souci de défendre le mark par une hausse du taux d'intérêt et celui de ne pas affecter davantage, par une telle hausse, une économie déjà déprimée, n'a pris aucune décision jeudi lors de la réunion hebdomadaire de son conseil, à la grande déception des opérateurs sur le marché des changes. Mais il est très possible que, sous la pression des vendeurs de marks, elle se résolve à relever son taux d'escompte et son taux d'avance sur titres (Lombard), fixés respectivement à 7,5 % et 9 %. A défaut, elle pourrait élever le coût du refinancement des banques auprès de ses guichets en renchérissant le taux de ses pensions, ce qu'elle a commencé à faire à la fin de la semaine dernière. Ailleurs, la Banque nationale suisse a, modestement, relevé de 3 % à 3,5 % son taux d'escompte « pour réduire l'écart entre les taux de marché et les taux officiels », une trop grande différence rendant plus difficile la conduite de la politique monétaire.

En France, les taux continuent à s'orienter doucement à la baisse sous la pression de l'extérieur. A court terme, les échéances à un mois et trois mois sont plus chères de 1/8 % : dans la perspective, que certains jugent inévitable, d'une augmentation des taux en R.F.A., les opérateurs estiment que les taux français, au mieux, ne peuvent baisser, et, au pire, suivront l'exemple venu d'outre-Rhin.

A long terme, la tendance à la hausse sur le marché secondaire des obligations s'est maintenue. Les indices Paribas montrent que le rendement des emprunts d'État est passé de 13,92 % à 14,06 %, celui des emprunts publics de 14,53 % à 14,70 % et celui des emprunts privés de 15,21 % à 15,34 %. Le prochain emprunt sera celui de la Caisse nationale de l'énergie (3 à 3,5 milliards de francs). Son taux d'émission n'est pas encore fixé, mais, s'il s'inscrit au-dessous de celui du marché, comme l'a fait l'emprunt du Crédit foncier de la semaine dernière, son placement n'en sera pas facilité. — F. R.



مكان الاصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)
emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

4 jeunes ingénieurs Grandes Ecoles ou Universités futurs chefs de projet

Important groupe industriel français à vocation internationale, réalisant 50 % de son C.A. à l'exportation, effectifs 30 000 personnes recherche de jeunes ingénieurs, pour leur confier dans un premier temps, et après une période de formation, des responsabilités au sein d'équipes informatiques où ils auront l'occasion de développer des applications sophistiquées mettant en œuvre des techniques élaborées, notamment en matière de gestion de production.

- 2 de ces postes seront confiés à des débutants dégagés des obligations militaires - complément de formation en gestion apprécié.
- les 2 autres nécessitent d'avoir une première expérience d'organisation administrative acquise au cours de stages, du service national ou d'un premier emploi en entreprise.

Ces postes pourront constituer le point de départ d'une carrière dans le groupe, soit dans le cadre du système d'information, soit dans une autre fonction (commerciale, production, administrative...).

Disponibilité géographique et connaissance d'une ou plusieurs langues - dont l'anglais - appréciées. Lieu de travail : Nord.

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 73546/M à Mme CLERE,
Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, rond-point du Pont-de-Sèvres - 92516 BOULOGNE CEDEX.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Tunis.

Membre de SYNTEC

MATRA ELECTRONIQUE

GROUPE MATRA

COMPIEGNE

CA — 120 MF - 420 personnes spécialisé dans la fabrication des éléments électroniques des Equipements MATRA recherche un :

ASSISTANT CONTROLEUR DE GESTION

Sa mission :
- Etablissement, suivi et analyse des budgets (contrôle des informations, analyse des écarts...).
- Participation à la mise en place, à l'exploitation d'une comptabilité industrielle.

Ce poste s'adresse à un jeune diplômé d'ECOLE SUPERIEURE de COMMERCE, débutant ou ayant acquis une première expérience dans une Société Industrielle et possédant de bonnes connaissances en comptabilité et informatique.

Ecrire avec CV détaillé et rémunération actuelle à Solange MONTEIL sous référence SM 780
PLEIN EMPLOI
10, rue du Mail — 75002 PARIS

Membre de SYNTEC

Pour étoffer son service recrutement une société du secteur tertiaire recherche, un (e)

ASSISTANT (E) RECRUTEMENT

- formation en psychologie sociale.
- Intégré (e) dans une équipe dynamique le ou la candidate retenu (e) bénéficiera d'une période de formation initiale avant de se voir confier la responsabilité du recrutement pour plusieurs centres d'exploitation.
- Le poste est situé à BLOIS.

Envoyer CV et prétentions sous la référence AR/M à
PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

PAPETERIES HAMELIN
Route de Lion, 14000 CAEN.
recherchent
CHEF COMPTABLE CONFIRMÉ
Poste convenant à personne jeune et dynamique.
Envoyer curriculum vitae détaillé avec photo.

CENTRE D'ÉTUDE TECHNIQUE DE L'ÉQUIPEMENT
organisme public
à vocation interrégionale
recrute

ANALYSTE CHEF DE PROJET

Réf. D.G.T.I. A 2

pour le développement de logiciels de gestion transactionnelle sur mini-ordinateurs. Formation maîtrise sciences éco ou équivalent + expérience 2 ans minimum en informatique de gestion (connaissance Cobol Basic) ou MIAGE + expérience 2 ans.

TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Réf. V 01

chargé de développer nos actions dans le domaine des économies d'énergie dans le bâtiment. Formation : DUT génie civil ou B.T.S. travaux publics. Expérience indispensable de la thermique du bâtiment au niveau étude et chantier.

Envoyer curriculum vitae détaillé et manuscrit s/réf. du poste choisi au C.E.T.E. de Rouen, service Recrutement, B.P. 245 bis, 76120 Grand-Quevilly.

Recherch. vendeur haut niveau engins T.P. - Résidence dans 13. Envoyer C.V., photo et prétent. Ecr. s/n° 7.839 *le Monde* Publ., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CABINET CONSEIL JURIDIQUE ET FISCAL DE L'OISE recherche COLLABORATEUR (trice). Ecrire avec curriculum vitae, photo et prétentions s/n° 7.841, *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

GOUVERNEMENT MONACO recherche

ANALYSTE

ingénieur ou équivalent expérience au moins 5 ans dans conception et réalisation d'applications (DB-DC). Ecr. avec C.V., photo et prét. à Direction Fonction publique avant le 23 février M.-C. MONACO VILLE.

IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE
filiale d'un des premiers groupes français
recherche
pour usine SARTHE (600 personnes).

LE CHEF DES SERVICES COMPTABLES ET DE GESTION

diplômé Sup. de Co. DECS ou DUT.

A la tête d'une équipe de 15 personnes dont un adjoint, il sera responsable de la comptabilité générale et analytique, du contrôle budgétaire et du service informatique.

Il aura une expérience industrielle de plusieurs années dans les disciplines ci-dessus, de préférence en usine.

Evolution à envisager vers des fonctions plus élevées dans les services de la direction financière.

Envoyer CV et prétentions sous réf. 902 à BAILLY CONSEIL 40, av. Hoche 75008 PARIS.

Emplois et entreprises



IMPORTANTE SOCIETE ALIMENTAIRE
recherche pour région ARRAS

UN CHEF DE SERVICE ENTRETIEN

Nous offrons :
- . La responsabilité du fonctionnement des installations de production et d'énergie,
- . Le suivi des budgets d'entretien,
- . La direction dynamique d'une quarantaine de personnes,
- . L'exercice de ses responsabilites sous l'autorité directe du directeur d'usine.
- . Position cadre.

Nous demandons :
- . Formation : Ecole Nationale d'Ingenieur ou formation équivalente.
  Options : Electrotechnique.
  Niveau minimum exigé : D.E.S.T.
- . Age minimum 30 ans.
- . Une experience réelle et complète de 3 à 5 ans appuyée par une connaissance pratique approfondie en « électronique» et « mécanique des fluides»
- . Un homme de caractère sachant animer et dynamiser avec psychologie une équipe d'hommes. De préférence, originaire du Nord

Adresser lettre de candidature manuscrite et C.V. détaillé avec photo et pretentions s/ref. 7540 à : P.LICHAU SA, BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

ingénieur méthodes, futur directeur d'usine

150 000 F +

UNE ENTREPRISE FABRIQUANT DE L'APPAREILLAGE ÉLECTRIQUE EN GRANDE SÉRIE cherche, pour son usine à 100 km de Paris, un ingénieur des méthodes, appelé à devenir le directeur de l'usine.

Adjoint du directeur de l'usine, il conçoit et met en application les processus de fabrication et contrôle les coûts de l'ensemble des produits. Il a déjà acquis une bonne expérience dans une industrie de production en grande série, et connaît en particulier, les techniques d'automatisation de fabrication. Il est «obsédé» par les gains de productivité.

A moyen terme, il exerce à part entière la direction de l'usine et fait preuve, bien sûr, des qualités que l'on demande à un «patron».

C'est un ingénieur AM ou équivalent, de 32 ans minimum, ayant une bonne connaissance de l'anglais.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil, sous la réf. 203 LM.

jacques fixier s.a.
7 rue de logelbach . 75017 paris

membre de syntec



emplois internationaux

(et departements d'Outre Mer)

«Chef du département électro-mécanique»

Société d'exploitation minière du Zaïre

Société minière importante recherche le chef du département de son service électro-mécanique. Il aura sous son contrôle toutes les activités du service mécanique orientées vers des travaux d'entretien, de réparation et de fabrication de matériel d'exploitation minière essentiellement. Il assurera la direction des travaux d'entretien et de réparation du matériel électrique de six petites centrales hydro-électriques et d'un réseau de haute tension. Il gérera un important parc, constitué de + ou — 300 véhicules, dont il aura la responsabilité de l'entretien et des réparations.

Le candidat, âgé de 35 à 45 ans, possèdera une formation d'ingénieur civil électromécanicien ainsi qu'une expérience d'une dizaine d'années, de préférence dans une entreprise minière (chantiers ciel ouvert) ou de travaux publics.

Le poste conviendra à un élément énergique, organisateur, ayant l'esprit de décision et ayant l'habitude du commandement.

Conditions de rémunération intéressantes à fixer en fonction de l'expérience du candidat, en plus indemnités et autres avantages en nature liés à l'expatriation.

Faire offre avec C.V. détaillé à l'Agence HAVAS, 13-17, bd Ad-Max, B.P. 1000 Bruxelles sous la réf. 529 qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche pour

OUTRE-MER UN AGENT TECHNIQUE BTS OPTIQUE

expérimenté (10 ans environ), connaissances appréciées travaux photographiques sensitométriques. Connaissance en anglais souhaitée.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous n° 86709, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

T S I

ENTREPRISE AMÉRICAINE
LEADER MONDIAL DANS SA BRANCHE,
recherche pour son service technico-commercial EN FRANCE (siège à Épinay-sur-Seine),

UN INGÉNIEUR DES VENTES

FORMATION : mécanique des fluides (diplôme universitaire ou grandes écoles) - anglais parlé et écrit.
EXPÉRIENCE : anémométrie laser doppler ou fil chaud souhaitée.
Facilité du contact humain et sens des responsabilités nécessaires.
SA MISSION : prospection, élaboration de devis, assistance technico-commerciale pour la vente d'instruments de haute technicité, destinés principalement à la recherche scientifique.
Le candidat (ou la candidate) sera éventuellement chargé (e) de la direction technique et commerciale des affaires en France.
Salaire en fonction des compétences et de l'expérience.
Disponible très rapidement.

Adresser candidature, C.V., photo à
TSI INTERNATIONAL INC., rue de Mérols,
82 à B-4711 Walhorn/Belgique.
Tél. : 0032/87851647.

AFRIQUE OUEST CADRE COMPTABLE

Expérience 5 ans minimum.
Dynamique et efficace.
Avantages expatriés. Libre assez rapidement

Adresser C.V. détaillé + prétentions.
FIPEC (référence Sonader) 89, rue de la Pompe, 75116 PARIS.

Société d'Auxiliaires de Transports Internationaux
recherche

1 jeune cadre comptable

Pour assumer des missions de renfort ou de remplacement dans ses filiales d'Afrique noire.
- . Niveau DECS
- . Grande mobilite indispensable.
- . Rémuneration intéressante. Avantages matériels et sociaux lies aux deplacements.

Adresser C.V détaillé et photo s/reference 2954 à INTER PA, BP 508 - 75066 Paris cédex 02 qui tr.

IMPORTANT GROUPE FRANCAIS
recherche pour
FILIALE AFRIQUE ANGLOPHONE

JEUNES INGENIEURS ET TECHNICIENS SUPERIEURS

BTS, DUT ou équivalent électromécanicien ou [illegible]
[illegible] expérience souhaitée.
Avantages habituels d'expatriement
Adresser C.V. et prétentions sous référence 86.718 CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opera 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Jeune Ingénieur Commercial Automates Programmables

(Lyon)

AB

ALLEN BRADLEY S.A. Division Automates Programmables vous offre un poste d'Ingénieur Commercial très évolutif.

Dans un premier temps, votre mission sera de prospecter et de gérer une clientèle d'industriels sur l'ensemble de la région **Rhône-Alpes.**

Votre réussite vous permettra ensuite de prendre en charge la création et la direction de notre agence de **LYON.**

Vous avez : une formation en automatisme et/ou électronique Vous avez déjà prouvé vos qualités commerciales dans la vente de systèmes et vous parlez l'anglais.

Nous sommes : la filiale française en forte expansion (65 % en 1980) d'un groupe américain leader mondial dans les automatismes industriels et appareillages électroniques.

Merci de nous adresser votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 101087 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par .

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

C C E AIR FRANCE
recherche
pour centre permanent adultes (83 GASSIN)

1 RESPONSABLE TECHNIQUE (CATÉGORIE MAITRISE)

- B.T.S. ou équivalent.
- Très bonnes connaissances électricité, électromécanique et automatisme exigées. Connaissances mécanique, menuiserie, entretien espaces verts, souhaitées.
- Plusieurs années expérience responsabilité d'une équipe polyvalente exigées.
  Permis de conduire B et D.

Ecrire avec C.V.
C C E AIR FRANCE
Tour Europe 103,
94532 RUNGIS Cedex.

Pour la branche **NUCLÉAIRE** d'une importante **société française, nous recherchons :**

- UN ADJOINT DE DIRECTION

(Réf. 3019)

Ingénieur grande École — 45 ans minimum — ayant pour mission de superviser l'ensemble des secteurs intervenant en robinetterie nucléaire — Forte personnalité — Dynamisme — Directement rattaché au Responsable du secteur nucléaire.

- TROIS RESPONSABLES DE SECTEUR

(Réf. 3000)

Orléans — La Hague — Bordeaux

Formation Ingénieur grande École — 30 ans minimum — Expérience nucléaire souhaitée — Dynamiques, mobiles, mentalité chef d'entreprise, pour animer et gérer des équipes intervenant soit dans la récupération des déchets, la décontamination, la maintenance ou la robinetterie nucléaire.

- DES AGENTS TECHNIQUES

(Réf. 3010)

B.T.S. ou D.U.T. mécanique, électromécanique — Jeunes, même débutants — Mobiles, dynamiques, ayant des compétences en robinetterie, contrôle et régulation et à la recherche de situations intéressantes offrant des possibilités d'avenir.

Candidatures (C.V. + photo + prétentions) traitées confidentiellement par

SAF 06000 NICE
35, rue Gioffredo
chargé de la sélection

CENTRE DE RECHERCHE APPLIQUÉE D'UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ
cherche

INGÉNIEURS

GRANDE ÉCOLE

Pour activité d'études et de développement en traitement des minerais et cimenteries.

Ecrire avec curric. vitae détaillé sous le n° 86.682 à CONTESSE Publicité,
20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE

Région EST
Filiale d'un grand Groupe Industriel

recherche pour son SERVICE ENTRETIEN

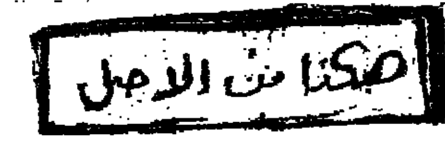
INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN

de formation Grande École et qui ait déjà quelques années d'activité.

Logement de fonction assuré.

Adresser candidature avec C.V. sous n° 87.062 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.





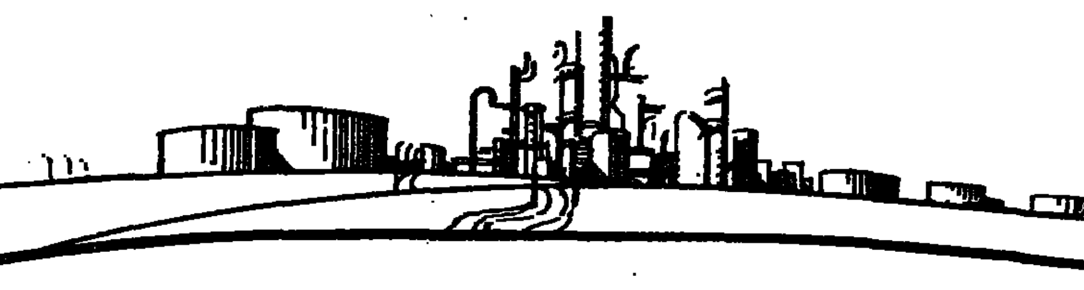
	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



futurs experts techniques

Principale filiale chimique du groupe EXXON en Europe, ESSO CHIMIE occupe une position importante dans son secteur. Elle envisage de renforcer et d'étendre son implantation industrielle de Notre-Dame-de-Gravenchon (région du Havre), de dimension déjà importante et d'un haut niveau technologique. Elle souhaite pour cela s'adjoindre des

ingénieurs

(2 à 5 ans d'expérience)

capables d'être rapidement opérationnels sur des projets d'amélioration et de développement des installations. Des postes sont à pourvoir pour chacun des secteurs suivants :

études et réalisations

Généralistes et ayant si possible des notions de génie civil, ces ingénieurs participeront à la conception et au contrôle de la réalisation d'équipements industriels.
Des candidats de haut niveau pourront voir la carrière évoluer à court terme vers des postes de « project managers ». Réf. M23/1

estimation-analyse et contrôle des coûts

Ingénieurs diplômés, ils ont une première expérience de l'établissement de spécification des équipements, et/ou du développement des projets. Réf. M23/2

instrumentation

Ingénieurs diplômés et formés si possible au génie chimique, ils connaissent l'instrumentation classique et l'utilisation des microprocesseurs. Ils prendront en charge des problèmes d'analyse en continu et de mesure et régulation. Réf. M23/3

mécanique, machines tournantes

Ingénieurs mécaniciens ayant une expérience dans la conception, l'exploitation ou l'entretien de machines tournantes, telles que compresseurs, pompes, turbines. Ils prendront en charge les problèmes de fiabilité et de longévité de ces machines. Ils assureront, également, l'expertise en cas d'avaries mécaniques de ces équipements. Réf. M23/4

informatique de contrôle de procédés

Matériels et logiciels système — Réf. M23/5

Ingénieurs ayant une formation d'électronicien complétée par une expérience en systèmes informatiques.

Applications — Réf. M23/6

Ingénieurs ayant une formation d'automaticiens et une expérience d'utilisation des ordinateurs complétée si possible par une connaissance des applications chimiques et pétrolières.

résistance des matériaux structures

Capables d'utiliser les techniques modernes de calcul de résistance des matériaux et de structures, ils ont ou acquerront la connaissance des codes. Ils prendront en charge les problèmes de fiabilité et de longévité des équipements statiques. Réf. M23/7

thermique et économies d'énergie

Ingénieurs généralistes/thermiciens ayant si possible une expérience des procédés de raffinage et de pétrochimie et/ou de la production des utilités. Ils participeront à une vaste étude d'optimisation de la distribution et de la consommation d'énergie du site, et à la réalisation du programme d'investissement important et complexe qui en résultera. Réf. M23/8

Les candidats retenus viendront renforcer notre groupe d'experts et assumeront à court terme des responsabilités techniques à Notre-Dame-de-Gravenchon.
Ils pourront éventuellement exercer ensuite ces fonctions au niveau international au sein du groupe EXXON CHEMICAL.
Pour tous ces postes, de bonnes notions d'anglais sont donc indispensables.

Les dossiers de candidatures sont à adresser sous la référence correspondante, à ESSO CHIMIE -



CHIMIE

Département des Relations sociales
- B.P. 52 -
76330 NOTRE-DAME-DE-GRAVENCHON

HAVAS CONTACT

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche pour
LYON
dans le cadre de sa DIVISION ELECTRONIQUE

CHEF DE DEPARTEMENT TECHNIQUE
NIVEAU III B

- FORMATION : Ingénieur Grande Ecole, ayant de bonnes connaissances en électronique de puissance et de commande utilisant des microprocesseurs.
- RESPONSABILITE :
  - conduite de développements électroniques de production
  - relations techniques dans le cadre du Groupe.
- EXPERIENCE PROFESSIONNELLE de plusieurs années dans la conduite d'une équipe de développement.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous No 85075, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transm.

SOCIETE AGRO-ALIMENTAIRE
CA 700 M de F
recherche

responsable formation et merchandising

- Agé de 30 ans minimum, il doit posséder une réelle expérience commerciale de terrain dans les biens de grande consommation et avoir une pratique courante du merchandising. Sa formation est supérieure, commerciale ou marketing.
- Rattaché directement au Directeur Commercial, il est responsable de la formation de la force de vente, du merchandising dont il est le spécialiste et des relations avec le marketing. Il est, de surcroît, responsable direct d'une clientèle spécifique.
- Il s'agit d'un poste très opérationnel, nécessitant une assise personnelle certaine, et une forte détermination.
  Poste basé dans une ville universitaire du Sud-Ouest.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous référence 3594-M à GUILLON Sélection (réponse et discrétion assurées).

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

guillon sélection
93, RUE JOUFFROY - 75017 PARIS

METRAVIB
24bis, chemin des MOUILLES - 69130 ECULLY
recherche
pour son département « ASSISTANCE »

2 INGÉNIEURS
débutants ou quelques années d'expérience

- Développement et implantations sur ordinateur de Logiciels, orientés vers le traitement des problèmes de mécanique vibratoire.
- Application industrielle de la mécanique vibratoire (calculs, mesure sur site et en labo). Poste impliquant des déplacements fréquents (plate-forme pétrolière).

Anglais parlé indispensable.
Envoyer C.V., photo et prétentions.

Notre Direction Financière et Juridique
recherche un

JURISTE GÉNÉRALISTE H.F.

En contact permanent avec le *Responsable du Département Juridique*, il aura — après une *période d'intégration* — la responsabilité effective de dossiers qui pourront concerner l'immobilier commercial (fonds de commerce...), la Publicité/Promotion, le Droit des Sociétés...

Ce poste sera confié à une personne de niveau *Maîtrise de Droit* qui saura faire preuve de réelles *qualités de contact* : elle aura à travailler en équipe avec nos différentes Directions, et devra aussi savoir négocier à tous niveaux, sur le terrain (courts déplacements en France).

Une première expérience Juridique et des connaissances en Fiscalité sont souhaitées.

Lieu de travail : Roubaix.

Merci d'adresser les candidatures (lettre avec C.V., photo et prétentions) sous référence 81.12.03 à

LA REDOUTE Division Cadres
57, rue de Blanchemaille 59100 ROUBAIX.

HAVAS CONTACT

La Redoute

---

chef de fabrication



LA QUINOLEINE 330 MF de CA. 80

(secteur phytopharmacie et chimie) recherche pour son centre industriel près de ROUEN, un jeune ingénieur pour prendre en charge l'une de ses divisions de fabrication, au sein de la direction technique de l'usine.
Le candidat, *ayant une formation mécanique ou chimique*, aura amorcé sa carrière par deux années environ en production et apportera en outre à ce poste un fort tempérament d'animateur d'hommes. Anglais utile.

Ecrire au Service du Personnel - 3, rue Octave Fauquet B.P. 7 - 76350 OISSEL

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE

recherche pour son établissement de BOUSSENS (HAUTE GARONNE)

UN CONDUCTEUR PRINCIPAL DE TRAVAUX-BATIMENTS

qui sera plus spécialement chargé :
- de l'entretien général des bâtiments, des VRD, des réseaux d'eau, de gaz et d'installations relevant des divers corps des métiers du bâtiment
- d'études et de réalisations nouvelles d'installations.

Expérience de 10 années au moins dans la spécialité.

Formation BTS bâtiment ou équivalent.

Premier poste à BOUSSENS expatriation possible par la suite.

Adresser C.V., prétentions et photo sous No 86650, à SNEAP, Service Recrutement 26, avenue des Lilas - Tour 12.04 64018 PAU CEDEX.

Recherchons
ASSISTANT
pour
SERVICE EXPORTATION

Vous avez :
- une parfaite connaissance du milieu de l'exportation et de ses différents circuits,
- une expérience de la formation,
- *une maîtrise des langues anglaise et allemande.*

Faire offre de cand. par lettre man. + C.V. à l'attention de Mme Roland,
l'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI,
Section spécialisée cadres,
12, place de la Croix-de-Bourgogne, 54000 NANCY.



Cii Honeywell Bull
recherche des

INGENIEURS DE FABRICATION

INGENIEURS METHODES expérimentés:

- soit en programmation de machines-outils à commande numérique. REF. 1
- soit en montage - assemblage de produits électromécaniques ou électroniques moyennes séries. REF. 2
- soit en développement et application de procédés nouveaux et de systèmes d'automatisation. REF. 3

INGENIEURS APPROVISIONNEMENTS

- expérimentés en gestion informatisée des stocks - ordonnancement ... REF. 4
  ou en achats de pièces mécaniques ou électroniques. REF. 5
- débutants dans le métier, mais préparés par leur formation supérieure technique et économique (diplôme d'ingénieur + IAE, CESMA...) ou leur expérience antérieure (méthodes...) et fortement motivés par cette orientation nouvelle.

Ces postes s'adressent à des ingénieurs diplômés, désireux d'assurer et de développer leur carrière dans un contexte industriel en forte expansion. Les conditions particulières (salaire - niveau de responsabilités...) seront fonction de la formation et de l'expérience des candidats.

Adresser dossier de candidature avec lettre manuscrite et prétentions en rappelant la référence à :
Cii Honeywell Bull - Service Recrutement - 6, avenue des Usines 90001 BELFORT - Tél. (84) 22.82.00





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Une entreprise de bâtiment de bonne taille (700 personnes - C.A. 150 MF/an), installée en Bretagne (35), souhaite accueillir

un jeune ingénieur (réf. 101 LM)

pour lui confier un poste de conducteur de travaux. Il dirige un ou plusieurs chantiers de gros-œuvre en maisons individuelles.
Il est de formation TP, INSA ou Arts et Métiers et a une première expérience du chantier.

un jeune analyste (réf. 102 LM)

pour lui confier son informatique. Il démarre un matériel conversationnel programmé en BASIC (il prend le relais d'un GE 53) sur lequel il développe en transactionnel la gestion comptable, ainsi que l'élaboration des devis.
Il a une formation de style IUT et a acquis en SCI ou dans une entreprise de bâtiment, sa première expérience sur un système de gestion autonome.

Notre consultant, Mme M. SAILLARD, vous remercie de lui écrire sous référence correspondante.

ALEXANDRE TIC S.A.
5. RUE CREBILLON - 44000 NANTES
PARIS - LYON - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

---

région Blois

filiale 200 personnes
d'un Important Groupe français
recrute

JEUNE ASSISTANT
adjoint au responsable administratif et comptable

- Élaborer, suivre et contrôler les budgets, évaluer les stocks et la rentabilité des produits, etc., en vue d'une gestion efficace.
- Formation DUT de Gestion, connaissance et expérience de la comptabilité analytique, solides bases en informatique. 2 années souhaitées dans un poste similaire. Age minimum 28 ans.

Adresser c.v. détaillé s/référence 118, à :
LPA - M. GENEVAY
11 Square Jasmin, 75016 - PARIS

RESPONSABLES ÉTUDES ET SERVICES

INFORMATIQUE DE GESTION
ORLÉANS

C.C.M.C., une des premières sociétés françaises d'informatique de gestion (1.200 personnes : C.A. : 270 millions), recherche DEUX RESPONSABLES ÉTUDES ET SERVICES. Sous l'autorité du responsable du Département INFORMATIQUE REPARTIE ils seront chargés :

- L'UN POUR UNE CLIENTÈLE DE CABINETS COMPTABLES (réf. 417/M)-
- L'AUTRE POUR UNE CLIENTÈLE D'ENTREPRISES (P.M.E., P.M.I.) (réf. 418/M),

- d'étudier et prévoir les besoins à court et moyen termes de ces cabinets ou entreprises dans le domaine de leur gestion interne avec prise en compte de la mini et de la micro-informatique ;
- de proposer les solutions C.C.M.C. adaptées à ces besoins ;
- de concevoir les produits et services sous l'aspect méthodologique et d'en assurer le lancement et la mise en place en clientèle ;
- de mesurer la rentabilité des produits commercialisés avec études du marché et de la concurrence ;
- de développer des actions commerciales (documentations produits et services, assistance à la formation...).

Les candidats retenus, âgés d'au moins 30 ans, posséderont une formation supérieure et une solide pratique de la gestion comptable et financière,

- poste réf. 417/M : mémorialiste ou titulaire du D.E.C.S. minimum, il devra justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans en Cabinet d'Expertise comptable où il aura utilisé l'outil informatique ;
- poste réf. 418/M : il aura acquis une expérience d'au moins 5 ans dans la commercialisation d'ordinateurs mini/micro chez un constructeur ou au sein d'une S.S.C.I. Ecrire en précisant la référence à :

G.R.H. Conseils,
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

THOMSON-CSF

Division des activités sous-marines
Centre de CAGNES-SUR-MER
recherche

INGÉNIEUR-PHYSICIEN

Débutant ou 1 à 2 ans d'expérience

Pour poste d'étude au sein d'une équipe de recherches, travaillant dans le domaine de l'imagerie ultrasonore.

Le candidat sera tout particulièrement apprécié sur la qualité de ses travaux personnels antérieurs (stages, thèse, etc.).

- Très bonne culture générale en physique et en instrumentation.
- Dynamique et autonome.
- Formation grande école (E.S.P.C.I. - E.N.S.E.R.G., etc.).

Adr. C.V. dét., photo à THOMSON- C.S.F., Service du Personnel, Boîte Postale 53, 06802 CAGNES-SUR-MER.

Ingénieurs Informaticiens
3 à 10 ans d'expérience

La Division «TÉLÉMATIQUE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS» de CAP SOGETI LOGICIEL recherche plusieurs chefs de projets et ingénieurs confirmés pour son agence «SPATIAL» implantée à

Toulouse

Il est demandé une expérience dans les domaines de la télétransmission, du temps réel et/ou du scientifique sur mini-calculateurs (SOLAR-VAX-SEL 32...).
La croissance rapide de notre entreprise dans les domaines informatiques de pointe assure à nos ingénieurs de nombreuses opportunités de carrière.
Un C.V. détaillé avec photo, prétentions... est à adresser à J.L. BOUDINEAU, CAP SOGETI LOGICIEL - Péripol.
1, chemin de la Cepière - 31300 TOULOUSE.




HAVAS CONTACT

ENTREPRISES B.T.P., région SUD
recherchent

UN CHEF DU PERSONNEL
(réf. 1013)

- 35 ans minimum, expérience législation sociale, bâtiment. Il aura à gérer 1.100 personnes. Personnel horaire et ETAM.

UN INGÉNIEUR RESPONSABLE DE SYNTHÈSE (réf. 1012)

- ingénieur pluridisciplinaire capable de coordonner la mise au point des plans d'exécution T.C.E. Autorité sur 10 personnes.

UN INGÉNIEUR RESPONSABLE DES MÉTHODES (réf. 1011)

- sur un gros chantier, études et exécution.

Candidatures (C.V. + photo + prétentions) traitées confidentiellement par



INGENIEUR ETUDES DEVELOPPEMENT ADJOINT AU DIRECTEUR TECHNIQUE

Filiale d'un Important Groupe français implanté dans la région de Strasbourg, la Société est spécialisée dans la transformation de matières plastiques. Très diversifiée, sa production intéresse aussi bien le grand public que l'industrie et la construction automobile.
Dépendant du Directeur Technique, le Cadre recherché (poste créé) sera chargé d'orienter les études, d'améliorer les produits existants, de concevoir les prototypes et les produits nouveaux et de mettre en place les méthodes et les moyens pour leur fabrication. Homme d'étude, de réflexion et de conception, il participera activement au développement de l'Entreprise. Formation Ingénieur mécanicien A & M, ENSM, HEI, IDN, ENSAIS ou similaire.
Optimum 32 ans. Connaissance transformation plastique souhaitée.
Poste évolutif.

Adresser CV détaillé + photo sous référence 212/02M à :
France Cadres 22 rue St Augustin 75002 Paris.

Importante Société Française
Construction électrique, recrute

JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
ESE, IEG, ou équivalent

pour conception, spécification et mise en service d'équipements de fabrication dans ses différentes usines.

Expérience industrielle de quelques années souhaitable mais non indispensable.

POSTE BASÉ À LYON

Nombreux déplacements à prévoir en FRANCE.

Faire acte de candidature par lettre manuscrite accompagnée d'un C.V. + photo (indiquer prétentions) sous n° 25776 à HAVAS CONTACT - 49, rue Herriot, 69002 LYON.

HAVAS CONTACT

DIRECTEUR COMMERCIAL
BOURGOGNE

Bénéficiant d'une excellente image de marque et fabriquant des produits de plus en plus recherchés par les utilisateurs, la Société (200 pers.) est la première entreprise française de poterie culinaire traditionnelle. Sa production et sa productivité sont en croissance constante. Sa clientèle est limitée à un nombre réduit de grossistes. Elle exporte plus de 20% de ses fabrications.
Le Directeur Commercial recherché devra animer les représentants en France et les agents à l'étranger, leur fixer leurs objectifs, visiter les clients importants, rechercher et promouvoir les produits nouveaux, concevoir les actions de marketing et de publicité, superviser les services administratifs et comptables.
Age optimum : 38 ans. Formation HEC, ESSEC, ESC. Anglais courant. Résidence petite ville agréable du Sud de la Bourgogne.

Adresser CV détaillé sous référence 212/06 M à
France Cadres 22 rue St Augustin 75002 Paris

FLÄKT ENTREPRISE

recherche pour sa division Marine
à Bordeaux :

INGÉNIEUR D'ÉTUDES
CONFIRMÉ

35 ans minimum

- Diplômé Grande École ou Universitaire spécialité thermique.
- Connaissances en électricité et automatismes.
- Anglais courant demandé.
- Expérience en conditionnement d'air souhaitée.
- Déplacements de courte durée.

TECHNICIEN D'EXÉCUTION

- Connaissances en thermique et électricité.
- Chargé de la coordination de chantiers et de négociations techniques et commerciales.
- Anglais courant souhaité.
- Expérience en conditionnement d'air marine appréciée.

Ce poste comporte des déplacements de longue durée.

Adresser CV détaillé photo et prétentions
à Service du Personnel, 26, quai Carnot,
92212 SAINT-CLOUD.

Les candidatures n'indiquant pas les prétentions ne seront pas prises en considération.

Société Nouvelle de Roulements
GROUPE RENAULT

recherche pour participer
à son programme d'expansion

INGÉNIEURS DE VENTE

CETTE FONCTION EXIGE :
- une formation Grande Ecole d'Ingénieurs ;
- un goût prononcé pour la carrière commerciale.

CES POSTES :
- apportent des contacts à tous niveaux avec les Directions d'Achats et les Bureaux d'Etudes ;
- permettent largement d'exercer les capacités d'autonomie, d'imaginatiod et d'initiative ;
- peuvent être tenus, pour certains, par des ingénieurs débutants ;
- exigent, pour d'autres, une expérience de quelques années acquise, de préférence, dans la vente ;
- donnent accès à des postes de responsabilités en FRANCE et à l'ÉTRANGER.
- Affectations de départ :
  PARIS - BORDEAUX - NANCY

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référ. V.T.
S.N.R. - Service Emploi. B.P. 17
74010 ANNECY CEDEX

STRASBOURG
CREDIT BAIL MATERIEL

Filiale d'un important Groupe Financier Nal recherche

Délégué Régional

(responsable de l'antenne locale couvrant 5 départements).
- Animation de réseau.
- Montage des dossiers de Crédit Bail.
- Expérience bancaire sur le plan «risques» et «commercial» demandée.

Fréquents déplacements dans les départements de l'Est de la France.
Les candidats seront reçus à Strasbourg ou à Paris.

Adr. CV, phot., sal. et prét. sous réf. 8174 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02

HABIA

Société spécialisée dans la câblerie fine destinée à l'électronique, l'aéronautique, l'informatique et ayant une évolution de plus de 50 % l'an,

recherche pour son centre international

TECHNICO-COMMERCIAUX
RESPONSABLES DE MARCHÉ

Formation ingénieur I.U.T., B.T.S., parlant anglais, si possible expérimentés en exportation.
La lieu d'habitation sera Montmirail ou proximité (à une heure à l'Est de Paris).

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à :
HABIA - Service du Personnel - 51210 MONTMIRAIL.
Discrétion assurée.



secrétariat général
ETABLISSEMENT FINANCIER
250 000 F

Un Etablissement Financier du Sud de la France, coté en Bourse, spécialisé dans le financement des investissements des entreprises, recherche un cadre de haut niveau pour seconder le Directeur Général. Il assurera en outre le soutien d'une équipe restreinte de Cadres de valeur.

Sa mission comporte 3 grands axes :
- **au plan juridique** : concevoir les contrats et les actes pour les différentes formes d'interventions - suivre les procédures,
- **au plan société** : assurer le secrétariat du Conseil d'Administration et du Comité de Direction - gérer le personnel de la Société,
- **au plan administratif et financier** : superviser la comptabilité et gérer la trésorerie. Etudier, proposer et mettre en place toutes améliorations d'organisation interne.

Formation supérieure • très bonne spécialisation en Droit des Affaires • expérience souhaitée des montages juridiques et financiers • imagination et esprit de concertation.

Envoyer dossier de candidature sous réf. 111-M au Cabinet R.C.C. qui garantit la discrétion de cette recherche.

RCC Recherche / Conseil / Cadres
6, AV DU COQ - 75009 PARIS CSNCR

Société textile leader Européen dans sa branche, filiale d'un groupe international
recherche

INGÉNIEUR CHIMISTE TEXTILE

Pour son service recherches, développement situé à 130 kms Nord de Paris. Poste nécessitant expérience professionnelle technique de plusieurs années dans le domaine des applications de la chimie textile et des matières plastiques.

Adresser C.V. sous réf. 11098 M à :
BLEU Publicité - 17, rue Lebel
94300 VINCENNES

SETECA

Microélectronique - télétransmission, régulation, instrumentation, pétrochimie.
recherche pour sa filiale en ARABIE SAOUDITE

- 4 ingénieurs instrumentation.
- 2 ingénieurs électriciens.
- 1 ingénieur structure pipe-line.
- Dessinateurs - projecteurs instrumentation - tuyauterie - électricité.

Expérience souhaitée, anglais indispensable.

Adresser curriculum vitae + lettre manuscrite + photo à : l'Agence nationale pour l'emploi, Madame ROLAND - Section spécialisée cadres, 12, place de la Croix-de-Bourgogne, 54000 NANCY

VILLEROY et BOCH
recherche :

LE RESPONSABLE du LABORATOIRE
de son usine des environs d'Epernay

Celle-ci, spécialisée dans la Fabrication des carreaux céramiques et qui occupe 350 personnes, est très récente et son développement en cours doit la doter des installations les plus modernes.

Le candidat retenu aura la responsabilité des contrôles matières et produits, des températures de cuisson et de la recherche et du développement des produits nouveaux jusqu'au niveau des productions pilotes incluses.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur céramiste ayant quelques années d'expérience en laboratoire. La connaissance de l'allemand est souhaitable.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions à
Daniel VILLAIN,
Directeur du Personnel et des Relations Sociales,
VILLEROY et BOCH, 77320 LA FERTÉ-GAUCHER.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

INGENIEURS PROCEDES

pour le département procédés de la branche raffinage du Groupe



Le Groupe ELF AQUITAINE

- X, CENTRALE PARIS, MINES, CENTRALE LYON, ENSIC, IGC ou équivalent
- Quelques années d'expérience des études procédés raffinage/pétrochimie ou formation complémentaire ENSPM, MASTER CHEMICAL ENGINEERING...
- Bonne connaissance de l'anglais souhaitée.

Tâches variées dans équipes compétentes.

Nombreux contacts avec raffineries, ingénieries et bailleurs de licence en France et à l'étranger.

Esprit de ressource et d'initiative, aptitude au travail d'équipe et aux *responsabilités.*

Lieu de travail : PARIS

Les candidats intéressés adresseront lettre, CV et photo au Service Recrutements d'ELF FRANCE, 137 rue de l'Université - 75340 PARIS CEDEX 07, sous référence M — Discrétion assurée.



Juriste d' Entreprise

0 à 2 ans d'expérience

Diplômé des Facultés de Droit (maîtrise droit privé ou niveau doctorat), vous avez de préférence effectué un premier stage chez un conseil juridique, un avocat, ou en entreprise. Vous recherchez un poste formateur et évolutif.

Dans ce cas, vous pouvez, à Paris, participer au développement d'une société industrielle (6 usines ; environ 1700 personnes).

Rattaché au Secrétaire Général, vous serez progressivement et directement responsable de tous les problèmes juridiques et de contentieux, des assurances, de la supervision des services généraux.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 81304 M à François CORNEVIN qui traite confidentiellement cette recherche et fournira toutes informations.

EMPLOI centor — 13 bis, rue Henri Monnier 75009 PARIS

General Electric Information Services

Pour faire face à son expansion

General Electric Information Services

Premier Prestataire Mondial de Services informatiques en Télétraitement, recherche pour PARIS

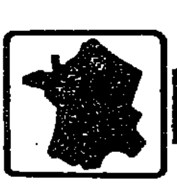
Ingénieurs Consultants Banque, Assurance, Alimentation, Distribution

Ingénieurs Technico-Commerciaux tous secteurs

Au sein d'équipes dynamiques, ils seront chargés de la promotion, de la vente et du développement de services et produits informatiques dans les domaines de pointe de management des grandes sociétés.

Ces postes requièrent :
- une expérience minimum de trois années dans les services informatiques,
- la connaissance de langages évolués pour les I.T.C.
- la pratique de la langue anglaise,
- la faculté d'adaptation à la nouveauté et la diversité,
- autonomie et sens des responsabilités.

Les C.V. sont à adresser à : GENERAL ELECTRIC I.S., Direction du Personnel, 19, Avenue Léon Gambetta Boite Postale 338 - 92541 MONTROUGE CEDEX.



emplois régionaux

Société industrielle recherche
pour activité d'étude

ingénieurs logiciels

Confirmés, ayant expérience de la programmation des auto-commutateurs téléphoniques.

Lieu de travail : *TOULOUSE*

Ecrire avec C.V. et prétentions s/réf.5301 à P.LICHAU SA, BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

FUTUR CADRE COMPTABLE

Vous êtes :
En début de carrière, titulaire du DECS ou d'un diplôme d'enseignement supérieur équivalent. Vous avez une première expérience professionnelle de deux ans, une bonne connaissance de l'anglais et vous êtes disposé à travailler en équipe.

Filiale française d'un des plus grands groupes américains dans le domaine de la chimie, nous vous offrons *la possibilité de compléter votre* expérience.

Sous la supervision du Chef comptable, vous participerez à la préparation du reporting mensuel à la maison mère et serez chargé du suivi des immobilisations, de la comptabilisation et du contrôle de la TVA, ainsi que de différentes tâches de réorganisation au sein du département comptable.

Le poste est basé à Nice.
Salaire annuel : 80.000F +

Adresser lettre manuscrite et C.V. s/réf. 1193 à P.LICHAU SA, BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.



FFF — GROUPE IMMOBILIER d'importance nationale

cherche pour son Agence NORD

UN CADRE chargé de la gestion d'immeubles

Responsable de 2000 logements locatifs, il assurera :
- les relations avec les locataires et les administrations
- le suivi des budgets, charges et loyers
- les commandes et le suivi des travaux d'entretien.

Ce poste sera confié à un cadre expérimenté issu d'une Ecole Commerciale Supérieure, ou possédant une formation supérieure technique *Bâtiment.*

Voiture indispensable.
Lieu de travail : VILLENEUVE D'ASCQ

Envoyer C.V. à F.F.F. 159, rue Nationale 75640 PARIS CEDEX 13

Les candidats seront reçus à VILLENEUVE D'ASCQ.

IMPORTANT GROUPE CHIMIE
recherche pour unité de production située dans l'EURE (27)

chef du personnel

Sous l'autorité du Directeur d'Usine et en liaison fonctionnelle avec la Direction du Personnel du siège social, il sera chargé :
- de l'administration de plus de 300 personnes,
- de la mise en oeuvre dans l'usine de la politique des relations humaines de la société,
- de la préparation des réunions avec les partenaires sociaux.

Ce poste conviendrait à un cadre de formation supérieure sociale ou économique, âgé de 30 ans minimum, ayant une expérience affirmée de la fonction Personnel en usine. Homme de terrain et bon organisateur, connaissant parfaitement la législation sociale, il sera également rompu aux problèmes de sécurité et de conditions de travail.

Adresser c.v., photo et prétentions s/réf. 6761 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra. *Réponse et discrétion assurées.*

RSR — LES RAFFINERIES DE SOUFRE REUNIES

dans le cadre de leur développement, recherchent



Un ingénieur spécialiste de la recherche appliquée herbicide et quatre ingénieurs régionaux chargés de la promotion et de la vente de produits phytosanitaires sur le marché des grandes cultures.

Une formation agronomique supérieure ou équivalente et une expérience de 2 à 5 ans sont souhaitées.

Première lettre manuscrite à RAFFINERIES DE SOUFRE REUNIES B.P. 347 13214 MARSEILLE CEDEX 1

Réponse et discrétion assurées.



GROUPE DE SERVICES A VOCATION INTERNATIONALE
recherche

un auditeur interne

Agé de 32 ans environ. Titulaire du DECS complet + un certificat supérieur.
Quelques années d'expérience dans un cabinet d'audit ou un poste équivalent. Pratique courante de l'anglais indispensable pour des missions en pays anglophones. Cette fonction implique des déplacements fréquents de l'ordre de 30 à 40% du temps et pour des séjours de 2 à 3 semaines. Résidence : grande ville du Sud-Est.

Adresser dossier de candidature comprenant lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions s/réf. 2573 à P. LICHAU S.A. B.P. 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL DE LA REGION NORD DE PARIS
recherche pour son SERVICE PIECES DETACHEES

le RESPONSABLE de l'ADMINISTRATION des VENTES

Ce poste s'adresse à un cadre confirmé justifiant d'une expérience réussie de l'administration et de la gestion informatisée de ventes de pièces de rechange en mécanique, de qualités affirmées d'organisation et d'encadrement d'un effectif important, d'une pratique courante de l'anglais.

La connaissance de l'allemand est souhaitée.

Des déplacements de courte durée pour le suivi de la clientèle tant en France qu'à l'étranger sont à prévoir.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo à no 86818 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.



offre des postes dans les laboratoires de son Centre Technique du *PLESSIS-ROBINSON*, à des

INGÉNIEURS-ÉLECTRONICIENS

Débutants ou ayant quelques années d'expérience et intéressés par l'étude de matériels dans les domaines aéronautique, radiocommunications, transmissions par faisceaux hertziens, télématique, transmission et commutation de données, optronique, systèmes radar ou par la rédaction technique.

Ces études avancées en télécommunications offrent un choix d'orientations centrées sur le traitement signal, filtrage numérique, techniques numériques, microprocesseurs, logiciel, mini micro-ordinateur, circuits analogiques.

En précisant les options recherchées, adr. C.V. à T.R.T., 5, avenue Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

Entreprise **TÉLÉCOMMUNICATIONS proche banlieue Nord-Ouest**
recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

GRANDES ÉCOLES
débutants ou quelques années d'expérience

Ces postes sont offerts dans des secteurs de pointe :
- Antennes.
- Hyperfréquence.
- Conception de circuits.
- Interfaces transmission téléphonie.
- Groupe d'essais.

Ecrire avec curr. vit. détaillé, photo et prétentions à : A.G. IMPACT, 41, avenue de Friedland, 75008 PARIS, qui transmettra.

SOCIÉTÉ de CRÉATION récente de VENTE de MATÉRIEL SCIENTIFIQUE et MÉDICAL

recherche

pour son département médical

DIRECTEUR DES VENTES

FRANCE-EXPORT

- Capable de diriger et animer une équipe de vendeurs.
- Excellent négociateur client et fournisseurs.
- Connaissance de l'export souhaitée.
- Bonne maîtrise de l'anglais.

Adr. C.V. et prétentions sous n° T 025.248 Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
(PORTE DE PARIS)
recherche

ASSISTANT

DU CHEF DU SERVICE
CONTROLE - QUALITÉ
(MATÉRIEL AÉRONAUTIQUE)

B.T.S. ou D.U.T. ou ÉQUIVALENT
LIBÉRÉ OBLIGATIONS MILITAIRES
EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE DANS L'INDUSTRIE EXIGÉE

Bonnes connaissances
ANALOGIQUES, DIGITAL (SOLIDES)
des PROBLÈMES DE CABLAGE
du BUREAU D'ÉTUDES et LABORATOIRE
EXCELLENTE PRÉSENTATION
DYNAMIQUE ET FONCEUR
CAPABLE D'INITIATIVE

Envoyer C.V., photo et prétentions sous n° Réf. 4.072 à PRO MULTIS, 47, r. des Tournelles, 75003 PARIS qui tr.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



ENGINEERING DES SYSTEMES INFORMATISES D'AUTOMATISATION
FILIALE DE S.G.N. ET DE TECHNIP

recherche dans le cadre d'une expansion rapide :

Des INGENIEURS INFORMATICIENS

Les candidats retenus, débutants ou semi-débutants, prendront, après formation, la RESPONSABILITE de SOUS-SYSTEMES LOGICIELS.

Ils auront la prise en charge totale de logiciels spécialisés en :
- télétransmission
- visualisation interactive
- réseau de calculateurs, qui seront à intégrer dans plusieurs gros systèmes temps réel.

Un CHEF DE PROJET GESTION de PRODUCTION INFORMATISEE

Le candidat retenu aura 5 à 10 ans d'expérience en :
- gestion de projet
- informatique temps réel sur mini calculateur
- transmission de données
- gestion de production temps réel.

Il prendra en charge la CONCEPTION de SYSTEMES de GESTION de PRODUCTION en TEMPS REEL, et aura la RESPONSABILITE de la REALISATION sur le plan coût, délai et qualité.

Des CHEFS DE PROJET SYSTEMES REPARTIS de CONDUITE de PROCEDE

Les candidats retenus auront 5 à 10 ans d'expérience en :
- gestion de projet
- systèmes industriels programmés
- ingénierie, réalisation
- exploitation de procédés mécaniques et/ou chimiques.

Ils seront RESPONSABLES sur le PLAN COUT, DELAI et QUALITE des systèmes de conduite de chacune des tranches du projet.

La connaissance de l'anglais ou de l'allemand sera appréciée.

Envoyer CV, photo et prétentions à ESIA, Immeuble International - 78181 ST-QUENTIN-Yvelines Cedex

---

INGENIEURS COMMERCIAUX AUX GRANDS PIEDS

Pour vendre des contrats de régie sur gros, mini et micro systèmes à nos clients, il faut savoir courir vite, le marché est très porteur (30 % de développement par an) mais notre société de Services et de Conseils, bien que très connue, n'est pas la seule.

- Si vous avez une formation Grande Ecole scientifique ou commerciale,
- Si vous avez déjà mis les pieds avec succès dans la vente de services en informatique,

Nous vous proposons un salaire à votre pointure.

Merci d'adresser votre CV+ photo+prétentions, sous réf. 33.66/IC/328 à ADEQUATION, Conseil en recrutement, 62/64 avenue Emile Zola, 75015 Paris.

Adequation

La filiale de crédit à moyen et long terme d'une importante **banque privée** recherche pour son siège à Neuilly un

ANALYSTE EXPLOITANT

spécialiste des crédits d'équipement à moyen et long terme

Le candidat, diplômé de l'enseignement supérieur (Grandes Ecoles ou équivalent : I.T.B.+C.E.S.B.) possède une expérience de 3 à 4 ans minimum dans cette fonction et un goût prononcé pour l'action commerciale. Envoyer c.v., lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. 6791 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS.

Plain Champs

Pour faire face à un développement rapide

SOUCHIER - FAGES

Matériel de sécurité et commandes à distance recherche son

directeur technique

Ingénieur A.M. ou équivalent

Il sera chargé de la coordination d'un bureau d'études, de deux unités de fabrication et d'un service chantiers (100 personnes environ).

Il devra justifier d'une solide expérience, intégrant étude, fabrication et installation, si possible dans un Corps d'État Technique du Bâtiment.

Les dossiers de candidature seront traités confidentiellement par :

Jean-Pierre Martichoux & Associés
Conseillers de Direction
56, rue Jacob - 75279 PARIS CEDEX 06

TOTAL
Compagnie Française des Pétroles

Dans le cadre du développement de ses activités
TOTAL EXPLORATION PRODUCTION
recherche un

INGENIEUR CONTRATS TECHNIQUES

Sa fonction consistera à :
- rédiger des projets de contrats techniques, sur la base de contrats anciens de nature similaire ou de contrats-types, et après avoir sollicité l'avis des services fonctionnels (juridique, assurances, propriété industrielle),
- négocier ces contrats et suivre l'avancement des dossiers jusqu'à la signature,
- contribuer au progrès des méthodes de travail du service Contrats.

Le candidat recherché est diplômé d'une école d'ingénieurs, il est bilingue Français-Anglais et possède de bonnes capacités de rédaction dans les deux langues. Il a acquis, si possible, des notions de base en matière juridique. L'expérience des chantiers pétroliers serait un atout supplémentaire.

Le poste, basé à Paris, nécessite de nombreuses missions à l'étranger. A terme, l'évolution de carrière pourra demander une disponibilité pour l'expatriation.

Si ces perspectives vous intéressent, adressez CV manuscrit + photo au Service Recrutement de TOTAL EXPLORATION PRODUCTION Tour Mirabeau 39 à 43 Quai André Citroën 75739 PARIS Cedex 15 sous la référence 1 MO 3.

Cii Honeywell Bull

pour participer à l'étude et la conception de nouveaux systèmes télématiques, recherche

INGENIEUR

Dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, il participera à la définition et à l'évaluation d'architecture de nouveaux systèmes de communication intégrant sons, images, données.

Le candidat aura acquis une expérience d'au moins cinq ans dans le domaine de la logique en circuits intégrés. Une bonne connaissance en téléphonie ou transmission d'images serait appréciée.

Lieu de travail : Louveciennes (78).

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. 107M (à préciser sur l'enveloppe) à Cii Honeywell Bull - 61/63, rue d'Avron 75980 PARIS CEDEX 20



THOMSON-CSF

recherche des

INGÉNIEURS-ÉLECTRONICIENS
Formation GRANDES ÉCOLES

Débutants ou avec quelques années d'expérience.

- Vous serez responsables de l'étude, la conception des matériels et la réalisation de matériels et de systèmes.
- Vous travaillerez en laboratoire et/ou sur chantiers à l'étranger.

Différents postes peuvent vous être proposés dans les domaines suivants :
- Traitement du signal temps réel (microprocesseurs).
- Techniques digitales.
- Techniques radar, déport des informations et visualisation.
- Techniques analogiques VHF et UHF.

Anglais souhaité
Lieu de travail : BANLIEUE SUD-OUEST

Ecrire avec C.V. et photo à THOMSON CSF – Division TVT
B.P. 34 - 92360 MEUDON-LA-FORÊT.

FFF

INGENIEUR CHAUFFAGE

Le F.F.F. Groupe Immobilier gérant un patrimoine de plus de 60.000 logements cherche pour sa Division Entretien
UN INGENIEUR THERMICIEN

Spécialiste des problèmes thermiques pour l'ensemble du patrimoine, il effectuera avec l'aide de deux cadres techniques :
- la conception et les études des gros travaux d'entretien en liaison, si nécessaire, avec des B.E. extérieurs.
- la passation des marchés et les négociations avec les exploitants.
- la mise en place de la politique d'économie d'énergie et d'énergies nouvelles (géothermie, chauffage solaire, pompes à chaleur).

Ingénieur diplômé, le candidat aura acquis plusieurs années d'expérience dans le bâtiment, l'industrie ou la marine.

Voiture indispensable

Lieu de travail au Siège PARIS 13ème

Envoyer C.V. à F.F.F. 159, rue Nationale 75640 PARIS CEDEX 13.



Spécialisée dans les fabrications en série de centraux téléphoniques à commutation temporelle, recherche pour renforcer ses services centraux techniques de fabrication

1 ingénieur électronicien

- Il assurera la coordination des activités méthodes de différentes unités de production.
- Il participera à l'implantation d'usines clés en main à l'étranger.

Ce poste conviendrait à un INGENIEUR de formation GRANDE ECOLE, possédant une expérience de 2 à 3 ans en fabrication de matériel électronique (si possible téléphonie).

Des déplacements sont à prévoir en France et à l'étranger.
Bonne maîtrise de l'anglais indispensable.

Adresser C.V., photo et prétentions à CIT ALCATEL Service Recrutement et Orientation 10 rue Latécoère B.P. 57 78140 VELIZY VILLACOUBLAY Cedex.

Ingénieur responsable méthodes

Cette filiale (500 personnes, 105 millions de CA) d'une importante société de transports aériens, est spécialisée dans le service aux compagnies aériennes.

Le spécialiste «Méthodes» aura la mission d'analyser (les tâches et l'organisation) pour déterminer les moyens (matériels, structures, effectifs...) permettant une réelle amélioration des performances. Par ailleurs, il sera le coordinateur de l'entreprise (participation à la rédaction du Cahier des Charges, suivi des travaux, relations avec les sociétés spécialisées) pour toutes actions d'ingéniérie concernant ses propres travaux dans le cadre aussi bien de l'implantation actuelle que d'implantations extérieures (en France ou à l'étranger).

Nous souhaitons rencontrer un jeune Ingénieur ayant vécu si possible quelques années d'expérience, dans la grande distribution, l'industrie alimentaire, la restauration collective... Le poste demande une excellente connaissance de l'anglais.

La rémunération de départ ne sera pas inférieure à 120 000 F l'an.
Lieu de travail : Banlieue Nord.

SEFOP remercie les personnes intéressées de lui adresser leur dossier sous référence RM 238M.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE BATIMENT
Banlieue SUD de PARIS
recherche

INGÉNIEUR DÉBUTANT DIPLOMÉ

INGÉNIEUR

2 ans d'expérience
Pour étude et suivi d'affaires

INGÉNIEUR

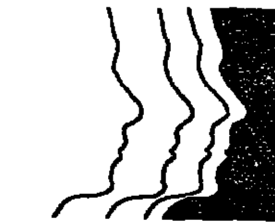
de 5 à 10 ans d'expérience, ayant déjà fait du chantier à l'étranger.

Ces ingénieurs seront affectés au siège, mais seront amenés à se déplacer à l'étranger.

Langue anglaise souhaitée

Ecrire avec C.V. à n° 86.869 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'opéra - 75040 PARIS Cedex 01, qui trans

---



Chef des Ventes
Branche Automobile

L'offre : Développer l'implantation des produits fabriqués dans notre société française et promouvoir les produits fabriqués dans nos usines à l'étranger. Rattaché au directeur commercial, votre mission consistera à animer le réseau de représentants, établir des contacts avec la clientèle, participer aux études de marché et aux décisions en matière de promotion et de publicité.

Vous possédez : une solide expérience de la branche automobile et de ses canaux de distribution. Vos qualités d'animateur, votre aisance sociale, votre souplesse d'adaptation vous permettent de promouvoir et vendre des articles très diversifiés.

La connaissance de l'anglais est un atout très important.

Nous sommes un des leader européens dans le domaine de l'équipement automobile (feux clignotants, ceinture de sécurité, rétroviseurs, sièges pour enfants, toits ouvrants...).

Nous sommes installés en grande banlieue Sud Paris, dans une région très agréable. Nos clients sont les constructeurs et les circuits de distribution de 2e monte.

Merci de nous adresser votre C.V., photo récente et rém. actuelle ss réf 009302 M (à mentionner sur l'enveloppe) à notre Département « Industrie ».
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

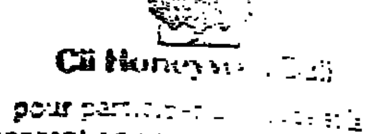
BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



GFC

Groupement Français de Conseils — 350, rue de Vaugirard - 75015 Paris Tél. 828.92.20

4 ingénieurs logiciels confirmés HF
110/140.000 F an

Informaticiens (hommes ou femmes), ingénieurs ou universitaires de formation, vous avez déjà une bonne connaissance du langage d'assemblage *sur systèmes temps réel, et éventuellement une pratique des* réseaux de télécommunication.
Avant de prendre la responsabilité complète de grandes affaires ou de très importants projets, vous avez encore besoin d'une courte période de développement de compétences s'ajoutant à vos 2/3 années d'activités professionnelles.
Nous vous proposons de mettre à profit et de parachever votre expérience chez un constructeur en forte expansion qui peut vous offrir rapidement un très beau développement de carrière.
Si ces opportunités à pourvoir en assez *proche banlieue parisienne* vous tentent, envoyez votre CV en ne manquant pas d'indiquer votre rémunération actuelle sous référence M 893 AK aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion absolue et réponse assurée.

jeunes informaticiens HF

Une opportunité exceptionnelle s'offre à vous aujourd'hui si, homme ou femme, titulaire d'un diplôme d'ingénieur avec option informatique *ou d'une maîtrise informatique et systèmes, vous êtes attiré(ées) par* la réalisation et la maintenance de logiciels d'application. Un groupe très performant vous propose de démarrer dans les domaines mini-ordinateurs, mini-systèmes transactionnels, réseaux de télécommunications. Vous pourrez ainsi faire rapidement la preuve de vos capacités à la prise de responsabilités au sein d'une entreprise à très fort taux d'expansion.
Siège : *assez proche banlieue parisienne.*
Envoyez votre CV en précisant absolument vos prétentions de salaire sous référence M 4234 AK aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion absolue et réponse rapide assurée.

LA DELEGATION GENERALE POUR L'ARMEMENT
recherche pour son service central

un Psychologue du Travail

Ce service intervient au profit des établissements de la Direction dans le domaine du recrutement et de l'orientation des personnels cadres et non cadres : études de fonctions, sélection des candidats, présentation à la hiérarchie.
L'ergonomie, la formation, les études et les enquêtes font également partie de ses attributions.
Le travail, très varié, nécessite des déplacements en France et à l'étranger.
Il est demandé une formation de psychologue du travail / Maîtrise, DESS, ou DESE. *La pratique de l'entretien individuel, la connaissance des tests projectifs,* des notions d'informatique, seront des atouts supplémentaires.
Salaire proposé : 65 à 72.000 F/an + expérience professionnelle.
Lieu de travail : **ARCUEIL.**
Adresser CV, photo et éventuellement téléphone à :
ECOLES SUPERIEURES DE L'ARMEMENT TERRESTRE, Service PS
24, avenue Prieur de la Côte d'Or - 94114 ARCUEIL CEDEX
— Avant le 14 Février 1981.—

PROGRAMMEURS GESTION

La formation DL 1 et CICS sera assurée

- Formation niveau DUT INFORMATIQUE.
- *Débutants ou quelques années d'expérience.*
- Connaissant COBOL et système OS éventuellement.

Adresser C.V. et photo, n° 86.992, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

JEUNES INGENIEURS INFORMATICIENS

DIPLOMES GRANDES ECOLES OU 3ème CYCLE UNIVERSITE



Le Groupe ELF AQUITAINE

vous offre des postes dans les différents secteurs de sa Division Informatique :

- **Développement «Analyse et programmation» :**
  - prise en charge de projets informatiques importants, comportant la création de bases de données et s'appuyant sur des réseaux
- **Plan et méthodes :**
  - maintenance et développement d'un ensemble de logiciels à caractère scientifique (statistiques, programmes linéaires, applications mathématiques).
- Ce poste implique une formation approfondie en statistiques ou mathématiques appliquées et la pratique de la programmation FORTRAN.

Evolution de carrière fonction de la taille et de la diversité du Groupe en France et à l'Etranger.

Mobilité géographique souhaitée.

Les candidats intéressés adresseront C.V., photo et prétentions au Service Recrutements d'ELF FRANCE - 137, rue de l'Université - 75007 PARIS

sous référence M 1 — Discrétion assurée.



THOMSON-CSF

ACTIVITÉS SPATIALES
INGÉNIEUR PRODUCTION
Position II
Diplômé ARTS ET MÉTIERS
30 ans minimum
Expérience unité de fabrication indispensable.

Placé sous l'autorité du Chef de Production, il coordonnera l'ensemble des activités de fabrication (méthodes, ordonnancement, lancement, gestion, ateliers de mécanique, montage-câblage, traitement, plasturgie) en respectant qualité, coûts et délais.

Evolution possible vers
CHEF DE FABRICATION

Anglais lu, écrit, parlé.
Poste à pourvoir rapidement.

Transfert du département à TOULOUSE prévu dans 2 ans environ.

Adresser C.V., photo, rémunération souhaitée (sous n° 86.966) au Service du Personnel, Département ESPACE-SATELLITES. Boite Postale 51, 92360 MEUDON-LA-FORET.

TAT EXPRESS

FILIALE DE LA COMPAGNIE AÉRIENNE TAT
SOCIÉTÉ DE TRANSPORT EXPRESS
AIR ROUTE EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

RECHERCHE
UN JEUNE INGÉNIEUR OU UN CADRE CONFIRMÉ
pour diriger et développer le Centre de
PARIS ORLY

LE CANDIDAT DEVRA:
- AVOIR UNE FORMATION SUPÉRIEURE,
- ÊTRE UN HOMME DE TERRAIN DYNAMIQUE, TRÈS DISPONIBLE, AYANT LE SENS DES RESPONSABILITÉS ET UNE FORTE MOTIVATION.

FONCTION:
IL SERA RESPONSABLE:
- DE L'EXÉCUTION DES CONTRATS-CLIENTS ET DE L'APRÈS-VENTE,
- DE L'ENCADREMENT DU PERSONNEL (30 PERSONNES),
- DE LA GESTION DU PARC VÉHICULES (15).

POSSIBILITÉ DE PROMOTION RAPIDE.

VOS COLIS DE DOMICILE A DOMICILE — TAT EXPRESS

Envoyer lettre manuscrite + CV + photo au Service Recrutement TAT EXPRESS B.P. 0237 - 37002 TOURS CEDEX

LABO INDUSTRIE
DÉPARTEMENT VALLUY
recherche pour VENTE ADDITIFS destinés à la fabrication PRODUITS pour COUPE et DÉFORMATION des MÉTAUX

AGENT TECHNICO-CCIAL

Formation CHIMIE exigée.
Expér. formulation souhaitée.
ANGLAIS INDISPENSABLE.

Résidence région parisienne.
Le candidat devra faire preuve de réelles qualités DE VENDEUR.

Il sera amené à se déplacer en permanence dans l'ensemble des PAYS DE LA C.E.E.

Envoyer C.V. avec photo à : LABO INDUSTRIE Département VALLUY 1, RUE LAVOISIER 92002 NANTERRE CEDEX.

Société PARIS cherche ING. Tech.-Commerciaux pour départ. Radiologie et rein artificiel. L. de suite. 255-89-31 pr R.-V.

Société Métallurgique proche Eglise de Pantin

recherche

RESPONSABLE SERVICE GARDIENNAGE

pouvant effectuer des démarches administratives si possible retraités préfecture de police ou gendarmerie.

Se prés. BRONZE INDUSTRIEL 49, rue de Paris, 93001 BOBIGNY.

---

ingénieurs grandes écoles ou université

Pour son usine de MICRO-ELECTRONIQUE AVANCEE de Corbeil-Essonnes, la Compagnie IBM France recherche des Ingénieurs Grandes Ecoles ou Université, débutants ou possédant déjà quelques années d'expérience dans les spécialités suivantes :
- Electronique,
- Installations industrielles (Electricité, Mécanique),
- Chimie (Environnement).

Ces postes permettront à des candidats de valeur de réaliser un intéressant développement de carrière. Ils peuvent, d'autre part, impliquer des séjours aux Etats-Unis.

Les candidatures sont à adresser à :
IBM France - Service Recrutement - Usine de Corbeil-Essonnes
224, boulevard John Kennedy
91102 CORBEIL-ESSONNES CEDEX.

IBM

IMPORTANTE SOCIÉTÉ BATIMENT et TRAVAUX PUBLICS
en BANLIEUE SUD DE PARIS
recherche

COMPTABLES
niveau D.E.C.S. ou B.T.S.

2 ans d'expérience
Libres rapidement.

Envoyer C.V. s/n° 86.826 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Important Laboratoire Pharmaceutique filiale d'un Groupe International
recherche son

RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT RECRUTEMENT FORMATION

Si son rôle débute par la proposition des politiques, il comporte tous les aspects de la fonction y compris leur mise en oeuvre sur le terrain.

Ce poste, intégré à la Direction du Personnel, peut convenir à un candidat de **FORMATION SUPÉRIEURE**, disposant d'une bonne expérience dans les deux domaines considérés.

Connaissances de l'anglais appréciées.

Écrire avec C.V. en précisant rémunération actuelle ou souhaitée, sous réf. 70829M à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

DESSINATEUR CATALOGUE

Qualifié, plusieurs années d'expérience en mécanique générale.
Bon salaire si capable.
Poste d'avenir
pour candidat motivé et possédant goût du commandement.
Lieu de travail :
proche banlieue Sud-Ouest.
Ecrire avec C.V. et prétentions n° 909, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

Association scientifique
de conseil et formation en milieu hospitalier, recherche :

JEUNE HOMME

23 ans minimum, bonne formation générale bio-chimie ou quelques années de médecine ou pharmacie, passionné pour formation adulte.
Adr. C.V. + ph. et prét. à ASSEHA B.P. 18, 95210 Saint-Gratien.



Groupe international
important constructeur de matériel de transport
recherche

un jeune contrôleur de gestion

de formation supérieure (E.S.C. ou équivalent) ayant acquis une première expérience de 2 à 3 ans en tant que contrôleur de gestion de préférence auprès d'un réseau commercial.
Le poste basé dans la proche banlieue Ouest de Paris suppose de nombreux déplacements de courte durée.
Envoyer C.V + photo à Claire BOURGEOIS, R N 10 COIGNIERES 78311 MAUREPAS CEDEX

Emplois et Carrières

---

benson
un nom français leader dans le monde

Jeune Ingénieur de Production de Matériel Informatique

En position staff vous interviendrez auprès de nos deux unités de fabrication dont une est en création, sur les problèmes posés par notre développement: nouveaux procédés, gestion automatisée, amélioration des coûts, techniques mécaniques et électroniques. Puis, créerez la fonction méthodes si elle correspond à l'orientation que vous souhaitez donner à votre carrière.

Écrivez au Service du Personnel - BENSON - Z.I. les Petites Haies - 1, rue Jean-Lemoine - 94015 CRÉTEIL.

HAVAS CONTACT

SOCIÉTÉ QUANTEL (P.M.E.)
17, avenue de l'Atlantique, 91400 ORSAY
recherche

INGÉNIEUR OPTICIEN (E.S.O.)

Débutant ou 1 an d'expérience, pour laboratoire de recherches appliquées.

Travail avec le responsable des études O.C.V.

Téléphone : 907-66-15 - M. MICHELET.



BANQUE PRIVÉE
rattachée à un groupe important du secteur tertiaire recherche un

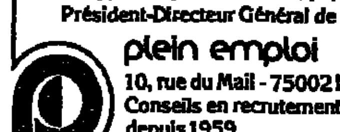
DIPLÔMÉ D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

(Sc Po - DESS marketing bancaire, etc.) avec bonne formation bancaire.

Pour lui confier la création et le développement du secteur « Particuliers » dont il assurera ultérieurement la Direction.
Le poste implique:
- dynamisme et esprit d'entreprise;
- connaissance des produits et services bancaires;
- contacts avec une clientèle de chefs d'entreprise; cadres supérieurs et professions libérales.

Cette offre s'adresse à des candidats dont la rémunération actuelle est de l'ordre de 120 000 F.

Écrire avec C.V. détaillé à Alain SARTON, Président-Directeur Général de



plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS.
Conseils en recrutement depuis 1959.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PROPULSION
PONT DE NEUILLY recherche pour une durée déterminée dans son Service Documentation.

Ingénieur diplômé

Il sera chargé du dépouillement de la documentation technique dans le domaine aéronautique et spatial en vue d'élaborer la rédaction d'un bulletin de signalisation.

Une première expérience est demandée.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

Adresser Curriculum Vitae sous réf. SG.ID à la Direction du Personnel
SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PROPULSION
Tour Roussel Nobel Cedex 3 - 92080 Paris La Défense



S.C.S Jonction

Ingénieur formateur

ETABLISSEMENT PUBLIC DE FORMATION, siège à Paris, services décentralisés en province, pour renforcer ses interventions en diffusion des connaissances générales et spécialisées, et sa capacité de recherche en :

informatique, bureautique, syst. d'information

recrute, sur titre, avec période d'essai, un cadre diplômé de l'enseignement supérieur (ingénieur grande école, doctorat d'ingénieur ou d'Etat).

Sont exigées : une expérience professionnelle de 2 ans minimum, une connaissance sérieuse des questions touchant la formation des adultes, une aptitude au travail en équipe, aux communications.

Poste à pourvoir à Paris - déplacements en province pour assistance-conseil, animation, dynamisation des activités déconcentrées et décentralisées.

Envoyer lettre manuscrite, photo, C.V. et prétentions à : CFPC, service du personnel, référence 8002 - 146, boulevard de Grenelle 75737 PARIS cedex 15.



Chef des Ventes France

L'offre : Renforcer l'implantation de nos produits et participer à leur diversification en liaison avec le Directeur Commercial de notre Département à qui vous serez rattaché.

A la tête d'une équipe de 12 personnes que vous animerez, vous devrez établir des contacts directs avec nos clients, suivre l'évolution du marché, participer à l'établissement des objectifs et au lancement des nouveaux produits.

Vous possédez : une expérience réussie d'au moins 5 ans de négociation avec les grossistes, une expérience avec industriels utilisateurs est souhaitée. Parallèlement à vos qualités d'animateur et votre goût pour l'argumentation vous avez un sens rigoureux de l'organisation.

La connaissance de l'anglais lu est un atout supplémentaire.

Appartenant à un groupe européen important, **nous sommes** spécialisés dans la transformation des matières plastiques et sommes leader sur notre marché. Nos produits sont diversifiés puisque certains sont utilisés par les industriels et d'autres par le grand public.

Merci de nous adresser votre C.V., photo récente et rém. act. ss réf. 810178 M (à mentionner sur l'enveloppe) à notre Département **« Industrie »**.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

Filiale d'un Groupe International, spécialisée dans la fabrication d'équipements de haute technologie destinés aux Industries de l'impression et/ou de reproduction des arts graphiques recherche,

JEUNES INGENIEURS ELECTRONICIENS

OU NIVEAU EQUIVALENT
pour son département
ASSISTANCE CLIENTELE

Nous souhaitons qu'ils aient de solides connaissances en ELECTRONIQUE DIGITALE et ANALOGIQUE. • S'ils ont de bonnes notions d'informatique, nous l'apprécierons. • S'ils connaissent la mécanique ou l'optique, ce sera à nos yeux un plus. Nous leur proposons une formation adaptée à nos produits ; nous leur offrons une rémunération attractive. Ces postes nécessitent de courts et fréquents déplacements en région Parisienne et en Province. Nous leur demandons de solides connaissances en ANGLAIS.

Nous vous demandons d'adresser C.V. et prétentions sous référence MC 12 à : COGEPLAN SELECTION
Tour de Lyon - 185, rue de Bercy - 75012 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.

COGEPLAN

Un des plus importants Groupes Français de BATIMENT et TRAVAUX PUBLICS recherche un

CADRE FINANCIER

Le poste est à pourvoir au sein de la Direction financière du siège.

Il convient à un jeune diplômé de l'Enseignement supérieur ayant, si possible, une **première expérience bancaire** (HEC - ESSEC - SUP de Co ou ingénieur + formation complémentaire en gestion).

Ce premier poste, qui donne une vision complète du Groupe, constitue une étape vers des postes autonomes de responsables administratifs et financiers dans des filiales, en France ou à l'Etranger.

Adresser candidature avec C.V. et prétentions sous référence 2380 à :



ENTREPRISE DE TRANSPORTS INTERNATIONAUX
maritimes et terrestres C.A. 280.M.F.
ayant des filiales en France et à l'Etranger
recherche son futur

DIRECTEUR GENERAL

possédant une solide expérience dans un poste similaire et une connaissance approfondie des transports et de la gestion.
Il doit être capable de devenir rapidement le véritable

CHEF D'ENTREPRISE

Adresser C.V. détaillé, lettre manuscrite et photo, s/réf.3839 à P.LICHAU SA , BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.
Discrétion assurée.

BOSTIK S.A.
Leader mondial des colles et mastics d'étanchéité
recherche pour sa filiale française basée en région parisienne (C.A. 96 MF 260 personnes), son

Chef des Services Administratifs (Futur Secrétaire Général)

Parfaitement bilingue français/anglais, espagnol apprécié, âgé de 28 ans minimum, diplômé d'études supérieures, de préférence ESC, ESSEC, Droit.

Ce poste nouvellement créé, rattaché à la direction générale, comporte dans une première étape la responsabilité de la fonction personnel, des services généraux, des assurances, des litiges et des brevets.

Il s'étendra ensuite à des fonctions d'études, de gestion et de coordination entre les divers départements et sociétés sœurs.

Il peut intéresser un candidat ayant acquis une première expérience dans une entreprise industrielle de préférence, anglo-saxonne, - par exemple en tant qu'adjoint d'un secrétaire général - et souhaitant élargir le champ de son expérience.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) sous réf. 111 LM à notre conseil qui garantit la plus totale discrétion.



57, Avenue de Suffren
75007 PARIS

B.E.F.S. ENGINEERING SA
recherche
. Pour France et Etranger :

CHEFS DE PROJETS

bâtiment et industrie,, connaissant au moins une technique + expérience complémentaire de généraliste ;

. Pour sa division NUCLEAIRE à Paris :

1 INGENIEUR VENTILATION-CLIMATISATION

diplômé grande école, haut niveau, connaissant parfaitement l'anglais.

Ecrire avec C.V., prétentions, photo à :

BEFS
BEFS Engineering
63, avenue des Vosges
67000 STRASBOURG

SOCIETE INDUSTRIELLE
C. A. - 350 M.F.
proche banlieue Nord-Est, rech.

CHEF ADMINISTRATIF DES VENTES

Le poste exige :
- connaissances approfondies des opérations commerciales,
- sens aigu des relations avec la clientèle,
- capacité de coordonner avec les services facturation, comptabilité, expédition
- âge minimum 35 ans.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à N. 802 - PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 Paris

Groupe international de Services
recherche pour renforcer son équipe « audit »

AUDITEURS INTERNES

de formation ESSEC - Sup de Co ..., ils auront une expérience de 2 à 3 ans acquise en cabinet ou en entreprise et une pratique courante de l'anglais.
En plus de ces compétences techniques, ils devront posséder des qualités de contact et de diplomatie.
De nombreux déplacements sont à prévoir en province et à l'étranger. De réelles possibilités d'évolution existent au sein du groupe.

Ecrire avec C.V. détaillé en précisant votre rémunération actuelle s/réf.280 à INTER PA BP 508, 75066 Paris cédex 02 qui transmettra.

64 rue La Boétie

Sirca s'y agrandit. Sous l'égide de cet auteur de sonnets, ami de Montaigne, nous continuerons d'écrire modestement nos annonces et de recruter sagement les meilleurs candidats.

1er février 1981



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS
Tél. 563.19.66

MEMBRE DE SYNTEC

Nous sommes un important groupe français de sociétés de distribution — CA 3 Milliards — aux activités diversifiées, en pleine expansion et mutation. Nous recherchons pour une de nos sociétés (Paris 8è) dont l'activité concerne le négoce de

produits énergétiques

CHEF SERVICE JURIDIQUE H/F

Licence ou Maitrise de Droit privé - option Droit des Affaires et plusieurs années d'expérience professionnelle.

Rattaché (e) au Directeur Administratif et financier dont l'activité est essentiellement financière, il anime une équipe de 4 personnes et dispose d'une totale autonomie.

Il est appelé fréquemment à travailler en direct avec le PDG du Groupe, son activité s'exerçant sur l'ensemble des sociétés.

Principales responsabilités : Droit des sociétés et Droit des affaires (préparation des assemblées), gestion des assurances des sociétés, contentieux, immobilier, etc ...

Ce poste comportant des responsabilités importantes et extrêmement variées, au sein d'un groupe très dynamique, s'adresse à un cadre d'environ 35 ans, capable de participer, de faire preuve d'ouverture et d'imagination.

CORT

Ecrire avec CV., photo et prétentions sous réf. 2728 M
Melle D. DANGER
65, avenue Kléber - 75116 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

Consultant chez Sirca

A travers ses annonces, vous connaissez la griffe Sirca. Par ailleurs, vous avez appris les options de cette équipe de seniors : une éthique professionnelle rigoureuse, une démarche d'artisans soucieux d'apporter à l'entreprise un service sur mesure. Et aussi, la volonté de marquer aux candidats le respect qu'ils sont en droit d'attendre. Autrement dit, des consultants sérieux... qui ne se prennent pas trop au sérieux.

Si la profession de consultant et notre approche pragmatique vous intéressent, prenez contact avec nous. En confiance. Ne vous autocensurez pas, même si vous ne ressemblez pas tout à fait au portrait robot que voici : une petite quarantaine heureuse, une bonne expérience de l'entreprise, une pratique réussie de l'animation et de la sélection des hommes dans une fonction de communication : personnel, marketing, au sein d'une multinationale performante. Encore une fois, nous sommes très ouverts et c'est à vous d'apprécier, dans un premier temps, ce que vous apporterez à notre équipe et le plaisir que vous aurez à y entrer comme un véritable partenaire (association au capital, intéressement aux résultats).

Vous connaissez les règles du genre : une lettre manuscrite, un curriculum vitae, le tout pour nous donner l'envie de faire votre connaissance. Référence 814 432M.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

CONSTRUCTEUR D'EQUIPEMENTS MECANIQUES
Filiale d'un puissant groupe industriel de renommée internationale, crée un nouveau poste pour son

Service Exportation

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

Responsable du territoire de l'Europe de l'Est, il devra promouvoir la vente de biens d'équipements. Avec les techniciens, il négociera les contrats, participera aux plans de financement.

Ce poste convient essentiellement à un cadre de formation ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE OU ECOLE D'INGENIEUR possédant déjà une expérience de la négociation, à haut niveau, de produits, équipements, ou biens de consommation industriels, et de l'animation d'agents.

BILINGUE FRANCAIS-ALLEMAND, il connaît, si possible, l'anglais.
Ce poste nécessite des déplacements.
Ecrire sous référence 86829 à



CONTESSE & Cie
20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra

Nordson

POSTE EVOLUTIF POUR UN I.A.E. - E.S.C.

Filiale d'une société internationale à forte croissance, C.A. : 40 M, recherche la collaboration d'un homme jeune mais suffisamment expérimenté (5 à 8 ans) pouvant devenir à terme DIRECTEUR FINANCIER

Il prendra en charge la comptabilité, le reporting et participera à l'élaboration des budgets.
Ce poste présente des aspects juridiques et fiscaux. Il exige la connaissance de la législation du travail et de la gestion informatisés.
. Anglais indispensable.
. De réelles possibilités de carrière sont offertes au sein du groupe Nordson.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions
à l'attention du Directeur Général,
SOCIETE NORDSON
Zone industrielle Nord de Torcy 77202 MARNE LA VALLEE

DEBUTEZ CONNU...

Se faire un nom, une réputation, VENDEURS PROFESSIONNELS, vous le savez, cela demande beaucoup de temps, d'énergie. Entrer chez RANK XEROX, c'est débuter connu...
Des produits célèbres et très bien accueillis par le marché, soutenus par une réputation de haute technicité et de qualité du service après-vente.
Vous recevrez une formation personnalisée, adaptée aux produits, aux techniques de vente et à leur évolution. La rémunération que nous offrons est considérée comme très compétitive.
Postes à pourvoir à Paris, sa banlieue et dans les régions suivantes : Nantes, Oise, Rhône-Alpes, Toulouse et Tours.
Merci d'adresser votre candidature + C.V. sous réf. V 28 (en précisant la région désirée) à RANK XEROX - Service Recrutement - 93607 AULNAY-SOUS-BOIS CEDEX.

RANK XEROX

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS

Une importante entreprise aérospatiale, recrute un

INGÉNIEUR

de formation ARTS et MÉTIERS (mécanique) ou équivalent, pouvant justifier d'une bonne connaissance des problèmes de fabrication de type aéronautique en petites séries ainsi que d'une expérience en encadrement hiérarchique et technique.

Ce poste de **RESPONSABLE D'ATELIER D'USINAGE SÉRIE** couvre les activités (certaines 2 x 8) :
- d'usinage par des moyens conventionnels et commande numérique ;
- chaudronnerie/soudure ;
- traitement de surfaces ;
- métallisation ;
- entretien de machines-outils.

Lieu de travail : proche région parisienne.

Les lettres de candidature sont à adresser sous référence 272/49953 à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

---

responsable collection

Weinberg

Notre entreprise avec ses 115 M. de Francs H.T. de CA fait partie des grands du Prêt-à-Porter Féminin. Nous fabriquons et commercialisons deux lignes de produits : manteaux/tailleurs et robes/chemisiers. Nous avons besoin d'un(e) collaborateur(trice), qui rattaché(e) à notre Directeur Général, soit capable de le seconder dans l'élaboration et la réalisation de la ligne manteaux/tailleurs. Celui (celle)-ci participe à l'analyse des besoins du marché, à la définition du plan de collection, recherche et anime les stylistes, contrôle les modélistes et assure le suivi usine. Ce poste nécessite à la fois une expérience de technicien du vêtement (si possible pièces à manche), et une sensibilité au produit, permettant de réussir l'adéquation de notre collection aux besoins de notre clientèle. Nous sommes prêts à rémunérer très fortement un excellent professionnel. Résidence PARIS.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 56681 M à notre conseil
61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS. Tél. : 742.58.20.



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

---

ingénieur confirmé en épuration des gaz

ECP - ECL - A et M - INSA

Société d'Etudes et de Réalisations, spécialisée dans la protection de l'environnement et la lutte contre les nuisances, recherche un **INGENIEUR CONFIRME "EPURATION DES GAZ"**. Il participera au développement commercial et au suivi technique de cette activité : • études de définition, de dimensionnement et de faisabilité d'installations d'épuration des gaz • engineering et réalisation de ces installations. Cet ingénieur doit avoir des aptitudes commerciales et une connaissance du marché concerné. Anglais indispensable.

Adresser candidature (C.V. + prétentions + photo)
sous référence 2342 à :

O/P organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/OUI TRANS.

La Fédération d'Ile de France du

Crédit Mutuel

recrute dans le cadre de son développement

responsable du marketing

Rattaché à la Direction Générale, il sera chargé de :
- o concevoir et proposer la stratégie commerciale,
- o proposer une stratégie de communication (gestion d'un budget publicitaire, etc).

Agé d'environ 35 ans, il devrait avoir une première expérience du marketing bancaire. Réf. 29

attachés commerciaux

Par leur action d'assistance/conseil auprès des caisses locales, ils contribueront à la définition et à l'application de leurs actions commerciales.
Agés d'environ 30 ans, ils seront des hommes de terrain et auront une première expérience de commercial dans une banque ou un organisme financier. Réf. 30

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle au Département des Relations Humaines et Sociales, 5 place des Fêtes 75019 Paris, en précisant la référence du poste choisi.

média-system

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

---

answare

THOMSON-CSF INFORMATIQUE

Vous êtes

ingénieur

analyste programmeur

programmeur

et votre expérience professionnelle acquise en applications de gestion sur **GRANDS SYSTEMES** (IBM, H.B., ...) doit vous permettre de participer à notre développement dans ce domaine.

Adresser votre C.V. détaillé sous réf. DCA 107 G
à Yolande VILLARS
135 rue de la Pompe, 75116 Paris

LE CENTRE TECHNIQUE
DES INDUSTRIES MECANIQUES
SENLIS (Oise) recherche :
pour son Service METHODES

INGENIEUR DIPLOME

28 ans minimum

Ayant au moins 2 ans d'expérience acquise aux méthodes et à la fabrication en TOLERIE et CHAUDRONNERIE.

Cet Ingénieur sera chargé au sein d'une équipe dynamique et en étroite collaboration avec l'industrie de développer pour celle-ci des méthodes et des logiciels d'aide à l'élaboration des gammes et des devis et d'en assurer le transfert auprès des industriels.

Ce poste exige esprit d'innovation et de collaboration.

Connaissances en informatique (pratique du langage BASIC), Anglais et/ou Allemand apprécié.

Adresser C.V., photo et prét. sous réf. DUM à CETIM - Service du Personnel - B.P. 67
60304 SENLIS

IMPORTANT GROUPE CHIMIE
92 Gennevilliers - recherche pour son laboratoire
"Synthèse Pilote"

un ingénieur chimiste

- 30/35 ans environ.
- diplôme d'une grande école de chimie.
- expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de la synthèse organique fine.
- formation complementaire et experience en génie chimique très appréciées.

Il sera chargé :
- de la mise au point de synthèses organiques au niveau du laboratoire.
- du développement des procédés au niveau pilote.

Il participera aux lancements des productions à l'échelle industrielle.

Adresser c.v., photo et prétentions sous réf. 6772 à AXIAL Publicité. 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

RTC - La Radiotechnique Compelec Composants électroniques recherche pour ses services de vente 5 INGENIEURS COMMERCIAUX diplômés d'écoles spécialisées en électronique parmi les candidats motivés :
- *par des relations avec autrui*
- *par le besoin d'action*
- *par l'esprit de décision et le travail bien fait*

et qui désirent se faire une carrière adaptée à leur personnalité.
Compte-tenu des relations avec l'étranger, l'anglais est plus que recommandé.
Ecrire avec CV à RTC La Radiotechnique Compelec Service du Personnel 130 avenue Ledru-Rollin 75540 Paris Cedex 11.



P.M. Labinal

recherche dans son établissement de
SAINT OUEN
POUR SON SERVICE ETUDES

REDACTEUR de NOTICES

NIVEAU V

pour établissement de notices techniques de matériels d'équipement aviation ou autre fabriqués ou vendus par la société.
DUT électronique. Anglais langue maternelle souhaitée ou anglais lu et écrit indispensable.

Adresser C.V., photo et prétentions au Service du Personnel - 17, rue de Clichy
93403 SAINT OUEN.

ESC diplômés d'études supérieures

Nous sommes un des premiers groupes français d'hypermarchés. *Notre expansion très rapide va se poursuivre à un rythme important.*
Vous, jeunes diplômés de l'enseignement supérieur ou vous, qui avez une première expérience professionnelle, nous vous proposons, après formation, de devenir de véritables managers de la grande distribution.
Vous serez alors entièrement responsables d'une unité au sein de l'hypermarché, vous déciderez de la politique commerciale à mener; pour vous aider vous disposerez d'un outil informatique élaboré et simple d'utilisation.
Vous aurez la responsabilité d'embaucher, de former et d'animer votre personnel.
Vos possibilités de promotion seront réelles : chef de secteur commercial, responsable du personnel, contrôleur de gestion ; tous nos directeurs ont suivi une de ces filières.
Votre rémunération sera motivante. Vous commencerez votre carrière dans un de nos hypermarchés de la région parisienne.

Veuillez envoyer CV détaillé, lettre manuscrite et photo, sous référence 2872 à ADM, 164 rue de la Croix-Nivert 75015 Paris.

média-system

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE

intervenue jusqu'à présent dans plus de 60 pays, recrute pour occuper des postes de chargés d'affaires d'entreprise générale deux

INGÉNIEURS

- diplômés Grandes Écoles, X, Ponts, TP ou AM, spécialisation génie civil ;
- 35 ans minimum ;
- connaissances mécaniques et électricité souhaitées ;
- anglais indispensable.

Fonction basée en proche banlieue parisienne, impliquant des déplacements fréquents et de courte durée à l'étranger.

Une expérience confirmée en entreprise : devis, direction des travaux, etc. comportant la direction d'un important chantier à l'étranger est exigée.

Adresser C.V. détaillé + photo (en indiquant la rémunération souhaitée), sous référence 70837 M, à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Communication et relations publiques au niveau international

HILL AND KNOWLTON Filiale française de Hill & Knowlton, premier groupe mondial de Relations Publiques, recherche un

Jeune Chef de Groupe

minimum 28 ans, pour lui confier, dans un premier temps, la responsabilité de la promotion d'un important client institutionnel : un Etat du Sud-Est Asiatique.

De formation supérieure (Sciences Po, Sciences Eco, Grandes Ecoles de Commerce), le candidat doit pouvoir justifier d'une expérience dans le domaine de la communication (agence de R.P., de publicité, journalisme) et d'une excellente connaissance de l'anglais. La spécificité du poste implique : méthode, sens de l'organisation, imagination, sens des opportunités, savoir-faire pédagogique, efficacité et chaleur de communication, rigueur de gestion et sens des responsabilités.

Hill & Knowlton offre un programme d'intégration, une aide technique au niveau national et international et des possibilités de développement tant en France qu'en Europe.

Brigitte PAILHES vous remercie de lui faire parvenir votre dossier de candidature sous la référence 250/1 à

Beckwell
9, rue Beaujon 75008 PARIS
Amsterdam, Francfort, Hambourg, Londres, Los Angeles, New York, Paris

---

BONGRAIN GERARD

recherche

chef de produits

- 25 ans minimum. Formation supérieure marketing ou commerciale avec Anglais courant. Expérience opérationnelle de 2 à 3 ans dans **les biens de grande consommation**, alimentaires et périssables de préférence. Connaissance de la grande distribution et de la fonction **Chef Produits** dans l'essentiel de ses composantes.
- autonome dans son poste, il est responsable du développement et de la gestion de **produits existants**. Il répond de son action à son Chef de Groupe et œuvre au sein d'une équipe dynamique, diversifiée et bien structurée.
- il doit être en mesure d'évoluer vers des fonctions davantage orientées vers les **produits nouveaux**.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous réf. 3688-M à GUILLON Sélection. (réponse et discrétion assurées).



CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

guillon sélection
93, RUE JOUFFROY - 75017 PARIS



MONDIAL ASSISTANCE

recherche

Chargés d'Assistance

Bonne culture générale
2 langues étrangères exigées.
Ecrire avec C.V., photo et prétentions
8, Place de la Concorde
75381 PARIS Cedex 08.

SOCIÉTÉ NATIONALE DE T.P.

recherche un

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Désireux de participer à des applications de gestion sur mini-ordinateurs en mode conversationnel, temps réel.

Le poste est évolutif et permettra d'acquérir une expérience de l'informatique répartie (analyse et programmation).

Le candidat, de formation D.U.T. ou équivalent, a de 1 à 3 ans d'expérience sur mini et est capable de dialoguer avec les utilisateurs.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions s/référence n° T 025261 M, à REGIE-PRESSE, 85bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

---

benson
un nom français leader dans le monde

Ingénieur d'Études Mécanicien

pour l'informatique de demain

Pour innover, créer et développer au sein de la Direction Technique, des ensembles mécaniques incluant les asservissements rapides, analogiques et numériques.
Une expérience, par exemple, des machines à commande numérique, serait un atout pour des produits internationaux (déplacements à l'étranger possibles).

Écrivez au Service du Personnel - BENSON, Z.I. Les Petites Haies - 1, rue Jean-Lemoine, 94015 CRÉTEIL.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS

chef service achat-appro c'est un poste complet

Connaître les besoins de nos différentes unités de fabrication et de finition (2 unités en France).

Sélectionner les fournisseurs en fonction de leur aptitude à respecter nos standards de qualité et de suivi des produits.

Acheter les matières premières, produits semi-finis et finis soit un budget de l'ordre de 50MF dont la gestion doit être améliorée.

Gérer la logistique c'est à dire la circulation des produits depuis les fournisseurs jusque chez nos clients.

Votre formation d'ingénieur est un atout et la connaissance de l'anglais est indispensable. Le poste est dans la région parisienne.

Si vous désirez participer à ce recrutement, envoyez votre C.V., s/réf.88.13 à :

ONOMA 26, rue de Berri - 75008 Paris (confidentialité, réponse assurées).

Important Constructeur Machines Outils
EST PARIS, recherche

RESPONSABLE
SERVICE ENTRETIEN

pour parc 350 machines dont 50 automatiques ou C.N.
Connaissances et expérience en mécanique, hydraulique, électrique, automatisme indispensables.

CADRE RESPONSABLE
SERVICE METHODES

Connaissances théorique et pratique en usinage, montage mécanique et électrique.
Expérience du commandement, anglais apprécié.

Ecrire C.V. à N. 713 - PUBLICITES REUNIES · 112, Bd Voltaire - 75011 Paris

---

FILIALE GROUPE EUROPEEN
recherche

son futur responsable
TRANSPORTS - APPROVISIONNEMENTS

D'un niveau de formation supérieure, il sera chargé :
. des relations avec les unités de production
. des négociations transports et affrètements
. de la gestion des stocks des différents entrepôts.

Quelques années d'une expérience similaire et une excellente maîtrise de la langue anglaise sont indispensables.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo récente et niveau de salaire actuel sous la réf. 810210 à :

Direction Générale
VELUX - FRANCE
Boîte postale 7, 91421 MORANGIS cédex

ACHETEURS

- Acheteur sous traitance pour achats pièces mécaniques, fonderies, circuits imprimés. Possédant expérience dans ces domaines.
- Acheteurs sous traitance, formation de préparateur de fabrication pour câblage électronique professionnel.
- Acheteurs sous traitance, formation préparateur de fabrication. Pour achat pièces mécaniques suivant plan.
- Acheteur pour achat, économat, imprimés, travaux mobiliers et produits divers.

Adresser C.V. et photo, n° 86.995, CONTESSE Publicité, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

---

forages pétroliers...

Le Centre de Recherche d'une Société spécialisée dans la mesure et le contrôle sur forages pétroliers, recherche dans le cadre de son expansion, un

INGENIEUR GRANDE ECOLE de formation électronique

qui sera en charge du développement de projets dans les domaines des systèmes de mesure électroniques de phénomènes physiques et de traitement de données.
Ce poste convient à un jeune ingénieur ayant 1 ou 2 années de vie professionnelle, une bonne connaissance des microprocesseurs et des circuits logiques et analogiques et la pratique de l'anglais technique.
Le salaire annuel peut atteindre 120.000 F.

Adr. lettre manuscrite, CV, photo s/réf. M 81/364
A.S. CARME CONSEILS
6, rue Thiers 75116 PARIS.

Emplois et Entreprises

ETABLISSEMENT FINANCIER DE PREMIER PLAN
recherche pour PARIS

UN COMPTABLE

POUR SA DIRECTION FINANCIERE

Placé directement sous la responsabilité du Directeur Financier, il aura pour principales responsabilités la mise en œuvre, le suivi et le contrôle de la comptabilité de différentes sociétés filiales du Groupe ainsi que l'examen des problèmes fiscaux de ces sociétés.

Pour ce poste aux larges perspectives d'évolution, nous souhaitons rencontrer des titulaires du DECS, possédant une très solide expérience comptable en Entreprise ou en Cabinet.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence No 87110 à CONTESSE PUBLICITE - 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

TEKELEC AIRTRONIC

Société d'électronique réalisant un C.A. de 500 Millions en croissance régulière de 35 % par an, recherche son - sa

RESPONSABLE DE TRESORERIE

Agé de 25 ans minimum, il aura la responsabilité d'un service de 4 personnes.

Doté d'outils de gestion très évolués, capable d'utiliser un système informatique autonome, il mettra en oeuvre la méthode dite de «trésorerie zéro» avec gestion en date de valeur au jour le jour.

Il sera en outre chargé de l'établissement des plans de trésorerie à court et moyen terme, et des relations avec les banquiers de l'entreprise.

Ce poste est situé en proche banlieue sud-ouest de Paris.

Envoyer C.V. détaillé à TEKELEC-AIRTRONIC Service du Personnel - 1, rue Carle-Vernet 92310 Sèvres

Publicités Réunies

Filiale informatique d'un très important groupe d'assurances recherche

analystes confirmés

pour participer, avec l'aide de petites équipes qu'ils auront à encadrer, au développement de projets informatiques utilisant les techniques de base de données et de télétraitement.

Formation supérieure (ingénieur, MIAGE ou équivalent) complétée par une expérience de 2 à 3 ans dans un poste similaire indispensable.
Connaissance Assembleur, IMS, DL1 appréciée.
Formation complémentaire assurée.
Lieu de travail : La Défense.

Envoyer CV, photo et prétentions sous référence 2775,

à GIE, Service du Personnel
Tour Franklin, cédex 11
92081 Paris La Défense.

média-system

---

société française Hoechst

Vous propose à son siège à la Defense un poste de

CADRE COMMERCIAL

Pour promouvoir auprès d'une clientele industrielle la gamme des films plastiques à application technique, commercialises par sa division.



Vous serez responsable egalement de la rentabilite de la gamme des produits qui vous est confiee. Nous vous demandons une experience de quelques annees de la vente et de la negociation en general, une grande disponibilite, compte tenu des nombreux deplacements en France et en Allemagne, une parfaite connaissance de l'Allemand ou, à defaut, de l'anglais.
Si vous êtes interesse, adressez votre candidature s/ref.605 à notre Departement des Ressources Humaines, Tour Roussel Nobel cédex 03, - 92080 Paris la Défense

Hoechst



Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Société industrielle recherche
pour son service étude

ingénieurs composants

Expérimentés, pour assister les chefs de projets dans les choix, les expertises et les qualifications des composants

Lieu de travail : PARIS 13ème

Ecrire avec C.V. et prétentions s/réf. 5302 à P.LICHAU SA, BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

Directeur ambitieux pour créer et diriger en France une petite société de vente/après-vente des meilleures imprimantes pour emballages d'Europe (codes date C.E.E., etc.).
Les candidats devront connaître l'industrie de l'emballage, avoir de l'expérience de la vente et être honnêtes.
Réponses en anglais S.V.P. s/n° 6.071 *le Monde* Publ., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

QUARTIER ÉTOILE
Recherche EMPLOYÉE maison temps complet. bne cuisinière avec référence. Libre suite. Tél. (à part. 11 h) 500-47-02.

URGENT
F.S.C.L, recherche pour PARIS
1 CONCEPTEUR
2 systèmes informatiques clés en main sont souhaités :
Expér. mini-micro informatique
Maîtrise du PASCAL
Adr. C.V. + photo + PRÉT. BIOR, 138, r. de Crimée, Paris-19e

IMPORTANTE SOCIÉTÉ LUBRIFIANTS
à Issy-les-Moulineaux
recherche

UN CADRE COMPTABLE (réf. A)
Pour méthodes procédures, liaisons informatiques. Niveau certificat supérieur expertise comptable ou équivalent.

UN CADRE COMPTABLE (réf. B)
Pour comptabilité générale. Niveau DECS ou équivalent.

UN TECHNICIEN COMPTABLE (réf. C)
Pour comptabilité trésorerie.

UN TECHNICIEN COMPTABLE (réf. D)
Pour comptabilité clients. Niveau BTS ou équivalent. Pour ces deux postes, expérience indispensable, dynamisme et esprit d'équipe.

Env. C.V., photo s/n° 87.108, Contesse Pub., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Important C.E., sud de Paris, rech. un TECHNICIEN de gestion d'administration de centre de vacances : adultes, retraités, enfants. Position hiérarchique équival. au niveau IV. Expér. 3 de la métallurgie, base 40 h. Expér. du même poste exigée. Ecr. s/n° 7.843, *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Société d'importation rech.
HOMME DYNAMIQUE
Dégagé O.M.
Ayant bonnes connaissances commerciales. Parfaitement BILINGUE ANGLAIS.
Notions AGRONOMIE.
Aimant les chiffres.
Pouvant voyager.
Pour poste mixte : contrôle de fruits, travaux administratifs. Ecr. OFSA 67, rue de la Victoire, 75009 PARIS.

Offre poste
ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ
ou
INFIRMIER PSYCHIATRIQUE
Diplômé, à temps complet
Ecrire I.M.P. La Clairière, route de Lanquetot, 76210 BOLBEC ou tél. (35) 31-05-93 pour R.V.

BANQUE de L'EST rech. son

RESPONSABLE DE L'ACTIVITÉ TITRES ET PLACEMENTS
Une parfaite connaissance de la bourse, des titres et des placements est indispensable.

Ecr. avec c.v. dét. et photo à n° 87069 CONTESSE Publicité, 20 av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Labo recherche Médicale Paris, INSERM

INGÉNIEUR 2 A
Electronique, Informatique.
Téléphone : 344-15-80.

Cabinet d'expertise comptable et de commissariat aux comptes recherche

STAGIAIRE
D.E.C.S complet (N 4), Ecole Supérieure de Commerce ou licence Sciences Economiques.
Ecrire au Cabinet Tulliet, 22, r. de la Banque, 75002 Paris.

Sté bd St-Germain recherche commercial débutant BAC 2.
TÉL. : 222-26-39.

Centre de recherche appliquée, dans le cadre du développement de ses activités en

Sûreté de fonctionnement des systèmes
recherche
1 INGÉNIEUR AUTOMATIQUE début. ou 2 ou 3 ans expér.
1 TECHNICIEN ÉLECTRONICIEN AT1 ou AT2
Écrire avec C.V. à ADERSA, 2, Avenue du 1er-Mai, 91120 PALAISEAU.

Organisme de formation recherche

ATTACHÉ (E) CCIAL (E)
Envoyer C.V. + Photo à : SECL 20, rue de l'Arcade, 75008 PARIS.

L'ATAN (association d'accueil et d'animation de la ZAC de Noisy-le-Grand) recrute : 1 Animateur-Educateur, 10 h. par semaine, salaire net mensuel : 1.000 F. Adr. candidature avant 18 février 1981 à Mme la directrice de l'ATAN, Maison pour tous, 111, La Piazza, Mont-d'Est, 93160 Noisy-le-Grand.

Etablissement Financier Quartier Montparnasse recrute

CHARGÉ D'ÉTUDES BANCAIRES
Ayant solide expérience du crédit professionnel à moyen et long terme.

Téléphoner (sauf le jeudi) pour R.-V. au 327-97-20.

Pour Châtillon poste stable

COMPOSPHÉRISTE
EXPERIMENTEE

COMPOCARTE
EXPERIMENTEE

Salaire motivant
Téléphoner au 735-96-50.

130.000 +
SOCIÉTÉ INTERNATIONALE recrute

DES INGÉNIEURS
DIPLOMÉS I.N.S.A.
I.S.E.P. - E.S.I.E.E.
E.N.S.E.I.H.T.

5 ANS D'EXPER. MAXIMUM HARD ou SOFT
Aptes à encadrer équipe. Expérience conduite projets. PAS AMBITIEUX S'ABSTENIR. LIBRES RAPIDEMENT.

Expédier C.V. détaillé + salaire actuel sous référence n° 4.063 à PROMULTIS, 47, rue des Tournelles, 75003 PARIS, qui transmettra.

Recherche BIOCHIMISTE ou MICROBIOLOGISTE pour fabrication acide citrique (E 330).
Tél. 700-91-50
en demandant M. DROUS.
URGENT.

CONSEIL IMMOBILIER INTERNATIONAL
rech. pour étoffer son service INVESTISSEMENT PROMOTION

JEUNE INGÉNIEUR

Ingénieur bâtiment diplômé E.T.P., Centrale, Ponts, A. et M. :
— diplômé I.C.H. ou titulaire d'une formation juridique fiscale, et économique, applicable à l'immobilier ;
— doté d'un bon dynamisme commercial ;
— bonnes notions d'anglais.

Après une brève période de suivi technique de chantier, le candidat sera rapidement appelé à participer à toutes les phases du développement des opérations (conception, montage, réalisation, commercialisation).

Ecr. WEATHERALLS France S.A. 64, rue La Boétie, Paris (8e).

ERIN

recherche pour
TRAVAUX INFORMATIQUES :
— développement logiciel de base
— contrôle de processus industriels

● **DES INGÉNIEURS**
— (option : Electronique *Automatique-Informatique*)
débutants
à 3 ans d'expérience

● **DES ANALYSTES PROGRAMMEURS**
— minimum DUT

Formation complémentaire assurée

Ecrire avec C.V. s/réf. 6889 à Axial Publicité 27, rue Taitbout 75009 Paris qui transmettra

---

RECHERCHONS

DESSINATEURS
QUALIFIÉS
Tuyauterie - Gaine
Conditionnement d'air
Ecrire à I.C. ENTREPRISE BP 404 92103 BOULOGNE

BANQUE INTERNATIONALE

RECHERCHE

Diplômé

Études supérieures

● 2 ANS BANQUE
● CONNAISSANCES CREDITS SYNDIQUES

BONNE CONNAISSANCE D'ANGLAIS INDISPENSABLE

Ecrire à ETRAVE, sous réf. 528 38, avenue Daumesnil 75012 Paris qui transmettra

---

les entreprises cherchent de nouveaux vendeurs. Ils sont dans le Monde du Vendredi (daté samedi)

Les « nouveaux vendeurs » sont arrivés.
Ils n'ont ni le même profil ni les mêmes exigences que les représentants traditionnels, ils ne travaillent pas dans les mêmes entreprises et n'ont pas la même conception de leur activité.
Pourtant, ils sont réduits à déchiffrer les mêmes listes interminables d'annonces, conçues de manière identique pour l'un ou l'autre type commercial, souvent dans les mêmes journaux.

Le Monde compte parmi ses lecteurs de nombreux **« nouveaux vendeurs »**. *C'est normal, ils sont ouverts, curieux, exigeants, ont le* **« niveau Monde »**. *Ils en ont fait leur quotidien habituel, souvent depuis longtemps. Pour beaucoup d'entre eux, depuis le temps où ils faisaient leurs études supérieures (plus de 20 % des étudiants de toutes disciplines et de tous niveaux lisent Le Monde régulièrement).*

Ces nouveaux vendeurs, lecteurs du Monde, disposent de leur rubrique d'offres d'emploi, dans leur journal.

Son nom ?
FONCTIONS COMMERCIALES

Ses annonceurs ? *Les nombreuses entreprises qui ont un besoin impératif de recruter ce nouveau type de commerciaux, et qui rencontrent souvent de grandes difficultés pour disposer de candidatures satisfaisantes.*

Ses résultats ? *Certainement des curriculum vitæ et des recrutements d'une qualité rarement obtenue ailleurs.*

TOUS LES VENDREDIS, DANS Le Monde
(daté samedi)
DES OFFRES D'EMPLOI POUR LES NOUVEAUX VENDEURS.

OFFRES D'EMPLOIS

NOUS CRÉONS LE POSTE DE

CHEF DE SERVICE COMMERCIAL

pour développer notre département de documentation technique.
Excellent Vendeur depuis au moins 3 ans, après une formation technique (I.U.T. - B.T.S.), ce collaborateur de Direction *nous aidera aussi dans les secteurs* d'activités complémentaires, impression et fournitures de bureau.

Rémunération de départ élevée + intéressement sur le C.A.

Merci d'adresser C.V. manuscrit et prétentions à :
C. POPESCO - S.C.I.P.,
160, bd de la République,
92210 SAINT-CLOUD.

YAMAHA MUSIQUE FRANCE recherche

TECHNICIEN

B.T.S. électronique pour service après-vente.
Anglais indispensable.
Envoyer C.V. et prétentions YAMAHA MUSIQUE FRANCE service technique,
1, rue. Ernest-Renan, *93500 PANTIN.*

Société de distribution informatique liée à un groupe important recherche

5 INGÉNIEURS COMMERCIAUX

niveau E.S.C. pour développement *clientèle directe.*
Débutants ou première expérience.

Téléphoner pour rendez-vous 202-80-88 poste 39.49.

Association Paris recherche INGÉNIEUR ou UNIVERSITAIRE MÉCANICIENS pour développement programmes, calculs structures sur ordinateurs, expérience souhaitée, contrat durée limitée. Env. C.V. s/réf. 3844 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

REGION PARISIENNE

CONSEILLERS FINANCIERS
INDÉPENDANTS
LA SOCIÉTÉ DIAMANTAIRES RÉUNIS

propose en tant que biens d'investissement, des pierres d'un excellent niveau de qualité et couvertes par des garanties internationalement reconnues.
Elle rech. des Collaborateurs âgés de 30 ans minimum ayant une formation supérieure ou une très bonne culture générale, ayant l'expérience du produit financier et de la gestion de portefeuille.
- capables de discuter des mérites respectifs des investissements traditionnels, ils seront de statut indép. (V.R.P.) attirés par la vente sur le terrain ;
- capables de forger et de développer un portefeuille qui les amènera à un niveau de rémunération supérieur à 20.000 F.

Une lettre manuscrite et un C.V. *détaillé, accompagné d'une photo,* peuvent être envoyés à l'attention de :

Monsieur MULLEJANS
DIAMANTAIRES RÉUNIS
7, place Vendôme - PARIS (1er)

Important C.E., sud de Paris, recherche un techicien d'administration de centre de vacances : Adultes, retraités, enfants. Position hiérarchique équivalant au *niveau IV, Echelon 3 de la métallurgie,* base 40 heures. Expér. du même poste exigée. Ecr. s/nº 7.843 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

D.A.S.S. SEINE-ST-DENIS
recruté sur concours
UN INSPECTEUR dépt.
(catégorie A)
- Epreuve écr. 27 et 28 av. 81.
- Date limite inscriptions 1er avril 1981.

Renseignements D.A.S.S., 124, rue Carnot, 93000 Bobigny, bureau 230. Tél. 830-12-12, poste 34-02.

PME BANLIEUE SUD cherche pour lancer instruments mesure électronique sur marché international

JEUNE DIRECTEUR DES VENTES

- 2 à 5 ans expérience.
- Anglais parfait, 3e langue souhaitée, nationalité indifférente.
- Situation d'avenir pour personne motivée.

Envoyer curriculum vitae photo, prétentions SOLOMAT, avenue de la Division-Leclerc, 91160 PALLAINVILLIERS.

MÉDECINS ET CES
MÉDECINE DU TRAVAIL
RADIOLOGIE
ANESTHÉSIE

TÉL. 293-36-90

CELT S.A. recherche pour son service comptable

UNE OPÉRATRICE (EUR)

de saisie sur terminal à écran Cll.
Libre rapidement.
Env. C.V. et prét. à CELT
62, rue d'Aubervilliers
75019 PARIS

IMPORTANTE CENTRALE D'ACHATS
Paris 16e
recherche

pour approvisionnement SUPER et HYPERMARCHÉS

ACHETEUR

Pour rayons « HOMMES » et « ACCESSOIRES »
Expérience 2 ans minimum

Adr. C.V. et prét. sous nº 86.913 à CONTESSE Pub. 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Ier qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
proche banlieue sud recherche
INGÉNIEUR GRANDES ÉCOLES spécialiste en S.G.B.D. répartis, télécom et téléinformatique.
Expérience souhaitée
Tél. 765-41-31 - 765-41-55
765-41-58 de 9 h à 17 h.

Une fiduciaire d'expertise comptable performante, Paris-8e, recherche pour secteur Audit et Commissariats

UN (E) FINALISTE
DE BON NIVEAU

titulaire du certificat supérieur de révision comptable en vue d'une collaboration immédiate et d'une association future. Elle assurera au candidat retenu(e) une situation d'avenir.
Env., photo, prét. à COFAREC, 42, rue de la Bienfaisance, 75008 PARIS.

Société de décoration recherche

DIRECTEUR DES VENTES

30 ans environ, expérience, pour animer force de vente et réseau *franchise.* Salaire brut annuel : 100.000 F. Env. C.V. + photo à « UN JARDIN EN PLUS », 224, boulevard Saint-Germain, 75007 PARIS.

secrétaires

Importante Société Industrielle
filiale d'un puissant groupe industriel français
située en banlieue Sud-Ouest de Paris
recherche pour son

SERVICE tourné vers l'EXPORTATION

SECRETAIRE BILINGUE
français - anglais

de préférence de langue maternelle anglaise. BTS ou équivalent.

Elle assurera le secrétariat d'un Chef de Service et sera chargée de :
- la gestion d'un ensemble de documents *impliquant l'utilisation* d'une machine à traitement de textes (formation possible);
- l'établissement d'états périodiques divers;
- filtrage communications téléphoniques anglais-français;
- télex;
- organisation de réunions;
- suivi des fiches d'expatriés;
- organisation des voyages;
- réception des visiteurs;
- supervision de la réalisation des dossiers d'affaires.

Envoyer CV détaillé, photo et prétentions No 86.485 à CONTESSE PUBLICITE - 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

Vous avez une formation B.T.S. ou une expérience équivalente. Vous connaissez bien et de manière pratique l'anglais et l'allemand. Vous n'êtes pas rebutée par la technique. Vous souhaitez des responsabilités et des contacts clients : Nous comptons sur vous pour mettre en place et assurer

LE SECRÉRIAT
DE NOTRE SERVICE COMMERCIAL

NOUS SOMMES UNE ÉQUIPE :
- de 250 personnes au sein d'un grand groupe,
- installé en Saône-et-Loire.
- travaillant dans un secteur de pointe.
- et ayant un rayonnement international.

Env. lettre man., C.V. à A.-C. ZINGARELLI, 5, rue du Commandant-Mowat - 94300 Vincennes.

Pour Société Enginering
DIRECTEUR FINANCIER et ADMINISTRATIF
recherche

SA SECRÉTAIRE DE DIRECTION

parfaitement
BILINGUE ANGLAIS
Sténodactylo exigée.
Se présenter

KELLER FRANCE
102, av. des Champs-Elysées.
75008 PARIS
Téléphone : 562-61-06.

Société Immobilière cherche Secrétaire expér. souhaitée libre de suite. Tél. 797-41-39 ou se prés. 229, rue des Pyrénées, Paris-20e, Métro Gambetta.

Sté commercialisant produits gde consommation, leader de son marché, recherche :
SECRÉTAIRE CCIAL (E)

H. ou F. Situation d'avenir. Poste à pourvoir BEZONS (95). Adr. C.V. + ph. à DISTRIPLAN, 30, rue Mazarine, 75006 Paris, à l'intention de M. ROUFFET.

représentations offres

Producteur d'éclairage fluorescent et plusieurs gammes de produits annexes
cherche de suite

DEUX REPRÉSENTANTS EXCLUSIFS

Pour plusieurs départements de la grande couronne parisienne et quelques arrondissements.
Les postes nécessitent des professionnels de l'éclairage avec des capacités commerciales confirmées.
Les candidats doivent posséder de bons contacts dans la branche (grossistes, installateurs...),
également au niveau des prescripteurs.
La dotation se situe en fonction des exigences des postes et en fonction des performances.

Env. candidature avec C.V. et photo, s/nº 7.834 *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 Paris, qui transmettra.

Nous sommes un important
LABORATOIRE DE PRODUITS VÉTÉRINAIRES
nous recherchons pour visiter animaleries, petshop, graineteries, grandes surfaces

UN DÉLÉGUÉ CCIAL EXCLUSIF
sur les départements

75, 92, 95

Fixe + pourcentage + frais de vie.
Envoyer C.V., photo et prétentions
LABORATOIRES ARKOCHIM
Z.I. Ilot P - 06510 Carros.

Société lyonnaise publicité trentenaire *recherche* pour publication nécessitant prospection haut niveau courtier professionnel, introduit agences Paris et pour support national cible précise courtiers Paris, départements limitrophes et Nord.
Demander M. Boireau,
Hôtel Cité Rougemont,
lundi 9 après-midi,
mardi 10 février.

ANNONCES CLASSÉES
TÉLÉPHONÉES

296-15-01

formation professionnelle

CEFIA

FORMATION PRIVÉE EN

INFORMATIQUE

particuliers et entreprises
stages en 14 semaines de PROGRAMMEUR-ANALYSTE
Cours à plein temps
ASSEMBLEUR COBOL

INFORMEZ-VOUS

TEST D'ADMISSION SUR R.-V.
Tél. : 355-60-80
66, rue Amelot, Paris (11e).

DEMANDES D'EMPLOIS

INGÉNIEUR SYSTÈME

SPÉCIALISTE DU BUG-FIXING

cherche poste maintenance logiciel haut niveau

OPERATING SYSTEMS
COMPILATEURS
TÉLÉCOMMUNICATIONS

Téléphone : 554-24-08, après 15 h 30.

J.F. 32 a., mécano comptab. et opératr., exp. 7 a., compétente, connaiss. nbrx matér. 594-10-88

A la recherche d'une secrétaire bilingue ?
GK int'l. 225-93-42.

CHEF CUISINIER, 49 ANS
Cuisine bourgeoise, excellentes références, trilingue, recherche salle à manger de direction ou similaire. Libre de suite.
Joindre à partir de 16 heures.
Téléphone : 854-76-49.

Jeune femme, 24 ans, niveau B.T.S., cherche emploi débutante sténo-dactylo, anglais, écriture. Tél. à part. 19 h au 833-08-23.

VOUS ÊTES EN EXPANSION
et vous désirez former une spécialiste du recrutement.
PSYCHOLOGUE PRATICIENNE
24 ans, expérience : recrutements, tests, vous propose collaboration, 3e pacte emploi. Isabelle Le Claise, 109, rue des Entrepreneurs, 75015 Paris.

Femme, 50 ans, chef comptable, 15 ans cabinet, 15 ans banque, bonnes connais. serv. person. et dactylo, notions informatique, étudierait toutes propositions Paris, banlieue sud, sud-ouest. Écrire s/nº 3.102 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHEFS D'ENTREPRISE

vous recherchez
débutants ou confirmés

HEC - ESCP
IEP, SC. ÉCO., IAE, DECS
Écoles d'ingénieurs

AFIPEC : 281-13-44.

J. F., 19 ans, anglais, allemand, connaissances suédois et italien, first certificate in english (Cambridge university). Cherche place en fonction de ses capacités. Écrire s/nº 6.073 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune Femme, 33 ans, licence lettres, diplomée secrétaire, *bilingue anglais, expérience* correction, cherche poste collaboratrice presse, édition, publicité, relations publiques, à Paris. Écrire s/nº 6.072 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F., 32 ans, secrétaire trilingue, anglais, allemand, 13 ans d'expérience, cherche emploi motivant. Écrire s/nº 6.076 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

F. 40 ans, grande expérience professionnelle, domaines culturel et presse, connaissance tiers-monde. Anglais, italiens, espagnol, dactylo. Ch. poste à responsab. (plein temps), sur Paris. Écrire s/nº 6.074 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE FINANCIER-ADMINISTR. responsable fonction financ. contrôle int. audit. comptabilité *offre : expérience. 20 ans acquise* dans techn-budget compta. contrôle gestion audit dans groupes multinationales, contrôle commiss. comptes et audit. dans importants. cabinets. Age 45 ans. Formation supér. financ. et compt. Libre immédiatement étudierait toutes propositions. Écrire s/nº 3.131 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cadre administratif-financier, quarantaine, expérience trésorerie internationale, relations banques, comptabilité, informatique, connaissance allemand, espagnol, italien, cherche à améliorer sa position, Paris ou banlieue. Écrire s/nº 7.845 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H., 38 ans, classe V, 10 ans d'expériences, actuellement chef adjoint service titres dans banque moyenne, connaissance plus-values Monory, cherche emploi. Écrire s/nº 7.833 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

F., 45 ans, divorcée, 2 enfants, lasse de l'enseignement public, je cherche un travail intéressant, j'étudierais avec attention tte propos. raison. France ou étrang. Écrire s/nº 7.829 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Secrétaire grande expérience, référ. écoles privées et milieu artist., ch. poste respons. journ. continue après 10 h. ou 2/3 de temps accepté. Long remplac. Écrire s/nº 6.077 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

RÉVISEUR COMPTABLE
DECS Sup. juridique et fiscal com. aux comptes, 8 ans expér. révision, ch. poste fixe Paris. Écrire s/nº 3.134 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Journaliste free-lance cherche collaboration avec écrivains, journaliste, photographe. Anglais/espagnol, frappe relecture. Tél. 251-69-17, mat./soir.

Expert en efficacité industrielle
20 ans de métier
Téléphone 229-56-97.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL P.M.E. 43 ans, formation commerciale comptable et juridique diplôm. I.C.H., recherche même fonction ou direction administrative et financière toutes régions. Ecr. s/nº T025175M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Fme 26 a., lic. anglais, connaiss. espagnol et dactylo, ch. emploi tourisme, import-export, hôtellerie, en France ou à l'étranger. Ecr. s/nº T025176M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

TECHNICIEN
pour promoteur immob., banques d'affaires - 40 ans - Références
Anglais courant.
Ecr. s/nº T025245M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Assistante de direction, 34 ans, 12 ans d'expérience profess. réussie. Gestion entr. logistique. Anglais lu et parlé. Bonne rédactrice. Sens de l'organisation. Caractère affirmé et diplomate, cherche poste responsabilités dans service relations intérieures et/ou extérieures Paris ou banlieue.
Ecr. s/nº 849 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Femme, 49 ans, capacité en droit, ancien clerc d'avoué, *18 ans étude avoué,* 6 ans cabinet avocat, 2 ans principal de gérance copropriété-location cherche emploi stable services recouvrement cont., libre imméd. Ecr. s/nº 025206 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

D.E.S.S. psycho-industriel, 26 ans, dégagé O.M., expér. psycho-marine, cherche, Paris-Province, recrutement, formation, gestion du personnel.
Ecr. s/nº T025254M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

FISCALISTE

32 ans, licencié en droit, ancien élève E.N.I., Clermont-Ferrand, comptabilité niveau DECS + 5 ans d'expérience, étudierait toutes propositions conseil juridique et (ou) fiscal (province de préférence) pour courant 2e semestre 1981 (cabinet, organismes professionnels, audit). Écrire s/nº 7803 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

capitaux propositions commerciales

NOUVELLE FORMULE D'INVESTISSEMENT : DES VACANCES QUI VOUS RAPPORTENT
(séjour + revenu).

Plus de vacances à fonds perdus...
Dans un groupe d'hôtels en ALGARVE (Sud du Portugal),
- le paradis des vacances,
l'été toute l'année,
devenez propriétaire pour 60.000 francs français de 15 jours de vacances par an (1 à 4 personnes),
sans charges, ni lieu ni date imposés,
tout en bénéficiant d'un revenu annuel garanti par contrat.

Renseignements :
SUNHOTEL
Rua Ramalho Ortigao nº 11 5 F
1000 LISBOA (Portugal).

Groupe de sociétés recherche CAPITAUX pour création nouvelles succursales, conditions intéressantes. Solides garanties. Discrétion assurée. Écrire Agence HAVAS, 14000 CAEN 8121.

REFRACTAIRES
SOCIÉTÉ BRITANNIQUE FABRIQUANT RÉFRACTAIRES
recherche agents en France, Belgique et région de la Sarre

SPÉCIALISTE DE FORMES
PARTICULIÈS
MOULÉES PAR PROCESSUS BREVETÉ

Bien introduit dans aciéries, verreries (cristal et bouteilles) etc., avec buses, plaques et plages d'égouts, flotteurs ainsi qu'une très large gamme d'autres produits
Adresser propositions
Ecrire s/nº 6.075 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

travail à domicile

SECRETAIRE DE DIRECTION confirmée frappe tous textes et manuscr. sur I.B.M. 051-44-49.

propositions diverses

Spécialiste industrie de la mode animerait études de cas
Paris-Province - Tél. 913-61-79

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Afrique, Amériques, Asie) demandez la revue spéciale. MIGRATIONS (LM) - 3, rue Montyon 75429 Paris Cedex 09

C.V. ?

LE GUIDE DU CURRICULUM VITAE
320 pages : 73 de modèles

En LIBRAIRIE ou 75 F à A. BADEN, 91830 Le Coudray.

gérances libres

Jeune homme 25 ans, 14 ans exp. Restauration (garçon de salle, chef de rang et GÉRANT), rech. gérance libre restaurant et/ou bar-brasserie.
Paris exclusivement.
Tél. M. Deshayes au 249-12-93.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Vend R5 TL, modèle 81
5 portes. Prix intéressant.
Tél. 847-36-01 ou 837-94-74.

de 12 à 16 C.V.

Vends véhicule de direction Peugeot 604 TI, année 1980, peinture bleu métal, intérieur cuir, 27.000 km.
Téléphone : (91) 90-03-27.

divers

CENTRE ALPINE
A 310 neuves
- A 310 81
- A 310 80
- A 310 79
- A 310 78

620.12.13

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

PALAIS-ROYAL
Restauration petit immeuble, asc., appts 2, 3, 4 P. DUPLEX *aménagés, charme* - 261-27-46.

2e arrdt

POUR MUSICIEN ou ARTISTE EXCEPTION. DUPLEX r.-de-ch. + cave XVe s. - 1.450.000. Doressay 548-43-94.

OPÉRA-MONSIGNY
Studios 2 et 3 P. aménagés dans bel imm. restauré, calme, soleil, asc. - 261-27-46.

4e arrdt

MARAIS Rue Charles-V 85 m², double living, 2 chambres, tt conft. 3e ét., ascenseur - 272-40-19.

5e arrdt

GOBELINS. Récent, standing, living, 3 chbres, 107 m². Balcons. Belle vue dégagée. SOLEIL. 1.150.000 F + box sous-sol. Téléphone : 535-86-37.

6e arrdt

CHERCHE-MIDI
GD CHARME - GDE CLASSE
Élégant 3 P., 95 m² - 354-29-83.

7e arrdt

VANEAU, 80 m². Living + 2 chambres, 2 sanitaires. Sans vis-à-vis. Sur charmante cour-jardin. Tél. : 575-00-43.

8e arrdt

MALESHERBES
Possib. prof., env. 220 m². Px 1.900.00 F. Tél. 296-00-10.

---

4 P. MADELEINE Libre Profess. libér. possible. Bel imm. P. de T., asc.

---

2 P. MADELEINE Libre + alcôve, cuis., bains. Sur place de 11 h. à 19 h. 6, rue GREFFULHE - 503-12-13.

9e arrdt

Pr. squar. Berlioz. Bel imm. 6 pes, ent., cuis., 2 bains, 2 w.-c., 150 m² + 2 chbres de serv. + cave. Soleil, calme. 975.000 F. 4e ét., ascen. prévu. 520-13-57.

14e arrdt

Porte d'Orléans sur Montrouge près facultés, dans bel immeuble, studios et 2 P. (13 m² à 30 m²). Tt confort : 90.000/175.000 F. Soleil, calme - 520-13-57.

15e arrdt

BRANCION 354-95-10

50 m² TRAVAUX.

Prox. PARIS (15)e, Studio à rénover. 30.000 F. 2 p., cuis. 72.000 F. Pptaire - 296-12-08.

16e arrdt

Mº BOISSIÈRE Appt 135 m², séj., 3 ch., étage élevé, balcon, 12, rue Léo-Delibes. 14 à 16 h.

MOZART 2 et 3 P.
TOTALEMENT RÉNOVÉS
à partir de 398.000 F
PROMOTIC : 553-14-14
ou le soir : 622-04-16.

A 300 mètres **ÉTOILE** près av. V.-HUGO

sur de calmes jardins intérieurs, restauration luxueuse de 16 APPTS, du studio au 5 P. DUPLEX et TRIPLEX
Téléphone : 261-27-46.

Rue de Longchamp (16e) Imm. 1928. Ét. élevé. Appart. ancien de 330 m². HAB. 180 m². Récept. (Boiseries, cheminée), 5 chambres + 4 salles de bains, 4 chambres de service + garage (2 voit.). Après 19 h 750-21-45

AVENUE MOZART
210 m², étage élevé.
SOCIÉTÉ AUBRY, 501-88-89.

MUETTE P. de TAILLE 6 P. 188 m²
2.200.000 F. TÉL. 280-39-97.

17e arrdt

Mº GUY-MOQUET, dans bon imm., studio, cuis., bns, w.-c., cave, 20 m², réf. nf, 115.000 F. Dir. propriétaire, 620-13-57.

NIEL DANS HOTEL *PARTICULIER*
Surfaces à personnaliser
80 M2 Liv. + 1 Ch. 840.000 F
160 M2 beau 6 P. 1.475.000 F.
PROMOTIC : 553-14-14
ou le soir : 727-21-06.

TERNES (voie privée)
splendide rez-de-chaussée
340 m² avec terrasse.
GARBI - Tél. : 567-22-88.

18e arrdt

Chambre Mº LA FOURCHE 6e étage, fenêtre, eau, électr. Tél. : 723-66-61 - 526-92-13.

Cœur MONTMARTRE
Triplex, 110 m². Atelier d'artistes, 5,50 m sous plafond, loggia, terrasse couverte.
Téléphone : 256-38-84.

IMMEUBLE NEUF
habitable immédiatement

4 pièces, 88 m²
grande cuisine, séjour, 3 chambres, salle de bains + salle de douche, 2 w.c.
Très bon standing.
Visite sur place, 39, avenue de Saint-Ouen les vend., sam., dim. et lundi de 14 h à 19 h ou Z. IMMOBILIER 267-37-77.

PROX. PARIS ET MÉTRO
Gd 3 P., cuis., w.c., bains, refait nf, créd. pptaire. 296-12-08.

19e arrdt

Quartier Buttes-Chaumont
Appt 2 P., entrée, cuisine, bains, w.-c., 60 m² + cave - 265.000 F
43 m² refait neuf - 195.000 F.
Soleil, calme - 224-19-42.

20e arrdt

NATION. 4 pces, 75 m², 6e ét., asc., sur rue et jardin. Gd balcon, living double, 2 chbres, chauff. cent. collectif., radiateurs. Cave. Prix 610.000 F - 373-51-81

78 - Yvelines

VERSAILLES RIVE DROITE
Très calme. Appartement 4 pces, 106 m². Prix 820 000 F.
RENOVIM - Tél. : 955-72-77.

91 - Essonne

PALAISEAU, propriétaire vend 4 P. plein sud, immeuble récent.
Prix : 320.000 F.
Tél. : 723-66-61 - 014-22-68.

92 Hauts-de-Seine

MARCEL-SEMBAT s/verdure, pl. soleil, charmant studio. Poss. tt conft. Px et placem. except. Tél. 878-41-65

A COLOMBES (92)
Vends dans petite résidence immeuble 3 étages, appt 3 pièces (plein sud). 74 m². Conviendrait à retraité. (3' gare).
Téléphone : 781-69-68.

BOURG-LA-REINE, près R.E.R. *pptaire vend* beaux 2, 3, 4 p., immeuble neuf, lundi de 11 à 18 h. 9, boulevard Maréchal-Joffre.

NEUILLY-SABLONS
Mod. séjour, 3 ch., 2 bains, 2e ét. 115 m², impeccable. MICHEL & REYL S.A. 265-90-05.

94 Val-de-Marne

JOINVILLE-LE-PONT
2 mn à pied (vrai !) du R.E.R. Studio 30 m², cuis. semi-équip., 4e étage, ascens. Px 200.000 F. Tél. : 885-41-18, avant 9 h.

Vends à Vincennes, duplex 4 p., état neuf, prix : 650.000 F. Tél. 326-90-26 - M. Dol-Reis.

Province

VILLARS-DE-LANS cause départ part. vend vaste duplex 3 P., tt cft, pied des pistes. Prix très intéressant, 350-12-09.

appartements achats

RECHERCHE BON QUARTIER tout bel appartement
Tél. : 723-66-61 et 526-92-13.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, Paris-8e, rech. Paris, pour diplomates et clientèle étrangère, APPARTS, VILLAS et HOTELS PARTICUL.
ACHAT OU LOCATION **562-78-99**

URGENT paie comptant *chez notaire*
ACHÈTE 2 A 4 PIÈCES PARIS
Mme LEULIER. T. 261-68-81, ou le soir, 900-84-25.

RECHERCHE appts 1 à 3 pièces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, av. ou sans travx. PAIEMENT CPT CHEZ NOTAIRE. Tél. : 873-23-55, même le soir.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet-15e, 566-00-75. Recherche Paris 15e et 7e pour bons clients, appartements toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

locations non meublées offres

Paris

145, RUE DE FLANDRE

SANS COMMISSION
Première mise en location
3 pces 70 m² 2.086 F + charg.
4 pces 82 m² 2.200 F + charg.
liv. + 3 chbres 88 m² 2.350 F + charg., cave et park. s/sol compr. Vis. vend., sam., lundi, mardi 11-19 h S.A. LE CLAIR

RUE SAINT-DOMINIQUE
GRAND 2 PIÈCES
REFAIT NEUF
tout confort, cuis., s. de bains, w.c., chf., calme, clair, 2.400 F charges comprises. 567-01-22.

Région parisienne

ORSAY Bel. résid. ds parc privé, park., tél., dble liv. + 2 ch., 85 m². 2.750 F ch. comprises, S.A. LE CLAIR 359-69-36

locations non meublées demandes

Paris

Étude cherche pour CADRES, villas, pavil., ttes banl. Loyer garanti 5.000 F max. 283-57-02.

PARTICULIER cherche 2/3 p. ensoleillé. Minimum 40 m² dans 1-2-3-4-5-6-14-15e arrond.
De préférence dans ancien.
Prix approx. 2.000 F.
Contacter M. Riou au 743-96-81 de 9 h 30 à 12 h 30.

locations meublées offres

Paris

BAC. Calme, soleil, beau 2 pces., cuisine, bains. Prix : 2.700 F. Téléphone : 229-52-98.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction, beaux apparts de standing 4 pces et plus. T. 285-11-08.

INTERNATIONAL HOUSE
LOYERS GARANTIS
rech. 1 à 6 pièces pour banques et ambassades. T. 705-54-78.

boutiques

Quartier Chaus.-d'Antin/Opéra
Cède bail boutique sur rue, 13 m × 4,50 m, haut. 4,50 m + cave, peut intéresser pédicure, kinési., électricien, travail temporaire, bureau d'études. Tél. 368-17-80 de 14 h à 16 h 30 sauf le lundi.

locaux commerciaux

MONTROUGE

à VENDRE dans immeuble neuf, très beau local commercial 125 m² + réserve loué, bail 9 ans et 3 parkings sous-sol loués bail 1 an. Prix 750.425 F h.t. frais. Rentabilité immédiate 8,42 %. Renseignements et visites Pierre BARON S.A., tél. : 658-71-44.

Locaux pour association à louer Paris - quartier central.
Ecr. s/nº 7.795 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

fonds de commerce

QUARTIER OPÉRA
1.000 m² rue de la Ch.-d'Antin important fonds de commerce restaurant et agence de voyages.Poss. changement de commerce. Prix : 3.000.000 F. Ecr. s/nº T025232M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

maisons individuelles

PROVENCE-COTE-D'AZUR
arrière-pays ou bord de mer...
Maison 2, 3, 4, 5 pièces sur terrain au choix pour vacances 1981, retraite...
Apport minimum 50.000 F.
Maisons COSMOS CD.
6, Plan de Campagne
13170 LA GAVOTTE
Tél. (42) 02-81-31

pavillons

93 GOURNAY-S/MARNE
part. vend pavillon sur terrain 425 m², comprenant : R.d.C. : 1 entrée, cuis., s. de séjour, w.c. 1er étage : 3 chbres, 1 salle d'eau, chauf. cent. gaz, sur sous-so avec garage, chaufferie, cave. 450.000 F. Tél. 305-17-20.

CELLE-SAINT-CLOUD
Pavillon meulière, 3 P., cuis., w.c., bains, garage, terrasse, jardin 400 m². Prix 680.000 F.
Téléphone :

575-73-94.

villas

A LOUER TRÈS BELLE VILLA EN ALGARVE - PORTUGAL
4 personnes ou plus, grand confort, piscine, jardin, sauna, près plage magnifique. Personnel maison. Prix intéressant.
Tél. M. HOCA (heures bureau) à PARIS 266-09-99

Intéressé par achat villa ou terrain à Tunis, règlement *partiel en France.*
Ecr. s/nº T025256M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ILE DE BREHAT (22)
Villa 4 p., bordure mer, tt cft. 1378 m². Etude Blanchet, notaire à Etables-/s/Mer 22680.
Téléphone : (96) 70-81-35.

bureaux

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS télex-secrétariat tous services
ASPAC PARIS 8e 293.58.58 +
votre SIÈGE SOCIAL
délais rapides - prix compétitifs

CONSTITUTION de S.A.R.L.
TELEX secrétariat téléphonique.
Domiciliations artisanales et commerciales.
Tous services. **355-17-50**

DOMICILIATION 8e
Constitutions délais rapides.
AGECO - 294-95-28.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
av. secrét., tél., télex
CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS
ACTE S.A. - 261-80-88

VOTRE SIÈGE A PARIS
VOTRE SIÈGE A LONDRES
de 80 à 300 F *par mois*
CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS
G.E.I.C.A. - 296-41-12 +
56 bis, rue du Louvre, Paris-2e.

---

6 BUREAUX COMMERCIAUX 130 m², libre, bel immeuble pierre de t., asc., tapis, 11-19 h. 6, R. GREFFULHE. 503-12-13.

viagers

17e PTE MAILLOT Appt 3/4 P. tt cft, 6e étage, asc., chambre service. Bel imm. pierre de t. 315.000 F + 2.800 F. Occ. Fme 76 ans. F. CRUZ 256-19-00.

terrains

A VENDRE POUR PLACEMENT. 35 ha de terre, Beauce en un ou plusieurs lots loués 7 quintaux. Écrire s/nº 7.851 *le Monde* Pub., *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

propriétés

A GORDES, LUBERON
Tr. beau mas 18e s. à restaurer sur 4.700 m² garrigue. Poss. 200 m² habit., belles voûtes, four à pain, 2 bories, cour fermée. Enorm. de caract. 480.000 F.
Christian-Jacques Rosier
84220 Gordes. T (90) 72-00-70

manoirs

SCÉAUX, très résidentiel. MANOIR anglais, 8 pièces, grand luxe, sur 1.650 m². 3.150.000 F. Tél. : 657-20-80.

INFORMATIONS « SERVICES »

VIE QUOTIDIENNE

L'environnement et les environnés

Chargés de la promotion du logement, de l'architecture, de l'urbanisme, de la lutte contre les nuisances, de la défense de la nature et de l'amélioration de la qualité de la vie, les cent mille fonctionnaires du ministère de l'environnement et du cadre de vie sont constamment en prise directe avec les préoccupations quotidiennes des Français. Ceux-ci veulent, plus que jamais, être informés de leurs droits, obtenir un permis de construire, connaître les aides au logement.

Le ministère s'est donc efforcé, depuis quelques mois, d'améliorer les relations entre ses agents et les usagers, qu'il s'agisse d'élus locaux, de représentants d'associations ou de simples particuliers. Voici les éléments du dispositif qui est mis en place :

● DIRECTIONS DEPARTEMENTALES DE L'EQUIPEMENT : *elles disposent pour la plupart d'un spécialiste de l'information chargé des relations avec le public et les médias. Ce fonctionnaire peut théoriquement répondre à toute question concernant le logement et l'environnement. Il a sous la main, notamment dans le domaine fort complexe des aides au logement, des fiches constamment mises à jour. Pour répondre rapidement aux cas épineux, il peut appeler un service central de renseignements téléphoniques ouvert à Paris vingt-quatre heures sur vingt-quatre.*

● CONSEILS D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT : *dans une soixantaine de départements, des équipes d'hommes de l'art fournissent gratuitement aux candidats à la construction — qu'il s'agisse de municipalités, d'organismes ou de particuliers — des conseils d'architecture. Leur intervention entièrement facultative se fait généralement au stade du projet, c'est-à-dire avant la demande de permis de construire. On trouve l'adresse de leurs permanences à la direction départementale de l'équipement.*

● MODERATEURS : *ces fonctionnaires, nommés à titre expérimental dans seize départements (1), expliquent aux usagers les motifs des décisions prises par l'administration ; par exemple, lors d'un refus de permis de construire. Cela devrait éviter nombre de recours en justice perdus d'avance. Les modérateurs doivent aussi entendre les arguments des intéressés et, éventuellement, faire modifier une décision mal fondée.*

● CONSEILLERS JURIDIQUES : *ils existent dans une trentaine de directions départementales de l'équipement. Leur rôle est de fournir une assistance juridique aux usagers permettant à ceux-ci de mieux connaître leurs droits en matière de logement et d'environnement.*

● AGENCES LOCALES DE L'EQUIPEMENT : *pour rapprocher les services des citoyens, le ministère est en train d'ouvrir des bureaux d'accueil dans un certain nombre de subdivisions (chacune couvre généralement deux à trois cantons). Trois cents agences devraient fonctionner avant la fin de l'année. L'objectif affiché pour 1985 est d'ouvrir un bureau d'accueil dans les mille deux cents subdivisions de l'équipement quadrillant le territoire. Les usagers devraient y trouver non loin de leur domicile les informations essentielles concernant les permis de construire, les aides au logement, la défense contre les nuisances, etc. Le ministère prépare un certain nombre de dépliants d'information qui — à la différence des documents traditionnels — seront compréhensibles par tout un chacun. Le jargon administratif a été traduit en bon français. Les dépliants ont été soumis à des tests de lisibilité et corrigés par des représentants d'usagers.*

● STAGES DE FORMATION : *ces sessions d'une journée organisées une fois l'an dans chaque région sont ouvertes gratuitement aux responsables d'association. Thèmes abordés en 1980 : urbanisme, remembrement, études d'impact, politique de l'eau, protection des sites, etc. Ces thèmes sont fixés par les associations. Nombre de participants : une vingtaine par session. Renseignements auprès du service de l'information du ministère : 164, rue de Javel, 75015, Paris. Tél. : 554-97-08.*

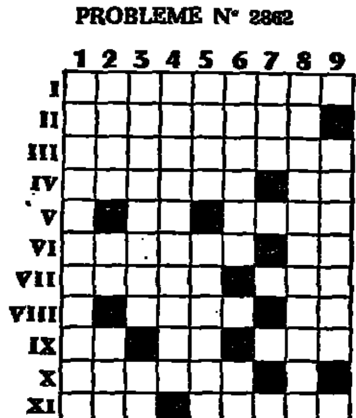
● DOCUMENTS AUDIOVISUELS : *soixante mille photos noir et blanc, dix mille diapositives couleur et une trentaine de films sont à la disposition du public à la photothèque du ministère. Celle-ci est ouverte tous les jours, sauf samedi, dimanche et fêtes, de 14 heures à 17 h. 30. Tarifs des tirages : 5 francs pour les photos noir et blanc, 10 francs pour les diapositives. Délai : quarante-huit heures. Les films sur cassettes-vidéo, d'une durée de dix à vingt minutes, peuvent être soit empruntés gratuitement, soit achetés. Sujets : architecture, logement, énergie solaire, réhabilitation de l'habitat ancien, aménagement, pollution, etc. Photothèque : 4, avenue du Parc-de-Passy, 75016, Paris. Tél. : 503-96-21.*

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Alpes-Maritimes, Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Bouches-du-Rhône, Calvados, Charente, Hérault, Loire, Hautes-Pyrénées, Rhône, Saône-et-Loire, Savoie, Haute-Savoie, Somme, Tarn, Vaucluse, Yvelines.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2862



HORIZONTALEMENT

I. Membre d'une société protectrice des filles perdues. — II. Remet en tête — III. Ne se produit pas sans douleurs quand il est heureux. — IV. Fleuve ; Propose une option. — V. Ce qu'il faut mettre à gauche pour épargner ; Rivière — VI. Maîtresse femme qui a bien possédé un Aman ; A moitié noir. — VII. Pointe d'une montagne ou clou pour y monter ; Prend le parti des courageux. — VIII. Flotte espagnole mouillant à Saragosse ; Unité d'une addition qui, trop lourde, risque de vous laisser raide — IX. Sigle pour Marianne ; N'eut même pas la consolation de regarder passer les trains ; Trilitère tonitruant. — X. Favori de l'empereur Constantin et père de l'histoire religieuse. — XI. Epoque favorable à la « reprise » des « trous » ; Première étape d'un trajet allant de la mer à la cuisine.

VERTICALEMENT

1. S'il peut définir un ministre des finances, il est aisé de constater que celui-ci n'est pas étranger aux affaires de cuisine — 2. Effectua un voyage extraterrestre : Argument familier du raisonneur ; A sa sortie, c'est souvent l'embouteillage. — 3. Chef-d'œuvre de maladresse ; Personnel. — 4. Rejet systématique des corps étrangers. — 5. Coureur ayant des ailes : Dore la pilule. — 6. Donner de l'avancement ; Copulative — 7. Grande étape sur la route de l'histoire. — 8. Telle une voix d'homme bien élevée. — 9. Privèrent de leur belle mort.

Solution du problème n° 2861

Horizontalement

I. Laboureur ; Delos. — II. Averse ; Sinécure. — III. Batteur : Macadam — IV. Ore ; Esope ; Urine. — V. Ri ; Sire ; Lot. — VI. Academie ; Cran — VII. Tenu ; Oesel ; Il. — VIII. Clair ; Turenne — IX. Ilet ; Emèse ; Ida — X. Réseau ; Irène. — XI. Entretien : Tosca. — XII. Arête ; Sicile. — XIII. Ira ; Treille. — XIV. Malouin ; Eure ; On. — XV. En : Usnée : Es ; Lit.

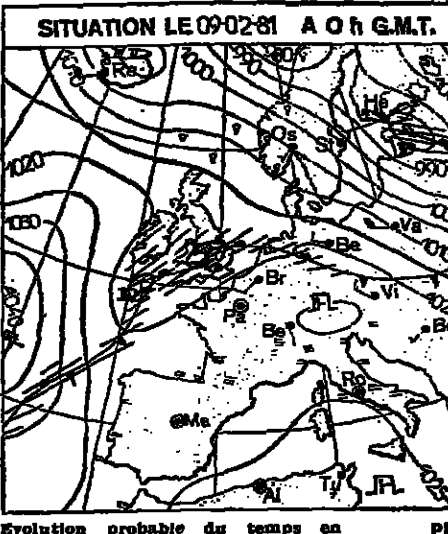
Verticalement

1. Laboratoire ; Ame. — 2. Avarice ; Lena ; An — 3. Bête : Ancestral. — 4. Ort ; Adultère ; Ou. — 5. Usée ; Aetius — 6. Reus ; Moi ; Utérin. — 7. Rosière, Ane. — 8. Us ; Pies ; Mies. — 9. Rimer ; Eternite — 10. Na. Ecluse. Crue. — 11. Déçu ; Rentiers — 12. Ecarlate ; Eolie. — 13. Ludion ; Ni ; Sel. — 14. Orant : Indic ; Lol. — 15. Sème ; Aléa ; Agent.

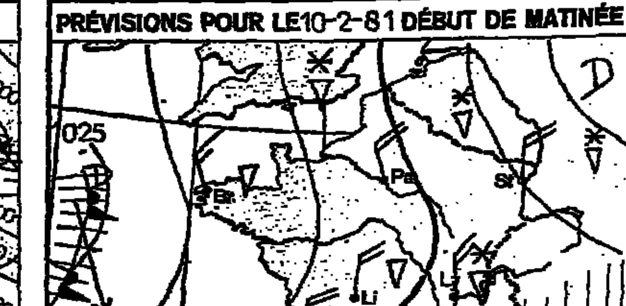
GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

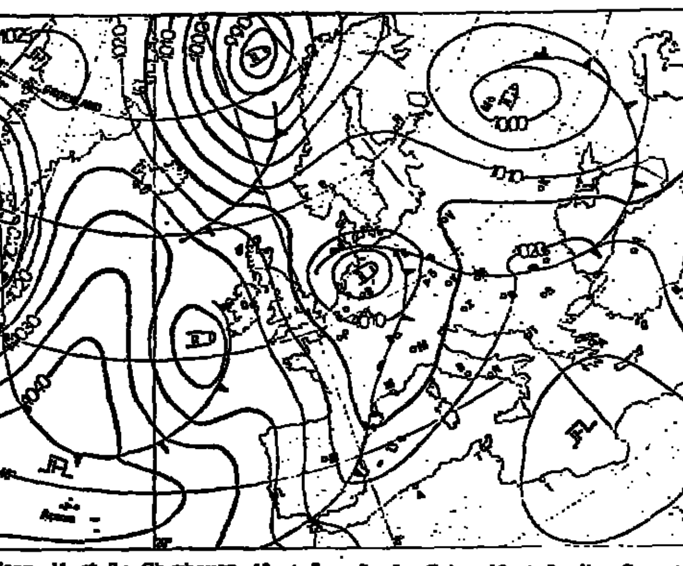
SITUATION LE 09-02-81 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 10-2-81 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 10 FÉVRIER A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le lundi 9 février à 0 heure et le mardi 10 février à 24 heures :

La perturbation pluvieuse qui atteignait lundi matin le sud des îles Britanniques et la Manche traversera la France du nord au sud assez lentement. Elle atteindra la Méditerranée mardi après-midi. Elle sera suivie par des masses d'air plus froid et instable.

En fin de nuit et au début de la matinée de mardi, cette perturbation donnera encore un temps couvert avec des pluies (neige vers 1500 mètres) des Pyrénées aux Alpes et aux régions méditerranéennes. Cette zone s'éloignera ensuite vers les départements corses. Après ce passage, un type de temps progressivement plus frais se généralisera sur la France. Il sera caractérisé par des passages nuageux accompagnés d'averses ou de giboulées qui alterneront avec quelques éclaircies. Les versants montagneux exposés au nord-ouest verront une nébulosité plus forte avec un abaissement du niveau des chutes de neige jusqu'à environ 400 à 600 mètres. Les vents, après le passage de la perturbation, tourneront au secteur nord ; ils seront modérés à assez forts avec des rafales.

Le lundi 9 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 018,2 millibars, soit 763,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 8 février ; le second, le minimum de la nuit du 8 au 9) : Ajaccio, 16 et 3 degrés ; Biarritz, 15 et 4 ; Bordeaux, 12 et 2 ; Bourges, 10 et 4 ; Brest, 10 et 7 ; Caen, 11 et 7 ; Cherbourg, 10 et 7 ; Clermont-Ferrand, 8 et −2 ; Dijon, 9 et 6 ; Grenoble, 8 et 1 ; Lille, 10 et 7 ; Lyon, 9 et 4 ; Marseille, 17 et 5 ; Nancy, 9 et 4 ; Nantes, 11 et 7 ; Nice, 14 et 10 ; Paris-Le-Bourget, 11 et 7 ; Pau, 14 et 1 ; Perpignan, 17 et 8 ; Rennes, 10 et 7 ; Strasbourg, 9 et 5 ; Tours, 10 et 4 ; Toulouse, 5 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 19.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 4 degrés ; Amsterdam, 9 et 6 ; Athènes, 13 et 5 ; Berlin, 10 et 5 ; Bonn, 10 et 7 ; Bruxelles, 9 et 7 ; Le Caire, 16 et 9 ; îles Canaries, 20 et 18 ; Copenhague, 8 et 1 ; Genève, 3 et 0 ; Jérusalem, 10 et 4 ; Lisbonne, 17 et 9 ; Londres, 13 et 8 ; Madrid, 18 et −3 ; Moscou, 1 et −1 ; Nairobi, 30 et 15 ; New-York, 7 et −4 ; Palma-de-Majorque, 15 et 0 ; Rome, 14 et 8 ; Stockholm, 5 et −2.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

ÉDUCATION

LES DATES DE VACANCES 1981 - 1982

Le Monde a publié dans ses éditions datées du samedi 7 février les dates des vacances 1981-1983 pour les académies suivantes : Amiens, Bordeaux, Limoges, et Paris, Créteil, Versailles.

Académie de Nantes

LOIRE-ATLANTIQUE, MAINE-ET-LOIRE, MAYENNE, SARTHE, VENDEE

ETE 1981 : du mardi 30 juin au mardi 15 septembre.
TOUSSAINT : du samedi 24 octobre au lundi 2 novembre.
NOEL : du samedi 19 décembre au lundi 4 janvier.
FEVRIER : du samedi 13 février au lundi 22 février.
PRINTEMPS : du samedi 3 avril au lundi 19 avril.
DEPART ETE 1982 : vendredi 2 juillet.

Académie de Poitiers

CHARENTE, CHAR.-MARITIME, DEUX-SEVRES, VIENNE

ETE 1981 : du mardi 30 juin au jeudi 10 septembre.
TOUSSAINT : du vendredi 23 octobre au mardi 3 novembre.
NOEL : du samedi 19 décembre au lundi 4 janvier.
FEVRIER : du samedi 20 février au lundi 1er mars.
PRINTEMPS : du samedi 10 avril au lundi 26 avril.
DEPART ETE 1982 : mardi 29 juin.

Académie de Toulouse

ARIEGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE

ETE 1981 : du vendredi 10 juillet au mardi 22 septembre.
TOUSSAINT : du samedi 31 octobre au lundi 9 novembre.
NOEL : du samedi 19 décembre au lundi 4 janvier.
FEVRIER : du samedi 13 février au lundi 22 février.
PRINTEMPS : du samedi 3 avril au lundi 19 avril.
PENTECOTE : du vendredi 28 mai au mardi 1er juin.
DEPART ETE 1982 : samedi 10 juillet.

PARIS EN VISITES

MARDI 10 FEVRIER

« Le quartier de Romantisme », Notre-Dame-de-Lorette, 15 h., entrée de l'église, Mme Chapuis.
« L'hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Garnier-Ahlberg.
« Les coulisses du Printemps racontées au jeunes », 15 h., devant le Welcome Service au rez-de-chaussée du nouveau magasin, Mme Hulot.
« La Comédie-Française et son quartier sous Louis XVI », 15 h., entrée du Théâtre de l'Odéon », Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).
« Musée Victor-Hugo et Place des Vosges », 15 h., 6 bis, place des Vosges (Approche de l'art).
« La crypte archéologique », 15 h., parvis de Notre-Dame, côté préfecture (Arcus).
« La cristallerie de Baccarat et ses collections », 15 h., 30 bis, rue de Paradis, Mme Reynaud.
« L'école des beaux-arts », 15 h., 17, quai Malaquais, Mme Ragueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
« L'Ecole des beaux-arts », 15 h., 17, quai Malaquais, M. Jaslet.
« Trésors d'art du dix-huitième siècle. La vie à la cour de Louis XV », 15 h., musée Cognacq-Jay, M. de La Roche.
« Hôtels, églises et ruelles du Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).
« Le Palais-Bourbon et la Bibliothèque », 15 h., 33, Quai d'Orsay (Tourisme culturel).
« La rénovation du Vieux-Marais, les hôtels de Sens, d'Aumont... », 14 h. 30, 12, boulevard Henri-IV, M. Teurnier (Le Vieux-Paris).

CONFÉRENCES

15 h., 46, rue Barrault, Mme J. Monnot : « Se connaître, connaître le monde. Point de vue du Zen » (Université populaire de Paris).
15 h. et 16 h., 195, rue Saint-Jacques, Institut océanographique : « l'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau : la Vie sous un océan de glace ».
18 h. 30, 121, rue de Lille, Ingrid Moerman : « l'Image de l'enfant dans la peinture du seizième au dix-huitième siècle » (Institut néerlandais).
20 h., 13, rue Étienne-Marcel. Méditation transcendantale : « l'Epanouissement du cœur et de l'esprit. »
20 h., 26, rue Bergère, Frédéric-Lionel : « le Pouvoir salutaire du geste pur : la danse profane et la danse sacrée » (l'Homme et la Connaissance).
20 h 30, 34, rue Saint-Jacques, centre Albertus Magnus, D. Bechu : « le Mythe de Gilgamesh » (Nouvelle Acropole).

LOISIRS

ALLO NEIGE-FRANCHE-COMTE. — En Franche-Comté vient d'être créé un service régional d'information sur l'enneigement. Il s'agit d'une action commune du comité régional de tourisme de Franche-Comté et de la météorologie nationale. Un bulletin d'enneigement très détaillé est enregistré sur un répondeur automatique que l'on obtient sur une ligne spécialisée : (81) 53.55.88.

BREF

FORMATION PERMANENTE

LA COMPTABILITÉ DES ASSOCIATIONS. — Quatre samedis pour s'initier de façon concrète et efficace à la comptabilité, et principalement à la comptabilité des associations « loi de 1901 », qu'elles soient sportives ou socio-éducatives, c'est ce que propose la direction départementale de la jeunesse, des sports et des loisirs de Paris. Les 7 et 14 février, les 7 et 14 mars, à la M.J.C. des Hauts-de-Belleville, dans le vingtième arrondissement, 360 F pour les quatre jours.

★ Direction de la jeunesse, des sports et des loisirs de Paris, au 359-91-69, postes 216 et 217.

P.T.T.

LE TÉLÉPHONE EN FOLIE...

310 000 francs pour deux mois d'abonnement téléphonique : telle est la somme réclamée aux propriétaires d'un salon de coiffure de Marseille.

Devant l'étonnement et l'inquiétude de l'abonné, les services des postes concernés ont tout d'abord demandé à leur client « les raisons qui faisaient croire à une erreur... » Après maintes discussions, l'administration finit par « admettre qu'il fallait faire des recherches », et répondit aux propriétaires du salon de coiffure qu'un rectificatif leur serait envoyé.

Ce dernier arriva quelques jours plus tard, mais la facture qui leur était réclamée se montait encore à... 294 642,45 francs.

Les P.T.T. reconnurent alors que l'ordinateur pouvait s'être trompé et autorisèrent l'abonné à payer une somme équivalant au précédent abonnement, en attendant que l'on retrouve l'erreur...

TRANSPORTS

BAISSE DES TARIFS AERIENS VERS JERSEY ET GUERNESEY. — La compagnie aérienne britannique Air UK a introduit de nouveaux tarifs sur ses relations au départ de Paris vers Jersey et Guernesey. L'aller-retour journée coûte désormais 550 F, au lieu de 1 040 F pour le tarif économique ordinaire. D'autre part, le prix de l'aller-retour excursion (un tarif qui n'est soumis aucun minimum de séjour ni contraire d'aucune sorte), est abaissée de 815 F à 600 F.

U.T.A. : TARIFS PROMOTIONNELS SUR LE PACIFIQUE. — La compagnie aérienne privée U.T.A. annonce le lancement, à partir du 1er avril, de tarifs promotionnels vers Papeete et Nouméa représentant des baisses de 5 % à 15 % selon les saisons. Selon la compagnie, un tour du monde « sans contrainte » sur les vols U.T.A. - Air France avec arrêts possibles à Colombo, Singapour, Djakarta, Nouméa, Papeete et Los Angeles pourrait ne coûter, dans la meilleure hypothèse, que 8 550 F.

BAISSE DES TARIFS DES HOVERCRAFTS SUR LA MANCHE. — Les tarifs des hovercrafts vont être sensiblement abaissés, cette année sur la Manche pour combattre la concurrence des car-ferries, annonce à Londres la société British Hovercraft.

Ces réductions sur les lignes Calais, Douvres et Boulogne, entreraient en vigueur à partir du 29 mars. La traversée d'une voiture de longueurs moyenne coûterait de 40 54 livres (actuellement de 50 à 55). Les liaisons Douvres-Calais/Calais-Douvres seront assurées presque toutes les heures ; les liaisons Douvres-Boulogne toutes les deux heures.

VIE SOCIALE

LA HAUTE-NORMANDIE ET LE TROISIÈME AGE. — L'Institut régional de formation des travailleurs sociaux (I.R.F.T.S.) de Haute-Normandie, à Canteleu, a décidé la création d'un cycle expérimental d'études ayant pour objectifs la sensibilisation aux problèmes gérontologiques, l'actualisation des connaissances et l'affinement des pratiques. Ce cycle est destiné à tous ceux qui agissent auprès des personnes âgées, à leur domicile, dans des clubs, dans des institutions travailleurs sociaux, médico-sociaux, administratifs, bénévoles, militants d'associations, élus.

De février à juin, cinq séries de stages sont proposées : « Qu'est-ce que vieillir ? », « Au service des personnes âgées », « La vie quotidienne des personnes âgées », « L'animation de groupes de personnes âgées et de groupes tous âges », « Questions juridiques et fiscales ». La durée de chaque série est variable et s'étend sur un certain nombre de journées de six heures, au rythme d'une fois par semaine.

★ I.R.F.T.S., B.P. 5, route de Duclair, 76380 Canteleu. Tél. : (35) 36-04-21.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 8 février 1981

DES DECRETS

● Portant publication des amendements à la convention pour la reconnaissance réciproque des poinçons d'épreuves des armes à feu portatives du 1er juillet 1969, adoptés en juin 1978 ;

● Portant création du groupe consultatif interministériel pour l'instrumentation et la mesure ;

● Modifiant l'article R. 313-21 du code de l'urbanisme (Commission nationale des secteurs sauvegardés) ;

● Fixant les règles à suivre pour le balisage des côtes de France.

DES ARRETES

● Fixant le prix de journée applicable aux malades hospitalisés au centre national d'ophtalmologie des Quinze-Vingts à compter du 1er janvier 1981 ;

● Relatif au prix d'émission des emprunts « Ville de France 14 %-14,50 % mars 1981 » et fixant les taux d'intérêt de référence des emprunts des collectivités locales ;

● Relatif au montant minimum des indemnités journalières des assurances-maladie et maternité dans le régime des salariés agricoles ;

● Portant création de la commission industrie-administration pour la mesure.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	222 F	371 F	521 F	670 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	387 F	701 F	1 016 F	1 330 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	254 F	436 F	615 F	800 F
II. — SUISSE - TUNISIE	324 F	576 F	828 F	1 080 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

économie

AFFAIRES

RÉUNIE EN CONGRÈS A MARSEILLE

L'Union nationale des associations des professions libérales réaffirme sa volonté de participer aux grandes concertations nationales

De notre correspondant

Marseille. — Le troisième congrès de l'Union nationale des associations des professions libérales (U.N.A.P.L.) s'est tenu, les 6 et 7 février, à Marseille, sur le thème « profession libérale et liberté économique ». Les professions libérales, qui représentent en France quelque six cent mille praticiens exerçant des professions juridiques, médicales, techniques, entendent que l'Union, qui en regroupe cinquante-cinq, soit désormais considérée comme une centrale syndicale représentative d'un secteur socio-professionnel, au même titre que la C.G.C. pour les cadres et la F.N.S.E.A. pour l'agriculture.

La tâche sera rude, reconnaît volontiers Mᵉ Alain Tinayre, président de l'Union, car les professions libérales souffrent encore d'une image de marque floue et contradictoire. D'un côté, elles incarnent les vertus bien françaises de liberté, d'indépendance, *de libre choix, de responsabilité* personnelle ; de l'autre, cette *« bourgeoisie de nantis »* apparaît aux yeux du public comme échappant aux contraintes qui frappent les autres catégories socio-professionnelles, notamment en matière de fiscalité.

Le thème choisi pour le congrès de Marseille devait aboutir à une prise de position syndicale sur l'un des faits les plus marquants de la politique économique française : la libéralisation des prix. Dans quelle mesure, selon quelles modalités, cette politique est-elle applicable aux professions libérales ? Selon une récente statistique, 60 % des praticiens revendiquent le libre exercice, mais tous se considèrent en fait astreints aux contraintes et aux pressions de l'environnement public, quand ils ne lui reprochent pas d'exercer une concurrence déloyale.

« Le secteur libéral, précise le président Tinayre, *a des impératifs particuliers. Ses prestations doivent être les meilleures possibles, tout en restant accessibles à tous, y compris aux plus défavorisés. Or la qualité du service est liée au caractère indépendant de l'exercice libéral. La tarification des services est bien difficile à harmoniser entre les différentes professions représentées. »*

Pourtant, l'un des buts de l'U.N.A.P.L. est d'établir, à terme, un *« statut de l'exercice libéral »* qui permettrait de faire apparaître les traits communs aux différents secteurs professionnels libéraux. Ce statut pourrait être une sorte de loi-cadre dans laquelle chaque profession viendrait s'insérer en gardant sa spécificité.

Le congrès de Marseille a été l'occasion d'un événement marquant : la publication d'une motion rédigée par les représentants d'Amérique latine, d'Allemagne fédérale, de Belgique, d'Afrique francophone, par le secrétariat européen des professions libérales et par le président de l'U.N.A.P.L., qui ont lancé l'idée d'un organisme international des professions libérales pouvant être l'amorce d'une organisation mondiale.

Cependant, si ce secteur professionnel veut rester *« un contre-pouvoir de liberté face aux pesanteurs technocratiques »*, il n'entend pas demeurer à l'écart des grandes concertations. Mᵉ Alain Tinayre l'a clairement dit en s'adressant à M. Maurice Charretier, ministre du commerce et de l'artisanat.

Il a clairement reproché au gouvernement de tenir les professions libérales *« à l'écart de ses attentions et des avantages accordés aux autres »*. Après avoir dressé le bilan des « oublis » en matière d'incitation aux investissements, de représentation dans les institutions économiques et sociales, dans le domaine de la fiscalité et dans l'assurance-maladie, le président de l'U.N.A.P.L. a dénoncé *« l'état d'esprit inexcusable qui tient les professions libérales en dehors des grandes concertations nationales »*. M. Charretier a répliqué en se déclarant prêt à reprendre à son compte le dialogue qui doit bientôt s'ouvrir avec le premier ministre

JEAN CONTRUCCI.

Les sidérurgies belge et luxembourgeoise concluent un pacte de non-agression

De notre correspondant

Bruxelles. — La Belgique et le grand-duché de Luxembourg ont redéfini leur stratégie sidérurgique pour les années à venir. A l'issue de huit heures de négociations serrées qui se sont terminées au château de Val-Duchesse, à Bruxelles, le samedi 7 février, peu avant minuit, un véritable traité de non-agression a été paraphé par le ministre des affaires étrangères du Luxembourg, Mme Colette Flesch, et le vice-premier ministre belge, M. Willy Claes, responsable du département des affaires économiques. Les discussions étaient parrainées par le vicomte Etienne Davignon, membre de la Commission européenne.

Les responsables belges et luxembourgeois de la sidérurgie s'étaient réunis pour réexaminer l'accord conclu entre les deux pays à Hanzinelle en 1978. Cet accord, qui régissait les relations entre l'usine flamande Sidmar (près de Gand), dans laquelle la firme luxembourgeoise Arbed a une participation déterminante, et les unités de Charleroi, avait été rendu caduc par la fusion envisagée entre les aciéries de Cockerill à Liège et celles du *« triangle de Charleroi »* sous la dénomination Cockerill-Sambre.

Le nouvel accord, très précis et très équilibré, définit les activités des différents groupes jusqu'en décembre 1988. Il a pour objectif essentiel d'éviter toute concurrence entre les bassins, en jouant sur les complémentarités des deux grands groupes, Arbed-Sidmar et Cockerill-Sambre. Une coopération commerciale est même envisagée puisqu'une société commune de contrôle des activités commerciales sera constituée pour la vente des produits des deux groupes.

L'accord prévoit que l'Arbed peut porter ses capacités de production en laminage à froid, à Dudelange, à 650 000 tonnes jusqu'au 1ᵉʳ janvier 1985. Sa production ne pourra par la suite être augmentée avant le 1ᵉʳ janvier 1988. Si l'Arbed trouve un partenaire éventuel pour utiliser en commun le train de Dudelange, ce partenaire devra fermer des installations assurant le même type de production.

Le laminoir de Dudelange s'en-« triangle de Charleroi » sous la *coils* (1) en provenance de Charleroi. Sidmar à Gand limitera pour sa part sa capacité de production à froid au niveau de 2 450 millions de tonnes.

L'accord cependant ne règle pas tous les problèmes belges. Il reste des points d'interrogation. Les négociations de Val-Duchesse se sont déroulées dans l'hypothèse que la fusion entre Liège et Charleroi se ferait. Mais elle n'est pas encore réalisée et des accidents de parcours peuvent encore survenir.

Pour sa part, M. Davignon a rappelé que la Commission doit encore donner son avis quant à la conformité de ces projets avec le plan de restructuration de la sidérurgie européenne.

A l'issue des discussions de Val-Duchesse, le vice-premier ministre belge a également confirmé la décision de la régie Renault de débloquer 1 milliard de francs d'investissements (130 millions de francs français) pour la construction d'une nouvelle installation de tôlerie à Vilvorde, près de Bruxelles.

La situation de l'industrie automobile belge était devenue très grave. En décembre, Citroën avait annoncé la fermeture de son usine de Bruxelles et, fin janvier, British Leyland avait décidé de supprimer sa seule usine européenne, située près de Mons, notamment parce que les coûts salariaux sont de 61 % plus élevés en Belgique qu'en Grande-Bretagne.

Les ventes de British Leyland en Belgique avaient subi une chute verticale : de soixante-dix-huit mille cinq cents voitures en 1978, elles étaient tombées à trente-sept mille cinq cents en 1980.

PIERRE DE VOS.

(1) Bobines d'acier plat.

ÉTRANGER

En Suède

Le gouvernement met en œuvre une réforme de la fiscalité

De notre correspondant

Stockholm. — Le débat de politique générale, qui s'est tenu les 4 et 5 février au Parlement suédois, a montré que, malgré les appels à la conciliation, les sociaux-démocrates ne veulent pas collaborer avec le gouvernement — même s'ils ne ferment pas la porte à une discussion proposée par le premier ministre, M. Fälldin, — sur une réforme partielle de la fiscalité.

Pour M. Palme, *« les bourgeois mènent une politique qui accentue les inégalités sociales, et ils ont épuisé les ultimes réserves de leur capital de confiance dans le pays. Ils feraient bien de céder la place »*. Un ministre libéral lui a répliqué : *« Il est regrettable que les sociaux-démocrates, depuis quatre ans et demi qu'ils sont dans l'opposition, persistent dans une politique populiste qui consiste à exploiter le mécontentement, au lieu d'accepter l'échange de vues constructif. »*

Les deux camps sont de force pratiquement égale. Ils savent que le moindre faux pas peut coûter cher. Les « bourgeois » jouent habilement la carte du consensus auquel les Suédois sont *a priori* favorables, tandis que les socialistes craignent de se voir accusés de trahison par leur base s'ils se compromettent avec les libéraux ou les centristes. Ils ne sont pas hostiles au dialogue, certes, mais à condition qu'ils puissent en dicter les modalités. Les députés de droite et ceux de gauche ne se trompent certainement pas lorsqu'ils montent à la tribune et déclarent que « les Suédois sont las des ergotages parlementaires », car les arguments avancés des deux côtés sont toujours les mêmes, et les débats du Rikstag sont particulièrement mornes.

Les discussions ont, le 4 février, porté sur le « plan d'action économique » que les trois partis de la coalition ont péniblement réussi à mettre au point, un mois plus tôt que prévu, en raison de la mauvaise santé de la monnaie et du déficit croissant du budget, qui atteindra pour le prochain exercice près de 70 milliards de couronnes (autant de francs français). En fait, l'« action économique » se traduit avant tout par un programme d'austérité, le deuxième en moins d'un an.

Le gouvernement veut économiser 3 milliards de couronnes en 1981 et 2 milliards en 1982, en réduisant notamment l'aide de l'Etat aux collectivités locales de 1,7 milliard et les subventions pour les produits alimentaires de 500 millions. En outre, les généreux dégrèvements fiscaux pour les frais de transport des particuliers entre le domicile et le lieu de travail seront automatiquement amputés de 1 000 couronnes, ce qui suscite un début de colère dans un pays où plus de un million cinq cent mille habitants résident dans des pavillons en dehors des villes ou vivent comme c'est le cas dans le Nord, souvent à quelques dizaines de kilomètres de leur travail.

Les sociaux-démocrates ont immédiatement accusé le gouvernement de s'en prendre *« aux plus faibles »*. Toutefois, le dirigeant du groupe socialiste au conseil municipal de Stockholm n'est pas de cet avis. *« Les « bourgeois », dit-il, viennent enfin de prendre une bonne décision susceptible de rendre les transports en commun plus attractifs dans la capitale. »* Ses amis lui ont reproché ses déclarations.

Le gouvernement va également — c'est peut-être là le point le plus important de son programme — abaisser le « taux marginal » de l'impôt qui frappe la tranche de revenu la plus élevée et qui, concrètement, absorbe jusqu'à 85 % du gain des heures supplémentaires et des extras. La progressivité du taux marginal de l'impôt, qui visait, au départ, à égaliser les revenus nets, est devenue l'un des problèmes les plus complexes du système fiscal suédois, et tous les partis, ou presque, en conviennent. Cela explique en grande partie pourquoi de nombreux contribuables refusent aujourd'hui de faire des heures supplémentaires à moins qu'elles *ne soient* payées *sous* forme de congé et pourquoi ils refusent même des augmentations de salaire. Cela explique aussi la dimension prise par le « travail noir », le troc et les services sans facture.

L'objectif du gouvernement est de faire en sorte que le « taux marginal » de l'impôt pour la majorité des salariés n'excède pas 50 % du revenu. Le premier ministre a exprimé l'espoir que cette mesure *« inciterait les Suédois à travailler plus, à accepter de faire des heures supplémentaires, à être plus honnêtes vis-à-vis du percepteur et à prendre des risques »*. La réforme sera réalisée par étapes de 1982 à 1984, et les partenaires sociaux, ainsi que l'opposition, sont invités à participer à son élaboration.

Avec son *« plan d'action économique »*, qui comporte quelques mesures « offensives », encore assez vagues, destinées à encourager la petite et moyenne entreprise et les exportations suédoises vers le tiers - monde, le gouverenment compte *« relancer l'activité et la confiance en l'avenir »*.

ALAIN DEBOVE.

● *La dette extérieure de la Suède* a plus que doublé en 1980, atteignant 42,3 milliards de couronnes (autant de francs) contre 20,3 milliards fin 1979, indique un rapport officiel publié le 28 janvier. La Suède a encore emprunté 1,1 milliard de couronnes à l'étranger depuis le début de 1981 et ses réserves en devises ont baissé de 748 millions de couronnes pour descendre au niveau actuel de 14,5 milliards. L'ensemble de la dette publique suédoise a, elle, augmenté de 54,4 milliards de couronnes (+ 32 %) en 1980 pour atteindre fin décembre 239,9 milliards. Depuis le début de l'année, ce montant s'est encore accru de 11,8 milliards de couronnes. — *(A.F.P.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ...	4,9475	4,9520	— 245	— 220	— 515	— 475	—1075	— 960
$ can.	4,1360	4,1410	— 235	— 200	— 440	— 380	— 890	— 745
Yen (100).	2,4270	2,4320	+ 45	+ 85	+ 90	+ 135	+ 400	+ 495
DM	2,3015	2,3050	+ 10	+ 25	+ 25	+ 50	+ 200	+ 280
Florin ...	2,1235	2,1270	+ 20	+ 35	+ 40	+ 70	+ 220	+ 295
F.B. (100).	14,3655	14,3915	— 110	+ 20	— 170	+ 50	— 350	+ 225
F.S.	2,5395	2,5435	+ 85	+ 110	+ 180	+ 220	+ 665	+ 765
L. (1 000).	4,8880	4,8925	— 320	— 235	— 650	— 550	—1680	—1450
£	11,5275	11,5460	— 350	— 230	— 580	— 400	— 370	— 25

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 7/8	9 3/8	9 7/16	9 13/16	9 3/4	10 1/8	9 3/4	10 1/8
$ E.-U. ...	34	34 1/2	16 11/16	17 1/16	16 15/16	17 5/16	16 1/2	16 7/8
Florin ...	8 7/8	9 3/8	9	9 1/2	9 1/4	9 3/4	9 1/2	10
F.B. (100).	11 1/4	12 1/2	11 7/8	12 5/8	12	12 3/4	12 3/8	13 1/8
F.S.	3 3/4	4 1/4	5 7/8	6 1/4	6 3/16	6 9/16	6 7/16	6 13/16
L. (1 000).	14 3/4	16 1/4	18 1/4	19 3/4	18	19 1/2	17 3/4	19 1/4
£	13 7/8	14 5/8	13 3/4	14 1/2	13 3/8	14 1/8	12 1/8	13 1/8
Fr. franç..	10 1/2	10 3/4	10 3/8	10 5/8	10 5/8	10 7/8	11 3/4	12

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

STABILISATION DU DOLLAR

Le dollar qui avait fortement monté sur les places européennes vendredi, avant de fléchir à New-York, a peu varié lundi 9 février.

Dans un marché relativement calme les cours de la devise américaine s'est inscrit à 2,14 DM à Francfort (contre 2,1350 DM en clôture vendredi) et 4,93 francs français à Paris (contre 4,98).

L'or, en revanche, a monté son cours dépassant 515 dollars pour une once à Londres.

(Publicité)

PRÉFECTURE DE L'ARDÈCHE
PRÉFECTURE DE L'ISÈRE
PRÉFECTURE DE LA DROME

AVIS

Les Préfets de l'Ardèche, de l'Isère et de la Drôme communiquent :

Une instruction administrative est ouverte sur la demande présentée par Electricité de France, en vue de la déclaration d'utilité publique de la ligne à 2 circuits 400 KV LE CHAFFARD-COULANGE et divers travaux annexes.

Conformément au décret nº 77.1141 du 12 octobre 1977, le dossier présenté par Electricité de France comporte une étude d'impact.

— Dans le département de l'Ardèche, cet ouvrage intéresse les communes de : BAIX, ST-LAGER-BRESSAC, SAINT-VINCENT-de-BARRES, CRUAS et MEYSSE.

— Dans le département de l'Isère, cet ouvrage intéresse les communes de : SATOLAS et BONCE, SAINT-QUENTIN-FALLAVIER, HEYRIEUX, BONNEFAMILLE, VALENCIN, DIEMOZ, SAINT-JUST-CHALEYSSIN, OYTIER-SAINT-OBLAS, SEPTEME, SAINT-GEORGES-d'ESPERANCHE, ESTRABLIN, EYZIN-PINET, MONTSEVEROUX, MONTSEROUX-MILIEU, BELLEGARDE-POUSSIEU, MOUSSIEU-sur-DOLON, PACT, JARCIEU, SAINT-SORLIN-de-VIENNE, CHALONS.

— Dans le département de la Drôme, cet ouvrage intéresse les communes de : LAPEYROUSE-MORNAY, CHATEAUNEUF-de-GALAURE, CLAVEYSSON, MARSAZ, CHANOS-CURSON, CHATEAUNEUF-sur-ISERE, MONTMEYRAN, UPIE, CHABRILLAN, SAULCE-sur-RHONE, SAINT-SORLIN-en-VALLOIRE, MUREILS, BATIERES, CHAVANNES, BEAUMONT-MONTEUX, SAINT-MARCEL-lès-VALENCE, CHABEUIL, EURRE, GRANE, LAROCHE-sur-GRANE, EPINOUZE, SAINT-AVIT, BREN, CLERIEUX, ALIXAN, MONTELIER, MONTVENDRE, ALLEX, MIRMANDE, CHATEAUNEUF-du-RHONE.

En application de la circulaire interministérielle (Environnement et Cadre de Vie-Industrie) du 12 mai 1978, le public pourra en prendre connaissance pendant deux mois à dater du 16 février 1981, aux lieux, jours et heures ci-après :

I. — DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

- à la Préfecture de PRIVAS, Bureau de la Coordination (Service de la Coordination et de l'Action Economique) les jours ouvrables sauf le samedi, de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures ;
- à la Mairie de CHOMERAC, chef-lieu de canton, les jours ouvrables sauf le samedi, de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures ;
- à la Mairie de ROCHEMAURE, chef-lieu de canton, les jours ouvrables sauf le samedi, de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures.

II. — DEPARTEMENT DE L'ISERE

- à la Préfecture de GRENOBLE (2ᵉ Direction), les jours ouvrables sauf le samedi, de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures ;
- à la Sous-Préfecture de LA TOUR-DU-PIN, les jours ouvrables sauf le samedi, de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures ;
- à la Sous-Préfecture de VIENNE, les jours ouvrables sauf le samedi, de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures;
- à la Mairie de LA VERPILLIERE, chef-lieu de canton, les jours ouvrables sauf le samedi, de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures ;
- à la Mairie de HEYRIEUX, chef-lieu de canton, les jours ouvrables sauf le samedi, de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures ;
- à la Mairie de VIENNE-NORD, chef-lieu de canton, les jours ouvrables sauf le samedi, de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures ;
- à la Mairie de VIENNE-SUD, chef-lieu de canton, les jours ouvrables sauf le samedi, de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures ;
- à la Mairie de BEAUREPAIRE, chef-lieu de canton, les jours ouvrables sauf le samedi, de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures.

III. — DEPARTEMENT DE LA DROME

- à la Préfecture de VALENCE, Bureau de la Coordination (Service de la Coordination et de l'Action Economique), les jours ouvrables sauf le samedi, de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures ;
- à la Sous-Préfecture de DIE, les jours ouvrables sauf le samedi, de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures ;
- à la Mairie du GRAND-SERRE, chef-lieu de canton, les jours ouvrables sauf le samedi, de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures ;
- à la Mairie de SAINT-VALLIER, chef-lieu de canton, les jours ouvrables sauf le samedi, de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures ;
- à la Mairie de SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE, chef-lieu de canton, les jours ouvrables sauf le samedi, de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures ;
- à la Mairie de TAIN-L'HERMITAGE, chef-lieu de canton, les jours ouvrables sauf le samedi, de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures ;
- à la Mairie de CREST, chef-lieu de canton, les jours ouvrables sauf le samedi, de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures ;
- à la Mairie de BOURG-LES-VALENCE, chef-lieu de canton, les jours ouvrables sauf le samedi, de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures ;
- à la Mairie de CHABEUIL, chef-lieu de canton, les jours ouvrables sauf le samedi, de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures ;
- à la Mairie de ROMANS, chef-lieu de canton, les jours ouvrables sauf le samedi, de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures ;
- à la Mairie de BOURG-DE-PEAGE, chef-lieu de canton, les jours ouvrables sauf le samedi, de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures ;
- à la Mairie de LORIOL, chef-lieu de canton, les jours ouvrables sauf le samedi, de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures ;
- à la Mairie de MONTELIMAR, chef-lieu de canton, les jours ouvrables sauf le samedi, de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures.

Dans ces trois départements, le public pourra faire part de ses observations éventuelles sur un registre prévu à cet effet, et mis à sa disposition sur les lieux de consultation du dossier.

En outre, le dossier pourra être également consulté :

- à la Direction Interdépartementale de l'Industrie - Région Rhône-Alpes, Division du Contrôle de l'Electricité - 9, Quai Créqui, 38031 GRENOBLE CEDEX, tous les jours ouvrables sauf le samedi, de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures.

Le public pourra consigner ses observations éventuelles sur un registre prévu à cet effet.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Les adhérents du groupement succursaliste Paridoc* (centrale d'achats et de service) ont réalisé en 1980 un chiffre d'affaires de plus de 30 milliards de francs, ce qui représente une progression de 16,5 % par rapport à 1979. Près de la moitié de ce chiffre d'affaires (43,6 %) est réalisé dans les hypermarchés, et 31,9 % dans les supermarchés. Les sociétés adhérentes de Paridoc exploitent 76 hypermarchés, 502 supermarchés, 325 supérettes et 4 465 boutiques traditionnelles.

● *Les centres Leclerc* ont réalisé en 1980 un chiffre d'affaires de 15,6 milliards de francs, en progression de 35 % par rapport à 1979. Cette augmentation est due pour partie à l'accroissement de 11 % de la surface des ventes : à surface constante, l'augmentation du chiffre d'affaires est de 24 %. On compte actuellement 289 centres Leclerc, qui emploient 14 700 personnes.

Conjoncture

● *Le groupe d'Etat C.d.F.-Chimie*, numéro deux de l'industrie française, procédera dans les deux ans à venir à la suppression d'un millier d'emplois environ. Cette compression de personnel, rendue nécessaire par la chute de la consommation européenne de polyéthylène basse densité, touchera cinq usines du groupe : Lillebonne (205 personnes), Carling-Saint-Avold (près de 300 personnes), Mazingarbe - Douvrin (100 personnes), Grand-Couronne (140 à 150 personnes), Toulouse (270/280 personnes). Elle s'effectuera par mise à la retraite anticipée et mutations dans d'autres unités du groupe.

Energie

● *Les compagnies pétrolières sont mécontentes de l'augmentation des prix des produits pétroliers.* — Dans un communiqué, leur chambre syndicale (l'UCSIP) affirme que « *l'augmentation des prix des produits pétroliers taxés qui vient d'être décidée par les pouvoirs publics est environ le tiers de ce qu'exigeait à cette date la répercussion, conformément aux règles applicables en la matière, de la hausse des prix du pétrole et d'un cours moyen du dollar depuis le 13 décembre de 4,63 francs* ». L'UCSIP estime que la profession, au cours actuel du dollar, perd 1 milliard de francs.

Etranger

ARGENTINE

● *La récolte de canne à sucre en Argentine* a atteint en 1980 le chiffre record de 17,2 millions de tonnes, soit une hausse de 21 % par rapport à 1979. Les statistiques officielles précisent que la récolte 1980 est supérieure de 1,9 % au précédent record établi en 1973. — *(A.F.P.)*

ESPAGNE

● *Le gouvernement espagnol* a décidé de verser des aides aux agriculteurs et éleveurs victimes de la sécheresse, notamment en Andalousie et en Estrémadure, dans le sud de l'Espagne. Ces aides seront versées aux agriculteurs et éleveurs ayant perdu la moitié de leurs récoltes ou de leur bétail. L'estimation de ces pertes sera réalisée par les experts du ministère de l'agriculture, qui ont dressé une échelle des crédits à partir de 100 000 pesetas (5 800 F) par hectare et de 10 000 pesetas (environ 580 F) par tête de bétail ovin. Les crédits seront payés dans un délai de quatre ans et porteront un intérêt de 6 % (le taux d'inflation en Espagne est actuellement d'environ de 15 % l'an).

ETATS-UNIS

● *M. Walter B. Wriston*, président de la seconde banque américaine Citicorp, a été élu, le 8 janvier, président pour deux ans du Business Council, organisation privée qui regroupe les dirigeants des plus grosses sociétés des Etats-Unis. Cet organisme tient quatre sessions annuelles, souvent en présence de membres du gouvernement, pour discuter des grands problèmes économiques et financiers. M. Wriston succède à la tête du Business Council à M. Reginald Jones, président de la General Electric Co. Il sera secondé par quatre vice-présidents : MM. Charles Brown (président de l'American Telephone and Telegraph Co), Ruben Mettler (président de T.R.W. Inc.), Donald Seibert (président de J.C. Penney Co) et T.A. Wilson (président de Boeing Co). — *(A.F.P.)*

● *L'industrie américaine des machines-outils* a vu son activité s'accroître de 21 % en 1980. Selon l'association des constructeurs de machines-outils, les livraisons se sont élevées l'an dernier à près de 4,7 milliards de dollars (4,08 milliards pour le marché américain), celles à destination de l'étranger ont représenté 608 millions de dollars, en augmentation de 48 % par rapport à 1979. Toutefois, les commandes reçues par les constructeurs ont fléchi de 16 % en 1980, pour se situer à 4,6 milliards de dollars, ce qui, selon l'association, « *reflète les taux d'intérêts élevés ainsi que les craintes de récession en 1980* ». Fin 1980, les carnets de commandes s'élevaient à 5,1 milliards de dollars, ce qui représentait treize mois d'activité au niveau actuel de production. — *(A.F.P.)*

R.D.A.

● *Les livraisons ouest-allemandes à la R.D.A.* se sont contractées en novembre de 7 % par rapport au mois correspondant de 1979, pour revenir à 455 millions de marks, tandis que les fournitures est-allemandes à la R.F.A. progressaient de 4 %, s'établissant à 444 millions. Cependant, le commerce entre les deux Allemagnes s'est considérablement intensifié au cours des onze premiers mois de 1980 : les exportations de la R.F.A. vers l'Allemagne de l'Est et Berlin-Est ont totalisé 4 806 millions de DM., en augmentation de 14 % sur janvier/novembre 1979, tandis que les livraisons est-allemandes à la R.F.A. se gonflaient de 20 % pour atteindre 4 981 millions. La R.F.A. a donc accusé vis-à-vis de l'autre Allemagne un déficit commercial de 175 millions de marks. — *(Agefi.)*

R.F.A.

● *La dette de l'Etat fédéral*, des communes et des Länder a représenté 6 600 marks par habitant, en 1979, indique une étude publiée par le gouvernement de Bonn, précisant que sur ce plan la R.F.A. occupe une place moyenne parmi les autres pays. Alors que cette dette représentait 3 100 DM. par habitant en France, 5 100 DM. au Luxembourg et 11 200 DM. en Suède. Selon le rapport, entre 1974 et 1979, l'endettement s'est accru de 117 % en R.F.A., tandis que le Danemark et le Japon augmentaient leurs dettes de 300 %. La progression est demeurée inférieure à 100 % dans six pays industrialisés, parmi lesquels les Etats-Unis (+ 63 %), la Suisse (+ 32 %) et la Grande-Bretagne (+ 82 %). — *(Agefi.)*

Logement

● *Le groupe SCIC* (Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts et consignations) a, en 1980, mis en chantier 16 311 logements, dont 7 388 en accession à la propriété, soit 45 % de l'ensemble. Plus des deux tiers (71,5 %) de ces logements sont situés en province, et 28,5 % en région parisienne. Les maisons individuelles représentent le quart des mises en chantier (4 110 logements). Le parc locatif géré par la SCIC s'élève à 171 697 logements pour des loyers et charges qui approchent 1 800 millions de francs.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LOCAFRANCE

L'exercice 1980 a été marqué pour le groupe Locafrance par une activité soutenue, les investissements hors taxes ayant progressé de 21,9 % et atteint un montant de 2,045 milliards, non compris les investissements du groupe à l'étranger.

Ce dépassement du seuil de 2 milliards d'investissements pour le groupe intervient quatre ans après le passage du seuil de 1 milliard.

L'encours financier du groupe est ainsi porté à un montant supérieur à 4 milliards.

Les loyers hors taxes du groupe ont atteint 1,961 milliard contre 1,670 milliard en 1979.

Comme prévu, les résultats financiers de Locafrance au second semestre sont en amélioration par rapport à ceux du premier semestre qui avaient été affectés par l'augmentation des taux de financement de la société. Cette évolution est due notamment à l'incidence des contrats conclus à des taux majorés à partir du deuxième trimestre.

Quoique leur montant ne soit pas définitivement arrêté, les résultats de l'exercice 1980 permettront au conseil de proposer la distribution d'un dividende égal à celui de l'exercice précédent, soit 15 francs par action avant avoir fiscal.

Le conseil d'administration, dans sa séance du 5 février 1981, a décidé de proposer à l'assemblée générale extraordinaire, qui sera réunie à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice, la distribution gratuite d'actions aux salariés de la société conformément aux dispositions de la loi du 24 octobre 1980.

Le conseil d'administration a d'autre part nommé M. Bernard Durand, qui occupait pécédemment les fonctions de directeur général adjoint, au poste de directeur général.

Aux côtés de M. Gérard Billaud, président, la direction générale sera ainsi exercée par M. Robert Lafon, administrateur directeur général, et M. Bernard Durand, directeur général.

ACTIONS-INVESTISSEMENT

Une nouvelle Sicav, Actions-Investissement, sera ouverte au public à partir du 9 février 1981.

Actions-Investissement est issue de la transformation d'Acier-Investissement (Société d'investissement - Ordonnance du 2 novembre 1945) qui a changé de dénomination.

L'adoption du régime de Sicav, retenue dans l'intérêt des actionnaires, met un terme au problème de la décote qui affecte toute action de société d'investissement fermée, ainsi qu'à la relative étroitesse du marché boursier du titre qui entravait la possibilité d'investissements ou de désinvestissements importants.

Le capital initial d'Actions-Investissement s'élève à 274 894 236 F. Les principaux actionnaires sont :

- Groupement de l'industrie sidérurgique .... 59,98 %
- Groupe Mutuelle générale française .... 13,30 %
- Abeille Paix Vie .... 5,31 %
- Caisse autonome de retraite des médecins français .... 4,36 %
- Caisse de prévoyance des cadres d'exploitations agricoles.. 1,43 %
- F.I.B.T.P. .... 1,09 %
- Intramar assurances .... 0,57 %

Actions-Investissement, dont le siège social se trouve 89, rue de Tocqueville, Paris-17ᵉ, est présidée par M. Georges Henry.

La note d'information mise à la disposition du public est disponible au siège de la société et dans les guichets des banques domiciles.

TENNECO

TENNECO a réalisé en 1980 un bénéfice net record de 728 millions de dollars, en progression de 27 % par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net par action atteint $5,94 contre 5,16 en 1979.

Ces résultats sont dus essentiellement au maintien de brillantes performances dans le secteur de l'énergie, qui a réalisé 78 % du chiffre d'affaires de TENNECO. Par rapport à 1979, la rentabilité s'est améliorée dans d'autres grandes divisions de TENNECO, notamment la construction navale, la gestion foncière et l'emballage.

C'est également le cas pour les opérations d'assurance, en raison de l'acquisition, le 1ᵉʳ mai 1980, de Southwestern Life Corporation. Mais l'amélioration la plus spectaculaire est enregistrée par le chantier naval Newport News Shipbuilding, dont le carnet de commandes à fin 1980 atteignait [illegible] milliards de dollars.

En revanche, la rentabilité des secteurs du matériel agricole et de travaux publics, des produits chimiques et de l'équipement automobile est en régression en raison de la sensibilité à la conjoncture économique qui a prévalu durant l'année.

Dans le domaine de l'énergie, l'important effort d'investissement entrepris depuis déjà sept ans s'est traduit pour 1980 par des dépenses en capital de 1,3 milliard de dollars. Cet effort sera poursuivi en 1981, avec des dépenses de 1,5 milliard de dollars et la mise en œuvre du projet de fusion avec Houston Oil and Minerals.

Monsieur KETELSEN, Président de TENNECO, a également précisé que l'année 1981 se présente favorablement, avec une prévision de progression des résultats de 13 à 15 %. Cette progression sera due essentiellement au secteur de l'énergie, mais il est permis d'espérer un redressement des activités plus cycliques au deuxième semestre.

COMPAGNIE DU CRÉDIT UNIVERSEL

DISTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS AUX SALARIÉS

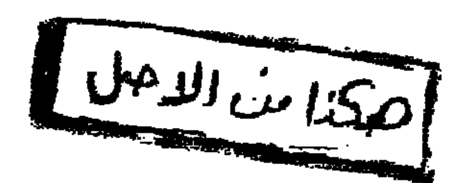
Dans sa séance du 30 janvier 1981, le conseil d'administration de la Compagnie du crédit universel a décidé de soumettre à une assemblée générale extraordinaire, qui se tiendra le 22 mai prochain, un projet de distribution gratuite d'actions de la société au personnel de son groupe, dans le cadre de la loi du 24 octobre 1980.

Sélection Rendement
Sélection Mobilière Diversifiée
Sélection Privée Internationale - Privinter
Sélection Valeurs Françaises

20, rue Quentin-Bauchart - 75008 Paris - Tél. 720.92.00

Situation au 31.12.1980	Sélection Rendement	Sélection Mobilière Diversifiée	Sélection Privée Internationale Privinter	Sélection Valeurs Françaises*
Vocation de la Sicav	obligations	Actions et obligations	50 % actions étrangères	60 % actions françaises
Valeur de l'action (F)	140,54	222,88	158,99	157,97
Dernier coupon net payé (F)	11,15	8,90	4,28	7,30
Actif net (MF) :	330,81	241,95	153,80	329,82
Actions françaises	4,18 %	23,97 %	6,68 %	55,12 %
Actions étrangères	0,75 %	38,22 %	44,07 %	6,94 %
Obligations	81,91 %	30,80 %	40,83 %	33,95 %
Liquidités	13,16 %	7,01 %	8,42 %	3,99 %

* Possibilité de déduire du revenu imposable jusqu'à 5 000 F par an les sommes nouvelles investies en actions de cette Sicav.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

9 FÉVRIER

Hausse des mines d'or

Séance sans grande signification à la Bourse de Paris. Dans un marché très calme, les valeurs françaises se sont effritées, l'indicateur de tendance terminant en retrait de 0,2 %.

En ce début de semaine, le volume des transactions s'est contracté. Les Sicav Monory ne sont, en particulier, pas beaucoup intervenues.

L'intérêt s'est avant tout porté sur le marché de l'or. Comme à Londres, où le premier fixing s'inscrit à 515 dollars (contre 500,50 dollars), les cours du métal jaune sont en hausse à Paris. Le lingot gagne 2 005 francs à 89 995 francs (soit une prime de 10 %) et le napoléon 0,50 franc à 899,50 francs (soit une prime de 72 %). Dans leur sillage, les emprunts indexés regagnent du terrain : le « 4,5 % » 1973 progresse de 2 % et le « 7 % » 1973 de 3,3 %. Les mines sont également très fermes. Le regain de tension sur l'or s'explique essentiellement par l'aggravation de la situation en Pologne.

Sur le marché des actions, on note parmi les hausses : Cetelem (+ 4,5 %), Simnor (+ 3,4 %), SAT (+ 2,7 %), Roussel-Uclaf (+ 2,6 %), Bic (+ 2,2 %), Legrand (+ 2 %), Galeries Lafayette (+ 2 %), Peugeot (+ 1,6 %).

Les écarts les plus importants à la baisse sont enregistrés sur Pompey (− 5,5 %), Sacilor (− 5 %), Marine-Wendel (− 4,4 %), CIT-Alcatel (− 2,7 %), Radiotechnique (− 2,6 %), PUK (− 2,7 %), Comptoirs des entrepreneurs (− 2,6 %), Locindus (− 2,5 %), Printemps (− 2,4 %).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	5 févr.	6 févr.
Valeurs françaises	96,2	97
Valeurs étrangères	101,7	100,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	106,8	107,5

LA VIE DES SOCIÉTÉS

OLIVETTI enregistre pour l'exercice 1980 un chiffre d'affaires de 1 100 milliards de lires (contre 903 milliards) et un bénéfice de 55 milliards de lires (contre 24 milliards). Au niveau consolidé, le chiffre d'affaires devrait être de l'ordre de 2 200 milliards de lires et le bénéfice net de 110 milliards de lires.

PIRELLI. — Au cours de l'exercice 1980, la firme italienne a réalisé un bénéfice net de 3,96 milliards de lires (contre 2,97 milliards). Le dividende est porté de 150 à 160 lires. D'autre part, la société va procéder à une distribution d'actions gratuites (une pour dix).

DRESDNER BANK. — La banque allemande va abaisser son dividende. Celui-ci passera de 9 deutschemarks à 6 deutschemarks par action.

LOCAFRANCE. — Au cours de l'année 1980, les investissements hors taxes du groupe ont progressé de 21,9 %, et atteint un montant de 2,045 milliards de francs. Les loyers (H.T.) du groupe se sont élevés, quant à eux, à 1,96 milliard de francs (contre 1,67 milliard).

MAISONS PHENIX. — La société des Maisons Phénix enregistre, au titre de 1980, un chiffre d'affaires de 1,12 milliard de francs (contre 993 millions).

SPIE-BATIGNOLLES enregistre pour 1980 un chiffre d'affaires consolidé de 7,1 milliards de francs (contre 6 milliards).

COLAS. — Le chiffre d'affaires de l'exercice 1980 se monte à 3 039 millions de francs (contre 2 504 millions).

PERRIER. — Au cours de l'exercice 1979-1980, la société a enregistré un bénéfice net de 87,24 millions de francs (contre 57,89 millions).

PHILIP MORRIS. — Pour l'année 1980, le groupe a enregistré une progression de ses recettes de 18,3 % et de ses bénéfices nets de 13,6 % (après ajustement LIFO).

FONCIÈRE DU CHATEAU D'EAU. — Les loyers perçus au cours de l'exercice 1980 se montent à 17,8 millions de francs (contre 16,2 millions).

« LE MARCHÉ ALLEMAND » publie un numéro spécial recensant toutes les informations utiles aux entreprises françaises exportant en République fédérale allemande (« Marché allemand » : 7, rue du Martroi - BP 47 - 45190 BEAUGENCY).

DART AND KRAFT. — Au cours de l'exercice 1980, la société a réalisé un bénéfice net de 383,1 millions de dollars (soit 7,03 dollars par action), contre 359,8 millions de dollars.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

	30 janv.	6 fév.
Valeurs franç. à revenu variable ...	868,3	891,9
Valeurs étrangères	1291,2	1311,9
Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	125	128,7
Assurances	224,4	222,5
Banques et soc. fin.	93	93,2
Sociétés foncières	146,4	146,9
Soc. investissem. portef.	112,8	113,7
Agriculture	153,4	164
Alimentat., brasser., distill.	149	154,3
Automob., cycles et leurs équipem.	44,1	46,6
Bâtim., mat. constr., trav. publics .	170,6	174
Caoutchouc (industr. et comm.) ..	47,2	50,7
Carrièr. salin., charb.	122,3	123,2
Construct. mécan. et naval.	128,5	130,3
Hôtels, casinos, thermal.	155,9	167,1
Imprimeries, papiers, cartons	128,6	127,7
Magasins, comptoirs d'exportation	99,4	100,6
Matériel électrique	130,1	136,1
Métallurgie com. des prod. métal. .	34,5	35,4
Mines métalliques	128	123,7
Pétroles et carburants	151,9	159,6
Produits chim. et électro-métall. ..	138,8	139,1
Services publics et transp.	114,1	120
Textiles	84,9	88,1
Divers	147	153,7
Valeurs étrangères	174,7	177,5
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés ...	88,4	87,9
Sociétés	96,5	96,1
Base 100 : 28 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe ..	99,7	99,1
Emprunts d'Etat	99,8	99
Emprunts garantis et assimilés ...	99,2	98,7
Sociétés	100,1	99,7

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	104,2	107,5
Produits de base	89,7	93,2
Construction	154,8	157,8
Biens d'équipement	106	109,9
Biens de consomm. durables	58,5	61,9
Biens de consomm. non durables ..	80,6	82,2
Biens de consomm. alimentaires ..	115,9	120,3
Services	172,2	177,7
Sociétés financières	111,8	113,4
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	216,5	219,3
Valeurs industrielles	92,7	96,1

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	132,4	133,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 9 fév. 10 7/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	6/2	9/2
1 dollar (en yens)	204,40	204,20

BOURSE DE PARIS — 9 FEVRIER — COMPTANT

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.F. (Sté Cent.)	772	774
Ass. Groupe Paris-Vie	2000	2000
Concorde	341	340
Epargne de France	365	376
Financ. Victoire	310	....
France I.A.R.D.	145	145 50
GAN (Sté Centr.)	742	741
C.A.M.E.	93	93 20
Crédirel	108	107 50
Créd. Gén. Ind.	245	240
Crédit Lyonnais	276 80	277
Electro-Banque	186	181 50
Eurobail	143 50	141 50
Financière Sofal	357	365
Fr. Cr. et B. (Cie)	147 80	145
France Bail	292 10	292 10
Hydro-Energie	18 40	18 90
Siminco	300	300
Sté Cent. Banq.	81	79 50
Société Générale	268	267
Soficomi	245 50	245 50
Sovabail	313	313
Unibail	313	314 50
Un. Ind. Crédit	283	280
Cie Foncière	145	149
C.G.V.	198	200
Fonc. Ch.-d'Eau	810	....
Union Habit.	285	....
Un. Imm. France	245	240
Acier Investiss.	153	....
Sofragi	281	....
Applic. Hydraul.	235	234
Artois	310	320
Centen. Blanzy	409 30	409 90
(NY) Centrest	110	....
(NY) Champex	125	....
Cosmindus	411	421
Emault-Somua	40	39
Forges Strasbourg	138 40	138 20
(Li) F.B.M. ch. fer	70	....
Frankel	351	360
Huard-U.C.F.	108 70	108
Jaeger	175	170
Jaz	77	79 40
Luchaire	182	182
Métal Déployé	292	....
Nadella	14 80	....
Nodet-Gougis	300	300
O.F.P.-Omn. F. Paris	371	371
Publicis	775	778
Safaa	77 50	74 40 o
Sellier-Leblanc	337	338
Waterman S.A.	179	181
Brass. du Maroc	223	....
Brass. Ouest-Afr.	40 70	40 50
A.E.G.	148	142
Akzo	33 40	....
Alcan Alum	166	165
La Mure	85	....
Métallurgique Minière	141	141
Océanic	26 60	14 90 o
Pétrofigaz	439	430 o
Pronuptia	275	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	90	....
Ufinex	192	200
Voyer S.A.	1 57	....
Rorento NV	260 50	259 60

SICAV

6/2	Émission Frais inclus	Rachat net
Uni-Japon	502 35	479 57
Unirente	1259 44	1218 03
Valorem	239 32	228 47
Worms Investiss.	300 29	286 67

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2787	4,5 % 1973	2562	2603	2519	2590
3176	C.N.E. 3 %	3100	3100	3091	3081
450	Afrique Occ.	482	475	479 50	486 50
476	Air Liquide	495	500	498	490
108	Als. Part. Ind.	114	114	114	112 70
131	E. Saun.-Dux.	130 50	130	131	127 40
495	Essilor	510	525	525	515
230	Esso S.A.F.	250 10	246	245	243
340	Eurafrance	334	332 20	332 20	330 10
1060	Europe n°1	1045	1040	1038	1040
285	Olida-Caby	289	289	280	289 90
40	Omni Part Inter.	40	40	40	39 40
105	Opfi-Paribas	100 20	100 10	100 10	100
97	Papet. Gascogne	98	98	98	98
130	Paris-France	127 50	128	126	123 50
235	— (obl.)	240	239	239	239
320	U.I.S.	305	304	304	304
160	U.C.B.	159 50	159	160 10	159
157	Un. Fr. Banque	163 80	160	160	158 60
154	U.T.A.	158	156	156	153
275	Gen. Electr.	300 50	306	305 90	304
205	Gen. Motors	235	238	238	238
53	Goldfields	51	49 90	51	49 10
93	Harmony	83	90 90	91	90 90
7 50	Hitachi	7 95	7 90	7 90	7 90
640	Deutsche Bank	636	636	636	630
385	Dome Mines	405	419 50	419 50	419 50
190	Du Pont-Nem.	220 30	224 10	224 10	220
320	Eastman Kodak	343	346 40	346	346 40
126	East Rand	96 80	104 40	104 10	104 10
121	Ericsson	148	141	141	140 10
380	Exxon Corp.	375 10	377	377	376
92	Ford Motor	98	100 10	100 10	102
240	Free State	226	243	242	243 10
90	Gencor	85 90	92 20	92	91
600	Siemens A.G.	570	570	570	566
78	Sony	74 40	73	73	73
270	Unilever	280 10	278	278	....
96	Un. Min. 1/10	94 50	94 50	94 50	93 05
270	Unit. Techn.	284	284 90	283 50	285
385	West Drief.	350	371	369	371
270	West Deep	247	260	262 10	261
375	West Hold.	338	363 90	360	367
265	Xerox Corp.	280	290	290	290
2 85	Zambia Corp.	2 79	2 87	2 87	2 81

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 934	4 926	4 830	5 050
Allemagne (100 DM)	230 330	230 330	225	237
Belgique (100 F)	14 368	14 368	13 950	14 650
Pays Bas (100 fl.)	212 610	212 490	206	217
Danemark (100 krd)	75 070	75 100	72 500	77 500
Norvège (100 k)	91 450	91 520	88	93
Grande-Bretagne (£ 1)	11 526	11 519	11 250	11 850
Grèce (100 drachmes)	9 742	9 730	....	....
Italie (1 000 lires)	4 862	4 861	4 550	4 950
Suisse (100 fr.)	254 300	254 450	248	261
Suède (100 krs)	107 380	107 370	104	109 500
Autriche (100 sch)	32 570	32 560	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)	5 820	5 791	5 600	6
Portugal (100 esc.)	8 815	8 815	7 700	8 600
Canada ($ can 1)	4 118	4 117	4 010	4 240
Japon (100 yens)	2 431	2 417	2 320	2 440

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/2
Or fin (kilo en barre)	89700	89700
Or fin (en lingot)	88990	89995
Pièce française (20 fr)	899	899 50
Pièce française (10 fr)	500	500
Pièce suisse (20 fr)	603	610
Pièce latine (20 fr)	606 80	607 50
Souverain	780	799
Pièce de 20 dollars	3384	3399 60
Pièce de 10 dollars	1720	1718
Pièce de 5 dollars	872 50	.....
Pièce de 50 pesos	3512	3549 50
Pièce de 10 florins	606	625



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 8-9 février 1981 a été tiré à 534 121 exemplaires.

Le ministre des affaires étrangères turc en visite officielle à Paris

Le ministre turc des affaires étrangères, M. Turkmen, en visite officielle à Paris lundi 9 et mardi 10 février, devait avoir deux tête-à-tête avec son collègue, M. François-Poncet. M. Turkmen devait être reçu par le président de la République et avoir des conversations avec le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Bernard-Reymond, ainsi qu'avec des représentants des milieux d'affaires.

A propos de la situation intérieure turque, on se borne à « prendre acte » à Paris des déclarations des chefs militaires turcs selon lesquelles ceux-ci ont pris le pouvoir, le 12 septembre dernier, pour mettre fin à l'anarchie et de leur promesse de rétablir la démocratie dès que les circonstances le permettront.

Les conversations porteront principalement sur la situation dans la région qui s'étend de la Méditerranée orientale à l'Afghanistan, où la Turquie occupe une situation stratégique de première importance entre l'Europe, le monde communiste et l'islam.

Les relations bilatérales seront également évoquées, notamment le déficit commercial turc (les achats de la Turquie en France se sont élevés à 2,1 milliards de francs en 1980 et ses ventes à 890 millions de francs) et les problèmes posés par la présence en France de soixante-cinq mille travailleurs turcs. Dans l'article ci-dessous, Artun Unsal évoque les conséquences sur l'économie turque de la nouvelle politique menée depuis un an.

A Ankara
La nouvelle politique de l'épargne porte ses fruits

De notre correspondant

Ankara. — La libération, décidée en juillet, des taux bancaires rémunérant les dépôts des particuliers vient de porter le niveau de l'intérêt entre 40 % et 50 %. Journaux et télévision reçoivent une avalanche de publicités annonçant la « *bonne nouvelle* » aux épargnants en quête de placements pour des économies d'autant plus modestes qu'elles sont laminées par une inflation extravagante. Ces changements sont la suite logique de la « *nouvelle politique économique* » instaurée le 24 janvier 1980.

Depuis la mise en place du programme d'assainissement économique, la politique de resserrement des crédits publics et de restriction de la consommation privée — selon les conseils du Fonds monétaire international qui vient d'ailleurs de débloquer une nouvelle tranche de 126 millions de dollars de crédits en faveur d'Ankara — et été respectée. Les firmes privées, en mal de crédits pour mener à bien leurs investissements, doivent donc maintenant s'adresser de plus en plus fréquemment aux banques et supporter le renchérissement continu du loyer de l'argent, qui risque d'atteindre bientôt 80 % par an. Aussi n'est-il pas surprenant de voir un nombre croissant de groupes industriels s'efforcer de contrôler des banques en Turquie.

Les particuliers, victimes d'une inflation qui approchait récemment les 100 % et qui s'empressaient jusqu'à l'été dernier de se débarrasser de l'argent, sont eux beaucoup plus intéressés qu'auparavant par les placements sous forme de dépôts à terme. Chacun sait pourtant que, malgré les taux d'intérêt offerts et qui sont spectaculaires, le pouvoir d'achat diminuera, car le taux de l'inflation continue d'être supérieur (il atteint 76 %). En outre, les consommateurs turcs feront les frais de cette hausse des taux bancaires, parce que celle-ci sera répercutée dans les prix de revient de l'industrie et du commerce.

Cependant, les dépôts à terme, qui atteignaient 90 milliards de livres turques (1) en novembre 1979, se situaient à 147 milliards un an après (+ 63 %).

Le total des dépôts à vue et à terme représentait fin 1980 quelque 697 milliards de livres turques, en hausse de 57 %. Les prix des biens de consommation durables, comme les téléviseurs, les réfrigérateurs (2)... sont d'ailleurs devenus si chers que les acheteurs potentiels ne peuvent les acquérir et sont contraints d'épargner.

La concurrence sur les taux n'est pourtant pas totalement sauvage. Les nouveaux taux d'intérêt sont le fruit d'un gentleman's agreement dû à l'initiative des principales banques qui se sentaient en état de légitime défense face à la concurrence de certaines maisons. La Banque centrale leur accorde son soutien, étant elle aussi désireuse de mettre un terme à la guerre interbancaires. En cas de violation du nouvel accord, elle se réserve le droit de refuser de réescompter les banques « fautives ». Huit grandes banques privées attirent actuellement quelque 57 % des dépôts ; cinq banques publiques en représentant 39 %, et quinze petites banques privées 1,5 %, le reste étant détenu par les banques d'origine étrangère.

En optimiste qu'il est, M. Ozal, ministre d'Etat chargé des affaires économiques, pense, quant à lui, que le relèvement du coût des crédits commerciaux et industriels, à la suite de la hausse des taux d'intérêt accordée aux dépôts des particuliers, restreindra la demande, que les banques seront alors obligées de réduire leurs taux et qu'à long terme l'« équilibre » se réalisera selon les lois du marché, sans que l'Etat ait à intervenir. D'autant que M. Ozal espère ramener l'inflation à environ 45 % en 1981 contre 100 % l'an dernier.

L'attitude des milieux d'affaires est plutôt mitigée. M. Narin, président de la Confédération des employeurs, craint que le renchérissement des taux d'intérêt n'influe négativement sur les investissements et sur la production. De son côté, M. Kusculu, président de la chambre de commerce d'Istanbul s'attend à une répercussion sur les prix de revient.

ARTUN UNSAL.

(1) 100 livres turques = 5,08 F.
(2) Le prix d'un réfrigérateur varie entre 42 000 et 47 000 livres turques, suivant le modèle, alors que le SMIC est fixé à 3 400 livres turques (il sera augmenté d'environ 30 % à partir du mois de mars).

● *L'Union des étudiants turcs en France, ainsi que l'UNEF, l'UNCAL et la J.O.C.*, ont adopté, à l'occasion de la visite de M. Turkmen à Paris, une motion s'élevant *« contre les pratiques de la dictature militaire »* et demandant la France de ne pas rester *« indifférente devant une telle situation »*.

LA DÉTENTION DE M. FRANCIS LAMAIGNÈRE

Voici bientôt deux ans que M. Jean François-Poncet assurait que le ministère des affaires étrangères suivait « attentivement » la situation de M. Francis Lamaignère, Français âgé de trente-cinq ans, condamné le 26 mai 1978 à trente ans de prison pour détention de stupéfiants par le tribunal de Van. Au cours d'un voyage, il avait été arrêté avec onze grammes de haschisch, et l'une de ses compagnes avec trois grammes de morphine.

Au cours du procès, M. Lamaignère assuma toutes les responsabilités. Sa coaccusée fut libérée. Ignorant qu'il avait huit jours pour faire appel — faute de savoir le turc, — il vit sa peine confirmée.

Après avoir été transféré d'une prison à l'autre, il serait actuellement à celle d'Istanbul. Au début de janvier, un accord avait, semble-t-il, été conclu pour son transfert en France. Il échoua au dernier moment.

MM. François-Poncet et Ilter Turkmen pourront-ils trouver les quelques minutes nécessaires pour en finir avec une situation dont l'iniquité est d'autant plus éclatante que, en matière de stupéfiants, la culture du pavot, en Turquie, fleurit sous le contrôle de l'Etat alors que s'exerce une rigueur plus grande à l'égard d'étrangers impliqués dans les mailles sélectives de la répression antidrogue ?

« JE SUIS LE PORTE-PAROLE OFFICIEL DE MON PÈRE » déclare M. Georges Bokassa

De notre correspondant

« Ma femme et moi sommes des citoyens français, nous avons un passeport français ordinaire, nous voterons aux prochaines élections à Saint-Julien-en-Genevois. Je puis vous dire que notre choix se portera sur un candidat gaulliste. Si, au deuxième tour, il n'y a plus de candidat gaulliste, nous voterons Mitterrand. »

Ainsi parle M. Georges Bokassa, fils de l'ex-empereur du Centrafrique, installé à Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie) depuis le mois d'octobre dernier.

« Je veux faire toute la lumière sur les événements de Bangui qui ont été à l'origine de l'éviction de mon père. Mon père n'a pas assisté aux massacres. J'ai contribué à faire libérer Roger Delpey. Il y a longtemps qu'il aurait dû être libéré et que la lumière aurait dû être faite. Mais son livre va sortir en mars prochain avec des documents inédits », a dit M. Georges Bokassa.

Pour ce qui est de l'affaire des diamants et des territoires de chasse, il en atteste l'authenticité mais ajoute : *« C'est une affaire personnelle entre mon père et Giscard mais, depuis que mon père a retiré en 1978 une partie des territoires qu'il avait offerts à Giscard en 1975 lors d'une de ses visites officielles, mais dont le président Giscard n'avait rien fait, on peut dire que le désaccord a commencé à régner entre eux. Je tiens à dire que je suis investi d'une mission de porte-parole officiel en ce qui concerne la réhabilitation de mon père mais ne veux absolument pas me mêler de ce qu'on appelle les affaires Bokassa-Giscard »*.

M. Georges Bokassa vit à Saint-Julien-en-Genevois avec sa femme, une Française d'origine africaine, Evelyne Durieux, et avec leurs trois enfants : Romuald, Estelle et Jeofrey, né en novembre dernier à Saint-Julien-en-Genevois. M. Georges Bokassa est le fils premier-né de Jean-Bedel Bokassa et de Marguerite Greene, Angolaise.

A LA CIOTAT
L'inspection du travail effectue un « contrôle surprise » chez les boulangers

De notre correspondant régional

Marseille. — L'ensemble des boulangers-pâtissiers de La Ciotat, ville où a pris naissance l'affaire de la baguette à 1 franc, ont fait l'objet d'un « contrôle surprise » de l'inspection du travail des Bouches-du-Rhône dans la nuit du mardi 3 au mercredi 4 février. L'opération a eu lieu entre 2 heures et 2 h. 30 par quatre contrôleurs et un inspecteur du travail accompagnés de policiers. Elle faisait suite à une plainte déposée par le syndicat départemental des boulangers des Bouches-du-Rhône contre M. Albert Rodriguez (le boulanger de la baguette à 1 F), à propos d'infractions à la législation du travail. Sur les vingt et une boulangeries visitées, onze étaient fermées et l'enquête n'a donc porté que sur dix établissements.

Selon des renseignements fournis par la direction départementale du travail et de la main-d'œuvre des Bouches-du-Rhône, dans leur ensemble, les boulangers contrôlés n'auraient pu fournir les registres de paie et autres documents relatifs à la situation de leur personnel. Tous ont alors été convoqués à Marseille pour l'après-midi de mercredi. Trois d'entre eux ont répondu aussitôt à cette convocation. Les autres ont été convoqués à nouveau par télégramme pour la journée de vendredi 6 février et se seraient alors présentés presque tous. Selon les mêmes informations, certaines infractions auraient été relevées à l'encontre des boulangers contrôlés. Ces infractions considérées comme « courantes » porteraient notamment sur les horaires du travail de nuit, lequel n'est autorisé dans la profession qu'à partir de 4 heures, et sur l'emploi à ces heures de jeunes de moins de dix-huit ans, ce qui est interdit par la loi. D'autre part, un certain nombre d'employés embauchés selon les déclarations des intéressés, quelques jours avant le contrôle, voire la veille de celui-ci, se seraient trouvés en situation irrégulière. Dans les quelques cas constatés, les boulangers ont indiqué que ce personnel effectuait des remplacements d'ouvriers en congé de maladie.

A la direction du travail des Bouches-du-Rhône, on indique que M. Albert Rodriguez figure parmi les boulangers contrôlés. Les vérifications en cours devraient être terminées dans le courant de la semaine.

GUY PORTE.

LE SYNDICAT NATIONAL DES JOURNALISTES SOUTIENT SES CONFRÈRES DE FR 3

Le Syndicat national des journalistes, dont le comité national s'est réuni les 6 et 7 février à Bordeaux, s'est notamment préoccupé de l'emploi, des mutations technologiques, des radios libres et de l'élection présidentielle. La résolution finale déclare :

« Après la décision de la commission paritaire de l'UNEDIC qui, en faisant droit à une revendication et à une action constante du S.N.J. et de l'U.N.S.J. depuis 1974, autorise depuis le 1er janvier le prélèvement des cotisations d'assurance-chômage sur la totalité du salaire, le S.N.J. demande dès maintenant l'ouverture d'une négociation d'un accord national de préretraite sur la base de 35 % du salaire brut, comme il en existe déjà dans plusieurs entreprises de presse. »

Le comité national du S.N.J. a adopté d'autre part le texte d'un questionnaire à l'adresse des candidats à la présidence de la République portant sur l'élaboration d'un projet de statut de l'information, la reconnaissance d'un statut du journaliste et du droit au secret professionnel.

Enfin, le comité national du S.N.J. a décidé d'apporter son soutien à l'action des journalistes de FR 3 dans *« l'épreuve de force imposée par la direction »*. Rappelons que les syndicats des personnels techniques et administratifs et les syndicats de journalistes C.G.T., C.F.D.T. et S.N.J. de FR 3 ont déposé un préavis de grève pour le jeudi 12 février, afin d'obtenir l'ouverture d'une véritable négociation avant la mise en place de ce qu'il est convenu d'appeler le « journalisme électronique ». Un essai en « vraie grandeur » devant en effet commencer ce lundi 9 février à la station régionale FR 3 de Reims, modifiant profondément les conditions de travail et la confection des actualités régionales.

Le congrès national du S.N.J. aura lieu du 21 au 23 mai 1981 à Ajaccio.

LE GOUVERNEMENT CANADIEN VIENT EN AIDE A MASSEY-FERGUSON

Le gouvernement canadien et celui de la province de l'Ontario, ont finalement décidé le 6 février de venir en aide à la firme Massey-Ferguson, l'un des tout premiers fabricants mondiaux de matériels agricoles, qui traverse une grave crise financière (« le Monde » du 20 octobre 1980 et du 20 janvier 1981).

Cette aide revêtira la forme d'une garantie de 200 millions de dollars canadiens (825 millions de francs environ), qui permettront à des institutions financières canadiennes de souscrire à une émission d'actions privilégiées de la firme pour un montant équivalent.

● *M. Henri Beaumont*, ancien membre du Conseil économique et social, ancien secrétaire de la fédération C.G.T. des métaux, est décédé, le dimanche 8 février, à l'âge de soixante-douze ans.

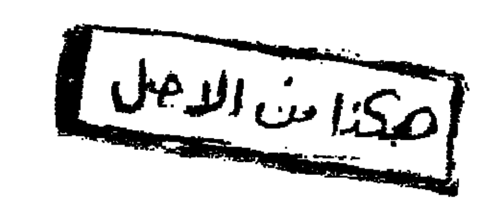
[Militant syndicaliste de la première heure, M. Henri Beaumont avait conduit en 1936 avec Jean-Pierre Timbaud, autre dirigeant de la Fédération C.G.T. de la métallurgie, les grandes grèves de Citroën. Membre du P.C.F., il avait été prisonnier de guerre, puis, libéré en 1943, avait participé à la Résistance et à la libération de Paris. Il a été dirigeant de la Fédération C.G.T. des métaux de 1946 à 1971, « l'un des plus écoutés », déclare M. Henri Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T.]

● *Les grévistes de l'usine de meubles Laja*, à Aurillac (Cantal), ont été évacués par la gendarmerie lundi matin 9 février. L'annonce par la direction, le 29 janvier, du licenciement de cent trente-neuf des huit cent deux salariés avait été à l'origine de la grève avec occupation.

● *M. Raymond Maillet (communiste) a été réélu* président du conseil régional de Picardie, le lundi 9 février, par vingt-cinq voix (celles des communistes et celles des socialistes) contre dix-sept voix à M. Charles Baur (Mouvement démocrate socialiste) candidat de la majorité.

● *M. Bertrand Renouvin*, candidat de la NAR (Nouvelle action République, a déclaré, dimanche 8 février, au Puy-en-Velay à propos
8 février, au Puy en-Velay à propos
de la candidature de M. Chirac : *« C'est un chef de parti qui se présente et qui cherche à obtenir de nouveau la mainmise de son parti sur l'Etat. Or, ce chef de parti se réclame de la tradition gaullienne qui veut que le chef de l'Etat soit un homme libre de toute attache partisane. En se présentant, Jacques Chirac nie l'idée même qu'il dit représenter. »*

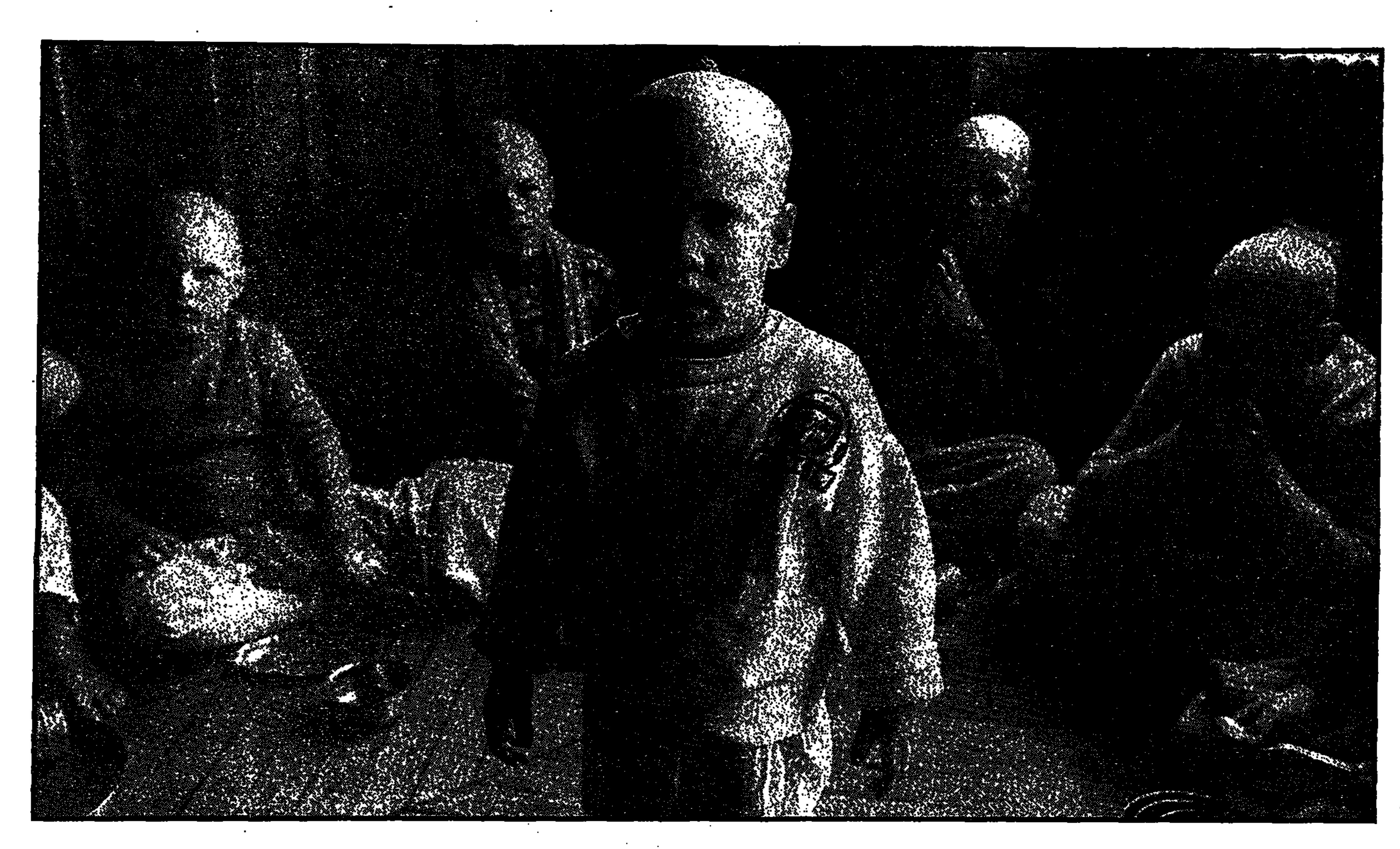
A B C D E F G



SUPPLEMENT AU NUMERO 11212, NE PEUT ETRE VENDU SEPAREMENT — DIMANCHE 15 FEVRIER 1981

Le Monde

DIMANCHE



Les dévots de Krishna

La secte Krishna compte en France sept cents adeptes, divisés en castes et soumis à l'autorité de *Sa Divine Grâce Bhagavan Gosvami Maharaja*, né William Ehrlichman. Un étrange envoûtement et beaucoup d'argent.

MARIE-ODILE FARGIER

« *Ça a commencé qu'elle ne voulait plus manger de viande. A la maison, elle nous supportait de moins en moins, son père et moi. Quand mon mari fumait, ça la dégoûtait. Un jour, il est rentré inquiet :* « La gosse, elle dit la messe dans le train. » *Elle avait marmonné tout le trajet, la main plongée dans une sacoche de toile. En fait, elle disait son chapelet.* « Ils » *l'avaient déjà complètement endoctrinée.* »

Lucienne Le Monnier ne s'était pas méfiée lorsque sa fille de dix-sept ans lui avait parlé de ses nouveaux amis : « *Après tout, même s'ils avaient l'air un peu fada, ils ne faisaient rien de mal à chanter et danser leurs prières dans les rues. Je me suis dit, comme beaucoup de parents, que c'est une lubie, ça lui passera. Pourquoi l'aurais-je empêchée ? Pour qu'elle agisse en cachette ? D'ailleurs ce n'était plus un bébé.* »

Pendant six mois, Nadège a fréquenté assidûment le temple ouvert à Paris par l'Association internationale pour la conscience de Krishna (A.I.C.K.). Puis elle a demandé à ses parents la permission de passer parmi les « dévots » une semaine de vacances. Au retour, sa décision était prise : elle irait partager leur vie. Sagement, elle a attendu sa majorité. Puis, à dix-huit ans, elle est partie, laissant derrière elle des parents consternés, auxquels, pourtant, elle disait « *n'avoir rien à reprocher* », abandonnant la tiédeur sans surprise du pavillon familial dans une banlieue si tranquille, tirant un trait sur son avenir bien raisonnable d'étudiante à l'Ecole des arts appliqués.

Nadège est allée vivre dans le temple la vie quasi monacale des dévôts de Krishna. Une vie rude. Le gong résonne chaque matin dès 3 h. 30 : les heures qui précèdent l'aube sont, paraît-il, les plus propices à la vie spirituelle. A 4 h. 30, tous les fidèles, *enfants* compris, sont réunis pour le premier office. Les femmes d'un côté, en sari multicolore; les hommes de l'autre, en *chemise* et *dhoti* (une sorte de jupe drapée), couleur safran pour les célibataires, blanche pour les hommes mariés; ils ont *le crâne rasé, à l'exception* d'une petite mèche flottant au sommet.

Sautillant

Leur *ferveur* est *touchante* à voir, mais... déconcertante pour le profane. Près d'une heure durant, toute l'assemblée danse en sautillant sur place au rythme des cymbales et des tambours sur de très répétitifs *chants védiques* à la gloire du dieu hindou. On se prosterne devant la statue de cire, plus vraie que nature, du fondateur de l'A.I.C.K., Sa Divine Grâce Bhaktivedanta Swami Prabhupada, mort depuis plus de trois ans, mais dont la montre est quotidiennement remontée. Les officiants lui enlèvent en grande cérémonie le bonnet et la couverture qui le protègent des fraîcheurs nocturnes mais lui laissent, pendant l'hiver, un petit lainage assorti à son *dhoti*.

L'assistance se tourne alors vers les *murtis* : sur une sorte d'autel décoré de bibelots précieux — guirlandes, pierreries, figurine de vache sacrée et portrait du maître. — six statues de bonne taille représentent Krishna sous diverses formes, symboles de ses apparitions successives à l'humanité. A cette heure matinale elles sont encore en robe de nuit, quoique déjà fort élégantes. A leurs pieds, sur des plateaux d'argent, les reliefs du petit déjeuner — premier de leurs huit repas quotidiens — qui leur a été précédemment offert à huis clos par les prêtres affectés à leur service : galettes, légumes en beignets et en salades, préparations au fromage, laitages, fruits. C'est le *prasada*, la nourriture sacrée, qui sera plus tard consommée par les dignitaires de la secte, les hôtes de marque, ou que les fidèles se partageront avec dévotion.

Tout cela se déroule dans le plus grand sérieux. « *Pour permettre de Le contempler et de Le servir à ceux dont les sens ne sont pas encore purifiés de toute souillure matérielle, Krishna, Créateur et Maître de tous les éléments matériels, apparaît dans une forme qui semble constituée de pierre, de bois ou de divers autres matériaux, mais qui, en réalité, ne diffère pas de Sa Personne propre* », expliquent les responsable de l'A.I.C.K. (1). Les *murtis* so[...] donc l'objet d'une grande vé[...]ration.

On leur passe chaque [...]r, après l'office de l'aube, un [...]tement différent, brodé d[...] ou d'argent, et de paillette[...] (elles en possèdent chacune une [...]zaine, sans compter leur d[...]i-douzaine de toilettes de [...]t). Sur leur tête, une coi[...]e éclatante, ornée de plu[...]s et de pierreries. Aux poi[...]s et aux chevilles, une série [...] bracelets. Au cou, plusieurs [...]gs de perles. Le tout ag[...]enté d'une profusion de fleu[...]n guirlandes et de bouquets [...]ant un déferlement de dra[...]es scintillantes. Chaque matin [...] dévôts s'émerveillent dev[...]ar ces splendeurs renouvelées [...] l'intarissable imaginatio[...]s habilleuses.

Infantil[...] non idolâtres à nos yeux d'O[...]entaux habitués à des litur[...] moins « figuratives », ces spe[...]laires pratiques ont été i[...]rtées en France par l'A.I.C[...] sur la base d'une philosoph[...]ientale qui a plus ou moi[...]n supporté le voyage.

(Lire la suite page IV.)

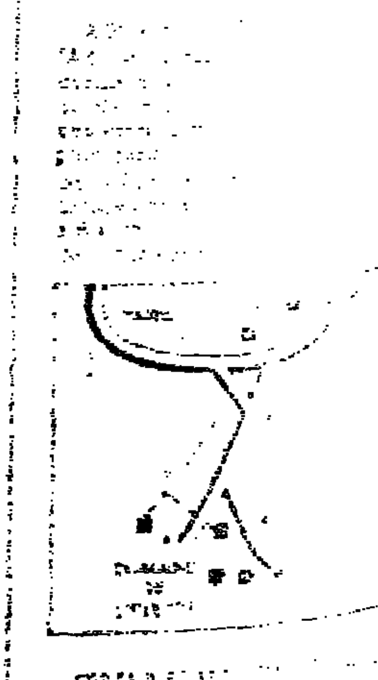
(1) Retour à Krishna, Editions [Bhak]tivedanta, 1978, p. 9.

SUR LA PÊCHE

e Fédérale

D'ÉTAT REJETTE LES DÉPOSÉS CONTRE [...]RATION D'UTILITÉ DE LA LIAISON



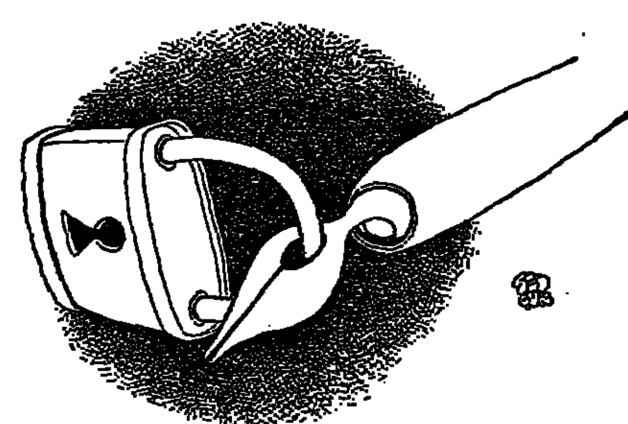


Parti pris

Information

Fin 1939. Cherbourg. Un officier de marine rappelé à l'activité se présente au commandant des flottilles des approches de l'Atlantique pour recevoir un commandement. Reçu cordialement, il demande avec un peu de timidité : « Puis-je vous demander, amiral, qui est ce M. Hitler ? » Il était sorti la veille de la Chartreuse où il méditait loin du siècle et avait toutes les raisons d'ignorer ce qui s'y passait.

Le cas est évidemment particulier. Les chartreux sont rares. Pourtant il y a encore des gens pour se demander « qui était ce M. Hitler » et pour ne rien se demander du tout. Des gens aussi qui achètent un journal, écoutent la radio et regardent la télévision et ignorent ce qui se passe dans le vaste monde. Le Salvador ? Où est-ce ? Le Sahel ? Jamais entendu parler. La bombe à neutrons, Mrs Thatcher ? Aucune


SELÇUK

idée. En dehors du pape, des otages de Téhéran et, à la rigueur, de M. Walesa et de sa moustache, la moindre question suscite des abîmes de perplexité.

La faute aux médias ? C'est vide dit. Ils déversent chaque jour leurs charretées de nouvelles, leurs milliers de mots, s'efforcent d'exciter l'appétit du consommateur. On peut se demander si, justement, ce n'est pas l'excès d'information qui amène le désintérêt pour l'information. Trop est trop. Chacun filtre ce qui lui plaît et les filtres s'encrassent. Trop de guerres, trop de morts, trop de famines, trop de débats. L'impression ou l'excuse qu'on n'y peut rien et que les difficultés immédiates suffisent à occuper l'esprit.

Ce n'est pas en définitive parce que l'information manque que nous ne sommes pas informés. Mais parce que nous la refusons si elle nous gêne ou simplement nous agace.

« Je ne connaissais pas Jacques Lacan, *écrivait récemment en substance un lecteur du quotidien.* J'ai lu ce que vous en écrivez et les propos que vous reproduisez. Il m'est insupportable. Il n'utilise pas le français de tout le monde. Comment osez-vous parler de lui. Vous n'en avez pas le droit. » *Et il concluait :* « Où allons-nous ? »

Comment le savoir ?

JEAN PLANCHAIS.



Indépendance

A propos de la « révolution tranquille des clubs » *(le Monde dimanche* du 1er février) il y a deux choses qui déplaisent « souverainement » au « troisième âge » :

1) De la part de ceux qui prétendent s'occuper de nous, l'esprit paternaliste. Certains — trop nombreux — s'adressent à nous avec la condescendance que les adultes réservent aux irresponsables. Les vieux ne sont pas fatalement gâteux. Ce sont, presque tous, des gens qui ont quitté champs, ateliers, bureaux, boutiques en pleine possession de leurs facultés physiques et intellectuelles. Ils sont parfaitement capables d'administrer leurs clubs et ils le prouvent. Leur souci est de préserver leur indépendance. Ce n'est pas toujours facile : les offres de concours, soi-disant désintéressées, ne manquent pas. Le troisième âge est devenu « très intéressant ». Il n'est que de feuilleter revues et journaux ; les annonceurs se bousculent : maisons de repos, remèdes-miracles, voyages dans tous les azimuts, jeux de société, sièges de « relaxation »...

2) Il nous déplaît aussi de voir nombre de clubs mendier secours et subventions. C'est encore un phénomène de notre temps : chacun se complaît dans le rôle d'assisté. On veut être à l'abri de tout : la pluie, la grêle, l'implosion du poste télé, le vol, les accidents corporels, la sécheresse, les récoltes minables, les trop abondantes aussi, la concurrence étrangère, l'inflation, la péritonite mais aussi le rhume de cerveau... Notre club vit fort bien sans quémander quoi que ce soit. Cotisation annuelle 15 F. Association régie par les lois de 1901, il est totalement indépendant. Vous faites erreur en écrivant : « *Les clubs ruraux, tous créés à l'initiative de la Mutualité sociale agricole.* » Nous ne cherchons pas non plus « *à faire pression sur les pouvoirs publics* ». La municipalité de notre village (mille deux cents habitants) nous témoigne une sympathie agissante : nul besoin d'aller solliciter son aide...

Il y aurait encore beaucoup à dire, en particulier combien il est vain de considérer de la même façon les citadins et les ruraux. Nous avons créé un groupe de danses folkloriques dont le concours est apprécié et réclamé dans les communes des environs. L'âge des danseurs va de soixante ans à quatre-vingts ans... Pas question, cependant, de rivaliser avec les manifestations artistiques des grandes villes où les « troisième-âge » peuvent fréquenter des universités populaires, visiter les musées, assister à des conférences, s'initier à des travaux tels que tissage, sculpture, poterie, etc.

Entrer en retraite n'est pas une petite affaire. L'oisiveté demande un apprentissage. C'est la tâche de nos clubs du troisième âge de faciliter cette laborieuse mutation.

GEORGES ULLMANN,
(85 ans),
Président du Club du troisième âge de la Bazoche-Gouët.

Seule

Cela fait quinze jour que j'hésite à vous écrire, après avoir lu la lettre d'un lecteur anonyme publiée dans le numéro du 18 janvier sous le titre « Handicap ». Aujourd'hui, je me décide enfin.

Je suis très surprise que ce monsieur n'ait pas réussi à se marier. Peut-être n'a-t-il pas eu beaucoup d'occasions de rencontres ? parce que, dans ce domaine aussi, il y a une grande inégalité entre les sexes. Les hommes sont bien mieux partagés que les femmes ! Un homme, même très handicapé, peut se marier. Toutes les femmes ont un petit côté infirmière qui les pousse à s'occuper d'un mari handicapé. Les hommes, eux, sont orgueilleux. Ils choisissent une épouse dont ils pourront être fiers. Un homme serait honteux de montrer à ses amis une femme ayant un défaut physique.

C'est mon cas. A l'âge de neuf ans, j'ai été renversée par un camion. On m'a amputée du bras droit. C'est une infirmité terrible pour une femme. A cause de cela, aucun garçon n'a voulu de moi, ils ne voulaient même pas sortir avec moi. J'ai vu toutes mes amies se marier et avoir des enfants, moi je suis restée vieille fille. Je n'ai même jamais eu de rapports sexuels. Il faut deux bras pour bien embrasser un homme !

Maintenant, j'ai quarante-trois ans. Je me demande parfois pourquoi je continue à vivre. Ma vie est sans intérêt. Je vais d'un travail peu captivant et très subalterne dans un bureau — je dois encore m'estimer heureuse d'avoir un emploi, malgré mon handicap physique ! — à un petit logement en banlieue, où je me retrouve affreusement seule chaque soir, car mes parents sont décédés. Mais il n'y a rien à faire. Je dois me résigner à mon triste sort.

Voilà mon histoire. Comme votre correspondant, je préfère conserver l'anonymat. Je n'ai besoin de personne, personne ne peut rien pour moi, je ne tiens pas à recevoir des lettres de gens s'apitoyant sur mon sort.

MARIE-CLAIRE P...

Circoncision

A propos des « Hébreux éthiopiens » (« Quand les Noirs sont juifs ». *le Monde Dimanche,* 18 janvier 1981), votre collaborateur Ulysse Santamaria écrit de l'Ethiopie qu'elle est « *le seul pays chrétien où se pratique la circoncision* » (p. VIII, 2e colonne).

Il s'agit assurément là d'une généralisation abusive puisqu'il existe au moins un autre pays présentant cette particularité : Madagascar. Il faut d'ailleurs souligner le caractère familial et social, bien plus que religieux, de la circoncision : pour les Malgaches, catholiques et protestants, il s'agit d'une sorte de rite de passage de l'enfance à l'adolescence, en même temps qu'une grande cérémonie familiale (citons, dans le même ordre d'importance, l'exhumation ou « retournement des morts »).

Dans ce cas comme ailleurs le rituel judéo-musulman n'a fait que récupérer à son actif une pratique très généralement répandue en Afrique, et dépourvue de caractère « religieux » au sens strict.

FRANCIS GANDON
(Université de Madagascar).

Une chance sur...

Votre article du *Monde dimanche,* du 25 janvier dernier, sous le titre « Les millionnaires du jeudi » parle essentiellement des comportements des joueurs qui gagnent, mais vous auriez pu, et ç'aurait été intéressant je pense, trouver les causes, les raisons de cette « lotomanie » comme vous le dites si bien, phénomène national. Pour ma part, sachez que je suis persuadé que ce succès vient, bien sûr, du jeu lui-même mais aussi et surtout de la « façon » dont les grilles sont présentées. Je me permets de vous préciser ce que j'entends par-là. Je pense qu'au moins 50 % des gens cochant leurs grilles et voyant en particulier l'encadré « 6 sur 49 » sont persuadés qu'ils ont 6 chances sur 49 au total de trouver les 6 boules du mercredi soir, soit, à peu de choses près, 12,24 chances sur 100 de devenir millionnaire, ou milliardaire en centimes.

Vous allez peut-être me répondre que ce n'est pas là la vérité, que beaucoup de joueurs pensent que le loto, c'est avant toutes choses du hasard et qu'il faut jouer en fait beaucoup de grilles pour revenir sur « beaucoup ».

En fait, selon les calculs faits sur la théorie des analyses combinatoires, ce n'est pas 10 000 fois que vous pourez combiner, de toutes les façons possibles, 6 chiffres sur 49 mais bel et bien... *13 983 816 fois pour être précis,* et cela je ne pense pas *que* les gens le savent.

M. OLIVIER CAUCHOIS
(Paimpol).

Différence

Mme Delahaye, de Lille, dans *le Monde Dimanche* du 25 janvier, tenait des propos dignes d'intérêt quand elle s'étonne que les cantines scolaires de Lille accentuaient les différences sociales grâce aux couleurs des tickets de repas ; elle gâche tout, en affirmant je cite : « *... que les parents plus favorisés paient plus, tout à fait normal...* » Pardonnez-moi, madame, d'être d'un avis contraire. Je trouve inadmissible et dégradant que les enfants de mon médecin, notaire ou charcutier paient plus, parce que ma fille n'a qu'un père fonctionnaire de la catégorie B, et de ce fait, autorisé à payer moins que les familles précédentes.

Je crois qu'il serait grand temps de redéfinir la notion de responsabilité et son contenu. A mon sens la première chose qui incombe aux couples qui ont voulu des enfants, c'est bien de les mettre à table.

Je me demande pourquoi la nourriture du mercredi est acceptée à son prix coûtant et que le jeudi, avec un intermédiaire de plus (la collectivité locale), elle fait l'objet de spéculation à la baisse. A tout vouloir moduler, on glisse vers un système utopique où même notre société des loisirs glissera vers un tarif dégressif. Je rêve déjà à ce temps merveilleux où je filerai en vacances avec une essence moins chère que le gasoil payé par mon voisin plus fortuné que moi... Non ! résolument gardons notre droit à la différence... employons notre énergie et notre argent pour des déveines plus notoires — accident, maladie, handicap, perte d'emploi... Mais dès lors que la santé est bonne et le travail assuré, abandonnons cette mentalité d'assisté.

Est-il utile enfin de rappeler qu'il existe des allocations familiales, elles ne sont qu'un appoint, soit, mais à ne pas utiliser pour l'apéritif, les cigarettes, le tiercé, le loto, etc.

Mais au fait, si ma mémoire est fidèle, à la communale on rédige les problèmes comme ceci : ... Une famille de trois enfants reçoit environ 900 francs d'allocations familiales par mois : le ticket de cantine valant 8 F. Que reste-t-il après vingt-cinq jours de classe ?

J'ai dû me tromper, j'ai trouvé 300 francs...

J. DELEU
(Bousbecque).

Le Nord ? Moi, j'adore !

« Comment pouvez-vous aimer le Nord ? Le Nord, c'est mort ! »

L'aurai-je entendue, cette niaiserie (restons poli), proférée par des gens sentencieux et sentant l'ail, pleins d'eux-mêmes et de leur Midi mythique ! J'ai beau faire observer que la vierge dorée vaut bien la bonne mère, que Breughel vaut bien Raphaël, que la Grand-Place de Bruxelles vaut bien la place Saint-Pierre, que la Baie de Somme vaut bien la Camargue, que Lafleur vaut bien Guignol, que sais-je encore, rien n'y fait. Immanquablement, ils finiront par me dire, triomphants : « *Et les intempéries ? Avez-vous pensé aux intempéries ?* » « Les inondations du Midi », si c'est pas ça, un pléonasme ! Ne parlons pas du mistral...

Quant au fameux « impérialisme culturel » du Nord, parlons-en, au contraire. Un seul exemple : dans le poste, chaque année, aux environs de Noël, qu'est-ce qu'on trouve, en guise de réveillon ? Hors-d'œuvre ? Le pâtre provençal de service. Plat de résistance ? Cinq ou six pagnolades réchauffées à la hâte. Dessert ? L'inévitable « petite Mireille d'Avignon ». Et le Nord, dans tout ça ? Le Nord ? Connais pas ! Même pas « un tchot mollet » ? Non ! Rien. Rien de rien.

Alors, un bon conseil, mes chers « corégionnaires » de Nord-Picardie : la prochaine fois que vous entendrez un olibrius du Midi déblatérer contre « l'enfer du Nord », ne sortez pas votre revolver (Amiens n'est pas Ajaccio). Ne Mère-Denisez pas non plus, en concédant lâchement : « *Ça c'est vrai, ça !* ». Non. Soyez courageux. Dites-lui carrément : « *Les cigales me cassent les oreilles ! L'assent du Midi, c'est lassant ! Mais le Nord, moi, j'adore !* »

PIERRE-JOSEPH LOGIE
(Amiens).

Les C.E. et la culture

Signalons l'intéressante thèse de doctorat de 3e cycle publiée en 1980 sur le thème « Comité d'entreprise : l'action « culturelle » Pour quoi faire ? », non publiée au moment de notre enquête (*le Monde dimanche,* du 21 décembre 1980). L'auteur, Muriel Weiner, y étudie le C.E. du Crédit lyonnais de 1948 à 1978, sous direction de Claude Willard. (Université de Paris VIII, 595 pages).

● *Les voltigeurs de l'entreprise.* Une référence de cette enquête *le Monde dimanche,* 1er février 1981 mentionne le Bulletin d'information du ministère du travail n° 40. Il s'agit plus précisément du Centre de l'emploi, organisme public dépendant du ministère. Le Centre nous signale d'autre part qu'il a publié en 1979 un « Cahier » sur « le travail temporaire dans l'industrie » (n° 18, PUF, 1979).

● ERRATUM. — L'adresse de la revue *Education et Informatique* est 9 (et non 16), rue Méchain, 75014 Paris.

Actuelles

Les partis

« Bien des gens professent l'opinion peu sage que c'est une partie essentielle de la politique [...] *de régler sa conduite en tenant compte des partis, tandis qu'au contraire la suprême sagesse est de régler les affaires d'intérêt général, sur lesquelles néanmoins les divers partis sont d'accord, ou, à l'égard des particuliers, d'agir individuellement. Je ne dis pas cependant qu'il faille négliger de considérer les partis. Les gens de peu, dans leur ascension, doivent s'affilier à un parti. Mais les grands, qui sont forts par eux-mêmes, font mieux de rester neutres et impartiaux. Néanmoins, même pour les débutants, le moyen le plus efficace d'ordinaire est de s'engager dans un parti assez modérément pour être acceptable à l'autre. Le parti le plus faible par le nombre est celui le plus fermement uni, et l'on voit fréquemment qu'un petit nombre d'hommes raidis épuise un parti plus nombreux de gens modérés* [...].

» Bien souvent ceux qui étaient au second rang dans un parti deviennent des chefs quand il se subdivise ; mais souvent aussi ils deviennent des zéros et sont cassés aux gages, car bien des hommes n'ont de force que dans l'opposition, et deviennent inutiles quand elle cesse. »

Des *Essais de politique et de morale* (1597), de Francis Bacon, qui, à trente-six ans, n'était pas encore Sir Francis, le chancelier-philosophe, mais était déjà l'observateur de la Chambre des communes, sous la reine Elizabeth Ire. (Trad. de M. Castelain.)

JEAN GUICHARD-MEILI.

VOUS et MOI

Le marchand des sables

Nous étions quatre amis en visite à Goulimine. Goulimine, réputée « porte du désert ». Lieu mythique, donc très attirant. En conséquence, les guides — les verts, les bleus et les autres — ne se gênent pas pour donner dans l'exotisme et le folklore faciles ; mais qui a dit : « *Le premier à comparer la femme à une rose était un poète, le deuxième un imbécile* » ?

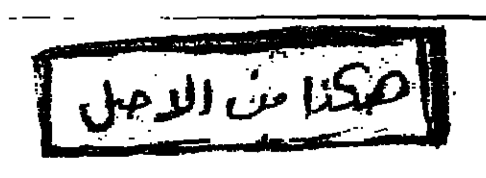
On s'en doute, le lieu, en cette trouble période de guerre saharienne, est truffé de militaires arpentant les rues. Nous sentons immédiatement l'atmosphère tendue de la ville, et, très vite, nous nous faisons « draguer » par deux jeunes lycéens à cyclomoteur qui se proposent de nous guider vers l'« oasis » et la « caravane ». Très froids et distants (nous avons déjà subi ce genre d'approche), nous mettons les choses au point : amitié, O.K. ; fric, non. La visite sera gratis ou ne sera pas. Proclamation d'honnêteté des deux jeunes, serment de pureté morale, etc. L'un d'entre eux nous guide vers un [illegible]etit village, à une dizaine de kilo[illegible]tres, où se trouve sa maison. Un [illegible] chaleureux nous y est offert. U[illegible] instant après, on s'enquiert po[illegible] nous si le chef de la caravane veu[illegible] bien nous recevoir : il acce[illegible], sitôt sa prière finie (le soir tomb[illegible]. Nous nous rendons donc bientô[illegible]ans un enclos où sa tente berbère [illegible]st dressée, majestueuse, et qu'[illegible] imagine tissée par les femme[illegible] de sa tribu... Il nous accueille [illegible]ec dignité et hospitalité, donn[illegible] à chacun une fraternelle accol[illegible] puis nous convie à nous asseo[illegible] [illegible]ur les confortables tapis qui [illegible]hent sa demeure nomade.

Nous en av[illegible] parlé, rêvé de ces « hommes bleus » du désert ! Et nous étions devant l'un d'eux... Quelle noblesse dans le ton uni de sa voix, quelle poésie pour parler de la « beauté du cœur » qui, seule, compte... Il nous raconta (répondant à nos questions traduites par notre guide) quelle était sa vie dans le désert, la sécheresse, les étoiles qui servent de boussole à ses caravaniers... Il s'étonna que nous voyagions non à dos de chameau, mais dans ces engins bruyants que sont les voitures. Il s'interrogea sur les « quatre yeux » de Magali, notre camarade porteuse de lunettes. Il fut émerveillé par une glace de poche que lui offrit Martine et dans laquelle il fut étonné de découvrir son reflet ; et, sans la mise en garde de Gilbert, il aurait allumé par le filtre la cigarette que nous lui avions proposée... Il s'excusa de ne pouvoir nous fêter comme l'élan de son cœur aurait voulu qu'il le fît, si grande était sa joie de nous recevoir : mais ses hommes, avec la caravane, n'étaient pas encore revenus d'abreuver les chameaux à une source fraîche du voisinage. Il consentit cependant à nous montrer le « trésor de son peuple », ces bijoux, tapis et autres merveilles que ses hommes lui avaient remis pour qu'il les échange contre du blé, contre de la nourriture à Goulimine (d'où sa présence ici...). Nous étions, bien sûr, bouche bée devant ce conte des *Mille et Une Nuits* que nous étions en train de vivre. Pour ma part, j'ai commencé à tiquer quand il a dit que tel tapis était en poil de chameau, alors que je voyais bien (je deviens connaisseur) qu'il n'en était rien. Puis, il a insisté pour que nous choisissions tels de ces objets en guise de souvenirs. Nous nous sommes récriés, car nous pensions qu'il voulait nous les offrir. Mais il réitéra, et nous avons choisi : broche, bracelet, boule d'ambre, tapis pour moi. Ensuite, il nous indiqua tout bonnement... les prix ! Certes, il n'était pas question, pour lui, de posséder de l'argent : que ferait d'argent son peuple ? Ce qu'il lui importait d'avoir, c'était du blé. Aussi il nous indiqua ses prix en nombre de kilos de blé (le prix de chaque kilo étant, par une coïncidence très exceptionnellement heureuse, de 1 dirham tout juste). Le chef de la mosquée se chargerait de lui procurer, en échange, la quantité correspondante de céréales. Certes, il nous précisa qu'il ne nous faisait nullement une obligation d'acheter, mais que ce serait, et pour nous et pour lui, une façon de conserver un souvenir concret de cette mémorable rencontre.

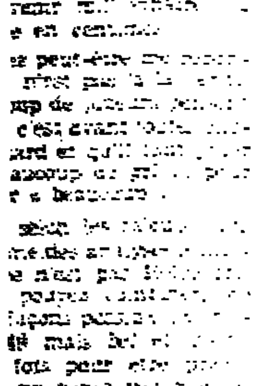
Nous lui répondîmes que les prix qu'il nous indiquait étaient très respectables (quels prix eussions-nous trouvés trop hauts pour sauver un peuple ?), mais trop élevés pour notre bourse, et que, en guise de souvenir, nous serions très honorés de le photographier. Quelle ne fut pas notre surprise lorsque nous entendîmes la traduction de sa réponse : « *La meilleure photo est celle que prend Allah !* » S'il ignorait les lunettes et les miroirs, il connaissait apparemment les appareils photographiques ! Sur quoi il insista pour que nous fassions nos propres évaluations. Martine et moi avons proposé des prix qui, s'il avait été d'accord, eussent été tout à fait honnêtes (car les siens, à y réfléchir, ne l'étaient pas, étant supérieurs à ceux pratiqués dans les plus grandes boutiques). Nos deux copains, plus naïfs, ont indiqué des prix tout à fait déraisonnables — et ils ont été arnaqués.

Le lendemain, en rencontrant un coopérant ancien au Maroc, nous avons eu confirmation de ce que, plus ou moins, nous avions fini par comprendre : cet « homme bleu » avait totalement déserté son désert, et il avait pris racine à Goulimine où il jouait les « hommes-bleus-du-désert » pour touristes-friands-de-folklore.

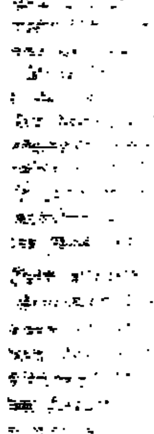
ANDRÉ-PATRICK SAHEL.

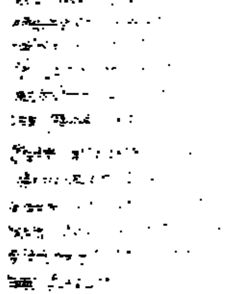
















GUY LE QUERREC/MAGNUM

VIES

Les rêves de Brahim

Brahim n'est pas un travailleur immigré. Il est tailleur dans une petite usine près de Casablanca. Et il rêve.

TAHAR BEN JELLOUN

LES rêves de Brahim sont modestes. A vingt-quatre ans, il n'attend plus grand-chose de la vie. Tout au plus une petite amélioration, juste de quoi quitter l'usine et s'installer à son compte. Il en parle, sans beaucoup d'illusions. Il fait des calculs : *« Dans cinq ans, si tout va bien, j'aurai mis de côté un petit million. Si les autres en font autant, on peut ouvrir une boutique de confection dans un quartier populaire... »*

Brahim est tailleur. Il travaille dans une usine de confection à Aïn-Sebaa, dans la banlieue de Casablanca. C'est une de ces usines comme il en existe un peu partout dans le tiers-monde, installées par des industriels étrangers qui profitent d'une main-d'œuvre pas cher et docile, et qui exportent ensuite le produit fini vers l'Europe. L'usine de Brahim appartient à des Hollandais. La direction est marocaine, avec, cependant, de fréquentes visites de techniciens et de contrôleurs hollandais. *« Le patron marocain est gentil,* me dit Brahim. *Il règle tous les problèmes. Mais il ne faut pas lui demander une augmentation ou de faire grève. Ça, c'est interdit ! »*

Syndicat interdit

Brahim gagne 3,20 DH l'heure (1). Il travaille neuf heure trente par jour. Samedi et dimanche sont des jours de repos, sans solde. Depuis cette année, la direction a accepté de leur accorder 2 DH par jour pour le transport. Il y avait trop d'ouvriers qui arrivaient en retard. Non, ce n'est pas un acquis de lutte syndicale. *« Le syndicat ? C'est interdit !* me dit Brahim. *Disons qu'ils n'embauchent que des jeunes qui ne connaissent même pas l'existence du syndicat. Il y a eu des tentatives de lutte. Les meneurs ont été vite repérés et licenciés. De toutes les façons, aux deux tiers, la main-d'œuvre est féminine, des gamines entre quinze et vingt ans. Elles sont contentes de gagner des sous et ont peur de perdre leur travail, de ne plus sortir de la maison. Alors, elles sont dociles. Dans cette usine, nous sommes soixante-dix hommes et plus de deux cents filles. »*

Brahim est lucide, mais garde l'espoir de sortir de cette usine où il ne peut même pas montrer qu'il sait faire des choses, où il ne peut prendre aucune initiative : *« Tout vient dessiné par ordinateur de la Hollande. Moi, je fais marcher la machine qui coupe. On fait beaucoup d'économie ; ainsi, avec 10 mètres de tissu, on arrive à couper quatre costumes. C'est formidable. Avec la machine, rien ne se perd. Les patrons hollandais sont contents. Ils viennent voir ce qui se passe deux fois par an. Nous fabriquons des costumes de luxe. Ils les vendent en France, en Belgique et en Hollande. Je crois qu'ils coûtent très cher : 800 dirhams au moins. Au Maroc, ils n'ont pas le droit de les vendre. »*

Le père de Brahim est un accidenté du travail. Il vit à la maison et s'occupe de ses cinq enfants. Ils vont tous en classe. Brahim est le seul à avoir quitté l'école très tôt : *« J'étais fou. A présent, je regrette, mais c'est comme ça ! »* Ils habitent une petite maison dans le quartier Sidi-Othmane, à l'opposé d'Aïn-Sebaa. Des maisons s'entassent dans un espace très réduit, où pas un seul arbre n'a été planté. C'est un paysage qui semble secoué en permanence par la panique et une violence latente.

« On habite ici, les uns sur les autres. C'est mieux que le bidonville, mais c'est aussi une sorte d'enfer. Quand je rentre le soir — je prends deux autobus, — je ne peux pas me reposer. Au bruit des machines succèdent les cris des gosses. C'est fatigant, surtout qu'il faut se battre pour le bus. C'est un cauchemar quotidien. Je me lève à 5 h. 30, car il faut être à 7 h. précises à l'usine. Le samedi et le dimanche, je ne sors pas de Sidi-Othmane. Pas envie de reprendre le bus. Je reste à la maison. Je bricole. J'ai une machine à coudre. Je confectionne des costumes, des vestes, et même des robes pour les voisins et copains. Je me fais un peu de sous. J'aime ce métier. Je finirai bien par m'installer à mon propre compte. Je fais 200 dirhams d'économie par mois. Mais il ne faut pas compter la fête de l'Aïd-el-Kébir. C'est moi qui achète le mouton. L'année dernière, je l'ai payé 430 DH ! »

Brahim a bien sûr entendu parler de l'émigration. L'été, il rencontre des travailleurs émigrés dans son quartier. Il ne se fait pas beaucoup d'illusions sur leurs conditions de vie en Europe : *« Oui, ils arrivent en voiture. Ils nous montrent qu'ils ont réussi. Mais ils restent là-bas. Ce n'est pas une vie. Surtout que, là-bas, la vie n'est pas très facile. En tout cas, moi, si j'arrive à avoir un passeport, j'irai travailler là-bas pendant deux ans, pas plus, et je reviendrai ouvrir un atelier ici. Plus de cauchemar pour attraper le bus ; plus de travail à la chaîne ! Mais je ne peux pas avoir de passeport, car je gagne moins de 1 500 DH par mois, je gagne exactement la moitié de cette somme exigée pour pouvoir partir. Alors la France, ou la Hollande, ce n'est pas pour moi ! »*

A vingt-quatre ans, Brahim n'est pas encore marié. *« Non. Avec mon salaire, ce n'est pas possible ! Il faut que j'aide ma famille. Mes frères et sœurs doivent continuer leurs études. J'ai une sœur qui a vingt ans et qui a eu son bac cette année. Je ne sais pas si elle pourra s'inscrire à l'université. Moi, je suis d'accord. Non, le mariage, ça coûte cher ! Ma mère voulait m'arranger quelque chose, mais j'ai refusé. J'aimerais une femme instruite, une femme qui pourra m'aider, non, je ne veux pas une femme uniquement pour faire des enfants. Dans notre quartier, il y a plus de gosses que de pierres. C'est fou. Les gens ne savent faire que ça !*

Les murs et les plantes

» Les loisirs ? Ma petite machine à coudre ! Elle fait des merveilles. Quand je suis fatigué, je joue au foot dans le terrain en face de Sidi-Othmane. La télé ? J'aime bien les feuilletons libanais. C'est dommage, Nass El Ghiwane ne passent pas souvent à la radio. Ce sont mes chanteurs préférés. »

Brahim se met à me chanter un de leurs succès :

« Il ne m'importe que les
hommes qui se perdent
les murs démolis peuvent
être reconstruits
il ne m'importe que
les gamins qui ont faim
une plante qui meurt
peut être remplacée... »

(1) 1 dirham = 1,20 F.

PARIS

Deux cents « ateliers culturels »

Faire revivre les vieux métiers, favoriser l'expression culturelle sous toutes ses formes : la Ville de Paris développe depuis deux ans un programme d'animation ambitieux.

MARIE-BERTHE SAHORES

TOUT au bout du 5e arrondissement, à l'angle de la rue Lhomond, une volée de marches monte vers une petite terrasse à grandes verrières, comme au temps des « métiers d'autrefois ». C'est le nom d'une association d'habitants du quartier : ils viennent ici pour leur plaisir filer la laine, restaurer leurs vieux sièges ou produire la véritable dentelle du Puy, en mêlant les trente-deux fuseaux *de bois poli sur le « carreau »*, ce support qu'ils ont bricolé eux-mêmes. A l'autre bout de Paris, dans l'immense espace du marché de La Villette, mais au Théâtre Présent, cette fois, vingt jeunes gens apprennent les claquettes sur fond de piano-jazz et talons ferrés. Aux uns comme aux autres, et pour une initiation hebdomadaire d'une heure trente à trois heures et parfois davantage, il n'en coûte que 50 F par mois, plus une cotisation annuelle de 30 F.

Depuis septembre 1978, il existe ainsi, d'un bout à l'autre de la capitale, deux cents « ateliers d'expression culturelle et de voisinage » ouverts à tous par la Ville de Paris. C'est-à-dire autant aux Parisiens qu'aux habitants de l'Ile-de-France ; on vient même de Rouen ou de Melun s'initier au théâtre ou au tissage.

Ce que proposent les ateliers ? Quatre-vingts disciplines différentes, pas moins ! Le choix est vaste, et des arts plastiques traditionnels à l'expression dramatique et corporelle, des arts du livre au film d'animation, de l'architecture vidéo à la musique électro-acoustique, on ne saurait tout citer... L'ADAC (1) est responsable de ces ateliers. Francis Balagna, son secrétaire général, est chef d'orchestre ; il a dirigé le Théâtre de Tours, multiplié les expériences pédagogiques...

En 1978, il va tenter de donner corps aux propos du maire de Paris pour *« réhumaniser les quartiers de Paris, en ranimant les disciplines artisanales ». « Regardez un professionnel exécuter un objet d'art : c'est cela qui sensibilise à la création*, déclare Francis Bologna. *Mais, au-delà, nous avons voulu encourager à une pratique, sans jamais escamoter la difficulté technique de la réalisation.* »

« Faire du beau »

Affronter la difficulté et s'y reprendre à deux fois, c'est le lot d'Anne-Marie, mère de famille. A l'atelier d'icônes, elle ponce sa planche à la toile émeri : *« Après ? Je vais passer deux couches de plâtre, laisser sécher, poncer de nouveau... »* Bientôt, elle abordera une technique aussi élaborée que celle de Jean-Pierre, dix-sept ans : *« Du blanc de Meudon, douze couches superposées, avant de peindre l'icône. »* Ah ! oui, *« faire du beau »* c'est long ! Manuela, une virtuose de la dentelle, pourtant, estime : *« En une heure ? Peut-être... deux coquilles et deux grains d'orge ? Oh, 5 cm, pas plus... Mais ne le dites pas, ça va décourager ! Quoique non... Vous savez, avec la dentelle, on a l'impression d'avoir fait beaucoup plus que ça, en réalité ! »*

Pareil pour les danseurs de claquettes : il faudra à un débutant trois années de « taps », ce geste comme pour pousser une balle de la pointe du pied, et de « triolets », poids du corps en avant, trois années de temps forts et de légèreté, pour devenir un amateur acceptable...

Mais l'ADAC, qui réserve l'essentiel de son budget aux ateliers (400 millions de centimes en 1980, 20 % de plus en 1981), a aussi voulu recruter pour eux les meilleurs techniciens. Vacataires à raison d'une dizaine d'heures par semaine, ils continuent par ailleurs leur travail de créateurs, à titre privé : *« Ce sont des professionnels et ils doivent le rester »*, pense Francis Balagna. Ainsi Françoise Frugier sculpte et expose du côté du canal Saint-Martin, tout en animant l'atelier d'enfants du onzième. Le laqueur de la rue de la Vacquerie restaure aussi les tableaux du Musée du Louvre, et l'architecture vidéo *« est confiée à un vrai architecte »*.

Tran Giao Tho, quarante ans de métier, est venu *« de Saïgon, Vietnam, le pays du mystère... »*. Illusionniste époustouflant, magicien facétieux, lauréat du Concours international de la magie à Paris en 1975, puis à Bruxelles en 1976, l'un des rares Français membres de la très fermée Association internationale des magiciens ; il donne des leçons à des professionnels : cinq minutes pour apprendre un tour, contre une petite fortune. Mais en cinq ou sept mois, et pour presque rien, il dévoile une cinquantaine de secrets à ses élèves de l'atelier de la Madeleine, épatés...

Exigence dans le choix des animateurs, exigence aussi pour tenter de rendre à chaque arrondissement les activités qui lui ressemblent, historiquement ou socialement. Le 6e, par sa tradition, convenait à l'implantation d'une imprimerie, avec une presse à eaux-fortes et deux presses à bras : *« Nous pouvons fabriquer entièrement un livre »*, dit Jacques Vernière, le graveur. La laque et le lavis, la pyrogravure sur cuir, renaissent dans le 11e où, après cinq mois d'apprentissage, les élèves réalisent des meubles laqués d'une surprenante qualité. Le 10e vient d'accueillir l'atelier de verre filé, soufflé, gravé.

Plus délicate était l'animation de la Madeleine, quartier de bureaux, *« avec 60 % de baux commerciaux, où l'on n'habite pas... mais un quartier central, qui méritait d'être au cœur d'une action originale, un peu unique »*, dit Jacqueline de Roux. L'atelier Expressions se trouve sous l'église de la Madeleine, dans de vastes caves voûtées du treizième siècle, qu'il a fallu débarrasser des gravats, des troncs et des racines qui les rendaient impraticables. Les « Alcooliques anonymes » s'y sont installés, puis Jean Négroni, lorsqu'il répétait *Phèdre*, et Raymond Rouleau, pour ses cours de théâtre gratuits. Avec l'ADAC et Monique Royer, animatrice du Centre d'action poétique, on y pratique le « dire poétique ». La pierre nue et la lumière dissimulée par des poutres conviennent aux poètes qu'elle invite — *« ici, chacun arrive avec ses textes »*. *« Je découvre la poésie moderne ! »* dit une dame de soixante ans. Elle tutoie l'adolescent qui s'assied près d'elle et qui confirme : *« Il y a ici une bonne ambiance... on se débloque... »* On y fabrique aussi des marionnettes à fils et à gaines avec Philippe Casidanus, jeune professionnel qui a décidé de reprendre le théâtre de marionnettes des Champs-Elysées.

Parfois, comme dans le 5e, la rencontre s'est faite entre une animation existant déjà et l'ADAC, *« qui s'est contentée de la réactiver »*. Les verrières de la rue Lhomond sont celles d'un atelier de souffleurs de verre qui fournissaient les labos de l'Ecole de chimie et de Normale sup'. Ils sont partis il y a dix ans. *« Mais nous nous chauffons toujours à leurs deux immenses cheminées et au bois apporté gratuitement par les Bûcherons de Paris »*. Manuela savait filer et tisser. La retraite venue, elle créa « les Métiers d'autrefois », loua l'atelier vacant, invita Rose Bernard, conservateur du Musée de la dentelle au Puy, et poursuivit avec quelques autres son activité bénévole. Depuis 1978, l'aide de l'ADAC permet de rémunérer un tapissier de haute lisse et un tisserand des Gobelins.

Dans le 15e, impasse de la Cour-des-Miracles : l'atelier d'Annick Le Moine se consacrait *« à l'image, à la voix, au geste »*. L'ADAC y propose à présent l'apprentissage de la calligraphie chinoise. *« On prépare son encre, on délaie des bâtonnets... »* ; arabe : *« Tailler le calame ! Quelle concentration cela procure... »*, ou occidentale : *« Pour le goût d'une écriture différente*, dit Isabelle, vingt ans. *J'ai toujours si mal écrit à l'école : ici, une page pour réussir une lettre, mais quelle détente ! »*

6 000 adhérents

Enfin, la Péniche, véritable atelier ambulant, devient lieu de rencontre le soir. Du lundi au vendredi, elle change de port, de Montebello à Passy, mais reste amarrée au quai Henri-IV en cas de difficulté de navigation sur la Seine... Grâce à sa péniche vitrée, l'ADAC va aux Parisiens qui ne pourraient venir à elle.

Justement, qu'en disent-ils, les Parisiens, après deux ans de fonctionnement ? Quatre mille adhérents au début de 1980, six mille à l'automne et cinquante mille visiteurs pour l'année. Une enquête de février 1980 dénombrait 72 % de femmes et 28 % d'hommes ; 35 % de personnes travaillent, on y rencontre des ouvriers comme des cadres, et on compte 7 % de chômeurs.

Variété que l'on retrouve dans les ateliers. Dans le 11e, André, livreur chez Nicolas, est *« entré pour voir »*, puis il est revenu. Dans le 5e, *« cette intellectuelle, matheuse de haut niveau, s'est soudain arrêtée devant sa dentelle, pour s'écrier ravie : je n'ai plus pensé ! »*. Pierre, architecte, apprend le cannage des chaises *« avec l'éclisse de moelle de rotin, qui pousse en Indonésie... Comme ça, pour moi, et pour rendre service aussi... »*

Quant aux enfants (2), ils sont largement présents dans les ateliers. Responsable des rapports avec le milieu scolaire, Anny Murril l'est aussi de l'atelier implanté dans le lycée Henri-IV, ouvert aux adultes, et aux élèves à des tarifs préférentiels. Dans le 8e, les malentendants de la rue Cambon « ont découvert le mime et la magie avec un réel bonheur ». D'autres classes s'y sont succédé, créant et animant des marionnettes.

Enfants ou adultes, *« venus pour acquérir des connaissances, pas pour jouer les bonnes œuvres »*, ont-ils aussi pratiqué le « voisinage » qu'évoque l'appellation des ateliers ? *« Les relations s'établissent ou pas, ce n'est pas notre fait ! »*, se défend l'ADAC. *« Nous n'avons pas le temps ! »*, soupirent les participants à diverses activités. La culture élément de convivialité, et plaisir ? C'est pourtant la certitude de Jacqueline de Roux, qui dirige les Ateliers du huitième et du quinzième. Communiquer, favoriser les rencontres, cela lui paraît aller de soi.

L'ADAC envisage un accroissement du nombre des ateliers, qui devraient être 300 en 1983. Cela ne va pas sans tâtonnements et réajustements. On n'hésite pas à rappeler à tel animateur qu'aucune sélection n'est permise ; on renonce à des projets prématurés : les camions-ateliers envisagés prendront la route, mais plus tard. Les hexamodules du Carreau du Temple, unités mobiles, ne bougeront pas cette année encore...

En attendant, les ateliers participent aux grandes manifestations parisiennes : les Fêtes du Pont-Neuf, le Salon de l'enfance, la Foire Saint-Germain... et la Foire de Paris, *« pour faire revivre tous ces métiers oubliés ou délaissés »*, raconte Cécile. Elle y était, avec ceux du cannage et de la dentelle. Etonné, un jeunot s'est arrêté devant eux et a dit : *« Je croyais qu'il y avait des machines pour ça ! »* Cécile a lâché ses fuseaux pour lui répondre, les poings sur les hanches : *« Vous trouvez que c'est drôle, vous, de travailler sur une machine ? »* ■

(1) L'ADAC (Association pour le développement de l'animation culturelle), 27, quai de la Tournelle, 75005, tél. 326-13-54. Renseignements aussi dans les mairies annexes.

(2) La cotisation mensuelle pour les enfants est de 25 francs.

Les dévots de Krishna

(Suite de la première page.)

La secte se réclame, en effet, de la tradition védique, se réfère sans cesse à l'un des textes sacrés les plus illustres de l'Inde ancienne, la Bhagavad Gita, mais exclusivement dans l'édition traduite et commentée par son maître fondateur. Malgré toutes ces références à l'hindouisme, l'A.I.C.K. fut, en fait, fondée aux Etats-Unis en 1966 par un Indien immigré sur le tard, à soixante-dix ans, Prabhupada. Elle ne fut introduite en France qu'en 1972 par celui qui est devenu depuis l'un des successeurs désignés du fondateur, et comme tel maître spirituel de tous les dévots d'Europe méridionale : Sa Divine Grâce Bhagavan Goswami Maharaja, né à Washington en 1947 sous le nom de William Ehrlichman. L'anglais est d'ailleurs la langue usuelle de l'A.I.C.K., celle dans laquelle le maître s'adresse toujours aux disciples.

Selon Bhaktivedanta Swami Prabhupada, *« le principe fondamental est de réaliser que vous êtes une âme spirituelle, que vous n'êtes pas un corps (...) Tous nos troubles sont dus à ce corps qui constitue en lui-même notre plus grande maladie. Il faut guérir du corps* (2). Et pour cela respecter *« les quatre principes »* qui permettront au fidèle de résister aux néfastes attraits des choses matérielles : ne pas manger de viande ; ne pas consommer d'excitants (alcool, tabac, café ou thé en particulier) ; ne pas pratiquer de jeux de hasard ; ne pas avoir de relations sexuelles, excepté entre époux, et dans ce cas pas plus d'une fois par mois pendant la période où la femme est fécondable, après de longues prières qui éviteront toute précipitation inconsidérée dans les plaisirs de la chair.

Quatre castes

Cette hygiène de vie, en particulier un régime strictement végétarien, assortie d'un certain nombre d'exercices spirituels, doit, toujours selon Prabhupada, *« développer des tissus cérébraux plus fins, qui permettent d'acquérir l'intelligence spirituelle, laquelle a pouvoir de résoudre tous les problèmes de l'existence »*. Plus « fins » sont ces tissus, plus pur est le dévot, et plus avancé il sera *« dans la conscience de Krishna »*, donc plus élevé dans la hiérarchie A.I.C.K.

Car cette petite société (sept cents adeptes en France) se divise en quatre castes, ou *varnas*. Au sommet, les *brahmanas*, prêtres et intellectuels exclusivement occupés au service des murtis et à l'éducation spirituelle des autres classes. En dessous, les *kshatrivas*, administrateurs et défenseurs des autres groupes. En troisième position, les *vaishyas*, commerçants, agriculteurs et éleveurs. Enfin, les *shudras*, qui servent tous les autres.

A cette organisation sociale correspond également une nette répartition des rôles par sexe. Pas de femmes dans la hiérarchie de l'association, ni parmi les responsables de l'enseignement spirituel. Si celles-ci peuvent — bonheur suprême — accéder au service des murtis, c'est en cuisinant pour elles, en cousant et brodant leurs vêtements, en décorant l'autel et le temple. Elles se leurrent, pense-t-on à l'A.I.C.K., celles qui *« veulent imiter les hommes, atteindre à l'égalité de condition »*. Non que le féminisme soit en lui-même condamnable, ajoute-t-on prudemment (3), mais cet élan libérateur doit être « dirigé vers son but réel », à savoir l'affranchissement non pas de la domination masculine, mais de « l'esclavage matériel ». Pour cela, la femme doit découvrir « sa vraie nature ».

Quelle est-elle ? Cérémonie et formules de mariage peuvent en préciser la définition. Les femmes arrivent dans des saris magnifiquement brodés, rouges le plus souvent, des fleurs dans leurs longs cheveux tressés, ou joliment accrochées à l'oreille, le visage maquillé, le front et les pommettes ornés de petits dessins bleus et rouges de part et d'autre du signe ocre que tous les dévots tracent chaque matin entre les sourcils jusqu'à l'arête du nez. Les hommes portent un vêtement blanc sans apprêt, et l'ingrate coupe de cheveux qu'ils ont adoptée à leur entrée dans la secte rend vain tout espoir d'élégance.

Le maître spirituel s'adresse alors à chaque couple (la célébration du mariage est collective). Au futur époux, il demande : *« Une telle a été sous ma charge pendant un certain temps, et maintenant je la mets sous ta protection. Veux-tu l'accepter pour femme ? » « Oui*, répond alors ce dernier, *je l'accepte pour femme. Je prendrai charge d'elle et je la protégerai à travers nos deux vies. »* A l'épouse, il est ensuite demandé : *« Veux-tu accepter Untel comme ton compagnon pour la vie, le servir toujours et l'aider à exécuter ses activités dans la conscience de Krishna ? »* A quoi celle-ci répond en promettant effectivement de *« le servir toujours »*. En quelques mots, tout un programme.

Renoncement...

Les couples ainsi formés ne se sont généralement pas choisis. C'est le maître qui décide de ces unions. Il y a cependant des exceptions : Saharaksi Dasi et Carambuja Das se sont mariés cet été après trois longues années de fiançailles ; le maître leur avait imposé cette épreuve lorsqu'ils l'avaient informé de leur désir de se marier, désir suspect qui justifiait donc que l'on vérifie qu'il ne s'agissait pas, entre les deux jeunes gens, d'un fort profane « attachement matériel ». En revanche, les couples construits à l'initiative de Sa Divine Grâce sont unis dans les mois qui suivent. Les intéressés peuvent, bien sûr, décliner les suggestions du maître. Mais l'ascendant de celui-ci est tel que bien des dévots n'imaginent même pas de s'opposer à l'une de ses volontés.

Le maître unit et le maître sépare. Car après quelques années de mariage, et, en tout cas, avant d'atteindre la cinquantaine, les époux doivent avoir appris à contrôler suffisamment leur désir entre eux, la « passion matérielle » doit s'éteindre pour leur permettre d'aborder une étape supérieure dans la conscience de Krishna, celle du renoncement, c'est-à-dire du renoncement à la vie commune et du retour à la chasteté.

C'est ainsi que Bhagavan lui-même a repris depuis plusieurs années le vêtement des célibataires, et tient désormais à la main le long bâton du *sanyasi*, le moine itinérant. Sa femme, vêtue du sari blanc des veuves, élève leurs trois enfants dans une communauté rurale de la secte. Son principal collaborateur a suivi cet exemple depuis l'été dernier, après seulement cinq ans de mariage avec le mannequin Ann Schauffus, elle aussi membre de la secte. *« Je l'aime beaucoup, et le voir heureux me fait plaisir »*, affirmait Ann avec un sourire brave en ravalant ses larmes à l'issue de la cérémonie de séparation. La jeune femme n'avait pas souhaité un « renoncement » si précoce. La volonté de son mari l'a emporté et elle s'incline. Le maître n'a-t-il pas déclaré que *« c'est une grâce pour une femme de voir son époux prendre le bâton de sanyasi »* ?

Soumission. Cette docilité s'impose au disciple comme une évidence. Les théoriciens de l'A.I.C.K. considèrent en effet la démocratie comme une imposture. *« On ne peut recevoir le pouvoir de qui est plus bas que soi*, explique Bhagavan. *Le vrai pouvoir vient d'en haut. »* Comme le sien, qui lui a été conféré par son propre maître spirituel, et ne souffre donc pas de discussion.

Un « pur dévot » abandonne entre les mains du maître spirituel la direction de sa vie, et jusqu'à sa propre pensée. *« Le signe d'un bon disciple*, affirme encore Bhagavan dans ses enseignements, *c'est que, dès qu'il parle, on voit le maître spirituel parler (...). Il faut purifier son mental en écoutant le maître spirituel, avoir ses paroles dans son mental de telle sorte qu'elles ne puissent plus s'échapper. »* La « langue de bois » érigée non seulement en système, mais en vertu. De fait, le discours des dévots est singulièrement uniforme.

« *Parfois*, déplore pourtant Sa Divine Grâce, *les gens deviennent envieux du maître spirituel et lui disent :* « Pourquoi possédez-vous ceci ou cela ? » *Mais en fait ils sont envieux de choses qui n'ont pas de valeur, et la véritable richesse, ce sont des disciples soumis.* » En l'occurrence, Bhagavan possède l'une et l'autre richesse — la « vraie », par l'extrême obéissance d'adeptes entièrement dévoués, et la « fausse », qu'il ne semble pas négliger si l'on en juge par le nombre de biens accumulés par la secte en moins de dix ans.

Biens mobiliers. Tel un parc automobile fort enviable, et plutôt haut de gamme (B.M.W., Mercedes...). Tel un remarquable matériel d'imprimerie avec trois machines pour photocomposition ultra-modernes. Tel un studio d'enregistrement dernier cri d'où sortent notamment les cassettes transmettant les préceptes du maître, que les dévots passent et repassent pieusement sur les magnétophones de fort bonne qualité dont ils sont tous munis.

Biens immobiliers surtout. L'association, qui se trouvait un peu à l'étroit dans son siège parisien de la rue Le Sueur (dans le seizième arrondissement), a acheté, en octobre 1979, le très bel hôtel d'Argenson dans le Marais. Coût : 5 millions, murmure-t-on dans le quartier ; la moitié payable en douze ans, assurent les comptables de l'A.I.C.K. Ajouter à cela quelques locaux et appartements dans le *quatrième*, le dixième, à Suresnes, achetés ou loués pour héberger certains services et loger confortablement les principaux responsables, qui, compte tenu de leurs hautes fonctions, ne sauraient se contenter des dortoirs du temple.

Ajouter encore plusieurs résidences provinciales. La principale, l' *« ashram rural de la Nouvelle Mayapura »*, près de Châteauroux, dans l'Indre, est une propriété de 80 hectares autour d'un spacieux château façon Renaissance, construit au début du siècle. Coût, selon les responsables : 1 800 000 francs payables en dix ans. Plus les nombreux travaux effectués dans les dépendances et le château lui-même. Là encore, les dévots campent dans des dortoirs et dans des baraquements préfabriqués, minuscules, alignés au fond du jardin. Mais, à l'étage d'honneur, un large couloir bien ciré dessert deux chambres confortables : celle de Bhagavan, et celle de Prabhupada, toujours minutieusement entretenue malgré le décès de son occupant.

Ajouter enfin deux autres centres importants, à Sainte-Foy-lès-Lyon et à Aix-en-Provence. Une ferme en Bretagne. Quelques bases de moindres dimensions à Calais, à Lille, à Mulhouse. Et le cas de la branche française n'est pas une exception ! L'A.I.C.K. est florissante dans plusieurs autres pays européens, notamment en Italie, avec cinq centres dont un somptueux château à Florence.

Pas de doute, les finances marchent bien. Avec quel argent ? Aucun mystère, selon les responsables : le produit du travail des dévots. Certes, un dévot moyen ne coûte pas cher — environ 15 F par jour de nourriture et d'entretien sans charges sociales — et peut rapporter gros puisque, pour l'année 1979, la communauté a composé et diffusé quelque cinq millions de livres pieux en langue française.

Les quêtes

Reste que ces ouvrages ne sont pas toujours vendus avec de considérables bénéfices (récemment encore, l'A.I.C.K. proposait, pour 100 F de cotisation annuelle, outre un abonnement à sa revue, un coffret de deux livres et d'un disque 33 tours). Reste que certaines entreprises sont notoirement déficitaires : l'ashram rural de l'Indre ne suffit pas à produire les fruits, légumes et fleurs nécessaires à sa consommation alimentaire et liturgique, et doit se ravitailler à Tours et à Rungis. Quant à ses troupeaux, ils ont mal supporté l'endroit et ont dû émigrer en Bretagne ; d'où des frais supplémentaires pour l'approvisionnement en laitages.

Alors ? Alors les quêtes. Les quêtes à visage découvert en direction des sympathisants. Et les autres : *« Nous quêtons pour les villages d'enfants, pour les affamés du Bangladesh »*, reconnaît aujourd'hui une ancienne adepte. Autre exemple : *« Dans le train, une femme m'a proposé une fleur en scie « pour aider les enfants handicapés ». Je lui ai donné 5 F, et là-dessus, elle m'a tendu un livre fait, disait-elle, avec des amis : c'était La Bhagavad-Gita telle qu'elle est. Quand j'ai compris de quoi il s'agissait, j'avais déjà payé »*. D'autres go-

ROCK

Ceux qui attendent la gloire

Un groupe de rock comme des centaines d'autres. Avec ses espoirs fous, son acharnement. Et ses *désillusions*.

CHRISTOPHE NICK

« *BON Dieu, t'imagines pas !... Pouvoir en vivre... Plus avoir à zoner et à être à dix sacs près, tellement même que t'en vois pas le bout. Ah ! t'imagines pas...* » Nerveusement, mais aussi rêveusement, Pascally tambourine sur ses genoux avec les baguettes de sa batterie. Plus il y pense, plus il bat vite. Comme ça ; sans s'en rendre compte. Au rythme de l'émotion. Et puis silence.

Ça vibre aussi dans la tête de Pascal, qui, lui, est guitariste. « *Moi, je veux gagner ma vie en étant sur scène. Là tu es connu, tu as du prestige... C'est classe, quoi !* » Regard absent, sourire en coin, je n'existe pas, ils sont tous les deux partis très loin, dans une salle où des milliers de fans du rock les acclament comme des malades. Des staaaaars...

Depuis des lustres ils jouent d'un instrument. Au hasard des rencontres dans ce quartier de Paris, ils se sont trouvés, ont confronté leurs idées, et puis ont formé ce groupe de rock, Rafale. Le rock... La dernière grande aventure moderne, ouverte à tout le monde. Avec au bout, une timbale en or massif, ce qui ne veut pas dire grand-chose, hormis cet incroyable mythe dont elle est remplie et qui déborde de Rolls roses, de champagne à flots, de groupies sexies et de gens qui sifflotent vos airs dans la rue. Suffit de faire ses preuves. D'être les meilleurs.

Et pour eux, la question ne se pose même pas : ils ont du talent, ils vont réussir. D'où un manque total de remords pour avoir tout abandonné afin de ne se consacrer qu'au groupe. Pascally a arrêté en première A, Pascal en première année de fac à Créteil (« *le marketing, c'est pas vraiment excitant* »). Depuis trois ans, ils ne vivent et n'agissent que pour la musique. Jugement définitif : « *Le reste est inconciliable !* » Sans appel. On n'y reviendra pas. Petit à petit, ils ont acheté leur matériel en prenant ici un poste de manutentionnaire, en jouant là de la guitare dans les restaurants de la Mouffe, ou, carrément, en faisant un stage Barre pour six mois... Et puis papa et maman pour manger et dormir. « *Oh ! ils comprennent. Ce n'est pas qu'ils y croient ou qu'ils soient franchement pour, mais, dans leur tête, ils se disent que, mince, si un jour ça marchait, ça serait pas triste. En fait, ils veulent surtout qu'on réussisse. Alors pourquoi pas là-dedans, hein ?* »

« *Bien sûr, on n'est pas des fils d'ouvriers*, me dira plus tard Bruno, le bassiste du groupe. *Tout le monde croit que les groupes viennent de la banlieue, que ce sont plus ou moins des voyous et tout le tralala. Alors qu'à la limite ces mecs-là, qui sont vraiment les purs du rock, vivent leur truc tellement a fond qu'ils n'ont pas besoin de monter leur groupe. Ils sont en taule avant... Bon, c'est peut-être un cliché, mais c'est vrai que la majorité des groupes ne sortent pas de la zone. Heu... Ce qui ne nous empêche pas d'en baver nous aussi !* » A ce niveau-là, effectivement, ils ne choisissent pas la facilité. Bruno va chercher chaque semaine ses acomptes d'intérimaire. Depuis une semaine, il travaille dans une imprimerie dix heures par jour, sur la machine d'un ouvrier qui vient d'y laisser ses doigts... Et le soir, répétition dans son logement, puisqu'il est le seul à ne plus habiter chez ses parents.

En fait de logement, il s'agit d'un entrepôt désaffecté derrière la porte de Montreuil, ou d'un ancien, très ancien, garage. Les pièces habitables sont toutes à l'étage, accessible par un escalier de bois raide et vermoulu. Personne d'autre à 200 mètres à la ronde. L'idéal pour répéter, les amplis à fond ; 480 francs par mois: « *Je ne suis pas volé !* » Juste en face des instruments, le lit. Une fois dedans, impossible de voir autre chose que le matériel. Comme en plus il est disposé comme en concert, Bruno dort sur une scène. De la moquette partout. Sauf par terre. Pour isoler et étouffer les échos. Problème : plus d'argent pour alimenter le poêle à charbon. Il doit faire à peine cinq degrés dans la pièce.

Le délire

A chaque répétition, ils passent en revue le répertoire d'une vingtaine de morceaux, tous composés par eux. « *Oh ! on est conscient ! Sur la totalité, il n'y en a que six ou sept de vraiment bien. Mais c'est une bonne base.* » Pour arriver à percer, ils ont tout prévu. Ou plutôt tout rêvé. C'est tellement simple : « *Plus on fait de concerts, plus on parle de nous. Exact ? Bon. On doit donc tourner un maximum. Et ça serait bien malheureux si un jour il n'y a pas un type dans la salle à qui on plaise et qui connaisse des gens bien placés dans le milieu. Un directeur artistique viendrait nous voir, et puis on discuterait... Ou alors on fait une maquette, mais c'est cher, et avec, on fait le tour des maisons de disques. Il y aura bien quelqu'un à qui ça plaira... Et une fois qu'on a signé, super ! On fera le disque et puis c'est bon.* » Voilà.



MEREL

Question : « *Vous avez un manager ? — Heu... Non, on fait ça nous-mêmes. Remarque, c'est sûr que si on en avait un... Mais comme ça on contrôle tout, pas d'entourloupettes possibles !* » Un moment désorienté, Pascal retombe sur ses pieds. Sûr. Le *show biz* les croquerait vivants tellement ils pourraient rapporter d'argent. *Evidemment, ils ont* déjà été voir quelques maisons de disques, qui leur ont dit non, « *mais c'était il y a un an et on a fait de sacrés progrès, mine de rien* ».

Ils sont tellement persuadés qu'ils arriveront que c'en est stupéfiant. « *Qu'est-ce qu'on apporte de nouveau ? Musicalement, rien. Mais prends Téléphone ; ils n'inventent rien, c'est leur personnalité qui a fait le travail. Eh bien ! nous, c'est pareil. On apporte ce qu'on est, sur une musique qui n'est pas neuve.* »

C'est ce que Bruno explique pendant une heure. Ils ne font pas du rock pour une quelconque gloriole ou pour de l'argent, mais parce qu'ils veulent se prouver qu'ils peuvent plaire et que, finalement, ils ne sont pas rien. « *Des espoirs, pas des illusions !* » C'est ça, le but du rock, et pour y arriver, ils sont prêts à vivre n'importe quoi.

« *C'est ça, le délire, tu comprends. Dans cette tournée, on a vécu comme des bargeots, à 100 à l'heure en permanence, sans rien voir passer, tellement ça allait vite. Ça, c'est vivre. Ouais, vivre !* » Re-rêverie de Pascally. « *Alors si on a une maison de disques, t'imagines qu'elle nous aidera, avec un staff derrière nous, de la bonne promo. Et tu t'imagines les dix mille mecs à nos concerts ?* »

Le soir même, ils passaient au Golf Drouot. Six mille groupes s'y sont déjà produits. Chaque vendredi, c'est une espèce de concours où une demi-douzaine d'orchestres jouent et sont classés. La lettre que leur envoie le directeur, Henri Leproux, indique : « *Le meilleur orchestre (...) reçoit, en plus des contrats obtenus, un prix de 500 francs.* » En plus des contrats obtenus... Il suffit de gagner ce soir-là pour signer des CONTRATS ! Des contrats... Comme par-dessus le marché le jury est composé « *de journalistes de la presse spécialisée et de directeurs artistiques* », ils joueront devant le « gratin » !

Rafale, arrivé en dernier, sera le premier groupe à jouer. Ambiance tendue, les autres musiciens sont amicaux, mais on se surveille pendant les répétitions pour jauger les chances de chacun. Cinq heures plus tard, le public clairsemé s'installe devant la scène. A eux, musique... Le premier morceau, l'habituel sacrifié, ne compte pas. Les gens regardent d'abord. Puis ils écoutent au deuxième. J'attends la révélation. Après tout ce qu'ils m'ont dit... Bon. J'attends toujours.

Très rapidement, le public, lui, se lasse et retourne au bar en attendant le prochain groupe.

J'écoute quand même. Dans l'ensemble, c'est assez mauvais, bien que Pascal ait un joli brin de voix. Eux ne se rendent visiblement compte de rien. Ils se détendent au fur et à mesure. Bruno devenant quasiment hilare vers la fin. Ils sont heureux et s'amusent comme des fous, le guitariste allant même jusqu'à se convulser sur ses solos. Ils y croient vraiment ! Et pourtant, plus ça va, moins c'est bon. Et ils « s'éclatent ». Tant mieux pour eux. Mais ils ne seront pas premiers. Dès la fin, ils pensent déjà au prochain concert, au possible malheur qu'ils feront, et au plausible coup de téléphone d'un producteur emballé. Henri Leproux conseille pour la millième fois de travailler encore. On ne sait jamais... ■

---

gos se laissent extorquer une obole pour « l'école laïque » croient-ils : allez distinguer à l'oreille « l'école laïque » de « l'école de (le « de » est à prononcer très vite) l'A.I.C.K.) » !

Les dévots relèvent aussi soigneusement le calendrier des Salons d'exposition et en quadrillent les accès, main tendue sous des prétextes divers. « *Ils sont même très organisés*, affirme un spécialiste du service d'ordre de ces manifestations. *Un collecteur discret, qui lui ne quête pas pour ne pas être surpris en infraction, ramasse régulièrement le magot des quêteurs ; comme ça, si l'un d'eux est interpellé et sa récolte confisquée faute d'autorisation de quête, la perte ne sera pas grande.* » Dans ces occasions-là, les filles troquent leur sari contre un vêtement moins voyant ; les garçons coiffent perruque ou casquette : pour mieux abuser le badaud généreux disent les détracteurs de la secte ; parce que nous ne voulons pas gêner les interlocuteurs qui acceptent mal nos coutumes, affirment les dévots.

Mise en condition

A cette gamme de revenus, il faut encore ajouter la « dot » que les nouveaux convertis apportent avec eux : on ne garde rien pour soi. Certains, il est vrai, ne possèdent guère que leurs effets personnels. Mais des adeptes de marque ont largement contribué, en France et ailleurs, à la constitution du patrimoine. Ainsi le Beatle George Harrisson, qui offrit, entre autres, son château de Lechtmore Heath, près de Watford en Grande-Bretagne. Ainsi, en Italie, un converti plus récent, le chanteur rock Claudio Rocchi. Ainsi, en France, Ann Schauffus, qui a repris du service dans la photo de mode pour *financer* la construction d'un collège à la Nouvelle Mayapura. A noter que ces derniers font partie de l'entourage direct du maître : hasard des amitiés désintéressées ?

Enfin, il faut ajouter à cette nomenclature des ressources le rapport de la société Spiritual Sky, qui produit et diffuse encens et cosmétiques dans des emballages à la gloire de Krishna et dont le bénéfice n'est pas négligeable.

Cela suffit-il à expliquer l'enrichissement prodigieusement rapide de la secte ? Impossible à dire. Certains adversaires de l'A.I.C.K. se risquent à parler de trafic d'armes, de trafic de drogue. A plusieurs reprises, des dévots furent en effet mêlés à d'assez louches affaires. En 1974, la police allemande découvrait dans un château de la secte, Schloss Rettershof, près de Francfort, une impressionnante série de pistolets, fusils et grenades. Tous les intéressés furent expulsés du pays.

En 1977, en Californie, un dévot fut inculpé de meurtre en même temps que trois membres de la Mafia. Pour ne rien arranger, les enquêteurs trouvèrent dans sa voiture plus *d'une* livre d'héroïne pure.

En mars 1980 enfin, toujours en Californie, la police découvrait un grand nombre d'armes à feu dans un ranch appartenant à la secte. Quelques jours plus tard, dans le cadre d'une enquête sur le vol de cartes de crédit, une perquisition au domicile d'un dévot permettait de découvrir 9 tonnes de poudre, 350 000 balles et du matériel pour la fabrication de cartouches.

Mais ces vilaines histoires ne suffisent pas pour accuser la secte dans son ensemble et n'entament pas l'assurance des fidèles : « *Quelle société peut être certaine de n'accueillir jamais en son sein quelques dévoyés ? Est-ce une raison pour nous condamner tous ?* » L'argument est fondé : des coïncidences troublantes ne sont pas une preuve.

C'est un autre procès qu'instruit l'écrivain Roger Ikor dans son livre *Je porte plainte* (4), qui relance actuellement la controverse autour des sectes. Son fils de vingt ans s'est suicidé après deux ans parmi les adeptes du « zen macrobiotique ». Victime d'une escroquerie, s'indigne Ikor : une escroquerie par « *l'exploitation commerciale de croyances* », importées d'Asie sous une forme caricaturale, par des mages calculateurs qui « *mettent leurs victimes dans un état de moindre resistance psychique* » pour mieux les manipuler. Et de dénoncer en bloc Krishna, Moon, les Enfants de Dieu et bien d'autres (5). Ce que les adeptes appellent une expérience mystique, il le nomme « lavage de cerveau ».

Quelle science tranchera cette polémique ? « *Si vous n'avez pas la foi, vous ne pouvez pas comprendre* », disent les adeptes. Mais la foi demande une vigoureuse mise en condition, il faut croire. Car le nouveau dévot de Krishna est d'emblée coupé du monde à son entrée dans le temple : du lever au coucher, son nouveau vêtement lui rappellera sa différence ; et, s'il se risque à sortir, le regard intrigué des passants la lui renverra plus encore, marquant la césure.

L'A.I.C.K. craint pour les siens le contact du monde profane. Le « pur dévot » doit donc d'abord trouver le courage de tout abandonner pour vivre au sein de la communauté, où l'extérieur ne pénètre pas, même sous forme de journaux. Une communauté qui se donne notamment pour but l'« auto-suffisance », autrement dit la vie en vase clos. A Paris, c'est la guerre ouverte à l'hôtel d'Argenson entre les dévots et les locataires restés dans les lieux. Les premiers se trouvent fort embarrassés par ces « intrus » au regard critique, installés de plein droit au beau milieu de leur territoire. Les seconds ne supportent pas d'être réveillés chaque nuit à l'heure de l'office, de subir à longueur de journée l'odeur envahissante, et à la longue écœurante, des cuisines du temple. Un arrêté préfectoral de novembre 1979 interdit à l'association d'utiliser l'immeuble comme lieu de culte et de réunion. On crie à l'intolérance. Procès en cascade. L'A.I.C.K. les perd... et poursuit offices et rassemblements en dépit des décisions de justice. On en est là, mais d'ores et déjà la démonstration est faite : toute cohabitation est impossible.

« Pas le pied »

Au domaine d'Oublaisse, dans l'Indre, les choses sont un peu différentes entre la Nouvelle Mayapura et les villages voisins : des hectares de nature isolent l'ashram. Chacun chez soi : une paix sans amitié. Aux fêtes annuelles de la communauté, quelques jeunes viennent jeter un regard curieux et vaguement rigolard sur ces drôles de gens, mais ne s'attardent pas : « *Ni cigarettes ni alcool, et des danses toujours pareilles, c'est pas le pied* ».

Seul un adolescent silencieux circule journellement entre ces deux univers en prenant soin de ne pas trop se faire remarquer. Il a seize ans et vit depuis quatre années à l'ashram avec sa mère et ses sœurs, mais refuse de se convertir. « *Il n'aime pas qu'on le prêche*, explique un éducateur, *mais nous ne pouvons pas ne pas donner notre connaissance. Il est à la charge de sa mère, alors on lui laisse une chance. Cependant nous ne sommes pas un dortoir ; il faudra bientôt qu'il choisisse.* » C'est-à-dire qu'il croie ou qu'il parte.

Ce garçon-là est allé au collège à Valençay. Tous les autres enfants, même les plus grands, fréquentent l'une des trois classes de l'école védique ouverte par les dévots sur le domaine pour éviter d'avoir à envoyer leurs enfants vers les périls extérieurs. Les écoliers y travaillent six jours sur sept et onze mois sur douze sans autres vacances. Au programme, français, anglais et sanscrit. *Ils sont* très encadrés (au moins deux éducateurs par groupe d'une quinzaine au maximum). Très disciplinés, ce qui ne signifie pas qu'ils sont malheureux. Mais ils sont *eux aussi*, dès leur plus jeune âge et sans l'avoir choisi, totalement coupés du monde qui commence à la grille : le vingtième siècle en Occident.

Autre rupture avec la vie d'avant, la vie des « autres » : la nourriture. Non seulement végétarienne, mais cuisinée selon des recettes indiennes, et très sommaire pour des jeunes gens habitués aux copieux menus hexagonaux. Ces bouleversements aggravés par le manque de sommeil — six heures par nuit au maximum — concourent à mettre le dévot dans un état second : « *Je me sentais à la fois euphorique et vidé* », témoigne Jean-Marie Taupin. Il avait maigri de 5 kilos dans la semaine qui suivit sa conversion, quand sa mère, affolée, vint l'embarquer de force pour un hôpital psychiatrique où il mit vingt-quatre heures à reprendre ses esprits. Il se dit convaincu d'avoir été drogué. Beaucoup de parents de dévots affirment que la nourriture renferme quelque mystérieuse substance. Si tel est le cas, ce qui est loin d'être prouvé, les cuisiniers n'ont jamais eu l'imprudence d'en mettre dans les plats destinés aux journalistes en visite !

Et, d'ailleurs, est-il vraiment besoin de drogue quand on a le *bhakti-yoga*, l'arme absolue du conditionnement des dévots de Krishna ! La recette en est simple. Chacun doit réciter au moins 1 728 fois par jour le *mantra*, le refrain sacré suivant : « *Hare Krishna, Hare Krishna, Krishna, Krishna, Hare, Hare, Hare Rama, Hare Rama, Rama, Rama, Hare, Hare.* » Le chant glisse du chuchotement à l'exclamation orgastique, selon l'inspiration du moment. Il rythme la respiration du dévot, impulse dans son corps un balancement irrépressible, finit par absorber toute pensée, et vous hante ensuite d'heure en heure, lancinant. Essayez voir, sans tricher, c'est imparable. Que l'on s'abandonne au chant collectif, ou que l'on se refuse à participer en restant spectateur, l'effet est le même. Au bout de quelques heures de cet exercice monte compulsivement l'irrésistible besoin de chanter de tout son souffle « *Hare Krishna* ». La désintoxication prend plusieurs jours.

Le temps dérobé

Après quelques semaines, ou quelques mois, le nouveau dévot peut, enfin, sans trop de risques, aller voir les siens : il se découvrira étranger. « *J'exigeais que Nadège me rende visite*, raconte Mme Le Monnier. *Elle ne restait jamais chez nous plus de deux jours. Loin du temple, elle étouffait.* » « *C'est parce que le temps ne lui appartient plus*, explique V..., une ancienne dévote. *Le temps est à Krishna. Celui qu'elle passait avec vous lui était dérobé. Cela crée un sentiment de culpabilité permanente.* »

Ce sentiment de culpabilité, V. a dû lutter longtemps pour s'en débarrasser après son départ de la secte pour insoumission : « *Quand on a eu une vie avant d'entrer à l'A.I.C.K., qu'on a eu un squelette, une structure, des points de comparaison, c'est peut-être possible. Mais quand on y est arrivé à dix-huit ans, encore immature, partir est impensable. On n'existe pas en dehors de Krishna, ou alors on en sort complètement déséquilibré, désorganisé à l'intérieur.* »

Or justement les fidèles adhèrent jeunes pour la plupart, ce qui garantit un fonctionnement efficace du système. La mère de Nadège a lutté six ans pour arracher sa fille à l'A.I.C.K. Six ans de bagarre d'abord solitaire, puis à la tête d'une association qu'elle a fondée (6) avec d'autres parents anxieux. « *Je n'ai jamais lâché prise. J'allais voir ma fille au moins une fois par semaine et... emmerder les chefs. J'étais très grossière avec eux parce que je sentais que cela les exaspérait, et j'enregistrais toutes nos conversations au magnéto.* »

C'est « *pour avoir la paix* » pense-t-elle aujourd'hui, que les responsables de l'A.I.C.K. ont cherché à « *dégoûter* » Nadège, préférant se priver d'une adepte dont la famille lui créait tant d'ennuis. Victoire ambiguë pour Lucienne Le Monnier. Sa fille a en effet fini par quitter la secte : à contre-cœur. « *Aujourd'hui, après plusieurs mois de réadaptation, elle me remercie* », affirme la mère. Peut-être, mais Nadège reste invisible, se refuse à toute déclaration. Pourquoi ?

La réponse passe sans doute par une autre question : pourquoi s'était-elle convertie ? Que vont-ils chercher, ces jeunes qui quittent tout pour une vie d'inconfort et de renoncement au rebours de toutes les conquêtes d'une société permissive ? « *J'étais trop heureuse, maman* », avait dit Nadège en partant. « *Ai-je été une mauvaise mère ?* » s'interroge à présent Lucienne. « *Je voulais tout lui donner.* » Qu'est-ce donc alors que ce quelque chose qui lui manquait encore si fort ? ■

(2) Ibidem, p. 7.

(3) *Qui sont-ils ?* Editions Bhaktivedanta, 1980, p. 9.

(4) Editions Albin Michel, janvier 1980.

(5) Entretien avec Pascal Lainé, *V.S.D.*, 15 janvier 1981.

(6) Association pour la sauvegarde de la jeunesse et de la famille, 7, rue Jean-Bordenave, 95220 Herblay.

CROQUIS

Détroits

Ce n'est pas le détroit d'Ormuz ! Il y a encore des détroits heureux... Vous avez longé la côte méditerranéenne peuplée de chênes-lièges et de clubs de vacances, les blancheurs de Chechaouen se sont évaporées derrière vous, et vous butez soudain sur une frontière étrange, incertaine. Ceuta est un éclat d'Espagne, plus espagnol que nature, fiché sur cette corne de l'Afrique. Vous y chercherez en vain l'ombre d'un minaret, le mystère d'une djellaba. Les travailleurs marocains qui rejoignent leur pays traversent cette barrière en sens inverse sans rien voir, le regard fixé droit devant eux, dans le vide. A la veille des fêtes de l'Aïd, leurs voitures s'accumulent en longues files, plaques françaises, allemandes, néerlandaises, toits surchargés d'énormes cocons de plastique. Y a-t-il donc tant de Marocains aux Pays-Bas ?

A l'abri du Monte-Hacho et de l'ermitage de Saint-Antoine, les ferry-boats pansus, dévoreurs de voitures, poursuivent leurs ballets. Ils s'appellent *Ile de Majorque*, *Baie de Cadix* ou *Pointe de l'Europe*. Sur le quai, une interminable procession s'est formée, escalade l'échelle de coupée. Toute une humanité surchargée de sacs, de paquets et de boîtes. On croirait voir une colonne de fourmis se pressant vers son gîte ou quelque insolite troupeau de coolies... Il faut savoir que Ceuta jouit d'appréciables avantages douaniers, et les Espagnols du continent traversent le détroit pour en rapporter cigarettes américaines, fromages de Hollande, whiskies d'Ecosse ou électronique japonaise.

Dans le soir qui descend, vous cherchez les Colonnes d'Hercule. Le ciel sur Ceuta et vers Algésiras, la mer que l'étrave froisse à peine, tout est parfaitement clair et bleu. Sauf cependant cette masse là-bas, voilée, encapuchonnée et que piquent à sa base les premières lumières. Comme si la jalouse Angleterre tenait à démontrer que son roc de Gibraltar a droit, et lui seul, au brouillard.

Mais le véritable détroit, c'est au port d'Algésiras que vous allez le découvrir. La douane et la police y ont installé leurs chicanes. Combien de temps l'attente durera-t-elle ? Nul ne sait. De temps en temps, une voiture est détournée vers l'un de ces alvéoles où l'on pourra l'explorer à loisir. Malheur au chevelu-moustachu à la 2 CV déglinguée et à la compagne en robe indienne ! Ici, ce n'est pas le tabac, le beurre ou la hi-fi que l'on pourchasse. Les chiens policiers qui passent leurs mufles insolents par les portières cherchent à renifler d'autres odeurs.

La nuit est tombée sur Algésiras. Les ..orloges s'arrêtent. L'hôtel Reina Cristina se situe hors du temps, avec ses toits de tuiles vernies rouges et vertes, son « gran parque » et son « bonito jardin », ses zelliges et ses lustres de la Belle Epoque, ses minces palmiers aristocratiques. A la réception, des plaques de cuivre portent gravée la reproduction des signatures de tous les hôtes illustres du palace. Le maréchal Pétain ou le général Noguès y voisinent avec Mistinguett, le président Kennedy avec Yvonne Printemps. Et voici en bonne place la photo de la conférence d'Algésiras qui s'est tenue ici même en 1906 pour décider du destin de la France au Maroc. Notables en burnous, diplomates à cols durs et à moustaches. Le négociateur français, un éphémère gouverneur de l'Algérie, s'appelait Paul Revoil. Qui s'en souvient ?

LOUIS LATAILLADE.

La fiancée du capitaine

Marie a de quoi vous triturer le cœur, vous l'arracher, vous le faire crépiter. Quand elle aime, c'est avec le souffle d'une Pasionaria. Cet été, en Grèce, elle s'est amourachée de Leonidas, un capitaine de bateau. « *Leonidas, c'est mon mec* », dit-elle avec la fierté d'un bachelier pourvu d'une mention bien.

Leonidas sillonne toute l'année les mers sur son rafiot, transbordant, au gré des commandes-télex, des cargaisons de sucre, de charbon ou de blé.

Il télégraphie sa destination à Marie. Marie se jette, illico presto, dans le train ou l'avion pour le rejoindre à Hambourg, Londres, Naples ou Barcelone...

Sur le pont, elle est accueillie comme une reine. Les marins congolais et indonésiens jaillissent des soutes pour la saluer et lui faire la haie d'honneur.

Ainsi ne connaît-elle du monde que des ports, des docks, des grues et des containers. Quant à Leonidas, il fait mentir le proverbe : pour lui, à chaque escale, c'est la même fiancée qu'il retrouve.

DANIEL ACCURSI.

Le monde à l'envers

« *Ecoute*, dit le père à son garçon de neuf ans, *j'ai envie d'écrire un livre pour les enfants qui s'appellera* le Monde à l'envers. *Mais j'aimerais bien qui tu m'aides.*

— *Ah*, dit le garçon immédiatement intéressé.

— *J'ai déjà deux idées de dessins : des hommes qui s'amusent dans la rue comme des gamins et une forêt où les arbres sont la tête en bas. Les racines vers le ciel, tu vois ?*

— *C'est pas du tout drôle.*

— *C'est pour ça que tu vas m'aider.* »

Père assez vexé. Le garçon prend une feuille de papier et un crayon. Pour ne pas déranger, le père lit son journal.

« *Voilà. J'ai fait une liste. Numéro un : des antilopes qui dévorent un lion.*

— *Très bien.*

— *Si tu ne veux pas d'antilopes, tu peux mettre des gazelles ou des gnous.*

— *D'accord. Continue.*

— *Numéro deux : un troupeau de chiens avec une brebis pour les garder.*

— *Très très bien.*

— *Numéro trois : des jouets qui achètent des enfants. C'est le contraire.*

— *Génial.*

— *Numéro quatre : des gangsters qui emmènent un policier en prison, numéro cinq un tigre qui donne de la viande à un dompteur dans une cage, et le dompteur est en train de montrer les dents.*

— *Bravo !*

— *Et la dernière, numéro six : des grains mangeant une poule.*

— *Mon vieux, je te remercie. C'est comme si le livre était fini. Donne-moi ta liste.* »

Le garçon tend la liste, puis la retire brusquement :

« *Puisque tu as trouvé seulement deux choses et moi six, tu me dois... heu... presque tout l'argent du livre.*

— *Certainement pas.*

— *Certainement que si.* »

Lourd silence de catastrophe. De part et d'autre. Le fils congestionné fixe le père au fond des yeux. Il s'aperçoit qu'il a affaire, soudain, à un voleur... un évident voleur.

OLIVIER RENAUDIN.

CONTE FROID

Le dépôt

Comme on lui avait toujours dit que sa tête était son meilleur capital, un jour il alla la déposer en banque.

JACQUES STERNBERG.

COMBAT

La résurrection du Mené

Le Mené, un « pays » breton déshérité. Un pays qui n'a pas voulu mourir. Et a mis en œuvre, depuis quinze ans, le « développement ascendant ».

ANDRÉ MEURY

ON trouve le Mené un peu par hasard. Les grandes routes contournent ses collines. Le train n'est plus qu'un souvenir d'anciens et les autocars sont rares. C'est loin. Loin de Saint-Brieuc, chef-lieu des Côtes-du-Nord, loin de Lamballe, de Loudéac, de Dinan ou de Rennes. Inaccessible, enclavé.

Ici, le sol est ingrat et, pour ajouter au malheur, le climat est rude. Dans les plans de développement économique de la Bretagne, on a toujours oublié le Mené. Trop loin, trop pauvre. Trop peu peuplé aussi : le pays compte 41 habitants au kilomètre carré contre 95 pour l'ensemble de la Bretagne. Trop vieux enfin : près de 18 % de soixante-cinq ans et plus contre 14 % pour l'ensemble de la Bretagne. Entre les deux derniers recensements, le Mené a perdu 2 400 emplois : 3 600 emplois agricoles en moins ; 1 200 emplois non agricoles en plus. Dans un pays où plus de la moitié de la population travaille la terre, c'est plus qu'un mauvais signe. C'est la fin.

Adieu les moissons communes. Adieu les soupers de premier de l'an où les familles s'invitaient les unes chez les autres, parfois jusqu'au mois de mars... Adieu les Fêtes de la terre ou les Coupes de la joie qu'organisaient des militants de la Jeunesse agricole chrétienne (JAC), enivrés du personnalisme d'Emmanuel Mounier et assoiffés de la compétence professionnelle qui sortirait leur pays de la misère. Adieu l'euphorie des années 50 qui promettaient tant. Adieu surtout les jeunes qui quittaient le pays.

Les groupes de base

Voici l'un d'eux. Né dans une ferme de Saint-Gilles-du-Mené, de parents paysans, bien sûr, exploitant comme les autres 10 hectares de terre difficile, Paul Houée a vingt ans en 1950. Comme ses amis de la JAC, il a cru longtemps que le travail acharné et la compétence technique pouvaient faire des miracles. Devenu prêtre et sociologue, spécialiste de sociologie rurale, chercheur au C.N.R.S. et à l'Institut national de la recherche agronomique à Rennes, Paul Houée a compris avant les autres que son pays n'avait rien à attendre d'une quelconque décision administrative, venue d'en haut.

« *Je n'ai rien inventé*, dit Paul Houée. *Un vieux proverbe de chez nous le dit mieux que moi : les marmites commencent toujours à bouillir dans le fond, jamais par le couvercle. Mon grand-père lui-même me rassurait quand j'étais enfant, désolé de voir les feuilles des grands arbres s'envoler à l'automne. Les feuilles, c'est important pour prendre la lumière d'en haut, me disait-il, mais l'essentiel ce sont les racines qui font monter la sève des terroirs. C'est ainsi que j'ai été initié au « développement ascendant* ».

Depuis, de conférence en conférence à travers la France, de colloque en voyage d'études d'un bout à l'autre du monde, Paul Houée a affiné le concept. « *Le développement descendant*, dit-il, *est un enveloppement que provoquent la croissance économique et l'organisation technocratique livrées à elles-mêmes. Le développement ascendant, lui, part de l'expression des groupes sociaux de base ; il suscite l'initiative responsable, le projet, et le fait prévaloir en son originalité et sa cohérence jusqu'aux niveaux les plus élevés du pouvoir et de la société. Il faut diffuser les sources de concertation et de décision jusqu'au niveau de base compatible avec l'efficacité recherchée. Seuls les groupes, les pays, les peuples qui ont trouvé dans l'intelligence de leur passé la signification de leur présent sont capables d'inventer leur avenir. Les autres ne font que copier les plus forts et ne parviennent jamais à les atteindre.* »

Le Mené va mourir. Cet enfant du pays le sait et le refuse. Peut-être parce qu'il est sociologue et ne croit pas à la fatalité. Peut-être parce qu'il est prêtre et croit à la résurrection. Peut-être plus simplement parce qu'il est né là. Il vient de terminer sa thèse de doctorat en sociologie sur le thème du développement et de la coopération agricole en Bretagne centrale. Mieux, il rentre d'un voyage « *euphorique* » en Israël, où il a vu « *refleurir le désert* ».

11 avril 1965. Paul Houée décide de « *restituer aux habitants du Mené les résultats de ses travaux et de son voyage* ». L'école publique servira de salle de conférences. Une maigre affiche annonce : « Le Mené, un pays qui ne veut pas mourir ». « *Je m'attendais à voir quarante ou cinquante personnes*, dit Paul Houée. *Ils étaient quatre cents. Je n'avais rien de précis à leur proposer. Je ne pouvais que leur dire : voilà ce que nous avons vécu ; ce n'est pas fini ; il reste une étape à parcourir : la nôtre.* » Les questions fusent. Les propositions aussi. Et, dans les semaines qui suivent, les maires des communes voisines en redemandent. Les populations aussi qui viennent, au fil des mois d'été, entassées dans des remorques tirées par les tracteurs, après de longues journées de battage, écouter l'enfant du pays devenu savant. Quatre mille personnes en quelques réunions. Aucune des études socio-économiques réalisées dans la région et bien vite enfouies dans quelque tiroir n'avait suscité jusqu'alors le moindre intérêt.

Le 12 août 1965, se crée le comité d'expansion du Mené. Il regroupe les responsables d'associations et les élus de six, puis de douze, puis de quinze communes. Ses buts sont tout trouvés : mettre au point un programme de développement économique du Mené, mais aussi de développement social et culturel. « Développement ascendant » oblige, même si le mot n'est jamais prononcé : pas question de provoquer le parachutage d'une grosse entreprise venue de l'extérieur, créatrice d'emplois immédiats, mais ouvrir pour chaque activité existante des perspectives de progression.

Travail ingrat de longue haleine imposant aux participants réunion sur réunion. Mais le cœur y est. Le soleil à huit branches devient l'emblème du Mené renaissant. Le voir ici ou là suffit parfois à redonner du courage aux découragés. Faut-il de l'argent pour financer les travaux du comité d'expansion, les maires des communes intéressées s'engagent séance tenante à verser « *le prix d'un paquet de cigarettes par habitant et par an* ». Et le travail continue. Les trois commissions du comité — agriculture, artisanat - commerce - industrie, tourisme — multiplient les propositions, se frottent aux dossiers administratifs et obtiennent rapidement... des promesses encourageantes des ministères. Les habitants du Mené comprennent vite qu'il ne suffit pas de bien poser sa question pour obtenir une réponse.

« Micro-réalisations »

Il faut réaliser soi-même. Ils réalisent. Deux syndicats intercommunaux à vocation multiple (SIVOM), un pour le nord du Mené, un pour le sud, voient le jour. Ensemble ou séparément, ils réalisent des travaux de voirie, le ramassage des ordures ménagères ou encore aménagent une zone industrielle en répartissant la taxe professionnelle au prorata des apports de chaque commune. Une association des artisans et des commerçants du Mené permet aux petites entreprises locales de s'adapter aux exigences du marché et de créer des emplois en multipliant les actions de formation, notamment en comptabilité et gestion.

On n'en finirait pas de citer les « micro-réalisations » suscitées par le comité d'expansion du Mené : ici, une animatrice sociale détecte les besoins en aides ménagères ou en foyers-logements. Ailleurs on aménage des gîtes ruraux, des terrains de camping ou des plans d'eau pour favoriser le tourisme. Et encore un centre de télé-promotion rurale, des bulletins communaux et d'autres choses, plus ou moins éphémères.

Pas de quoi résoudre les graves problèmes économiques de la région ? Sans doute. Mais ici, on ne se regarde plus de travers d'une commune à l'autre. On pense désormais Mené, alors qu'on pensait clocher. Tout reste fragile cependant. Le comité est à la merci d'un maire qui se fâche et retire sa commune. A la merci aussi des difficultés financières, de la fatigue des plus valeureux, et de l'isolement encore. Pour en sortir, le comité d'expansion tente de collaborer avec d'autres associations pour créer un comité de pays de la Bretagne centrale qui ouvrirait de nouveaux horizons. C'est l'échec. Les départements sont jaloux de leurs pouvoirs et leur pesanteur reste plus forte que toutes les bonnes volontés réunies. On croit l'opération Mené moribonde.

Information orale

Fin 1974, c'est le miracle. Un plan d'aménagement rural est enfin accordé au Mené. La partie peut encore être gagnée. Les tenants du comité d'expansion rappellent leurs exigences : réalisation du remembrement dans les communes en attente, action pour faciliter l'installation des jeunes agriculteurs et renforcer les petites exploitations par le lancement de deux opérations groupées d'aménagement foncier.

Tout était encore à faire ou presque. Le plan d'aménagement rural demanderait de longues années avant d'être adopté — il ne l'a été qu'en 1978. Mais le Mené avait gagné la partie : il existait en tant que tel, pouvait constituer un syndicat mixte qui a désormais une existence légale aux yeux du conseil général des Côtes-du-Nord et des chambres consulaires. Il peut passer avec l'établissement public régional un « contrat de pays » qui à lui seul amènera au Mené près de 3 millions de francs avant 1983. On est loin du paquet de cigarettes par an et par habitant.

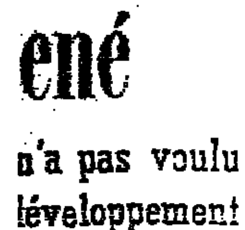
Le Mené n'a pas voulu pour autant rentrer dans le rang. Doté, à l'image de la région, d'un conseil d'élus (le syndicat mixte), il a voulu conserver « son » comité économique et social, le comité d'expansion qui devient le lieu de rencontre, d'information et de confrontation des organisations représentatives des diverses forces sociales du Mené. C'est la chambre de proposition et de contestation.

Arrivé à une étape décisive de son « développement ascendant », le Mené ne mise pas tout sur son développement économique. Les balbutiements du départ, les échecs aussi, ont amené la population à réfléchir sur les difficultés de la communication. C'est un chapitre important du contrat de pays. Il y est prévu un centre de diffusion de l'information orale, parce que, a-t-on constaté, le moyen de communication le plus efficace en milieu rural est oral. Un journaliste sera chargé de collecter l'information qui sera retranscrite sur cassette sous forme de reportage et diffusée chez les habitants. Une banque de matériels pour la communication écrite mettra à la disposition des groupements et des associations du Mené des duplicateurs, des photocopieurs et des rétroprojecteurs. Un journal du Mené, enfin, informera les habitants des faits marquants de la vie associative. Journal gratuit, entièrement financé par la publicité de commerçants et d'artisans qui n'ont pas les moyens financiers de s'offrir de la publicité ailleurs...

Il faudrait ajouter l'implantation d'un centre médico-psychothérapeutique, envisagé après une enquête auprès des établissements scolaires, une banque de matériels médicaux, destinés plus spécialement aux personnes âgées. Et de nombreuses opérations de formation, destinées entre autres aux femmes d'artisans ou aux élus locaux.

Bien qu'il soit à l'origine du combat du Méné et qu'il occupe aujourd'hui les fonctions de secrétaire général du comité d'expansion et du syndicat mixte, Paul Houée assure n'être qu'un maillon de la chaîne. Lors des élections municipales de 1977, c'est pourtant vers lui que se sont tournés les jeunes de Saint-Gilles-du-Mené, décidés à changer quelque chose dans leur commune ou à la quitter. Sous sa houlette, une liste s'est constituée, très largement ouverte aux couleurs politiques, mais sans dosage d'aucune sorte. « *Une fois de plus*, explique Paul Houée, *nous ne promettions rien, sinon que rien ne se ferait sans la participation la plus large possible de la population.* » La liste entière est passée. Paul Houée est devenu maire de sa commune natale. Dans cinq des six communes avoisinantes, la mairie a également changé de titulaire.

Le Mené est-il devenu, comme on le dit ici et là, le pays de la convivialité ? « *On n'en est pas là*, assure Paul Houée. *Ce qui est certain, c'est que personne, même les adversaires de l'opération, même les battus des élections, personne n'aimerait revenir au stade antérieur. On commence à comprendre que tout changement véritable ne peut que suivre ce chemin ascendant.* » Convivialité ou non, à Saint-Gilles et ailleurs, on maintient une certaine manière de vivre. Le réveillon de la Saint-Sylvestre réunit chaque année la population de toute la commune. ∎



ené

n'a pas voulu
développement

nation orale







WALDEREDO

JAPON

Une passion farouche pour les exercices du corps

C'est peu de dire que les Japonais aiment le sport. Celui-ci n'est pas pour eux un passe-temps, mais une passion dévorante.

PHILIPPE PONS

QU'IL pleuve, qu'il vente ou que la canicule s'abatte sur l'archipel, les Japonais « joggent » comme ils travaillent : avec méthode, assiduité et sérieux. Chaque jour entre midi et une heure et demie, ils sont un à deux mille qui transpirent et s'époumonnent sur les trottoirs qui longent les douves du palais impérial, en plein centre de Tokyo. La plupart jeunes, garçons et filles, sont des employés des grandes entreprises du quartier voisin de Marunouchi, où se dressent les temples de la réussite économique nippone.

Il y a là le jeune cadre dynamique de telle banque, la jeune employée, un peu boulotte, d'une maison de commerce qui, emmitouflée dans son survêtement, lutte contre les kilos, l'inspecteur de police venu du siège central de l'autre côté de la rue, le cheminot en retraite qui poinçonne les tickets dans un cinéma porno de Ginza. Il y a les solitaires, souvent le front ceint d'un bandeau (*hachimaki*), symbole de la bravoure et de la détermination, mais qui sert aussi à empêcher la sueur de couler sur le front, qui courent sans se préoccuper des autres ; et puis la masse, par grappes, qui s'essouffle au coude à coude. Tout ce petit monde bavarde en se rhabillant. Certains quittent discrètement leur survêtement dans un coin de l'esplanade après s'être débarbouillés à une fontaine et rangent leurs affaires dans de petits sacs ; d'autres, surtout les femmes, rentrent par petites foulées à leur entreprise pour se changer. Après leurs 5 ou 10 kilomètres quotidiens, ou presque, ils reprennent leur travail d'employés de bureau.

Le pourtour du palais impérial, qui certes ménage des espaces verts mais dont l'atmosphère n'en est pas moins envahie par les gaz d'échappement, est également fréquenté à l'aube et à la nuit tombée. C'est un des « hauts lieux » du jogging à Tokyo. Mais en fait, dans tous les quartiers, à un moment ou un autre de la journée, les Japonais s'adonnent à ce qui semble désormais une véritable passion.

Le jogging est arrivé au Japon il y a une dizaine d'années. Aujourd'hui, à en croire un Livre blanc publié en avril dernier par le Centre pour le développement des loisirs (organisme semi-public) le nombre des « joggers » est passé de 5,7 millions en 1977 à 20 millions en 1980. Lorsqu'en 1976 est sorti la revue *Runners* spécialisée dans ce sport, son tirage ne dépassait pas 10.000 exemplaires. Il atteint aujourd'hui 100 000 et est très populaire, surtout parmi les femmes. Les marathons se succèdent, comme celui célèbre de la ville d'Ome — où s'entraînèrent en 1936 les athlètes japonais pour les jeux de Berlin, — où les trois organisés chaque année par *Avon Josei Bunka Center* (centre féminin pour la culture), uniquement réservé aux femmes, qui sont loin d'être les dernières conquises par ce sport.

Cardiaques

Le zèle que mettent les Japonais dans toutes leurs entreprises a pour conséquence de rendre dangereux, comme ailleurs, le jogging pratiqué sans mesure. Régulièrement, on compte des morts par crise cardiaque. Quant aux « joggers » du palais impérial, certains souffrent de troubles respiratoires à cause des gaz d'échappement. En revanche, de vieux adeptes se portent parfaitement bien, comme cet instituteur de soixante-neuf ans qui ne manque pas un marathon et quand il pleut s'entraîne le parapluie à la main.

Il y a sans doute dans le développement du jogging au Japon un phénomène de mode : les Japonais étant particulièrement vulnérables par leur penchant pour les comportements de groupe et les rituels, les engouements collectifs et passagers. Une mode qui au demeurant est un des apanages de la prospérité : le Japon la partage certes avec les pays industrialisés, mais aussi avec les Etats riches d'Asie : Hongkong, Singapour et Taïwan. Les « joggers » y sont d'ailleurs encouragés par les autorités qui leurs créent des pistes et organisent des rencontres. Ils s'essoufflent sous l'œil indifférent des vieux Chinois ou des traditionalistes qui, dans les brumes du petit matin, qu'ils soient à Pékin, Hongkong ou Singapour, s'adonnent à ce combat contre l'ombre qu'est leur gymnastique traditionnelle. En revanche, le jogging ne sévit guère dans les pays comme l'Indonésie, enlisée dans sa pauvreté.

La vogue du jogging et le développement du sport en général est aussi au Japon le symptôme de l'évolution de la société : davantage de temps libre, des revenus plus élevés et, enfin, une préoccupation de plus en plus aiguë pour les problèmes de santé en sont les caractéristiques.

Du bain dans 20 tonnes de café torréfié pour activer la circulation proposé par un sauna de Tokyo, ou du passage quelques secondes à - 100 degrés pour soigner les rhumatismes — un procédé pour le moins révolutionnaire pratiqué dans une clinique du Kyushu, — les Japonais sont prêts à toutes les expériences, des plus élaborées scientifiquement aux plus charlatanesques (qu'exploitent volontiers de nouvelles sectes religieuses) pour se maintenir en bonne santé. Quant aux vertus de l'exercice physique — le goût de l'effort, du dépassement de soi, — elles ne sont plus à démontrer dans un pays où le contrôle du corps, l'endurance, la résistance, mais aussi une hygiène corporelle méticuleuse — dont le fameux bain est un exemple — sont considérés pour les premiers comme des qualités à cultiver et pour le dernier comme une nécessité, peut-être héritée de la tradition shinto (religion première du Japon) qui fait de la pureté une valeur suprême.

Quoi qu'il en soit de cette origine, il semble que les parasites et les germes dans ce pays où l'on porte des masques de gaze sur le visage — non pour lutter contre la pollution comme le veut le sottisier occidental sur le Japon, mais pour ne pas contaminer les autres — occupent aujourd'hui la place symbolique de la souillure archaïque. Les Japonais sont des maniaques de la santé et se comptent parmi les plus grands consommateurs d'antibiotiques, de vitamines et de remontants de toutes sortes qu'offre la pharmacopée moderne. L'homme de l'ère Meiji (1868), avec sa boîte à pilules ne le cède en rien en consommation de drogues diverses à ses héritiers de l'âge industriel. Cela dit, avec la modernisation, le Japonais est passé d'une conception de la médecine fondée sur l'équilibre entre les fonctions du corps — héritée de la Chine — à une autre, moderniste, qui consiste à croire qu'un encadrement sanitaire élaboré est le remède contre tous les maux.

Le développement des soins médicaux et une amélioration considérable dans l'alimentation ont eu certes des conséquences spectaculaires sur la santé des Japonais : ils naissent quelques centimètres plus grands, ont changé de poids et de stature, et ont acquis une espérance de vie qui les place en tête des nations industrialisées. Il n'y a pas que par une « appétence » immodérée pour les médicaments — qui au demeurant fait de l'archipel l'un des plus fabuleux marchés de produits pharmaceutiques au monde, insuffisamment prospecté par les Français, — que les Japonais cherchent à se maintenir en bonne santé, mais aussi, par la pratique largement répandue des exercices physiques.

Les Jeux olympiques de 1964 furent la grande fête de la modernité du Japon de l'après-guerre. « *Plus vite, plus haut, plus fort* », le credo olympique ne pouvait qu'éveiller l'enthousiasme dans un esprit nippon. Le gouvernement, qui venait de lancer, au début de la décennie, sa politique de doublement du P.N.B. en dix ans, commémora l'événement en créant un Jour des sports et de la santé le 10 octobre.

Le sport ne peut avoir que la faveur d'un peuple habité par l'esprit de compétition et vénérant l'endurance : les fêtes, nus dans la neige, les bains dans des mers glacées en plein hiver ou l'emmitouflage dans des vêtements près d'un feu crépitant en plein été sont quelques exemples. L'esprit de compétition des Japonais, où certains veulent voir l'une des clés de leur réussite économique, n'échappe pas aujourd'hui aux aberrations lorsque l'homme ne s'oppose plus à l'homme mais à une machine qui le représente : un mannequin dont on ne voit que le tronc présente son bras reposant sur le coude aux passants qui veulent mesurer leurs biceps. Un « bras de fer » avec un robot. Ce mannequin fait fortune. Il représente un sumo, — les fameux lutteurs nippons. Une dizaine de personnes se sont déjà cassé le bras.

Yakyu : base-ball

L'esprit de compétition des Japonais explique en tout cas la popularité d'un nombre considérable de sports. Les arts martiaux ont largement cédé la place aux sports venus d'Occident, qui ont été parfaitement assimilés. Les Japonais sont assurément des supporters, acharnés et quelque peu hystériques lorsqu'il s'agit de jeunes filles, de leurs champions de volley-ball, mais surtout de base-ball. De son nom nippon Yakyu, celui-ci est sans doute le sport le plus populaire au Japon. Introduit bien avant la guerre, il s'est développé pendant l'occupation américaine pour devenir aujourd'hui une véritable institution — certaines équipes étant patronnées par des entreprises ou des journaux comme *Yomiuri giants*. La démission du chef de cette dernière a fait la « une » des journaux pendant plusieurs jours et a été classée parmi les dix grands événements de l'année 1980.

Mais les Japonais ne sont pas que des sportifs en chambre vibrant devant leur poste de télévision. De l'avis des spécialistes, leur pays est sans doute celui où l'on pratique, à titre amateur, le plus grand nombre de sports et où les exercices physiques sont le plus répandus parmi la population.

Depuis cinquante ans, le matin à 7 heures, la radio diffuse pendant plusieurs minutes un programme célèbre, Radio-*Taiso*, d'exercices physiques. Nombreux sont ceux — on les voit devant la fenêtre ou sur le pas de la porte et en été dans les parcs avec un transistor — qui exécutent les mouvements appris dès l'école primaire. A 3 heures, dans les administrations, la plupart des bureaux ou ateliers et même sur les chantiers de construction, où pourtant les ouvriers ne manquent pas d'exercice, la radio est branchée qui diffuse ainsi jusqu'à trois fois par jour son programme de relaxation.

Pour encourager ses employés à faire de la culture physique, telle grande entreprise a institué un système de bons points, insistance de suivre ses programmes sportifs qui comprennent séances de repos, méditations zen et périodes de diète. La direction entend avoir des ouvriers bien portants, c'est-à-dire productifs. Cet encadrement semble efficace puisqu'un sondage récent indique que les hommes et les femmes entre quarante et cinquante ans « *ont remarquablement accru leur résistance physique* ».

A cela s'ajoutent de vigoureuses campagnes contre le tabac et l'alcool : les résultats dans le premier cas sont probants au point d'inquiéter la régie des tabacs (la progression de consommation de cigarettes diminue régulièrement : 1 % en 1979) mais moins concluants dans le second (le nombre des personnes s'adonnant à l'alcool augmente).

Contrairement à leurs parents, qui développent leur résistance physique, les petits Japonais âgés de dix et onze ans sont moins robustes que ceux de la génération précédente. On attribue ce fait au caractère effréné que prend le bachotage dans un système éducatif fondé sur une compétition à outrance, qui ne laisse même plus à l'enfant le temps de faire du sport.

L'entraînement sportif au lycée n'en est pas moins parfois d'une rare violence : il suffit de voir à quel point les jeunes lycéens ressortent « lessivés » et parfois proches des larmes de séances d'entraînement au volley-ball, par exemple. Leur visage rappelle celui des jeunes *sumo*, littéralement poussés au combat tant ils sont épuisés. Le sport est désormais fortement encouragé dans les écoles. Au Japon comme ailleurs, l'administration doit faire face à une vague de violence des lycéens contre les professeurs, et l'entraînement sportif, outre qu'il stimule l'esprit de compétition, a autant une fonction d'encadrement que d'amélioration de la santé physique.

Une volonté de reprise en main de la jeunesse n'est sans doute pas étrangère à la réintroduction des arts martiaux à l'école.

La seconde évolution dont témoigne le développement des sports au Japon est celle des loisirs. On pense trop souvent que les Japonais n'ont pas de véritables vacances. Certes, celles-ci ne sont pas prises sur une période donnée et tout un faisceau de contraintes pesent sur l'employé pour qu'il ne s'absente pas trop longtemps. Il reste que s'opère un changement qui peu à peu touche une frange plus grande de la population : selon les statistiques du Centre de développement des loisirs, en 1979, les Japonais ont bénéficié en incluant les week-ends, de 108,4 jours chômés (on doit corriger cette statistique en précisant qu'un employé sur quatre seulement a droit à deux jours de congés par semaine).

Quoi qu'il en soit, l'augmentation des congés et, pour les femmes, un allègement des travaux ménagers grâce aux appareils dont elles disposent contribuent à dégager un temps libre supplémentaire. « *Il y a un véritable « boom » des loisirs au Japon, et le sport fait désormais partie de la vie quotidienne* », remarque un fabricant d'équipements sportifs. En 1985, l'industrie des loisirs se chiffrera à quelque 8 000 milliards de yens.

Les Japonais pratiquent le sport, comme toute chose, avec sérieux. Il suffit de visiter une station de ski pour constater que les Japonais y vont moins pour se « distraire », selon nos critères, que pour skier — à outrance. Les plaisirs annexes des stations de sports d'hiver sont inexistants. A dix heures, c'est l'extinction des feux. Le bronzage commence à avoir ses adeptes parmi les jeunes — mais le teint blanc demeure un canon de beauté. Il est vrai que, venant la plupart du temps pour quarante-huit heures, après avoir passé une nuit dans un train bondé, et se préparant à faire de même au retour, les skieurs veulent profiter au maximum de la neige.

S'équiper

Mais être sérieux en matière de sport, ce n'est pas seulement se concentrer et s'entraîner, c'est aussi, et surtout peut-être, avoir *les attributs du sportif*, — en l'occurrence l'équipement. Il se développe actuellement au Japon un marché extraordinaire pour les fabricants d'articles de sport qui s'est chiffré à près de 1 000 milliards de yens en 1980. Quelques chiffres : 1,9 million de Japonais qui jouent au tennis ont dépensé 8,2 milliards de yens en raquettes ; près d'un million de paires de skis, dont un tiers importés, sont sortis des magasins en 1980, et le marché des vêtements de sport s'est chiffré à 200 milliards de yens... Pour l'ascension du moindre « sommet du dimanche », le Japonais, friand d'alpinisme, s'équipe avec pic, cordes et réserves de nourriture.

Sur les terrains de golf urbains — c'est-à-dire ces espaces d'entraînement fermés par des filets, comme une cage, qui fleurissent depuis des années et ont contribué à faire du golf un sport démocratique au Japon, — le moindre joueur qui vient taper sur la balle après ses heures de bureau, souvent à la lueur de projecteurs et qui n'ira qu'une fois ou deux par an sur un vrai terrain, est équipé de la meilleure canne de fabrication américaine ou anglaise. « *Quand il s'équipe, le Japonais achète tout comme s'il était un professionnel. Tout doit être impeccable* », dit un marchand. A l'extrême, il retirera autant de plaisir de son image de sportif que de la pratique de son sport favori.

Le Japon a sans doute développé rapidement une industrie capable de répondre à cette nouvelle demande qui va croissant. Mais les fabricants étrangers ont pour eux un atout qu'ils n'exploitent peut-être pas assez : les Japonais sont snobs. Sans mettre en doute la qualité des skis français, leur succès sur le marché nippon tient aussi au fait qu'ils sont « français ».

Les « joggers » du palais impérial sont aussi équipés des pieds à la tête : le gadget n'étant pas exclu : une réserve d'eau à la ceinture pour boire tout en courant grâce à un petit tuyau — une invention américaine. La voile, le surf, la planche à voile, le patin à roulettes sont les nouvelles passions des jeunes Japonais, moins « workalcoolic » (mot que les anglo-saxons ont forgé pour désigner la passion du travail qui habiterait les Japonais) que leurs aînés et surtout que veulent le donner à croire ceux qui, en Occident, citent le Japon comme l'exemple de l'épanouissement dans le travail. ■

ÉTATS-UNIS

Une presse gratuite et combative

Si la presse gratuite ne date pas d'hier, aux Etats-Unis ou ailleurs, elle prend outre-Atlantique une place croissante, d'autant qu'elle ne se limite pas au rôle de prospectus.

ANNICK LE FLOC'HMOAN

« *Si vous êtes fauché et avez des idées, faites un journal gratuit* », lance Bruce Brugmann dans les locaux spacieux de son hebdomadaire, le *Bay Guardian*, à San-Francisco

En 1966, Bruce Brugmann, qui avait été reporter dans plusieurs grands journaux américains, décidait de lancer son propre journal. Un capital de 35 000 dollars épuisé en à peine un an, un bureau miteux, cinq collaborateurs dévoués : le *Bay Guardian* aurait pu alors ressembler à n'importe quel journal « underground ». Mais l'ambition de Bruce Brugmann était autre il voulait créer un « vrai » journal, non pas une série de pamphlets qui appelleraient à coup de slogans à la révolution sexuelle, à l'usage des drogues et à la fin de la guerre du Vietnam Le *Bay Guardian* voulait s'attaquer au monopole des deux grands quotidiens de la baie de San-Francisco, l'*Examiner*, du groupe Hearst, et le *Chronicle*. Politique, le *Bay Guardian* se démarquait du conservatisme de ces quotidiens mais aussi de la nouvelle gauche S'il s'opposait à la guerre du Vietnam et soutenait les Black Panthers, il appelait aussi à voter pour Jerry Brown contre Ronald Reagan lors de l'élection au poste de gouverneur de la Californie en 1967. La nouvelle gauche avait alors refusé de choisir. Surtout, le *Bay Guardian* faisait de la lutte contre la « manhatannisation » de San-Francisco son cheval de bataille

Mais les idées, si généreuses soient-elles, ne font pas la santé économique d'un journal, et en 1971 le *Bay Guardian* ne publiait que quatre numér

500 000 dollars

Bruce Brugmann ne se résignait pas pour autant Il intentait un procès au *Chronicle* et à l'*Examiner*, auxquels des accords économiques qu'ils avaient conclus donnaient de façon flagrante une situation de monopole. En vertu de la loi antitrust, le *Bay Guardian* reçut 500 000 dollars de dommages-intérêts. Une somme plus que confortable qui permit d'acheter des locaux, de renforcer l'équipe administrative et journalistique, mais ne résolvait pas à long terme les problèmes de trésorerie

Enfin, au printemps 1980, le *Bay Guardian* décidait de devenir un journal gratuit, augmentait son tirage de trente mille à quarante mille exemplaires, voyait ses recettes publicitaires augmenter et ses finances s'assainir Toujours politique, le *Bay Guardian* fait cependant aujourd'hui la part de plus en plus belle aux articles du genre « *où trouver les meilleurs restaurants français à San-Francisco* ».

En adoptant le système de la « diffusion gratuite et contrôlée », le *Bay Guardian* suivait l'exemple, souvent couronné de succès, d'une multitude de journaux américains, spécialisés la plupart du temps dans le sport, les arts, la musique, d'hebdomadaires prétendant à un « nouveau journalisme » dans le cadre d'une ville Le pionnier de cette forme de diffusion fut le *Chicago Reader*, que son fondateur lança, en 1971, depuis son petit appartement de la capitale de l'Illinois. Comme le *Village Voice* de New-York, le *Chicago Reader* devait être un journal centré sur la vie culturelle locale, mais aussi, à l'exemple de la presse des campus américains, il tentait de ne vivre que des recettes publicitaires.

Sans espoir d'attirer les grands annonceurs qui, bien sûr, choisissent la télévision et les journaux à très gros tirage, le fondateur du *Chicago Reader* décida de convaincre les annonceurs locaux. Pendant deux ans, ce fut une lutte quotidienne contre la mort du journal. Puis le succès survint, vite éclatant. Aujourd'hui, le *Chicago Reader* tire à quatre-vingt-dix mille exemplaires, compte chaque semaine une centaine de pages et obtient chaque année plus d'un million de dollars de recettes publicitaires.

A la suite du *Chicago Reader*, des journaux gratuits se répandirent dans la plupart des grandes villes américaines.

Si le principe du journal gratuit n'est pas nouveau, celui de la « diffusion gratuite et contrôlée » l'est A la différence des publications que des étudiants jettent dans les boîtes à lettres ou par-dessus les barrières des pavillons, les nouveaux journaux gratuits reposent sur le principe qu'ils doivent être choisis par leurs lecteurs. Disposés en piles à l'entrée de boutiques, de restaurants, de librairies, de cafés, ils doivent attirer l'attention et piquer l'intérêt. Un gros titre, par exemple sur les meilleures glaces de la ville, est en général assuré de succès.

C'est surtout aux réponses du public aux annonces publicitaires que le journal gratuit doit sa survie financière Qu'une queue se forme dans un restaurant qui vient de passer une annonce qu'une vingtaine de nouveaux clients se précipitent vers une boutique de produits naturels, la rumeur circule de propriétaire de café à gérant de magasin de disques..

A San-Francisco, Bruce Brugmann reconnait que le passage du *Bay Guardian* à la diffusion gratuite a été trop tardif « *Nous avions une idée fausse de la presse gratuite une presse bon marché sans envergure journalistique* » Aujourd'hui, Brugmann est intarissable sur les mérites de la diffusion gratuite « *C'est la seule façon pour un petit journal de survivre. C'est l'unique moyen de concurrencer la grande presse Le principe de base du journal gratuit est d'avoir une idée très précise de sa clientèle pour convaincre les annonceurs locaux Notre public a entre vingt et quarante ans, est instruit, sort beaucoup, a des revenus confortables et s'intéresse à tout ce qui se passe et se décide Définir notre public, c'est trouver notre créneau entre le marché des grands annonceurs et celui des annonceurs de journaux spécialisés* »

La révolution

Un exemple symétriquement opposé à celui du *Bay Guardian* montre que la diffusion gratuite est aujourd'hui aux Etats-Unis, la condition quasiment nécessaire de survie d'un journal qui se monte sans capital de départ Le *San Diego Reader* fut fondé en 1972 et, gratuit, obtint un rapide succès. En 1974, son directeur décida, pour acquérir une certaine respectabilité journalistique, de le rendre payant Il perdit 15 000 dollars en l'espace de quelques mois La diffusion et donc le nombre des annonceurs avait dramatiquement baissé Le *San Diego Reader* redevint gratuit et en 1977 se vanta d'avoir fait 20 000 dollars de bénéfices Il tire aujourd'hui à soixante-dix mille exemplaires

Pour Steve McNamara, directeur du *Pacific Sun* journal gratuit depuis deux ans de Marine County faubourg élégant au nord de San-Francisco, « *la diffusion gratuite et contrôlée opère une véritable révolution dans l'histoire de la presse américaine*

« *Il y a eu d'abord la photocomposition et l'offset qui ont rendu possible à quasiment tout un chacun de faire son journal. Plus besoin d'acquérir une imprimerie lourde Avec une paire de ciseaux un pot de colle et une machine que vous louez environ 200 dollars par mois, vous créez votre journal. Mais ensuite, pour avoir une diffusion régulière, vous devez obtenir assez d'abonnés et de lecteurs fidèles pour que ce journal paraisse une bonne affaire aux yeux des annonceurs. Si votre journal est payant, il faut des années pour acquérir ce public. Et vous faites faillite. La diffusion gratuite et contrôlée réduit le temps pendant lequel vous acquerrez votre public. Elle donne une énorme chance aux journaux qui se montent sans capital.* »

En devenant gratuit, le *Pacific Sun* a augmenté de 50 % le prix de ses emplacements publicitaires et cessé de payer à la poste les énormes factures pour frais d'expédition des abonnements. C'est une affaire qui marche très bien. Ses grosses recettes publicitaires couvrent largement l'augmentation du prix du papier et de celui de l'impression.

Les nouveaux journaux gratuits américains, et notamment les hebdomadaires locaux, se définissent non seulement par leur mode de diffusion, mais aussi par la recherche d'un style journalistique différent. Même si, souvent, ils semblent sortir difficilement de l'unique aspect « guide des loisirs et du consommateur », qui, outre la publicité, constitue leur épine dorsale.

Alternatifs

« *Les gens prennent un journal gratuit d'abord parce qu'ils en ont besoin*, dit Bruce Brugmann. *La liste des films, des spectacles, des restaurants, des événements de la semaine doit être exhaustive et précise C'est une information indispensable. Ensuite les gens liront peut-être les articles politiques, ou les reportages, ou les critiques. Mais il ne faut pas se faire d'illusion ce n'est pas un titre politique qui fera prendre un journal gratuit dans une boutique.* A contrario, *il ne faut pas croire qu'on peut faire un journal qui marche avec la seule liste bien documentée des endroits où on peut aller pendant le week-end.* »

Quarante-trois journaux américains, dont les deux tiers, et parmi eux les plus importants, sont gratuits, appartiennent à l'Association nationale des journaux alternatifs Steve McNamara qui en est le président, définit ainsi le concept de presse « alternative » : « *C'est fondamentalement une presse dirigée par un individu ou un groupe d'individus et non par de gros groupes de presse ou financiers. C'est une presse essentiellement locale, implantée dans un quartier ou une ville C'est une presse écrite dans un style personnalisé, qui s'adresse à chaque lecteur comme à une personne, à la différence des grands quotidiens ou* news magazines *dont le style semble sortir d'une machine. C'est encore, bien que cette différence tende à disparaître une presse mieux imprimée et mieux mise en pages.* »

Comme on le voit, aucun critère politique n'entre dans la définition de la presse « alternative ». A la différence de la presse « underground » qui, dans les années 60, était fondée sur un projet de société différent la presse « alternative » est plutôt une façon différente de traiter l'information Si certains journaux « alternatifs » sont, comme le *Bay Guardian* engagés dans la politique locale, d'autres sont surtout des magazines de divertissement et de consommation, culturelle ou non.

Ce qui fait pourtant de la presse « alternative » un tout homogène est le public bien circonscrit auquel elle s'adresse Elle se dit, sans fausse honte élitiste *Nous nous adressons aux gens qui aiment lire* dit Steve McNamara *Nous ne cherchons pas à gagner le public qui ne fait que regarder la télévision Il se trouve que les gens qui aiment lire se situent en majorité dans une certaine classe sociale Ce sont les intellectuels les cadres, des gens qui ont de l'argent et sortent beaucoup, vont au cinéma et au restaurant* »

Avant la première conférence de la presse « alternative », à Seattle en 1978, une enquête fut menée pour connaître le profil exact de ses lecteurs Plus tard, des sondages propres à chaque journal en ont confirmé les résultats Les lecteurs ont une moyenne d'âge de vingt-huit ans habitent les villes plutôt que les banlieues sont célibataires et, s'ils sont mariés, ont peu d'enfants 49 % ont un diplôme supérieur (équivalent ou supérieur au baccalauréat) et la moyenne de leurs revenus se situe à 20 000 dollars par an

Ce public correspond à la « *moitié supérieure de la génération du* baby boom » (augmentation de la natalité après la guerre) que des sociologues ont appelée la « *me generation* », la génération du moi, définie comme hédoniste, repliée sur soi, carriériste et... dépensière.

En prenant pour cible cette génération, les journaux gratuits et « alternatifs » ont trouvé la clé du succès Parce que leurs fondateurs appartenaient à la même classe d'âge et à la même classe sociale, ils ont su trouver le ton et la ligne journalistiques qui n'existaient nulle part ailleurs.

Des nostalgiques de la presse politique « underground » reprochent souvent à la presse « alternative » son côté « *consommateur satisfait de soi-même* » « *Vous ne faites que chatouiller la société au lieu de vouloir la changer* », a déclaré un fameux journaliste des années 60 lors de la conférence de Seattle Mais la presse gratuite et « alternative » tient avec insistance à se démarquer de la presse « underground » dans le sillage de laquelle on tend par erreur à la situer

Centre gauche

« *La différence*, dit Bruce Brugmann, *est que la presse « underground » essayait d'attirer ses lecteurs vers une action politique révolutionnaire alors que la presse « alternative » essaie plutôt de les exhorter à assister au conseil municipal.* » Pour Steve McNamara, « *la presse « alternative » se situe, disons, au centre gauche. Plus à gauche en tout cas que la grande presse C'est une presse locale et, si elle veut être originale, elle doit traiter de ce qui se passe de politique sur son territoire. A mon avis, dans les années 80, la politique locale va prendre de plus en plus d'importance La presse « alternative » doit suivre de près ce mouvement* »

A la génération révoltée des années 60, puis à celle, hédoniste, des années 70, doit, toujours selon Bruce Brugmann, succéder une génération préoccupée de ses plaisirs personnels mais aussi de la politique qui la touche directement.

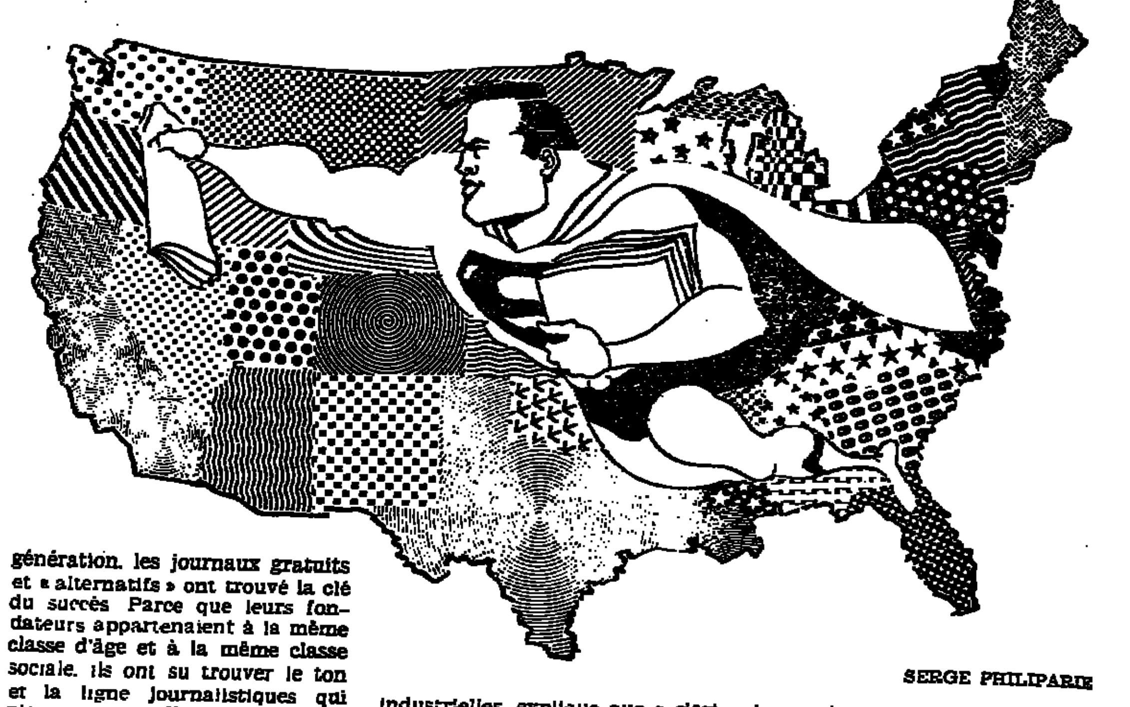
Politique parce que cela assure un meilleur marché, ou politique parce que cela constitue la ligne ethnique du journal ? La question est souvent posée par de jeunes intellectuels américains qui reprochent aux directeurs de journaux « alternatif » d'être plus préoccupés de business que de la recherche d'une véritable différence d'avec la presse de l'establishment En fait, les journaux « alternatifs » et gratuits sont avant tout des tentatives d'« entrepreneurs » tout à fait dans la tradition américaine de la réussite à la force du poignet

Projets de journalistes, ils se situent dans la tradition américaine des muckrackers des remueurs de boue C'est certainement plus par passion journalistique que par projet politique que ces dernières années plusieurs hebdomadaires « alternatifs » ... des scandales locaux qui eurent des résonances à la Maison Blanche *The Phoenix* de Boston, enquêta sur une affaire de pots-de-vin qui conduisit à l'inculpation de deux sénateurs *The New Haven Advocate* révéla qu'une grande compagnie de Nouvelle-Angleterre vendait illégalement des armes à l'Afrique du Sud La compagnie dut payer une amende de 510 000 dollars Le *Bay Guardian* fit une enquête sur le financement de la campagne électorale d'un conseiller municipal de San-Francisco et révéla qu'il avait caché les fonds reçus d'une société immobilière en faveur de laquelle il avait ensuite voté plusieurs projets Ce jeune politicien à qui était promise une belle carrière à la Maison Blanche vit son avenir brisé par les révélations du *Bay Guardian*

Grandement préoccupés d'équilibre financier et aussi de profits les directeurs de journaux « alternatifs » assurent l'être pour pouvoir faire des enquêtes de meilleure qualité Le directeur de l'*Advocate*, du Connecticut (3,2 millions de dollars de recettes publicitaires en 1978), parlant de ses enquêtes sur les fraudes de grandes compagnies industrielles, explique que « *c'est le genre de reportage qu'on ne peut faire avant d'avoir les ressources suffisantes pour payer une bonne équipe de journalistes, lui donner du temps et prendre une assurance contre les procès en diffamation* ».

Payer les journalistes : il est vrai que, dans ses débuts, le succès de la presse « alternative » a reposé sur l'esprit de sacerdoce de nombreux journalistes pigistes pour qui les enquêtes relevaient plus du *hobby* que de la recherche d'un travail normalement rémunéré. Aujourd'hui, alors que de nombreux journaux ont une assise financière confortable, on continue, non sans raison souvent, à les accuser de payer au lance-pierres leurs collaborateurs.

La floraison et le succès de nombre de journaux gratuits aux Etats-Unis a bousculé quelque peu les habitudes de la presse d'outre-Atlantique. Tirant les leçons économiques de ces expériences, le *Los Angeles Times*, l'un des trois grands journaux américains, vient de se lancer dans la distribution gratuite d'un exemplaire spécial *The Best of the Times*, pour tenter d'attirer de nombreux annonceurs... Au mois de décembre, le grand quotidien fera le bilan de ce lancement. On commence à murmurer aux Etats-Unis que l'on va vers une généralisation de la presse gratuite ■



SERGE PHILIPARIE

REFLETS DU MONDE

THE TIMES

Jamais le dimanche

Toutes les tentatives menées récemment pour tenter de modifier la législation extrêmement complexe qui régit les heures d'ouverture des magasins britanniques ont jusqu'à présent échoué Il résulte de cet ensemble de textes, comme le souligne le *TIMES*, que l'on peut le dimanche, en Grande-Bretagne, « *prétendre en toute légalité acheter des magazines pornographiques, mais pas la Bible, des lames de rasoir, mais pas de rasoir, des « fish and chips » dans un restaurant chinois, mais pas dans un « fish and chips ». Cette législation date d'une époque où les théâtres donnaient deux représentations par soir, où les femmes sortaient peu et où l'on n'exigeait pas des garages ou des pharmacies qu'ils rendent des services de nuit. La règle générale qui veut que les magasins ferment à 9 heures au plus tard les samedis et à 8 heures les jours de semaine s'est compliquée d'une série interminable d'exceptions obtenues par les divers syndicats de commerçants de sorte qu'aujourd'hui les pharmaciens peuvent vendre de l'aspirine le dimanche mais ni savon ni dentifrice et qu'une mère de famille peut se procurer du gin mais pas de lait en poudre* ».

PANORAMA

Maudites victimes !

L'hebdomadaire de Milan *PANORAMA* traite d'une conséquence pour le moins inattendue du tremblement de terre qui a très durement frappé l'Italie, faisant des milliers de morts et de blessés Il a, en effet, suscité dans le pays une « *vague d'antiméridionalisme* »

« *Certes, au début, c'était la grande émotion, le frisson de la mort et la curiosité un peu morbide de tous ceux qui découvraient sur le petit écran ce qu'est une catastrophe de masse* », écrit Panorama « *Mais, depuis le tragique 24 novembre, les choses ont bien changé Le séisme a en effet placé les Italiens devant une réalité qu'ils ne souhaitaient pas voir : celle du Sud profond avec ses petits accapareurs, ses détrousseurs de cadavres, ses notables et ses mafiosi* » Si bien que « *dans les salons de Venise ou les usines de Turin on a commencé à parler, de plus en plus ouvertement, des « méridionaux bons à rien » et même à utiliser le terme jamais tombé dans l'oubli de « terroni »* (culs-terreux)

Ainsi à Gênes cinq mille ouvriers ont protesté en cortège contre l'augmentation de l'essence en faveur des victimes en scandant « *Nous ne voulons pas les entretenir !* » et « *Victimes, sangsues !* » A Turin, 40 % des ouvriers ont interdit qu'on prélève sur leur salaire, comme le demandait le syndicat, quatre heures de travail au profit des sans-logis

BREMER NACHRICHTEN

Dix mille magiciens

La réunion à Böblingen, près de Stuttgart, de quelque neuf cents illusionnistes de tous pays pour le quatrième congrès international de prestidigitation, fournit l'occasion au quotidien *BREMER NACHRICHTEN* d'évoquer le nombre croissant des adeptes de cet art en République fédérale « *Un nombre croissant de gens s'intéressent à la prestidigitation On compte environ 10 000 adeptes en République fédérale, 90 % s'adonnent à ce passe-temps chez eux, 2 % sont de vrais professionnels L'éventail des ustensiles du prestidigitateur, qui a été montré à Böblingen, est très large, cela va des foulards magiques, qui coûtent 50 pfennigs, au coffre magique, qui vaut 4 500 marks, en passant par les dés, balles, briquets et cartes magiques Les accessoires, les connaissances livresques et la fameuse formule magique « abracadabra » qu'il faut prononcer trois fois et que connaissent tous les enfants ne suffisent évidemment pas pour faire un bon prestidigitateur* Rudi Heuer, *prestidigitateur semi-professionnel de Vienne, qui s'exerce trois heures par jour devant une glace, affirme que la fascination, la concentration et les exercices constituent les secrets de la réussite* »





CARNAVAL DE LIMOUX

Le jeu du «je» et des «autres»

« Es pas de Limous » (« Tu n'es pas de Limoux ») : on l'a entendue plusieurs fois en trois jours, cette réflexion. Pas toujours dite sur le même ton ni avec la même intention. C'est une manière de jeu, une façon de vous mettre sur la sellette, ou un rejet brutal et dur.

La nuit tombe sur la garrigue. Les meuniers font le tour de la place de Limoux. Ouverture d'un carnaval qui va se prolonger tous les dimanches jusqu'en avril. Jamais peut-être le carnaval n'a été marqué d'autant de discussions, de querelles intestines. Celles-ci sont accrues par le film que Gérard Guillaume a tourné l'an passé avec Daniel Leconte et Dominique Wahiche, et que les habitants de Limoux (du moins les quatre cents invités de l'INA) ont vu avant les téléspectateurs, le 2 février. Attendu dans la tension, le film a été accueilli avec enthousiasme.

Le carnaval de Limoux est un des plus anciens qui soient en France, un des plus préservés aussi. Les bandes qui sortent chaque semaine masquées offrent un spectacle impressionnant. Ce n'est pas exactement une fête, la grande liesse carnavalesque — même si l'on boit beaucoup, démesurément, — c'est plutôt un rituel, un jeu strict et sévère, fermé aux étrangers. On est au bord d'un mystère que l'on devine insondable. Celui qui se masque obéit à des motivations obscures, il se donne en spectacle. Qui est-il ?

Le film de Gérard Guillaume, « Carnaval », n'est pas seulement remarquable parce qu'il fait entrer dans le mystère profond de ce « grand poème sur nos origines ». Somptuosité des images, gros plans sur les visages-masques, envahissement d'une musique qui vous pénètre les nerfs jusqu'à l'obsession. Miroirs. « Carnaval » n'est pas un documentaire ni à proprement parler une œuvre de fiction, c'est un regard critique, celui que le réalisateur a pu renvoyer aux habitants de Limoux en menant avec ceux-ci une expérience tout à fait nouvelle, ce que Gérard Guillaume appelle un « jeu dramatique d'expression collective ». En introduisant deux personnages étrangers dans le carnaval, un journaliste, une sociologue (Daniel Leconte, Dominique Wahiche, qui sont un peu eux-mêmes, un peu ce qu'a voulu en faire la population), Gérard Guillaume révèle des comportements collectifs. La force du film, l'originalité de la démarche, obligent à regarder de plus près ce jeu du « je » et des « autres ».

C. H.

GERARD GUILLAUME : « On ne savait pas trop, a *priori*, ce que serait ce film. Le projet était complètement ouvert, avec quelques directives : on voulait que les gens soient associés, amènent des idées, participent et s'inscrivent dans une fiction. On leur demandait d'exprimer leur rapport à un vécu à travers une situation ludique, qui n'était pas étrangère à leurs préoccupations. C'est à travers cette proposition hypothétique qu'ils se sont déterminés et exprimés.

— Quel est le rôle de chacun et quelles en sont les limites ?

GERARD GUILLAUME : Il serait utopique de penser que cette recherche d'expression collective n'est pas maîtrisée par quelqu'un. On n'est pas dans une civilisation où l'audiovisuel appartient à tout le monde. Quand on laisse les gens aller dans une improvisation complètement libre, ils vont facilement aux lieux communs, aux clichés; à ce qu'ils voient habituellement à la télévision. Il faut qu'ils sentent une infrastructure cohérente, ça les libère. C'est pour ça aussi qu'on a refusé de faire du reportage à cru, sur le vif. Mais à l'intérieur du cadre fixé par la lumière, le champ de la caméra, le champ de sensibilité du micro, les gens jouent leur partie, font évoluer la scène. Le scénario, qui avait été présenté au début comme un projet, a été remanié plusieurs fois. Tous ceux qui sont dans le film ont été associés de très près à l'écriture.

— Vous avez parlé d'un travail préparatoire minutieux et nécessaire... Qui avez-vous rencontré ?

GERARD GUILLAUME : Il y a deux choses. La première d'ordre général et théorique, qui est ce travail de recherche — né avec Pierre Schaeffer, puis que j'ai poursuivi avec l'INA — sur les problèmes de communication. Ici on a tenté une expérience un peu nouvelle, je pensais qu'il était d'autant plus intéressant d'amener les gens dans un jeu — ce que j'appelle le « jeu dramatique d'expression collective » — que le jeu fait partie de la tradition du carnaval.

DANIEL LECONTE : Dominique Wahiche, qui avait déjà fait des émissions sur le carnaval de Limoux à France-Culture, avait toute une série de contacts qui nous ont permis de cheminer ensuite près de ceux qui avaient quelque chose à dire. On a vu beaucoup de monde, les officiels, les historiens locaux, les ethnologues, ceux qui participent au carnaval et ceux qui n'y participent pas.

— Vous avez vu toutes les bandes ?

GERARD GUILLAUME : Pas toutes. Il ne suffit pas de dire qu'on fait un film pour que les gens s'ouvrent. Cela s'est fait en fonction du calendrier. Le carnaval dure plusieurs semaines, on n'a eu que trois semaines de tournage. On a donc eu trois bandes, plus une, celle des Arcadiens, particulièrement intéressée par notre projet et pour laquelle nous avons organisé une sortie spéciale. Deux sont essentielles : les Arcadiens, qui sont les plus « classiques » (on les appelle d'ailleurs les académiciens), et les Joubes. Ce sont de grands danseurs et meneurs, qui font évoluer la tradition sans la trahir.

— Pourquoi la bande des femmes n'a-t-elle pas participé au film ?

DANIEL LECONTE : C'est une bande très particulière, dans une situation fragile. Ce sont des femmes de la bourgeoisie qui ont bousculé le protocole en créant une bande de femmes dans un carnaval misogyne, mais elles sont très critiquées à cause de leurs costumes très coûteux. Elles nous ont dit que le film ne les intéressait pas.

— Est-ce que vous n'avez pas choisi — aussi — en fonction de vos goûts ? Le carnaval que vous montrez est plus beau, plus esthétique, plus dramatique que dans la réalité.

GERARD GUILLAUME : On a un peu vu les grands prêtres, oui. Mais la première fois que j'ai assisté au carnaval, j'ai vu un homme qui dansait de manière merveilleuse, avec cette espèce d'élégance, cette économie de gestes. Quand il s'est démasqué, j'ai vu un type défait, aviné, malade et c'était extraordinaire ce contraste entre le sublime et cette réalité. Il se passe quelque chose derrière le masque, un mystère... c'est ce que j'ai essayé de faire passer.

DOMINIQUE WAHICHE : C'est très profond, et difficile à expliquer. Cela tient au caractère de la danse. Il y a l'envoûtement de la danse, l'alcool qui crée un état second et, à l'intérieur de cet état second, je crois que les gens expriment quelque chose qui est autre chose que ce qu'ils vivent dans la vie quotidienne. Il se produit une sorte de dédoublement. Mimile parle de l'esprit des morts qui est derrière la musique.

— Fiction ou réalité, la démarcation n'est pas claire, on ne sait jamais très bien et cela fait partie du jeu. Mais est-ce que cela ne risque pas d'être un peu dangereux dans la mesure où le téléspectateur ne connaît pas les règles du jeu et peut prendre pour des réalités l'espèce de tribunal populaire par exemple auquel est soumis le journaliste ou l'agression de la sociologue sous les arcades ?

GERARD GUILLAUME : Il n'y a pas de démarcation parce que le film est entièrement carnavalesque. La fiction intervient dans la chine (1), le procès est dans la tradition du carnaval. On pourrait parler d'un film de fiction s'il y avait une histoire d'amour entre le journaliste et la sociologue ou une intrigue policière, ce n'est pas le cas. Les éléments qu'on a mis ne sont pas de fiction, mais de jeu. On a dit : qu'est-ce qui pourrait arriver à des types pareils ? La réponse est fondée sur des faits historiques. Un journaliste a été effectivement déplacé à la suite d'une critique qu'il avait émise sur le carnaval. La bagarre avec les « zipples » a eu lieu dans la réalité.

DOMINIQUE WAHICHE : On n'a pas inventé les personnages, on a choisi deux personnages capables de cristalliser des choses entendues et qui se résument un peu à celle-ci : il faut être de Limoux pour faire le carnaval.

— Vous avez présenté le journaliste et la sociologue comme des victimes innocentes de la xénophobie d'une petite ville. C'est peut-être oublier qu'ils arrivent chargés d'un pouvoir énorme. Est-ce qu'il n'y a pas une réaction normale de méfiance face à ce pouvoir ?

DANIEL LECONTE : On ne porte pas de jugement de valeur. On dit que la fête appartient à tout le monde et eux disent non. En mettant des barrières, en rejetant les étrangers, c'est peut-être la seule manière qu'ils aient trouvé de préserver un carnaval partout ailleurs déliquescent.

GERARD GUILLAUME : Il ne faut pas trop prendre au sérieux la xénophobie et l'exclusion de la femme, il y a un grossissement de la parole dont tout le monde joue.

— Vous avez montré une agression physique.

GERARD GUILLAUME : Le tribunal n'est pas une agression puisque le journaliste est condamné à participer au carnaval. C'est une initiation. Avec ceci de particulier que les habitants savent qu'ils le mettent dans une situation difficile. Le journaliste, la sociologue, sont des personnages prétextes, choisis par la population, des personnages de jeu.

— Jeu ou je ? Est-ce qu'il n'y a pas là une manière très narcissique de se mettre au premier plan ?

GERARD GUILLAUME : Il était intéressant de nous mettre en jeu, de jouer cartes sur table. Montrer d'où on parle. Je n'appelle pas un documentaire narcissique celui qui établit son rapport personnel et qui revendique son regard. Il serait absurde de dire : on s'est mis au service d'une expression collective. On s'est mis au service d'une réalité dans laquelle intervient tout un tas de données. Une œuvre reste toujours parcellaire, elle expose ce que les gens ont bien voulu exprimer, ce qu'on a bien voulu leur faire exprimer, ce vers quoi on les a orientés. Le pouvoir de manipulation que représente une caméra est affirmé, mais dans un acte de confiance, de complicité. Les autres peuvent aussi le manipuler. C'est ce qui m'intéresse, m'excite, dans la télévision, cette possibilité d'augmenter la part de création collective, essayer de faire des gens non plus seulement des récepteurs mais des émetteurs.

Propos recueillis par
CATHERINE HUMBLOT.

(*) Vendredi 20 février, TF 1, 22 h. 20.

(1) On appelle « chine » le jeu qui consiste à déguiser sa voix et à entreprendre, masqué, quelqu'un dans le public. La « victime » doit découvrir celui qui se cache derrière le masque, et la coutume exige qu'elle lui paye à boire jusqu'à ce qu'elle l'ait reconnu.

Succession aux Etats-Unis

Le départ du roi Walter

Le journaliste américain Walter Cronkite devait présider le 15 février la gala de clôture du vingt et unième Festival international de télévision de Monte-Carlo. Le 8 mars, il quittera ses fonctions de présentateur du journal télévisé de la C.B.S.

ROBERT SOLÉ

CHAQUE soir, comme si de rien n'était, Walter Cronkite présente son journal aux téléspectateurs de C.B.S. Même voix grave, un peu saccadée, même calme olympien. Et chaque soir, sans grimaces ni contorsions, le roi de l'information télévisée s'approche doucement de la sortie. Son adieu officiel est fixé au 8 mars, après dix-huit années de vedettariat absolu.

Le phénomène Cronkite est unique en son genre. Aucune des deux autres grandes chaînes commerciales, A.B.C. et N.B.C., n'a réussi à imposer un anchorman (présentateur-réalisateur) de ce calibre. Dieu sait pourtant si elles ont essayé. Même en se mettant à trois — l'un à New-York, l'autre à Los Angeles, le troisième à Londres, — les présentateurs d'A.B.C. ont un taux d'écoute bien inférieur à celui du « roi » Walter. Et même, s'il semble en être une copie exacte sur N.B.C., John Chancellor ne parvient nullement à le rattraper.

Cronkite fait figure d'institution. A la dernière convention du parti républicain, c'est à lui que M. Ford confia qu'il ne serait pas candidat à la vice-présidence. M. Reagan apprit la perte de son colistier prétéré à la télévision. Trois ans plus tôt, le premier « sommet télévisé » entre MM. Begin et Sadate avait été un chef-d'œuvre de la « Cronkite Diplomacy ».

Rien ne préparait ce reporter sportif d'une radio locale de Kansas-City, devenu correspondant de guerre, à monter si haut. Il ne fit aucun exploit sur le champ de bataille, ne révéla aucune affaire sensationnelle, seule une remarquable « couverture » des conventions de 1952 le désigna à l'attention de tous.

Le journalisme américain a eu successivement deux grandes vedettes : Walter Lippmann, qui dominait la presse écrite, et Walter Cronkite, qui règne pour quelques jours encore sur le petit écran. Mais, hormis leur prénom, les deux Walter n'ont pas grand-chose de commun. Le premier pensait le monde, le second prétend tout juste le présenter. C'est un anchorman qui évite seulement de faire écran entre l'information et les téléspectateurs. Il parle sur le même ton des malheurs des hommes et de leurs joies avec sobriété.

A en croire des sondages, Walter Cronkite est l'Américain qui inspire le plus de confiance à ses compatriotes. On a même songé à lui pour la Maison Blanche.

Ce sexagénaire moustachu et rondouillet n'est pas ce qu'on appelle un bel homme. Ni même un homme brillant, malgré une intelligence certaine et des éclairs de malice dans le regard. Mais c'est justement pour cela que des millions d'Américains s'identifient à lui. Walter Cronkite fait figure de père, de grand-père, de médecin de famille. On l'aime aussi bien à l'écran qu'en vacances sur son bateau, avec la pipe, les jumelles, la casquette de marin.

Rien n'obligeait l'anchorman de C.B.S. à lever l'ancre. On l'aurait bien gardé jusqu'à soixante-dix ans. Avec sagesse, il s'est méfié de la lassitude des téléspectateurs et de sa propre usure.

Aussitôt connue la nouvelle de son départ, la bataille de succession a commencé. Deux journalistes très connus de la station étaient en piste : Roger Mudd, cinquante-deux ans, et Dan Rather, quarante-huit ans. C'est ce dernier qui l'a emporté. L'autre, dépité, a accepté un pont d'or d'une chaîne concurrente.

Issu d'une famille très modeste de Houston (Texas), le successeur de Cronkite a commencé, lui aussi, sa carrière dans une station locale avant d'entrer à C.B.S. Il se trouvait par hasard à Dallas lors de l'assassinat de John Kennedy, et ce fut la grande chance de sa vie professionnelle. Un autre président fit son bonheur en le prenant en grippe pendant l'affaire du Watergate. Et les téléspectateurs le connurent définitivement grâce à l'émission d'actualités « Soixante minutes ».

Ce journaliste combatif, un peu trop conscient de ses qualités, va tenter une succession bien difficile. Ne pouvant être le deuxième Cronkite, il va essayer d'être un excellent Dan Rather. Son contrat est mirifique : 1 million de dollars par an, soit 400 000 francs par mois. Même le président-directeur général de Ford n'en gagne pas autant.



Les notes de JACQUES SICLIER

★ A VOIR. ★★ GRAND FILM

A vingt-trois pas du mystère

DE HENRY HATHAWAY
Lundi 16 février
FR 3, 20 h. 30

★ *Une enquête policière menée à Londres à partir de faibles indices par un écrivain aveugle. La cécité du détective amateur provoque — le spectateur voyant ce qui lui échappe, — un suspense angoissant à la manière d'Hitchcock.*

Le Jour de gloire

DE JACQUES BESNARD
Lundi 16 février
TF 1, 20 h. 35

La relève, par Jacques Besnard, avec Jean Lefebvre en vedette, de la « 7e compagnie » de Robert Lamoureux. Fin de l'occupation et « système D » opposé aux Allemands, puis aux Américains, dans un village français. C'est bête, et on ne rit pas longtemps.

La blonde défie le F.B.I.

DE FRANK TASHLIN
Mardi 17 février
FR 3, 20 h. 30

★ *Parce qu'elle téléphone plusieurs fois par jour à son chien appelé Vladimir, Doris Day, hôtesse dans une station spatiale, passe pour une espionne russe. Tashlin, qui dirigea Jerry Lewis, traîne cette actrice-savonnette et son partenaire Rod Taylor comme des boulets, mais se rattrape sur les gags.*

La Rose et la Flèche

DE RICHARD LESTER
Mercredi 18 février
FR 3, 20 h. 30

★ *Le cinéaste anglais qui tourna en dérision* les Trois Mousquetaires, *de Dumas, a ramené ici à des dimensions historiques et humaines. Robin des Bois et sa Marianne, qui ont vingt ans de plus que chez Michael Curtiz. Crépuscule des héros, marqués, griffés par l'âge (Sean Connery et Audrey Hepburn), dernières aventures et fin tragique. Ceux que nous avons tant aimés au cinéma sont mortels.*

Le Schpountz

DE MARCEL PAGNOL
Jeudi 19 février
FR 3, 20 h. 30

★ *D'une épicerie de village provençal où quelqu'un a mis « la corbeille de croissants sous le robinet du bidon de pétrole », aux studios parisiens, l'itinéraire d'un « fada » qui veut être une vedette de charme et devient le roi des comiques. Pagnol a brocardé — sans rien exagérer — les mœurs des milieux du cinéma de l'époque, et fait de Fernandel un « caractère ». Morceau d'anthologie : les diverses interprétations d'un article du code civil, « tout condamné à mort aura la tête tranchée » — par le « schpountz », qui veut prouver ses dons.*

Cet obscur objet du désir

DE LUIS BUNUEL
Jeudi 19 février
A 2, 20 h. 45

★★ *Le dernier film de Bunuel, pour fêter ses quatre-vingt-un ans. Adaptation très libre de* la Femme et le Pantin, *roman de Pierre Louys (après les versions de Jacques de Baroncelli 1929 avec Conchita Montenegro, de Josef von Sternberg, 1935, avec Marlène Dietrich, de Julien Duvivier, 1958, avec Brigitte Bardot). Chez Bunuel, Conchita, la danseuse espagnole qui attise le désir d'un barbon et se refuse toujours à la dernière seconde, est jouée par deux actrices, ange et garce selon les obsessions et les fantasmes de Fernando Rey (doublé à la perfection par Michel Piccoli). L'amour-passion sombre dans la dérision, l'ordre bourgeois et sa « morale » prennent du plomb dans l'aile, l'humour noir et les gags surréalistes portent leur charge de subversion. Comme toujours, Bunuel manie le cinéma en esprit libre, dévoile le monde secret des instincts.*

Papa les petits bateaux

DE NELLY KAPLAN
Jeudi 19 février
TF 1, 22 h. 35

★ *La fille d'un milliardaire enlevée par des truands de pacotille manœuvre si bien ses ravisseurs qu'ils s'entretuent. En parodiant la « série noire », Nelly Kaplan défend avec une joyeuse férocité la liberté féminine. Suite logique de* la Fiancée du pirate *dans un univers farfelu, il n'y a pas qu'une façon, pour la réalisatrice, d'exprimer la révolte.*

La Gueule ouverte

DE MAURICE PIALAT
Vendredi 20 février
A 2, 23 h. 5

★★ *Sans philosophie, sans métaphysique, sans point de vue moral, sans critique sociale, sans naturalisme, la mort lente d'une femme de cinquante ans, atteinte d'un cancer, et les réactions de son entourage familial vivant l'agonie dérangeante. Longs plans fixes, dialogues qui ont l'air improvisés, acteurs qui sont des personnages vrais (Monique Mélinand, Hubert Deschamps, Philippe Léotard, Nathalie Baye) englués dans leurs petits problèmes. Un très grand film français de ces dernières années ; Pialat a payé d'un échec commercial son originalité, sa hardiesse. Le public accepte la mort au cinéma à condition qu'elle soit un spectacle, sentimental de préférence. Or, elle est, ici, horriblement banale et sans émotion.*

Confidences pour confidences

DE PASCAL THOMAS
Dimanche 22 février
TF 1, 20 h. 35

★ *Cette chronique de trois sœurs en milieu petit-bourgeois, de 1957 à 1967, ignore les roublardises du courant « rétro-jeunesse » façon* A nous les petites Anglaises *et* Diabolo menthe. *On y voit, sur des changements de ton successifs, des situations évoluant au fil du temps, l'inévitable effritement de la cellule familiale. C'est subtil, attachant, drôle parfois, tout près de la réalité vécue par les Français moyens.*

A Scandal in Paris

DE DOUGLAS SIRK
Dimanche 22 février
FR 3, 22 h. 30

★ *Film inédit en France et qu'il ne faut pas manquer. Douglas Sirk s'est inspiré de la vie de François Vidocq — le bandit qui devint chef de la police — pour une comédie historique d'atmosphère très baroque, où George Sanders apparaît comme un personnage ambigu, un homme entre deux univers, porteur de secrets.*

A VOIR

Une tranche de vie

TELEFILM :
LE CHEVAL VAPEUR
Mardi 17 février
A 2, 20 h 40

Prélude aux « Dossiers de l'écran » sur la révolution paysanne au cours des années 50, c'est une tranche de vie très fine, je dirais presque un peu mince pour un Maurice Failevic, le Failevic des *Sangliers* et de *la Belle Ouvrage*. Justesse de ton, parler naturel, mots simples, gestes vrais, histoire linéaire, à peine une histoire... Dans une ferme près de Chinon — sur les lieux mêmes où fut tourné *1788*, — une famille de fermiers français confrontée au grand tournant de l'époque : remplacer le cheval de trait par un tracteur. Tous les voisins l'ont fait, les Beaugé y viennent difficilement. Ils devront souscrire un emprunt au Crédit agricole, et puis, une chose en appelant une autre, il leur faudra s'agrandir, louer des terres, acheter de la semence, un épandeur, un pulvérisateur, s'endetter. A part ça ? Rien. Si, la récolte. Sera-t-elle bonne, sera-t-elle mauvaise ? On l'attend. Les paysages — enfin ce qu'on peut en voir sur un petit écran plus ou moins bien réglé quand il n'est pas en noir et blanc — sont ravissants, les acteurs excellents. Un bon prétexte à discussion. — C. S.

La passion de Virginia Woolf

DOCUMENTAIRE :
UNE FEMME, UNE EPOQUE
Mardi 17 février
TF 1, 21 h 25

Virginia Woolf, née Stephen : famille très anglaise, c'est-à-dire fondée sur un cocktail de traditionalisme puritain et de non-conformisme débridé. Famille d'intellectuels. Le père dirige la publication du « Dictionnaire biographique national », les enfants rédigent un journal. Famille où règne la fantaisie, où rôde la folie. Famille nombreuse — neuf frères et sœurs — d'individualistes, fortement soudés par des passions, des violences.

Individualiste, Virginia Woolf : elle épouse en 1912 Leonard Woolf, fonctionnaire d'origine juive, qui respecte son indépendance, qu'elle entraîne dans sa lutte pour toutes les libertés. Elle milite pour la révolte irlandaise, la guerre des Boers, celle d'Espagne.

Régis Milcent, c'est le principe de sa série d'émissions, mêle documents authentiques et témoignages reconstitués. Maud Rayer incarne Virginia Woolf. A cette femme dont les romans ironiquement sensibles, pudiquement scandaleux, délivrent un message affolé d'amour, elle donne son visage fiévreux, ses yeux d'eau noire. L'eau court tout au long de la vie de Virginia Woolf, jusqu'au jour où, à cause de la folie du monde en guerre, de la folie qui détruit sa conscience, elle marche dans l'eau, les poches emplies de cailloux, et disparaît. — C. G.

Dans les cours de récré

FEUILLETON :
PAUSE-CAFE
Jeudi 19 février
TF 1, 20 h 35

Elle est jolie sans être banale, elle a du charme et de la drôlerie. A la ville, elle s'appelle Véronique Jannot, à l'écran on la surnomme Pause-Café parce que, dans son bureau d'assistante sociale au lycée Einstein, elle sert le jus et tente de venir en aide aux élèves en difficulté, de grands élèves, à peine moins âgés qu'elle, bientôt des copains. Ils sont tous très gentils, seul le proviseur est très méchant.

Tout ce petit monde s'exprime par la voix de l'auteur, Georges Coulonges, dans un français passe-partout, aseptisé, sans rapport avec celui que l'on parle dans les cours de récré. Celui-là, vous ne l'entendrez qu'au cinéma. Cependant, les problèmes auxquels s'attaque Véronique Jannot sont ceux de notre époque, grossesse non désirée, inceste, alcool et drogue. Ils lestent ce feuilleton, au demeurant mené à vive allure, d'un bon poids, d'une juste mesure de réalité. — C. S.

La saga d'une enfance perdue

THEATRE :
L'ATELIER
Vendredi 20 février
TF 1, 20 h 35

Le Sentier, années 50 : ce n'était pas encore le prêt-à-porter, c'était la confection. Les petits tailleurs ne savaient pas encore que la mode irait plus vite que les changements de temps, les ouvrières cousaient des costumes faits pour durer. Le paternalisme régnait, les arrière-boutiques ne servaient pas encore de dortoirs aux clandestins turcs, les juifs sortaient de la clandestinité.

Dans l'atelier, la vie reprend « comme avant », déjà anachronique. Avec des hommes, des femmes surtout, qui se sont laissés porter par les remous de la guerre, qui vont se laisser dépasser par le mouvement accéléré d'un monde en mutation. Le « petit peuple » courbatu panse ses blessures, chasse l'amertume des remords et des humiliations, des colères impuissantes, des lâchetés et des courages quotidiens. Chasse le souvenir des larmes inutiles. Une femme juive, en mal d'identité, poursuit avec une obstination douce, quasi mystique, la preuve que son mari, déporté, effacé, a existé. Elle veut un papier, avec u · date, et qu'importe si c'est la date de sa mort, et qu'importe si la date est fausse...

Jean-Claude Grumberg raconte avec sa chair, son rire et sa fureur la saga de son enfance perdue. Il raconte sans artifices. Le succès du spectacle, les prix qu'il a reçus, sont là pour le remercier. — C. G.

Lundi 16 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout
12 h 30 Midi première
13 h Journal
13 h 30 Emissions régionales
13 h 50 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui
Ces chers disparus ; 14 h 5, Téléfilm : *Revolver et gants de velours* ; 15 h 15, Documentaire : pour une tradition populaire, colportage ; 15 h 55, Variétés : Nicole Croisille ; 16 h 10, Au grenier du présent ; 17 h, Variétés.
17 h 25 Croque-vacances
Inuit ; 17 h 30, Bricolage (et à 17 h 50) ; 17 h 35, Infos-magazine ; 17 h 40, Isidore, le lapin ; 17 h 45, Variétés ; 17 h 53, Famille ours au Far-West.
18 h TF 4
18 h 20 Un, rue Sésame
18 h 45 Avis de recherche : Jean Piat
19 h 10 Une minute pour les femmes
Attention à la belle occase.
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Les paris de TF 1
20 h Journal
20 h 35 Cinéma : le Jour de gloire
Film français de J. Besnard (1976), avec J. Lefebvre, P. Tornade, D. Cowl, J. Marin, R. Rollis, C. Nobel. (Rediffusion.)
Les déboires d'un facteur parisien, en 1944, au moment de la Libération, dans un village encore occupé par les Allemands, qui réclament un otage.
22 h 5 Médicale : Le médecin et la mort
Avec les professeurs M. Rapin, P. Royer, L. Schwartzenberg, C. Phelebon, G. Rambault et F. Foretta.
23 h 15 Journal

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir
12 h 30 Série : La vie des autres
12 h 45 Journal
13 h 35 Face à vous
14 h Aujourd'hui madame
Des auteurs face à leurs lectrices.
15 h Emissions pédagogiques
16 h 30 Itinéraires
L'épopée Viking : les routes de l'Est et de l'Ouest.
17 h 20 Fenêtre sur...
Demain... la mer.
17 h 50 Récré A 2
Emilie ; Casper et ses amis ; Albator.
18 h 30 C'est la vie
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Top club
20 h Journal
20 h 35 Magazine : Question de temps
Vingt ans. Pour quoi faire ? Audition publique au Palace en association avec Europe 1.
22 h Document : Les nouveaux papes
Jean-Paul II, le pèlerin de la liberté.
Pour tenter le portrait de cet homme « charismatique », Jean Chelini et Jean Antoine nous emmènent en Pologne, dans la petite ville où il est né, puis suivent l'itinéraire, l'histoire de ce séminariste, curé de campagne, puis évêque de Cracovie.
22 h 45 Figaro-ci, Figaro-là
Nicole Bruneau, soprano, interprète des œuvres de *Massenet, Ganne, Planquette, Scotto, Messager, Goublier, Lecoq, Friml.*
23 h 15 Journal

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes
Hebdo-jeunes.
18 h 55 Tribune libre
Union démocratique du travail (J. Debû-Bridel).
19 h 10 Journal
19 h 20 Emissions régionales
19 h 55 Dessin animé
Les aventures de Tintin : le secret de « la Licorne ».
20 h Les jeux
20 h 30 Cinéma public : A vingt-trois pas du mystère
Film américain de H. Hataway (1956), avec Van Johnson, V. Miles, C. Parker, P. Laffan, M. Denham, T. de Marney.
Un écrivain aveugle a surpris un projet criminel. Armé de faibles indices, il entreprend, avec l'aide de sa fiancée et de son secrétaire, de l'empêcher.
22 h Journal

Mardi 17 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout
12 h 30 Midi première
13 h Journal
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin Présent
Eux en question ; 14 h 5, Tout feu, tout hommes ; 14 h 10, Feuilleton : L'homme sans visage ; 15 h 5, Les recettes de mon village : gâteau basque ; 15 h 25, Mémoire en fête ; 16 h 5, Dossier : Tu n'es pas laide... regarde-moi ! ; 16 h 35, Le pour et le contre ; 16 h 40, A tire d'elles pour eux ; 16 h 45, Coup de cœur ; 16 h 50, Le jardin d'Anita ; 17 h 15, Mini-show.
17 h 25 Croque-vacances
Inuit ; 17 h 30, Bricolage : un nénuphar en papier crépon (et à 17 h 50) ; 17 h 35, Infos-magazine ; 17 h 45, Isidore, le lapin ; 17 h 45, Variétés : Les Démones Loulou ; 17 h 53, La famille ours au Far-West
18 h TF 4
18 h 20 Un, rue Sésame
18 h 45 Avis de recherche
19 h 10 Une minute pour les femmes
Echangerais jeune Américaine contre jeune Française.
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Les paris de TF 1
20 h Journal
20 h 35 Le Grand Débat : Jacques Chirac
Le maire de Paris, candidat à l'élection présidentielle, est interrogé par les journalistes de TF 1 : J.-M. Cavada, P. Duhamel, J. Lefèvre, Y. Mourousi, J.-C. Bourret.
21 h 25 Documentaire : Une femme, une époque.
Virginia Woolf. Réalisation R. Milcent.
(Lire notre sélection.)
22 h 30 Documentaire : Traits de mémoire
Série d'A. Blanc. Réal. Cl. Miller.
Dans cette histoire de la bande dessinée qui va de la tapisserie de Bayeux à nos jours, ce quatrième volet montre les pionniers de l'image fixe : Emile Cohl, Joseph Pinchon (Bécassine), Alain Saint-Ogan (Zig et Puce), Walt Disney...
22 h 50 Journal

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir
12 h 30 Série : La vie des autres
12 h 45 Journal
13 h 35 Emissions régionales
13 h 50 Face à vous
14 h Aujourd'hui madame
Pourquoi écrivez-vous ?
15 h Téléfilm : Passager vers la Lune
Joey, treize ans, E. J., onze ans, rêvent de devenir astronautes.
16 h 35 Itinéraires
Protection des vestiges en péril ; Musique africaine.
17 h 20 Fenêtre sur...
L'or des Conquistadores.
17 h 50 Récré A 2
C'est chouette ; 3-2-1 contact.
18 h 30 C'est la vie
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Top club
20 h Journal
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.)
L'appareillage des handicapés.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : le Cheval vapeur
Téléfilm de M. Failevic. Avec M. Cassagne, F. Meininger, M. Lafféac...
(Lire notre sélection.)
22 h Débat : Dans les années 50, la révolution du monde paysan
Avec : MM. P. Lamour, président de la fédération économique et sociale du Languedoc-Roussillon ; F. Guilhaume président de la F.N.S.E.A. ; M. Debatisse, secrétaire d'Etat, auteur de « la Révolution silencieuse » ; J. Fiquet, président de la fédération du Crédit agricole ; J. Baumier, auteur de « Paysans de l'an 2000 » ; B. Thareau, agriculteur et administrateur d'une coopérative, et Mme Y. Verdier, auteur de « Façons de dire, façons de faire ».
23 h 30 Journal

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Ministère des universités
La procédure législative (région Ile-de-France).
18 h 30 Pour les jeunes
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre
Club de l'Horloge.
19 h 10 Journal
19 h 20 Emissions régionales
19 h 55 Dessin animé
Les aventures de Tintin : le secret de « la Licorne ».
20 h Les jeux
20 h 30 Cinéma : la Blonde défie le F.B.I.
Film américain de F. Tashlin (1967), avec D. Day, R. Taylor, A. Godfret, J. McGiver, P. Lindey, E. Andrews, E. Fleming.
Le comportement extravagant d'une jeune femme, hôtesse dans un centre spatial, la fait soupçonner d'espionnage au profit des Russes.
22 h 15 Journal

Mercredi 18 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Réponse à tout
12 h 30 Midi première
13 h Journal
13 h 35 Portes ouvertes : Schuss sur la neige
13 h 50 Les visiteurs du mercredi
Spécial 6-10 ans ; 14 h 50, Feuilleton : Matt et Jenny ; 15 h 10, Spécial 10-15 ans ; 15 h 40, Le tableau bleu ; 16 h 41, La super-parade des dessins animés.
17 h 30 Studio 3
17 h 40 Automag
18 h Un, rue Sésame
18 h 45 Avis de recherche
19 h 10 Une minute pour les femmes
Les lycéens : ils ont des idées bien arrêtées sur le bon prof.
19 h 15 Tirage de la Loterie nationale
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Les paris de TF 1
19 h 55 Tirage du Loto
20 h Journal
20 h 35 Série : Julien Fontanes, magistrat
Le soulier d'or ; réal. François Dupont-Midy ; avec J.-M. Dupuis ; R. Gérome, R. Coutteure...
Dans une prison du nord de la France, Jacky Balkowiackx, qui fut une vedette du football, fait une grève de la faim.
22 h Magazine : La rage de lire
De G. Suffert.
La vie quotidienne à travers les âges (première partie). Avec MM. G. d'Angelis (directeur de la collection « la Vie quotidienne »). J. Tulard (la Vie quotidienne des Français sous Napoléon), *J. Soustelle* (les Aztèques à la veille de la conquête espagnole), *G.-E. Clancier* (la Vie quotidienne au Limousin au XIX[e] siècle), *J.-P. Crespelle* (la Vie quotidienne des impressionnistes). — *Les romans d'apprentissage (deuxième partie). Avec P. Moustiers* (le Cœur du voyage), *C. Gutman* (les Réparations).
23 h 15 Journal

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir
12 h 30 Série : La vie des autres
12 h 45 Journal
13 h 35 Emissions régionales
13 h 50 Face à vous
14 h Les mercredis d'aujourd'hui madame
15 h 15 Série : Bonanza
Elisabeth mon amour.
16 h 10 Récré A 2
Emilie ; Félix le chat ; Maraboud'ficelle ; Zeltron ; Candy ; Les blancs jouent et gagnent.
18 h 10 Cours d'anglais
18 h 30 C'est la vie
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Top club
20 h Journal
20 h 25 Sports : Football
Espagne-France, en direct de Madrid.
22 h 20 Magazine : Objectif demain
Les colères de la terre, de L. Broom Head, réal. J.-P. Spiero.
En direct du studio 15 des Buttes-Chaumont et de l'institut de physique du globe à Strasbourg, Objectif demain se met à l'écoute de la Terre. Les sismographes et les ordinateurs nous signaleront les moindre vibrations de notre sol. Jusqu'où pourrons-nous prévoir ?
23 h 20 Journal

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Travail manuel
18 h 30 Pour les jeunes
L'ours Paddington ; De truc en troc.
18 h 55 Tribune libre
Les Amis de la Terre (B. Lalonde).
19 h 10 Journal
19 h 20 Emissions régionales
19 h 55 Dessin animé
Les aventures de Tintin : le secret de « la Licorne ».
20 h Les jeux
20 h 30 Cinéma : la Rose et la Flèche
Film anglais de R. Lester (1976), avec S. Connery, A. Hepburn, R. Shaw, R. Harris, N. Killiamson, D. Elliott, W. Haigh
Robin des Bois revient en Angleterre après vingt ans de croisades et de batailles. Sa bien-aimée Marianne est entrée en religion. Leur amour renaît. Et Robin reprend la lutte dans la forêt de Sherwood.
22 h 15 Journal

TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

LUNDI 16 FEVRIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h, série : Mannix ; 21 h., *Abattoir 5*, film de G. Roy-Hill.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h 35, série : L'île fantastique ; 20 h 35, *Moi y'en a vouloir des sous*, film de J. Yanne.
- TELEVISION BELGE : 19 h 55, L'écran-témoin : *Pleure pas la bouche pleine*, film de P. Thomas. — TELE 2 : 19 h 55, Théâtre wallon : « *Li Galant di M'Feume* », de J.-B. Luc et J.-P. Conty, par la Compagnie dramatique du Cercle wallon de Watermael-Boitsfort ; 22 h 25, La révolution silencieuse (l'informatique dans la vie de tous les jours) ; 22 h 55, Spectacle magazine.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h 5, A bon entendeur ; 20 h 20, A l'occasion du centième anniversaire de la mort de Dostoïevski : *Crime et châtiment* (premier épisode), réal. M. Doulons ; 21 h 20, Zone bleue : *Prenez-moi juste un moment*, film de J.-B. Menond et C. Brandt ; 22 h 20, Les visiteurs du soir : J.-P. Ghelfi pour son livre *le Défi de la micro-électronique*.

MARDI 17 FEVRIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h, série : Dallas ; 21 h, *Histoire d'aimer*, film de M. Fondato.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h 35, série : L'âge de Cristal ; 20 h 35, *la Perle noire*, film de R. Thorpe.
- TELEVISION BELGE : 19 h 55, Feuilleton : Nana ; 20 h 50, TVF-Magazine ; 21 h 50, Magie de la danse, avec des extraits de ballets. — TELE 2 : 19 h 55, Visa pour le monde ; 21 h 50, Clap, la fête aux images.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h 50, Jeu : Faites vos mots ; 20 h 10, Spécial cinéma, avec un film de J. Deray : *Un papillon sur l'épaule*, suivi à 21 h 50 d'un gros plan sur Jacques Deray et à 22 h 30 du Club du cinéma.

MERCREDI 18 FEVRIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h, Hit-Parade ; 21 h, *le Colosse de Rhodes*, film de Sergio Leone.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h 35, série : Les grandes villes du monde (Londres) ; 20 h 35, *l'Arbre de vie* (première partie), film d'E. Dmytryk.
- TELEVISION BELGE : 20 h, Cycle Fellini : « *Fellini-Satiricon* », film de Fellini ; 22 h 10, Point de vue : la Louisiane. — TELE 2 : 19 h 55, Sports 2.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h 10, La grande roue : variétés, avec M. Berger, D. Balavoine, Antoine... ; 21 h 15, *le Carnaval de Binche*, film d'A. Keresztessy ; 22 h 10, Anatole : Latin-Jazz (dépaysement musical en Amérique latine grâce à Tito Puente, Gato Barbieri...).

JEUDI 19 FEVRIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h, série : Super-Jaimie ; 21 h, *l'Esprit d'Entebbe*, film de M. Golan.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h 35, série : La croisière s'amuse ; 20 h 35, *l'Arbre de vie* (deuxième partie), film d'E. Dmytryk.
- TELEVISION BELGE : 20 h 20, *Un après-midi de chien*, film de S. Lumet ; 22 h 20, Le carrousel aux images et le monde du cinéma. — TELE 2 : 20 h, Concert : œuvres de Britten et Chevreuille par le Nouvel Orchestre symphonique de la R.T.B.F., dir. B. Priestman, avec W. Mortier, piano, et F. Daneels, saxophone ; 20 h 40, Rencontre sans partition ; 21 h 15, Civilisation : série sur l'Europe occidentale du Moyen Age.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h 10, Temps présent : Vivre autrement, reportage d'H. Hartig et J.-P. Moutier ; 21 h 15, Prière d'insérer ; 21 h 20, Cycle Eddie Constantine : *A toi de faire, mignonne*, film de B. Borderie ; 22 h 50, L'antenne est à vous : les compagnons de Daniel.

VENDREDI 20 FEVRIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h, série : Marcus Welby ; 21 h, *Une vieille dame indigne*, film de R. Allio ; 22 h 30, Martini-Word : jeu-concours
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h 35, série : La conquête du ciel ; 20 h 35, *la Pépée du gangster*, film de G. Capitani.
- TELEVISION BELGE : 19 h 55, A suivre : hebdomadaire d'information ; 21 h 15, Ciné-Club : *l'Hôpital de la Transfiguration*, film d'E. Zebrowski.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h 20, Jeu : La chasse au trésor ; 21 h 25, Théâtre en Nouvelle-Zélande, documentaire sur une troupe de théâtre populaire d'avant-garde sillonnant le pays : le Red Mole ; 22 h 20, A l'affiche : actualité artistique ; 23 h 5, Nocturne : Johan Van der Keuken, documentariste hollandais.

SAMEDI 21 FEVRIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h 30, *Gross Paris*, film de G. Grangier ; 22 h 15, Ciné à la demande : *Bubu*, film de M. Bolognini.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h 35, série : Les héritiers ; 20 h 35, *Mélodie interrompue*, film de C. Bernardt.
- TELEVISION BELGE : 19 h 55, série : Le jardin extraordinaire ; 20 h 25, *la Mésaventure*, film de F. Charles ; 22 h, Inédits : *la Chine des années 30*, film documentaire d'A. Cops.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h 30, série : Papa poule ; 21 h 20, Concours eurovision de la chanson (finale suisse), en direct du Palladium de Genève ; 22 h 35, Sport.

DIMANCHE 22 FEVRIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h, série : Drôles de dames ; 21 h, *l'Amour en question*, film d'André Cayatte.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h 35, série : La chasse au trésor ; 20 h 35, *le Pigeon bleu*, film de J.-P. Decourt.
- TELEVISION BELGE : 19 h 55, A la Belge Epoque ; 20 h 55, série : Moviola.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h 45, Cycle Fernandel : *l'Ennemi public n° 1*, film d'H. Verneuil ; 21 h 25, « Hollywood », documentaire sur le cinéma muet ; 22 h 25, Table ouverte.

Jeudi 19 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout
12 h 30 Midi première
13 h Journal
13 h 35 Emissions régionales
13 h 50 Objectif santé : Le cancer du gros intestin
16 h 30 Les quatre fantastiques
16 h 50 Croque-vacances
Inuit ; 16 h 55, Bricolage (et à 17 h 35) ; 17 h, Variétés ; 17 h 5, Isidore, le lapin ; 17 h 10, Infos-magazine ; 17 h 15, La famille ours au Far-West ; 17 h 25, Portraits d'arbres ; 17 h 30, Variétés ; 17 h 40, Les Harlem Globe-Trotters.
18 h TF 4
18 h 20 Un, rue Sésame
18 h 45 Avis de recherche
19 h 10 Une minute pour les femmes
Femmes de commerçants, on pense enfin à vous.
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Tribune politique : L'Assemblée nationale
20 h Journal
20 h 35 Feuilleton : Pause-café
Deuxième épisode. Réalisation S.-R. Leroy. Avec V. Jannot, J. François, G. Werler...
(Lire notre sélection.)
21 h 25 Magazine : L'Evénement
De H. Marque et J. Besançon.
22 h 25 Journal
22 h 35 Cinéma : Papa les petits bateaux
Film français de Nelly Kaplan (1971), avec S. White, M. Bouquet, J. Magre, M. Lonsdale, P. Mondy, S. Chaplin.
Des truands minables enlèvent la fille d'un milliardaire pour en tirer rançon. Avec autant d'astuce que de perfidie, elle les dresse les uns contre les autres.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir
12 h 30 Série : La vie des autres
12 h 45 Journal
13 h 35 Emissions régionales
13 h 50 Face à vous
14 h Aujourd'hui madame
L'insécurité sociale des personnes âgées.
15 h Série : Le Saint
16 h L'invité du jeudi : François Reichenbach
17 h 20 Fenêtre sur... Quoi, ça existe encore ?
Pénitents et charitables.
Enquête sur des confréries dont l'origine remonte au Moyen Age.
17 h 50 Récré A 2
Emilie ; Discopuce ; Sido Rémi ; La bande à Bédé.
18 h 30 C'est la vie
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.)
Enceintes acoustiques.
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Top club
20 h Journal
20 h 35 Jeudi cinéma
(Et à 22 h 30).
20 h 45 Cinéma : Cet obscur objet du désir
Film français de L. Bunuel (1977), avec F. Rey, C. Bouquet, A. Molina, J. Bertheau, A. Weber, Muni, M. Asquerino, Piéral.
Dans un compartiment de chemin de fer, un quinquagénaire raconte à ses compagnons de voyage les tourments que lui a fait subir une fille qu'il désire ardemment et qui s'est toujours refusée à lui au moment de lui céder.
23 h 30 Journal

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes
L'ours Paddington ; Les mules de l'air.
18 h 55 Tribune libre
Club 16 (O. Guichard).
19 h 10 Journal
19 h 20 Emissions régionales
19 h 55 Dessin animé
Les aventures de Tintin : le secret de « la Licorne »
20 h Les jeux
20 h 30 Cinéma (cycle M. Pagnol) : le Schpountz
Film français de M. Pagnol (1938), avec Fernandel, O. Demazis, Charpin, L. Belières, E. Glori, R. Vattier, Maupi. (N. rediffusion.)
Un « fada » de village provençal rêve de devenir vedette de l'écran.
22 h 35 Journal

Vendredi 20 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout
12 h 30 Midi première
13 h Journal
13 h 35 Emissions régionales
16 h 30 Les quatre fantastiques
16 h 50 Croque-vacances
Inuit ; 16 h 55, Bricolage (et à 17 h 35) ; 17 h, Variétés ; 17 h. 5, Isidore le lapin ; 17 h 10, Infos-magazine ; 17 h 15, La famille ours au Far-West ; 17 h 25, Portrait d'arbres ; 17 h 30, Variétés ; 17 h 40, Les Harlem Globe-Trotters.
18 h TF 4
18 h 20 Un, rue Sésame
18 h 45 Avis de recherche
19 h 10 Une minute pour les femmes
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Les paris de TF 1
20 h Journal
20 h 35 Théâtre : L'Atelier
De J.-C. Grumberg, mise en scène de M. Benichou, J.-C. Grumberg, J. Rosner, avec J. Stoléru, G. Mnich, R. Thiéry... Réalisation J. Robin.
(Lire notre sélection.)
22 h 20 Téléfilm : Carnaval de Limoux
De G. Guillaume, D. Leconte, D. Wahiche.
(Lire notre article page IX.)
23 h 30 Journal et cinq jours en Bourse

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir
12 h 30 Série : La vie des autres
12 h 45 Journal
13 h 35 Emissions régionales
13 h 50 Face à vous
14 h Aujourd'hui madame
Evocation de Jean Nohain.
15 h 15 Série : Le Saint
16 h Magazine : Quatre saisons
17 h La télévision des téléspectateurs
17 h 20 Fenêtre sur... Le monde de la danse
Quand tu commences à voir les cigognes.
Une chorégraphie de la Comédie de Caen.
17 h 50 Récré A 2
Mes mains ont la parole ; Zora la Rousse.
18 h 30 C'est la vie
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Top club
20 h Journal
20 h 35 Feuilleton : le Mythomane
D'A. Boudard ; réal. M. Wyn ; avec P. Perrin, S. Delair.
Une tournée des grands-ducs où il faut un « pigeon », de prétendus faux billets, et une imprimerie clandestine bidon.
21 h 35 Apostrophes
Magazine littéraire de B. Pivot.
A la recherche des civilisations enfouies. Avec le commandant J.-Y. Cousteau, Y. Paccalet (« A la recherche de l'Atlantide »), J. Guilaine (« la France d'avant la France »), A. Schnapp (l'Archéologie aujourd'hui »), J. Suchy et C. Cinquin (« l'Archéologie d'avant l'histoire »).
22 h 55 Journal
23 h 5 Ciné-club : (cycle Maurice Pialat) : la Gueule ouverte
Film français de M. Pialat (1973), avec M. Mélinand, H. Deschamps, P. Léotard, N. Baye, H. Saulquin, A. Grestau.
Une femme meurt lentement d'un cancer, dans sa chambre, au-dessus d'une boutique de mercerie d'un village d'Auvergne. Son mari, son fils et sa belle-fille attendent sa fin.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes
Les contes du folklore japonais : « le grand-prêtre » ; Des livres pour nous.
18 h 55 Tribune libre
Force ouvrière.
19 h 10 Journal
19 h 20 Emissions régionales
19 h 55 Dessin animé
Les aventures de Tintin : le trésor de Rackham-le-Rouge.
20 h Les jeux
20 h 30 V3 - Le nouveau vendredi : Et le vent souffle de la mer...
Une émission d'A. Sabas. Reportage et réalisation : M. Caraël et M. Handwerker.
(Lire notre sélection.)
21 h 30 Téléfilm : Emile Waldteufel
Texte de F. Didelot. Réal. A. Teisseire.
Organisateur des bals de la cour de Napoléon III, puis des soirées de Compiègne et de Biarritz, ce pianiste strasbourgeois connut le succès avec sa valse Manolo.
22 h 25 Journal
22 h 45 Magazine : Thalassa

Samedi 21 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Emissions régionales
12 h 30 Cuisine légère
Confit de lapin au thym.
12 h 45 Forum-Education
13 h Journal
13 h 30 Le monde de l'accordéon
13 h 50 Au plaisir du samedi
Les Lorrains de Paris ; 14 h 10, Deux ans de vacances ; 14 h 55, Plume d'élan ; 15 h 40, Le magazine de l'aventure ; 16 h 5, Maya l'abeille ; 16 h 30, Temps X ; 17 h 20, L'incroyable Hulk.
18 h 10 Trente millions d'amis
18 h 40 Magazine auto-moto
19 h 10 Six minutes pour vous défendre
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Les paris de TF 1
20 h Journal
20 h 35 Variétés : Numéro un
Spécial festival de Monte-Carlo.
21 h 35 Série : Dallas
22 h 30 Télé-foot 1
23 h 30 Journal

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 45 Journal des sourds et des malentendants
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite
12 h 45 Journal
13 h 35 Des animaux et des hommes
14 h 25 Les jeux du stade
18 h Récré A 2
Pinocchio.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.)
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Top club
20 h Journal
20 h 35 Téléfilm : les Héritiers
Sylvaine, de R. Coulonges ; réal. R. Pigaut ; avec H. Surgère, G. Marchal, C. Dejoux.
Une histoire à double évolution, l'une policière, l'autre psychologique. Un accident de voiture, qui est peut-être un meurtre, mène à une enquête qui fait découvrir des héritages... affectifs.
22 h 5 Jeux : Interneige
23 h Document : Les carnets de l'aventure
Les parois du Nouveau Monde.
Nicole Vitel, lauréate de la première bourse de l'aventure Antenne 2, a suivi avec sa caméra deux grimpeurs lyonnais et stéphanois à la conquête de quelques-unes des plus célèbres falaises de l'ouest des Etats-Unis.
23 h 30 Journal

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h Trait d'union
Magazine sur l'Islam.
12 h 30 Les pieds sur terre
Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole.
13 h 30 Horizon
Une émission du ministère de la défense.
18 h 30 Pour les jeunes
L'agence Labricole ; Les ateliers du poète : F. Jammes.
19 h 10 Journal
19 h 20 Emissions régionales
19 h 55 Dessin animé
Les aventures de Tintin : le trésor de Rackham-le-Rouge.
20 h Les jeux
20 h 30 Histoires extraordinaires : le Scarabée d'or
Réal. M. Ronet. D'après E. Poe.
(Lire notre sélection.)
21 h 30 Documentaire : Indiens des Andes
Une émission de P. Gérin.
Enquête sur les sociétés rurales des hauts plateaux du Pérou.
22 h 15 Journal
22 h 35 Champ contre champ : Parents et enfants au cinéma

Dimanche 22 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 Talmudiques
9 h 30 Orthodoxie
10 h Présence protestante
10 h 30 Le jour du Seigneur
11 h Messe
Célébrée au centre œcuménique des Sept-Mares, à Elancourt ; prédication Père Hervé Duroselle.
12 h TF 1 - TF 1
12 h 30 Concours de la chanson française pour l'Eurovision 81
13 h Journal
13 h 20 C'est pas sérieux
14 h 15 Variétés : Les nouveaux rendez-vous
15 h 30 Tiercé
15 h 40 Série : les Buddenbrook
16 h 30 Concours de la chanson française 81
Résultats.
16 h 35 Sports première
17 h 50 Téléfilm : la Grimpe
Réal. R. Bernard d'après H. Spade. Avec G. Chevalier, G. Desmouceaux, J. Lemouel...
L'univers de la montagne décrit à travers la fascination qu'exerce Claudius, surnommé l'Araignée, dans un petit village du Grand Bornan.
19 h 25 Les animaux du monde
20 h Journal
20 h 35 Cinéma : Confidences pour confidences
Film français de P. Thomas (1978), avec A. Caudry, C. Jaquinot, E. Servier, D. Ceccaldi, L. Lignières, M. Galabru.
Entre 1957 et 1967, la vie de trois sœurs dans une famille de petits bourgeois.
22 h 25 Jazz à Antibes
Art Blakey et ses musiciens.
(Lire notre sélection.)
23 h 25 Journal

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 55 Cours d'anglais
11 h 15 Dimanche Martin
Emission de J. Martin ; 11 h 20, Entrez les artistes.
12 h 45 Journal
13 h 20 Dimanche Martin (suite)
Incroyable mais vrai ; 14 h 25, Série : Drôles de dames ; 15 h 15, Ecole des fans ; 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.
17 h 5 Feuilleton : Une fille seule
18 h La course autour du monde
18 h 55 Stade 2
20 h Journal
20 h 35 Téléfilm : Docteur Jekyll et M. Hyde
D'après le roman de R.-L. Stevenson ; réal. C. Jarrott ; avec J. Palance, D. Elliott.
Deuxième partie. Il devient de plus en plus difficile à M. Hyde de redevenir Jekyll.
21 h 50 Document : la Passion de Théophile
Proposé par F. Renucci ; réal. Y. Kovacs ; avec A. Le Berre, P. Julien, A. Faure...
(Lire notre sélection.)
22 h 45 Série : Bande à part
De H. Lefèvre et M. Gosset ; réal. M. Fresnel.
Le peintre Galière parle de la nature, des gens, de la vie, de la peinture.
23 h 15 Journal

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque
Images du Maroc ; Emission « Spéciale Toulouse ».
15 h 50 Aspects du court métrage français
« Une cigarette de trop », de B. Loyal.
16 h Ecouter le pays chanter
En Ardèche, avec F. Solleville, Y. Paganelli, C. Phalippou et A. Griffon.
17 h Prélude à l'après-midi
« Sonate pour flûte et clavecin », de J.-S. Bach ; « Sonate en la mineur », de Scarlatti ; « 6e suite pour violoncelle », de J.-S. Bach.
17 h 40 Théâtre de toujours : la Mégère apprivoisée
De W. Shakespeare.
Suite de la retransmission des œuvres de Shakespeare, en version originale, dans une production de la B.B.C.
19 h 40 Spécial DOM-TOM
20 h Série : Benny Hill
20 h 30 Documentaire : Histoire de la médecine (les malades passent à l'acte)
21 h 25 Journal
21 h 40 Documentaire : Vive l'histoire (la mémoire des pierres)
Une émission de J.-C. Bringuier et R. Stéphone. Réal. D. Naspiezes.
A l'occasion du récent tremblement de terre en Italie du Sud, un recensement des méthodes scientifiques qui permettent les repérages dans le temps et dans l'espace.
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle G. Sanders) : A scandal in Paris
Film américain de D. Sirk (1945), avec G. Sanders, S. Hasso, C. Landis, A. Tamiroff, G. Lockhart, J.-A. Marlowe (v.o. sous-titrée, N.).
La vie de François Vidocq, malandrin né en prison, de père inconnu, qui choisit son nom dans un cimetière et devint chef de la police.

A VOIR

La société polonaise en mouvement

LE NOUVEAU VENDREDI : « ... ET LE VENT SOUFFLE DE LA MER »
Vendredi 20 février
FR 3, 20 h 30

Cela commence par un gigantesque incendie dans un gisement de pétrole au bord de la Baltique. Véritable Red Adair de la Pologne, pompier volant à l'affût des foyers qui menacent et des feux qui prennent naissance, ici et là, au risque de provoquer de dangereuses explosions, Lech Walesa affirme avec force, s'il faut en croire la traduction : *« Je sauverai cette richesse. »* Pourtant, le reportage de Michel Caraël et Marian Handwerker, coproduit par FR 3 et la radiotélévision belge, n'est pas seulement, comme pourraient le faire croire ces premières images, un hommage au leader de Solidarité. Bien loin de céder aux séductions du vedettariat ou au mythe de l'homme providentiel, ce film tourné juste avant le voyage de Lech Walesa à Rome propose au contraire une plongée au cœur de la foule anonyme qui manifeste dans les rues de Gdansk et d'ailleurs, qui se bat pour vivre mieux et pour mettre fin aux privilèges, qui réclame le droit à la liberté et à la vérité.

Que disent-ils, ces paysans en colère qu'ont longuement rencontrés Michel Caraël et Marian Handwerker, et qui luttent avec énergie pour la reconnaissance d'un syndicat rural ? Que disent-ils, ces ouvriers réunis dans la cour de leur usine à l'occasion d'un de ces innombrables meetings qui jalonnent désormais la vie quotidienne ? Que disent-ils, ces gens qui font la queue devant un magasin et qui crient leur mécontentement ? Ce qui ressort de leurs propos, c'est d'abord leur haine du parti communiste, de cette « bourgeoisie rouge » qui, disent-ils, satisfait d'abord ses propres intérêts avant de songer à ceux du pays, de cette « racaille » qui, affirment-ils, les a ruinés et que l'un d'eux veut « pendre ou abattre », de cette « bande de vendus » qui fait vraiment, semble-t-il, l'unanimité contre elle. Ils disent ensuite leur profonde aversion à l'égard de leurs « amis » soviétiques. Que se passerait-il si ceux-ci venaient à intervenir militairement ? *« La Pologne sait se battre et se défendre »* : telle est la réponse *unanime*.

Face à la détermination de la population, les dirigeants du mouvement veulent garder la tête froide, tout en restant fermes sur leurs positions. Lech Walesa lance des appels au calme, mais en même temps il dit à ses concitoyens : *« Ne permettez pas ni à moi-même ni à personne de vous donner des ordres. »* Jacek Kuron, animateur du KOR (Comité d'autodéfense sociale), se dit à la fois *« radical » et « modéré ». « Nous sommes menacés par les chars soviétiques,* souligne-t-il, *nous devons maintenir un arrangement. »*

On objectera peut-être que le reportage de Michel Caraël et Marian Handwerker ne donne de la situation en Pologne qu'une vision partielle. Au moins la révolution polonaise prend-elle pour nous, à travers ces témoignages passionnants, un visage, celui de ces hommes et de ces femmes par qui la société, selon Jacek Kuron, *« s'est mise en mouvement, s'est transformée en sujet actif »*.

T. F.

Une chasse au trésor

HISTOIRES EXTRAORDINAIRES : LE SCARABEE D'OR
Samedi 21 février
FR 3, 20 h 30

Ce n'est pas la meilleure. Peut-être parce que Maurice Ronet a trop librement adapté cette nouvelle, une des dernières qu'Edgar Poe a écrites dans cette série. Surtout quelque chose sonne faux, les acteurs, les images, font très « mise en scène » avec un côté pastiche, un peu farce qui ne va pas (même si c'est fait exprès) avec l'angoisse qui monte.

En 1827, Edgar Poe, à la suite de désaccords familiaux, s'engage dans l'armée américaine. Envoyé dans l'île Sullivan, près de Charleston, il observe là les paysages où il situera quinze ans plus tard sa nouvelle. Récit allégorique sur le thème de la poursuite de l'inaccessible, *« le Scarabée d'or »* se passe donc dans une île des Caraïbes où quatre hommes sont à la recherche d'un trésor. *M. Ulysse*, sorte d'aventurier plutôt fou, arrive à convaincre un capitaine de bateau de partir avec lui et ses deux acolytes (il a dans une petite boîte qui a la forme d'un scarabée le plan d'un trésor enfoui). Mais le scarabée ne les mènera pas au trésor. Les quatre hommes trouveront un autre scarabée qui les renverra encore à un autre, etc., jusqu'à la folie, l'horreur, la mort, dans un univers de serpents et de tarentules. — C. H.

Laennec et la médecine moderne

DOCUMENTAIRE : LA PASSION DE THEOPHILE
Dimanche 22 février
A 2, 21 h 50

René Théophile Hyacinthe Laennec fut sans doute le premier grand médecin des temps modernes. *Il était né il y a tout juste deux cents ans*, le 17 février 1781, à Quimper. Il devait mourir à Kerlouanec en 1826. *La médecine fut la passion exclusive de Théophile.* Mais quelle médecine ? A une époque largement dominée par une pratique imprécise et subjective, fondée exclusivement sur l'examen extérieur du patient, Laennec se propose d'élargir le champ du regard médical, au moyen du stéthoscope, dont il est l'inventeur, et d'une approche expérimentale. Son traité d'auscultation médiate consignera l'ensemble de ses découvertes et consacrera la méthode « anatomo-clinique » qu'il a mise au point avec Corvisart et Bayle notamment. L'émission de France Renucci et Yves Kovacs présente, à côté de documents et reconstitutions de l'époque, des images de conquêtes récentes.

Une heure de jazz

MUSIQUE : ART BLAKEY A ANTIBES
Dimanche 22 février
TF 1, 22 h 25

Jean-Christophe Averty continue à assurer à lui tout seul, ou presque, la présence du jazz sur l'écran de la télévision, en proposant chaque mois des extraits du Festival d'Antibes. Après le saxophoniste Stan Getz, c'est le batteur Art Blakey, fondateur des Jazz Messengers, qui est le personnage principal de ce rendez-vous mensuel.

A vingt-cinq ans, Art Blakey jouait dans le grand orchestre de Billy Eckstine. C'était en 1944. Il faisait ensuite partie de la formation d'Earl Hines, avant de se faire connaître, au milieu des années 50, à la tête de ses Messengers. C'était le temps du bop, de la *Blues March* (indicatif de l'émission de Daniel Filippacchi et Frank Ténot, « Pour ceux qui aiment le jazz », à Europe 1), du jazz moderne. Art Blakey n'a pas changé. Les musiciens qui l'accompagnent ne sont plus les mêmes (on trouve notamment à ses côtés le trompettiste Valeri Ponomarev, seul musicien soviétique du circuit professionnel), mais sa musique, elle, n'a pas bougé, et c'est très bien ainsi.

Art Blakey reste le batteur le plus puissant et le plus impétueux de tous, et ses effets continuent de faire la joie du public.

Il fait la preuve que la batterie peut être un instrument à part entière, et que la force n'empêche pas la technique. *« La musique des Messengers,* disait Blakey, *je crois qu'elle garde sa fraîcheur. Tout une nouvelle génération de musiciens l'écoute et l'apprécie. On peut tromper certaines personnes un certain temps, mais on ne peut éternellement tromper tout le monde. »* Art Blakey est de ceux qui jouent franc-jeu. — T. F.

A ÉCOUTER

● **POUR MEMOIRE** : « La décadence : angoisse collective et responsabilité individuelle », France-Culture, samedi 21 février, 17 h 30.

Né en Autriche en 1893, mort en France en 1972, le philosophe Paul Diel a travaillé pendant de longues années au laboratoire de psychobiologie de l'enfant du C.N.R.S., dirigé par Henri Wallon. Son œuvre, bien que peu connue, est importante : « Psychologie de la motivation », « la Peur et l'Angoisse », « les Principes de l'éducation et de la rééducation », « la Divinité », « le Symbolisme dans la mythologie grecque », etc.

C'est dans « Psychologie de la motivation » qu'il développe l'une de ses principales thèses, selon laquelle l'introspection, lorsqu'elle n'est pas « morbide » mais méthodique et maîtrisée, peut devenir le fondement d'une psychologie scientifique. L'introspection est alors le remède à la « fausse motivation », que Paul Diel analyse comme l'une des causes principales de la décadence sociale, les phénomènes de décadence ne s'expliquant pas seulement, selon lui, par des causes politiques et économiques, mais également par leur dimension psychologique. La décadence se manifeste, explique-t-il, par le fait que les individus sont frappés d'angoisse, et que chacun délègue la cause de cette angoisse sur « les autres » ou sur « la société », ce phénomène d'irresponsabilité collective accélérant le processus de décadence.

A la suite de la première diffusion de l'émission, en octobre dernier, le réalisateur Michel Bydlowski a reçu un très grand nombre de lettres et de réactions, et une rediffusion rapide a été décidée. C'est bien là l'un des rôles d'une chaîne culturelle : faire connaître au plus grand nombre des recherches et des personnalités trop peu connues. Quant au « support », il est ici réduit au plus simple : les commentaires de trois élèves de Diel, la lecture de quelques-uns de ses textes. L'ensemble compose une démonstration rigoureuse, un exposé, que l'auditeur suit en pensée, comme il lirait un livre. Pour ce type d'émissions il n'est pas besoin d'une recherche sonore particulière, seule importe la rigueur verbale, et surtout, il n'est pas besoin d'images — pas besoin de télévision : c'est du discours, mais ce n'est pas de l'idéologie.

● **LA MUSIQUE ET LES HOMMES** : « L'espace-temps musical d'Alfred Einstein : centenaire d'un musicologue esthéticien », France-Culture, musique, mercredi 18 février, 20 h.

Musicologue et esthéticien éminent, Alfred Einstein, par « malchance » le cousin d'Albert Einstein, n'a pas dans l'histoire de l'art occidental la place qui devrait lui revenir. Pour ce qui concerne la France, les traductions de ses œuvres sont rares (une biographie de Schubert, un essai sur Mozart, un autre sur le romantisme). Pourtant, ses recherches en esthétique musicale anticipaient sur celles que, dans le domaine de la peinture, Erwin Panofsky, Pierre Francastel, et, plus près de nous, Francis Haskell, ont développées. L'émission que nous propose Pierre-Antoine Hure nous fera sans aucun doute découvrir une réflexion originale sur l'œuvre musicale, et en particulier sur la notion de « beau » en musique.

BRIGITTE ANDERSEN.

ÉMISSIONS RÉGULIÈRES

DU LUNDI AU VENDREDI

● FRANCE-INTER (informations toutes les heures) : 4 h. 30, Bon pied, bon œil ; 6 h. 30, P. Douglas et A. Pavy ; 7 h. 10, Chronique politique ; 7 h. 25, Bloc-notes économique ; 7 h. 40, L'humeur du jour ; 7 h. 50, Parlons clair, de J. Paletou ; 8 h. 25, Politique étrangère, d'E. Sablier ; 8 h. 30, Revue de presse, de D. Saint-Hamond ; 8 h. 45, E. Ruggieri et B. Grand ; 11 h., Le Tribunal des flagrants délires ; 12 h., Deux manches et la belle, par G. Klein ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 13 h., Inter 13.

13 h. 30, Louisiane, par M. Denuzière ; 14 h. 5, Les surdoués, de B. Mabille ; 15 h., A cœur et à Kriss ; 16 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C. Averty ; 17 h., Radioscopie, une semaine avec Jean Ferrat (lun.), Michel Glotz (mar.), Jean-Claude Lattes (merc.), Edwige Feuillère (jeu.), Jeanne Cordelier (ven.) ; 18 h., Le magazine de P. Bouteiller ; mercredi : Duel ou Face au public).

20 h. 5, Loup-Garou, de P. Blanc-Francard ; 21 h. 5, Feed back, de B. Lenoir ; 22 h. 10, Y'a d'la chanson dans l'air ; 23 h. 5, J. Artur et X. Fauche ; 1 h., Allô Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit.

● RADIO BLEUE : 8 h., C. Ceylac ; 9 h. 30, Le temps de la T.S.F ; 10 h. 30, J.-P. Bertrand ; 12 h., Au revoir.

● EUROPE 1 (informations toutes les heures) : 5 h., J.-C. Laval ; 6 h., P. Gildas et Maryse ; 6 h. 45, Bonjour la France, de P. Bonte ; 8 h. 30, La revue de presse et Expliquez-vous, d'I. Levai ; 9 h., A vos souhaits, de S. Collaro ; 11 h., Le Sweepstake ; 12 h., Le Tricolore, de P. Bellemare ; 13 h., Europe midi, d'A. Arnaud.

13 h. 30, Histoires vraies, de P. Bellemare ; 14 h., Radio magazine ; 16 h. 30, Il était une fois les stars ; 17 h., Hit-Parade ; 19 h., Journal de J.-C. Dassier.

20 h., Programme secret, de François Diwo (les pionniers du rock : J. Hallyday) ; 21 h., Rock à Mymy, de M. Abraham ; 22 h. 30, Europe-panorama ; 22 h. 40, Top à Well Street ; 23 h., Barbier de nuit ; 0 h., L'invité de minuit ; 1 h., Séance de nuit.

● R.T.L. (informations toutes les demi-heures) : 5 h. 30, M. Favières ; de 5 h. 45 à 7 h. 15, (toutes les demi-heures) L. Zitrone ; 8 h. 10, A. Frossard ; 11 h., La grande parade, de M. Drucker ; 13 h., Journal.

13 h. 30, Joyeux anniversaire, de P. Sabatier ; 14 h. 30, M. Grégoire ; 15 h., Fabrice et Sophie ; 16 h. 30, Les grosses têtes.

18 h. 30, Challenger, avec A. Torrent ; 20 h. 30, Allô Max ; 23 h. 30, Journal et « leader » ; 0 h., Les nocturnes ; 3 h., Variétés.

● R.-M.-C. (informations toutes les heures) : 5 h., José Sacre ; 7 h., Carole Chabrier ; 9 h. 15, J.-P. Foucault et Léon ; 9 h. 30, L'espace d'une vie ; 11 h., Le million ; 12 h., La raison du pourquoi ; 12 h. 40, Quitte ou double ; 13 h. 20, Plus près, plus chaud ; 14 h., Gérard ; 14 h. 30, Vie privée ; 15 h. 30, Les signes du destin, avec B. Allemane ; 16 h. 30, Enquête sur une vedette, par Jacques Pessis ; 17 h., Cherchez le disque ; 18 h., Vanille, fraise, avec Patrick Roy ; 21 h., A notre âge et à l'heure qu'il est.

LE WEEK-END

SAMEDI

● FRANCE-INTER (informations toutes les heures) : 6 h., L. Bozon ; 8 h. 30, Revue de presse ; 8 h. 45, Chronique de M. Droit ; 9 h., La clef verte ; 10 h. 30, Avec tambours et trompettes, de J.-F. Kahn ; 12 h., Vécu ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 13 h., Samedi actualité magazine ; 14 h. 5, L'oreille en coin ; 18 h., Les étoiles de France-Inter ; 19 h., Journal ; 20 h. 10, La tribune de l'histoire, par A. Castelot et A. Decaux ; 21 h. 15, La musique est à vous, par J. Fontaine ; 22 h. 10, Les tréteaux de la nuit ; 23 h. 5, Au rythme du monde, de M. Godard ; 0 h., Inter danse ; 1 h. 30, Les choses de la nuit.

● EUROPE 1 : 5 h., A. Perez ; 9 h., Journal ; 9 h. 15, A vos souhaits ; 11 h., Le Sweepstake ; 12 h., Le Tricolore ; 13 h., Europe-Midi ; 13 h. 20, Chronique de J. Daniel ; 13 h. 30, Histoires vraies ; 14 h., Histoire d'une vie ; 15 h., C. Morin ; 17 h., Hit-parade ; 19 h., Journal ; 19 h. 30, Football ; 20 h., Hit-parade des clubs ; 22 h. 30, Europe panorama ; 22 h. 40, Revue de presse économique ; 22 h. 45, Concerto pour transistor, d'E. Lipmann ; 24 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit.

● R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 8 h. 45, Chronique politique et économique internationale d'A. Fontaine ; 9 h. 10, Stop ou encore avec E. Pages ; 13 h., Le journal inattendu ; 14 h., W.R.T.L., Country Lang ; 18 h. 30, W.R.T.L., tubes avec J.-B. Hebey ; 20 h., W.R.T.L. rock a dance, avec B. Schu ; 22 h. 15, W.R.T.L., Live, de D. Farran.

● R.-M.-C. : 6 h., Max La Fontaine ; 9 h. 15, Les plus belles chansons du monde ; 11 h., Les millionnaires ; 12 h., De la cave au grenier ; 12 h. 30, Quitte ou double ; 13 h., Magazine du disque ; 15 h., Hit-parade avec Jean Meledo ; 19 h. 30, Hôtel de Paris ; 20 h. 30, Disco-Club.

DIMANCHE

● FRANCE-INTER (informations toutes les heures) : 5 h., Louis Bozon ; 9 h. 30 (et à 14 h. 5), L'oreille en coin ; 12 h., Dimanche actualités magazine ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 18 h., Spectacles Inter ; 19 h. 20, La vie du sport ; 20 h., Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jam Parade d'A. Francis ; 23 h., Futura de L. Pradel ; 0 h. 5, Inter-danse de J. Dona ; 1 h. 30, Les choses de la nuit.

● EUROPE 1 : 6 h., Julie ; 7 h. 45, Sports ; 8 h. 30, Journal ; 8 h. 35, C'est dimanche, avec C. Morin et Maryse ; 9 h., Journal ; 12 h. 30, Europe-Midi dimanche ; 12 h. 50, Bon appétit la France, de P. Bonte ; 13 h., Gros plan, de P. Bauchard ; 13 h. 30, Les années 50, de R. Willar ; 14 h., Y. Hegann ; 15 h. 30, Hit-Parade ; 18 h. 30, Europe-Soir ; 19 h., Le club de la presse ; 20 h., Journal auto-moto ; 20 h. 15, Rock à Mymy ; 22 h. 30, Europe-panorama ; 23 h., Pour ceux qui aiment le jazz ; 0 h., Viviane.

● R.T.L. : 6 h., J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore ; 13 h. 15, W.R.T.L. Poste restante, de J.-B. Hébey ; 15 h. 35, W.R.T.L., Hit des clubs ; 18 h. 30, Hit-Parade ; 21 h., Grand Orchestre de P. Petit ; 22 h. 15, Jazz, avec P. Adler ; 0 h., W.R.T.L.

● R.-M.-C. : 5 h., Max La Fontaine ; 9 h. 20, Les meilleurs des meilleurs ; 13 h., Chansons, spectacles ; 15 h., Passé Présent ; 19 h., Jazz ; 21 h., Musique classique.

Lundi 16 février

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Une histoire des malades (contre nature) ; 8 h 32, Le monde minéral.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Les lundis de l'histoire : Grecs et Scythes ; Hérodote.
10 h 45, Le texte et la marge : « Les Maîtres du temps », de V. Volkoff.
11 h 2, Evénement-musique.
12 h 5, Agora : « L'initiation à l'amour » (le Bouddhisme au Japon), avec G. Gannes.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Atelier de recherche instrumentale.
14 h, Sons : Le pain et le vin.
14 h 5, Un livre, des voix : « Une jeunesse », de P. Modiano.
14 h 47, Contact.
15 h, Le fond de la question : Comment vit la presse locale en France ?
16 h, Feu vert.
16 h 20, Actualité.
16 h 50, Départementale : A Saint-Tropez.
17 h 32, Musiciens français contemporains : R. Tessier.
18 h 30, Entretiens avec J.-L. Barrault : Naissance d'une vocation.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Présence des arts : Les réalismes 1919-1939.
20 h, Qui frappe ?, de J. Marcillac. D'après Tourgueniev.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : La prière.
22 h 30, Nuits magnétiques : La nouille.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien musique : Œuvres de Chostakovitch, Haendel, Mozart, Chopin, J. Strauss ; 7 h 5, Le thème de la semaine : Janacek ; 7 h 40, Actualité du disque ; 8 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le matin des musiciens : Période médiévale, oud et luth de la fin du quinzième au début du seizième siècle, chansons glosées. Musique en vie : Ensemble Janequin, dans des œuvres de Sandrin, de Sermis, d'Aurenga, de Marselha, de Ventadour, Marcabru, Cervera, Rudel, de Navaez, Pisador, Jannequin, Schlick, de Lassus.
12 h Musique de table : Musique légère (Dondeyne, Ganne, J. Strauss) ; 12 h 35, Jazz classique : « Memphis Blues » ; 13 h, Les musiciens ont la parole : Michel Piquemal.
14 h, Musiques : Musique traditionnelle andalouse ; 14 h 30, Inventaire pour demain : œuvres de Ruiz-Pipo, Werner, Vyschnegradsky, Tiet ; 15 h 30, L'art de Hermann Scherchen : œuvres de Bach, Ballif, Mahler ; 17 h, Musiques du froid : Tchaïkovski.
18 h 2, Six-huit : Jazz-time ; 18 h 30, Magazine de D. Lemery ; 20 h, Chasseurs de son stéréo.
20 h 30, Concert (cycle symphonique) : « Symphonie n° 6 en fa majeur » (Beethoven) ; « Ainsi parlait Zarathoustra » poème symphonique (R. Strauss), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. F. Leitner.
23 h, Paris reçoit... : Les solistes français au Sudwestfunk de Baden-Baden (Boulez, Mozart).

Mardi 17 février

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Une histoire des malades (le réprouvé) ; 8 h 32, Le monde minéral.
8 h 50, La fontaine d'eau vive.
9 h 7, La matinée des autres : Les livres des autres.
10 h 45, Un quart d'heure avec... P. Moustier : « Le cœur du voyage ».
11 h 2, Musiciens français contemporains : Y. Taïra (et à 17 h 32, T. Murail).
12 h 5, Agora : G. Guégan.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Libre parcours variétés.
14 h, Sons : Le pain et le vin.
14 h 5, Un livre, des voix : « L'écureuil dans la roue », d'H. Dufour.
14 h 47, Magazine international.
16 h 20, Actualité : Le train et l'avion en France.
16 h 50, Départementale : A Saint-Tropez.
18 h 30, Entretiens avec J.-L. Barrault : L'atelier de D. Dullin.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : Matière et réalité.
20 h, Dialogues : « Pour une morale de l'extrême urgence », avec B. Kouchner et A. Glucksmann.
21 h 15, Musiques de notre temps : Patchwork à propos d'une phrase lue...
22 h 30, Nuits magnétiques : Devine qui vient dîner.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien musique : Œuvres de Chostakovitch, Bruckner, Chopin, Schumann, 7 h 5, Le thème de la semaine : Janacek ; 7 h 40, Actualité du disque ; 8 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le matin des musiciens : Le luth et ses voix (Dalza, Spinacino, d'Aquila, de Rippe, Canova da Milano, Valderavano, Mudarra, Milan, Narvaez, Ortiz, Galilei, des Prés, de Cabezon, Gabrieli, de Morales, J. Moderne, de Lassus) ; Musique en vie (Sermisy).
12 h, Musique de table : Musique légère (Massenet, Ibert) ; 12 h 35, Jazz classique : « Memphis Blues » ; 13 h, Les musiciens ont la parole : Michel Piquemal.
14 h, Musique : Panorama de la musique traditionnelle andalouse (la naissance de Jésus chez les Gitans) ; 14 h 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h, Liturgies slaves (Christov, Tajcevic, Binicki, Janacek) ; 16 h, Saint-Saëns servi par les plus grands : œuvres de Saint-Saëns, dir. Toscanini et Ch. Munch ; 17 h, Pierres blanches (Brahms).
18 h 2, Six-huit : Jazz-time ; 18 h 30, Portraits par petites touches : Chopin, par B. Ringeissen, piano ; 20 h, Premières loges : œuvres de Schumann et Verdi, avec H. Schlusnus, baryton (1888-1952).
20 h 30, Concert : Œuvres de Carlo Gesualdo/Igor Stravinsky, Schoenberg, Brückner, par le Groupe vocal de France, le Double quintette à vent du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J. Alldis ; 22 h, Cycle acousmatique (Reibel).
23 h, Paris reçoit... le Sudwestfunk Baden-Baden : Œuvres de Mozart, Pfitzner, Busoni, dir. Hans Rosbaud ; 0 h 5, Ouvert la nuit : Aujourd'hui... le violon (Ravel, Schoenberg, Jolivet).

Mercredi 18 février

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Une histoire des malades (« Madame se meurt ») ; 8 h 32, Le monde minéral.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques : Les fermes de l'an 2000.
10 h 45, Le livre ouverture sur la vie : « Sur les chemins oubliés », de P. Meunier et N. Delagrave.
11 h 2, Musiciens français contemporains : J. Prodromidès (et à 17 h 32, P. Marcland).
12 h 5, Agora : « Un temps de colère et d'amour », avec Y. Z'Graggen.
12 h 45, Panorama : Manchester.
13 h 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h, Sons : Le pain et le vin.
14 h 5, Un livre, des voix : « La Femme gelée », d'A. Ernaux.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : L'enfant provisoire.
15 h 2, Points d'interrogation : l'Europe du quinzième siècle ; l'imprimerie et la diffusion de la pensée.
16 h 20, Actualité : Redécouvrir Jean Fouquet.
16 h 50, Départementale : A Saint-Tropez.
18 h 30, Entretiens avec J.-L. Barrault : Premières mises en scène.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : La non-séparabilité sur la sellette.
20 h, La musique et les hommes : Einstein.
22 h 30, Nuits magnétiques : Les désarrois du professeur R. Musil.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien musique : Œuvres de Prokofiev, Verdi, Schönberg, Grieg ; 7 h 5, Le thème de la semaine : Janacek ; 7 h 40, Actualité du disque ; 8 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le matin des musiciens : Le luth et sa musique au tournant de la fin du seizième et au début du dix-septième siècle. Musique en vie : Airs de cour français, musique pour luth avec l'apparition du style brisé (Leroy, Francisque, Ballard, Galilei).
12 h, Musique de table : Musique légère (J. Strauss, Offenbach, Bonneau) ; 12 h 35, Jazz classique : « Memphis Blues » ; 13 h, Les musiciens ont la parole : Brigitte Haudebourg, claveciniste.
14 h, Microcosmos : Les études à l'étude ; 14 h 20 (et 16 h 20, 16 h 45, 17 h 30), Le compagnon de l'après-midi (Gounod, Puccini, Offenbach, Donizetti) ; 14 h 30, Kaléidoscope : Concert d'élèves au conservatoire de Romainville (Bartok, Dyens, Bolin, Certon, Aitken) ; 15 h 30, Galerie de portraits : Clara Wieck-Schumann, compositeur (1819-1896) ; 17 h 10, Haute infidélité : Le temps musical (Henry, Schulze) ; 17 h 30, Le royaume de la musique : Concours d'excellence du royaume de la musique, salle Cortot, à Paris.
18 h 2, Six-huit : Jazz-time ; 18 h 15 (en direct du Studio 103) : « Orchestrations » création (McCarty), par l'Orchestre national de France, dir. Y. Prin, avec G. Sylvestre, percussions ; 20 h, Equivalences (non-voyants), œuvres de Bach.
20 h 30, Concert : Œuvres de Schubert, Mendelssohn, Rossini, Martini, Haëndel, avec Janet Baker, alto, Geoffrey Parsons, piano (Opéra de Paris, 24 novembre 1980).
22 h 30, Paris reçoit... le Sudwestfunk Baden-Baden : A la source de la musique contemporaine : Donaueschingen (Boulez, Stravinski, Liebermann, Dallapiccola, Ligeti, Amy, Stockhausen, Xenakis) ; 0 h 5, Ouvert la nuit : Aujourd'hui... le violon (Bartok, Martinu).

Jeudi 19 février

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Une histoire des malades ; 8 h 32, Le monde minéral.
8 h 50, La fontaine d'eau vive.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zig-zag : « Je porte plainte », avec R. Ikor.
11 h 2, Musiciens français contemporains : L. Roquin (et à 17 h 32, F. Bousch).
12 h 5, Agora : Richesse et misère des musées de province, avec R. Paseyro.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : Portrait d'un organiste, J. Dussouilh.
14 h, Sons : Le pain et le vin.
14 h 5, Un livre, des voix : « Si par une nuit d'hiver un voyageur », d'I. Calvino.
14 h 47, Souvenirs d'égotisme : Ph. Sollers.
15 h 50, Contact.
16 h, Le magasin des nouveautés : Les nouvelles méditations.
16 h 50, Départementale : A Saint-Tropez.
18 h 30, Entretiens avec J.-L. Barrault : Rencontre avec M. Renaud.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Le rein.
20 h, « Le conscrit de 1813 », d'Erckmann-Chatrian. Adapt. : J. Bransolle.
22 h 10, Musique enregistrée.
22 h 30, Nuits magnétiques : Le magazine des choses.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien musique : Œuvres de Prokofiev, Brahms, Beethoven ; 7 h 5, Le thème de la semaine : Janacek ; 7 h 40, Actualité du disque ; 8 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, L'oreille en colimaçon : Ainsi sont les sons.
9 h 17, Le matin des musiciens : L'apogée de l'école française de luth (Mezangeau, Gallot, Gautier, Dufault, Demachy, Marais, Mouliné, Lully, Corelli, Lambert, Couperin).
12 h, Musique de table : Musique légère (Devevey, Defay, Dubois) ; 12 h 35, Jazz classique : « Memphis Blues » ; 13 h, Les musiciens ont la parole : Brigitte Hautebourg.
14 h, Musique : Panorama de la musique traditionnelle andalouse (la vie en Galilée) ; 14 h 30, Piano : Glenn Gould (Bach, Schönberg, Beethoven) ; 15 h 30, L'opéra de la semaine : « Les Voyages de M. Broucek », de Janacek, par les Chœurs du Théâtre Smetana de Prague, dir. Jankovski, et l'Orchestre du Théâtre national de Prague, dir. Neumann ; « In the mist », de Janacek, avec J. Palenicek, piano.
18 h 2, Six-huit : Jazz-time ; 18 h 30, Concert (en direct de l'Auditorium 106) : œuvres de Machaut, di Lasso, des Prés, Montéclair, Marais, Rousseau, Jolas, par le Five Century's Ensemble ; 20 h, Concours international de guitare.
20 h 30, Concert « Musique à découvrir » : Boccherini, Jolivet, Taïra, Clostre, Ballif, par le Trio Euterpe, D. Nalesso, D. Bouez, J.-P. Berard, avec C. Herzog, soprano ; D. Megevand, harpe ; P. Sechet, flûte, et l'Ensemble-2, J.-C. et M. Tavernier, percussions.
22 h 30, Paris reçoit... le Sudwestfunk Baden-Baden : Hommage à Heinrich Strobel (Busoni, Mozart, Stravinski, Stockhausen) ; 0 h 5, Ouvert la nuit : Aujourd'hui, le violon, « les solistes » (Chostakovitch, Villa-Lobos, Bloch : « Suite n° 1 », par Y. Menuhin).

Vendredi 20 février

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Une histoire des malades ; 8 h 32, Le monde minéral.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : « Le battement de mon cœur », de J.-L. Curtis.
11 h 2, Musiciens français contemporains : P. Arma.
12 h 5, Agora : « Dominance et dépendance », avec A. Memmi.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Musiques extra-européennes.
14 h, Sons : Le pain et le vin.
14 h 5, Un livre, des voix : « Les tribulations héroïques de Balthasar Kober », de F. Tristan.
14 h 47, Un homme, une ville : Balzac à Vendôme, Saché et Paris.
15 h 50, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique.
18 h 30, Entretiens avec J.-L. Barrault : La Comédie-Française.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : Les volcans.
20 h, Emission médicale : Le médecin et la mort (en liaison avec TF 1).
21 h 30, Black and Blue : Charlie Parker.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien musique : Œuvres de Prokofiev, Mozart, Bartok, Penderecki ; 7 h 5, Le thème de la semaine : Janacek ; 7 h 40, Actualité du disque ; 8 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le matin des musiciens : Le luth et ses voix — fin du dix-septième et début du dix-huitième siècles. Musique en vie : influences des luthistes français en Allemagne, avec Ph. Cambon, luth (Mouton, Vincent, Weiss, Lauffensteiner, Reusner, Conradi, Weiss, Bach, Haendel, Haydn).
12 h, Musique de table : Musique légère (Gounod, Messager) ; 12 h 35, Jazz classique : « Memphis Blues » ; 13 h, Actualité lyrique.
14 h, Musiques : Panorama de la musique traditionnelle andalouse (l'école de Nicolas-le-Boiteux) ; 14 h 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h, Concertos : œuvres de Rimski-Korsakov, Weber, Szymanowski ; 16 h, Les cercles musicaux : Beethoven, ses amis, ses élèves (Hoffmann, Reicha, Beethoven).
18 h 2, Six-huit : Jazz-time ; 18 h 30, Magazine de D. Lemery.
20 h, Concert (en direct du grand auditorium) : « Symphonie n° 34 » (Mozart) ; « Der Wein » cantate (Berg) ; « Symphonie n° 3 en fa majeur » (Brahms), par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. K. Kord, avec S. von Osten, soprano.
22 h 15 Paris reçoit... le Sudwestfunk Baden-Baden : Œuvres de Honegger, Janacek, Mahler ; 23 h 5, Vieilles cires : Hans Rosbaud (Hindemith, Schubert, Mozart, Wolf) ; 0 h 5, Ouvert la nuit : Jazz forum.

Samedi 21 février

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Helsinki, Belgrade, Madrid. Les droits de l'homme aujourd'hui.
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... P. Hartmann : Les mendiants.
11 h 2, La musique prend la parole : Debussy et les réflexions de la musique française (Pelléas et Mélisande).
12 h 5, Le pont des Arts.
14 h, Sons : En Chine...
14 h 5, Namibie, l'heure des révolutionnaires.
16 h 20, Livre d'or : B. Bollen, mezzo, et J. de Beenhouwer, piano (œuvres de Schumann, Wolf, Mahler, interprétées au Festival estival de Paris 1980).
17 h 30, Pour mémoire : La décadence, angoisse collective et responsabilité individuelle.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
20 h, « Le rivage des Syrtes », de J. Gracq, adapté par A. Almuro. Avec : D. Manuel, J.-P. Leroux, J. Monod, etc.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Terre natale : Musique pour les étudiants et travailleurs étrangers.
6 h 30 Musiques pittoresques et légères : Kiosque à musique international (Gérard, du Muy, Gruber, Lohmann, Volet, Dondeyne, Barsotti, Anderson, Wagnès).
7 h 40, De l'opéra-bouffe à l'opérette : « L'Oiseleur », de Zeller, dir. Fox ; « la Chauve-Souris » (premier acte), de J. Strauss, dir. von Karajan.
9 h 2, Samedi : Nouveautés (Bach, Chopin) ; 10 h 30, Enregistrements historiques et rééditions (Bach) ; 11 h 45, Musique ancienne (Haendel, Rameau, Marais, Lully) ; 12 h 35, Jazz : 13 h 15, Musique contemporaine (Ligeti, Nono) ; 13 h 45, Débat avec l'invité du jour : 14 h 30, Acoustique musicale (Weber).
16 h 30 Concert (échanges internationaux) : « Quatuor à cordes en mi bémol majeur », de Schubert ; « Quintette pour piano et cordes n° 2 », de Martinu ; « Quatuor à cordes en mi mineur n° 1 », de Smetana, par le Quatuor Smetana (Prague, 25-8-80).
18 h, Comment l'entendez-vous ? : Stravinski, par Rolf Liebermann.
20 h 10, Soirée lyrique (échanges internationaux) : « Feuersnot », de Richard Strauss, par le Toelzer Knabenchor, dir. G. Schmidt-Gaden, le Rias-Kammerchor, dir. U. Gronostay, et l'Orchestre symphonique de la Radio de Berlin, dir. E. Leinsdorf, avec H. Krebs, H. Berger-Tuna, G. Janowitz, B. Scherler... (Berlin, 15 mai 1978).
23 h, Ouvert la nuit : Genèse (Werner, Fumet, Eurtag, Mittermayr, Mozart) ; 0 h 5, Le dernier concert : œuvres de Varèse, Cardoso, Trojahn, par les Chœurs (dir. H.-P. Rauscher), et l'Orchestre de la Bayrisches Rundfunk (dir. J.-P. Izquierdo).

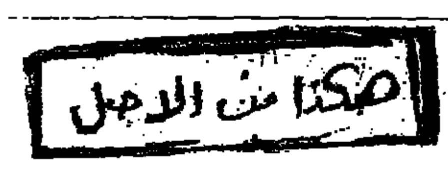
Dimanche 22 février

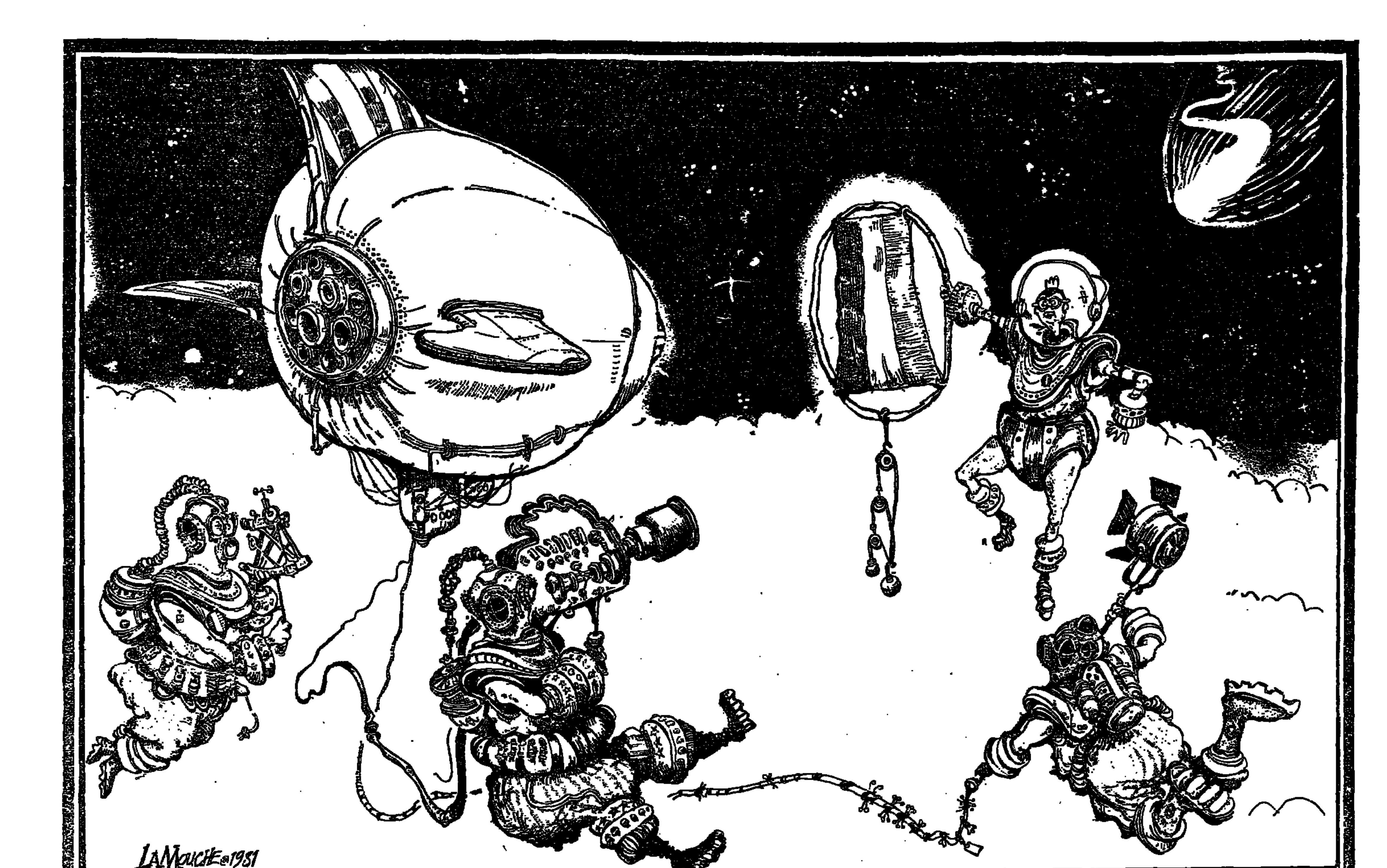
FRANCE-CULTURE

7 h 7, La fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux.
7 h 40, Chasseurs de son.
8 h, Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : l'Union rationaliste.
10 h, Messe en l'église Saint-Laurent, à Paris.
11 h, Regards sur la musique : « The Rake's Progress », de Stravinski.
12 h 5, Allegro.
12 h 40, Disques rares, de Hartmann.
14 h, Sons : En Chine.
14 h 5, La Comédie-Française présente : Les Hauts de Hurlevent.
16 h 5, Lyriscope : « David et Jonathan », de J. Charpentier, à l'Opéra de Lyon.
17 h 30, Rencontre avec... B. Ikor.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : Poésie brésilienne.
20 h 40, Atelier de création radiophonique.
23 h, Musique de chambre : Cervantes, Copland, Mozart.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Concert-promenade : Œuvres de Schubert, Albeniz, Veneux, Seiter, Sandauer, Delibes, Chabrier, J. Strauss, Schoenherr, Hubay, Abraham, Verdi.
7 h 40, Dimanche matin : Les classiques favoris (Mozart) ; 8 h, Musiques chorales ; 9 h 2, Les classiques favoris (Brahms) ; 9 h 30, Cantate de J.-S. Bach pour la Sexagésime ; 10 h 30, Les classiques favoris (Mozart).
11 h, Concert (en direct du grand auditorium) : « Quintette à cordes » (Mendelssohn) ; « Quintette à cordes » (Brahms), avec A. Moglia et Y. Bolco, violons, J. Dupouy et A.-B. Abreu-Chaves, altos, R. Peclard, violoncelle, solistes de l'Orchestre de Paris.
12 h 5, Le Jeu des penchants : Une personnalité fait état de ses goûts et présente quelques œuvres.
12 h 45, Tous en scène : De Broadway à Hollywood (G. Gershwin).
13 h 30, Jeunes solistes : Paul Apelian, clarinette, et Pierre Banhalem, piano, interprètent Brahms et Martinu.
14 h 15, Les après-midi de l'orchestre : Histoire de la direction d'orchestre en France (Charpentier, Fauré, Rabaud).
16 h 15, La Tribune des critiques de disques : « Premier concerto pour piano et orchestre », de Beethoven.
19 h, Concert de jazz : Le trio de Gianluigi Troves à l'Espace Cardin.
20 h 5, Concert « Musique pour tous » (Salle Pleyel 11-12-1980) : « Coriolan », ouverture, « Concerto pour violon et orchestre en ré majeur », de Beethoven ; « Prélude à l'après-midi d'un faune » et « La mer », de Debussy, dir. G. Amy, avec Konstanty Kulka, violon ; 22 h, Une semaine de musique vivante.
23 h, Ouvert la nuit : Saturnales (Rodrigo, Vivaldi, Biecio, de Falla, Villa-Lobos, Honegger, Tailleferre, Ginastera).





LA MOUCHE

BALADE

Jacques-Émile Blamont, l'espace à la française

L'optique commerciale et militaire des opérations spatiales actuelles n'empêche pas de voir plus loin. L'un des spécialistes français rêve d'une coopération internationale et d'aller se promener sur Mars.

FABRICE ROULEAU

LES premières opérations spatiales furent placées sous le signe de la conquête : chaque nation voulait envoyer son drapeau dans le ciel... Ensuite, les gouvernements ont opté pour des programmes plus... terre-à-terre. Cela explique en partie les efforts entrepris pour mettre au point le lanceur français « Ariane » et la « navette spatiale » américaine. Mais ces lanceurs ne sont pas conçus uniquement à des fins commerciales ou militaires.

Jusqu'à présent, l'exploration des planètes du système solaire a permis d'apprendre des choses scientifiquement importantes mais à un coût très élevé. Pour les Américains, la mission « Pioneer Vénus » a coûté 175 millions de dollars, « Voyager » 338 millions, « Viking » 1 milliard.

Haut conseiller scientifique au CNES (Centre national d'études spatiales) depuis 1972, après en avoir été le directeur scientifique et technique à sa fondation en 1962, Jacques-Emile Blamont se consacre à la recherche spatiale depuis qu'elle existe en France. Il dirige au C.N.R.S. le secteur de l'aéronomie. Il est l'un des rares Européens à coopérer avec la NASA à un niveau élevé.

Il faut en moyenne quinze ans pour qu'un projet d'exploration dans l'espace aboutisse. La mission Franco-Soviétique *«Venera»* à laquelle se consacre le professeur Blamont depuis 1967, a été acceptée en 1978 pour un tir fixé en 1984 qui atteindra Vénus en juin 1985.

Pour cette mission, les Russes ayant comme principe d'assurer leurs expériences en les multipliant, deux fusées identiques emporteront deux ballons et une sonde chacune. Les ballons qui sont étudiés sous la responsabilité du CNES flotteront à 50 kilomètres du sol vénusien aux alentours de la couche nuageuse avec pour mission d'étudier l'atmosphère. Après avoir rempli leur mission sur Vénus les fusées poursuivront vers la comète de Halley qu'elles rejoindront en mars 1986. Cette seconde étape de la mission devrait concrétiser une idée chère à Jacques-Emile Blamont : réaliser la première vraie mission internationale.

Un symbole

La comète de Halley n'est pas très spectaculaire. Comme les autres, c'est un bloc de neige sale de deux à trois kilomètres de rayon. Cette comète a sans doute *été formée* au début du système solaire. Si tel est le cas, en étudiant sa composition, on aura pour la première fois accès à la matière primordiale de la nébuleuse primitive. Mais pour le *professeur* Blamont, l'intérêt scientifique de la mission n'est peut-être pas l'essentiel : « *Dans les années 1680 l'astronome anglais Edmond Halley appliqua la théorie récente de son ami Newton au calcul de l'orbite de vingt-quatre comètes et trouva que celles de 1531, 1607 et 1682 avaient suivi la même route. Il se persuada qu'il ne s'agissait que d'une seule et même comète et prédit son retour en 1759. Ce qui arriva. Et cet événement convainquit le monde entier de la justesse des idées de Newton. D'où l'influence historique de cette comète, à qui l'on a justement donné son nom. Nous sommes en présence d'un « essaim » de sondes mais tout le monde part en ordre dispersé. Aujourd'hui quatre missions pour passer auprès d'elle lors de son prochain passage en mars 1986 sont approuvées par les agences spatiales : une mission Européenne, deux Franco-Russes et une Japonaise.*

Le Cospar (Comité mondial de la recherche spatiale) vient de créer un comité international dont je suis le président, avec l'idée de concevoir la mission de toutes ces sondes comme s'il s'agissait d'une mission unique. Par la coordination et le partage des tâches, elle serait la première véritable mission planétaire internationale. La comète de Halley a été et reste aujourd'hui encore un symbole de la science. »

La particularité de cette comète tient à son orbite rétrograde. Elle va en sens inverse de toutes les planètes, donc elle présente une très grande vitesse relative par rapport à tous les mouvements planétaires. Une sonde « balistique directe » — c'est-à-dire lancée dans le sens du mouvement de la Terre sur son orbite — doit passer à son voisinage à la vitesse de 70 kilomètres à la seconde. La NASA avait étudié plusieurs schémas tels que la « voile solaire ». Avec 1 kilomètre carré de surface, fabriquée en polyéthylène, elle aurait dû parcourir l'espace pendant cinq ans avant de rejoindre Halley.

« *Pour lancer une sonde se déplaçant sur une orbite héliocentrique dans le sens de la comète, il faut un système de modification d'orbite qui donne une accélération même petite pendant très longtemps. Comme par exemple la « voile solaire », une grande surface très légère poussée par la pression de radiation solaire.* »

La mission Halley est plus intéressante si l'on approche de la comète à une cinquantaine de kilomètres (les missions actuelles n'envisagent pas de dépasser 1 000 kilomètres), précision qui laisse rêveur quand on sait que la comète se trouvera à 170 millions de kilomètres de la Terre et que l'orbite d'une comète est imprévisible car le Soleil la modifie constamment. « *La position de Giotto* (nom donné par l'Agence spatiale européenne à la mission envoyée avec Ariane) *par rapport à la comète serait déterminée grâce à une navigation faite par stabilisation à trois axes ce qui permet aussi de placer à bord une caméra qui prendrait des photos de la comète sur fond d'étoiles, seule méthode pour identifier la position de Halley et calculer son orbite. Ces calculs seraient effectuées avec l'aide de la NASA, dont la participation est aussi précieuse pour recevoir les données des sondes car la comète sera placée si bas sur l'horizon sud qu'elle sera très difficilement visible depuis les stations soviétiques. A partir de ces informations, on agirait sur l'orbite de Giotto pour que la sonde s'approche à 50 kilomètres de la comète. Les Soviétiques semblent considérer sérieusement une idée tout à fait nouvelle : que la télémesure soviétique puisse être reçue par le réseau d'écoute américain.* »

Maboule

Le professeur Blamont aime l'humour. S'il était alpiniste, dit-il, la seule montagne qu'il aimerait escalader c'est le volcan martien Nix Olympica, haut de... 27 kilomètres. Et même le calembour : « *Rester dans la banlieue de la Terre, je trouvais ça sublime quand j'ai lancé les premiers satellites. C'est aujourd'hui Maboule que je trouve sublime...* »

Sa « Boule » ? Ce serait, en fait, un véhicule martien en forme de sphère de 8 mètres de diamètre, ce qui lui permettrait de franchir les « cailloux » de 1 mètre qui jonchent le sol de la planète. Conçue en matériaux plastiques ultra-modernes, elle serait maintenue gonflée par une pompe qui lui insufflerait de l'air martien et elle se propulserait en déplaçant son centre de gravité. Avec une autonomie de 1 000 kilomètres, elle transporterait 65 kilos de matériel destiné à photographier les paysages, mesurer la composition chimique de l'atmosphère, le magnétisme local, etc. Susceptible d'être lancée par la fusée Ariane ou la navette spatiale américaine, elle transmettrait des informations et fournirait une description de Mars que les sondes immobilisées au point de leur chute ne peuvent donner.

Cette option que prend le haut *conseiller du CNES (il envisage* un tir en 1989 mais ce n'est qu'un projet) quand il propose « *de se promener à la surface de Mars* », va à l'encontre des idées d'autres scientifiques qui estiment que l'intérêt d'une mission planétaire consiste à ramener des échantillons pour en étudier la composition isotopique et reconstituer l'histoire de la planète. « *Rapporter un « caillou » de Mars a été estimé par la NASA à un prix qui varie entre 2 et 5 milliards de dollars, ce qui est exclu avec les budgets actuels.* »

L'opération serait beaucoup plus simple et moins chère sur Vénus, ce qui peut sembler paradoxal quand on sait que cette planète est plus éloignée de la Terre que Mars et que la température s'élève à 500 degrés, la pression à 100 atmosphères. « *Le schéma que j'ai imaginé est le suivant. Il y a deux lancements soviétiques A et B. Le tir A arrive dans l'atmosphère de Venus où il projette deux éléments. Le premier descend en chute libre jusqu'au sol. C'est une boule qui s'ouvre, en sort une pelle qui ramasse un « caillou ». Un ballon se gonfle et remonte le tout à 55 kilomètres d'altitude. Cette partie de l'expérience est française. Le tir A projette une deuxième partie qui contient un avion américain qui existe déjà. C'est un petit avion automatique qui peut avoir une autonomie de 10 000 kilomètres. Sa fonction est de trouver le ballon et pour cela il doit être « intelligent ». Une fois qu'il l'aura trouvé il l'attrapera à l'aide d'un filet. C'est une chose qui se fait tous les jours dans le programme militaire américain. Deuxième acte, le tir B. Il a à son bord une sorte de montgolfière qui soutient une fusée. L'avion va trouver la fusée où il déposera l'échantillon qui sera ramené sur Terre. Tous ces systèmes existent, je parle donc de choses concrètes.* »

La conquête spatiale, pourquoi ? « *Les raisons irrationnelles sont peut-être les plus importantes. Pourquoi y aller ? Je répondrai : parce que c'est là.* » Mais ces planètes désertes, inhospitalières ? « *Je crois que l'industrie, dans cent ans, sera essentiellement biologique. Je ne sais pas s'il s'agira de bactéries, d'algues, de champignons, mais on utilisera des êtres vivants dont on aura manipulé le stock de gènes et qui fabriqueront des produits dont nous n'avons aucune idée aujourd'hui. Cette activité sera infiniment dangereuse. On en aura aussi peur que l'on a peur des usines nucléaires aujourd'hui, et à plus juste titre, mais je ne sais pas où sera le danger. Les maillons dangereux de l'économie mondiale seront évacués hors des frontières. C'est pour ça que je pense que la priorité numéro un dans le développement historique de l'homme, c'est l'exploration de Mars.* » ■

TEST

Un magazine Antiope pour les agriculteurs

Le ministère de l'industrie et le département des Pyrénées-Atlantiques subventionnent une expérience-test de magazine « ANTIOPE » pour les agriculteurs. Le quotidien régional « Sud-Ouest » est inquiet.

PATRICK CHASTENET

LE téléviseur plus important que le tracteur... Voilà de quoi faire plus d'un sceptique, et pas seulement chez les agriculteurs. Ce pari repose sur le constat suivant : l'information en matière agricole a une espérance de vie très réduite, elle a besoin d'être diffusée très rapidement, et elle doit coller parfaitement aux conditions locales. A l'heure actuelle, le système ANTIOPE est le plus apte à rendre ce type de service. Qui mieux que lui pourra donner des prévisions météorologiques en tenant compte de tous les microclimats ? Qui mieux que lui pourra donner aussi vite et aussi précisément les cours en vigueur sur tous les marchés du département ? La presse écrite est plus lente.

« La télématique et la presse écrite sont complémentaires. » Jean-François Lemoine, directeur général du quotidien *Sud-Ouest*, à Bordeaux, et Gérard Pedurthe, directeur de l'Office régional d'éducation populaire, l'affirment tous les deux. Il n'en reste pas moins vrai que l'expérience menée dans les Pyrénées-Atlantiques depuis maintenant quinze mois inquiète la presse régionale. L'OREP édite en effet un magazine télévisé « ANTIOPE » de cent pages, transmis par ondes herziennes sur FR-3 et diffusé dans la région par l'émetteur du pic du Midi. Cet établissement public à caractère industriel et commercial, géré par le conseil général des Pyrénées-Atlantiques, a dû bénéficier au préalable d'une dérogation au monopole. Une convention a ensuite été signée avec Télédiffusion de France pour la location du matériel d'édition et du temps d'antenne.

« Cible » idéale

Pour Gérard Pedurthe, principal initiateur de cette opération, le recours à la télématique constitue un prolongement naturel au développement d'un service audio-visuel déjà sophistiqué. *« Notre objectif est d'animer et de stimuler toutes les activités éducatives. »* Intervenant comme assistant technique auprès des organismes de formation, l'Office qu'il dirige, s'est fixé pour mission d' *« améliorer et systématiser l'information auprès des demandeurs de formation »*. C'est-à-dire potentiellement tous les actifs de la région. A l'origine, un certain nombre de pages étaient réservées à chacun de ses partenaires : ministères, chambres consulaires, universités, etc. Une place privilégiée étant néanmoins accordée au magazine « emploi et formation », consacré essentiellement aux différents stages organisés dans le département.

Après six mois d'essai, il a fallu choisir. Les responsables du projet, en accord avec M. Jean Bednarick, conseiller général et président de la commission « banque de données » de l'OREP, décidèrent alors de porter leurs efforts vers leurs partenaires agricoles. Ainsi, depuis le mois de mars dernier, les trois quarts du programme s'adressent en priorité aux agriculteurs. Représentant 14 % des actifs, soit quelque 31 000 personnes, ces derniers, en plus de leur relative jeunesse, ont la particularité d'être isolés géographiquement dans un département lui-même excentré.

Pour Michel Loupsens, chef du projet, la « cible » choisie est idéale. Ou et comment trouver des chefs d'entreprise si peu conseillés vendant des produits aussi diversifiés, tout en étant soumis à une telle influence de l'environnement ? A l'évidence, selon lui, ce nouveau magazine répond à un besoin.

Les premières éditions, au contenu très diversifié, une fois disparu l'attrait du neuf, finirent par sombrer dans une relative indifférence. L'actuel projet vise un public plus restreint, mais, a priori, très demandeur. Mais, pour faire mieux que la presse écrite, il faut jouer sur ce que Michel Loupsens appelle dans son jargon technico-commercial *« la valeur ajoutée du système »*.

« Trouver un plus », voilà son leitmotiv. « Plus vite » et « plus ». La qualité du contenu, c'est l'affaire de la responsable de l'édition. Marie-Andrée, vingt-cinq ans, grande brune paisible, officie derrière la console d'édition. Si elle n'a pas de formation agricole, elle a suivi, en revanche, un stage de télématique organisé par Télédiffusion de France à Paris. Disposant d'un clavier autorisant l'usage de sept couleurs, elle se montre préoccupée par le respect des critères de lisibilité. Une page de magazine contient vingt lignes de quarante caractères chacune. Au-delà de cette limite, la lecture devient fastidieuse.

De son propre aveu, Marie-Andrée a beaucoup gagné en clarté avec l'expérience. Certains caractères ont disparu, le vert le jaune et le magenta ont définitivement supplanté les autres couleurs. Le jaune est devenu le « signifiant » de l'information diffusée pour la première fois. *« Le jaune, c'est le plat du jour ; ce que l'agriculteur regarde en premier. »*

Coller aux besoins

Mais Marie-Andrée recueille au préalable ses informations auprès de différents partenaires des milieux agricoles : chambres d'agriculture, service de la protection des végétaux, coopératives d'insémination artificielle... Le comité d'orientation, composé des organisations professionnelles et de la presse spécialisée, est également fournisseur d'information. *Le Sillon*, par exemple, organe de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (F.D.S.E.A.), collabore bénévolement au programme. Lorsque l'hebdomadaire assure la réalisation de quelques pages, mention est faite de la source.

Autre bénéfice : le magazine ANTIOPE donne le sommaire du *Sillon*. Echange (inégal ?) de bons procédés !

Une fois l'information centralisée, elle est « saisie » sur écran ou intégrée à une banque de données, si elle est susceptible de ne pas vieillir. Envoyée en diffusion au pic du Midi par une ligne spécialisée, elle est reçue par les agriculteurs sur différents lieux de distribution : marchés, coopératives, etc. Cette information est censée faire naître une nouvelle demande, qui à son tour débouchera sur la réalisation d'un nouveau programme. *« Notre but est de coller aux besoins spécifiques des agriculteurs, d'établir un calendrier de leur vie, saison par saison. »* Pour gagner ce pari, Michel Loupsens sait qu'il a besoin d'une collaboration active des intéressés, ou pour le moins des plus réceptifs d'entre eux.

A l'examen, la « rétroaction » semble être plus qu'un vœu pieux. Ainsi le thème d'une semaine — « les rations types pour l'alimentation du bétail » — a-t-il été traité à la demande expresse de certains éleveurs. L'agriculture des Pyrénées-Atlantiques est polyvalente, tournée pour une grande part vers la production du maïs et l'élevage de vaches laitières. Cette polyvalence apporte des atouts supplémentaires au système ANTIOPE, conçu pour répondre à une demande très hétérogène.

La « fonction retour », comme on l'appelle à l'OREP, est assurée grâce à deux catégories de personnes. La première est composée des « réceptifs précoces ». Il s'agit en fait des leaders du milieu, des « locomotives », souvent des syndicalistes ou des exploitants associés en GAEC (groupements agricoles d'exploitation en commun), déjà mieux informés que leurs collègues. Ce groupe a été équipé en priorité d'appareils décodeurs, parce que l'on mise sur sa capacité d'entraîner les autres.

José et Christian, des jumeaux de vingt-huit ans, ont fondé un GAEC avec leur père. A la tête de 70 hectares, ils font de la viticulture et de l'élevage laitier. Placé dans leur cuisine depuis maintenant deux mois, l'appareil fait aujourd'hui partie du décor. Le magazine est diffusé tous les jours de 10 heures à 20 heures mais, partis tôt le matin, ils le regardent au déjeuner. Membres du Centre départemental des jeunes agriculteurs (C.D.J.A.), ils sont déjà abonnés à plus de cinq magazines agricoles, bien que Christian avoue ne pas les lire. La météo et les cours du marché ont leur préférence, mais Christian apprécie les fiches techniques, car *« on ne sait jamais tout à 100 % »*. Joignant le geste à la parole, il fait apparaître sur l'écran le tableau des rations de base pour l'alimentation des vaches laitières.

Les jumeaux vont devoir maintenant se séparer de leur appareil décodeur. *« On ne peut pas créer une habitude. L'information crédible se paie »*, estiment les responsables du magazine. Durant la phase expérimentale, le service est gratuit mais on ne peut conserver l'appareil plus de deux mois. Le chef de projet, se référant aux factures de téléphone, évalue le *« coût psychologiquement acceptable »* par les agriculteurs à 150 F par mois.

La seconde catégorie de personnes chargées de tester le système sont des animateurs chargés de gérer et de promouvoir l'utilisation du dispositif télématique dans chaque « zone test ». Ce personnel appartient au milieu professionnel et géographique visé. Ainsi, deux jours par semaine, Annie — femme d'agriculteur — tient une permanence à Lembeye, dans les locaux du Crédit agricole. Jeudi, jour de marché, ce petit village situé à soixante kilomètres au nord-est de Pau sort de sa torpeur. Moment privilégié pour familiariser les clients de la banque au maniement de l'appareil. Déjà certains d'entre eux utilisent sans aide les touches du clavier de sélection. *« Je connais les gens de la région, ils ne sont donc pas effarouchés quand je les aborde »*, nous indique Annie.

Elle enregistre également les souhaits et les doléances des utilisateurs. Les critiques ne portent pas sur le système lui-même, mais sur la valeur des informations. Par exemple, on trouvera que les prix enregistrés sur le marché de telle commune sont inexacts ou que l'information demeure trop succincte. Ces remarques ne restent pas sans effets. A l'initiative des animateurs, des groupes d'agriculteurs se réunissent par canton pour critiquer le magazine. La rubrique des marchés a pu ainsi être totalement remaniée.

Jusqu'à présent, environ trois mille personnes ont utilisé au moins une fois les services d'ANTIOPE grâce aux vingt récepteurs répartis dans le département.

Sanction du marché

Cette année encore, en raison de son caractère expérimental, le projet bénéficie de subventions émanant surtout du ministère de l'industrie et du conseil général. Le budget total est de 1 500 000 francs. Cette aide massive révèle, selon le directeur de *Sud-Ouest*, la façon dont on aborde aujourd'hui l'introduction des nouveaux médias, dominée par un objectif économique : parvenir à exporter la télématique française. *« Le fait qu'une association émanant d'un conseil général puisse développer un système informatif aux contours très flous, au contenu très mal défini, dans un contexte incertain, nous inquiète sur le plan des principes. »* Jean-François Lemoine s'étonne de la prétention régionale d'un établissement géré par le département.

Par ailleurs, il regrette *« cette confusion des genres »* entre l'information, et la formation, vocation originelle de l'OREP. Globalement favorable au système ANTIOPE — parce qu'il implique la sanction du marché, — il constate que l'office déroge à cette règle. La critique, sévère, est à la mesure de la crainte provoquée par cette initiative auprès des dirigeants du quotidien régional. ■

CRIBLE — ANNIE BATLLE

REPÈRES

Etats-Unis : crise de la santé

Dans un long article, qui est presque un pamphlet, William R. Rassman dénonce le système américain de santé, qui récompense l'inefficacité et décourage l'innovation. En accusation : les bureaucrates bien pensants mais ignorants qui supervisent le système ; les médecins qui n'ont aucune formation économique ; l'ignorance générale.

Le système médical est conçu pour capter des dollars : arrêts de travail indûment prolongés, séjours trop longs dans les hôpitaux ; les malades ont peur, ils veulent les meilleurs soins, les médecins aussi. Ce qu'il faut faire ? Dérégler le système national de santé, pénaliser les abus, prendre en compte à la fois les résultats et les coûts, transformer le système de l'éducation dans le même temps que celui de la santé... Pour l'auteur de l'article, la crise de la santé égale celle de l'énergie. (*Business week*, Mac Grawhill, 1221 avenue of America - N.Y. 10020.)

Université autonome

L'université de Georgetown (Guyane) va produire son électricité. — L'université compte douze mille étudiants et plus de cinquante bâtiments. Elle possède déjà une centrale thermique non polluante utilisant un charbon à teneur en soufre. 3 400 m2 de toits seront recouverts de cellules solaires produisant directement l'électricité. L'université prévoit en plus de produire de l'électricité en faisant tourner les turbines grâce à la différence de température entre de l'eau réchauffée par le soleil et celle du fleuve Potomac tout proche. Un autre projet consiste enfin en « piles à combustible » produisant de l'électricité et de l'eau chaude à partir de gaz. (*Energies*, 28, rue Cadet, 75009 Paris.)

La fin du labourage

En agriculture, l'application d'une méthode nouvelle, basée sur la suppression du labourage, permet d'espérer à la fois de parvenir à éliminer l'érosion, à réaliser des économies d'eau et d'énergie et à accroître la productivité pour un grand nombre d'exploitants agricoles du tiers-monde. Cette technique, d'ores et déjà utilisée aux Etats-Unis, a été adaptée aux conditions des régions tropicales par l'Institut international d'agriculture tropicale d'Ibadan (Nigéria).

Les recherches effectuées à l'Institut international d'agriculture tropicale ont permis d'établir que le nouveau système réduit de plus de 50 % la quantité d'eau de pluie perdue en écoulements torrentiels — permettant ainsi d'en conserver une plus large part pour le bénéfice des cultures. Un phénomène plus important encore est que, de ce fait même, l'érosion se trouve presque entièrement éliminée.

La Geest Overseas Mechanization (West Marsh Road, Spalding, Lincs, Royaume-Uni) a mis au point une méthode complète d'exploitation agricole fondée sur le système du « non-labourage », et tient à disposition des modèles de planteuses soit mécanisées, soit à bras, soit à traction animale. Tous ces dispositifs sont suffisamment simples pour pouvoir être fabriqués sur place dans les pays en développement. (*Forum Développement*, Palais des N.U., C.H. 1211 Genève.)

BOITE A OUTILS

Le solaire pour tous

Quelles énergies choisir pour votre maison, la maison de vos clients ou pour le bâtiment dont vous avez la charge ? Un petit livre peut vous aider : ***l'Indépendance énergétique de la maison***, de Thierry Maillardet et Jean-Michel Vieillard.

Il présente d'abord les données qu'il faut connaître pour définir le climat, ses variations, ses effets sur les besoins énergétiques de l'habitat et sur les ressources énergétiques du site d'implantation. Il passe ensuite en revue les moyens et les méthodes de production et de stockage de l'énergie et fournit la description et les coûts des matériels et des accessoires pour capter, transformer, stocker l'énergie. Il analyse enfin les facteurs physiques et humains qui déterminent les besoins énergétiques d'un habitat et donne la liste des constructeurs de matériels et les caractéristiques physiques d'une centaine de corps. Un bon outil de travail et de synthèse pour les particuliers et les concepteurs. (*Byrollet*, édition à compte d'auteur (73 F. port compris), « Le Bourg », Turriers, 04250 La Motte.)

Biotechnologie

Produits chimiques à partir de la biomasse, aujourd'hui et demain. — Etude américaine sur les utilisations courantes et potentielles de la biomasse, qui vient de paraître dans la série « Technologies émergentes » de Technical Insights Inc. C'est un point très exhaustif dans ce domaine.

Une analyse des recherches en cours et des perspectives, ainsi que des opportunités pour les fabricants de produits chimiques. Au sommaire : La chimie de l'énergie, les ressources renouvelables (forêts, déchets agricoles... ; nouvelles sources : guayule, jojoba, buffalo gourd...), les recherches de pointe, les produits des plantes (méthane, méthanol étanol garohol, phénol..., monomères et polymères, produits spéciaux). On y trouve également une bibliographie détaillée des rapports, articles et documents disponibles sur le sujet. (*Technical Insights Inc.*, 158 Linwood Plaza, PO Box 1304, Fort Lee New Jersey 070240 U.S.A.)

1981, l'an de la biotechnologie. — Introduction synthétique à la biotechnologie : cultures de combustibles, exploitation des déchets organiques fournis par les activités domestiques agricoles et industrielles. Bilan des programmes brésilien, américain, européen et japonais. (***Innovations et produits nouveaux***, Presses de l'Innovation, 1, rue Paul-Honoré, 92190 Meudon. Tél. : 534-84-44.)

Le dossier de la micro-informatique

Pour les informaticiens et leurs victimes, présentes et à venir, un livre de Bruno Lussato. Les premiers trouveront dans cet ouvrage une abondante matière à réflexion sur la problématique des systèmes d'information.

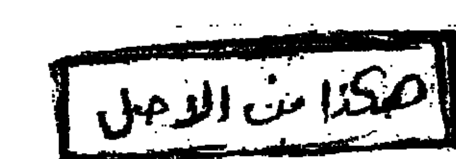
Micro-informatique, informatique répartie, privatique : au travers d'une analyse et d'une présentation à la McLuhan, B. Lussato leur apporte les cautions de l'expérience concrète, des maîtres systémistes, logisticiens et biologistes, mais aussi du sens commun et d'un humanisme indispensables aux choix technologiques.

Quant aux victimes, les éléments de ce dossier leur seront inégalement accessibles ; mais, quitte à sauter plusieurs obstacles, il faut faire ce parcours : ils y trouveront les armes nécessaires contre l'aliénation dont les menace la télématique centralisatrice. (*Le Dossier de la micro-informatique*, par Bruno Lussato. Les Editions d'organisation, 5, rue Rousselet, 75007 Paris.)

BLOC-NOTES

● **INFORMATIQUE ET SCIENCES SOCIALES.** — Du 14 au 18 septembre 1981, une conférence sur l'impact de l'informatique sur les recherches en sciences sociales aura lieu à l'université des sciences sociales de Grenoble. Elle est organisée par l'IASSIST (organisme créé pour encourager l'établissement de centres locaux, régionaux ou nationaux pour la collecte, la gestion et la diffusion de bases de données) et par l'IFDO (qui promeut des objets et des actions favorisant l'échange de données et de technologie entre les centres d'archivages de données), par le laboratoire d'informatique pour les sciences de l'homme de Toulouse (C.N.R.S.) et par l'institut d'études politiques et l'université des sciences sociales de Grenoble.

La séance plénière sera consacrée à « informatique et information », leur impact sur la société. La conférence abritera hors sessions des ateliers spécialisés pour lesquels des informations peuvent être fournies à la demande. Les thèmes des ateliers envisagés actuellement sont : l'évaluation des données ; le fonctionnement d'un service de données ; la formation des archivistes de données.





PASCAL DOLÉMIEUX

RÊVES ET MYTHES

Jean-Paul Valabrega et les mécanismes du phantasme

D'où vient que l'inconscient d'un patient parisien peut ressembler à un mythe australien ou eskimo ? Cette interrogation est au cœur des recherches du psychanalyste Jean-Paul Valabrega sur l'univers des phantasmes.

ÉVELINE LAURENT

A l'heure où la psychanalyse traverse une crise notable (pas la première, ni sans doute la dernière), il peut être rafraîchissant de rencontrer un psychanalyste qui a décidé depuis longtemps de se situer hors des sectes et des modes. Jean-Paul Valabrega est de ceux-là. On ne l'entendra pas forcément citer dans les derniers cénacles dans le vent. Il ne poursuit pas moins ses travaux avec assiduité et a fait paraître récemment deux œuvres très différentes ; *la Formation du psychanalyste*, (éd. Pierre Belfond) et *Phantasme, mythe, corps et sens* (éd. Payot).

Après avoir mené conjointement des études de philosophie (avec un intérêt particulier pour la psychologie) et des études scientifiques en biologie animale et végétale, il découvre la psychanalyse, qui lui semble porter l'espoir de liens de convergence entre diverses de ces connaissances éparses. Il entre alors au C.N.R.S., où, sous la direction de Daniel Lagache, il travaille dans les champs de la psychanalyse et de la psychologie sociale. Avec ce « patron », ses relations sont « *plutôt correctes, mais parfois conflictuelles* ». C'est que dans l'Université, comme d'ailleurs dans toute institution, Jean-Paul Valabrega ne trouve pas « *la compréhension et la largeur de vues souhaitables* ». Pour lui, « *tout ce qui s'institutionnalise se compromet, voire plus, se pourrit* ». C'est pourquoi, il y a une vingtaine d'années, il se dégage de toute charge officielle, et, en même temps que son exercice privé, poursuit des recherches personnelles. Bilan de cet effort souvent solitaire : trois publications marquantes (sans compter les deux dernières) : *les Théories psychosomatiques* (Privat-P.U.F.-1954), *la Relation thérapeutique* (Flammarion - 1962) et *le Désir et la Perversion* en collaboration avec P. Aulagnier, J. Clavreul, F. Perrier, G. Rosolato (Le Seuil - 1967).

En complément à son œuvre écrite, Jean-Paul Valabrega joue un rôle actif dans le « Quatrième Groupe » : une société de psychanalystes qui essaient de se situer ailleurs que sur les scènes où se déchirent nombre de leurs collègues, soit mandarins, soit inféodés.

C'est particulièrement le *phantasme* (représentation inconsciente élaborée par le sujet et à la connaissance de laquelle il n'accède que par l'analyse), qui retient depuis longtemps l'intérêt de Jean-Paul Valabrega. Phantasme qu'il tient à orthographier avec un PH initial (alors que beaucoup d'auteurs de langue française écrivent « fantasme ») pour en marquer l'étymologie grecque.

***

« Le phantasme est une notion-clé de vos travaux. Pourquoi cette situation centrale ?

— Ce n'est pas moi qui place le phantasme au cœur de la théorie analytique, mais bien Freud, qui en a fait un élément central de la vie psychique. Peut-être même l'ELEMENT structural, irréductible. Le système des phantasmes, qu'on appelle la phantasmatique, appartient en propre à chacun de nous. Ce que commence par apprendre tout futur psychanalyste. Mais ce qu'on connait moins et ce que j'ai essayé d'élucider, ce sont les rapports étroits et précis entre le système des phantasmes personnels d'un côté et les mythes de l'autre : entre la phantasmatique et la mythologie.

— Par exemple ?

— J'en citerai un, classique depuis Freud : il s'agit de l'histoire d'Œdipe. La tragédie de Sophocle représente le drame personnel de tout enfant. Freud l'a appelé « *le noyau solide de la psychanalyse* ». Chez le garçon, l'amour pour sa mère et la haine pour son père ; et l'inverse chez la fille. Mais l'histoire d'Œdipe est aussi un thème mythique universel, qui connaît un grand nombre de versions. Ce qui définit les mythes, justement, c'est qu'il en existe énormément de variantes. Pas toujours directes, mais souvent modifiées et même complètement inversées.

Bororo

— L'histoire d'Œdipe traîne maintenant partout... on ne peut guère ici parler de phantasme, puisque vous réservez ce mot aux représentations inconscientes.

— Mais ce n'est justement pas la forme qui traîne partout, comme vous le dites, que l'on découvre en soi. L'histoire prend toujours une apparence nouvelle, inconnue. Le patient qui a lu cent fois celle d'Œdipe ne la retrouvera pas telle quelle en lui, mais sous un autre aspect, Cependant — et c'est bien là ce qui est troublant, — ce qu'il découvre sera déjà autre part, dans une autre culture, dans une mythologie éloignée, bref énoncé *avant* lui. En situation psychanalytique, c'est là une constatation clinique quotidienne : les représentations inconscientes de tel ou tel patient ressemblent de façon extraordinaire à tel mythe : grec, ou australien, ou eskimo, recueilli par les ethnologues. Je pense particulièrement à Claude Lévi-Strauss et à l'imposant matériau mythique amérindien (notamment *bororo*) et qu'il a collecté pour ses *Mythologiques*.

— A vous entendre, l'érudition devrait être la qualité première des psychanalystes. Pourtant, tous ne connaissent pas le système mythique bororo !

— Certainement pas ! Moi-même, qui m'intéresse beaucoup au sujet, suis évidemment loin de tout savoir ! Mais il n'est pas nécessaire d'avoir en tête ces références pour faire de l'analyse. Ni comme analysant ni comme analyste. Elles jouent surtout un grand rôle dans le domaine de la recherche. Il est tout à fait passionnant de comprendre que phantasme et mythe sont unis, de telle façon que tout ce qui n'est pas dit dans l'un se trouve raconté clairement dans l'autre. Ou encore que ce qui reste implicite d'un côté sera explicite ailleurs, et *vice versa*.

» Mais le phantasme n'a pas seulement un pied dans le mythe. Il prend aussi racine dans le corps.

— D'où le titre de votre livre...

— En effet, il faut d'abord se rappeler que, depuis notre naissance, le corps est un donné. Non pas un donné simple, mais problématique. Il ne s'agit pas bien sûr du corps tel qu'on peut se le représenter dans un schéma d'anatomie avec un tronc, des bras et des jambes, mais d'un corps sexué, infiltré de sens. On ne peut rien comprendre au phantasme si on n'admet pas à quel point les représentations inconscientes impliquent directement le corps.

— De quelle façon ?

— Différemment pour chacun. Mais on retrouve cela dans toute psychanalyse. Je pense par exemple au cas d'une patiente qui avait fait un rêve étrange. Elle se voyait devant un fourneau en train de faire cuire quelque chose : ni plus ni moins que le corps de l'un de ses enfants. Ensuite le rêve se développait autour du thème de l'état de cuisson, et de l'ingestion de nourriture qui s'ensuivrait. Le tout sans aucune culpabilité, dans le rêve bien entendu, et non pas lors du récit. Or, au moment même du rêve de ma patiente, je lisais précisément les travaux de Claude Levi-Strauss en cours de publication. Ce qui m'a permis de tomber, dans une des mythologies qu'il étudiait, sur l'histoire de « l'enfant rôti » ! Le tout était raconté avec force détails. Ainsi, les thèmes des rêves faits par les patients se trouvent déjà exposés dans des cultures où ces produits centrés particulièrement autour du thème du corps sont manifestes, et transmis de parents à enfants, par des récits mythiques.

Le nom

— Pour en revenir à cette histoire d'« enfant rôti », je l'ai entendue traîner dans bon nombre d'hôpitaux psychiatriques. La légende de la bonne schizophrène faisant cuire le fils de son « patron » a fait le tour de toutes les salles de garde !

— Eh bien ! précisément. Mais votre remarque a trait à la folie. Or j'insiste sur le fait que la patiente dont je viens de vous parler était tout aussi « normale » que vous et moi et ne souffrait d'aucune dissociation de la personnalité.

» Tout aussi troublant : la plupart des représentations inconscientes groupées autour du *nom* du sujet et de son *origine*, qu'il s'agisse du prénom ou du nom de famille. Le nom est ce qui distingue chacun de nous, dès avant sa naissance : on porte le nom de son père et, quant au prénom, il est choisi en général au cours de la grossesse ; de plus, le prénom désigne le sexe du nouveau-né. Il y a donc là *tout* un matériel de significations à la disposition de l'enfant, très tôt dans sa vie. Or, à partir de ces éléments, chacun de nous, comme sur un théâtre, se représente pour soi une petite scène mythologique sur l'origine de son nom. Vraie ou fausse, peu importe d'ailleurs. La question, en fait, ne se pose pas. Mais on est stupéfait de retrouver — dans la langue française ou dans une autre — telle étymologie du nom, telle histoire mythique, qui « colle » exactement avec ce que le sujet s'est représenté.

— Peut-on appliquer votre réflexion à l'histoire d'Œdipe que vous avez rappelée tout à l'heure ?

— Parfaitement. Le Sphinx pose à Œdipe, qu'il a rencontré à la croisée des chemins, une énigme célèbre. Il lui demande, en effet : « *Qu'est ce qui marche le matin sur quatre pattes, à midi sur deux pattes et sur trois le soir ?* » La réponse, comme vous le savez, c'est l'homme, qui, quand il est petit, marche à quatre pattes, adulte, sur ses deux jambes, et vieillard, enfin, avec une canne. Voici de nouveau donc le thème du corps et de son déplacement... sur des pieds dont l'histoire nous dit, pour Œdipe, qu'ils étaient enflés, car percés lors de l'abandon, avant qu'un berger ne le recueillît ! Œdipe veut dire d'ailleurs littéralement « Pieds enflés ». Tous ces « motifs » s'entrelacent dans cette énigme : le phantasme, le corps, le nom et son origine.

— J'ai toujours trouvé la « colle » du Sphinx facile !

— C'est bien là le caractère de l'énigme, de la mythologie, et de ce qu'on trouve dans la psychanalyse : il s'agit toujours d'une évidence cachée. Quand on sait, tout paraît évident, comme le soleil en plein midi. Or, on ne le voyait pas. Freud a eu une phrase célèbre sur la terminaison possible de l'analyse, Celle-ci pourrait se clore par la constatation suivante : « Je l'ai toujours su ». Mais justement... j'ignorais ce savoir.

(Lire la suite page XVII.)

AMÉRIQUE LATINE

La démocratie est-elle un rêve ?

Un grand éditeur mexicain a proposé comme thème pour son concours d'essais 1980 : « Que faire en Amérique latine ? » Le premier prix est allé à l'ouvrage stimulant et optimiste d'un jeune sociologue chilien, Sergio Spoerer. Au même moment, en Argentine, un leader politique de l'opposition, Raul Alfonsin, posait publiquement la même question. Deux livres, une même réponse. Rétablir la démocratie. Mais comment ?

ALAIN ROUQUIÉ

DANS une Amérique accablée de dictature, la réflexion politique semble se remettre en marche. La pensée libre un moment hébètée par le « cataclysme autoritaire » relève la tête. Après tant de morts et d'échecs, le radicalisme catastrophiste et les facilités du discours convenu ne sont plus de mise. Ce qui frappe dans le petit livre du sociologue chilien Sergio Spoerer (1), au-delà de l'optimisme viscéral de son auteur et de ses flambées renaniennes, réside justement dans la conjonction pourtant rare dans la gauche latino-américaine entre l'espace du rêve et le réalisme politique.

Spoerer part d'un bilan et d'une constatation inspirés avant tout de la situation chilienne. Les régimes militaires nés en réaction contre la montée des classes populaires dans les années 60 ont pratiqué des politiques antidémocratiques, antipopulaires et antinationales qui ont transformé les sociétés. Mais, aujourd'hui, le processus de restructuration autoritaire du capitalisme entrepris par ces dictatures est à peu près terminé et celles-ci se trouvent à un tournant. Contre la barbarie du capitalisme postnational qu'elles préparent, il est encore temps de reprendre l'initiative, de proposer une autre voie que celle de l'exclusion sociale et de la désintégration nationale. Contre un modèle que P. Samuelson appelait récemment, à la conférence mondiale des économistes de Mexico, le *« fascisme de marché »*, qui étouffe la politique pour favoriser le profit et livre de manière irrationnelle à ses lois les problèmes les plus angoissants de sociétés en développement. Spoerer propose la vieille trilogie peuple - Etat - nation. Non par un vœu pieux et comme une incantation, mais après un solide diagnostic. Le modèle ultra-libéral de portes ouvertes a élargi les inégalités sociales, accru la brèche entre privilégiés et marginaux, conforté un secteur moyen de consommateurs *« occidentalisés »*, provoqué une désagrégation sociale aux conséquences intolérables.

« Essence nationale »

Au bout de ce processus s'inscrit la dissolution de la nation, devenue simple plate-forme de production adaptée au marché international, innervée par ses circuits financiers. C'est cette éventualité qui rend possible le projet de Constitution du général Pinochet récemment plébiscité, qui repousse les *« majorités circonstancielles »* du système représentatif au nom d'une *« volonté populaire permanente »* et d'une *« essence nationale »*, que les dépositaires actuels du pouvoir seraient seuls appelés à interpréter et à protéger.

Les chiffres suffisent à illustrer et à condamner les méfaits d'une croissance ouverte, alliée à un système politique fermé. Dans ces sociétés *« normalisées »* d'Amérique latine, la dénutrition infantile progresse, tandis qu'augmentent parallèlement les importations de whisky, d'objets d'art et de tapis d'Orient ! Briser la logique du capital transnational et des bourgeoisies associées implique donc avant tout de produire pour le marché intérieur et pour cela de s'appuyer sur *« le plus grand nombre »*, pour répondre à ses besoins, de reconstruire la nation pour renationaliser l'Etat.

Spoerer ne se laisse pas aller à la facilité des explications externes et des transferts de responsabilité historique. Au contraire, la recherche même d'un nouvel ordre économique international suppose — pour lui, l'édification d'un *« nouvel ordre interne »* qui réponde aux nécessités de base des populations et qui n'est possible qu'en rétablissant la démocratie. Mais il faut avant tout la revaloriser aux yeux mêmes d'une partie des victimes des dictatures, en réfutant les déviations théoriques du marxisme dogmatique et du *« sectarisme éclairé »* des secteurs révolutionnaires de l'ultra-gauche, qui savent désormais que les libertés ne sont plus formelles lorsqu'on les a perdues.

Face à un système d'abdication nationale qui répartit la faim et la misère et a atteint en quelque sorte ses buts : restructurer les systèmes productifs et les relations sociales, comment revenir à une société de participation ? Les incertitudes de régimes militaires essoufflés indiquent que la conjoncture n'est pas défavorable à une alternative démocratique, mais la stratégie reste à élaborer. Pour l'auteur délibérément optimiste, l'analyse du projet autoritaire n'est pas la seule raison d'espérer. Le rôle de l'Eglise, sa *« pastorale du possible »*, ses convergences avec le monde du travail et le ferment des communautés de base encouragées à Puebla ouvrent des perspectives positives. Autant que la victoire sandiniste au Nicaragua ou l'aide de la social-démocratie européenne, nous dit cet éclectique impénitent. Mais à condition d'ouvrir un large front sans exclusive où les militaires *« patriotes »*, lassés de traquer l'ennemi intérieur, auraient leur place aux côtés des partis politiques, et, dans le cas particulier du Chili, sur lequel s'achève le livre, aux côtés de tous les partis — des communistes bien sûr, — mais aussi des démocrates-chrétiens, profondément enracinés dans le territoire chilien, qui constituent une des composante indispensable d'un projet national-populaire seul capable de sauver l'avenir.

Si l'on peut reprocher sur ce point à Spoerer de parler en intellectuel et du point de vue de Sirius, loin des intrigues politiciennes qui rendent si ardu le rassemblement évoqué, ce n'est sans doute pas le cas de Raul Alfonsin, chef de file de l'aile gauche du vieux parti radical argentin. Celui-ci pourtant dans un livre paru récemment à Buénos-Aires, et tiré à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires (2), propose aussi un vaste rassemblement de réconciliation nationale en vue de rétablir la démocratie dans son pays : signe des temps, le livre n'a pas été saisi !

Modéré, mais ferme

L'essai d'Alfonsin, en raison même de la personnalité de l'auteur et des circonstances nationales, constitue une sorte d'événement politique. Dans ce pays, « en décadence depuis 50 ans », après avoir été l'un des plus florissants et riches du monde, les citoyens vivent depuis 1976 dans l'insécurité quotidienne et ont « perdu la faculté de s'étonner ». Au moment où un général président va succéder à un président général et où, à travers de petites phrases et des grands discours, semblent s'esquisser des vélléité de déblocage politique dont on ne sait si elles conduisent à l'institutionalisation de l'Etat terroriste ou à une ouverture à la brésilienne, Alfonsin présente à la fois un bilan du régime, une analyse de la crise argentine et un appel.

Le procès en règle des politiques économiques et sociales exécutées depuis 1976 ne manque ni de courage ni de pénétration. Dans un pays sans Parlement ni partis, où la presse est censurée et les opposants non respectueux menacés de « disparition », il n'est pas indifférent de dire en termes modérés, mais fermes, que les militaires et leurs comparses n'ont réussi en quatre ans qu'à mutiler le corps social et à déchaîner la spéculation. L'Etat, en retrait partout, cède la place au secteur privé et à la loi du profit, même dans les domaines de l'éducation et de la santé, où l'Argentine pouvait, naguère, se targuer d'une situation exceptionnelle sur le continent. Ce gouvernement « désindustrialisateur » est aussi l'un des rares au monde à avoir « planifié la décroissance ». Et il ne peut aujourd'hui mettre à son actif, outre la stagnation de l'économie et la paupérisation des travailleurs, que le boom des importations de produits de consommation de luxe.

Au-delà de ce bilan parfaitement négatif pour Alfonsin, le livre remonte aux causes profondes et structurales de l'échec permanent, depuis 1930, de la démocratie en Argentine et du recours à la violence. C'est sans doute la partie la plus orginale et la plus inattendue de cet essai. Les hommes politiques argentins ne nous ont pas habitués à de telles entreprises intellectuelles. Selon Alfonsin, l'existence d'une minorité de blocage social, d'une oligarchie enkystée dans l'appareil financier, obstinée à défendre par sa mainmise sur l'Etat la libre disposition de ses ressources pour spéculer et non pour produire, constitue le principal obstacle à la démocratie et la cause de la décadence nationale. Si la description des manifestations de ce groupe social et de son rapport à l'Etat est pertinente, l'esquisse reste abstraite — mais comment en serait-il autrement sous M. Martinez de Hoz ? — et l'on brûle de savoir quelle est la base économique de cette oligarchie antinationale. Il est évident cependant que cette délimitation d'un adversaire minoritaire facilite les appels à l'union et à ce *« pronunciamiento » des civils* qu'Alfonsin et ses amis appellent de leurs vœux. Une autocritique des « partis démocratiques », une compréhension nuancée du lancinant problème péroniste donnent du poids à ses propositions.

Si Alfonsin prend garde de ne pas repousser les militaires, sans pour autant leur octroyer à l'avenir un droit de veto constitutionnel comme certains l'exigent, il propose un accord national autour du rétablissement des libertés et droits fondamentaux. Il refuse ainsi clairement aux minorités antidémocratiques actuellement au pouvoir le droit de fixer les règles du jeu et les « limites » de la liberté, comme elles s'apprêtent à le faire. Les responsables du présent n'ont pour lui aucunement vocation à définir l'avenir et les bases du régime futur. Aux militaires, il dit simplement : *« Si vous mettez en marche la démocratie, nous serons à vos côtés »*, sinon l'Argentine indépendante et démocratique, capable de surmonter un héritage de violence et de ruine, se fera sans vous.

« Le temps fécond ? »

L'ultragauche messianique, qui a, par son aveuglement terroriste, servi, selon Alfonsin, de prétexte à l'instauration de l'autoritarisme militaire, ne se reconnaîtra sans doute pas dans ces perspectives sans panache ni souffle épique. Mais l'heure n'est-elle pas à la reconstruction en Amérique latine ? Ou bien s'agit-il d'un mirage des années Carter ? Et si le flottement actuel de ces régimes régressifs ne reflétait pas, comme le croit Spoerer, la fin de la réorganisation autoritaire de l'économie, mais l'adaptation opportuniste aux pressions moralisantes et conjoncturelles de Washington en faveur des « droits de l'homme » ? Le penchant des conseillers de M. Reagan pour les « vrais amis » des Etats-Unis et les « autocrates modérés » — tel feu Somoza — n'invite pas à rejeter semblable hypothèse. Dans ce cas peut-être, le « temps fécond » ne travaille-t-il pas dans le seul sens de la libération des peuples. Et on a peine à croire qu'en Argentine un simple rassemblement pacifique de partis vacillants ou vermoulus suffira à desserrer, après tant de sang versé, l'étau séculaire et implacable de la domination sociale. Néanmoins, ces deux livres au langage neuf et vivant — ni martyrologe, ni plaidoyer cosmologique — sont des jalons sur le chemin difficile de la démocratie. ■

(1) SPOERER (Sergio). *America Latina, los Desafios del tiempo Fecundo*, Mexico, Siglo XXI, 1980 (Premier Prix d'essai Siglo XXI, 1980). 151 pages.

(2) ALFONSIN (Raul). *La Cuestion Argentina*, Buenos-Aires, Editorial Propuesta, argentina, 1980, 242 pages.

HISTOIRE

Vendée : la guerre de deux cents ans

En mars 1793, une poignée de jeunes paysans vendéens, excités par une bagarre où ils ont assommé quelques gardes nationaux, se lancent à l'assaut des villes de la région. C'est le début d'une rébellion qui n'est pas encore terminée.

JEAN-CLÉMENT MARTIN

LE 13 mars 1793, il y a près de deux siècles, attiré par le tumulte, un colporteur du Pin-en-Mauges sort du fournil, abandonnant son pétrin. A peine prend-il le temps d'enlever la farine qui lui recouvre les bras et de confier sa femme et ses cinq enfants à la grâce de Dieu qu'il entraîne les jeunes gens de sa paroisse dans une guerre folle, qui le fait trois mois plus tard généralissime de l'armée catholique et martyr ensuite. Jacques Cathelineau, le « saint de l'Anjou », vient de sceller son destin et, en même temps, celui de son frère Pierre, tué dans une escarmouche en 1796, celui de son fils, Jacques-Joseph, tué en 1832, lors du soulèvement organisé par la duchesse de Berry, celui de son petit-fils, Henri, qui lève en 1870 un corps de volontaires contre les Prussiens, peut-être celui d'un capitaine mort en 1957 au champ d'honneur en Algérie. Il scelle surtout le destin de toute une région qui sera appelée, au mépris de toutes les divisions administratives : la Vendée militaire.

Ici, depuis deux cents ans, les héros ne sont jamais fatigués et les dieux ont toujours soif. Depuis les années terribles qui marquèrent sauvagement la région qui s'étend de la Loire jusqu'aux Sables-d'Olonne, de Fontenay-le-Comte à Chalonnes, le conflit n'a jamais connu de fin. Conséquences sociales, économiques, luttes politiques, querelles scolaires, émeutes religieuses, créations folkloriques, avalanches de papier imprimé, les guerres de l'Ouest ne s'arrêteront pas demain.

C'est le 13 mars 1793 que, venant de Saint-Florent, énervés et joyeux d'avoir assommé et chassé quelques gardes nationaux qui voulaient les enrôler dans les armées de la République, des gens entrent au Pin-en-Mauges. Cathelineau leur explique alors qu'un danger bien plus grave les menace : ils ont rossé quelques patriotes armés d'un canon ; un grand nombre viendra demain, avec plusieurs canons, s'ils les attendent là, il faut tout de suite prendre l'ennemi de court et marcher sur Jallais, sur Chemillé, sur Cholet, sur toutes les villes dans lesquelles des patriotes veulent enrégimenter de pauvres diables. Les gars n'hésitent pas longtemps ; Cathelineau dit vrai.

Le citoyen Beauveau

Arrivés à Jallais, ils ne sont *plus seuls* : les gars de Perdriault ont grossi la troupe qui, sans coup férir, submerge les républicains. De Jallais, les paysans se dirigent vers Chemillé, qu'ils prennent dans la même journée, puis vers Cholet. Leurs chefs, Perdriault, ancien caporal, Stofflet, garde-chasse, Forest, paysan, et Cathelineau, tous bons roturiers, somment le commandant de la garde nationale de Cholet, le citoyen Beauveau, ci-devant marquis, et un temps hôte de la Bastille, de mettre bas les armes. Sur son refus, la ville est prise et Beauveau est tué.

Brutalement, donc, en quelques jours, des paysans prennent possession de tout le territoire que l'on n'appellera plus désormais que par le terme générique de Vendée. Les républicains chassés, les administrations disparues, il faut une organisation, des chefs. Les insurgés se tournent vers les nobles qui n'ont pas émigré et leur enjoignent de se mettre à leur tête. Bonchamp s'y résout, d'Elbée discute, Sapinaud apprend qu'en refusant il aurait reçu un coup de fusil, Charette se cache, puis, découvert, pose des conditions draconiennes. Un signe de reconnaissance, le sacré-cœur cousu sur un carré de toile, identifiera ces troupes sans uniformes, coiffées du grand chapeau de feutre, le rabalet, vêtues de la veste de laine et du gilet où s'accroche la cuiller de bois ou d'étain et du pantalon de travail, chaussées de sabots.

Pour ces soldats, pas de savantes manœuvres. Au son du tocsin, chacun rejoint les gars de sa paroisse placés sous le commandement d'un paysan, désigné comme capitaine de paroisse, et part ainsi vers la bataille. A l'arrivée des Bleus, on « s'égaille », chacun derrière un chêne têtard ou au creux d'une haie, serrant dans la main la canardière de chasse, le fusil d'un Bleu, la faux emmanchée à l'envers, la faucille redressée, voire le bâton solide qui fera l'affaire avant d'être remplacé par une arme plus efficace. L'ennemi avance, il est entouré, décimé. Dans le bocage impénétrable ou dans une campagne coupée de profondes vallées et de champs clos, les Bleus, ignorant le pays, peu mobiles, sont surpris par ces coups décochés par d'habiles chasseurs et par une fureur qui n'a d'équivalent alors que dans les ruées disparates et irrésistibles des volontaires de l'an II sur les frontières.

L'élan brisé

Alors la Vendée progresse et s'étend. Tour à tour, Thouars, Parthenay, Chantonnay, Fontenay, au sud, Vihiers, Doué, Saumur au nord, tombent en son pouvoir. Angers se rend sans combattre. Pourtant, les troupes républicaines sont de plus en plus nombreuses : 20 000 hommes encerclent la Vendée en avril 1793. Les Vendéens les battent et passent à l'offensive ; toutes les villes sont prises. Toutes, sauf Nantes et Luçon. C'est en juin 1793 que l'armée vendéenne vient battre les murs de Nantes.

Dans Nantes qui résiste de toutes ses forces, Cathelineau s'effondre blessé à mort. L'armée vendéenne prend peur et évacue la ville. L'élan initial est brisé. Sans doute les incursions des Bleus dans le pays conquis restent sans lendemain, mais les Vendéens échouent par deux fois devant Luçon. Cependant en septembre, au cours de six batailles, les Blancs arrachent six victoires, notamment à Torfou face aux soldats d'élite de Kléber, les Mayençais. Mais ceux-ci, battus et non épuisés, effectuent des avancées redoutables en Vendée et, en octobre, rejoignent d'autres troupes devant Cholet. Le 15 octobre, l'armée vendéenne est défaite, après un combat si acharné que les vainqueurs ne peuvent organiser la poursuite.

Les Blancs, vaincus, traversent la Loire, vers on ne sait quoi, et une foule hétéroclite de soldats et de vieillards, de femmes et d'enfants, de piétons et de cavaliers s'étire sur une dizaine de kilomètres en traversant le Maine, la Bretagne. Devant elle, les Bleus résistent vainement, et les villes ouvrent leurs portes. Les hommes de Jean Chouan et ceux de Cadoudal la rejoignent. Au hasard des décisions prises au jour le jour et des combats qu'il faut gagner, les Vendéens arrivent devant Granville, avec le fol espoir d'enlever de haute lutte une place fortifiée. En trois jours le désespoir succède à cet élan irréfléchi, il faut retourner en Vendée.

Alors, c'est la débâcle. Sur les chemins boueux de décembre 1793, tout un peuple malade, affaibli, tente de regagner la nouvelle terre promise ; mais les

HISTOIRE

dée : la guerre
leux cent... ans


MORGAN

troupes ont fondu, alors que la République dépêche des renforts et que les patriotes des villes résistent maintenant. Les combats sont de plus en plus incertains. Nantes évitée, les Vendéens atteignent Savenay, mais se heurtent au fleuve grossi des pluies de l'hiver et sont rattrapés par les troupes républicaines, qui les tuent ou les dispersent. La « Virée de Galerne », l'incroyable longue marche, aura duré deux mois.

La Vendée paraît vaincue. Pour assurer la victoire, tandis que Carrier à Nantes, Francastel à Angers, exécutent massivement prisonniers et suspects, la Convention lance douze colonnes armées sur la Vendée. Leur mission : détruire le pays et les *hommes*. Les soldats s'y emploient avec tant de zèle que leurs formations passeront dans l'histoire sous le nom de « colonnes infernales ».

L'horreur est si *grande* et si générale qu'elle fait surgir de terre de nouveaux combattants autour des chefs restés debout : Charette dans le Marais, Stofflet dans l'Anjou — après la mort d'Henri de La Rochejaquelein, — Sapinaud dans le Bocage.

Après février 1795, les combats cessent peu à peu. Pause nécessaire ; des intrigues se nouent, et, en juin 1795, la guerre reprend, mais au détriment des Blancs. Les paysans vendéens, lassés, *tentés par l'amnistie*, abandonnent leurs chefs. Charette, Stofflet, isolés, servent de proie aux troupes républicaines. Le temps, la fatigue, font lentement leur œuvre et sont aidés par l'attitude de Bonaparte. Celui-ci, sitôt au pouvoir, libère le culte, négocie un concordat et en même temps fait peu à peu exécuter les principaux chefs de la rébellion.

En 1815, le départ précipité des Bourbons devant Napoléon, retour de l'île d'Elbe, provoque à nouveau un soulèvement en Vendée. Malgré le peu de reconnaissance manifestée par Louis XVIII et Charles X, l'Ouest se soulève encore quand le roi légitime est chassé par les Trois Glorieuses. On se bat à Nantes sur la place Louis-XVI en 1830. Surtout, deux ans plus tard, la duchesse de Berry *entraîne quelques* centaines d'hommes dans une nouvelle guerre. Les derniers coups de feu ponctuent la défaite militaire de la révolte, tandis que la tentative politique de la duchesse de Berry se dilue dans le mélodrame.

Qu'une région ait pu soutenir aussi longtemps pareille guerre a *toujours* paru inconcevable. Alors, à « guerre de géants », hommes et raisons exceptionnelles : qualités d'âme et de cœur hors du commun, relations sociales inusitées et originales, race particulière, enfants du granit, de multiples explications ont été proposées. La conjonction de l'enchaînement des événements et d'une société originale explique sans doute mieux ces guerres.

Il convient tout d'abord de situer ces luttes dans le long processus qui, depuis les années 1788-1789, habitue progressivement les habitants de l'Ouest à l'idée du recours à la force. Dans ces régions, les conflits éclatent *fort tôt. Dès 1788*, le temps de la lutte ouverte commence, les adversaires vont se désigner l'un l'autre, et les innovations politiques et sociales, tout à fait imprévues, amenées par la révolution en marche vont provoquer dans l'Ouest des remous profonds d'où surgira la vague haute de la révolte. Se distinguent tout d'abord les gens des villes, « bourgadins » ou « patauds ».

Ce sont les bourgadins qui sont venus acheter les biens nationaux, et ce sont à eux que vont les produits de la récolte et du tissage. Ce sont eux qui ont monopolisé les nouvelles fonctions. Mais, surtout, ce sont eux qui ont imposé un nouveau *style* de vie aux communautés campagnardes : ils ont introduit de force des curés assermentés, réglementé la vie religieuse. Or la religiosité populaire, simple, *eschatologique, fraye encore facilement* avec des pratiques qui révoltent le clergé séculier du dix-huitième siècle frotté d'humanités, pétri de jansénisme, ouvert aux Lumières. L'arrivée au village breton ou vendéen de l'intrus et du garde national symbolise la rencontre brutale de deux univers antinomiques et la tentative de réduction de l'un par l'autre.

Rupture

Car entre les ruraux et tous les autres il y a bien une rupture qui, dans l'Ouest, s'exprime religieusement d'abord. Les luttes religieuses sont donc au cœur de ces guerres. Pour les Chouans de la Sarthe, farouchement anticléricaux avant 1789, elles ne sont peut-être qu'un prétexte. Elles donnent de toute évidence un langage symbolique à tous les paysans, confrontés depuis l'enfance à des interrogations religieuses et à la difficulté d'assurer leur salut. Par l'importance de l'enjeu, elles radicalisent les clivages et mettent chacun devant ses responsabilités, pour cette vie, et pour l'autre. Situation redoutable qui conduit à un dialogue de sourds, que seul le canon peut rompre.

La lutte armée s'étiole donc jusqu'en 1832. Malgré les trêves, le pays n'est jamais sûr. Coups de main, assassinats, vexations, sont monnaie courante entre anciens Bleus et anciens Blancs. Les haines et les douleurs ne peuvent disparaître d'un coup. Des familles entières ont disparu. Certains villages ont perdu un quart, la moitié de leurs habitants. Il y eut sans doute deux cent mille, trois cent mille morts, mais qui le saura ?

Face à l'Ouest, l'attitude des premiers gouvernements du dix-neuvième siècle va être généralement circonspecte. Des routes commencées sous Napoléon Ier et terminées sous Louis-Philippe ouvrent le Bocage devant l'œil du *maître, qui s'appelle Napoléon*-Vendée, Bourbon-Vendée, La Roche-sur-Yon, enfin. Les Bourbons légitimes s'intéressent à la paix politique qu'ils estiment menacée d'abord par les Vendéens et les Chouans. Ces inexplicables populations sont encadrées et surveillées par l'administration et la police.

Se créent alors spontanément des pèlerinages populaires sur les lieux des exécutions, à Izernay, à *Avrillé. Comment oublier* les craintes éprouvées pour le salut des âmes ? Une fraction de fidèles refuse obstinément le concordat de 1801, qui veut peut-être mettre fin à la querelle qui oppose l'Etat français au pape, mais qui, du même coup, crée une nouvelle Eglise. Les noyaux de mainteneurs de la tradition religieuse d'Ancien Régime se concentrent très vite dans le nord des Deux-Sèvres, dans ce qui s'appelle, encore en *1981, la Petite Eglise. Ailleurs*, en Vendée, naissent de nouveaux ordres religieux. Proches de la sensibilité populaire, ils vivent d'abord dans un grand dénuement et malgré *la méfiance de* la hiérarchie. Peut-on enfin oublier (ou faire oublier) ses actions pendant ces guerres ? Les presses d'imprimerie *se mettent* en branle pour que Turreau se *justifie, Berthre de Bourniseaux* expose ses idées, et que la marquise de La Rochejaquelein présente des Mémoires promis à une brillante carrière. Les souvenirs commencent aussi à modeler la pierre. Sur un des hauts lieux de la Vendée est posée, en 1823, la première pierre de la chapelle du Mont-des-Alouettes.

Mais, *déjà*, renaissent les luttes et les combats. La construction de cette chapelle est arrêtée par Louis-Philippe, qui jette bas le monument de Charette. Surtout, le nouveau pouvoir renvoie les légitimistes dans les campagnes et leur fait découvrir la force des haines rurales et l'opposition à l'Etat français. C'est, paradoxalement, la IIe République qui réunit la Vendée auprès de l'Etat quand il est menacé par la subversion, quand gouvernent les hommes de l'ordre moral. La personnalité de Napoléon III et sa politique italienne brouillent les Vendéens avec Paris, mais la rupture est consommée au temps des lois laïques de la IIIe République triomphante. Dans cette lutte, la Vendée jette tout ce qu'elle compte de forces vives. Les royalistes ne partent pas auprès du roi de France, à Frohsdorf, sans un drapeau taché du sang d'un héros de 93. L'Eglise réorganise ordres religieux et pèlerinages, et multiplie les croix, les missions et les chapelles commémoratives. Bien plus des procès de béatification des martyrs de la Révolution sont entamés et provoquent un incroyable élan de recherches, qui remplit opiniâtrement les colonnes de la *Semaine religieuse*.

L'élan populaire ne fait pas défaut quand il s'agit de s'opposer physiquement à la République, au moment des inventaires. Les paysans de 1905 renouent avec leurs ancêtres de 93, comme le rappellent sermons, prônes et actions de grâce.

Des historiens s'efforcent d'analyser ces événements et d'en proposer des relations complètes d'abord. Ere des novateurs, qui inaugurent ainsi les premières enquêtes orales auprès des survivants des guerres. A partir de ces travaux monumentaux, dont la tradition se maintient tout au long du siècle, de l'abbé Deniau à Chassin, éclatent polémiques et disputes. Michelet donne le ton en accusant *la Vendée de traîtrise*. Après lui s'opposent à coups d'articles, de livres, d'opuscules, de collections, royalistes et républicains, défenseurs de Charette et admirateurs de Cathelineau, légitimistes et orléanistes. Des coffres et des greniers, sont exhumés des écrits vieux de soixante ans et qui jettent de nouvelles lueurs dans la bataille érudite et politique. Mémoires de la comtesse de La Bouere, de Poirier de Beauvais... c'est le *temps de la redécouverte*. La vulgarisation historique n'échappe pas aux fureurs. Les évêques interdisent l'usage de certains livres d'histoire dans les écoles.

Les luttes font vivre les artistes, les romanciers.

Balzac avait déjà pressenti les arcanes de la société bretonne. Le romantisme, le dandysme avivent ce retour sur le passé, tellement présent dans la vie politique quotidienne.

La première guerre mondiale provoque dans la confusion du front, l'oubli de ces querelles. L'Ouest donne à la France des contingents nombreux et disciplinés, luttant jusqu'au sacrifice, comme ces Vendéens de la tranchée des Baïonnettes. La Vendée *n'abandonne pas pour autant* ses principes puisque, répondant à *l'inspiration de Claire Ferchaud*, des bataillons se vouent au Sacré-Cœur de Jésus ! La guerre — ce que le reste de la France appelle la Grande Guerre — rapproche l'Ouest de l'Etat français. Clemenceau incarne cette évolution. Bleu de Vendée, violemment anticlérical, il lui faut attendre d'être le Tigre pour que son département d'origine l'accueille respectueusement.

Les souvenirs des guerres de l'Ouest prennent de nouvelles formes. La Vendée c'est d'abord la « terre » contre la ville. Le paysan qui défend *« la terre qui meurt »* s'identifie au combattant de 93, luttant contre l'asservissement et la dégénérescence. S'épanouit alors le culte du souvenir. C'était contre la République que des croix avaient été dressées précédemment. C'est maintenant dans un climat de royalisme nostalgique que plaques et croix rappellent la mémoire de héros célèbres ou anonymes, exemples des enfants du *« sol physique et moral »*.

Une telle tonalité d'idées amène l'Ouest à soutenir les premiers pas de *l'Etat français*. Mais l'Ouest pétainiste ne fut guère collaborateur, et passé la surprise de l'Exode qui fait revenir la France à la terre, le patriotisme de l'Ouest s'accommode mal de la présence allemande, même s'il ne supporte pas mieux les idées des partis et des groupes de l'Ombre. La libération englobe dans un même refus les diverses droites et partant leurs ancêtres présumés : Vendéens et Chouans de 93. Le Chouan, œuvre de Réal del Sarte, qui se dressait à Cholet est mis en morceaux en 1945.

Pendant quelques années le souvenir va se faire plus discret. Puis il se fait à nouveau entendre. Aujourd'hui, plusieurs mouvements d'importances diverses veillent encore autour des traces de ces guerres, défendent des interprétations, surtout suscitent des recherches. Les publications historiques sont toujours aussi nombreuses qu'aux belles années des luttes de la IIIe République, et sont toujours aussi attendues par un public averti et passionné.

La mémoire

Or les souvenirs ne sont pas l'apanage de quelques-uns. Encore aujourd'hui, en 1981, nombreux sont ceux qui ont reçu en héritage des souvenirs familiaux précis et inédits. Dans une région marquée fortement par le mariage tardif, parfois trois générations seulement séparent l'aïeul d'aujourd'hui de l'ancêtre de 1793.

Enfin les guerres de l'Ouest sont l'objet de nouveaux enjeux. Le désarroi actuel aidant la chute des préventions, certains scrutent maintenant ces guerres, à la recherche de luttes populaires, de mouvements refusant le centralisme et/ou l'ordre bourgeois. D'autre part, et plus prosaïquement, le « rétro » devenant un bon « créneau » commercial, les guerres sont conjuguées à tous les temps du marketing. Liqueur, brioche, journal d'annonces, hôtels et restaurants, bijoux, statuettes et statues, tableaux et lithographies, romans et rééditions, chaque jour apporte son lot de « chouannités » — on pratique allégrement ici la confusion, car le Chouan se vend mieux que le Vendéen qui sent encore trop le ventre à choux, l'indécrottable péquenot. Quelques autres enfin tentent — ou réussissent — l'aventure du folklore vendéen et chouan, usant parfois de facilités, créant aussi des réalisations grandioses. Toutes ces nouvelles formes du souvenir peuvent bien parfois l'affadir et gommer les faits, elles sont malgré tout une des expressions d'une *mémoire tenace* maintenue par une paysannerie encore fière de son passé.

De luttes en souvenirs, de polémiques en romans, de monuments en statuettes, les guerres de l'Ouest ne sont pas finies. Elles constituent le fond commun de la mémoire de toute une population que l'action des mainteneurs, curés, notables, écrivains, a su entretenir, mais n'a pas eu à créer. Dans une région marquée longtemps par la permanence des hommes, le souvenir est ancré profondément et ne contribue pas peu à un tel enracinement. Dans une succession de luttes politiques et idéologiques — juste apaisées depuis peu, — les combattants de l'un et l'autre bord ont, dans le souvenir, cherché et *affiné des arguments* et favorisé par contre-coup une recherche qui est aujourd'hui encore bien loin d'être terminée. ■

Jean-Paul Valabrega et les mécanismes du phantasme

(Suite de la page XV.)

— L'existence des correspondances peut, d'après vous, nous faire avancer dans cette voie étroite de la connaissance qui se dérobe. La question se pose alors du « pourquoi » de ces correspondances.

— C'est que toutes ces productions utilisent, au fond, le même matériau. Psychanalystes, anthropologues, mythologues, travaillent *sur les mêmes matières*. Supposons que des constructeurs ne disposent que d'un seul élément, la pierre ou le bois. Tout le monde sait qu'à partir de ces éléments on peut réaliser des ensembles différents. Mais on y découvrira toujours des agencements semblablement ordonnés *en fonction* du matériau de base. On peut faire sans doute beaucoup de choses... mais pas n'importe quoi.

» Les relations *et interrelations* entre toutes nos productions psychiques viennent du fait que le matériau de base est identique : il s'agit du phantasme et de ses principes *d'agencement*, tels qu'ils ont été décrits par Freud. Il y a là-dedans des lois.

Tout le monde

— Intemporelles ?

— Oui, parfaitement, universelles. *La question de savoir ce* qui est culturel ou non dans une production psychique, quelle qu'elle soit, trouve sa solution dans la remarque suivante : les agencements de détail peuvent changer considérablement, mais on retrouvera toujours dans la structure générale les mêmes matériaux, qui ne peuvent être considérés comme des universaux. Ainsi, tout le monde phantasme, tout le monde produit des *mythes*.

— L'ethnologue qui les transcrit n'est-il pas « déformé » par sa propre culture, projetant dans celle des autres ce qu'il a déjà en lui ?

— Probablement, en partie. Il y a *toujours* des équations personnelles. Mais l'existence de recoupements multiples et stables peut nous inciter à un optimisme raisonnable. D'ailleurs, ce n'est pas seulement en science humaine qu'on trouve de telles équations *personnelles. Mais aussi dans* n'importe quel domaine de recherche... Il est bon d'en prendre conscience.

» Quant à mon propre effort, j'aimerais particulièrement qu'il incite mes confrères à un peu plus de modestie, comme cela a d'ailleurs été le cas pour moi le premier. *Tant de correspondances* nous échappent, même si on peut, par des coups de sonde, essayer de les retrouver, sans jamais y parvenir complètement, hélas ! Au fond, nous connaissons peu de chose, et bien souvent rien du tout !

— *Pourtant* l'analyse n'est-elle pas l'exemple typique d'une certaine illusion ? Celui qui est sur le divan croit toujours que l'autre va lui en apprendre. Tout part de là...

— Il est vrai que, dans toute situation analytique, il existe une telle relation ambiguë, surtout d'ailleurs quand, par devers l'analyste, elle s'organise de façon inconsciente. Il existe un écart incroyable entre ce que les praticiens disent et ce qu'ils font, en *réalité, dans leur exercice* quotidien. C'est pourquoi il faudrait instituer une réflexion plus sérieuse sur le sujet. Une *discipline éthique* devrait faire partie de la formation de l'analyste. Et ceci n'est nullement incompatible avec la science. Bien au contraire. » ■

THÉATRE

"Œuvres complètes"

BERNARD DORT

LES spectacles-fleuves se multiplient. Entendons : des spectacles qui se composent de plusieurs pièces et peuvent occuper deux ou trois soirées. Le T.N.P. de Lyon-Villeurbanne vient de donner à l'Odéon, pendant près de deux mois, un diptyque intitulé curieusement : *Athalie*, de Racine - *Dom Juan*, de Molière (le trait d'union est dans le titre), mise en scène de Roger Planchon — ces deux textes étant joués dans le même décor (d'Ezio Frigerio) et, presque exclusivement, par les mêmes acteurs.

A la Comédie-Française, pour clore l'année du tricentenaire de la maison (1680-1980), Maurice Béjart a réuni, dans *les Plaisirs de l'île enchantée*, trois pièces de Molière : *le Mariage forcé*, *la Princesse d'Elide* et *Tartuffe* (les trois premiers actes seulement) : cela ne fait qu'une soirée, mais elle dure près de quatre heures. théâtre de quelque neuf heures.

La Schaubühne de Berlin-Ouest a présenté dans le cadre du Festival d'automne, à Bobigny, l'*Orestie* (*Agamemnon*, *les Choéphores et les Euménides*) d'Eschyle, trois spectacles que l'on a pu voir séparés trois soirs de suite, ou rassemblés, le 1er novembre, dans une « journée » de théâtre qui durait quelque neuf heures.

Et je ne cite que pour mémoire la « tétralogie » molièresque de Vitez (*l'Ecole des femmes*, *Tartuffe*, *Dom Juan* et *le Misanthrope*) en 1978-1979.

A Londres, un des grands succès de l'an passé a été la monumentale fresque des *Grecs*, réalisée par John Barton, à l'Aldwych, avec la Royal Shakespeare Company, qui regroupait des textes prélevés sur dix tragédies et occupait, elle aussi, une dizaine d'heures. Le théâtre serait-il gagné par l'ambition des « œuvres complètes » ?

Cycles

Une telle pratique n'est pas nouvelle. Sa première forme fut celle du *cycle*. On montait, pendant une saison, plusieurs pièces d'un même auteur, à l'occasion d'un anniversaire ou d'une quelconque célébration. Rien de plus commun dans les théâtres de répertoire. Rien qui ne s'inscrive mieux dans le régime de l'alternance, qui reste la règle partout où le théâtre est fortement institutionnalisé, comme à la Comédie-Française. Les avantages de tels cycles sont clairs : une confrontation de pièces différentes d'un même auteur a lieu ; entre les personnages (et les acteurs), d'un texte à l'autre, des itinéraires s'ébauchent...

Enfin, les œuvres connues, célèbres, servent de « locomotives » pour d'autres, justement ou injustement négligées. Ainsi, dans le cycle Corneille du Théâtre de l'Odéon, en 1975, *Cinna* entraînait dans son sillage, outre *Rodogune* et *Suréna*, un *Othon* qui n'avait plus été joué qu'une fois depuis 1708.

Nos spectacles-fleuves sont tout autre chose. Il ne s'agit pas de rassembler, dans un but culturel ou publicitaire, des pièces d'un ou de plusieurs auteurs, traitées chacune pour soi et différemment. Il s'agit de conjuguer des textes différents. Planchon fait jouer dans « un unique décor, sous la coupole de la Contre-Réforme » deux pièces, écrites, l'une par Molière, l'autre par Racine, à près de trente ans de distance, comme « les deux épisodes d'un unique spectacle en deux soirées » : c'est que ces deux pièces lui sont apparues, nous explique-t-il, comme les deux faces, opposées, d'une même œuvre. Dès lors, Racine et Molière ne sont plus que les auteurs du texte — j'ai envie d'écrire : des « livrets ». Planchon, lui, assume la paternité de l'œuvre, et, tout en respectant la littéralité de ce texte (il n'y a pas ajouté un mot), il ne se prive pas de le réorganiser, déplaçant ici et là (surtout pour *Athalie*) certains épisodes ou quelques répliques, en répétant d'autres, comme autant de déclarations idéologiques. Sa mise en scène devient, ouvertement, un méta-texte : son spectacle, une sorte de grand opéra parlé de la Contre-Réforme.

Maurice Béjart est, en apparence, plus respectueux. Il ne s'occupe que de Molière et ne fait que mettre bout à bout « *les comédies et autres fêtes galantes faites par le roi à Versailles le 7 mai 1664 et continuées plusieurs autres jours* ». Mais, parmi les personnages de Molière, il en introduit un autre qui ne figurait certes pas dans le texte (même s'il tint sa partie dans la fête) : Louis XIV.

Interprété par un danseur (Thierry Redler), d'abord presque nu pour finir, masqué, en vieillard égrotant dans un fauteuil d'infirme, ce Roi-Soleil est, évidemment, le centre de la représentation. Ainsi, *les Plaisirs de l'île enchantée* ne se contentent pas de reproduire, très librement et sous une forme condensée, les fêtes versaillaises de mai 1664 (1) ; ils offrent une parabole de tout le règne, du libertinage glorieux des débuts à l'austérité hypocrite de la fin (Catherine Samie, qui joue Madame Pernelle, figure aussi Madame de Maintenon). Par le truchement de trois pièces de Molière, Béjart réalise son *Siècle de Louis XIV*. Il conserve le texte, mais il ne lui donne pas moins un sérieux coup de pouce.

En revanche, dans *l'Orestie* de la Schaubühne, Peter Stein cherche moins à unifier l'œuvre autour d'un motif central qui lui serait extérieur (chez Planchon, l'idéologie de la Contre-Réforme ; chez Béjart, la figure du roi) qu'à ressaisir ces trois pièces dans leur diversité et dans tout ce qui les sépare l'une de l'autre. Il institue bien un espace scénique unique, qui reprend l'organisation matérielle de l'amphithéâtre grec. Mais il ne recrée pas la cérémonie tragique telle qu'on peut, à vingt-cinq siècles de distance, l'imaginer : rien d'épidaurien ici. Il n'enferme pas non plus cette trilogie dans une vision, idéale ou sauvage, de la Grèce.

Certes, il lui reconnaît une cohérence : « *l'Orestie* raconte l'invention de la politique », mais cette cohérence n'est pas sans faille. Elle ne dit pas un accomplissement. En homme d'aujourd'hui, Stein sait que « l'invention de la politique » est grosse aussi de bien des crimes. Entre le sacrifice et la vengeance individuelle (dans *Agamemnon* et *les Choéphores*) et l'instauration du droit et de l'ordre de la cité (dans *les Euménides*), il y a, sans doute, progrès, mais rien n'est pour autant résolu. Les Choéphores devenues Euménides restent là, à la fin, enveloppées de bandelettes comme des cariatides portant sur leurs épaules le sol de la cité.

Le spectacle de la Schaubühne maintient les contradictions ouvertes. Il les accentue même, en jouant sur des décalages chronologiques et sur la superposition de formes théâtrales d'époques différentes : d'*Agamemnon* aux *Euménides*, nous passons du mur frontal et de la « skéné », qui ne s'ouvre que pour laisser apparaître les cadavres ensanglantés des morts illustres, à un podium sur lequel siège l'aréopage des citoyens d'Athènes, en complet veston.

Du même coup, le jeu des comédiens se différencie et gagne en richesse. Les acteurs de *l'Orestie* ne sont pas les desservants d'une cérémonie ou les figurants d'une page d'histoire. La place de leurs personnages n'est pas fixée une fois pour toutes, dans le cours du récit. Ils peuvent la varier, procéder à des rectifications, faire appel au jugement des spectateurs.

La Clytemnestre d'Edith Clever n'est plus seulement un monstre : c'est une femme intelligente et blessée, qui doit aussi se défendre et qui, souvent, hésite... Le chœur des vieillards d'Argos s'en trouve également renouvelé : proches des spectateurs, vêtus comme des paysans d'aujourd'hui à la veillée, ces hommes, las, rassemblés autour d'une grande table, disent à la fois la longue attente des Grecs et notre propre fatigue devant l'histoire. Entre chaque personnage et nous se tissent des liens multiples. La monumentalité, le monolithisme de l'œuvre, s'effritent : cette *Orestie* mêle — pour reprendre le titre de la pièce de Botho Strauss que Stein a aussi présentée à Paris — « le grand et le petit ».

Cette pratique des « œuvres complètes » va donc dans deux sens opposés. Ou, le metteur en scène devenu un auteur à la seconde puissance, elle réduit les pièces convoquées à servir d'argument à un spectacle pléthorique. Elle dissout le texte dans le contexte. Ou, accentuant les contradictions que porte en lui tout grand ensemble dramatique et jouant sur la distance qui nous sépare de celui-ci, elle ouvre le texte à un mouvement incessant du sens, le décomposant et le recomposant, inlassablement, comme autant de fragments. Alors, elle nous interroge aussi sur nous-mêmes C'est que le théâtre est toujours partagé entre l'affirmation et la question, entre la somme et la différence. ■

(1) Déjà, en 1914, à l'Odéon, Antoine avait essayé de reconstituer la *Psyché*, de Molière, Corneille, Quinault et Lulli. Il s'y était ruiné.

GÉNÉALOGIE

Une énigme

PIERRE CALLERY

D'ASSEZ nombreux correspondants souhaitent nous voir quitter les idées générales et pénétrer dans le labyrinthe d'une vraie recherche. Une recherche exemplaire, qui les aurait arrêtés peut-être sans espoir, leur conviendrait peut-être.

Voici donc, en espérant que d'autres lecteurs ne seront pas rebutés par un texte trop austère, une énigme émaillée d'inexactitudes manifestes et même d'une erreur flagrante. Si l'on acceptait tout sans remise en cause éventuelle, certaines recherches apparaîtraient vraiment insurmontables !

Françoise Adélaïde Elisabeth Chabrolle a épousé Gabriel Robin le 19 octobre 1835 à Maray (Loir-et-Cher). Elle y est déclarée née au même Maray le 31 mai 1819, fille d'Ursin Chabrolle, maréchal, et de Françoise Perrot. A son décès, retrouvé à Nohant-en-Graçay (Cher) le 17 décembre 1868, elle a perdu la dernière lettre de son patronyme et son deuxième prénom, mais Françoise Elisabeth Chabroll est bien l'épouse de Gabriel Robin. Toutefois, âgée de quarante-neuf ans, ce qui correspond à une naissance en *1819*, elle serait née à Mennetou-sur-Cher (Loir-et-Cher), pays d'origine de *son mari*, où sa naissance ne se trouve pas, et fille de feu Ursin Chabroll, maréchal à Maray (ce qui correspond à peu près à ce qu'on savait) et de Perpétue Perrot (ce qui ne correspond guère), rentière demeurant à Langon.

Lorsqu'il meurt, le 5 janvier 1890 à Nohant-en-Graçay, Gabriel Robin est marqué veuf de Françoise Deville Chabrolle. Le nom s'est maintenant allongé... On s'apercevra, en poursuivant la recherche, que c'est là le vrai patronyme d'origine, mais notre propos est ailleurs.

La naissance de Françoise Adélaïde Elisabeth Chabrolle a bien eu lieu à Maray le 31 mai 1819, fille d'Ursin Chabrolle et de Françoise Perreau (ce qui correspond aux informations du mariage de 1835, à l'orthographe du patronyme près). Ce qui est plus curieux, c'est que son frère et sa sœur, Ursin Silvain et Ugénie Julie, nés en 1817, et en 1815, sont fils et fille du même Ursin, maréchal à Maray, et, l'un de Marie Madelaine Pereau, l'autre de Madelaine Perreault. Le mariage d'Ursin Deville Chabrolle avec Marie Magdelaine Perreau, est d'ailleurs consigné à Mennetou-sur-Cher (Loir-et-Cher) le 18 novembre 1814.

Embrouilles

Marie Magdelaine serait née à « Menetou » (*sic*) le 9 mai 1793 de Silvain Perreau et de Magdelaine Royé. Il semble donc qu'il y ait eu remariage entre 1817 et 1819.

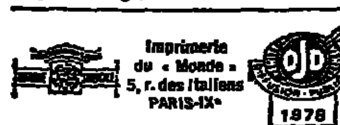
Cette idée est d'ailleurs renforcée par le texte de l'acte de décès de Françoise Perpétue Perrot le 8 septembre 1869 à Langon (Loir-et-Cher). Elle y est indiquée veuve d'Ursin Deville Chabrolle, âgée de soixante-seize ans, née à Mennetou-sur-Cher et fille de Charles Perrot et de Françoise Roger. Le décès d'Ursin, le 9 mai 1857 à Maray, ne peut que confirmer cette idée d'un remariage, en l'indiquant époux de Françoise Perpétue Perreau.

Pour toute confirmation et aussi pour aller plus avant, il reste donc à retrouver dans les minutes d'état civil de Mennetou-sur-Cher la naissance vers 1793 de Françoise Perpétue. Las ! la naissance de Marie Magdelaine y est inscrite, encore que ce soit le 19 janvier (!) 1793, mais aucune naissance d'enfants d'un éventuel couple Charles Perrot - Françoise Roger n'y figure, même avec toutes les variantes imaginables d'orthographe et en recherchant plusieurs années avant et après 1793.

Qu'auriez-vous fait ? Il n'y a aucun décès d'une Marie Magdelaine Perreau (sous toutes les variantes envisageables), épouse d'Ursin Deville Chabrolle ou Chabrolle dans les tables décennales de 1823 à 1832 de tout le canton (et même de toute la France, pourrait-on ajouter !). De même, il n'y a aucun mariage d'Ursin et Françoise Perpétue... et pour cause.

Sans aucune recherche fastidieuse et simplement en envisageant qu'Ursin a sans doute passé un contrat de mariage, la solution n'est pas loin... Si c'est le cas, la référence à l'acte figure dans la table alphabétique des contrats de mariage du bureau de l'enregistrement de Romorantin (registre 1815-1821) qui se trouve conservé au dépôt des archives départementales du Loir-et-Cher (cote 354 Q 3). Sept contrats concernant la famille des Devillechabrolle (en un seul mot, cette fois) y figurent, dont celui d'Ursin, maréchal à Marai (*sic*) avec Françoise Perpétue Perreau (enfin !). Mais le plus drôle réside dans la date : 23 novembre 1814 (quelques jours après ce qu'on croyait un premier mariage) et dans le fait que l'acte notarial alors consulté (passé devant Me Claude Augustin Delahaye, notaire à Vernou (Loir-et-Cher), le 14 novembre (quelques jours avant...), indique pour parents de Françoise : Silvain Perreau et Magdelaine Royer. ■

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire no 57 437.

Océan Indien nouveau «cœur du monde»

L'océan Indien – qui baigne trente-six Etats abritant le tiers de l'humanité – est devenu pour les grandes puissances une région stratégique de première importance. Les bases militaires se développent. En faire une « zone de paix » paraît utopique.

JEAN-PIERRE LANGELLIER

C'est un atoll aux eaux turquoise, perdu dans l'immensité océane, où une légère brise berce les cocotiers. A Diego-Garcia, ce décor de rêve sert d'antichambre à l'Apocalypse. Petits-fils d'esclaves, les « Ilois » ont quitté l'atoll, exilés de force (voir ci-contre). Sacrifiés dans un marchandage de puissants, ils remâchent leur amertume, au fond des bidonvilles de Port-Louis, capitale de l'île Maurice. Sur leur terre ancestrale, ils ont laissé la place aux « abeilles de la mer »; ces unités du génie naval américain y besognent en tous sens.

Ici, il faut draguer le lagon où sommoleront les sous-marins nucléaires équipés de missiles balistiques Polaris ou Poséidon. Là, on rallonge la piste où atterriront les bombardiers B-52. Plus loin, on construit des silos de stockage, des réservoirs d'eau et de carburant, on aménage une station de communications hautement sophistiquée. Des navires-cargos déversent chars, pièces d'artillerie et véhicules amphibies. On larde le bel atoll d'engins de mort. Diego-Garcia sera tout ensemble un porte-avions fixe, l'« œil et l'oreille du Pentagone » *en océan Indien, une « base ricochet »* entre Golfe et Pacifique. C'est le plus important point d'appui logistique de l'Occident dans cette région, devenue le nouveau « cœur du monde ».

Naguère, l'océan Indien était un « lac anglais ». Vaste comme trente-cinq Méditerranée, il semblait pourtant « hors stratégie ». Une série d'événements ont transformé cette simple voie de transit en une zone d'affrontements privilégiée. Il y eut d'abord le repli britannique. Par souci d'économie, Londres amorce en 1968 le retrait progressif de ses forces stationnées « à l'est de Suez ». Ce départ ouvre un « vide de puissance » qui incitera les Etats-Unis à prendre la relève. D'autant que la fermeture du canal, un an plus tôt, a renforcé l'appel d'air.

Pendant huit ans, les mastodontes pétroliers emprunteront la « route du Cap ». La valeur stratégique de l'océan Indien s'en trouvera formidablement rehaussée. Nombre de ces « super-tankers » sont aujourd'hui trop gros pour voguer à nouveau sur le canal. La création de l'OPEP et la flambée du « brut », en mettant à nu la fragilité du monde industrialisé, ont fait monter les enchères. Chaque jour, un millier de cargos sillonnent l'océan Indien, tandis que cinquante pétroliers franchissent le détroit d'Ormuz, voie *d'accès à l'or* noir du Golfe, dont la libre circulation conditionne la respiration économique de l'Occident. L'approvisionnement en hydrocarbures du Japon s'effectue via Ormuz à 90 %, de l'Europe à 60 %, des Etats-Unis à 20 %. Pour l'Union soviétique, autosuffisante en ce domaine, *la sécurité maritime est moins cruciale.*

D'autres facteurs ont accru le caractère névralgique d'un océan qui baigne trente-six Etats abritant le tiers de l'humanité : l'émergence — du Sud-Yémen au Mozambique, d'Ethiopie aux Seychelles — de régimes « progressistes » pour le moins méfiants envers l'Occident ; la montée des luttes de libération en Afrique australe ; les ambitions de la marine soviétique désormais présente dans les « mers chaudes » ; la mise en place d'une flotte française permanente. Après la révolution islamique iranienne, l'intervention soviétique en Afghanistan et la guerre du Golfe, l'océan Indien est devenu le premier point chaud maritime.

Pour les Etats-Unis, garantir la liberté de passage en océan Indien est une obligation absolue. Sur les soixante-douze matières premières *qui leur sont vitales*, soixante-neuf voyagent par mer. Les investissements américains dans le Golfe représentent 10 milliards de dollars. Autrefois, l'U.S. Navy maraudait par intermittence en océan Indien pour « *montrer la plaque de guerre et le pavillon* ». Aujourd'hui, elle y séjourne à temps plein : une armada de vingt-cinq bâtiments dont deux porte-avions géants.

Chasser le caillou

La révolution en Iran est à l'origine du changement de cap. Fondement de la diplomatie américaine depuis le désengagement du Vietnam, la « doctrine Nixon » reposait sur une idée-force : confier la défense des intérêts nationaux à des alliés sans faille. En contrepartie, ces « gendarmes » régionaux recevaient de Washington une généreuse aide financière et technique. Avec la chute du chah, cette stratégie, axée sur des pays-relais, s'effondra.

Dans son message sur l'état de l'Union, en janvier 1980, Jimmy Carter ébauche la « doctrine » qui prendra son nom. « *Toute tentative pour prendre le contrôle du Golfe*, lance-t-il, *sera considérée comme une atteinte aux intérêts vitaux des Etats-Unis et repoussée au besoin par la force.* » Le syndrome vietnamien semble bien dissipé. La menace soviétique n'est pas illusoire. Les Mig, stationnés en Afghanistan, ne sont plus qu'à dix minutes de vol d'Ormuz. En douze heures, l'armée rouge peut mobiliser une division dans les *sables du Golfe.*

La marine de guerre sera le fer de lance de cette stratégie préventive. D'où la mise sur pied d'une « force de déploiement rapide ». L'idée mûrissait depuis 1977. Elle est simple : plusieurs milliers de combattants doivent être en mesure d'intervenir efficacement, dans un délai de soixante-douze heures, sur n'importe quel champ de bataille situé hors du rayon d'action de l'OTAN. Dans le Golfe notamment. L'Amérique engloutira 10 milliards de dollars pour rendre cette force totalement opérationnelle en 1985.

Pour intervenir, il faut des points d'appui. Subic Bay, aux Philippines, est à une semaine de mer. Trop loin. Les Etats-Unis — comme l'U.R.S.S. — ont donc « chassé le caillou ». Et trouvé Diego-Garcia. Quelle meilleure plaque tournante ? Loin de tout regard indiscret, épargnée par les cyclones, *elle* est idéalement située. De Diego-Garcia, on « commande » tout l'océan. L'atoll, une fois aménagé, pourra soutenir logistiquement une brigade de douze mille « marines », dont une force d'assaut de mille huit cents hommes.

La nouvelle politique de la canonnière adoptée par Washington est d'abord une arme dissuasive. Si les Etats-Unis ont entrepris, en océan Indien, le plus *intense effort militaire depuis* la guerre du Vietnam, c'est surtout pour rétablir la crédibilité de leur puissance aux yeux des amis du Golfe et du rival soviétique. En attendant de restaurer l'équilibre sur ce terrain, le Pentagone a doublé sa mise sur la marine, travaillant la souplesse et la rapidité. Les porte-avions prolongent leurs sorties en haute mer. Le *Nimitz* y est resté plus de cent jours. Son commandement a violé un *principe tabou depuis* soixante-cinq ans, en autorisant l'équipage à boire de la bière à bord...

Près de 4 000 kilomètres séparent Diego-Garcia du détroit d'Ormuz. Pour être à l'écoute du Golfe, l'armée américaine devait s'en rapprocher. Il fallait trouver mieux que Bahreïn, naguère britannique et seule escale amie de la région. Premier allié sollicité : Qabous Bin Saïd, sultan d'Oman et partisan convaincu de l'action préventive face aux visées soviétiques. L'accord fut conclu en juin 1980. Deux mois plus tôt, Oman avait servi de point d'appui au catastrophique raid américain sur l'Iran. L'U.S. Air Force pourra utiliser trois bases aériennes et la Navy mouiller dans trois ports. *En échange, le sultan* recevra, en 1981, une panoplie guerrière estimée à 50 millions de dollars.

Tact

Autre partenaire sûr : le Kenya. Celui-ci a étendu le droit d'accès de l'armée américaine au port de Mombasa et aux aéroports de Nairobi et de Nanyuki. *En contrepartie, Washington* a accru son aide économique, notamment céréalière. Mais le Kenya est loin du Golfe. Les avions de transport géants n'ont pas assez d'autonomie pour le rallier d'une seule traite. La Somalie est beaucoup mieux placée. Et politiquement disponible. *Les Etats-Unis lui fourniront*, sous réserve de l'approbation du Congrès, une aide militaire et économique. Moyennant *quoi*, ceux-ci disposeront, par une singulière ironie de l'histoire, de l'ancienne base soviétique de Berbera, désertée en catastrophe en 1977. Sur l'autre rive de la mer Rouge, les Soviétiques sont installés en force à Aden, depuis 1968. Depuis l'île de Socotra, ils observent aux premières loges l'entrée du Golfe.

Le temps n'est plus où les grandes puissances recherchaient des bases à tout prix. « Base » est un mot passe-partout recouvrant des réalités différentes. En océan Indien, il s'agit surtout de « facilités » — aériennes ou portuaires — préservant la souveraineté du pays hôte.

Cette évolution s'explique aisément. Au fil des ans, les flottilles de guerre ont accru leur autonomie. Ravitaillées en mer, elles regagnent plus rarement leur port d'attache. Inutile par conséquent d'investir à grands frais dans une infrastructure logistique moins rentable. En outre, l'instabilité politique régnant dans le tiers-monde est un facteur d'incertitude. Surtout, abriter une « base » étrangère est une source d'embarras pour le pays hôte.

D'où le tact manifesté par les Etats-Unis d'Amérique envers leurs alliés *en océan Indien.* Ménageant leur nationalisme. Washington a gardé secret les détails des « facilités » consenties *à son armée.* Chacun tenait à cette discrétion. Déjà isolé au sein du monde arabe en raison du soutien qu'il apporte au président Sadate, le sultan d'Oman voulait se soustraire à de nouvelles critiques. Pays d'accueil, cette année, du « sommet » de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), le Kenya est astreint à une certaine retenue. La Somalie, pour sa part, n'a pas intérêt à attiser les craintes d'un voisin kenyan qui lui reproche toujours ses visées territoriales sur sa province du *Nord-Est.*

« Océan Indien, zone de paix. » La majorité des Etats riverains souscrivent à ce slogan. L'idée remonte à la conférence des non-alignés au Caire (octobre 1964). L'Assemblée générale de l'ONU adopta, en décembre 1971, une résolution en ce sens. Mais quarante-neuf pays, dont les plus puissants, choisirent l'abstention. Américains et Soviétiques préféraient une négociation *bilatérale. Ouverte en juin 1977,* elle sombra quelques mois plus tard.

Depuis, l'idée a fait son chemin. Elle rencontre moins d'indifférence. En juin 1980, le président de Madagascar, M. Didier Ratsiraka, a offert d'accueillir — fin 1981 ou début 1982 — une « *conférence au sommet de tous les pays concernés par la paix et la sécurité de l'océan Indien* ». Selon M. Ratsiraka, vingt nations soutiennent son projet, dont la France et l'Union *soviétique. Favorisée vis-à-vis* des Etats-Unis par sa proximité géographique, cette dernière a beau jeu de prêcher le pacifisme.

Pour l'heure, l'instauration d'une « zone de paix » relève de l'utopie. Face à la poussée soviétique, l'Amérique de Reagan intensifiera sa présence militaire dans l'océan Indien, lequel ne peut être une « oasis de paix » dans un monde sur le *pied de guerre.*

EGYPTE, IRAK, IRAN, AFGH., PAKISTAN, CHINE, Ras Banas, ARABIE SAOUDITE, Mer Rouge, GOLFE, Seeb, Mutrah, Mascate, OMAN, Masirah, RÉP. ARABE DU YEMEN, Tamrait, Raysut, RÉP. DÉM. DU YEMEN, Aden, Mer d'Oman, SOUDAN, DJIBOUTI, Djibouti, Berbera, Socotra, ETHIOPIE, SOMALIE, INDE, Bombay, Vishkapatna, Madras, Golfe du Bengale, Cochin, SRI LANKA, MALDIVES, KENYA, Mogadiscio, Nanyuki, Nairobi, Mombasa, OCÉAN INDIEN, Mahé, SEYCHELLES, TANZANIE, Ile Aldabra, Ile Desroches, Iles Chagos, Diego Garcia, Comores, Iles Farquhar, Nacala, Glorieuse, Mayotte, Antseranana, I. de Nova, Tromelin, Beira, B. de India, MADAGASCAR, Iles Mascareignes, ILE MAURICE, Port-Louis, Europa, La Réunion, MOZAMBIQUE, Maputo, 0 1000 2000 km

Bases et «facilités»

Outre Diego-Garcia, pivot du dispositif américain dans l'océan Indien, les Etats-Unis possèdent une dizaine de « facilités » aériennes et navales.

● **SOMALIE.** — L'accord sur l'utilisation de Berbera, le long du golfe d'Aden, a été conclu le 22 août 1980. A l'orgine, Mogadiscio, plaçant la barre très haut, avait réclamé 2 milliards de dollars sur dix ans. Finalement, les termes de l'accord sont les suivants : les Etats-Unis fourniront à la Somalie, au cours des deux prochaines années, 40 millions de dollars en matériel défensif (camions, équipement radar, *armement* anti-aérien) et 5 *millions* de dollars en aide économique. Berbera est une ancienne base soviétique, abandonnée par l'U.R.S.S. après que Mogadiscio eut dénoncé, en novembre 1977, le traité d'amitié qui le liait à Moscou depuis 1974. Située à 250 kilomètres au sud-est de Djibouti, sa valeur stratégique est importante. Le Congrès américain avait interdit à l'administration Carter de commencer ses livraisons d'armes à Mogadiscio tant que celle-ci n'aurait pas la « certitude » que la Somalie n'entretient plus aucune présence militaire *dans* la province éthiopienne de l'Ogaden. Nul doute que le gouvernement Reagan obtiendra rapidement le feu vert du nouveau Congrès. La marine américaine pourra également mouiller dans le port de Mogadiscio. Les travaux de réaménagement de Berbera coûteront 11 millions de dollars : réfection de la piste d'atterrissage de 4 500 mètres, finition de la tour de contrôle, construction de réservoirs. La présence permanente américaine sera modeste, au maximum trois cents hommes.

● **OMAN.** — L'aviation américaine *utilisera* les aéroports de Seeb, Tamrait et de l'île de Masirah. Cette dernière abritait naguère une base de la Royal Air Force. La flotte pourra mouiller à Mascate, Mutrah et Raysut, près de Salalah, dans la province du Dhofar. Pendant l'année budgétaire 1981, le sultanat recevra 50 millions de dollars en aide militaire (armes légères, systèmes anti-aériens, missiles sol-air, installations radar) et une assistance économique.

● **KENYA.** — L'U.S. Navy voit ses *facilités étendues* dans le port de Mombasa. L'U.S. Air Force disposera des pistes d'atterrissage de Nairobi et de Nanyuki, au pied du mont Kenya. Pendant les deux prochaines années, le Kenya recevra 30 millions de dollars d'aide militaire. En un an, l'assistance économique américaine a presque doublé. Il s'agit notamment d'une aide à la balance des paiements destinée à l'achat de céréales et d'engrais.

● **EGYPTE.** — Située à 800 kilomètres au sud du Caire, la base égyptienne de Ras-Banas pourrait, après rénovation, devenir le principal point d'appui américain dans le Golfe. Elle accueillerait l'aviation et une division — dix-huit mille hommes — en cas de conflit. Ce projet demeure à l'étude au Pentagone.

Les grandes flottes

● **LA FLOTTE AMERICAINE.** — Cette « V[e] flotte » comporte environ 25 navires, présents *en permanence dans* l'océan Indien. Quinze d'entre eux sont des bâtiments de guerre. Cent cinquante appareils stationnent à bord de deux porte-avions. Sa supériorité demeure incontestée.

● **LA FLOTTE SOVIETIQUE.** — Elle comprend 27 bâtiments. Mais quinze d'entre eux sont des navires de soutien ou de ravitaillement.

● **LA FLOTTE FRANÇAISE.** — Elle entretient en océan Indien une douzaine de navires dont six bâtiments de guerre : une frégate lance-missiles (Suffren), un escorteur d'escadre et quatre avisos escorteurs.

● **LA FLOTTE BRITANNIQUE.** — La Royal Navy comprend une dizaine de navires.

L'arsenal soviétique dans l'océan Indien est moins « saupoudré ». Il est largement concentré au Sud-Yémen.

● **SUD-YEMEN.** — Présente à Aden depuis *1968*, l'armée *soviétique* a transformé en place forte l'île de Socotra, à l'entrée de la mer Rouge. Au Sud-Yémen, la présence de « coopérants » socialistes est impressionnante : huit mille Soviétiques, trois mille Allemands de l'Est, près de deux mille Cubains. Socotra peut accueillir des bombardiers Ilyouchine-38. Selon Washington, l'infanterie navale soviétique — équivalent du corps de « marines » U.S. — a fait sa première apparition en océan Indien au début de 1980. La présence militaire *soviétique* y aurait doublé en cinq mois (octobre 1979-mars 1980).

L'U.R.S.S. dispose d'autres facilités, d'importance diverse, sur le pourtour de l'océan : aériennes et navales dans les ports érythréens d'Assab et de Massouah, facilités de mouillage à Bombay, Madras, Cochin et Vishkapatna (Inde) ; à Nacala, Beira et Maputo (Mozambique) ; à Antseranana (ex-Diégo-Suarez) (Madagascar) ; à Mahé (Seychelles) et à Port-Louis (Maurice).

∴

La présence militaire française en océan Indien avoisine huit *mille hommes.*

● **DJIBOUTI.** — C'est le principal point d'ancrage de la puissance militaire française. Quatre mille cinq cents hommes dépendent du commandement des forces inter-armées. C'est la plus grande concentration de troupes *françaises outre-mer. La Réunion* abrite le commandement des forces armées de la zone sud de l'océan Indien (environ deux mille huit cents hommes). Lorsqu'ils ne sont pas en mer, les bâtiments français sont à quai à Djibouti, à la Réunion, ou mouillent dans la rade de Mayotte (1 000 kilomètres carrés). Cette île française — « collectivité territoriale à statut particulier » — abrite un détachement de la légion étrangère (quatre cents hommes).

Des îles contestées

● **DIEGO-GARCIA.** — L'atoll *fait partie de l'archipel des Chagos.* Ce dernier fut cédé, en 1965, à la Grande-Bretagne par l'île Maurice alors que celle-ci n'était *pas* encore indépendante mais disposait d'un gouvernement autonome dirigé par Sir Seewosagur Ramgoolam. L'archipel, intégré dans le « *territoire britannique de l'océan Indien* » (BIOT), fut loué pour cinquante ans par Londres aux Etats-Unis, aux termes d'un ac*cord scellé par un échange de* lettres en date du 25 avril 1967. Ses 1 200 habitants ayant été chassés, Diego-Garcia devint un centre de télécommunications puis une base militaire. En contrepartie de la location, Londres bénéficia d'un « discount » de trois millions de *livres sur l'achat de missiles* américains.

Depuis quelques années, Diego-Garcia est devenue une grande *affaire intérieure mauricienne.* Le Mouvement militant mauricien (M.M.M.), parti d'opposition, accuse Sir Seewosagur *d'avoir « bradé » l'île en violation de la* résolution de l'ONU du 14 décembre 1960 qui interdit le démembrement d'un territoire colonial. Le premier ministre, prêchant la bonne foi, assure que Londres n'avait parlé à l'époque ni de cession aux Etats-Unis, ni d'installation d'une base. *Rejoignant le M.M.M.,* il exige, lui aussi maintenant, la restitution de l'atoll. Mme Thatcher lui a opposé un refus poli. En juin 1980, le sommet de *l'O.U.A. à Freetown* a voté une résolution soutenant la position *mauricienne.*

● **TROMELIN.** — Cet îlot porte le nom du chevalier français qui y débarqua en 1776. La France *s'y estime souveraine pour* l'avoir « effectivement occupé » depuis cette date. Long de un kilomètre et demi sur sept cents mètres de large, il abrite une station de météorologie et... des *tortues géantes.* Il fut longtemps revendiqué à la fois par l'île Maurice et Madagascar. Tananarive a renoncé à ses prétentions au profit de Maurice, en janvier 1978. Le conflit de souveraineté franco-mauricien de*meure en suspens.*

● **GLORIEUSES, JUAN-DE-NOVA, EUROPE et BASSAS-DE-INDIA.** — Ces poussières d'îles, *aux noms gonflés d'exotisme,* sont situées dans le canal du Mozambique. Sous souveraineté française, elle sont revendiquées par *le gouvernement malgache. Elles ont été occupées par* la France en 1892, trois ans avant la colonisation de Madagascar. *L'armée française maintient des détachements « symboliques »* — un gendarme et une quinzaine de parachutistes — sur trois de ces quatres îles éparses : Europa, Juan-de-Nova et les Glorieuses. Depuis février 1978, la France a appliqué aux îles éparses la règle des « 200 miles » étendant considérablement sa « zone ma*ritime exclusive* ». *Ces îles disposent* d'un terrain d'aviation et de relais de communications. L'ONU a invité la France, en décembre 1979, à négocier à ce sujet avec Madagascar.

Le Monde DIMANCHE

COURRIER

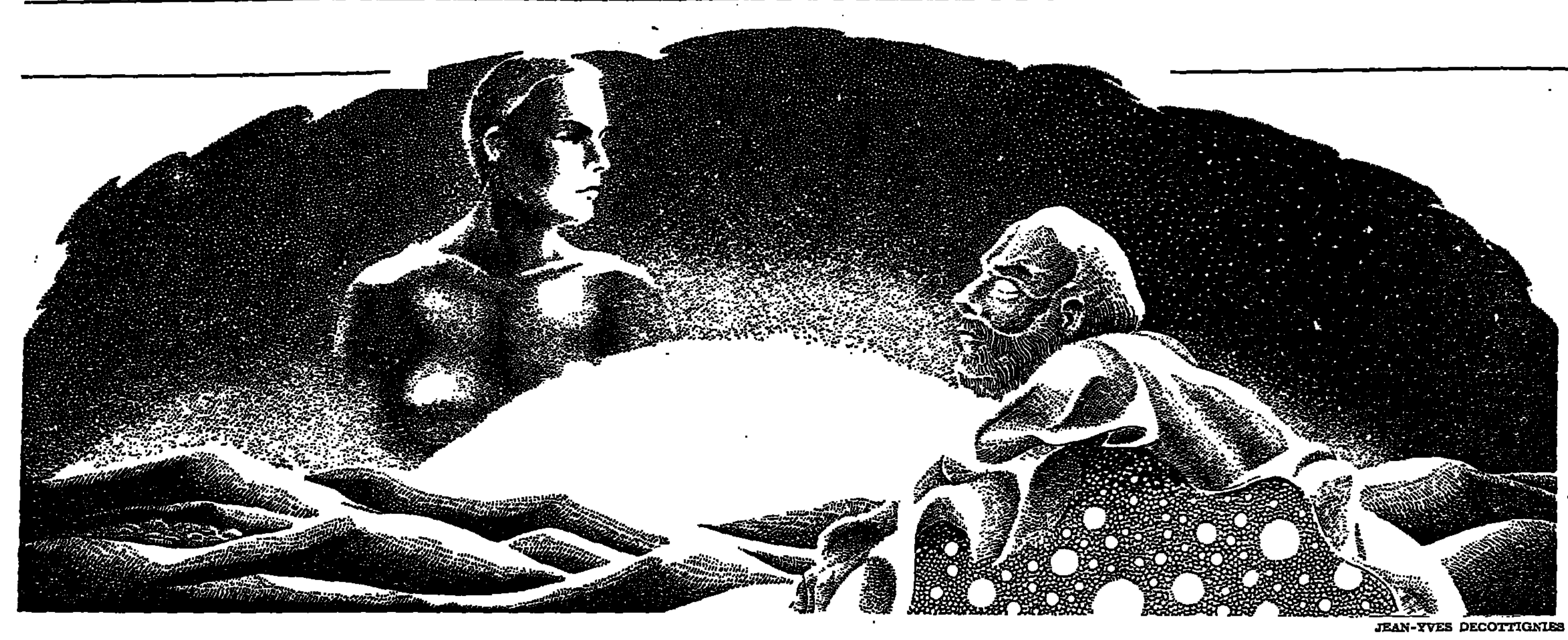
AUJOURD'HUI

DEMAIN

CLEFS

CHRONIQUES

DOSSIER



JEAN-YVES DECOTTIGNIES

UNE NOUVELLE INÉDITE DE DOMINIQUE DOUAY

Le rêve amoureux

A Jackie

IL était sculpteur de rêves. Levé dès l'aube, il sortait de chez lui au moment exact où le soleil frangeait de flammes les collines de Malataverne. Eté comme hiver : il rattrapait pendant la saison froide le sommeil perdu à l'époque où les jours s'étirent sur dix-huit heures au moins.

En ce temps-là, précisons-le, les hommes avaient désappris à se servir de montres ou de tout autre instrument à mesurer les jours et les heures. Isaac ne constituait donc pas un cas unique. Nombre de ses semblables observaient des règles de vie peu différentes des siennes. En les adaptant à leur propre rythme biologique ou en les faisant dépendre de leurs tendances à la paresse. Ainsi Jos, son plus proche voisin, ne s'éveillait-il que lorsque le soleil avoisinait le zénith, ce qui avait le don d'irriter Isaac. Mais personne ne se levait avant ce dernier sous peine d'encourir l'opprobe de ses concitoyens. Gêner en quoi que ce fût le travail du sculpteur de rêves eût été considéré par tous comme un sacrilège.

Isaac, donc, refermait la porte de sa cellule au moment où l'astre diurne se profilait derrière les collines de Malataverne. Plus exactement, il esquissait un simple geste de la main, et un diaphragme transparent venait obstruer l'ouverture circulaire par laquelle il était sorti. Un dernier regard à l'intérieur afin de vérifier que tout était bien en ordre — il *faisait toujours* en sorte d'avoir le moins de tâches domestiques à accomplir lorsqu'il rentrait exténué du travail — et il partait à petits pas pressés le long des terrasses, jetant de temps à autre un coup d'œil apeuré à son ombre que la lumière rasante étendait sur des mètres et des mètres. Il n'aimait pas son ombre : elle lui rappelait une période peu glorieuse de sa vie ; celle où, pour subsister, il s'était vu contraint de sculpter des cauchemars pour quelques richissimes pervers.

Rien d'étonnant à ce qu'il se levât à l'aube : c'était même une condition essentielle de son art. Invisibles pour tout le monde à toute heure du jour et de la nuit, les onirions, lorsque les rayons solaires les frappaient selon un certain angle, revêtaient pour lui la forme d'amas globulaires irisés flottant au-dessus des unités d'habitation. Bien sûr, le fait qu'il se trouvât dans l'obligation d'attendre le lever du jour pour les voir nuisait à son efficacité, mais les onirions devaient se multiplier à la faveur des rêves car il en capturait sensiblement le même nombre chaque matin. Tout de même, il ne pouvait s'empêcher de ressentir une sourde irritation lorsqu'il apercevait des nuées entières de bulles chatoyantes déjà hors d'atteinte, portées bien au-delà des limites de la cité par une brise paresseuse. On devrait interdire aux gens de se réveiller avant mon passage, avait-il coutume de marmonner — et cette réflexion n'était pas seulement faite d'ironie : convaincu de l'importance de sa mission pour la vie de ses semblables, il ne se résolvait pas à l'inconscience dont ceux-ci faisaient montre en ne calquant pas strictement sur elle *leur* emploi du temps quotidien.

Et d'ailleurs, il se vengeait *sur* ceux qui dormaient encore. Cueillant sur son passage les grappes d'onirions, il les laissait sans rêves. Vengeance purement platonique, les intéressés n'ayant à ce moment aucune conscience du vol dont ils venaient d'être victimes, mais qui suffisait à lui faire retrouver sa bonne humeur, *alors* pourquoi s'en serait-il privé ?

D'autant que son égalité d'humeur constituait une autre condition essentielle de son art. Enfin, pas tout à fait : lorsqu'il avait *sculpté* des cauchemars, bien longtemps auparavant, ce n'était pas obligatoirement avec au cœur la rage, la peur ou la *cruauté* qu'il insufflait à ses œuvres. Mais tout de même.

UN jour, quelqu'un lui avait montré une image du passé miraculeusement protégée de l'usure des siècles par une enveloppe de plastique terni. On y voyait un homme étrangement vêtu tenant à la main un bâton auquel étaient attachées des dizaines de sphères, sans doute creuses et emplies d'un gaz plus léger que l'air. Quoique ces ballons aux contours trop nets fussent agrémentés de couleurs bien trop criardes, la ressemblance de cette scène issue de la nuit des temps avec celle qu'il *devait offrir* à un improbable observateur capable de voir les onirions l'avait frappé. A ceci près que, parvenu à la fin de son périple matinal, après avoir accompli le tour de la cité, c'était un amas de plusieurs millions de baudruches qui se balançait avec lenteur au-dessus de la ville, retenu à lui par des millions de fils invisibles.

Passé son adolescence, Isaac n'avait plus jamais rêvé. Par goût plutôt que par devoir ; bien sûr, il circulait de bien curieuses histoires à propos de sculpteurs de rêves créant à leur usage exclusif des visions démoniaques et sombrant peu à peu dans une *folie* dont ils avaient eux-mêmes favorisé l'apparition, mais *Isaac* avait bien trop les pieds sur terre pour souscrire à de telles croyances ; s'il ne rêvait plus, c'est que les visions que lui procuraient les onirions à l'état de veille lui suffisaient.

Et il pensait qu'elles *lui* suffiraient toute sa vie durant.

Le soir, lorsqu'il laissait s'épanouir les gigantesques bouquets d'onirions transformés par ses soins au-dessus de la cité, il choisissait le moment exact où le soleil disparaissait derrière les contreforts des Cévennes. Alors, pendant quelques secondes, la lumière *oblique* lui *offrait* l'image étourdissante de *tous* les univers imaginés dans la journée — un imbroglio de formes et de couleurs qui *demeurerait* suspendu à l'aplomb de la ville jusqu'à ce que ses habitants s'endorment. Dès cet instant, ces paysages qui défiaient la compréhension se morcèleraient, des amas d'onirions sculptés iraient *hanter* de leur splendeur la nuit des hommes.

Dans ces paysages enchevêtrés évoluaient parfois des simulacres *d'êtres vivants*, créatures improbables *ou sosies* exacts de personnages qu'Isaac avait un jour approchés ; il suffisait que le *sculpteur pense* à un visage entr'aperçu dans une foule, et aussitôt quelques onirions se regroupaient pour imiter ces traits ; ou qu'il imagine une forme nouvelle de vie, et celle-ci prenait corps du fait de sa seule volonté.

Du moins peut-on supposer que les *choses* se passaient ainsi. Car, ne l'oublions *pas*, personne n'assistait à la transformation des onirions. Pas plus Isaac que les autres hommes, cette opération ayant lieu à une heure où ces globules inconsistantes étaient invisibles pour tout le *monde*.

Mais *le sculpteur*, grâce à *son* don, pouvait avoir une vision fugitive de ses créations au moment où le soleil déclinant lançait ses derniers *feux*. C'est à cette heure-là qu'un soir il l'aperçut.

Elle *se* tenait *plus* près de lui qu'aucune des créatures semi-vivantes qui peuplaient ses œuvres ne l'avait jamais fait ; sans cette proximité, il est probable que lui-même, pourtant habile à démêler les images qui s'en iraient peupler la nuit de ses concitoyens, ne l'eût pas remarquée.

Nue, elle offrait à son regard sa peau dorée, un casque de cheveux où jouaient divers tons de roux. Ses yeux verts, dans lesquels il crut lire une étrange complicité, étaient fixés sur lui. *Sur lui*, et non pas seulement dans sa direction. Cette constatation le troubla : comment un être qui n'avait que l'apparence de la vie pouvait-il avoir conscience de sa présence et le regarder ? Bah ! pensa-t-il, sans doute l'ai-je désiré ainsi.

Déjà, la lumière se teintait de gris. Sa création flamboya une dernière fois, puis sombra dans l'invisibilité. A l'aplomb d'Isaac, *il n'y avait plus qu'un ciel d'un* bleu *profond*.

D'habitude, il se hâtait de quitter l'endroit — après tout, il n'avait plus rien à y voir, et le sort futur de ses œuvres ne le concernait pas. Cette *fois*, il demeura plusieurs minutes durant à scruter le firmament sans le voir, essayant de se rappeler le visage de sa créature. Il était sûr de ne pas l'avoir imaginée, mais sans doute était-elle surgie à son insu de sa mémoire : de telles choses se produisaient fréquemment. Tout de même, il aurait bien aimé savoir à quel souvenir *elle se rattachait*.

Rentré chez *lui*, il mit un temps inhabituel à *s'endormir*. L'image de la femme passait et repassait dans son esprit, mais de plus en *plus floue*, ce *qui* l'irrita. Il finit pourtant par *sombrer* dans le sommeil et ne rêva pas plus que d'habitude.

Il s'éveilla plus tôt que de coutume, et son exaltation était telle qu'il dut se retenir de ne pas sortir de sa cellule avant l'heure propice. Ce matin-là, sa moisson d'onirions fut plus riche que les jours précédents — du moins en eut-il l'impression.

Pendant plusieurs heures, il tenta de recréer la femme. Mais il n'avait pas besoin de voir le résultat pour *comprendre* que chacune de ses tentatives se soldait par un échec. Souffrant d'un intense sentiment de frustration, il se *résolut enfin* à abandonner cette quête impossible *et* revint à ses occupations quotidiennes, transformant les onirions sans réel souci artistique, simplement mû par l'habitude. Il lui fallait rattraper le temps perdu : aussi créa-t-il à *tour de bras* — à tour d'esprit, plutôt, — sombrant bientôt dans une sorte de transe d'où sa volonté était absente.

Tout d'un coup, il eut cette illumination : il venait de la ressusciter. Dès lors, il continua de faire surgir d'autres images destinées à ses concitoyens, mais sans cesser de penser au moment où, *lorsque le soir tomberait*, elle lui apparaîtrait.

Et elle lui apparut, en effet, aussi proche que la veille. Dès l'instant qu'il la vit, il sut qu'il n'aurait pas le courage de l'abandonner au rêve d'un autre que lui. Il l'emporta donc avec lui tandis qu'il regagnait sa cellule. Elle, et un coin de paysage composé de fleurs tropicales et de hautes fougères. Un cadre qu'il estima digne d'elle. Il l'emporta, attachée à lui comme une baudruche au marchand de ballons. Elle était à présent invisible, mais il savait qu'elle était là, à la verticale de son crâne, attendant qu'il s'endorme pour venir à lui.

Isaac rêva, *pour* la première fois depuis des lustres. Et, dès son réveil, il eut ce désir : faire en *sorte* que le *rêve* revienne. Cette fois, il n'eut aucun mal à évoquer un visage, un corps dont sa mémoire gardait l'empreinte, comme gravée au *burin*.

LES jours qui suivirent, Isaac passa de plus en plus de temps à l'élaboration de son rêve. De plus en plus d'onirions lui étaient nécessaires. D'abord, ce furent des palais qu'il créa à l'intention de sa visiteuse. Puis ce furent des univers entiers, *toujours* plus beaux, *toujours plus* vastes...

Vint le jour fatal qu'il passa uniquement à parfaire son œuvre. Le jour où — coïncidence ! — *tous* les *onirions* qu'il avait pu moissonner le matin lui furent nécessaires pour la construire.

La nuit *suivante*, aucun habitant de la cité ne rêva. Sauf Isaac, bien entendu.

Depuis quelque temps déjà, on commençait à se plaindre. On murmurait que les rêves n'étaient décidément plus ce qu'ils avaient été. Le matin, on se réveillait étrangement *déçu*, la bouche pâteuse, tout aussi fatigué que la veille au *soir*.

Rien d'étonnant donc à ce qu'une nuit entière *sans* le moindre rêve mît le feu aux poudres. Dans la journée, la quasi-totalité de la population se rassembla autour de l'endroit où officiait le sculpteur. On le sermonna, puis, comme il restait insensible à tout ce qui l'entourait, tout entier attaché à sa construction onirique, on le menaça. Mais les menaces ne l'atteignirent pas plus que les sermons. On se sépara donc, inquiet et mécontent, en se promettant que le lendemain, si le sculpteur s'obstinait...

Mais *le* sculpteur, qui n'avait d'ailleurs rien entendu, récidiva. Et, dans la journée, ses concitoyens se réunirent afin de statuer sur son sort. Il fut décidé de l'exclure de la cité et de demander la venue d'un nouveau sculpteur de rêves. Bien sûr, celui-ci ne pourrait prendre ses *fonctions* que le jour suivant, ce qui signifiait une nouvelle nuit sans rêves, mais comme l'actuel titulaire de la charge ne remplissait décidément plus son rôle, ce petit *sacrifice* s'imposait.

On *le* jeta sur l'heure hors de la *cité*. Il resta sourd aux ordres de déguerpir, aussi dut-on le porter sur plusieurs kilomètres avant de l'abandonner au beau milieu d'un *champ de* lavande.

Il y *demeura sans* bouger, le visage tourné vers le firmament dans la posture exacte qu'il adoptait lorsqu'on s'était saisi de lui. A *croire* qu'il ne s'était *vraiment* rendu compte de rien.

Revenu dans les murs de la *cité*, on dut bien s'accommoder de cette nouvelle nuit sans rêve. Le matin du jour suivant, le nouveau sculpteur était là, comme prévu. Il était arrivé dans la nuit afin de se trouver *sur* place à l'heure de la moisson. Il tourna vers les premiers lève-tôt qui s'approchèrent de lui un regard perplexe : « *Comment un sculpteur de rêves pourrait-il travailler sans onirions ?* », leur demanda-t-il.

On sait décidément fort peu de choses sur les *onirions*. A vrai dire, seuls les sculpteurs, qui disent les voir à l'état de veille, croient en leur existence.

Mais il y a, quelque part entre le Rhône et les *collines* de Malataverne, une cité que les onirions ont désertée. Et, à quelques kilomètres de là, vit un homme qui crée des univers le jour pour les rêver la nuit. Pour y être pleinement lui-même, plutôt. En compagnie d'une femme aux yeux verts pailletés d'or, dont les cheveux coupés très *courts*, à la manière d'un casque, s'embrasent de toutes les nuances *de* roux.

Impossible de dire qui aime l'autre avec le plus d'intensité, d'Isaac qui ne vit que *pour* son rêve ou des *onirions* qui, *pour* lui plaire, *ont* sacrifié leur liberté. ■

Dominique Douay, écrivain spécialisé dans la science-fiction, a déjà publié une nouvelle, *le Cours du temps*, dans *le Monde Dimanche* du 2 août 1980.